

Avel an

Trech

kel'laouenn
emsav breizh.



Rédaction-Administration : 4, rue Saint-Melaine
Rennes

125 francs les 16 cahiers.

CAHIER D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION BRETONNES

NOTE

Voici la réponse de Jean Calmé à un article paru au sujet de la langue interceltique. On y trouve certainement quelques idées très défendables. Pourtant nos lecteurs feront bien de se rapporter à l'article breton de Per Denez qui répond sur plusieurs points à Jean Calmé. Nous remarquerons, quant à nous, simplement deux choses : tout d'abord que les langues celtiques ne sont des langues mineures — c'est-à-dire de moindre importance, car elles fournissent à l'intellectuel un instrument aussi savant et aussi souple que n'importe quelle langue prétendue majeure — que par des causes politiques et économiques que nous nous devons, nous Bretons, de supprimer.

Cet article montre par ailleurs que le séparatisme n'est pas lié à la langue : l'exemple de l'Irlande le montre et les Français font une erreur en croyant qu'il suffira de détruire la langue bretonne pour le supprimer dans ce pays. Je crois qu'ici, au contraire, la justice s'accorde avec leur intérêt.

~~~~~

A la recherche d'une langue interceltique

## Sans Prévention

Il était à prévoir que le projet d'adopter l'anglais pour langue interceltique provoquerait quelques réactions d'ailleurs justifiées; et c'est en Angleterre même, dans les

houreux Midlands, alors que je discutais de cette question avec des amis irlandais et écossais, que je viens de lire l'intéressante réponse de Raymond Le Tallec à l'article que j'avais donné à A. A., voici environ trois mois. Après cette lecture, il me semble que je dois donner quelques précisions à mon premier article.

En effet, quand je parlais d'employer l'anglais comme langue des relations interceltiques, je ne visais pas seulement un certain nombre d'érudits en matière bretonne, pas plus que certains dirigeants du mouvement breton, mais bien l'ensemble de la jeunesse de notre pays tant citadine que paysanne, s'intéressant à l'histoire, à l'économie, au folklore de la Bretagne, cherchant à mieux connaître nos frères d'outre-Manche, se passionnant non seulement pour tout ce qui est celtisme, mais pour tout ce qui est humain. Je pensais, en un mot, aux Bretons chaque jour plus nombreux qui veulent se cultiver. Or, quoi qu'on en dise, l'anglais est une langue de grande culture qui élargira sérieusement les horizons de ceux qui la pratiqueront. En second lieu, c'est une langue utile, certains disent même indispensable aujourd'hui à quiconque veut agrandir le champ de ses possibilités. Enfin, c'est la langue qu'emploie la majorité des Gallois, Écossais et Irlandais pour s'exprimer, soit oralement, soit par écrit. Il se trouve donc que nous ayons cette chance inouïe, que l'anglais, langue des relations internationales, soit en même temps la langue commune à trois des quatre grands pays celtiques. Il me semble que ce seul argument fait déjà pencher sérieusement en faveur du « basic English ».

— Mais, dira-t-on, vous allez trop vite, vous êtes presque trop réaliste dans le domaine breton ?

— Vous allez au plus pressé, ajoutera-t-on, il ne faut

pas aller si vite. Mais aujourd'hui, aller au plus pressé ne s'avère-t-il pas indispensable, après cinq années de retard, après cette interruption totale des relations interceltiques ? Et l'erreur constante des Bretons n'a-t-elle pas toujours été de trop peser le pour et le contre, de faire preuve d'un sentimentalisme nuisible, d'échafauder de trop subtiles théories et de ne jamais passer carrément aux réalisations pratiques en se servant d'outils simples, mais utiles et sûrs ? Naturellement rien n'empêchera l'élite bretonne d'apprendre le gallois (encore faudrait-il peut-être qu'elle apprenne le breton, car on a trop souvent tendance à croire que tous les intellectuels du mouvement breton savent écrire et parler la langue nationale). Ainsi, je crois qu'il faudrait pas mal de temps et de bonne volonté pour d'abord posséder à fond son breton, ensuite apprendre le gallois et enfin se donner une teinture d'irlandais. Je ne discuterai pas la valeur de ces langues celtiques, ni leur intérêt pour nos Bretons, mais tout de même ce sont des langues mineures et franchement je ne crois pas qu'aujourd'hui un Breton moyen soit décidé à leur sacrifier l'étude de langues d'une tout autre portée, telles l'anglais, l'allemand et l'espagnol, par exemple. Mais surtout qu'elle n'aille pas croire que la connaissance d'une langue étrangère puisse lamenuiser le patriotisme ou nuire à la culture nationale d'un individu.

Enfin pensons que si Roparz Hémon s'est servi pendant près de dix ans de l'anglais comme langue interceltique, il avait de sérieuses raisons pour le faire. On sait d'ailleurs que notre grand linguiste ne traite pas ces questions-là à la légère, et on ne peut toujours pas l'accuser de rechercher des solutions qui soient des pis-aller.

Irons-nous donc jusqu'à proposer, comme me le suggérerait un ami, l'enseignement obligatoire de l'anglais dans les écoles de Bretagne, comme cela se pratique en Norvège par exemple, pays de marins par excellence, qui s'est rendu compte de l'utilité de l'anglais dans ses relations commerciales et culturelles avec la Grande-Bretagne ?

Encore une fois soyons réalistes, et allons au plus pressé. Ne faisons pas les fines bouches, ça n'est sûrement pas le moment.

N'ayons qu'un seul but : établir des relations solides avec nos frères d'outre-Manche, et réaliser au plus tôt cette fédération des peuples celtiques dont on a tant rêvé jusqu'alors.

Rushden, G. B. 2 septembre 1946.

Jean CALME.

« Revue des Deux-Mondes »

1<sup>er</sup> juillet 1930

Les Minorités opprimées :

## Les Polonais en Allemagne

par Ph. POIRSON

On ne démarque pas une nation comme un mouchoir. V. HUGO.

Un peuple dominé, subjugué, ne périt pas, s'il sait conserver, envers et contre tout, sa langue. MISTRAL.

En 1822, le ministre prussien, Altenstein, disait :

« La religion et la langue sont les choses les plus sacrées pour un peuple, car sur elles reposent, et la

façon de penser, et la façon de concevoir. Le pouvoir qui reconnaît, respecte et aime ce caractère sacré, peut être certain de gagner le cœur de ses sujets ; tandis qu'au contraire, celui qui traite à la légère ces trésors nationaux ou pis encore, y porte la main, outrage ce peuple et fait des sujets infidèles ou hostiles... Oter à quelqu'un sa langue maternelle, et par cela même sa manière de penser, pour lui imposer artificiellement et en échange une langue étrangère, serait à l'égard d'un individu, prendre la plus fausse voie pour l'instruire, à plus forte raison, à l'égard d'une nation, alors même que cette nation serait loin de posséder une langue aussi riche, aussi claire, aussi formée, aussi perfectionnée grammaticalement que l'est le polonais. »

## Question de Patience

Au cours du mémorable débat sur le problème algérien, un député musulman, M. Saadane, après de peu orthodoxes allusions, quant à la nationalité des Bretons et Alsaciens, se fit de nouveau remarquer en parlant de « noirs méprisés », ce qui donna à M. Depreux, ministre de l'Intérieur, l'occasion de faire une déclaration de plus pur style III<sup>e</sup> République.

« Les élus qui sont ici sont tous des Français. La République ne connaît ni les différences de couleurs, ni les différences de races, ni les différences de religions » Monsieur Ferhat-Abbas.

Le président des Députés musulmans, prononça alors quelques paroles pour l'amusement des familles bretonnes :

« Je remercie M. le Ministre de l'Intérieur de son intervention. Si nous sommes aujourd'hui considérés comme vous, sachez qu'il y a cent seize ans que nous attendions cette heure. Ayez patience comme nous avons eu patience ; écoutez-nous. Il est possible que nous n'ayons pas la manière. Si nous avons été depuis cent seize ans considérés comme vous, aujourd'hui nous saurions mieux faire. Nous, primitifs, nous avons eu la patience de vous écouter. Ecoutez-nous, et nous saurons vous accorder raison, si vous avez raison. »

Il ne semble pas que M. Depreux ait repris la parole dans la suite du débat.

C'est compréhensible.

## Komzoù a bouez

1. — « Dans le champ d'une nouvelle organisation fondée sur les principes moraux, il n'y a pas place pour la lésion de la liberté, de l'intégrité et de la sécurité d'autres nations, quelle que soit leur extension territoriale ou leur capacité de défense. S'il est inévitable que les grands Etats, à cause de leurs plus grandes possibilités et de leur puissance, tracent le chemin pour la constitution de groupes économiques entre eux et les nations plus petites et plus faibles, on ne peut contester cependant — dans le domaine de l'intérêt général — le droit de celles-ci comme de

tous au respect de leur liberté dans le champ politique, à la conservation efficace dans les contestations entre les états, de la neutralité qui leur est due, en vertu du droit naturel et du droit des gens, et à la défense de leur développement économique, puisque c'est seulement de cette manière qu'elles pourront atteindre de façon adéquate le bien commun, le bien-être spirituel et matériel de leur propre peuple.»

2. — « Dans le champ d'une nouvelle organisation fondée sur les principes moraux, il n'y a pas place pour l'oppression ouverte ou dissimulée des particularités culturelles ou linguistiques des minorités nationales, pour l'entrave et le resserrement de leurs capacités économiques, pour la limitation ou l'abolition de leur fécondité naturelle.

Plus consciencieusement, l'autorité compétente de l'Etat respecte les droits des minorités, plus sûrement et efficacement elle peut exiger de leurs membres l'accomplissement loyal des devoirs civiques, communs aux autres citoyens. »

Pius (en « brezegenn » « Nell' Alba » skingomzet d'ar 24 a viz Kerzu 1941.)

~~~~~

Livres et Revues

Le Refus, Jean MERRIEN, Presses de la Cité, Paris.

Le livre de Merrien est un bon roman. J'avoue ne guère lire de livres en français, autant par principe que par manque de loisir, pourtant je ne regrette pas le temps consacré à la lecture du **Refus**. J'y ai trouvé un exemple de ce que peut être le roman breton moderne de langue française, dégagé du conventionnel régionaliste et paysan qui fut longtemps de règle parmi les auteurs francisants de Bretagne. L'aspect que Merrien nous présente de notre pays est peut-être un peu spécial ; du moins est-il réel.

Je n'ai pas l'intention de faire une critique systématique du roman. Je noterai seulement qu'il est peut-être maladroit pour un écrivain de chercher à excuser son art.

Un bon roman se justifie de lui-même. Au point de vue présentation, on aurait pu préférer un autre format et une couverture de couleurs moins vives qui lui donnent une allure de roman populaire, mais ceci est un détail.

« Etude sur l'indécision », tel aurait pu s'intituler, semble-t-il, cette œuvre, où les principaux personnages, tour à tour, sont les jouets de leur imagination et de leurs sens. Aucun d'eux ne peut savoir exactement ce qu'il veut. Leur amour leur échappe comme un fantôme au moment même où ils croient l'être. Alain ne croit aimer Monique que quand celle-ci le quitte définitivement ou quand sa femme le trahit ; Monique attendra d'être délaissée par son mari Philippe pour s'apercevoir qu'elle n'a jamais désiré qu'Alain, puis découvrira son erreur à la mort de ce même mari. Quant à ce dernier, incapable de choisir entre sa femme et une maîtresse, il oscillera entre le charme d'un ancien amour et la tyrannie présente d'une sensualité toujours inassouvie. C'est ici que la peinture de Merrien se révèle particulièrement cruelle.

Il semble que l'auteur ait été inquiété par ce désordre,

ce manque complet de self-contrôle, et ait cherché à assurer à ses personnages un minimum de dignité ; Alain est chargé de nous en apprendre le secret ; cette dignité donc consiste dans l'acte libre, ou plus exactement gratuit, accompli pour lui-même en dehors de toute préoccupation morale. On peut craindre malheureusement que cette dignité ne soit purement illusoire et destinée à satisfaire uniquement l'orgueil de l'individu ; car enfin rien ne prouve qu'il soit plus « noble » — en dehors de la morale et de la liberté qui sont des questions métaphysiques — de choisir entre une idée ou un préjugé, et un instinct. En somme, la thèse — entendons-nous bien, il ne s'agit nullement d'une démonstration — disons plutôt l'idée du roman s'avère superficielle à un examen sérieux. Mais est-il besoin de remarquer que la valeur propre du roman se trouve en dehors de cette thèse.

Pour finir, nous souhaiterions que Merrien puisse à l'avenir éditer ses livres en Bretagne. Ce serait plus normal pour un auteur breton.

L. J.

Youenn, le chercheur de pain, par COARER, Editions « Brittia », Paris.

C'est l'histoire d'un de ces batteurs de chemins qui vagabondent à travers la campagne bretonne et que l'on a communément appelé **Klasker bara**, chercheur de pain.

Le personnage campé par Coarer-Kalondan est un de ces types pittoresques. C'est avec saveur qu'on goûtera ces pages pleines d'humour et de finesse, écrites dans un style plein de verve. Enfin des lavis de l'artiste P. Péron nous donnent une silhouette typique du philosophe et sublime vagabond breton.

(Un volume 16 × 12, broché, 104 pages ; couverture en couleurs, 48 francs ; Editions « Brittia », 43, avenue Philippe-Auguste, Paris-11°.)

Nous ferons, dans notre prochain cahier, une critique plus complète de cette œuvre intéressante.

Gonéri, le filleul de Cadoudal, par Hervé CLOAREC.

Dans un texte captivant, illustré par le dessinateur bien connu de la jeunesse, Le Rallig, garçons et filles suivront avec passion les aventures du jeune Gonéri, enfant des landiers morbihannais, luttant aux côtés de Georges Cadoudal, ce héros de la « Guerre des Géants » que fut la chouannerie.

Un volume broché : 64 pages 130 illustrations, couverture en couleurs 13 × 18,5, 42 francs, Editions « Brittia », 43, avenue Philippe-Auguste, Paris-11°.

Souvenirs d'un barde errant, Théodore BOTREL, Editions « Brittia ».

Botrel est très oublié et décrié aujourd'hui. Il est devenu le symbole de tout ce que le régionalisme a de faux et d'absurde. On a pourtant tort de juger Botrel qui vivait au début de ce siècle avec nos idées de 1946. De toute façon la réputation de Botrel ne pourra que gagner à la lecture de ses mémoires.

Les Chevaliers de la Table-Ronde, R. CAERLON, Editions « Brittia ».

Récits tirés des légendes arthuriennes ; illustrations en couleurs, 210 francs.

Notennoù diwarbenn ar Gelted kozh, 500 pages, 240 francs. Vient de paraître, il y a quelques mois, à Skridoù Breizh. Les étudiants y trouveront là une somme de ce que nous connaissons à l'heure actuelle

sur les anciens Celtes. Cette édition est, comme on le sait, la seconde, et même pour certaines parties, la troisième : l'œuvre — qui parut pour la première fois aux environs de la première guerre mondiale — a été rendue cette fois d'un maniement plus facile, grâce aux tables dressées par le R. P. Godu. Le devoir de tout bretonnant est de se procurer ce livre qui fait honneur à l'édition bretonne si handicapée depuis deux ans.

On annonce que le *Yespador*, de Kongar, va sortir bientôt à la maison « Editions de Bretagne », 13, rue du Paradis, Paris-10^e.

Tir-na-N'og

Voici le premier numéro d'une nouvelle série de la première, en date de nos revues bretonnes d'après-guerre. Le nombre des pages a augmenté ainsi que la variété des articles. Nous avons apprécié particulièrement la petite étude de P. Giot sur l'anthropologie de la Bretagne occidentale.

Nous demandons à nos amis de soutenir *Tir-na-N'og* qui mène le bon combat pour l'unification complète de la langue. Ecrire à Ronan Huon, Roud-ar-Roc'h, Lanuon. Nous aimerions pourtant à voir un esprit plus hardi dans certains articles, bien qu'il y ait eu progrès depuis un certain temps.

Emled.

Le dernier numéro est sorti dans un plus grand format et sous une couverture en couleur au début d'août.

Emled devrait choisir entre être une revue ou un magazine. Dans le dernier numéro, on trouve des articles qui eussent été mieux venus dans une revue de fond : un public populaire feuillette plutôt qu'il ne lit un magazine. Il faut avouer qu'il est assez difficile pour un lecteur commun et normal de lire d'une traite des articles, intéressants certes, mais imprimés sur cinq étroites colonnes avec de très petits caractères. On aurait pu facilement supprimer près d'un bon tiers des textes, aérer la présentation ainsi et économiser pas mal d'argent. Il vaut mieux augmenter l'illustration que les textes, toujours pour la même raison que *Emled* doit s'adresser avant tout à un public populaire.

Par ailleurs, nous tenons à féliciter les directeurs de *Emled* de la régularité avec laquelle ils ont pu faire paraître leur publication.

Premiers Pas en breton, par A. LE DIUZET. Editions H. Riou-Reuzé, 13, rue de la Monnaie.

Professeur à l'École Curie, président de *Celta*, auteur de nombreux ouvrages pédagogiques, récent titulaire d'un diplôme de breton assez rare, décerné par l'Académie de Rennes, M. Alain Le Diuzet était particulièrement qualifié pour traiter dans cet ouvrage un sujet qu'il a déjà maintes fois abordé.

Premiers Pas en breton est le résultat d'une longue expérience pédagogique, jointe à une étude approfondie de la langue bretonne, qui ont permis à l'auteur d'adopter une méthode rationnelle d'une efficacité certaine et permettant ainsi d'obtenir des résultats rapides.

Celta, revue éditée par Alain LE DIUZET, 31, rue Paul-Bert, Sain-Brieuc.

Celta est la dernière en date des publications bretonnes, et promet d'être l'une des plus intéressantes, et de connaître une large diffusion. Très bien présentée,

imprimée spacieusement sur beau papier, elle est, de plus, illustrée de deux reproductions de tableaux de Xavier de Langlais. Une seule chose laisse à désirer : la place du breton y est quelque peu restreinte. Nous espérons qu'on pourra lui allouer plus d'espace à l'avenir.

XX

Etude sur le développement des villes bretonnes

LORIENT

par G. LE HUEDEZ

Poursuivant notre enquête sur le développement des grandes cités bretonnes (Nantes, *Au Avel*, n° 4-5; Saint-Nazaire, n° 16-11), nous allons étudier aujourd'hui la situation de Lorient, qui se présentait comme la quatrième ville de Bretagne, avant la présente guerre, par sa population.

La naissance et l'histoire de cette ville, sans ressembler point pour point à celle de Saint-Nazaire précédemment vue, présente cependant une foule d'analogie avec la ville de la Basse-Loire. Comme elle, c'est une cité artificielle ayant vécu jusqu'à nos jours d'une seule source de vie ou presque, née pour le grand commerce et qui ne se maintint ensuite que par la construction navale, et enfin, malheureusement comme elle, ce fut une importante base de sous-marins de la Kriegsmarine, qui a connu la complète dévastation par bombardements aériens du fait de la présence insolite de cette forteresse.

Les origines, le port de commerce et la Compagnie des Indes

L'histoire lorientaise est liée essentiellement à celle de la Compagnie des Indes. Pourtant on lui reconnaît une certaine existence antérieure. En 1615, en effet, des commerçants bretons avaient créé une association pour exploiter les Indes orientales. Cette Société avait son port à Blavet (l'actuel Port-Louis), dont le port ne suffisait pas au trafic et, en 1628, des hangars furent édifiés de l'autre côté du Scorff, sur une lande dépendant du manoir du Faouédic.

Notons, en passant, la petite question étymologique : on a prétendu, en s'appuyant sur un soi-disant manuscrit ancien du couvent des Capucins de Morlaix, que ce lieu se serait appelé « Loc'h-Roc'h-Yann » (lieu de la Roche-Jean), qui aurait donné Loc'h-Yann (Lorient)... La langue bretonne écrivant « An Oriant », qui ne prête guère à équivoque et les premières orthographes trouvées dans les registres paroissiaux de Ploëmer donnant « Loriental », soit le Lieu de l'Orient, il semble bien que le nom de la future cité maritime ne soit pas plus indigène que l'établissement lui-même.

La Société en question, remaniée en 1635, fut gérée en 1656 par le gouverneur de Port-Louis, le maréchal de La Meilleraye, mais les affaires devenant mauvaises, l'affaire s'écroula bientôt.

En 1664, Colbert et le roi de France voulurent reconstituer une « Compagnie des Indes orientales » en marchant sur les traces de l'infortunée Société bretonne. Un port d'attache s'imposant, la nouvelle Compagnie voulut le placer sur l'Atlantique, car elle possédait déjà Le Havre sur la Manche. La mission d'étude, quoique elle reconnaît une certaine valeur à l'ancienne base des bords du Scorff, donna la préférence à Paimbœuf qui permettait de répartir les marchandises à travers tout le royaume, la rivière de Loire étant navigable en ce temps-là.

Le choix de Port-Louis, qui fut cependant admis (Bayonne, pressenti, ayant décliné l'offre), semble avoir été fait sous l'influence personnelle du nouveau gouverneur de

(Voir la suite page 9)

KENLABOUR

Marteze o devo merzet lennerien *An Avel* ar striv a reomp evit rein dezho keleier a bep lec'h, keleier a-bouez ha diuntuek, keleier ha n'o deus ket an dro da lenn er c'helaouennoù gall. Karout a rafemp ober eus *An Avel* gwir gelaouenn Vreizhiz emskiantek — ur gelaouenn a zigorfe da Vreizhiz tachennoù manet serret outo betek-hen, hag a rofe tu dezho da zeskin traoù talvoudus dre ar brezhoneg, an didalvoud-se a-holl-viskoazh.

Fa lavarimp da lennerien *An Avel* hon eus kalz labour ne vint ket souezhet, moarvat. Pa lavarimp dezho e tispignomp kalz arc'hant ne vint ket souezhet kennebeut. Koustus eo lakaat degas kelaouennoù — alies kelaouennoù bihan peuzdianav — eus an estrenvro, ha poanbennus lakaat prim-ha-prim e brezhoneg pennadoù diwar un niver yezhoù dishenvel.

Neuze e karfemp kaout un tammig skoazell. Brav eo dija d'ul lenner paean resis e goumanant — pezh a ro dezhan ar gwir da bismigan kement ha ma kar — ha kavout koumananterien all deomp. Daoust hag en ne c'hellfe ket, avat, lakaat *An Avel* da vezan e dra-en un tammig muioc'h dre skrivan e-barzh? Karout a rafemp gwelout hol lennerien o kinnig deomp studian pep hini e gudenn, ha displegan da Vreizhiz all, a viz da viz, petra c'hoarvez diwar-benn ar gudenn-se. War dachenn ar c'heleier, da skouer, e karfemp kaout unan evit evezhian ouzh buhez pep bro — dre lenn ar c'helaouennoù moulet er vro-se — hag embann pep miz ur skrid-danevell. Pe, zoken, mar deo Briezhez re verglet o fluenn ha re gro-pet o bizied evit skrivan, neuze ra gasint deomp penna-doù troc'het diwar ar c'helaouennoù pe gelaouennoù estren: o zrein a raimp-ni. Arabat dezho, avat, chom gant o zreid neidagliou oc'h ober netra nemet uzan teod, pe sellout ouzh ar c'oumoul o tremen, pe gortoz koulm ar silvidigezh da blavan daveto diouzh an nenv : rak neuze ez aio buan o yezh da netra, o bro da get, hag int da ludu. Gortoz a reomp ar respontoù hag, evit ar wech-man, e fell deomp kaout fizians. En gortoz e kendalc'himp da ober hor gwel-lan.

KOMZOU JAMES CONNOLLY

Iwerzhon, ma ne anver ket dre an anv-se pobl Iwerzhon, n'eo netra evidon, hag an neb, o virvin gant ar garantez ouzh « Iwerzhon », a c'hall, daoust da se, tremen difrom dre hor staedoù, tremen difrom e-biou d'an droug ha d'an doan, d'ar vezh ha d'ar viloni degaset da bobl Iwerzhon — degaset gant Iwerzhoniz da baotred ha merc'hed Iwerzhon, hep dezhan anaout, krenvoc'h eget pep tra all, ar c'hoant lakaat un diwezh da gement-se, hennezh, d'am sonj, n'eo nemet un toueller hag ur gaouier e don e galon, ne vern pegement e kar ar c'hengejadur elfennoù strilhouriezhel a ra dioutan « Iwerzhon ».

Gant ur bobl mevelaet, ker mevelaet ma ne verz ket, zoken, ez eo mevel, n'eus tu ebet evit Iwerzhon da adsevel; gant ur bobl o tispac'han a-enep an droug ha mennet, diouzh rei, da lakaat he buhez en

arvar evit degas un diwezh d'ar sklavelezh, ha pa rankfe, da heul, roueed hag impalaerezhioù mont d'an traon — gant ur seurt pobl e c'heller ober pep tra; dirak ur seurt pobl e rank pep tra plegan ha stouin... Ur vroig evel Iwerzhon n'hall bezan meur nemet dre veurded-ene hec'h holl vibien.

Ar sklavelezh a zo tra an ene, kent bezan tra ar bed danvezel. N'hall ket ur vro bout chadennet ma n'eo ket bet, a-raok, mezhakaet, disteraet, breinet hec'h ene gant he gwasker. Goude m'en deus anavezet mezh ha breinadur, hepken, e paouez an ene a vroudan ar c'horf d'ar stourm; goude m'en deus an ene en em zaskoret, ec'h asant ar c'horf ober ar peoc'h gant enebour ar vuhez vroadel... E-pad kantvedoù ez eo bet anavezet en Iwerzhon ar stourm-se etre santelezh ar spered ha gounidoù ar c'horf. Ene Iwerzhon a c'houlenne an dispac'h, a lavare e oa gwelloc'h ar brezel eget an asant mezhus da yev an alouber; e oa, ez-gwir, digoustusoc'h stourm eget plegan.

Kalz tud all, miliadoù tud all a ranko mont d'an toull-bac'h, marteze d'ar marv, kent d'hor bro kaout he frankiz. Netra talvoudus n'hall bout gounezet hep gouzanv.

...hag o marv ne vezo traken nemet derou ur rummad taolioù nevez — ur rummad a viro he buhez da ene ar vroad.

« Sachet a voe eus e wele ha, war ur c'hravaz, bountet e-barzh ur c'harr-tan ha kaset da doull-bac'h Kilmainham. Douget e voe ar c'hravaz betek porzh an ti-bac'h. Lakaet e voe Connolly war ur gador. Kalonek-tre e oa, ha sioul. Lavarout a ris dezhan : « Daoust hag e pedot evit ar baotred a zo o vont d'ho fuzuilhan? » Hag e respontas : « Ur bedenn a lavar-in evit an holl dud kalonek a ra o dlead... Ha neuze e voe fuzuilhet... »

(Connolly of Ireland, patriot and socialist, by Dr. Noëlle Davies.)

BASUTOLAND

Nevez 'zo eo bet digoret e kêrbenn ar Basutoland ar gentan skol-veur katolik savet en Afrika evit ar vorianed : ar skol-veur Pius XII. Graet eo bet an digoradur dirak ar Brinsez Mofumahali, an eilrenez-rouantelezh M. Antsebo Seeiso, daouzek eskob ha brasan pennoù ar Renerezh. Ouzhpenn morianed katolik, e vezo degemeret ivez morianezed katolik, ha c'hoazh nannkatoliked (disivouderien pe baganed), gant ma vefent kinniget gant katoliked..

(diwar *Espero Katolika*, n. 181.)

Yezhoù an darempredoù etrekeltiek

Gant evezh em eus lennet ar pennad embannet gant an Ao. Jean Calmé war niv. 8-9 an Avel diwar-benn ar c'hudennoù a yezh en darempredoù etrekeltiek, ha karout a rafan lakaat aman un nebeut gerioù a-zivout an hevelep kudennoù, a zo bet dirouestlet un tammig re vuan, ha re zivar skanv, gant an Ao. Calmé.

1. — Da gentan, perak mennout dibab UR yezh da venveg an darempredoù etrekeltiek? Darempredoù a zo, a zo bet hag a vo etre Kelted e meur a yezh, hag, a-drugarez-Doue, alies-tre e yezhoù keltiek : Iwerzhoniz ha Skosiz a vez tuet d'ober kenez-trezo gant ar gouezeleg, ha, diouzh an tu all, Breizhiz ha Kembreiz gant ar c'hembraeg. Ne welan tamm perak e rankfe an holl dilezel o yezhoù-int evit kemer ur yezh nannkeltiek, ar saozneg da skouer. Respon-tet e vezo din eo mat evel-se evit an darempredoù dre lizher, pe dre hiniennoù, hogen na c'heller impli-jout nemet ur yezh er c'hendalc'hoù. A zo gwir. Ar c'hendalc'hoù, avat, ne badont nemet un nebeut de-vezhioù bep bloaz, tra ma vez an darempredoù dre hiniennoù hir, padus ha stank ; ouzhpenn-se ne vez bodet er c'hendalc'hoù, peurluisan, nemet un dornad renerien, gouiziekg a-walc'h an darn vrasan anezho evit gallout divizout ken aes e galleg, saozneg, pe ur yezh keltiek bennak (evit pezh a sell ouzh ar gouelioù graet e-pad ar c'hendalc'h, anat eo e ranker o ober e yezh ar vro, ma venner e teufe tud ar vro da gemer perzh enno : aze n'eus kudenn ebet) ; d'an trede, n'eo rél an unyezhegezh nemet da vare ar prezegennoù : pa vez ar gendalc'hidi o fistilhan dirak ur banne te, ez a pep hini ouzh e amezeg er yezh a zo boutin kenez-trezo. Pez ha ziskouez n'he deus ket kudenn AR yezh etrekeltiek kement a bouez ha ma vez roet dezhi alies.

2. — A-ziovut an esperanteg ez eo c'hoazh an Ao. Calmé re brim en e varnadennoù. Darempredoù a zo breman etre Kelted saozneger (Iwerzhoniz, Skosiz ha Kembreiz) dre an esperanteg, evel ma'z eus bet, da vare Nord-Okcidento, darempredoù dre an esperanteg etre ar vro-man hag ar broioù kelt tramor ; ha, pezh a zo bravoc'h, dres en niverenn eus an Avel a oa enni pennad Jean Calmé e oa keleier deut eus a Iwerzhon dre an esperanteg, keleier ha na oant ket deut betek ennomp dre ar saozneg. Goude nac'h talvoudegezh an esperanteg evel yezh etrekeltiek, ez a an Ao. Calmé betek lavarout n'he deus yezh Zamenhof talvoudegezh ebet : un hunvre n'eo ken ; ar pobloù a c'hoarzh goap warni. Mar deo c'hoarzhbet goap war an esperanteg gant pobloù 'zo, n'eo ket a-dra-sur gant Svediz, pe Tchec'hiz, pe Nederlandiz, pe Hungariz, pe Polskiz. Rein a ran da ziarvar — dre skiant-prenet — e c'hall un den deskin dre an esperanteg ur bern traoù dizeskadus a-hend-all, dreist-holl diwar-benn ar broioù skandinaviat, ballat, kreiz ha su-europat ; bez' e c'hall ivez, zoken en deizioù trubuilhet-man, klevout keleier skinet bep sizhun, ha meur a wech ar sizhun, gant skinlec'hioù belveliat, tchec'hac'h, slovakiat, polskat, amerikac'h, australian ha brazilat. Evit echuin gant an esperanteg, e roin da Vreizhiz ar c'huzul-man : deskit yezh Zamenhof. Ne c'houlenn ket kalz amzer : daou viz-vezhiad labour bemnoz hag e viot barrek da lenn forzh pe tra. Ha bezit asur n'ho po ket keuz d'ho poan : anaoudegezh a reot gant lennegezhioù pobloù bihan 'zo hag a zlefe bezan ur skouer evidomp.

3. — Reizh e ve an Ao. Calmé o lavarout na deo c'hoazh an « esperanteg keltiek » netra nemet un hunvre. Arabat dezhan ober goap, avat : kozh a-walc'h eo ar meneg, embannet m'eo bet da gentan gant Charlez A Vro-C'halla. A-hend-all, pa lavatan na deo nemet un hunvre, n'oa ket reizh-tre, me kennebeut. Ur Breizhad divroet da Vro-Aljeria, ha marv breman siwazh, en deus roet meur a vloavezh eus e vuhez da studian kudenn ar genvezh keltiek. Eus talvoude-

bez e labour, avat, n'hellan ket komz, pa n'em eus ket her gwelet ha pa'z eo dianket, war a hanval, e korn ul lenndi bennak.

4. — A-du on evit anzav ez eo ar saozneg en deus ar muian chans, e-pad pell amzer c'hoazh, da vezan yezh ar c'hendalc'hoù keltiek, pa'z eo gwir o deus an darn vuian eus ar Gelted un anaoudegezh don anezhan. Arabat kredin, avat, e c'hall ar saozneg bezan ken talvoudus-se da Vreizhiz a-vras evit ar c'hendalc'hoù. Daou vloavezhiad studi a vo a-walc'h, peurluisan, d'un den poellet-etre da c'hallout deskin saozneg evit lenn hep geriadur kelaouennoù ha levrioù nannmicherel ha skrivan lizheroù gant poan hag en ur ober fazioù. Da c'hallout intent prezegennoù graet diwar-benn an holl draoù a vezer kustum da studian e-pad kendalc'hoù, gant saoznegerion a-vihanik o komz huan ha, dreist-holl, da c'hallout ober prezegennoù komprenadus d'ar re all, e vo ret dezhan studian hiroc'h : ha sed a laka bihanoc'h c'hoazh niver ar Vrezhoned a c'hellfe ar saozneg bezan evito gwir yezh an darempredoù etrekeltiek.

Padal — hag e-giz-se ez echuin va fennad — evel an Ao. Calmé ez erbedin start da Vreizhiz deskin saozneg : drezan ec'h anavezint kalz eus an traoù keltiek, drezan e c'hellint deskin traoù diwar-benn pep bro ha pep pobl. (Notenn. — Ur fazi bras a ra an Ao. Calmé pa lavar ez eo ar saozneg ar yezh ar muian komzet war an douar ; ranket en defe lavarout : ar yezh *europat*. Ouzhpenn-se, enebin a c'heller c'hoazh pa skriv e kendalc'h ar saozneg d'en em ledan evel a-raok : implijet eo muioc'h-mui evel eil yezh gant an holl bobloù, ya, hogen aet eo war gil e meur a vro e-lec'h m'en doa klasket kemer plas ar yezh vroadel : e Su-Afrika dirak an Afrikaansch, en India, dirak en urdu, en Iwerzhon dirak ar gouezeleg, h.a.) Startoc'h c'hoazh, avat, ez erbedin da Vreizhiz gouestlan un tammig eus o amzer d'ar yezhou keltiek : drezo, ha drezo hepken, e tizhint anaout gwir anien o breudeur.

P. DENEZ.

Burutellerezh

KAD, niv. 1

Deut eo ermaez kentan niverenn *kad*, un nebeut mizioù zo, aozet e stumm ur gelaouenn a lorc'h, egiz ma tere ouzh ur gelaouenn m' eo endalc'het enni furnezh ar Gelted kozh, hag « an Avel » a seblant gwall druilhennec en he c'hichen.

Ar pezh en deus plijet deomp ar muian en niverenn-man eo ar pennad brezhonek eus *Iaktimagus* hag ar varzhoneg savet gant Kerverziou.

N' em eus ket da vurutellan aman diazezoù kredenn *Kad*. An dra-se ne sell ket ouzhin. Nemet bez' e tell din evelsto rein va ali diwarbenn ur stumm a vroadelouriezh ma ro *Kad* ur skouer anezhan deomp. War a hanval, klask a refe en em dremen d' un dreist broadelouriezh : rak, goude holl, ne bleuistr ar « gadourien » gadarn hentoù prederouriezh ar Gelted

kozh nemet dre m'int bet pleustret gant hon hendadoù ; ahendall daoust ha n' eo ket dlead ur broadelour chom an henvelan ar gwellañ e pep kenver ouzh e dadou kozh, ken evit an dilhad hag ar boazioù, ken evit ar menozioù hag ar c'hredennoù. Ar ouenn, pe mad ar ouenn, eo a rafe ar wirionez. Ha klevet em eus gwechall ur mignon din o tiogelin e oa ar C'Hrist ur C'Hell (hiziv c'hoazh e vez savet levrioù evit hen diskouez) dre ma kave dezhan — hag en brogarour — e rofe evel-se kalz muioc'h a lufr d' e ouenn. Un dra iskis eo avat gwelout tud o kredin e rankont kaout ar menozioù-man-menozioù diwarbenn istor ha prederouriezh dre vroadelouriezh. Ur vrizh-kredenn n'eo ken neuze ar garantezvro, ha n' on ket sur hé defe kalz dalc'herion wirion-rik : e gwirionez, en he fennan, n' eo ket ar gadouriezh ur brederouriezh keltiek — ahendall evit kaout ur brederouriezh e ranker kaout da gentan ur prederour da nebeutan — ; diwanan a ra dreistholl diouzh an deosofiezh etrevraodel lies-orin ma kaver skouerioù anezhi e meur a vro en Europa abaoe meur a gantved : kejout a reer enni gant a bep seurt hengredennoù hag henfaltaziennoù a zoare gant ar re zegemeret gant *William Blake* ha *Swedenborg* diwarbenn mojenn douarbras Atlas, da skouer, ha kudennoù all, e Bro-Saoz en XVIII vet kantved. N' eus hengoun didorr ebet o stagan hon drouized a hiziv, hag a zo ahendall — e-kenver steredouriezh da skouer — dleourion eus pobloù semitek evel ar C'Haldeiz brudet dija er bed roman kozh, ouzh an drouized a zaou vil vloaz zo. Bruzun eo pezh a ouzer diwarbenn ar re-se, ha diaes eo gouzout ha savet eo en o zouez prederourion a ijin gant re Bro-Hellas da skouer.

Un dra a douell an dud eo empennan ez eo bet ganet hon emsav broadel — evel emsav ar « gadourion » — gant istor Breizh hag ar Gelled kozh war-eeun. N' eus netra falsoc'h eget ar sonj-se. Evel m' eo c'hoarvezet e darn-vuian ar broioù bihan, torret eo bet e Breizh hengoun ar vuhez vroadel. Emsav broadel Breizh evel kalz emsaviou eus broadelezhioù bihan all, ne ra nemet deveran diouzh ur froudad menozioù a zo en em fennet dre ar bed a-bezh adal pennkentan an XIX kantved, ha dambhenvel ouzh ur froudad menozioù all en deus krouet emsav an dud didra. Diouzh istor Europa ha n' eo ket diouzh istor Breizh eo emsav Breizh ; hag hon istor kerkoulz hag hor yezh n'int nemet arouezioù. Torret eo evel-se hengoun bev pep bro n' eo ket mui ken-urzhiet en ur stad. —

Bet eo Breizh a-viskoazh ahendall kalz muioc'h europat eget breizhat ; ar pezh gwellañ ha talvoudakan hon eus, n' eo ket ni hon eus hen krouet, hag unan eus palioù pennan an emsav eo dres distrujan moger ar gallekaat e Breizh hag a vir ouzump da spurmantin Europa. Setu perak on diskredik a-walc'h war un emsav evel *Kad* a garfe bezan, egiz m' em eus lavarel, un dreistbroadelouriezh. N' eo ket dre m' eo diboell hogen dre m' eo dic'hallus, aet da get m' eo an holl destenioù a bouez o defe gallet rein deomp un alberzh pervezh a-walc'h eus kelennadurezh an douized kozh. M'hor bafe da skouer oberennoù klok e keltiek kozh pe en un hengezh all bennak eus ur prederour kelt bennak, marteze e vefe dishenvel an traoù. Hogen n' hon eus netra. Ha m' hor bije zoken, n' eo ket sur e vijen tuel dezhi muioc'h eget d'un all ; ne fell ket din tamm ebet dibezel va spered burutellan dre vroadelouriezh. Ne lavaran ket ne ran forzh eus hengredennoù va c'hendadoù ; hesi-

vel int avat ouzh arrebeuri kozh a virer hag a vourrer o sellout outo, hogen na reer ket mui ganto, peogwir n'int ket mui aes na talvoudus. Ken diot eo mennout dere'hel d' ar relijion gristen dre m' eo bet hin Vreizh epad 1500 lovaz ha mennout distrein da vojennoù ar Gelled kozh war zigarez maz int re hon hendadoù. Ma talc'h kristenion Vreizh d' o relijion eo dre ma kredont emañ ar wirionez ganti ha netra ken. Ken reizh eo avat sonj ar re a fellfe dezho ober eus Breizh ur vro varksiat, — pe da nebeutan o deus ar re-se ar gwir da gredin na zle ket ar vrezhadlezh bezan un ere, nag o c'harantezioù gwarian o menozioù. Broadelouriezh ha relijion pe brederouriezh n'emaint ket tamm ebet war an herelep pazenn : ur brodelour indezsinat eus ar re daeran da skouer a c'hell bout ur c'hristen eus ar re c'hredusan (v. *La revue des jeunes.*)

Me gred ne vez ket mat an dud a-wechoù petra eo anien ar vrogarouriezh hag ar vroadelouriezh. N' em eus nepred peurzegemeret ar menozioù displeget gant O.M. en e bennad a-zivout ar ouennelouriezh : ret eo dic'houzout petra eo bezan lu evit alian d' an dud « karout a youl kaer » merc'hed bleuet melen war neuz ma vezent karet gant ar Gelled kozh. Rak n' eo ket chom evel hon tadoù kozh eo a fell deomp, hogen klask gwellaat ha difenn ur gevredigezh a bad a holl viskoazh. Ra eveshaor mat avat eo karout ur vro — da l. eo klask he mad, ha mad kentan ur vro eo ar bezout — a zo anien ar garantezvro. N'eo ket evit dudi « poblad ouez an douristiked » eo e fell deomp mirout perzhioù hor pobl. Bez' e tleomp pleustrin war hon doareou broadel deomp-ni, gwir eo, hogen ne zleomp ober nemet dre m' eo diazezel warno buhez kevredigezh Vreizh ; n'on ket avat ur mirdiour ha ne rofen ket ur berad eus va gwad evit mirout ouzh an dansoù hag ar c'hoefoù da vont da get. Ma erbedomp ar brederouriezh-man-prederouriezh, n' eo ket kennebeut, dre m' eo broadel, hogen dre m' eo gwir, rak war un dro gant an dieubiezh eo ar wirionez kentan mad ar vroad evel eus an den.

Evel gwechall, 1500 vloaz zo, e tegemero Breizh ar gelenndurezh a vo bet trec'h en he rannved ; marteze e vo ar varksouriezh, n' ouzon ket. Ma tegemer Breizh a-bezh ar gadouriezh — se eo a ranke klask an harperion anezhi — ne rafe nemet mar deo deit da vezan boutin en Europa. Rak ne c'hell ket bezan a brederouriezh gwir vroadel, muioc'h eget a skiant vroadel. Ahendall ma tle ar gadouriezh chom tra un nebeut tud, n' he deus talvoudegezh ebet ; pe ne c'hell ket dibab ur bobl lakaat ar bobl-se urvan andre dezhan e rank mont da get. Labour an emsavetion n' he deus stêr ebet ma n' eo ket o tal ober unvaniezh endro d' ur menoz. Ne c'hell ket ur vro chom rannet pell hag an digempouez hag an distruhan diwarnan ne c'hellont ket padout enni hir amzer. Breizh en amzer da zont he devo kredenn ar re o devo stourmet ar muian hag an eledusan evit he dieubid d' ar gristenion, d' ar varksourion ha d' ar gadourion d' hen koutan.

TIR-NA-N-06, niv. 7

Deut eo armaez arverenn 7. Tir-na-n-06 ur pennad mat a amzer zo ; mat eo. Da gentan ez eus muioc'h a vrezhoneg eget d' ar vrezh breizhan. Talvoudus eo ar pennadoù gallek. Ne' eus en avat na vefe muioc'h a zehon er gelenndurezh.

Komz a rin un tammig eus pennad P. G. Ur pennad ampart eo ; n' eo ket skrivet evidomp-ni, avat, emsaverion, hogen kentoc'h evit tud an diavaez, tud ar skol-veur, lakaomp. Evelato n' on ket laouen holl gantan ; n' eo ket dre m' eo re lent, hogen kentoc'h dre m' eo damziwir. Ne gav ket din e c'heller kenverian rik Breizh ouzh Okkitalia ; Okkitalia a zo bet a viskoazh ur rannad vro, pe, ma karer, un dastumad broioù latin ha n' int bet bodet gwech ebet en hevelep stad ha m' eo marv da vat o spered broadel, kalz gwashoc'h eget e Breizh, rak n' eman ket mui bev buhez evel aman etouez un dibab a vrogarourion mennet krenv. Dizere a-grenn eo lakaat ar Waskonia e skoaz Bro-Suomi, da skouer, zoken e-kenver buhez ar spered. Ne c'hell bezan buhez eus ar spered abouez ebet en ur vro kollet ganti hec'h emskiant pobl. E gwirionez n' eus nemet un tu da vroioù Okkitalia (maz eus anezho, rak e pelec'h eman o harzou ? (1)) d'en em savetein : heulian skouer Katalounia ha Galikia ar Spagn. Ret eo dezho ober eus stad Vro C'Hall kevredad broadoù nevez-latin Galia gozh, evel m' oa deut abenn Katalouniz da gemm meizadur ar stad spagnat e 1931. Hogen, war a seblant, ne c'hoarvezo biken hevelep tra e Broc'hall, ha kredin a c'heller eman degouezhet hiziv broioù Okkitalia war bazenn diwezhan an emhenvelaat. O yezhoù a yelo da get hepdale (kv. levr Ripert « Le Felibrige » ar pajennoù diwezhan) ; marteze e kendalc'ho un nebeut istro-gelled epad ur pennadig amzer da skrivan en ur yezh varv evel ma rae barzhed latin ar XVI kantved. Hogen ne bado ket pell o stultenn, rak ne c'heller ket sevel ul lennegezh vev evit ur bobl en ur yezh varv ha n' eus mui chans ebet a advuhez eviti. Ne gredan ket ez eus da druezin ouzh pobloù Okkitalia hag ouzh Bro-Brovans peurgetket : ar pobloù-se n' o deus klasket biskoazh en em savetein a-zevri, hag o fazi bras eo bet kredin e oa a-walc'h lakaat moulan levrioù ha kelaouennoù evit diogelin peurbadelezh ur vroad ; gwazh a se evito !

Merkomp ahendall — maz eus ur gudenn eus Okkitalia — ez eo ur gudenn diabarzh eus Bro-c'hall evel m' eo Katalounia ur gudenn diabarzh eus Bro-Spagn, hag eman diskoulm ar gudenn-se er gevredadelouriezh. Diouzh kengudenn Gellia eo Breizh. Ret eo chom hep freuzan kerentiezhoù natur ar broadoù — Da hetin ez eus e teufe menoz ar vroadelouriezh hag ar gevredadelouriezh a ziwan diouti d' en em skignat muioc'h-mui dre ar bed : rak n' eo nemet en deiz ma vo bet lakaet ar c'helennadurezhioù-se da ziazez stadoù bras ar C'hornog e vo gelllet kaout ar peoc'h en hor rannved. Disonjal a reomp re aes ni Brezhoned n' eo ket digenvez ha diskouer hor c'hudenn : bez' e c'hellomp kredin e vo Breizh tost da gaout he goulenn d' ar mare m' o devo bet o re Kembre hag Alba. Eizh broad vihan Europa ar c'hornog a gendrec'ho pe a genyelo da get. Hogen ma ouzont kenlabourat hag en em glevout e vo kalz aezetoc'h dezho gounit o emgann. Dezho d'hen kounan. Un dra all am feuk e pennad P. G. eo an implij a ra eus gerioù evel « humanisme » na ouzer ket resis peira a dalvezont, nemet marteze un deskadurezh emgar hag hep darempred ebet gant ar werin ; da betra e talv deomp sevel hiziv ur sevenadur (dispar, gouez deomp) ma chom hor pobl dic'houzvez anezhan a-grenn ha ma kendalc'h da c'hallekaat gwashoc'h-gwashan beudez ha maz a war ledanaat an islonk hon disrann diouzh hor pobl ? N'hor bo neuze nemet ur « culture de cénacle » : un nebeut tud serret en

o c'hambrou o sevel lennegezh, setu pezh a vo hor sevenadur. Evit pobl Vreizh avat eo e labouromp da gentan, ha n' eo ket « dilettanti » ez omp.

Ne gredan ket e talvezo kalz morse skolveur Roazhon en hol labour, ha meur a abeg a zo d' an dra-se, Gallaoued eo darn vuian ar gelennerion, ha ma vefent Bretoned e vefent gallekaet, ha ma ne vefent ket gallekaet ne c'hellfent ober netra rak sujet strizh eo ar Skolveur da c'houarnamant Paris ha ne c'hell divizout netra hep asant ar ministr. Ret e vefe diempran kenurziadur ar skolveur evit ma teufe da vezan talvoudus deomp. Ne c'hello ket zoken kemer perzh e buhez speredel Breizh evel ma kemer perzh Skolveur Kembre (2) e buhez speredel Kembre oc'h embann bep bloaz levrioù e kembraeg war an holl zanvezioù pleustret ganti (adal doueoniezh hag henyezhoù betek yezhoniezh) Gouzout a ran he deus graet Skolveur Roazhon kalz promesaoù ; hogen iskis e vefe e vije saveteet ar brezhoneg gant tud na reont forzh anezhan. Diouzh an oberoù ha n' eo ket diouzh ar c'homzoù eo e varner an den ahendall.

Fentus a-walc'h e kavan n' en defe ket kavet c'hoazh P. G. ar ger a zere ouzh an emsav. Gouzout a ran eo eus ar fetis ha n' eo ket eus ar gerioù e ranker ober forzh, ha kompren a ran e vefed nec'het evit implijout gerioù arvarus hag a gas war-eeun d' an toull-bac'h. Spi hon eus evelato hor bo kavet pe ijinet abenn dek vloaz ar ger a arouezio hor goulennoù. Evit ar poent kendalc'homp da implijout gerioù na dalvezont netra resis, evel ma ro Voltaire an ali deomp er boelladenn a ginnigimp un deiz d' hol lennerion hag evel m' eo youl ar C'Hallaoued.

HERVE KERVEVAN.

(1) N'eus ket ur c'hemm krenn etre rannyezh ofl ha rannyezh oc. Ahedall daoust hag holl vroioù okkitalia *gwitibunan* o deus bet un istor broadel egiz hini Breizh ?

(2) Notenn. Savet eo bet Skolveur Kembre e 1823 a-ratozh-kaer evit Kembre.

STAD-C'HALL

E miz Ebrel 1946 eo bet harzet rener strollad broadel Euzkadi ar stad c'hall, war zigarez bezan skignet keleier « délictueux » Emichans ez eus bet klasket mirout ouzh ar strollad-se da gemer perzh en dilenna degoù. Ur fazi bras a zo bet graet gant ar gargidi c'hall d' hor sonj.

En hevelep doare eo bet torret reolenn ar werin-renouriezh e Bro-Aljeria. War hon eus klevet eo bet lakaet berzh war ur strollad broadel nevez savet er vro-se.

Da verzhhan, e ti « an Avel », drapoioù breizhat e paper (24x16). Priz : 20 real ar pezh.

Penaos embreger hor stourm en amzer da zont

I

Gwelet hon eus ebarzh niverenn diwezhan « an Avel » penaos e oa ret adkregin gant an ober a-zevri hag an abretan ar gwellan. Spisaet eo bet ivez peseurt doare stourm a oa an hini gwellan evit an ampoent : an hini embreget war dachenn ar sevenadurezh. Emaon o vont da zisplegan breman petra a sonjan diwarbenn ar stourm politikel.

Ret eo deomp anzav e vefemp tuet da gentan da zilenn ar stourm politikel : en diwezh ne c'hell ket ur sevenadur bevan hep ar stad, ha gwir naturel ar vroad eo forzh penaos, an dieubiezh. Ar reolen-se a zle chom hon hini. Ret e vo deomp kaout a-benn ur pennad amzer ur strollad broadel bennak a c'houez d' an holl, egiz hini Kembre pe hini Euskariz Vro C'Hall hag o deus kinniget ur roll e-kerzh an dilennadegoù diwezhan. Me' gred e c'hell ur strollad, dezhan spered broadel ar strolladoù politikel kozh, ober berzh en amzer da zont, ma oar chom hep bezan treuztaer en e vruderezh hag en e embannadenoù. Ha Bro C'Hall ne c'hell ket lakaat berzh war ur strollad a c'houlenn evit Breizh statud an Unvaniezh C'Hall, statud anzavet ganti, ha lezennel, evel ma c'houlenn Strollad Kembre ar statud dominion evit Bro-Gembre.

II

Gouzout a ran e kred da lod ne vo gallus biken lezennelaat da vat ur strollad broadel a c'houez d' an holl. Hogen respont a rin dezho eo ret holl e ve lezennelaet deiz pe zeiz, ha disklerian a rin perak pelloc'h em pennad. Aziaraok klaskomp meizan poelloù ha digarezioù ar re a erbed deomp distrein da sturiannoù politikel kozh eus penn-kentan ar c'hantved-man pa oa ar rannvroelouriezh en he barr uhelan er vro-man.

A-dra-sur ne gontroliin ket ar a asur e vefe mat kaout — da nebeutan, ma n'hellomp kaout netra gwelloc'h — ur strollad rannvroelourion e Breizh. Sur a-walc'h e vefe aes a-walc'h seurt strollad : ne spontfe ket an dud, ne hegase ket ar gouarnamant gall kennebeut. Erfin diarvar eo e rafe berzh kalz didennoc'h eget ur Strollad broadel. Hag hon tud vat a sonj : nag a dud a vefe tu da donellan gantan ? Mat tre eo kement-se. Hogen, da gentan, e ranker gouzout ez eus bet araok ar brezel bed kentan tud o deus sonjet e oa henezh an doare stourm efedusan. C'hwitet o deus. Ne zere ket breman klask abegoù o droukverzh. Anavezet hon eus ar Fouereouriezh epad ar brezel. Diaes eo deomp he barn peogwir n' en deus ket padet pell a-walc'h an arnodad-se evit teurel frouezh anat. Koulskoude n' eo ket tenn dizolein e sioù : Marteze e c'hell ur rener padout pell da gomz a-enep d' e sonj — diskouez doujan Bro C'Hall pa ne ra van outi — pe da nebeutan chom hep diskulian e venoz en e zonan. Hogen ne c'hell ket ar stourmerion — komz a ran eus ar re en em ouestlo a-grenn d' un emsav, ha n'eo ket eus ar re

a roio skor dezhan dre zegouezh hag a chomo ermaez anezhan — ne c'hell ket ar re-se eta kendere'hel da stourm en anv menozioù na zegemerent ket penn-da-benn. Ha gouzout a reer ez eus ur broadelour dre guzh pe a c'houez d' an holl eus kement stourmer breizhat gwirion zo. Dre ar ger stourmer e vezan un den a zo prest da vont d' an toullbac'h pe da washoc'h evit e uhelennad. Anat eo avat n' eo ket ur rannvroelour gwirion evit degemer seurt anv. Neuze e vo tonket ur strollad rannvroelourion da chom hep kaout harperion mement start. Ha diaes e vefe dezhan kempouezan ar gwander hag an diouer-se.

Un dra a zo ahendall hag a laka diboell ha diezhomm ur strollad rannvroelourion e Breizh : da gentan sevel ur strollad seurt se a-ratozh evit Breizh a vefe anzav eo digenvez kudenn Vreizh e Bro C'Hall hag en em ziskouez broadelour eta. D' an eil evit goulenn pezh a c'houlennont n' eus ket ezhomm sevel ur strollad ispisial : an adaozadurioù a c'hoantaont a c'hell aes tre bezan kenket evel adprogram ebarzh roll goulennoù ar strolladoù gall e Breizh. Evel-se o doa graet ahendall ar rannvroelourion betek hiziv : sonj hoc'h eus eus an « talbenn breizhat », h.a. Merkit mat, m' ho ped, ne lavaran ket ez eo peurzidavez seurt doare stourm. Kredin a ran ne spir ket ouzh holl doberioù Breizh : setu holl.

III

Ahendall ez eus c'hoazh un doare stourm all evit ar rannvroelourion pe ar gevredadelourion : framman o strollad e diabarzh ur gengevredigezh. Tu a vefe evel-se da sevel un doare talbenn evit broadelezhioù bihan ar stad c'hall. Mat e vefe ar menoz-se ma c'hellfe bezan kaset da wir, hag hervez divizoù zo ivez : gwelloc'h e vefe d' hor sonj ober un talbenn strizh na endalc'hfe nemet ar broadelezhioù estren gwirion eus ar stad c'hall : Breizhiz, Elzassiz, Euskariz ha Flandreziz. Etre an tri rumad kentan e vefe aes ober an unvaniezh, rak bez' o deus, — pe bet o deus — o zri strolladoù broadel. Marteze e vefe mat degemer Korsikiz. Evit Okkitaniz eo dishenvel ar gudenn rak o broioù n' o deus bet morse emsavioù broadel gwirion. Rannvroelourion int bet a viskoazh, hag e chomint da viken, kredin a c'heller. Eveljust, tu a zo d' en em glevout diwarbenn ur roll goulennoù disteran. Hogen ne c'hell ket un talbenn bezan gwall grev paz eus re a gemm etre pep hini eus an dalc'herion anezhan. Ne vern penaos e vefe pep strollad mirout e zishualded e diabarzh an talbenn-se.

Talvoudus e vo, hep mar ebet, seurt Unvaniezh etrebroadel eus bihanaiverioù Bro C'Hall, ha mat e vo he sevel. Gouzout a rankomp avat n' eo ket se dieuzhimp hepken hag a vo hor sonj diaes a-walc'h da sevenn, kredapl eo, peogwir n' eus ket deut a-benn da ober netra sirius war an dachenn-se etre an daou vrezel pa oa emsav Elzassiz en e grevian, pe da nebeutan ne voe graet netra e-kenver dilennadegoù da skouer. Dalc'homp sonj ivez penaos e c'hwitas ez vantrus e an tan, e penn-kentan ar brezel-man evitan da vezan graet ur bruderezh kourlus e pep ran eus ar stad c'hall (ha c'hwitan a reas peurgetket dre ma klaske bezan un dreiststrollad kentoc'h eget un talbenn) — Ur laz e vefe eta gortoz ma vefe urzhiet un talbenn evit sevel pep a strollad d' ar broioù o deus ezhomm anezhan. Kerkañz e vefe lakaat an doenn araok ma vefe ungerioù.

IV

Forzh penaos, ne vern pe emglev a vefe da skoulman gant strolladoù o stourm e diabarzh ar stad c'hall, e chom ar gudenn-se digoulz evit ar mare. Rak da gentan e vo ranket sevel ur strollad broadel hag a roio tu d' ar vroadelourion da stourm evit o uhelvennad hep touellan den. Ne ouzon ket piv en deus sanket e penn tud zo e oa ar gaou hag ar gwidre kentan perzh ar politiker. Me gred er c'hontrol eo al lealded e berzh pouezusan. Ret eo distrujan stad spered broadelourion yaouank zo a gred n' eus tu ebet da gaout peoc'h digant ar gouarnamant gall ha ne vo ket tu deomp da stourm evit Breizh egiz ma karomp. Ahendall e vint degaset da ober gant strolladoù kuzh, na c'hellfent bezan nemet strolladoù brezelin, ha kement-se a vefe drastus evit an emsav dre aras. Kompren a reer ahendall stad spered ar stourmerion-se pa ouzer e kemmeskont broadelouriezh ha gallgasaouriezh. O fazi eo kasaat ur benveg digiriek a-grean ha n' eus nemet da adaozan. N' en deus ket ar broadelour da garout stad Vro C'Hall : n' eo nemet ur benveg, na Bro C'Hall kennebeut, rak n' eo ket e vro. Er marc'had a reomp gant ar stad c'hall ne reomp nemet goulenn dieubiezh ha prometin a reomp en eskemm hol lealded. Derc'hel a raimp d' hor ger keit ha Bro C'Hall d' hec'h hini. Ne fell deomp nemet kaout ar gwir da labourat evit Breizh dirak an holl : n' hon eus ket ezhomm er vro-man eus strolladoù kuzh taer pe get. Bez' e fell deomp anavezout dremm ha mouezh ar re a gomz ouzhimp.

V

Menegin a ra tud zo ahendall e vefe talvoudus kaout meur a strollad broadel breizhat oc'h heulian kelennadurezhioù an emsaviou politikel hollvedel. Unanet e vefe ar strolladoù-se endro d' ar menoz broadel, hogen mirout a rafent a hengounioù o speredegzhioù hag o faliou dekho o unan. Tu a vefe d' an holl Vretoned da stourm evit Breizh en ur zerc'hel d' o frederouriezh ha d' o bedveizadur. Ret eo anzav o devez kertri Bretoned zo da zont ebarzh ur strollad ma vefe tuet darn vuian an izili anezhan da venozioù diwarbenn kevredigezh da skouer dishenvel diouzh o re. Ar pezh gwella hag aesa a vefe embreger e Breizh, evel e Katalounia strolladoù komunist, socialist h.a. broadel. Hogen, siwazh, n' ouzon ket ha prest omp da gaout ur c'h- Connoy e Breizh. (Merkomp e-kenver-se e vefe gwelloc'h d'hor Sosialisted kemer skouer diouzh Labouridi Vro-Saoz eget diouzh sosialisted Vro C'Hall).

Rak ma c'hell fougasin hor sosialisted da vezan torret meur a idol, ret eo anzav e azeulont unan atav : Bro C'Hall an hini eo. Keit ha n'o devo ket dilezet ar vrizh-kredenn-se, diaes e vo embreger un dra bennak war an dachenn-se. Tud kalz re lent, kalz, re spontidik eo Kleiziz Vreizh : keit ha ma aonint re rak mistri o strollad e Paris ne vo ket gelllet sevel netra.

VI

Eus an amzer da zont em eus komzet a-ziagent ahendall. Evit breman e c'hell mat ire ar vroadelourion en em strollan endro d'ur gevredigezh nann-politikel a raio a-zevri wardro ar sevenadurezh. Rak meur a abeg a zo da chom hep embreger diouzhtu un

emsav politikel rik : ar mare, an diouer a arc'hant, hag an diouer a renerion kozh a-walc'h ha dezho skiant-prenan.

Ne dalvezo adkregin gant an emsav politikel nemet en deiz ma c'hellimp stourm a-zevri en dilennadegoù. Adrasur e vo kalz abretoc'h eget na gred da galz. Hogen, da c'hortoz, n'eus ket amzer da goll da labourat evit addihunin ar vrogarantez hag an emskiant vroadel e-touez ar Vretoned dre zeskin dezho o yezh hag o istor. D'al labour eta, paotred.

Miz Gwengolo 1946.

An Tremener.

Ar Vroadelezh ne zle bet bezan ur stad-spered romantel mat evit llenneien hepken. Bez' e tle bezan santet kentoc'h evel un dlead en askre ar yaouanhiz o sevel : an dlead da dennan ar madoù profet deomp gant Doue a-dre daouarn ar re a zo breman ouzh o foranan.

hervez Roy LEWIS.

STADELOURIEZH

I

N'em eus ket c'hoant er pennad-man muic'h eget er re all studiadennin pizh diwarbenn kudennoù a c'houlennfe levrioù evit bezan meret ervat, nemet rein va ali berr ha fraezh diwarbenn kudennoù o deus dedennet evezh an emsaverion abaoe ugent vloaz : anien ar vroad, ster ar vroadelouriezh, darempredoù ar stad hag ar vro, talvoudegezh ar yezh. An nebeut testennoù-se a gavor meret aman hag ahont ebarzh levrioù R. H. pe V. M., da skouer — pa lavaran meret ahendall, n'on ket gwall reizh, rak klisian an testennoù-se ha n'eo ket o studian a-zevri eo o deus graet ar skrivagerion-se peurliesan.

Kudenn ar stad a zo eta unan eus ar re o deus teoget ar muian spered an emsaverion. R. H. en deus gouestlet ur pennad da zarempredou ar vroadelezh hag ar stad, hep diogelin netra resis diwar o fenn, prederiet dreistholl, war a seblant, gant m'eo bet dizoloet nevez zo hepken talvoudegezh ar vroadelezh e buhez ar stad. Evit M. M., e ouzer ez eus anezhan un enep-stadelour hag en deus erbedet dreistholl hag a-viskoazh, al labour prevez, giz ar Saozon, an emgenreizh, an « emgendibab » h. a. O daou ahendall a hanval bezan bet feuket gant re-c'halloud ar stad, ha disfiziot a-walc'h outan : ret eo lavarout eo en abeg d'ur stad eman ken fall an traou gant Breizh hiziv.

Didalvez eo bututellan menoz an daou skrivagner-se aman. Graet e vo en ur pennad all marteze. Displegan un nebeut abegoù da chom hep bezan a-enep d'ar stad, hep bezan stadazeulour, ne vinnan ken oberer pennad-man.

II

Roparz Hemon en deus termenet ar stad gant ar ger « galloud » ; difazi eo an termenadur, ma sonjer en he ferzh diavaez anatan, hogen ne ziskuilh ket ar

gwir anien anezhi : hounnezh a vefe talvezet kalz gwelloc'h gant ar ger « ken-urzhierzh » — Pal ar c'henurzhierzh eo diazezan kensenterezh hag urzhaz e diabarzh ur gevredigezh e sell kenvad an holl izili anezhi.

Hogen anat eo neuze n'eman ket kudenn ar stad dres en e anien, hogen kentoc'h e ment he galloud. Rak ne nac'her ket en defe an den ezhomm eus ar stad. Ma kemeromp avat skouer Bro C'Hres kozh ez omp souezhet gant rannet ma oa ar vro ez diret etre stadoù bihan o dije gelllet aes en em grevredin evit kenvad an holl geodedourion anezho elec'h brezelin an eil ouzh eben. Koulskoude e vefe diboell re souezhin : ur gevredigezh evel ar stad a zo ur boud bev, dezhi hengounioù m'eo diouto hec'h emdroadur — ha ne c'heller ket terrin aes he c'hresk natur. N'eus ket bet epad pell tre a grouidigezhioù polititikel aratozh kaer. Den ne sonje en adaozan ar gevredigezh hag ar stad en Henamzer, hag ar gristenion ne raent ket zoken. Betek nevez a-walc'h zo n'o deus bet ar stadoù da lezenn nemet o mad hag o berzh-int. M'en deus kresket tamm ha tamm ment ar stadoù n'eo ket dre ma sonje ar renerion anezho e vije se mad an denelezh hag an dud. N'o deus graet nemet sentin ouzh lezenn ar « stourm evit bevan ».

Kreskin a zleent, pe vervel. Epad hir amzer n'he deus bevet ar stad nemet eviti hec'h unan, hep ober forzh eus he finvezh, kollet ganti zoken skiant hec'h anien hag he zalvoudegezh : harpan an dud ar muian ar gwellan dre he c'hen-urzh da vezan tud. N'eo ket hep abeg e krede Platon e oa kelenn kentan kefridi ar stad. Hogen war a hanval, epad peurvuiant an istor eo an termenadur gant R. H. eus ar stad a oa gwir : ren an dud evit o ren, o ren da neb lec'h avat, eo a rae hepken ar stad.

III

Ar stad-se eo a c'hellomp envel ar stad rik, an hini na ra nemet wardro dere'hel an urzh, hag a lez ar muian a frankiz d'an dud prevez d'en em genurzhian en he diabarzh. N'eo nemet en deiz m'he deus mennet ar stad « kelenn », m'eo deut da vezan mac'hom, evel m'eo hiziv. Dont a reas neuze da vezan ur benveg etre daouarn tud a felle dezho adaozan ar gevredigezh hervez o zregorfoniezh. Bet hon eus evel-se ar stadoù katolik ha protestant er XVI vet hag er XVII kantved : stad dispac'h gall 1789 ; erfin stad komunist Rusia 1917, stad ar vroadelourion iwerzhonat e 1921, h. a. hiziv an deiz hon eus stad an « Unan-ha-di-rannus » e Bro C'hall. Perzh pennan ar stadoù-se eo bezan diazezet war bep a vuhezouriezh ha pep a dregorfoniezh dishenvel, war ur meizadur dezho o unan eus an den hag eus ar bed.

IV

N'eus netra naturoc'h eget se ahendall : ne c'hell ket ar stad bezan nep-tu, ha n'heller ket ober anezhi ur gompagnunezh asuransoù hepken, gouest da baean kargidi ha da zifen an dud ouzh al laeron hag ar vuntreion. Evit mad an dud eo graet ar stad : perak berzel outi da rein dezho ar mad grons na c'hell ket bezan anavezet hep dere'hel kont eus tregorfoniezh ? N'eus ket ur stad a vefe diazezet startoc'h hiziv war ar reolenn-se eget ar stad komunist e Bro-Rusia, elec'h e c'hourc'hemenner d'ar Skrivagnerion « kelenn » ar bobl hervez prederouriezh reizhkredenek Lenin. Ur stad, emskiantet ganti he tal poueza-

san — hervez Platon — ne c'hell ket chom hep dont da vezan hollvac'hom (ma kav eneberion mennet start, rak n'eus nemet ar re-se a c'heller mac'han : ne wasker ket an dud na reont forzh a-benn ur pennad amzer, evel m'eo darn vuian an dud) An diskoulm a vefe neuze, da skouer, tremen da hollad an dud, n'eo ket ar wirionez kavet, met ar c'hask eun. Kement-se a dalvezfe evit renerion ur stad, diwar dispac'h avat arvarin diwarbenn o gwirionez-i, ar pezh na c'hellont ket ober. Stourmerion kendrec' hec' mat avat, prest da en em gannan er brezel evit o uhelyennad ne c'hellont ket asantin me vefe lamet o zrec'h diganto ne vern pe dre aoz.

V

Dre ma kred re en he gwirionez eta eo e vez degaset ur stad da waskan an dud. Anat eo ahendall. Rak-se eo ivez e klask distrujan an holl zanvezioù stad, kement kenurzhierzh a zo ermaez anezhan, — evel an Ilizou, ar strolladoù a bep doare, an arc'hantioù a zalc'h darn eus ar galloud a zlefe bezan dezhi — pe ma n'hell ket o distrujan, e ra he gwellan evit o sujan strizh dezhi ; ma asant ar c'hevredigezhioù-se da vezan kaset da get, ne vo ket re a reuz. Ahendall e vo brezel diabarzh, gant kement krizder a zeu da heul. Ar gudenn diaes-man eo hon eus da zirouestlan aman : daoust hag e c'hell ur wirionez bezan tra an hinienn hepken. War a seblant, ne c'hell ket aliés.

Gwirionez ar c'homunist n'he deus ster nemet ma vez lakaet da dalvezout war ar bed a-berzh. Hag hor gwirionez-ni emsaverion n'he deus ster nemet ma c'hellomp he lakaat da dalvezout war bobl Vreizh a-bezh. Se avat ne c'hellomp ket tizhout hep ar stad. Kaout krog war bobl Vreizh en he fezh a rankomp, pe neuze n'hor bo da ober nemet dilezel hon ober.

VI

Lavarout e c'heller tizhout ar pal-se hep ar stad a zo sorc'henn hepken. Tud zo a gred e c'heller adskignan ar brezhoneg e Breizh hep ar stad. Gwelloc'h eo deomp chom hep barn o spered. Un hunvre n'eo ken. Ar pezh a ra prevezidi zoken ne reont nemet dre sevel ur stad e-kreiz ar stad all : rak kenurzhierzh eo ar stad ha ne saver netra hep kenurzhierzh. Arabat e vefe kredin e c'helle padout an div stad-se pell amzer kichen-ha-kichen. Deiz pe seiz e ranko unan plegan d'eben. Gouezomp mat forzh penaos e fell deomp adaozan ur gevredigezh, hag ez eo rei deomp implijout ar stad e stumm pe stumm evit se. Ma fell deomp chom prevez ha kroazian war levezonan hor pobl hag e lezel da vont da get evel broad, ne vo ket dav deomp eveljust ober gant ar stad. Hogen daoust hag en devo hon ober un dalvoudegezh bennak neuze ?

VII

N'eus ket da gredin ha n'eus ket da hetin kennebeuf e teufe andro amzer ar stad rik na rafe forzh nag eus sevenadurezh nag eus prederouriezh : rak gwelloc'h eo e'hoazh o re-brizout eget o dispizout : ur stad vare'hadourion hepken ahendall e ranko kaout he zregorfoniezh. Gwan e vefe ar stad-se avat, ha ne vefe ket gouest da herzel prevezidi da waskan prevezidi all : evel ar kapitalourion an dud didra (1). Ahendall diwirthonvel eo e c'helle seurt stad nep-tu ha frankizour bezan savet andro. Nevez zo e'hoazh

hon eus gwelet e penn-kentan ar c'hantved-man stad Vro C'Hall difenn dre gefridi ar pezh a anve al « Likouriezh » hag a zo ur feiz nac'hus ma karer, hogen a zo ur feiz evelato. Evit ma c'hellfe ren ar gendamanliz er stad e vefe ret ma vefe hollarvarourion eus an dud ha na gredfent mui en uheltalvoud ebet, nag er reizhded er gevredigezh zoken, da skouer, nag er reizhded etre ar broadoù. An direizhderioù-se n'eus nemet ar stad a c'hell o c'hompezan aval.

VIII

Gouzout a ran — hel lavaret em eus endeo — e c'hell ar stadouriezh taeran bezan reuzius evit ur vro p'en em gav enni daou rummad dispac'herion krenn enebet a fell dezho implijout ar stad evit sevenin o mennad. Neuze eo ret d'an daou strollad bezan fur awalc'h evit degemer reolenn ar werinrenouriezh ha mont diouzh ar brezel. Gwelloc'h e vo dezho klask en em glevout war poent-pe-boent boutin etrezo, maz eus. Ret eo avat e ve youl vat a bep tu, evit sevel un emglev bennak; dilezel a rankint eta, diouzh ret, goulenn pe c'houlenn. Gwir eo n'eo ket an diskoulm-se an hini gwellan, rak n'eo nemet un diskoulm da c'hortoz. Hogen marteze eo talvoudusoc'h hag haeloc'h chom hep re c'hoantaat an efinin : mont dre heg evit sevenin ur sonj a gas an den da goll e skiant ha da wistan e nerzh en un emgann peurnac'hus ha difrouezh. Goude holl, gwelloc'h eo kredin e reizhded hor stourm hag en lealded hon eneberion a hiziv.

miz Here 1946.
An Tremener.

(1) Gwashoc'h mistri eget ar stad eo ar brevezidi alies. N'eus nemet gwelout penaos e veze graet ouzh ar vicherourion 100 vloaz zo. Ret eo bet d'ar stad lakaat ar gapitalourion da zoujan un tammig ar re a labour evito. Hogen anez ar stad o dije ar brevezidi kendalc'het da waskan, pe kentoc'h dre ar stad hag ar politikerezh eo deul abenn an dud didra da gaoul o gwir.

An Iliz Katolik Oukraynat

Nevez 'zo a deus tud Voskva roet da c'houzout he doa an iliz katolik oukraynat en em zistaget diouzh ar Sez Santel ha goulennet bezan degemeret e-barzh iliz orthodox Rusia.

Ar c'helou-se, hag a roe da gredin o doa tri milion hanter Katoliked a lid gresian, kouezhet a-nevez dindan galloud ar Rusianed (*Notenn* : komz a reer aze eus Oukrayniz Galisia ha Podkarpatska Rus, kammanvet a-wechoù Ruthenia) en em zistaget a-youl-kaer diouzh ar Sez Santel, pa oant feal dezhan abaoe 350 bloaz, a zo bet embannet dievezh gant Reuter ha moulet hep nep diskleriadur gant an Times.

Meneg ebet ne oa graet eus an traoù-man, hag a o koulskoude anavezet-mat :

1. — An holl eskibien gatolik a lid gresian, nemet unan e bro-Bolska, a zo bet harzet hag harluot ; an darn vrasañ anezho a zo marv breman.

2. — Da ziwezh ar bloaz tremenet eo bet furchet tiez an eskibien gant tud eus ar Polis Kuzh Russian ha kemeret an holl baperioù.

3. — E-touez ar veleien harzet eo bet kavet un dornadig prest de zianzav o feiz ha da ober kement a ve goulennet diganto ober evit lakaat iliz katolik Oukrayna dindan galloud Orthodoxsiz.

4. — Tri eus ar re-se, an deaned Gabriel Kastelnik hag Antin Pelvetsky, hag an Dr. Michael Melnyk, bet vikel-vras eskopti Peremysl, o deus savet ur « C'huzul evit trein ar Gatoliked C'hresian d'an Orthodoxelezh ». Ar c'huzul-se an hini eo a gomzfe en anv Katoliked Oukrayna, gouez da Rusiz.

5. — Beleien gatolik gresian kêr Lviw o deus kaset raktal ul lizher-klemm da v-Molotov.

6. — E miz Genver en deus ar Pab, en ur c'helc'hizher a-zivout an Ilizoù Reterel, savet klemmoù a-enep an doare ma vez rediet Katoliked da zilezel o feiz hag o iliz

(hervez U. I. S. London.)

EUSKADI

✱ E-doug ar miz tremenet eo bet harzet un niver broadelourien gant poliserien Franko : 6 e Bilbao, 5 e Santurce, 2 e Portugaete, 5 e kêrioù all. Tamall a reer dezho bezan klasket adsevel ar Strollad Broadel Euskarat ha bezan dastumet arc'hant evit o mignonned toullbac'het.

✱ An Aberri-Eguna, gouel broadel Euskadi (21 a viz Ebrel), a zo bet lidet dre ar bed-holl. Ar Sadorn da noz, war gwagennoù ar skingomz gall, e kasas an Ao. Aguirre e hetoù d'ar bobl euskarat.

✱ D'ar 26 a viz Ebrel 1937 e oa distrujet Gernika gant kirri-nij Franko. Da genver an navet deiz-habloaz eo bet anvet Franko da Geodad A Enor gant kuzul kêr. Ar pezh a ziskouez ez eus fistouliget e pep lec'h...

✱ E-doug pemzektez kentan miz Ebrel eo bet harzet c'hoazh eizh brogarour. A-hend-arall, eo bet toullbac'het ivez tud eus ar S. T. V. (Kenvreudeuriezh ar Vicherourien Euskarat), kevredad difennet gant Franko e 1937.

✱ Daoust da boliserien Franko eo bet lidet an Aberri-Eguna en Euskadi. Bannielloù euskarat a zo bet lakaet da stlakan e pep lec'h ha skritelloù peget ouzh ar mogerioù. Da heul ez eus bet graet harzadegoù nevez : un den harzet e Pasajes, 8 e San-Sebastian (en o zouez 4 mezeg, 1 alvokad hag 1 c'helenner), 3 e Sestoa, 2 e Santurce hag unan e Las Carreras.

✱ Ar brogarour Pablo Velasco a zo bet lazhet d'ar 17 a viz Ebrel, goude bout bet merzheriet spontus.

✱ An Aberri-Eguna a zo bet lidet a Baiona dirak an Ao. Doroteo Ziaurritz, rener an Euskadi-Buru-Batzar, kuzul-ren ar Strollad Broadel.

Breizhizh : lennit KENED, kelc'hgelaouenn lennegel e brezhoneg hepken. Div niverenn embannet betek-hen.

Priz pep niverenn : 50 fur.

Port-Louis, Armand-Charles de La Butte, duc de Mazarin, de La Meilleraye et de Mayenne, fils de l'ancien administrateur de la première Compagnie, lui-même fortement intéressé à la marche de la nouvelle association. On trouve d'ailleurs la trace de cette démarche dans les remerciements qui lui furent prodigués par les membres des États de Bretagne, assemblés à Vitré, en 1665.

Une ordonnance royale de juin 1666 accorda à la Compagnie, outre de nombreux privilèges sur Port-Louis, l'utilisation des terres incultes du Faouédic où se trouvaient les anciens baraquements établis en 1628. Une fois la délimitation effectuée (le roi ayant concédé à la Compagnie des terres qui ne lui appartenaient pas, d'où disputes et procès se terminant par des expropriations et des indemnités, notamment avec le prince Louis de Rohan, prince de Guéméné, seigneur de Tréfaven), une ville fut projetée qui attirera bientôt les indispensables maçons, charpentiers, et autres ouvriers nécessaires à l'édification d'une cité en bois. Un chantier de constructions navales fut installé et lança dès 1667 un magnifique bâtiment de 1.000 tonnes : le *Soleil d'Orient*.

La bourgade grandit peu à peu quand la population des alentours afflua. En 1708, Lorient qui ne possédait qu'une modeste chapelle dépendant de Ploëmeur, fut érigé en paroisse. L'agglomération se divisait déjà en deux quartiers : l'un, l'« Enclous », comprenait les commerçants en tous genres et les familles ouvrières, c'était le noyau de la future ville ; l'autre servait de résidence au personnel de l'administration ne logeant pas dans Port-Louis, trop étroit, et allait devenir l'« Arsenal » par la suite. A cette époque, la population lorientaise comprenait déjà sept cents familles, soit six mille habitants environ.

Mais, depuis sa création en 1628, cette installation connut les vicissitudes et les maux des « cités artificielles » que nous avons détaillées dans notre précédente étude sur Saint-Nazaire. « Lorient, port de commerce », avait eu à lutter contre des villes rivales, anciennes, bien établies, notamment Le Havre qui fut en passe de devenir le port d'attache de la Compagnie des Indes, et Nantes, alors au maximum de sa puissance, un des principaux ports d'Europe. La fortune de Lorient, entrepôt et comptoir de la Compagnie, ne fut assuré que par le hasard des surprises militaires dans la Manche. En effet, de nombreux bâtiments partis de la côte de Coromandel et de Madagascar furent attaqués, pris ou coulés avec leurs précieuses marchandises, à quelques lieues du Havre par des corsaires britanniques basés à Plymouth et Southampton.

Mieux à l'abri à Lorient, la Compagnie se développa rapidement et son éclatante fortune assura par la suite une intense activité aux rives du Scorff tandis que d'intéressantes perspectives stimulaient les Lorientais. Il est intéressant de lire à ce sujet la lettre de la marquise de Sévigné, datée du 13 août 1689, lors d'un voyage qu'elle fit dans ce port.

En 1719, la Compagnie des Indes reçut une nouvelle organisation et obtint de nombreux privilèges, notamment le monopole des tabacs et celui des loteries. Nous sommes à l'époque du financier écossais Law et c'est la date de la fusion de la Compagnie avec celle des Indes occidentales. L'augmentation des opérations commerciales qui en résultèrent nécessitèrent l'exécution du projet de la « ville » de Lorient, jusque-là malgré tout « bourgade ». Des ingénieurs et des architectes affluèrent de tout le royaume et se mirent à l'œuvre. Le port fut naturellement l'objet des premiers soins (approfondissement, balisage, édification de larges quais, etc.), puis la nouvelle ville s'éleva, en pierre cette fois, sous la direction de l'urbaniste de l'époque : Dumaine. Rappelons brièvement : 1709 : hôpital des Invalides de la marine, puis le Magasin général ; 1733 : le cours des Ventes, l'hôtel du Directeur ; enfin la tour des Découvertes, etc. Une ceinture de remparts protégea alors la ville de Lorient, érigée en commune et députant aux États de Bretagne dès 1738. A cette époque, la population s'élevait à quatorze mille habitants.

En 1745, la Compagnie des Indes arriva au plus haut degré de prospérité et était devenue une véritable puissance maritime, possédant trente-cinq bâtiments de gros tonnage et une multitude de navires de toutes sortes. Si l'on songe que

cette organisation — Etat dans l'Etat — avait un corps d'officiers appréciés dans la Marine royale, ses propres lois, son pavillon et son sceau, ses bureaux et que Lorient était le siège de cette puissance imposante, on comprend qu'elle ait pris dans ses armes parlantes la devise *Ab Oriente refulget* (de l'Orient lui vient son éclat). C'est d'ici qu'appareilla l'escadre de Mahé de La Bourdonnais qui allait faire une merveilleuse guerre de course contre les Anglais dans le golfe du Bengale et la mer d'Oman.

Cependant une telle prospérité n'allait pas sans porter ombrage à l'Angleterre, ce qui signifiait pratiquement dans l'esprit maritime britannique : la capitulation ou la destruction de la cité. L'inquiète et jalouse Albion (les rapports gouvernementaux entre la France et la Grande-Bretagne n'étant pas comparables à ceux de nos jours) constitua une forte escadre, dont le commandement fut confié à l'amiral Lestock qui arriva devant l'embouchure du Blavet dans les derniers jours de septembre 1746. Voyant l'impossibilité d'attaquer la place sur mer, l'amiral opéra un débarquement de sept mille hommes à 12 kilomètres à l'ouest de la ville, dans l'anse du Pouldu et sous les ordres du général Synclair, cette troupe houscula les gardes-côtes, s'emparant de Guidel et de Ploëmeur et adressa un ultimatum à Lorient, sommant la place de se rendre, faute de quoi la ville serait brûlée et la garnison passée au fil de l'épée. Cette menace n'ayant même pas motivé de réponse, un duel d'artillerie commença et, le 7 octobre au soir, les Britanniques réembarquaient, non sans avoir mis le feu à quatorze villages au lieu de Lorient.

Un coup irrémédiable fut porté par l'Angleterre en 1753, quand elle réussit à s'emparer du Bengale, source de toute l'activité de la Compagnie. Privée de ses territoires, la colossale entreprise périclita, puis s'écroula, entraînant Lorient dans sa chute. En quelques années, ce fut la décadence. La liquidation de la Société eut lieu en 1769 et, l'année suivante, on procéda à la vente de tous les biens : vaisseaux, maisons de commerce, esclaves, etc., que le roi acquit contre une rente annuelle de 1.200.000 livres au profit des actionnaires.

Lorient déchu devint alors « Intendance maritime » le 1^{er} juillet 1771 et partagea avec Bayonne, en 1778, le privilège du Traité de commerce signé entre la France et les Etats-Unis d'Amérique récemment créés, mais l'activité qui en résultait ne saurait être comparée à celle d'antan.

Le XIX^e siècle :

Lorient arsenal et port de guerre

Les travaux portuaires entrepris par la Compagnie des Indes et construits par ordre de Colbert, Seignelay et Pontchartrain, servirent, dès la République proclamée, à faire de Lorient une place de guerre. Toutefois les désastres maritimes de la Révolution et de l'Empire ne lui donnèrent l'occasion de se relever. A vrai dire, seul son chantier de constructions navales lui donnait une certaine activité. L'Etat, fournisseur, assura suffisamment de travail par la suite (la reconstruction de la flotte était bien nécessaire) non seulement pour faire vivre Lorient, mais même pour lui donner un certain développement avec l'évolution de la technique de garde de ce port maritime. Un de ses fils fut même à l'avant-garde de ce port maritime. En 1806, Lorient possédait dix-neuf mille trois cent cinquante habitants et en 1866, puis à quarante-six mille sept cent trente-sept.

Cependant, l'emprise gouvernementale sur le port fut liée de la population, dont le caractère « étatiste » se revêtit à la première occasion de défaillance de la tutelle exercée, c'est-à-dire lorsque, en 1806, Lorient allait cesser d'être un port d'armement pour se contenter du seul rôle de l'arsenal. Cet arsenal, installé en partie dans les anciens bâtiments de la Compagnie des Indes, puis dans de nouveaux bâtiments en 1846, comprenant casernes, forges, ateliers de construction et de réparation, formes de radoub, etc., auxquels s'ajoutaient les récentes installations de Caudan, Lanvalet, douars de la marine en fer, employait, en 1868, quatre mille ouvriers. En ville, l'animation, le bruit, était uniquement celle des usines.

pages de la flotte et celle des employés de l'arsenal, donnant à la cité un caractère strictement militaire et industriel.

L'apogée des installations de constructions navales lorientaises semble être placée après la guerre de 1870-1871, quand, poussée par les besoins de protection du vaste empire colonial qu'elle se donnait, la III^e République dut mettre à flot une flotte de guerre en proportion. Ce furent alors les lancements des plus grands et plus puissants navires de guerre (de l'époque) : *Friedland, Redoutable, Dévastation, Formidable, Hoche*, etc.

On comprend l'appréhension des Lorientais devant la décision de 1896 et on admire les sages paroles de leur maire : « Nous pensons qu'il ne faut pas rattacher l'existence de notre ville uniquement à l'arsenal. Lorient ne doit pas oublier qu'il a dû autrefois son éclat puissant à son seul commerce. Ne nous abandonnons pas, ne comptons pas sur l'État pour vivre, mettons en œuvre toutes les activités privées, et Lorient retrouvera sa prospérité d'autrefois... » (Il serait profitable de réaffirmer de telles volontés aujourd'hui.)

Lorient, son essai de port de commerce

Mais à cette époque, le port de commerce n'était pas grand-chose et le développer était une entreprise terriblement dure à mener quand on sait quelles sont les difficultés qui surgissent pour entraver le commerce, quand l'organisation militaire préside aux décisions suprêmes. Ce port se composait d'un havre d'échouage de 168 mètres de long sur 70 mètres de large, sur un fond vaseux de 1 mètre sous zéro, avec une digue de 600 mètres suivant le chenal, puis d'un bassin à flot de 356 mètres sur 70 mètres et donnant accès à des bâtiments de 5 mètres de tirant d'eau seulement aux marées d'équinoxe, le tout s'ensauvant rapidement.

Un trafic restreint animait le port :

44.000 tonnes de marchandises à l'entrée, 22.400 tonnes à la sortie en 1885; 61.000 tonnes de marchandises à l'entrée, 32.000 tonnes à la sortie en 1896; 317.000 tonnes de marchandises à l'entrée, 68.000 tonnes à la sortie en 1913.

Ces marchandises se composaient de charbons gallois, de roques norvégiennes, de vins méditerranéens et de bois scandinaves à l'importation, d'engrais et de matériaux divers en redistribution dans les ports français à l'exportation. La question du fret de sortie, si angoissante pour tous les ports français de l'Atlantique, se posait à Lorient avec une extrême acuité.

On voit que tout ceci était maigre pour donner de l'activité à Lorient. Les chantiers de constructions navales militarisés n'étant que des ateliers de montage de pièces fabriquées ailleurs, ce n'était pas les quelques petites entreprises métallurgiques de la ville et les usines de conserves alimentaires qui pouvaient pallier au manque de vie, né du départ de la flotte de guerre après 1918 vers Brest et Toulon à cause des engorgements progressifs ne permettant plus le stationnement des escadres modernes à grand tirant d'eau.

La première guerre mondiale n'améliora pas la situation comme elle le fit dans d'autres ports. Les immenses besoins des armées qui donnèrent tant d'activité à Saint-Nazaire et à Brest (en 1918, le tonnage de ces deux ports fut le double de celui de 1914) ne passèrent pas par Lorient, dont les aménagements étaient incapables de donner satisfaction. Les 386.000 tonnes de 1914 devinrent même 342.000 tonnes en 1918.

Ensuite, pour des raisons évoquées ci-dessus, l'arsenal ne lança plus de grosses unités métriques (1911-1913) furent les *Prométhée* grosses unités nées à Lorient. Désormais, l'arsenal se chargea de ce que lui abandonnait celui de Brest dont il devenait pour ainsi dire l'annexe, c'est-à-dire de la construction ou de la réparation de la « poussière navale », composée des unités inférieures à 7.500 tonnes : croiseurs légers, torpilleurs, avisos.

La statistique donne un état très précis de ce fléchissement. Tandis que sur les 465.000 tonnes en service dans la Marine nationale en 1920, la part des chantiers lorientais s'élevait à 115.000 tonnes, en 1930, sur les 765.000 tonnes à flot, on n'en trouvait plus que 66.500 tonnes. Pendant ce temps, l'arsenal de Brest était passé de 124.000 tonnes à 205.000 tonnes.

On doit toutefois noter que les bâtiments lancés à Lorient étaient renommés pour leur « fini », cependant les méthodes étatiques françaises n'avaient pas amélioré le rendement, au contraire... Signalons quelques belles réalisations : les croiseurs *Tourville, La Motte-Picquet, Jean-de-Vienne*, les contre-torpilleurs *Jaguar, Panthère, Milan, Bison, Epervier, Guépard, Fantasque, Audacieux, Mogador*, etc.

L'amélioration du port de commerce, désiré en 1896 par le maire de la ville et les Lorientais qui pressentaient la décadence de leur vie militaire est à elle seule une curieuse mais triste histoire. Quatre emprunts ont été contractés par la Chambre de commerce de 1908 à 1920. En 1903 on avait reconstruit le quai sud qui menaçait de s'effondrer. Le nouveau quai de Kergroaz, étudié dès 1896, attendit d'abord sept années que la Marine, les Travaux publics, la Chambre de commerce et la Ville, la Compagnie du chemin de fer P. M. O. tombassent d'accord sur l'entreprise et la part qu'elles y prendraient... Ensuite quinze autres années furent nécessaires pour remplir les diverses formalités administratives avant de commercer les travaux en question. Ce quai ayant été terminé en pleine guerre, on ne put le raccorder à la gare de Lorient faute de rail, et ce n'est que le 20 août 1920 que la première locomotive se risqua (témérairement ajouterions-nous pour nous distraire dans cette lamentable affaire) à aller jusqu'au bout du quai qui mesurait... 112 mètres, allongé de 130 mètres par la suite.

La crise universelle de 1930 paralysant l'activité lorientaise comme partout ailleurs, la malheureuse cité ne put que continuer à vivre comme elle le faisait depuis le début du XX^e siècle.

En 1933, le trafic du port s'élevait à 764.341 tonnes de jauge nette consistant en 214.081 tonnes de houille galloise, 13.194 tonnes de sables et graviers, 22.254 tonnes de chaux et ciments, 19.056 tonnes de vins et 13.184 tonnes de fontes et fers. La grosse source d'exportation lorientaise, les poteaux de mine constituant le fret de retour des charbonniers, tirés des pinèdes de l'Argoat et apportés sur le Blavet canalisé (28.756 tonnes en 1928) était tombée à zéro. Seul le kaolin, nouvelle richesse bretonne, assurait avec ses 31.401 tonnes, un certain trafic en compensation.

En 1938, le trafic tombait à 550.000 tonnes de jauge nette. Sur 1.421 navires ayant passé à Lorient, 385 d'entre eux, soit 154.000 tonnes de jauge étaient sur lest.

Le port de pêche industrielle de Lorient-Kéroman

Si, dans notre précédente étude, nous avons eu en quelque sorte à nous plaindre de l'emprise de l'État sur Saint-Nazaire, et de constater aujourd'hui les mêmes méfaits sur le développement de Lorient, il nous plaît par contre de souligner ici la belle réalisation du port moderne de pêche industrielle de Kéroman, œuvre de l'État, dont les initiateurs et les fondateurs sont en grande partie étrangers à la Bretagne.

Cette réalisation, imitée du port allemand de Geestmünde sur la Weser, consistant en l'union de toutes pièces, à côté d'un ancien chenal déjà existant, d'un organisme nouveau jeté en pleine eau au confluent du Ter et de la rivière de Lorient, à 2 kilomètres au sud du port de commerce est la propriété de l'État, mais concédée à une Société fermière.

La construction de ce grand ouvrage (qui s'est d'ailleurs révélé trop petit à l'utilisation...) fut commencée en 1920 et a été terminée en 1927. Il a coûté 60 millions de francs (la Chambre de Commerce de Lorient y a versé une subvention de 600.000 francs). L'exploitation, avant cette guerre, était l'œuvre de la « Société du port de pêche de Lorient », concessionnaire pour 60 ans, au capital de 2.500.000 francs distribués par des actionnaires peu nombreux, se partageant en 1938, 700.000 francs de bénéfices.

Les raisons qui militèrent en faveur de l'embouchure du Blavet, étaient que Lorient est exactement au centre de la grande région poissonnière qui va du cap Finistère (Espagnac) aux rivages de l'Élre. Lorient est en effet plus rap-

proché de ce cap (360 milles) qui la Rochelle qui est à 380 milles, et aussi éloigné de lui qu'en est Arcachon, pourtant plus bas sur la carte. Par contre, il est mieux placé que ce dernier pour les zones de pêche nord; il est à portée immédiate des bancs de poissons généralement très riches et encore peu exploités comme les bancs Pearsons, de la grande et de la petite sole, du banc du Président-Théodore-Tissier, et des haut-fonds de la Chapelle-du-Castor, tous face ou légèrement au Nord-Ouest de Brest; puis du Melville-Knoll, des bancs Cockburn et Jones au large de la côte du Cornwall et enfin du Hurd-Bank sous le cap Clér-en-Eire, pour ne mentionner que ceux situés à l'entrée de la Manche.

Pour une rapide expédition du poisson pêché, le port est relié directement à la gare centrale. Il se compose de deux bassins à flot immenses, d'un chantier de réparation et de carénage avec slip-way, d'une cale à charbon pour les chaudières à vapeur avec grues de chargement des halles et des marchés étaiés et bien aérés, d'un entrepôt frigorifique, etc., qui en font le plus vaste port européen de ce genre après le port britannique de Grimsby. Pourtant l'excessive centralisation française nuisait un peu à son développement et avant la guerre, il se classait derrière Boulogne.

Construit au milieu d'une zone côtière à très forte densité de pêcheurs, la main-d'œuvre y afflua rapidement et les bateaux de pêche qui peuvent y accéder sans s'inquiéter de la marée déchargeaient jours et nuits les poissons pris il y a quelques heures pour les uns, une semaine pour les autres. Rechargeant immédiatement les objets nécessaires pour la pêche suivante, sans accroissement important de frais généraux, ce port permettait une augmentation de rendement certaine de 20 0/0 des journées de pêche.

La « Société du port de pêche de Lorient » armait 76 chaudières à vapeur en 1937, et il y avait en outre 70 bateaux à moteurs fréquentant le port, auxquels s'ajoutaient 250 voiliers, l'ensemble déchargeant 23.000 tonnes de poisson annuellement. Ensuite des trains entiers de « marée » emportaient les pêches de Lorient vers Rennes, Brest et Nantes dans la matinée, ainsi que vers Angers, Tours et Le Mans. Le lendemain, le poisson arrivait à Paris (qui importait à lui seul 6.000 tonnes par an), Lyon, Limoges et Bordeaux, puis à Perpignan, Toulouse et Marseille le lendemain soir. Les exportations pour l'étranger, très importantes arrivaient le surlendemain à Bâle, et de ce grand marché de redistribution parvenaient en Allemagne du Sud, dans les Etats d'Autriche et en Italie septentrionale, par Milan.

Qu'il nous soit permis de dire que cette activité trépidante montre ce que l'on peut faire de la Bretagne quand on veut s'en donner la peine.

Lorient, « ville-martyre »

Enfin, pour terminer malheureusement l'histoire de la pauvre cité, faut-il ajouter que, comme Saint-Nazaire, la dotation d'une base de sous-marins lui a valu les mêmes épreuves.

Lorient, la ville la plus bombardée de Bretagne, a été totalement rasée en 1943, à peu près comme elle, les conditions de Saint-Nazaire, semble-t-il, et comme elle, le triste privilège d'être le dernier rempart du sanglant pavillon à croix gammée dans l'ouest de l'Europe avec les îles anglo-normandes.

Aujourd'hui, les pauvres Lorientais peuvent voir la structure de la construction cubique encombrer le port, car cette guerre aura montré qu'il était sans doute plus facile de raser une ville avec d'innombrables avions que de faire disparaître ce château fort d'un nouveau genre.

Bretagne, ô doux pays, combien tu as souffert dans tes villes et dans les espoirs que tes enfants mettent en elles à différentes époques de ta longue existence.

Puissent les nouvelles générations réfléchir et travailler à ton sort en tenant compte des enseignements passés et de ce qui te convient. Le lorientais Brieux a dit un jour :

Bretagne, ne sois pas un peuple de marchand!

Ce serait, pensons-nous, tomber dans une autre erreur aussi funeste, car pour vivre, il faut bien que tu vendes tes produits, et le conservatisme mesquin n'a jamais été la source de ta richesse puisqu'il s'enferme dans le fruit d'un antique travail qui s'épuise chaque jour. Que tes enfants se rappellent ton passé industriel et l'époque où tes produits faisaient prime de par le monde, mais qu'ils pensent que nous sommes au XX^e siècle et que l'on doit tenir compte de ce que tu exiges pour que les travaux qu'ils exécuteront soit appropriés et plus productifs que ceux que le hasard leur a imposé.

G. LE HUEDEZ.

(25 Septembre 1946)

Dernières Nouvelles

Cette semaine, deux fonctionnaires du Parti gallois, M. Gcoynfor Evans, chef du Parti, et M. J. E. Jones, le secrétaire, doivent aller en Irlande comme représentants officiels du Parti. Ils iront en Eire afin de développer les relations entre les deux pays, de donner connaissance au Pays de Galles des progrès de l'Irlande sous l'autonomie, et afin de faire connaître aux Irlandais le Pays de Galles et le Parti gallois.

M. Evans doit s'adresser par radio aux Irlandais de la station de Radio-Eireann mercredi soir, 25 septembre, de 7 h. 15 minutes jusqu'à 7 h. 45 minutes, et leur parlera du Pays de Galles.

De plus, les deux chefs du Parti gallois se rencontreront avec les principaux dirigeants de l'Eire.

Documentation

Voici les résolutions votées à la suite du congrès d'août 1946 du Parti national gallois, à Abergavenny. Nous pensons qu'elles présentent un certain intérêt et que nos lecteurs seront heureux de les connaître.

« Monsieur,

« Le Parti national gallois réuni en session annuelle Abergavenny dans le Monmouthshire (Galles) du 5 au 9 août 1946, a voté à l'unanimité les résolutions dont une traduction est donnée ci-après :

« 1^o Que cette assemblée, au nom du peuple gallois, haille et y invite ses frères de Bretagne et leur sougue, la culture et la langue, dans une lutte pour la langue galloise.

« 2^o Que nous regrettons vivement l'attitude actuelle du gouvernement français envers la Bretagne, ses chefs et son peuple, étant donné que cette politique va à l'encontre des principes fondamentaux de la démocratie, et refuse à une minorité le droit d'entretenir et de développer ses propres idées conformément à la Charte de l'Atlantique ;

« 3^o Nous faisons donc appel au Gouvernement de la République de modifier sans tarder sa politique à l'égard de la Bretagne ;

« 4^o La politique dont il s'agit ayant suscité dans de nombreux milieux gallois des sentiments peu favorables

à la France, l'Assemblée annuelle du Parti national, désirant conserver l'entente spirituelle qui a, de tout temps, existé entre le Pays de Galles et la France, adopte les vœux que voici :

« a) Que le Gouvernement français mette tout de suite en liberté et sans condition tous les prisonniers qui ont pris part aux mouvements culturels et politiques bretons ;

« b) Qu'il restitue à de tels Bretons leurs biens et leurs droits civils, y compris le droit d'habiter où ils veulent ;

« c) Qu'il autorise l'enseignement du breton et de l'histoire de Bretagne dans toutes les écoles primaires et secondaires (collèges et lycées) de Bretagne ; qu'il mette le breton sur le même pied que le français, comme véhicule d'instruction à tous les degrés de l'enseignement ; qu'il exige des instituteurs et des professeurs affectés aux établissements situés dans le pays bretonnant une solide connaissance du breton ;

« d) Qu'à la langue bretonne soit accordée les mêmes droits que le français dans tous les postes de radiodiffusion de Bretagne ;

« e) Qu'on restitue à la Bretagne bretonnante la liberté de la presse en redonnant aux maisons d'édition les presses confisquées et leur fournissant un approvisionnement équitable pour les journaux et les éditions en langue bretonne ;

« f) Qu'on accorde aux Bretons la même liberté de pensée dont jouissent les autres partis politiques, y compris, s'ils veulent la liberté de travailler (par des moyens constitutionnels) pour l'établissement d'un Etat breton ayant une autonomie culturelle et politique ;

« g) Qu'on abolisse le système policier secret, le système des « poulets », qui constitue une négation à la fois du principe démocratique et du droit de l'homme de vivre sans crainte d'être surveillé, suivi et persécuté pour ses opinions. »

« Restez, Monsieur, assuré de nos respects les plus sincères. »

Signé :

Gwynfor EVANS,

Président.

D.-W POWELL,

Sous-secrétaire.

Autres nouvelles. — L'Union nationale des professeurs gallois (*Undeb Cenedlaethol Athrawon Cymru*), au cours de son congrès annuel à Cardiff, a voté une résolution en faveur des professeurs bretons, victimes de condamnations pour leurs idées nationalistes. (7 et 8 septembre).

Les éditoriaux de *Y. adraig goch* et *Welsh nationalist* organes du Parti national bretonne et au

Coupures de Presse

Le Parti Ecossais peut poser un grave problème aux Nations Unies

Edinburgh, mai, 20 (Reuter).

Le président du Parti national écossais, R.E. Muirhead, fait savoir qu'à la suite de la décision prise samedi à la conférence de Perth, le Parti entend demander aux nations scandinaves de soutenir la pétition qu'il compte faire aux Nations Unies afin d'obtenir l'autonomie de l'Ecosse.

On a l'intention, ajouta-t-il, d'envoyer des délégations aux pays avec lesquels « l'Ecosse a des liens étroits », afin de demander leur appui pour quand le problème sera présenté à l'U. N. O.

Le Conseil de Perth avait déjà demandé aux Dominions, à l'Eire et aux Etats-Unis de soutenir sa pétition.

A Londres, un porte-parole du Foreign-Office a déclaré que nul, sauf un gouvernement étranger ne pouvait faire appel à l'U. N. O. sur ce problème.

Le mouvement national écossais ne possède aucun des caractères militaristes du mouvement révolutionnaire irlandais, bien que pendant la guerre la police eût perquisitionné les domiciles de dix-sept fanatiques nationalistes écossais et que deux de ceux-ci eussent été poursuivis pour détention illégale d'armes à feu.

L'objectif de ce mouvement, déjà vieux de cinquante années, est la remise à un Parlement écossais siégeant à Edinburgh (siège du Gouvernement avant l'union des Parlements anglais et écossais en 1707) de l'administration des Affaires écossaises, dont les Communes anglaises se sont occupées jusqu'à présent.

La semaine dernière, un pasteur nationaliste écossais, J. Strathern Mac-Nab, de l'Eglise d'Ecosse, a demandé à l'Assemblée générale de cette Eglise de décider que le premier ministre Attlee ne soit pas autorisé à lui adresser la parole avant d'avoir pris l'engagement que l'autonomie serait accordée à

(*The Globe and Mail*, 30 mai 1946,
n° 30095; Toronto, Canada.)

Avel AN

Trech



kelaouenn
emsav breizh.

CAHIER D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION BRETONNES

Rédaction-Administration : J. Ollivier, 49, rue Saint-Melaine, Rennes. — C. C. P., 873-09 Rennes
125 francs les 6 cahiers

RÉFLEXIONS

sur le mouvement breton

Il n'y a aucun doute que le mouvement breton ne se trouve à un moment critique et ne soit quelque peu désorganisé. Il lui manque l'unité d'action, et ce fait est assez facilement explicable : les anciens dirigeants, ceux qui avaient acquis quelque expérience entre les deux guerres ont dû cesser toute activité pour une raison ou pour une autre. Le résultat est que les militants qui agissent en ce moment sont extrêmement jeunes : entre 22 et 25 ans ou 25 et 28 ans. La majorité était inconnue hier. Il ne peut être question pour ces jeunes ou pour l'un de ces jeunes de chercher à prendre la tête d'un mouvement d'envergure quelconque. De toute façon, il faut qu'ils fassent leurs preuves tout d'abord. Il est inutile, par conséquent, de s'effrayer du nombre d'œuvres différentes, parfois de buts presque identiques, qui se rencontrent actuellement à l'intérieur du mouvement breton. Aucune d'elles n'est inutile : il est normal que, aucun organisme central existant, chacun agisse un peu en franc-tireur. L'union se fera d'elle-même dans l'avenir à partir du moment où les jeunes auront pris confiance en eux-mêmes et en leur capacité. En attendant il y a peut-être une bonne chose dans cette dispersion des efforts : certains militants pourront se spécialiser dans une branche d'activité particulière : il était vraiment regrettable qu'aucun patriote breton ne soit spécialement

consacré à la jeunesse bretonne entre les deux guerres. Quand l'on pense quelle réussite a été l'« Urdd Gobaith Cymru » au pays de Galles — l'« Urdd » va envoyer incessamment six délégués aux Etats-Unis aux fins de quêter les 100.000 livres nécessaires au développement de ses œuvres au cours des années qui vont suivre — on ne peut que se sentir déçu et honteux de l'inertie dans laquelle croupit toujours la Bretagne. De même au point de vue culturel, jusqu'au « Ffram Keltiek » et un peu auparavant « Ensavadur Breizh », aucun organisme n'existait analogue à la « Gaelic league » d'Irlande ou plus exactement au « Cymru Fydd » du Pays de Galles. Ici encore il serait à souhaiter que quelques Bretons se consacrent plus spécialement à la propagande culturelle : celle-ci est relativement assez facile, et comme nous l'avons déjà fait remarquer dans nos cahiers, le premier organisme que nous avons à créer est un organisme culturel. Qu'on ne s'imagine pas surtout que nous voulons créer des cloisons étanches entre les divers aspects de l'action bretonne. Rien n'est plus loin de notre pensée, et, au contraire, nous pensons que le mouvement breton est « un » comme le problème breton est « un ». Il n'y a aucune sorte de personnes plus exaspérantes dans le mouvement breton que celles des opportunistes, gens qui tout en se réjouissant au fond d'eux-mêmes de voir certaines positions plus avancées tenues par leurs camarades de lutte, jugent cependant prudent et politique de les insulter à l'occasion pour donner le change. Nous estimons qu'ils rendent là un très mauvais service à la cause qu'ils prétendent défendre. Ils donnent à croire, à des gens qui y sont portés déjà à l'avance, qu'il existe des idées et des conceptions du problème breton illégales. Or, en démocratie, la liberté de

penser est complète, et y porter atteinte, sous quelque prétexte que ce soit, c'est faire du nazisme.

Quoi qu'il en soit, pour revenir au problème qui nous occupe, il reste certain que la diversité de l'action bretonne n'est pas à craindre, loin de là. Nous souhaitons que, dans les prochaines années, naissent et se développent des œuvres semblables à celles qui existent déjà pour les instituteurs laïques ou privés, pour les sonneurs, etc. Toutes travaillent pour la Bretagne. La seule condition de leur efficacité c'est d'avoir un esprit national sain. Nous ne pensons certes pas, d'ailleurs, que ces spécialités soient capables par elles-mêmes de solutionner le problème breton. Mais nous pensons que sans elles un mouvement « général » et « public » ne pourrait pas prendre de l'envergure. Car, après tout, avant de construire les murs il faut poser les bases.

Job KERSULEC.

Livres et Revues

L'ILE SOUS CLOCHE

Xavier de LANGLAIS

Au : Portes du Large - Nantes - 120 francs

Voici enfin la traduction depuis longtemps attendue du roman de X. de Langlais *Enez ar Rod*, dont l'impression était terminée au moment où Rennes subit les derniers bombardements de la guerre. A la suite de l'incendie de l'imprimerie centrale, d'ailleurs cette édition — comme plusieurs autres — fut complètement détruite. Et nous ne pouvons nous empêcher d'avoir un certain regret en constatant que la plupart des lecteurs, mêmes bretons et bretonnes, ne prendront connaissance que du texte français de l'œuvre; car nous ne savons quand une nouvelle impression du texte breton pourra se faire. J'avouerai d'ailleurs, que l'on doit déconseiller à un auteur breton de traduire ses œuvres; à mon avis, il y a là l'indice d'une certaine lâcheté et aussi d'un certain découragement. Je parle des œuvres de littérature pure: quant aux œuvres de propagande ou scientifiques, c'est une autre question. J'avais déjà lu le texte breton de Langleiz — vite d'ailleurs, je dois le reconnaître — et, de ce fait, la traduction ne fut pas pour moi une nouveauté.

Je dois dire cependant que certaines hardiesses de langage — que l'auteur a essayé de faire passer en français — sont beaucoup plus « normales » et convenables en breton qu'en français. Faut-il y voir une tentative en vue de constituer un franco-breton à l'instar de l'anglo-irlandais de certains écrivains irlandais? Je ne sais. Ce qui est sûr par contre, c'est qu'une tentative de ce genre ne peut réussir que si le dialecte littéraire qu'on veut créer est basé sur le français populaire parlé en Basse-Bretagne. Autrement le « franco-breton » risque d'être artificiel et purement arbitraire.

Il est difficile de parler du livre de Langleiz. Je l'ai nommé « roman ». L'appellation peut être défendue, si l'on entend par roman — comme l'entendait un auteur français — une œuvre de deux cents à trois cents pages à sujet indéfini. De fait, nous avons affaire dans le cas de *l'île de la Roue* plutôt à un pamphlet qu'à un roman. Ce pamphlet est dirigé contre la science ou du moins contre une certaine technique scientifique,

étrangère à toute notion philosophique et morale. Le meilleur moyen que Langleiz a trouvé pour la discréditer est de nous présenter un tableau de l'humanité de demain enfin nationalisée selon cette technique: la création revue et corrigée par l'homme, telle est le but que se sont assigné les « Hsoulochiens »: leurs numéros matricules ne comportent plus aucune de ces absurdités qui dépassent les êtres humains actuels; par exemple, à quoi bon avoir deux oreilles, ou deux narines? Un organe de chaque sorte sera bien suffisant. Evidemment les exemples pris par Langleiz ne sont pas toujours très bien choisis, car il n'est rien moins certain que l'une de nos deux oreilles ou l'un de nos deux yeux soient inutiles.

A vrai dire, je ne sais si ce pamphlet peut porter beaucoup. Son plus grave défaut est de se trouver, sinon en dehors du possible, du moins en dehors du vraisemblable. Langleiz s'est vraiment trop livré à son imagination; il ne connaît pas de mesure. Il a voulu aller jusqu'au bout de l'horrible; malheureusement, cet horrible ne nous touche plus, car il n'a plus rien d'humain. Et nous avons là le plus grave défaut de l'œuvre: quel intérêt pouvons-nous prendre à des « choses », auxquelles, d'ailleurs, nous ne croyons pas. Il eût mieux valu pour Langleiz — s'il voulait nous faire détester la science moderne — de nous décrire les effets de la bombe à Hiroshima, ou l'esclavage de millions d'hommes obligés de servir la guerre scientifique, le nouveau moloch moderne. Mais les « Hsoulochiens » étant en dehors de l'humanité restent au-delà de notre sympathie.

Je sais bien que nous avons affaire à une allégorie d'ailleurs transparente. Mais le danger de l'allégorie, c'est justement de rester froide et fausse.

La critique de Langleiz porte d'ailleurs souvent à faux. On ne peut absolument rejeter la division du travail: c'est à elle que nous devons notre civilisation — non seulement matérielle, qui peut-être est un échec — mais morale. Sans elle, nous serions restés à l'époque de la pierre taillée. Je sais bien qu'il y a les excès du taylorisme. Mais les besoins de la consommation actuelle ne permettent pas le retour à l'artisanat; on peut compenser en accordant à l'ouvrier des loisirs de plus en plus larges, et surtout en organisant ces loisirs. J'ai plus apprécié sa critique de l'armée symbolisée par les numéros matricules: car, au fond, c'est dans la guerre moderne que l'homme devient le plus « machine »: la perte d'un homme est beaucoup moins grave que la perte d'un bombardier; un homme ne coûte rien, tandis qu'un bombardier coûte des millions de dollars, et c'est avec des dollars ou des livres sterling qu'on gagne les guerres; l'homme et son courage sont devenus tout-à-fait secondaires: l'homme sert la machine, et d'ailleurs, que peut-il contre la bombe atomique? Cette critique de l'armée moderne est courageuse à notre époque de superpatriotisme où le premier devoir du citoyen est l'apprentissage du meurtre et sa principale vertu, la haine.

En somme, nous avons affaire dans *l'île sous Cloche* à un pamphlet hardi, mais manquant de sel et d'ironie dans un sujet qui en comportait beaucoup et dont la portée est diminuée par son manque d'objectivité. Nous aurions, à vrai dire, préféré un vrai roman avec des « gens » et une intrigue quelconque. (Nous en avons bien peut-être une, mais c'est plutôt un embryon.) L'ensemble des descriptions, ayons-le, devient fatigant à la longue.

Pour finir, nous dirons que nous trouvons naïfs les gens qui voudraient avoir un sujet « breton » dans une œuvre écrite en breton.

L'ARMORIQUE

J. KERVRAN

Grenoble -:- 45 francs

Par Armorique, l'auteur entend la Bretagne et son « espace vital ». Il en fait d'ailleurs une bonne description, exacte bien que sommaire. Notre attention a évidemment été attirée spécialement par le chapitre que l'auteur a consacré au problème breton, ou plus exactement au problème armoricain, car pour M. Kervran, ce n'est pas la Bretagne — création politique dont les frontières sont dues aux hasards de l'histoire — qui existe, mais l'Armorique, unité économique naturelle. Cette unité économique, ayant une vie propre, a droit à l'autonomie, au sens originel du mot (évidemment il est bon de préciser, car, hélas ! bien des Bretons négligent de cultiver les racines grecques). L'auteur comprend donc très bien l'existence de l'extrémisme breton, créé, explique-t-il, par l'extrémisme opposé du Gouvernement français. Il estime d'ailleurs qu'une solution raisonnable du problème peut intervenir.

M. Kervran est, à notre avis, un exemple des gens raisonnables qui ont aperçu l'existence du problème breton et qui ont cherché à la débarrasser des déchets sentimentaux — patriotisme breton entre autres — qui le troublent. Sa façon d'envisager le problème breton n'appartient pas qu'à lui d'ailleurs : j'ai entendu une fois un marxiste disserter sur ce sujet et déclarer doctoralement à la question que lui posait un interlocuteur à propos des droits que pouvait avoir la Bretagne à l'autonomie : « Voyons, la Bretagne est-elle une unité économique ? dans ce cas elle existe et est viable, dans le cas contraire, elle n'est que le produit de l'imagination de quelques rêveurs. C'est, à mon avis, résoudre un peu sommairement la question. Je ne suis pas historien, mais il me semble que les unités économiques actuelles sont avant tout le produit de la politique : il est possible qu'il existe une unité économique française, mais celle-ci est avant tout le produit de l'Etat français. Non seulement l'économique ne régit pas tout, mais encore il ne dépend pas que de lui-même. Il n'y a pas que l'économie à avoir créé l'unité de l'Allemagne, celle-ci procède avant tout, à notre avis, d'une idéologie politique. On ne peut prétendre le contraire qu'au nom d'une métaphysique historique.

Il y a d'ailleurs un danger à faire de l'économie la maîtresse de la politique : un pays quelconque pourra s'assujettir n'importe quelle autre puissance plus faible que lui, sous prétexte qu'elle fait partie de son unité économique. On se rappelle l'histoire du fameux « Lebensraum » qui permit à Hitler d'annexer la Tchéquie. Actuellement, c'est au nom de la même théorie que les Français réclament la Sarre : ils en ont besoin. Est-il nécessaire de démontrer la vanité de ces prétextes d'unité économique ?

Je crois que malgré tout M. Kervran a tort de négliger l'histoire et la culture : car c'est dans leur tradition politique — le sentiment de leur mission historique — c'est dans leur culture, grâce à laquelle ils enrichissent le patrimoine intellectuel de l'humanité, que les peuples puisent leur conscience nationale

Une fois que cette culture et cette tradition politique ont disparu, le peuple meurt ; mais ce n'est pas je ne sais quelle « unité économique » qui peut lui rendre la vie. M. Kervran croit-il donc qu'il existe un peuple armoricain ? ou faudrait-il demander aux Manceaux et aux Angevins s'ils veulent devenir Bretons ? Nous ne nions pas que l'unité économique de la Bretagne ne favorise l'existence de la « nation » bretonne — mais il est bien certain que ce n'est pas elle seule qui l'a créée — et ce n'est certainement pas non plus pour cette abstraction que des Bretons seraient prêts à mourir.

YOUENN

LE CHERCHEUR DE PAIN

par KALONDAN

Editions Brittia, Paris -:- 45 francs

La lecture de « Youenn, le chercheur de pain » est reposante après trois longues heures passées avec Langleiz au fond de l'île de cauchemar (personnellement, je préfère d'autres œuvres de Langleiz). Au moins ici nous sommes en compagnie de gens bien vivants, en chair et en os. Le livre de Kalondan m'a plu : sa fantaisie m'a fait penser parfois aux *Scènes de la vie d'un propre à rien*, et je crois que je le relirai.

L. J.

KENED (Niv. 2)

Le second numéro de KENED est paru. On y trouve quelques écrits intéressants, la poésie de de Kerserziou en particulier, mais hélas le manque de matière y est vraiment décourageant. Je sais bien qu'il y a là une question pécuniaire, mais je ne puis m'empêcher de songer aux revues françaises qui font paraître 80 et 100 pages tous les mois. Notre vie intellectuelle est vraiment anémique : — notre tort est d'ailleurs de vouloir nous limiter à la littérature pure — poésies, contes, etc... et malheureusement, étant donné le nombre des bretonnants, les écrivains de génie sont extrêmement rares, si bien que notre littérature pure n'est souvent que de la petite littérature. Si bien qu'au fond, nous ferions mieux d'instruire nos compatriotes, d'élargir leurs idées et leurs horizons, comme nous le conseille Meren Mordiern, plutôt que de chercher à être des artistes quand nous n'en sommes pas capables.

J'ai trouvé par ailleurs amusante la critique d'An Avel par Arzel Even. Il est vrai qu'on trouve des erreurs typographiques dans An Avel, mais notre excuse était qu'il nous était absolument impossible de corriger les épreuves. Or, il se trouve que les coquilles de KENED sont assez nombreuses aussi, et Arzel Even se trouve mal venu de nous critiquer. Quant au reproche d'être catholiques, il est également assez comique et se ramène à peu près à ceci : il est honteux de troubler la foi des Cadistes candides qui, croyant ne lire qu'une revue « celtique », s'aperçoivent avec horreur qu'ils ont affaire à une vulgaire feuille de chou cléricale. Et puis ce qui est inadmissible, c'est de les prendre en traître : si nous avions fait une déclaration de catholicisme, ils auraient pu se garder de lire un écrit qui pouvait mettre leur foi en danger. Le haut Synode de l'Église cadiste aurait mis An Avel à l'index et bien des consciences auraient gardé la paix, n'est-ce pas, Arzel Even ?

Je me suis demandé pourtant si Arzel Even nous

aurait fait le même reproche au cas où nous aurions fait paraître des articles cadistes. A ce moment évidemment, on ne nous aurait pas accusé de rompre la neutralité. Il est probable qu'on aurait loué notre largeur de vues et notre bon sens. — Malgré tout, je suis obligé de décliner l'invitation que fait Arzel Even de déclarer *Avel an Trech* journal catholique : il est certes normal aux gens qui écrivent dans une revue, d'écrire selon leur pensée : ils ne peuvent mentir. Mais si, du fait que la plupart de nos collaborateurs sont catholiques, le nationalisme breton qu'ils professent se trouve teinté du catholicisme, il n'y a cependant aucune raison nous obligeant à faire de profession de foi, étant donné que nous ne nous occupons nullement de religion proprement dit : nous ne sommes d'ailleurs l'organe d'aucune société organisée. Et après tout, Arzel Even, nous ne vous avons jamais demandé de déclarer KENED supplément trimestriel de KAD.

Tout ceci ne nous empêche nullement de recommander vivement KENED à nos lecteurs. Nous espérons qu'elle pourra remplacer à l'avenir le *Gwalarn* qui nous manque tant aujourd'hui.

AL LIAMM

Le second numéro de cette revue est nouvellement sorti, un peu plus épais que le premier. L'ensemble est intéressant. Les études de F. E... sont sérieuses et étoffées. Ce qui m'a frappé cependant, c'est la diversité de la revue : on ne sait si elle veut être scientifique principalement — les articles de F. E... le laisseraient croire — ou de large vulgarisation : la plupart des textes des autres collaborateurs de la revue n'ont absolument rien de technique.

Ce qui m'a étonné, c'est que l'on ait rédigé en gallois un texte qui ne regardait que le Pays de Galles. Or, les textes gallois doivent être surtout lus par les Gallois, semble-t-il, et dans ce cas, il eût mieux valu rédiger dans cette langue tout ce qui concernait spécialement la Bretagne : les Gallois savent bien ce qui se passent chez eux. D'autre part, si l'on veut que le gallois ait une part plus que symbolique, il faudrait lui donner à peu près la moitié de la revue : autrement il est probable qu'elle ne recrutera pas beaucoup d'abonnés du pays de Galles. Or, il me semble, que que l'une des ambitions d'Al Liamm c'est d'être un bulletin inter celtique : en attendant elle pourrait très bien être un bulletin britto-gallois, car jusqu'ici le Pays de Galles est encore le pays celtique que nous connaissons le mieux.

Nous espérons aussi qu'Al Liamm adoptera sans tarder la nouvelle orthographe.

Le Breton à la Radio

Dans la soirée du 29 septembre une émission radiophonique parisienne débutait par l'air du *Kousk, Breizh-Izel*. L'émission était sensée venir de Bretagne. Nous entendimes l'inévitable *Paimpolaise* et la description d'une *Trécorroise* voisinant avec une femme vêtue du costume sombre de l'île de Sein (dame, le voyage du Général est toujours présent à l'esprit!).

Et puis, voici un vrai pêcheur breton qui s'adresse au

speaker... avec l'accent méridional! Ne vous étonnez pas, j'ai déjà lu dans un numéro de *Match* de 1939-1940, qu'une jeune fille de Cornouaille avait « un curieux accent mi-anglais, mi-français »! D'autres vous diront que l'accent breton ressemble à l'accent germanique ou même à l'intonation arabe!...

Et, comme nous sommes en Bretagne, on se doit de parler le breton, ne fut-ce qu'un mot. Une voix clame un « Kenavo! » magistral. Et l'obligé speaker de traduire : Les Bretons vous disent « Bonjour! ».

Et dire qu'il y aura encore de « mauvais ambassadeurs de la France » pour affirmer que le breton est exclus de la radio!...

An T.

Nouvelles de Bretagne et d'ailleurs

Le 25^e Congrès de l'émigration bretonne vers l'Aquitaine

PERIGUEUX, 19 et 20 octobre 1946

Il y a un quart de siècle, à la suite de la guerre et du développement agricole de la Bretagne, de nombreuses familles terriennes se trouvèrent réduites à l'émigration. Les solides qualités ancestrales dont elles héritaient leur faisaient dédaigner la « ville-lumière » (la pompe à Bretons...), pour rechercher un autre sol à mettre en valeur.

Des Bretons éclairés les guidèrent — après une minutieuse enquête sur les possibilités du pays — vers les bords de la Dordogne, puis de la Garonne. 37 familles partaient en 1921, 207 étaient dénombrées quatre ans plus tard et 1.200 en 1939.

Cette colonisation dirigée, avec l'appui de l'Office central de Landerneau, l'évêché de Quimper, les services du Ministère de l'agriculture et l'Union des Syndicats agricoles du Périgord-Limousin, tendit à grouper les Bretons entre « pays » pour éviter les méfaits de l'isolement et de la nostalgie propre aux Celtes. C'est ainsi que les Léonards s'installèrent sur le plateau de Lanouaille, jadis défriché par le maréchal Bugeaud, les Cornouillais dans les environs de Nontron et Ribérac, ceux du Poher dans la vallée de l'Isle, tous sur des terres convenables, mais abandonnées par les autochtones.

Avec ce congrès, il s'agissait d'honorer un quart de siècle, tout à l'honneur de la Bretagne et de ses enfants, puisque les qualités d'honnêteté professionnelle, de travail, de foi religieuse et de vie familiale qui les caractérisent ont permis de constater en 25 ans les résultats suivants : 20.000 hectares de terre remis en valeur, 1.200 familles comprenant plus de 10.000 âmes installées dans un territoire dépeuplé et dont 70 d'entre elles totalisent près de 650 enfants... Ce sont surtout la Dordogne et le Lot-et-Garonne qui connaissent l'action de cette bienfaisante colonisation, puis le Tarn-et-Garonne, la Gironde et le Gers.

Cette émigration rurale est unie spirituellement, grâce à l'« Aumônerie bretonne d'Aquitaine » et son organe « Breiz Névez », devenu récemment « la plus grande Bretagne », géré par l'abbé Mévellec servant de lien entre les divers quartiers de la colonie. Nos vieux pardons existent aussi sur la terre d'Aquitaine, notamment à Périgueux, Seyche, etc... et les églises locales s'ornent de dons bretons, témoignant ainsi de cette action comme les verrières

Diwar-Benn an Esperanteg

Da bep den war an tamm douar-man eo tonket kaout un albac'henn, pe zoken meur a hini, ha setu perak e teuan en-dro d'am sorc'henn gozh, o klask displegan d'ar vrezhonegerien perzhioù-mat ha talvoudegezh an esperanteg.

Da gentan, ne fell ket din digerin aman tabutoù diwar-benn gouzout hag en eo an esperanteg dellezek a vevan pe n'eo ket : kement-se a sell ouzh ar ouizieien n'o deus netra gwell d'ober. Evidon, ne deo an esperanteg netra nemet ur benveg, ha mennout a ran diskouez ez eo talvoudus.

Bez' em eus etre va daouarn un nebeut nive-rennoù eus ur gele'ngelaouenn lennegel esperantek moulet en Hungaria e 1931. Ha setu, *war tachenn an troidigezhioù hepken*, kement a ginnige d'an esperantegourien da brenan : Barzhaz Hungariat, Dastumadenn Vulgariat, Danevelloù Roumaniat (leir c'hontadenn gant M. Sadoveanu, oc'h ober an 21-vet levr eus an dastumadenn « Lennegezh ar Bed », Dastumadenn Gataloniat ; barzhonegoù troet diwar zo yezh dishenvel gant K. Kaloczay, barzhonegoù c'hoazh gant Emil Isac (diwar ar roumaneg), re all gant V. Majakovskij ; danevelloù gant Lole Baekelmans (flandrezeg), gant Erich Maria Remarque (germaneg), gant Dinko Chimunovitch (kroateg), gant Mabel Wagnalis (saozneg) ; troidigezh paperioù Andréa, embannet gant aotre ar gouarnamant svedat ; ul levr bras diwar-benn al livezh en Hungaria gozh, keinet e ler, ennan 96 skeudenn, ha. ha.

Ouzhpenn-se e lavarinn c'hoazh e oa embannet ur gelaouenn vizek, da nebeutan, e pep bro, zoken er broioù bihan vel Estonia ha Bro-Flandrez, hag ur gelaouenn sizhuniek « Heroldo de Esperanto ». Neuze, ha didalvoud e oa gouzout yezh Zamenhof ?

Ha din bezan deut d'an esperanteg e-pad ar brezel, da lavarout eo d'ur mare ma veze sellet a-dreuz ouzh an « aferō », ma oa difennet an darempredoù etrevroadel ha marv an darn vrasan eus ar c'helaouennoù, em eus gallet ober anaoudegezh gant lennegezhioù Polonia ha Katalonia ; oberoù W. Sieroszewski (*La Fundo de l' mizero*) hag Eliza Orzeszko (*La Interrompita Kanto*), troet o-daou gant Kabe, a erbedan kalz da Vreizhiz prenan (gwelout ar chomlec'h dindan) ha lenn : ne gollint nag o foan, nag o arc'hant.

Eman breman an emsav esperantek oc'h adsevel : drezan e c'hell Breizhiz deskin ur bern traoù, drezan e c'hellint brudan o bro e kement

korn eus ar bed. Ra hastint eta da zeskin ar yezh — ken aes eo ! Ha ra goumanantint d'ar c'helaouennoù esperantek. Setu anv unan a zlefe pep Breizhad emskiantek degemer anezhi : *Irlando Vokas*, kelaouennig liesskrivet embannet pep tri miz gant ur brogarour iwerzhonat (priz ar c'houmanant, 30 lur, a c'heller kas deomp).

Gortoz a ran lizheroù digant hor mignoned evit klask sevel un dra bennak war an dachenn-se.

P. D.

NOTENN. — Levrioù (e galleg) evit deskin esperanteg a vez kavet en Esperanto-Office, rue de Vanquots, ORLÉANS, Loiret.

● BROADELOURIEZH ●

I

Nevez ha diwezhat a-walc'h eo stumm ha meizadur ar vroad evel m'emaint breman. E-touez Henamzeriz sevenaet n' anavezet nemet ar geoded, kreizenn ha mammenn ar vuhez politikel ken-urzhiet ; Ne glask ket Platon gouzout penaos eo diwanet ar « vroad » hogen penaos eo bet ganet ar stad : diaes eo kenverian ar geoded-se ouzh ar broadoù a vremen bihan zoken, ken en abeg da gemm ar vent a zo etrezo ken en abeg d'an diforc'h a zo etre kenurzhadurioù diabarzh ar c'hevredigezhioù-se ; ar sklaved ne gemerent perzh ebet er vuhez politikel, nag estranjourion zo kennebeut, staliet abaoe pell koulskoude er geoded : un darn vras tre eus ar poblans a oa ermaez eus ar vroad kouiz lavaret. Hag henvel e voe e-kenver-se an impalaeriezh roman daoust dezhi bezan kenstumm diouzh meur a du gant ar vroad vras, ar falsvroad a vremen : evelato e oa talvoudegezh ar Gêr dreist da hini an dachenn douar ma reomp anezhi « ar vro » hiziv : ar skrivagner latin-galian Ausonius a fougas da vezan keodedour eus Bourdel ha Roma, ha n'eo ket eus Galia pe an impalaeriezh roman. Gwir eo e teued d'ar mare-se ivez da brizout ha da intent ar vro evel ma reomp breman : ur skrivagner galian-latin all Sidonius Apollinarius a implij ar ger « patria » evit talvezout gwech Bro Arvernia, gwech an Impalaeriezh hec'h unan, tra n'en deus ar ger-se peurliesan en oberoù Ausonius nemet ar ster « kêr c'hentidik ». Daoust da se ha petra bennak ma c'hourveule skrivagnerion zo eus ar rannvroioù evel Prudentius ha Rutilius Namatianus Roma da vezan graet ur vroad hepken eus an holl ouennoù

he doa-trec'hel, ret eo anzav ne c'heller ket lakaat ar « Romania » e skoaz hor broadoù ni ; re vras e oa niver ar sklaved, ha divent hini ar poblans di-wir ha di-vrent na gemere perzh na preder ebet e buhez ar stad. Siou damhenvel o doa ar broadoù rak-roman keltiek h. a. N'oa gwir unded ebet enno, rannet ma oant etre renkadoù tud re ziforc'h, hag unan eus o reuziusan mank e voe ar gwander-se. Eveljust e c'helled asurin e oa eus ar vroad endeo : bez e oa eus ar yezh, eus ar sevenadurezh, eus an hengoum polilikel, eus an dachenn douar. Hogen n' he doa ket tizhet he stumm nag he ment natur : trec'h d'ar vroad e oa c'hoazh ar ouenn d'ar mare-se, divroadeg ar gouennou e voe an aloubadegoù bras ; ar ouenn n' he deus ket ezhomm eus un dachenn douar evit kendere'hel da vevan. Skouer ar Yuzerion hen diskouez anat.

II

Epad ar Grenn-amzer e voe gwashoc'h e meur a lec'h ; e Bro C'Hall da skouer elec'h n'oa mui broad ebet Koulz lavaret, hogen div ouenn distag mat, dezho pep a lezenn ha pep a wirouriezh. Ne voe ganet Bro C'hall nemet d'ar mare-maz eas da get an elfenn c'hermanek enni hogen gouzanv a reas kalz ar vro edoug pell amzer diouzh he rannidigezh kentan : un islonk a voe epad meur a kantved etre renkadoù tud'ar vroad, ha da sonj Voltaire e unan n'o doa ur vro nemet ar re a biaoù douar. Ar re all ne oant ket eus ar vro. En un doare e voe an dispac'h gall eta ur striv evit ober unded ar vroad en diwezh.

Breizhiz er c'hontro', er penn-kentan, a oa ur vroad klok kenurzhiel mat : pa zivourzjont e Arvorig e oa embreget start tre o urzhaz ; renerion a ouenn ganti he doa ar werin. Hogen diwezhatoc'h, dreistholl goude aloubadegoù an Normaned ez eas an traoù war fallaat : Da C'Hallaoued ez eas ar vrientinion, torret e voe unded ar vroad — evel en Iwerzhon maz eas an uhelidi da Saozon, pa ne veze ket kemeret o lec'h gant an drec'hourion. Gwelout a reomp efed an disunded-se breman : warnes mont da get eo Broad Vreizh. An lar nemetan d'he savelein, eo dres adober an unded, ha rein endro d'ar werin brientinion ha renerion anavezet ganto islor o gouenn hag o fennan o orin eus ar werin hec'h unan.

N'o deus ar relijion pe ar brederouriezh pouez ar vroad nemet ma teuont da vezan banniel ur renkad tud a c'hoari ar roll brasan en he buhez. Bretoned zo da vare an dispac'h boue' hizion dreistholl a zo aet da C'Hallaoued dre m' o doa kemeret menozioù gall ar gre-se. Epad ar brezel-man hon eus gwelet er c'hontrol Gallaoued

war-nes mont da Alamaned dre m' osant tuet d' o menozioù ; kement-se a ziskouez hepken e c'hoanta an den bezan kenklet en ur gevredigezh a warez e venozioù, ar pezh a zo natur. Rein nerzh d'ur vroad pe he bliñaat a c'hell ur gredenn ober. Hogen nepred ne vo ur gredenn ur vroad.

III

Diskouez a ra an istor pegen bresk eo buhez ar broadou. Bras tre eo niver ar pobloù hag ar broadoù aet da get, ha Koshan poblioù Europa n'int ket Koshoc'h eget 1.500 vloaz. Ganet eo bet an darn vuian anezho da vare aloubadegoù ar Varbared, Breizh, Kembre, Lituania, Bro C'Hall, Tchekia, Katalonia h. a. Reoù anezho avat evel Bro C'Hall, Bro Saoz, Bro Spagn, erfin broioù bras, pe sansel, Europa ar C'Hornog a zo deut da vezan ken dishenvel diouzh pezh e oant, ken ez eo arvarus asurin ez int an hevelep broioù ha gwechall : kreskin a c'hell ur vro, hogen ma ra re, eo euzhusaat a ra. Ar Vro C'Hall o vremen ne heuilh ket Bro C'Hall an XII pp an XIII Rantved. Kemendall a c'hoarvezas gwechall gant ar Roma gozh : n'oa mui Kenver ebet etre Latium ar Vvet Kantved araok H. S. hag impalaeriezh ar Vvet kantved goude H. S. Ar Vro C'Hall a anavezomp a zo bet ganet da vat da goulz an Dispac'h. Gouzout a ran e c'helled diverzout abaoe ur pennad amzer dija graidigezh c'houstonat ar vroadelouriezh c'hall nevez : Ur gall evel La Bruyère a gemmeske ar stad c'hall gant Bro C'Hall. Hogen ur Provansiad evel Vauvenargue a rae « ma Patrie » eus Bro Brovans en XVIIIvet Rantved hag ar ger « Patriole » e unan a implijas de St-Simon da vat evit ar wech kentan e derou an hevelep Kantved. Goude ma voe krouet ar « Vroad » c'hall e 1789 e teuas Bro C'Hall da gouezhan e dalc'h Impalaerourion, hag evel Roma lie deus klasket, hag o klask c'hoazh breman en em vagan hag en em vevan gant korfoù marv, ha peurgetket hinñ Breizh. Re lonkan a noazh avat, ha marvet eo Aostria gozh diouzh seurt boued.

IV

Ur c'hemm a zo eta etre ar broadoù kozh — ouzhpenn 1500 vloaz o deus an darn vuian anezho — evel Kembre, Breiz, Iwerzhon h. a. — hag ar broadoù nevez evel Bro C'hall, Bro-aóz ha dreistholl, Bro Alemagn ha Bro Italia n' o deus heuliet skouer, ar re-man nemet etro 1870 : war-raok ha war-gresk ez a dalc'hmat ar broadoù nevez-se, ha ret eo anzav o deus lans war ar re gentan. En em astennet int erel krignoù diwar goust broadoù o deus lazhet pe danvez broadoù o deus mougel.

Hag e gwirionez ne gav ket din e vefe ken kloduse o istor rak n' eo gwiet nemel gant forfedoù politikerezh. Ouzhpenn o enor o deus kollet ahendall, o gouenn ivez o deus ranket diouerin : darev eo ar C'Hallaoued hiziv da ober « Gallaoued » all, breudeur dezho, eus an holl estrenion a zo deut da chom en o bro, hag o deus kavet labour enni, eus an holl drevadennidi m' o deus aloubet ar broioù anezho, du pe wenn pe velen. Rak sonjal a ra dezho evel n' em eus merket, elec'hall, e vint seul uheloc'h ha seul ouestoc'h ha seul ampartoc'h ma vo muioc'h anezho. « Follentezh ar veurded » eo diazez brogarouriezh ar broadoù nevez.

V

N'eus ket nemet al lorc'h klenvedel se da vezan merk anat broadelouriezh ar stadoù bras : unan eus he merkoù all eo ar gasoni. Peogwir emaint alav e sonj lagan pe dindan aon bezan taget e fell dezho dere'hel o c'heodedourion e ratre mat, korf hag ene, d' ober brezel : kent deskin lazhan avat e ranker deskin kasaat. Sonj hoc'h eus bruderez-hioù ar broadoù bras epad ar brezel-man, eus an dud, en daou du, oc'h evrin komzoù ar radio a brezege ar gasoni sakr dezho, laouen holl o c'houzout euzhusterioù ha torfedoù o enebourion, suroc'h ma oant ne oa ket tud anezho, hag e c'hellfent o lazhadegan gant reizh ha bennozh Doue warno. Ha pa n'oa ket a-walc'h eus ar wirionez evit atizan an « tan sakr-se », e c'houlenned sikour digant ar gaou. Rak ar gaou ivez eo en deus startaet « emskiant » ar vroad vras : penaos krouin ahendall ar c'hen-asant hag a zo, gouez d'ar farouell Renan, arouez anaout ar vroad ? Daoust ha n' eo ket dre ar gaou skignet gant he skolioù hollec'halloudus he deus lakaet Bro C'Hall Okkitaniz ha kalz Bretoned da gredin e oa Gallaoued anezho ? Fazi ar C'Holloued avat fallazian e kenvez dalbec'h ar vuhez gant an emskiant.

VI

Arvarus ha gwall-arouezius eo evelato evit ur vroad koll hec'h emskiant ha rak-se e argasomp an holl vroadoù bras pere bennak e vent ; n' eo ket dre maz int falsyroadoù dreistholl, rak siwazh merkoù ar vroad eo deut da gaout ar broadoù bras, hag an emskiant vroadel peur get ket ; hogen dre maz int euzhvroadoù ; i eo o deus degaset ar muiant reuz d'hor bed-ni. E vreiuet hag e wastet o deus gant o c'hoantegezhioù direizh. Hag hel lavarout a ran elec'hall, o finvidigezh eo a zo abeg d'ar brezelioù spouronus o deus drastel Europa hag Asia a c'houde 1900. Skouer ar vroad a chom eyidomp broioù evel Norvegia, pe Vro-Sveden, pe an Danmark, pe Iwerzhon, na vevont nemet evit mat o zud hag ent ar sevena-

durezh : rak seul vui a sevenadurioù bihan krouet gant broadoù bihan dister o foblans a vo, seul welloc'h e vo ar bed gant an denetezh. Ne da'v ket addisplegan aman arguzennoù Meven Mordiern a du gant ar broadoù bihan ; Merkan a ranker, avat, pezh na ra ket Meven Mordiern, e lle ar broadoù-se kaout ur spered broadel yac'h ma fell dezho magan ur sevenadur talvoudus : n'eus sevenadur ebet hep pobl, ha pobl ebet hep broadelouriezh e ster kentan ar ger. Ma kollfe Breizh da vat ha da viken hec'h emskiant vroadel — broadelourion vreizhat eo ar re a glask hec'h adenaouin — e kollfe ivez he sevenadur, ha klask a rankfe neuze ar gouloù e Paris, pe e-lec'h-all : mervel a rafe neuze ha ne vefe mui anezhi. Hogen kollus evit ar bed e vefe he marv ivez, rak e baouraat a rafe : pep a ziskuliadur ha pep a c'halvedigezh o deus ar pobloù ha n'o deus ket ar gwir d' o dinac'han egiz ma karont.

VII

N'hon eus ket c'hoant evit liesaat ar sevenadurioù adsevel broadoù marv breman marteze evel re Okkitaniz, ha kredin a reomp e vefe artifisiel rannan Bro Alamagn endro : mat eo a-dra-sur kinnig ar gevredadeloudiezh evit ar vro-se, ne c'houlennomp ket muioc'h, hogen gwelloc'h e vefe c'hoazh he lakaat da dalvezout e Bro C'Hall. Hetin a reomp evel just e teufe da wir mennad kevredadelourion an euzhvroadoù-se, rak o listeraat nerzh ar stadoù bras kreizennet e roint war un dro muioc'h a zieubiezh d' an hintenn hag o pellaint diouzhipp gwalenn an naziouriezh a zo klenved dihebare an euzhvroadoù n' eo ket an Alamaned o deus ijinet an naziouriezh. Hogen bez e fell deomp forzh penaos mirout bev hec'h broad-ni, rak n' eo ket marv c'hoazh. Klav eo, gwir eo, hag hor sevenadur n'eo c'hoazh nemet ur groueell koulz lavaret : hogen den n'en deus ar gwir da lazhan ur c'hlanvour dre m'eo dinerzh nag ur groueell dre n'he deus ket bevel c'hoazh. Boudou bev evel an dud, « personed », eo avat ar broadoù, hervez an istorour gall, Michel, a unan, hag un torfed eo o lazhan. C'Hoazh e c'hellfed kompren disizians Bro C'Hall ma vefe bezans ur vroad vreizhat un danger evit evel er Green-amzer, en amzer ar stourm ent-beyan. Hogen n' eus ket mui kont eus kement-se hiziv en amzer ar vombezenn civarzius. Pe daoust hag he defe Bro C'Hall ar gwir da sujan Breizh dre m' eo talvoudus dezhi d'en em zifenn ? Neuze avat e vefe dav digar-zin Bro Alamagn da vezan aloubet Bro Tchekia dre m'oa rei dezhi he ferc'hennan edt en em warez. N'eo ket Bro C'Hall avat evit meizan mat spered hor brogarouriezh : rak

ma vefe gallus deomp zoken dont da vezan ur « vroad vras », e nac'hfemp. Stag eo hor broad ouzh ledenez an Arvorig, ha ma kemmeskfemp poblansoù estren gant hor pobl ez afe hor gouenn da get. Ar yezh ne dalvezfe da netra en afer-se. Ne gredan ket e vefe ar Stadoù Unanet ur Vro-Saoz nevez.

VIII

Diaesoc'h eo a-dra-sur lakaat ur bobl da zege-mer ur vroadeloudiezh o seurt gant hon hini eget an impalaerelouriezh hag a zo diazezet war sioù krenv Mabden, al lorc'h hag ar gasoni. Ne ra forzh an dud eus ar sevenadurezh peurliesan, ha dibaot-tre eo ar C'Hallaoued a zo en em gannet eviti er brezel-man (ermaez eus ar a zo marvet evit ar gomunistiezh hepken) ; darn vuian eus an dud a oa a-enep d' an Alamaned ne oant nemet dre m' o doa aon rak ur sklavelezh vateriel, (ha-war houman dreistholl e poueze bruderezh ar skin-gomz saoz) n' eo ket dre m' o doa aon rak koll o yezh pe o sevenadur. Klevet em eus nouspet tud eus ar bobl c'hall o lavarout din e vijent aet a-walc'h da Alamaned ma vijent bet sur sa gaont gwirioù kevatal da re ar geode-dourion alaman all. Dres goude drouziwezh 1940 e ris anaoudegezh gant ur-skolaer eus Hanternoz Bro C'Hall ; deul e oamp da gomz eus an darvoudoù ha pa oa bet kemennet nevez oa e vije graet ur rannvroad ispisial eus departamantoù an Hanternoz e fisklerias din e listroje d'e vro evelato « Gwazh a se ma leuan da vezan alaman » emezan « deskin a rin an alamaneg d'ar vugale, setu holl » Mat eo menegin ne oa spi ebet d'ar C'Hallaoued d'ar mare-se. N'eus forzh : Sebezhus eo pegen aes e c'halle ar gall-se daoust dezhan bezan tremenet dre skolioù ar stad c'hall epad keit amzer dilezel e vroadelezh en un taol. Arabat bezan sabatuet eta kennebeut m'o deus diegi c'hoazh ar Vretoned d'hon heulian da stourm evit sevenadur o bro, pan n'int ket bet lakaet c'hoazh en un doare anat da grevin gant an naon gant ar C'Hallaoued. Hogen daoust da se e fleomp mirout hor broadelouriezh, rak enni eman haelled hor stourm, ha kroazian warni a vefe traisan hor galvedigezh ha galvedigezh hor bro ; n'eo ket deskin d'hor c'henvroiz ar gasoni ouzh ur vro bennak evel ma ra ar C'Hallaoued e fleomp ober, hogen deskin dezho karout o bro ha netra ken. Sur on hor selaouint en diwezh.

1017 Du 1946.

AN TREMENER.

Ni Ha Broc'hall



Diaes ha danjerus marteze eo merat kudenn hon darempredoù gant Bro C'Hall hag ar stad c'hall Koulskoude e kav din eo un dra ret sklaeraat da vat an tamalloù a reomp d'ar vro a anver Bro C'Hall ha d'ar c'hen-urzhiezh a anver stad c'hall. Eus ar gouloù e teu ar c'hompreneriezh hag eus ar c'hompreneriezh an emglev en diwezh. Rak-se e kavan mat displegan ar berran ma vo gellet abegoù hon droukrans ouzh Bro C'Hall.

Sonjet em boa da gentan ober ur c'hemm etre Bro C'Hall hag ar stad c'hall Hogen un den am lakaas da verkan eo ar C'Hallaoued goude holl ar re o deus empennet ha savet ar stad c'hall. Ne c'hellen ket lavarout ar c'hontrol Hag e gwirionez, hiziv an deiz eo rouez meurbet ar C'Hallaoued a zo gouest da verzout er stad c'hall ar mankoù hag an nammoù a verzomp-ni hon unan. An hevelep meizadur eus o bro o deus an holl C'Hallaoued — nemet un nebeut re evel Phileas Lebesque da skouer — hag ar meizadur-se eo da gentan a gas hor bro d'ar marv. En em c'houlennet on meur a wech ha kiriek e oa ar C'Hallaoued ; en diwezh ne gredan ket : kaset int bet endro gant ur froudad menozioù a zo en em fennet d'an hevelep mare e Bro-Spagn ha Bro-Saoz ha diwezhatoc'h e Bro-Italia hag e Bro-Alamagn ; klenved an unvanin hag an Impalaerelouriezh. Tizhet int bet araok ar re all. Setu holl.

II

Koulskoude n'eus nemet ar ger torfed a c'hell doarean ervat efedoù treuz-kelennadurezh a-berzh-stad an unvanin a zo bet degemeret gant Bro C'Hall kerkoulz ha gant Bro-Spagn ha broioù bras all ar C'Hornog. Rak en anv an unvanouriezh-se, hag abalamour da spez ar veurded — talvoudegezh ur c'heodedour a zo diouzh niver e genvroiz, ha braster ha pinvidigezh e vro ! — eo bet klasket lazhan broadoù bihau o doa ar gwir da vevan kement hag ar re vras. Falloni un torfed n'eo ket diouzh an doare ma vez sevenet, pe nebeut ; ne laz ket aman e kased ur vro da get dre al lazhadegan pe an hevelebekaat : henvel eo. Lavarit din peseurt kemm a zo etre lazhan un den a dre e gontellan pe dre e varnaonian ? N'eus ket, d'am sonj. Heugusoc'h, ha, siwazh, ampartoc'h eo doare ober Bro C'Hall aman eget hini Bro-Alamagn, da skouer, e Bro-Bologn pe elec'hall : teogin Beizh he deus graet Bro C'Hall, ha gouint warni en em lazhan hec'h unan, Bro

C'Hall he deus krouet — kaerat penn-oberenn — an euzh-Vreizhiz-se, na anavezont ger eus istor o bro, a zispriz anezhan, a zizesk o yezh gant gred, hag a gasa anezhi zoken, a heug ouzh kement perzh pobl o deus c'hoazh ha na vennont ket rein degemer d'o brogarourion. Labour ar C'Hallaoued eo he deus graet an euzhtud-se : en o skoliou, en o c'hazarniou, — gant o arc'hantourion, gant o c'hargidi, — gant o c'helaouen-nerion int bet strilhet ha stummet. Arabat kontan deomp n'eo ket a-ralozh e ra ar C'Hallaoued an torfed-se : Komzoù Doumergue e 1909 ha re De Monzie e 1922 a ziskouez deomp ar c'hontrol. Ne reont forzh eus Breizh, rak gouzout a reont eo ni Breizh, hag ez omp distank, ha gwan, tra m'o deus polised ha spierion diniver evit hor bac'han, hor bourrierian hag hol lazhan diouzh ret. En o ziez-bac'h eman o gwir, hag en o « barnerezh » o reizhded !

III

Penaos souezhin eta mar deo darev stourmerion zo da ziskiantin, pa welont ne vez ket roet zoken un eurvezh bep sizhun d'hor yezh e skolioù hor bro ! Ha n'eus ket nemet an droug graet da ene hor bro — daoust maz eo hennezh an hini pennan — a c'hell o lakaat da c'hlaç'harin ha da gounnarin. Ar gwall graet d'he c'horf a zo ker gwazh : Piv a zaskoro deomp ar c'hantmiliadoù a Vreizhiz kouezhet e brezelioù ar c'hantved-man, aberzhet ouzh aoter an Idol ? Gant arc'hant piv e vo adsavet hor c'hèriou distrujet ha devet ? Setu darn eus ar priz hon eus paeet betek breman eus hor « c'heodedouriezh c'hall » Bravat brent an hini a zo bet roet deomp gant ar C'Hallaoued ! Ne gas nemet d'ar marv ha d'an distruj. Ne gomzan ket eus hon ijinerezh heudet, pe kouezhet etre krabanoù kapitalourion estren, eus hor c'henwerzh hualet gant lezennoù dihoell : n'eo ket evidomp eo graet eveljust ar maltouterezh evit stad Vro C'Hall eo Ha, war a lavar deomp « rannvroelourion vat » zo, e paeomp div wech muioc'h a dailhoù eget ar geodedourion c'hall voutin. Un dra a zo, avat, hag e tisonje ar « rannvroelourion » hel lavarout, eo n'hon eus ar gwir da glemm nemet dre maz eo Breizh ur bobl, hag he deus ar bobl-se ar gwir d'en em gen-aozan e sell eus he mad hepken. Ma ne vijemp ket Breizhiz, ma ne vije ket Breizh ur vroad, n' hor bije nemet serrin hor genoù. Ar pezh n'eus ket anezhan, n'en deus gwir ebet.

IV

Si brasan Bro C'Hall, ez anat, eo bezan ur vro a zo bet sayet a-drugarez da dorfedou brezel digastiz c'hoazh hiziv. A-dra-sur n'eus ket nemeli a zo bet graet evelse : Bro-Saoz ha Bro-Spagn o deus implijet an hevelep doareoù ober evel m' hon eus diskleriet uheloc'h. Hogen Bro C'Hall eo marteze an hini he deus skoueriet ar re all, hag he deus graet ar muian implij eus politikerezh an nerzh hag ar gaou. Mat tre e oa krougan an Nazied abalamour da vezan graet gant ar politikerezh-se, ha reizh eo ar reolenn a varn d'ar marv tud o deus miret lezennoù o bro, pa oant fall. Displijout a ra deomp avat e vefe bet kendaonet an dorfetourion vrezel-se gant tud a gehel o unan an dorfetourion vrezel o deus graet unded ha meurded o bro : daoust ha ne vez ket desket d'ar C'Hallaoued vihan azeulin Loeiz XIV ha Napoleon I ? Daoust ha ne vez ket savet delwennoù dezho e pep lec'h ? Daoust ha ne saver ket levrioù evit o meulin Hogen Loeiz XIV eo an den a lakaas krougan 25.000 eus hor c'houerion, ha Napoleon eo ar gall kenfan a gasas Breizhiz d'ar brezel evit Meurded Vro C'Hall. Gouelioù zo bet graet evit lidan 4 et kantved ha bloaz eus hor sujidigezh d'ar stad c'hall. Hogen daoust ha n'eo ket deut ar sujidigezh-se da heul torfedoù politikel egiz ar re a zo bet kastizel nevez zo : ur brezel mennet ha ragaozet a-bell-ze a-benn sklavaat ur vroad all. Gwir eo ez eus ur c'hemm bras etre torfedoù politikerezh ha brezel ar C'Hallaoued ha re an Alamaned : torfedoù brezel an Alamaned a rae droug da Vro C'Hall, tra ma n' o deus graet torfedoù brezel ar C'Hallaoued nemet vad dezhi, evel just ! Hag an idol leunwad-se eo e c'hourc'hemenner debmp azeulin war hon daoulin noazh.

V

N'eus netra sakr eta e Bro C'Hall ; graet eo bet Bro C'Hall gant tud, hag he distrujan a c'hell an dud ober. Marteze eo bet skedusoc'h berzh ar sevenadur gall en abeg da verzha ar stad. An dra-se a c'hell bezan. Hogen an eil ne zigarez ket egile. Ar gwir da vevan he doa Bro C'Hall ; hogen n' oa ket dleet dezhi evit-se mac'han ha kas da get broadoù all. He damzidamall a ranker, gwir eo, peogwir n' he deus graet oc'h astenn e velle e kement lec'h ma c'helle nemel heulian lezenn « ar stourm evit bevan » hon eus meneget diagent « buhezged » en un doare eo ar broadoù hag an torfedoù he deus graet n'int ket gwashoc'h eget ar re sevenet gant broadoù all d'an hevelep poent. Ar pezh a fell deomp

(1) Daoust hag e talv ar boan adskrivvan pennad Roparz Hemon ebarzh an « Aotrou Himbochet e Breizh ».

merkan spis avat eo n'hon eus ket muioc'h a zoujans outi evel broad eget ouzh n'eus forzh pe vroad veur, pe sanset ; rak ar stadoù bras, ar falsvroadoù, a chom evidomp an droug gwashan e bed ar politikerezh, ha kredin a reomp eo ar walenn-se a zo penn-giriek d'ar reuz divent a zo kouezhel war choug Europa abaoe an azgini-velezh. An impalaerelouriezh eo he deus krouet ar falsvroadoù, hag ar falsvroadoù-se eo o deus ganet ar brezelioù drastus divuzul hon eus anavezet e lodenn gentan an XX^{vet} kantved ar binvidigezh skrapet ganto n'he deus talvezet nemet da gennerc'hin binvioù lazhadegan braouac'hus evel ar vombezenn elvdarzhus. Unvanin ar bed eo a vened, hogen e zistrujan eo a raor en diwezh ha ne c'hellomp ket chom hep gouzout ez eo bet Bro C'Hall unan eus ar re he deus darbaret deomp ar bed modern. Lod a zaelo ouzhin ez oa rei ma ve savet « broadoù bras » kreizennet ha ken-urzhiet start evit ma vefe krouet ar sevenadur materiel burzhdus a anavezomp. Hogen daoust hag ur vad eo bet ar sevenadur-se d'ho sonj ? Evidon-me ne gredan ket.

VI

Koulskoude eo ret deomp kemer ar stad c'hall evel m' eman, hag ober gantan, peogwir n' hon eus framm kevredigezhel all ebet — Rak-se e legemeromp — da c'hortoz m'hor bo hor framm-ni — ober gant ur benveg fall hogen na c'hellomp ket diouerin : paean a reomp an truachoù ha mirout a reomp ar reoliadurioù savet gant ar stad c'hall. Ne c'heller ket lavarout ez omp ni broadelourion keodedourion c'hall fall, rak derc'hel a reomp d'an urzh c'hall. Ne zalc'homp dezhi, ez anat, nemet kement ha ma ro tro deomp da labourat da sevel dindan al lezenn ar gondor hag ar stern politikel a roio tu da Vreizh da badout. An Urzh eo a zoujomp er stad c'hall, ha doujan a reomp an Urza nemet dre na c'heller sevel netra a zevri hepfi. Hogen evit an urzh-se (hag a zo fall e meur a genver) n' hon eus karantez ebet. Bez'e c'hellfe mont da get hep m' hor befe keuz dezhi. Hag en diwezh ne blegomp dezhi nemet evit he reizhan, pe ez resisoc'h, lakaat un all en he lec'h. Ouzh Bro C'Hall hec'h unan hag he fobl — breman zoken — n' hon eus kasoni ebet. Gouzout a reomp e rankint deiz pe zeiz rein hor goulennoù deomp. Ha sur omp n' hor bo munui abeg ebet da virout hon droukrans hag hon distizians outi en deiz ma vo bet dieubet diouzh ferzhienn lore'hus an impalaerelouriezh ha distrobinellet diouzh brizhengoun ar Romaned, en ur ger berr p' he devo

perc'hennet endro ar spered he doa e penn-kentan ar grenn-amzer, pe en amzer Loeiz IX a nac'he stagan ouzh e rouantelezh broioù pe rannvroioù na oant ket dezhi — Neuze e vo deut da vezan endro dre ar galon da vihanan ur vro vihan di-rec'hoant ha bez 'e c'hellimp aes en em glevout ganti (1).

Miz kerzu 1946.

AN TREMENER

Peoc'helouriezh

Gouzout a reer eo ar beoc'helouriezh kelennadurezh anzavet renerion S.B.K. abaoe kendalc'h Abertawe e 1938. Embann a rejont neuze na zegemerent ar brezel e nep doare ha ne felle ket dezho zoken ober gant an armoù evit dieubin o bro. Ur fazi a rafed ahendall o kredin eo bet mouezhiet goulenn peoc'helourion ar strollad-se gant an holl gendalc'hidi gwitibunan. Chomet eo krenv war stourmerion ordinal ar strollad levezon skouer Iwerzhoniz. Ha nevez zo c'hoazh e skrive ar Pastor Euros Bowen en ul lizher d' « Y ddraig goch » e kave fall dalc'hmat e virfe ar strollad ar beoc'helouriezh en e brederouriezh politikel. « N'eo ket dre ma kav din e ran komp adal breman deskin embreger armoù » emezan « hogen dre ma kredan e vez distanet gant hevelep kelennadurezh gred ar stourmerion ». En ur ger, ur gwir na c'heller ket goulenn dre heg diouzh ezhomm n' eo ket ur gwir ; Araok stourm da vat evit ur gwir, e ranker diarvarin diwarbenn e reizhded.

Komunisted ar strollad — pe ez resisoc'h eus an emsav broadel, rak un nebeut anezho a zo — a asur — evel Cyril P. Cule en ur pennad embannel war Y. Llenor 1945 — na dalveze divizadur 1938 nemet anzav n' oa ket gouest ar vroadelourion da ober gant armoù da sevenin o sonj. Netra ken. Digarez hepken oa an arguzenn a vuhezouriezh implijet gant ar beoc'helourion evit disklerian o mennad. Anat eo ne nac'h emsav ebet ober gant un lu a roio ez sur an trec'h dezhan. Ar wirionez-man eo en doa merzet Cyril

(1) NOTENN. — Komz a reer eus pilpouserezh ar C'Halloued ha gwir eo ez eus anezhan : gwaskan a reont ur vroad vihan, ha bez' e fell dezho be an meulet evelato. Hogen gwelloc'h eo c'hoazh ar pilpouserezh a zo un hual evito eget ur gwaskerezh noazh evel hini poblou zo. Rak en abeg d' o aon rak ar brud eo n' omp ket bet mac'het muloc'h eget n' omp bet warlerc'h ar brezel-man.

P. Gule : tizhouf ur pal « ymarferol » dreistholl eo a felle da renerion ar strollad Merzet o doa e oa ar brezel o tonf. En ur ober peoc'helourion a c'houez d' an holl eus stourmerion o strollad, e roent tro dezho da vont diouzh ar servij soudard. Rak e Breizh-Veur ne vez ket kaset dre heg a-grenn an dud d'ar brezel. Pezh a oa divat en afer-se eo ne nac'he ket Kembreiz mont d'ar brezel evel broadelourion hogen evel peoc'helourion. Hag evel-se e voe graet kalz nebeutoc'h a vrud endro d'ar menoz broadel eget na vije bet dleet ober e-kenver se, egiz ma verke dres ar pastor Euros Bowen en e bennad. E gwirionez e voe kavet tud evelato evit nac'han mont da soudarded saoz en abeg d' o broadelezh ha netra ken, evel ar c'helenner J. E. Daniel a anzave dirak e varnerion e oa prest d'en em gannan evit e vro diouzh ret — e 1943 — hogen a zisklerie ouzhpenn na c'helle ket kemer perzh en ur *brezel saoz*. Roet e voe e c'houlenn d' ar c'helenner abenn an eil gwech. Hogen ne voe ket niverus ar re a reas eveltan, ha ret eo lavarout e oa arvarus a-walc'h, rak n' eo ket ar vroadelouriezh kembreat degemeret muioc'h gant ar Saozon eget ar vroadelouriezh vreizhat gant ar C'Hallaoued.

II

E Breizh n'eus ket a wir beoc'helourion, dre reolenn, evel e Kembre, hag ar re a zo a-enep d'ar brezel du-man ne dint nemet evit abegoù a aessed : dic'hallus eo ha ne dalvezfe da netra. Ahendall né bouez ket warnomp al levezonioù protestant o deus stummet spere-degezh kalz stourmerion gembreat : meulin ar brezel eo a zo bet graet, kentoc'h, e Breizh, ha n' eo tenn meizan perak : n'eo ket bet ganel ha n' en deus ket kresket an emsav en hor bro e degouezhioù henvel ouzh re hini Kembre : emzoug ar gouarnamant gall a nac'h ouzhipp pep goulenn reizh ha didaer, hag en deus heskinet a viskoazh ar stourmerion eo en deus lakaet da ziwanan ar stad spered enep-pellan-se. Frouezh an dic'hoanag eo ar brezel alies, an tu diwezhan d'ober berzh p' o deus c'hwitel ar re all, un anzavadur eus gwanded un emsav, hag eus dibasianted peusdispi e stourmerion. N'eo ket kement-se ur reolenn nag ur sturvenoz peurliesan (nemet evit tud evel M. Piarais a ziazeze e vezadur eus ar brezel war sonj kristen an emaberzh) E Breizh eta eo bet krouet an enep-pellouriezh vreizhat gant enep-pellouriezh ar gouarnamant gall, ha da gredin ez eus e padint keit-ha-keit o div. Ma n'eo ket tuel stourmerion Kembre da ober gant an nerzh eo dreistholl dre ma c'hellont labourat e peoc'h, dre n' int ket gwasket gant an diouer

a amzer evelomp-ni a garfe savetein pep tra araok ma vefe kollet pep tra. Rak gant kelennadurezh ar c'hembraeg er skolioù e c'hell ar stourmerion gembreat gortoz : ne gilo ket ar yezh etouez tud ar werin en un taol, evel m' eo c'hoarvezel e Bro-Iwerzhon, hag evel ma c'hoarvezo marteze e Breizh, ha forzh penaos e chomo bev buhezek etouez un dibab a dud a c'hello diwezhatoc'h adskignan o yezh er vro dieub ha dizalc'h. Pep bloaz a dremen e Breizh avat a laka diasuroc'h dazont ar yezh : penaos sonezhin e vefe droukholet tud zo en hor mesk da gener an hent berran da savetein ar vro, d'o sonj da nebeutan, ar brezel ?

III

Ouzhpenn an di-emvestroni diwar dic'hoanag, hag ouzhpenn ar' aon na ve re ziwezhat a zo abeg d'ar stourmerion da asantlin d'ar brezel ha d' e walennou ! Bez'e ouzont da gentan e c'heller ez reizh goulenn pep gwir dre heg, hag ez eo disteroe'h droug evit ur vro ar brezel eget ar sklavelezh. D'an eil n'eo aner morse ur brezel, zoken pan eo kollet : doujan a reer gwir an dud gouest da vervel evitan, ha, siwazh ! skouer Iwerzhon hag ar Vietnam, nevez zo a gadarnafe ar sonj-se kentoc'h, war a seblant. Er brezel bruderezh graet gant ur vro vihan e c'heller tennan mad diouzh traoù all : azaouezin a ra tud ar werin an harozed, hag en o spered e vo dreist alav an hini en em gann evit e uhelvennad d'ar gopriad bourrevier ha flattrer. Erfin kemmeskan a ranko an enebour dez pe zeiz ar werin gant ar stourmerion, ha dre se en em zivrudo a-grenn en he sell. Mat eo merkan eo seurt poelladennoù ha seurt arguzennoù a veze implijet gant ar resistanserion epad ar brezel-man. Ne dalv ket ez int gwelloc'h na reishoc'h evit se.

Ahendall ez eus c'hoazh ur c'hraf a dalv d' ar vroadelourion a-du gant ar brezel : gwelloc'h eo d' ur vro gouzanv ur brezel bihan evel hini Iwerzhon eget unan a seurt gant an daon re hi deus anduret Breizh er c'hantved-man ; hag asurin a c'heller zoken e vefe kant gwech gwashoc'h ur brezel gant bombezennoù elvtarzhus egiz ma vo an hini kentan. Sklaer eo neuze e vefe un dlead evit ar vrogarourion en em aberzhin evit mirout ouzh seurti gwalenn da gouezhan war Vreizh. Gwelloc'h e vefe da vil den mervel eget d' ar vroad a-bezh mont da get korf hag ene. Chin e oa Bleimor o nac'han ar gwir d' ar vrogarourion da vervel evit o bro hag oc'h asantlin goude-se da varv kantmiladoù eus e genvroz evit an estren.

IV

Ha koulskoude e kredan e tleer dierbedin ar brezel, ha dres dre m'eo da gentan evit ar re a zo a-du gantan un doare bruderezh — rak tu a zo atav da drec'hin ur vro vihan — ha dre maz eus bruderezhion all ken mat, digoustusoc'h atav hag efedusoc'h alies. Gwir eo e tleomp mirout ur spered harozerezh ha bezan darev da c'houzanv n'eus forzh petra evit Breizh ; ma kollfemp hor gred e kollfemp pep tra, Hogen — an holl her goar, — n'eo ket harozed hepken a ra ar brezel, tud laosk a ra ivez, ha, gwashoc'h, tud kriz ha dizenel. N'eusket ezhomm ahendall da vurutellan ar brezel : graet eo bet kant gwech dija Aesoc'h e vefe kouezhan en digenveizan ouzh hen meulin. Hogen perzhioù ar soudard meulet gant tud zo a c'hell kaout stourmerion mennet diblegus ha peoc'hkar koulskoude. Me gred zoken e ranker kaout muioc'h a nerzh kalon evit padout ouzh an heskinerezh hep koll mestroni warman an unan, eget evit lazhan enebourion ; muioc'h a reas Mac Swiney evit e vro oc'h asantin da vervel eviti hepmuiken eget re all oc'h en em gannan, ha ma tleomp heulian ur skouer, gwelloc'h eo deomp dilenn hini Mac Swiney eget hini Dan Breen.

Abegoù ispisial am eus ivez da gavout fall ar « spered soudard » ma vourr stourmerion yaouank zo ouzh hen magan enno. Broudan un hunyre ha marsonjal ne reont ken alies. Anazevet em eus paotred yaouank zo a zisklerie grons e felle dezho en em gannan evit Breizh hag a oa re lezirek evit dispign un devezh da werzhan kelaouennoù pe levriou ; An hevelep re a veze digalonekaet naet pa vezent degemeret fall en ur vourc'h elec'h e oant deut d'ober bruderezh : soudarded iskis na oant ket evit gouzanv ur c'hoapadenn, ha a felle dezho daean ar marv. Anzav a ran n' oant ket holl henvel ouzh ar re-se. Hogen en despet da bep tra ne blij ket din gwelout tud o c'hoari gant ar marv hag oc'h ober anezhan un *danvez bruderezh* hepken.

V

Dre ma kredomp ivez e reizhded hor stourm eo ne fell ket deomp ober gant an nerzh. Diarvar eo ez eo splann a-walc'h kudenn Vreizh evit ma vefe meizet peseurt diskoulm a ranker rein dezhi gant an neb en devo prederiet un tammig diwar he fenn. Diskredin war vadelezh hor stourm pe war ceunded darn vuian an dud a rankfemp ober ma n' hor befe ket mui spi er bruderezh boutin evit kendrec'hin hor c'henvroiz. En abeg na fell

ket deomp kennebeut koll tud prizius eo na c'hellomp lakaat war var o buhez hep gwir ezhomm ebet. Reizh eo estlammin ouzh kalonegezh paotred emsavadeg Fask 1916 : hogen ankounac'haat a reomp ivez peseurt gwall-goll e voe evit Iwerzhon marv lod muian eus he fennrenerion. Ma voe diaes d' ar vro-se yac'haat warlerc'h he dishualidigezh eo dre n arbenn ma vanke dezhi ar vlenerion akuit, uhelsperedet, ha gant skiant prenet he doa dioueret e 1916. Kement-se a zle bezan ur gentel evidomp. Follentezh eo ne vern penaos ar brezel, rak ne gemm netra er c'hudennoù a zleer diluzian. E gwirionez e kredan ez eus tu — ma asant ar C'Hallaoued d'hol lezel da stourm evit hor bro hervez reolenn ar werinrenouriezh ha da rein hor goulennoù tamm-ha-tamm deomp — da savetein Breizh en un doare fur ha poellek (1).

VI

Ar beoc'helouriezh a zleomp kemer eta, n'eo ket evel prederouriezh, rak ne gredan ket e c'hellor distrujan ar brezel diouzhtu, ha n'ouzon ket zoken hag hen distrujan a c'hellor biken, rak kemm a rankfed evid-se spered Mab-den.) — hogen evel stumm spered : bez e tleomp deskin an habaskin hag an emvestronian, dirak an heskinerezh zoken. Ret eo deomp bezan uheloc'h hag haeloc'h eget hon enebourion — pe neuze, kaer hor befe o zrec'hin ne vefemp ket dreist dezho, ha ne zellezfemp ket muioc'h egeto ren pobl Vreizh. Mat eo sonjal marteze e skouer ar gristenion gentan, « dispac'herion heskinet evelomp : dre o nerzh kalon, ha n'eo ket dre nerzh an armoù o deus eilpennet ar bed. Evelto kredomp awalc'h en hor gwir evit herzel ouzh temptadur an nerzh.

Miz Du 1946.

AN TREMENER.

Hetin a reomp d' hol lennerion bloavezh mat ha nedeleg laouen, da Vreizh berzh ha trec'h en he stourm e 1947.

Kef « Diner ar vro » a zo digor atav, Arabat deoc'h hen disonjal. Bennozh Doue en araok.

(1) NOTENN. — Anat eo n' hon euc ket da gemer perzh evit nep digarez er brezelioù euzhus etrevroadel ganet gant keneneblezh ar Stadou braz impalaerelour kement-ha-kement an eil hag eben.

de Saint-Yves et Saint-Corentin à l'église neuve de Vergt, la statue de Sainte-Anne d'Auray à Périgueux, celle de Notre-Dame du Folgoad à Seyche, etc... Sur le plan pratique, après avoir diffusé et imposé leurs chevaux, leurs vaches, leurs méthodes d'engraisement de la terre, leurs cultures et leurs produits, réalisant un succès agricole s'affirmant de jour en jour, les Bretons sont aussi devenus viticulteurs et planteurs de tabac, soutenus par leurs propres syndicats comme ceux de Périgueux et de Miramont de Guyenne.

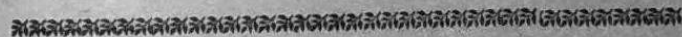
Ce congrès se devait donc de rappeler tout ceci, émaillé des souvenirs et des anecdotes du début, la crise matérielle et morale de 1930-1933, puis le renouveau de développement de l'état actuel.

Tandis que le préfet de la Dordogne et Mgr l'évêque de Périgueux remerciaient la colonie bretonne des améliorations matérielles et spirituelles apportées à la région, MM. de Guébriant, Tynevez et l'abbé Mévellec, notamment, exhortaient les fils d'Armor à maintenir leur cohésion et leur unité dans l'esprit breton pour leur plus grand bien moral et social. Après une séance d'étude et le traditionnel banquet, une cavalcade à travers Périgueux et une fête folklorique terminèrent ce congrès auquel des délégations venues du Finistère, de Nantes, de la région parisienne et des Flandres donnaient ainsi une expression nationale de l'émigration bretonne.

En plus du caractère social et technique de ce congrès, la culture celtique fut représentée par la très méritante Société Arvor-Périgord qui réalise un bel effort suivant des moyens encore modestes, mais admirables si l'on tient compte des difficultés rencontrées, notamment l'éloignement et le manque de rapport avec la Mère-Patrie.

Ce sera un réconfort et un exemple pour tous les Bretons, de savoir la fierté et l'amour du pays qui se sont dégagés de cette sympathique manifestation celtique en pays latin, au milieu d'une population autochtone certes sympathique, mais décadente et souvent remplacée par des Italiens, des Polonais, des Espagnols et des Tchèques.

LE HOEDEZ.



Diwar Le Monde, 4 septembre 1946 (pajenn 4)

La Leçon internationale des Grisons

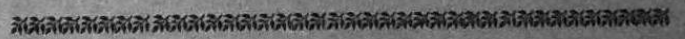
Au terme de ces journées laborieuses, à la réception offerte par le gouvernement du canton des Grisons, un homme se leva, qui allait nous donner à tous, disputeurs d'ethnographie, d'oppositions raciales et linguistiques, une opportune leçon et un bon exemple : c'était le conseiller d'Etat, Planta, grand ami de la France, ex-élève au lycée de Bar-le-Duc, où passèrent trois générations de Planta. Et voici ce qu'il nous dit, textuellement :

« ... Vous siégez dans le canton le plus cosmopolite de la Suisse. On y parle trois langues et même cinq, si l'on y ajoute les trois dialectes « romanches ». Comme directeur de l'Instruction publique, je puis vous dire que pour nos élèves primaires, nous devons publier les livres scolaires en cinq langues... Sur nos 128.000 habitants : 62.000 parlent l'allemand, 44.000 le romanche, 22.000 l'italien... Ainsi notre parlement cantonal est un peu, lui aussi, un « union inter-parlementaire » internationale. Les représentants de

notre petit peuple, aux trois races et aux trois langues différentes, se réunissent deux ou trois fois l'an pour discuter les problèmes de leur pays, chacun dans sa langue propre. Leurs opinions, certes, divergent souvent ; mais ils arrivent toujours, en dépit de ces divergences et de leurs diversités raciales et linguistiques, à s'accorder et trouvent toujours un chemin pour se rassembler au service de la patrie... Puissent les peuples, aux différentes races et langues, finir par s'entendre pour sauver le patriotisme commun : la civilisation européenne... »

A l'heure, où, à Paris, Yougoslaves, Italiens, Tchèques, Slovaques, Hongrois, Roumains, Bulgares, Albains, Grecs, exacerbent leurs controverses par d'interminables discriminations ethniques et linguistiques, la leçon et l'exemple des Grisons valent d'être retenus.

Ernest PEZET.



LA PRESSE ÉTRANGÈRE ET LA QUESTION BRETONNE

Au cours du mois d'octobre, trois communiqués au sujet des affaires bretonnes ont paru sur le journal américain *The daily Mail* (édition continentale). L'un d'eux n'était qu'une simple information de Reuter, mais les deux autres donnaient des détails intéressants sur la véritable nature du mouvement breton si calomnié par ses ennemis.

De plus, dans l'hebdomadaire frison *De Stim fan Fryslân*, numéros 788 et 789, des 23 et 30 août 1946, a été publiée une étude assez poussée et bien documentée sur la question bretonne. Elle est intitulée *De Swire sile fan 'e Bretons* (La dure lutte des Bretons). Nous en publierons des extraits dans un de nos prochains cahiers. L'histoire de l'action bretonne y est tracée depuis avant l'autre guerre, jusqu'à 1945.

Il est à remarquer que l'intérêt que prennent les Frisons actuellement à notre mouvement n'est que l'expression de leur reconnaissance envers des revues bretonnes comme *Gwalarn* qui firent connaître aux Bretons, entre les deux guerres, la lutte que menaient les Frisons pour maintenir leur langue et leur culture.



NOUVELLES DE MANNIN

La cour du Tynwald a décidé de donner 10.000 livres en argent ou en espèce, en l'occurrence, des harengs salés, à l'U. N. R. R. A.

Les taxes sur les revenus en dessous de 500 livres par an ont été réduites de 2 shillings par livre. Par contre, il y a une augmentation sur les revenus de 1.500 livres et au-dessus.

Le budget de Mannin est un des rares budgets qui soient équilibrés en Europe. Les pensions des vieux ont été augmentées et coûteront 130.000 livres. D'autre part, 250.000 livres ont été réservées pour la reconstruction ; il y a cependant un surplus de 182.731 livres dans les fonds généraux de l'année financière et un surplus de 195.350 livres pour les taxes !

LE TYNWALD

La cérémonie historique du Tynwald s'est déroulée, cette année, devant une grande foule. Elle était présidée par le gouverneur de l'île, Son Excellence le vice-maréchal de l'Air, Sir Geoffroy Bromet, un Cornique nommé par le roi d'Angleterre pour présider le gouvernement de l'île autonome de Man. Le jour de la Saint-Jean, fête nationale manxoise, se déroule cette cérémonie, à Cronk-y-Keeillown, où se trouve la colline de Tynwald qui a été créée avec de la terre apportée, à l'origine, des dix-sept paroisses de l'île. Elle fut le théâtre de deux grandes batailles. Cette place vénérée est le lieu où, tous les ans, sont proclamées les lois, depuis plus de mille ans.

Cette année, la journée fut splendide. Tout le long du parcours de l'église à la colline, des drapeaux britanniques et manxois intercalés flottaient dans un ciel pratiquement sans nuages.

Une garde d'honneur, composée d'hommes de la R. A. F. stationnés dans l'île, présenta les armes lors du défilé et, parmi eux, se trouvait une clique de bagpipers écossais dans leur costume national. Le gouverneur les passa en revue. Il entra dans la salle d'habillement du hall de l'église où il discuta un temps avec les membres de la Législature portant les robes de cérémonie ornées de l'insigne national : le « bollan feaill coin », l'herbe de la Saint-Jean.

L'office fut ensuite célébré dans la vieille église de Saint-Jean par le Révérend C. H. C. Lamb. Bientôt la foule se rangea le long du passage jonché de paille, selon l'antique coutume, attendant la procession. Les officiers montèrent vers la colline du Tynwald : le porteur de l'épée, le gouverneur, les membres du Conseil qui s'installèrent au sommet avec les clefs, le clergé, les capitaines des paroisses et les présidents civiques.

Quand la Cour fut assemblée, la musique de la Marine royale joua l'hymne britannique et l'hymne manxois, *Ellan Vannin*.

La cérémonie, suivie par deux journalistes américains très impressionnés, deux observateurs de radio suédoise et danoise, débuta par le serment fait par les coroners de renouveler leurs devoirs « sans attention à la fureur, l'amitié, l'amour, le gain ou la malveillance ».

Les vingt-huit actes furent promulgués ensuite en anglais par le Deemster Farrant, puis en maxois par le Révérend C. A. Cannan, curé de Michael.

Le Deemster Farrant fit trois acclamations pour le roi et le cortège retourna à l'église. Le gouverneur inspecta la garde navale et repartit. La cérémonie finie, la foule resta pique-niquer sur l'herbe et participer aux jeux de l'après-midi.

La remarque la plus entendue était : « C'est vraiment dommage que la cérémonie n'ait pas été radio-diffusée ! »

AN TIMEUR.

Les résultats des élections pour le Tynwald seront bientôt annoncés (Tory et Labour sont en présence).

La célèbre course internationale de Matos de l'île de Man s'est terminée par deux accidents mortels.

L'île de Man a trois nouveaux bateaux à vapeur en Liverpool et Doolish (Donglas)

Malgré le mauvais temps, Mannin a eu une bonne récolte de blé.

AN TIMEUR.

Le Cornique est-il encore

une langue vivante ?

Nous empruntons à Y ddraig goch une courte chronique au sujet de la renaissance cornique. Elle nous montrera qu'il ne faut jamais jurer de la mort d'une langue ni d'un pays. On sait que le cornique est une langue encore plus proche du breton que le gallois, et il semble qu'au XII^e et XIII^e siècles, Bretons et Corniques pouvaient se faire comprendre en employant leur propre langue.

L'article qu'on va lire a été écrit par Caradar, un Cornique qui a d'ailleurs si bien appris le gallois qu'il est l'auteur d'un manuel de gallois intitulé *Welsh made easy* qui a permis à bien des Gallois de retrouver la possession de leur langue nationale.

Le cornique avait disparu, comme langue parlée, avant 1800. Ce n'est pas Dolly Pentreath (m. 1777) qui fut le dernier des vieillards qui la parlait, comme on le pense généralement, mais William Bodener, de Mousehole qui mourut en 1789.

Pendant plus de cent cinquante ans après, le cornique fut non seulement mort, mais perdu. Et vraisemblablement tel serait son état aujourd'hui, n'eût été Norris et Stokes qui, entre 1859 et 1872, publièrent de vieux manuscrits avec des traductions anglaises.

Étant donné que ces textes sont les premières sources de notre connaissance de la langue, j'aime autant donner leurs noms : *Gans Norris, Origo mundi, Passio Christi, Resurrexio Christi* (1859). On les appelle *ordinatia* ou *prompt books* parce qu'ils étaient employés par les « prompter » pour aider les acteurs jouant ces miracles dans les « rounds » en différents endroits de Cornouaille avant 1400 et jusque vers 1650 environ : *Gans Stokes, Passion Poem* (1861), *Creation play* (1864), *Life of Saint-Meriasek* (1872). Ces textes contiennent en tout vingt mille lignes.

Le père de la renaissance actuelle est, sans aucun doute, le défunt Henry Jenner. C'est lui qui fut le premier à faire un discours public en cornique, en 1903, devant l'Union régionaliste bretonne. En 1903, il publia son manuel historique de la langue, ce qui fit faire

attention aux vieux textes et permit d'acquérir une certaine teinture de la langue. En 1904 aussi, Jenner persuada le Congrès celtique, à Caernarfon, d'admettre la Cornouaille comme un des pays celtiques. Ceci amena la constitution de l'Union des sociétés de la vieille Cornouaille (1923), du Gorsedd des bardes de Cornouaille (1928) et la visite du Congrès celtique à Trevro en 1932, où huit membres prononcèrent une allocution en cornique et où fut jouée une pièce dans la vieille langue.

Il y a ainsi maintenant, en Cornouaille, un groupe de gens convertis au celtisme et qui sont prêts à collaborer pour établir la langue sur des bases solides. Et de fait, par le secours de ces Sociétés je suis parvenu à former des classes de cornique dans sept bourgs en 1933. Entre soixante et soixante-dix étudiants, garçons et filles, vinrent à ces classes et beaucoup d'entre eux savent le cornique actuellement. Un des premiers partisans du cornique et un de ceux qui luttèrent pour lui tout d'abord est Morton Nance. Après des années de recherche, il est parvenu à unifier l'orthographe que tous emploient à présent. C'est à lui que nous devons aussi les dictionnaires cornique-anglais et anglais-cornique et du petit manuel de grande valeur : *Cornish for all*.

A Londres, M. Allin-Collins enseigne le cornique depuis des années. Il fut le premier à le parler couramment et à démontrer qu'il n'est pas impossible de rétablir le cornique comme langue parlée.

Le temps est passé où l'on regardait le cornique comme une vieille pièce de musée seulement. Notre but aujourd'hui c'est de l'employer comme langue journalière et nous avons pris l'habitude de correspondre et de parler en cornique.

Avant la guerre, nous avons tenu un service annuel neuf années de suite dans des églises de Cornouaille et les églises furent pleines à chaque fois. C'est ce service-là évidemment, outre le Gorsedd des bardes, qui éveille l'intérêt des gens du peuple.

La littérature se développe. En 1931, j'ai édité cinq cents exemplaires de *Lessons in spoken cornish* et tous ont été vendus. Plus de cinq cents des deux dictionnaires en été vendus aussi en Cornouaille. En 1933, parut la revue mensuelle *Kernow* et elle reparaitra encore quand nous aurons du papier. Depuis deux années, M. Nance et moi-même avons préparé une impression des textes corniques en orthographe unifiée avec une traduction corrigée. Et j'ai un volume de nouvelles courtes prêt pour l'imprimerie ainsi que tout le roman de Tristan et Iseult.

Les lecteurs de *Y ddraig goch* connaissent probablement le livre du professeur Henry Lewis : *Manuel de cornique moyen*. Voilà la sorte de cornique qui renaît aujourd'hui, étant donné le manque de textes plus récents pour établir une réfection de la langue sur eux. Mais nous avons fait un grand pas vers l'unification de l'écriture depuis la publication de ce manuel.

Voici une liste de livres faits en vue de l'étude du cornique avant la guerre. On les trouve tous chez Y Feistri, High Street, St-Ives (Cornwall) :

Cornish for all (Nance), 2/6; *Cornish simplified*, 2/6 (Smith); *Cor-Engl. Dic.* (Nance), 7/6; *Eng-*

Corn. dic. (Nance et Smith), 3/—; *St Mark's Gospel* (Smith) 2/—; *Say it in cornish* (Chirgwin), 6 d; *Al-saryn* (a play) (Mrs Pollard), 2/6; *An balores* (a play), 6 d; *First steps in Cornish* (Watson), 2d; *Lyver an pypm Marthus Seleven* (Nance), 1/—.

UN EXEMPLE :

L'IRLANDE

UN PAYS QUI A RÉUSSI

(selon Y. FANER)

L'Irlande libre est prospère, tandis que les six comtés qui dépendent du Gouvernement anglais ont à faire face à une crise du marché : voilà ce qui ressort de l'étude d'un Irlandais parfaitement au courant de la situation économique de l'Etat libre et des six comtés que les Anglais appellent *Ulster*.

Voici d'ailleurs les faits : la dette publique présente est de 74 millions de livres, tandis que le revenu en est de 252 millions. D'autres nations doivent en tout 400 millions de livres à l'Irlande (dont 300 millions environ sont à payer par la Grande-Bretagne).

Les chômeurs sont au nombre de 43.000, y compris 8.000 travailleurs temporaires (en Galles, on compte 60.125 chômeurs, non compris les travailleurs temporaires).

Avant d'avoir sa liberté, l'Irlande importait pour 5.000.000 de livres d'habits par an. Aujourd'hui, 800.000 livres seulement. En 1946, il n'a été importé que trente-quatre douzaines de paires de chaussures.

139.000 maisons ont été construites en six ans, et 97 millions de livres sont prévues pour le même usage au cours des dix années qui vont suivre. Le Gouvernement accorde des avantages à ceux qui construisent. Le loyer n'est que de 8/- à 18/- la semaine. De plus, des ligues maritimes irlandaises se sont organisées avec le secours de l'Etat et de Compagnies d'assurances irlandaises. L'électricité est produite grâce à l'équipement du Shannon : on doit sans tarder occuper d'autres rivières. La tourbe a été largement utilisée, et au point que les Irlandais ont pu réduire considérablement leurs importations de charbon.

L'ETAT DE LA LANGUE

Un sur vingt et un des habitants de l'Irlande parle l'irlandais et le Gouvernement dépense par an 170.000 livres pour aider directement la langue. Il l'aide par ailleurs en plus d'une manière. Le Gouvernement donne entre 3.000 et 4.000 livres pour entretenir une maison d'édition d'ouvrages en irlandais. On accorde 100 livres aux auteurs de romans écrits en irlandais, et d'autres dons pour les traductions.

Dans les écoles où on enseigne le moins l'irlandais, on consacre malgré tout une demi-heure par jour à la langue : on passe le certificat en irlandais ou on ne le passe pas. Dans les écoles secondaires A, on enseigne par le moyen de l'irlandais.

L'université de Galway est devenue de langue irlandaise. La paye des professeurs est inférieure lorsqu'ils

échouent en irlandais; l'enseignement des maîtres se fait en irlandais; les enfants sont envoyés pendant les vacances là où l'on parle irlandais, et l'on a organisé dans *Gaeltacht* de petites industries pour y maintenir la population. L'Etat paye 5 livres par an aux parents qui parlent irlandais chez eux. Il subventionne le théâtre irlandisant de l'Abbey à Dublin, ainsi que celui de Galway. La radio diffuse une heure et demie d'irlandais par jour. Des documentaires en irlandais passent sur les écrans.

Aux Bretons de méditer cet exemple et de faire mieux, si possible.

~~~~~  
D'après "Y CYMRO" 4 octobre 1946

## Le Chiffre des Membres du Parti

M. Gwynfor Evans, chef du Parti national gallois et M. J. E. Jones, secrétaire du Parti, ont fait une visite à l'Eire la semaine dernière. Ils eurent tous les deux une heure d'entretien avec M. de Valera mercredi, au sujet des relations culturelles de l'Irlande et du Pays de Galles, selon l'*Irish Press*.

Dans une conférence radiodiffusée, mercredi soir, M. Gwynfor Evans a déclaré que les buts du Parti national étaient : « l'autonomie avec le statut de domination au Pays de Galles, la représentation auprès des autorités internationales et la préservation de la langue galloise ».

M. Gwynfor Evans dit à l'*Irish Press* que les membres du Parti étaient au nombre de vingt-cinq mille et que ce Parti avait gagné cent sièges au cours des élections locales récentes et que le meilleur soutien qu'il trouvait, il l'obtenait des provinces industrielles et non des provinces campagnardes.

## Le Problème du Secrétariat d'Etat pour le Pays de Galles

Note. — On sait que le récent refus qu'ont essuyé récemment les Gallois dans leurs revendications en vue d'obtenir un secrétaire d'Etat a causé beaucoup d'émotion au Pays de Galles. Les députés gallois qui avaient appuyé la demande se réunirent à Cardiff pour protester. Depuis, une séance de la Chambre des Communes a été consacrée aux affaires galloises. Rien de décisif n'est intervenu d'ailleurs à la suite de cette séance. Voici un point de vue modéré sur la question, celui de l'hebdomadaire gallois *Y Cymro*. (18 octobre 1946).

### Lettre ouverte au Premier Ministre

Au très honorable Clément Attlee, P. C. M. P., premier ministre et premier Lord de la Trésorerie,

Monsieur,

Il y a deux mois, quand le Parlement se sépara, les députés gallois furent renvoyés chez eux avec votre réponse négative à la pétition en vue d'obtenir un secré-

taire d'Etat pour le Pays de Galles. Le Parlement s'est maintenant réassemblé et nous devons préciser que les Gallois n'ont pas renoncé à demander la création de ce poste et qu'ils n'y renonceront pas : la principauté a moins été déçue par votre présent refus, aussi amer qu'il soit, que par votre apparente incapacité à comprendre les réalités que soulignait la demande.

Votre refus, Monsieur, repose sur les liens administratifs superficiels avec l'Angleterre et sur des problèmes économiques passagers, mais la pétition que le groupe parlementaire gallois présenta à votre prédécesseur M. Churchill, il y a trois ans, présentait la demande pour un « poste gallois » comme « une affaire de haute importance qui dans ses effets spirituels possibles atteint bien loin au-delà de l'économie politique ».

Ce n'est pas une formalité, Monsieur, qui fait le prince de Galles l'héritier du trône britannique (...). Car c'est spécialement en vertu de leur principauté, en vertu de leur nationalité qui est une des nationalités britanniques essentielles, de leur existence originale de leur contribution sans relâche à la constitution de l'Empire et du Commonwealth britanniques, que les Gallois, fermement convaincus de leurs caractères distinctifs tant au point de vue race que territoire, demandent, à être représentés au Gouvernement de Sa Majesté par un secrétaire d'Etat pour le Pays de Galles. Cette demande a déjà été faite et défendue depuis au moins seize ans.

La portion des Iles britanniques à laquelle le nom de « Pays de Galles » est attaché, a préservé pendant mille ans une existence politique indépendante. Le Parlement et les gouvernements successifs ont toujours admis que les Gallois ont droit à un traitement séparé et à une législation spéciale. Le Pays de Galles a sa propre Eglise, sa propre Université, sa Bibliothèque nationale et son musée national. L'Administration a constitué des sections différentes pour les affaires galloises dans les ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Instruction publique, du Travail et des Pensions (...).

Notre connaissance du Pays de Galles et des besoins de la nation galloise nous force à déclarer franchement que, dans votre attitude à cette question, vous êtes hors de contact avec le fonds réel de l'affaire. Le Pays de Galles se fatigue de ces délais infinis. Non seulement son orgueil national en souffre, mais sa langue — ce précieux patrimoine qui est toujours le sien — a besoin d'un rempart pratique et immédiat auquel un secrétaire d'Etat doit pourvoir.

Le Pays de Galles a toujours été à la tête de l'idée de progrès dans ces îles, et elle a montré qu'il était tout entier derrière votre Gouvernement. La nation sent que cette demande — urgente pour son orgueil, sa langue et sa culture — est seulement un premier pas depuis longtemps retardé vers cette autonomie que la grande démocratie à la tête de laquelle vous êtes doit accorder aux nations formant une partie et une portion de la mère des Parlements.

Y Cymro, 18 octobre 1946.

Le Gérant : J. OLLIVIER.

N° 3308. — Imprimerie de Châteaudren, 31-1112.



# Avel an

# Trec'h

kelaouenn  
emsav breizh.



CAHIER D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION BRETONNES

Rédaction-Administration: J. Ollivier, 49, rue Saint-Melaine, Rennes. — C. C. P. 873-09 Rennes  
125 francs les 6 cahiers

## PROGRAMME D'ACTION

L'année 1946 vient de s'achever. Il est bon à la fin de chaque année de faire le point et d'envisager un programme pour l'avenir. Nous devons d'abord constater que le bilan de l'action bretonne en 1946 est assez satisfaisant : au point de vue livres bretons par exemple, nous avons eu en particulier une excellente réédition des « Notennoù » sous la forme d'un fort volume de 500 pages à « Skridoù Breizh ». D'autres œuvres sont parues à d'autres maisons. Pour ce qui est des revues, elles foisonnent : 1946 nous a apporté Celta, Emled, en français; Al liamm, Kened, en breton, tandis que Ar Falz, Tir-na-n-og et An Avel, devenu Avel an Trec'h, continuaient à prospérer et à se développer. Enfin, nous ne pouvons que nous réjouir du lancement de l'hebdomadaire de la Vie bretonne « Vent d'Ouest » qui est remarquable, spécialement dans sa page bretonne ; nous le recommandons particulièrement à nos lecteurs. Enfin, les œuvres bretonnes ont fait preuve en 1946 d'une activité qui, pour diverse qu'elle soit, n'en a pas moins été très grande : B. A. S. et la Fédération des Cercles ont organisé à Argol, au mois d'août dernier, un camp qui a vraiment été une réussite. On peut en dire autant du camp des Instituteurs, et de celui du groupe scout breton Bleimor.

Quant à nous, nous pouvons nous féliciter d'avoir pu, grâce à nos cahiers, — et cela malgré des diffi-

cultés de toutes sortes que nous avons dû surmonter, et qui ont été beaucoup plus grandes que ne le supposent bien des gens — maintenir chez les militants la flamme de l'esprit breton, d'avoir pu leur donner une information aussi complète que possible sur les pays celtiques, sur leur vie et leur lutte, qui sont nôtres aussi, enfin d'avoir contribué à l'enrichissement de la culture bretonne, en publiant dans nos cahiers des œuvres littéraires qui ne pouvaient trouver place dans d'autres revues. A ce programme nous entendons rester fidèles : nous pensons toujours qu'il est de notre devoir de rester à la pointe de la lutte pour la Bretagne, dans tous les domaines, culturels aussi bien que public, et ceci, tout en conservant nos convictions nationalistes, qui ne s'opposent d'ailleurs d'aucune façon, contrairement à ce que peuvent insinuer certains, à notre parfait loyalisme de citoyens français envers l'Etat Français. Cette lutte, comme nous l'avons précisé, nous entendons la mener tout d'abord dans le domaine culturel, qui nous appartient en propre à nous, nationalistes, car, c'est grâce à nous que la culture bretonne a survécu et s'est développée, nous pouvons le dire avec fierté. Notre premier devoir c'est de continuer à l'enrichir, par nos œuvres d'abord, puis de la répandre le plus possible. Pour cela nous devons donc créer à côté de l'Université officielle, qui, j'en suis persuadé, rendra malgré tout, des services à la culture bretonne, une Université populaire : nous en avons un embryon dans « Ober », qui outre ses cours de Breton a créé récemment des cours de Gallois. « Avel An Trec'h » s'est d'ailleurs elle-même beaucoup préoccupée de resserrer les

relations culturelles entre Bretons et Gallois : elle a pu fournir plus de 50 correspondants gallois à de jeunes bretons. On se rappelle d'ailleurs que nous avons publié dans ces cahiers, avec leur traduction bretonne juxtalinéaire, des textes gallois assez nombreux et même un texte irlandais assez long. Un projet est actuellement à l'étude en vue de constituer une bibliothèque galloise en Bretagne qui fournira en livres les jeunes galloisants de notre pays. De même, nos cahiers sont relativement assez diffusés en Galles, ainsi que, dans une moindre mesure, en Ecosse et en Irlande. Nous espérons dans un bref délai intensifier notre action dans ces différents pays celtiques, action qui ne sera d'ailleurs que le prélude à la constitution d'une « Union des Jeunessees Celtiques ». C'est vers ce but que nous tendons car notre culture celtique serait vaine et morte, si elle n'était pas appuyée avant tout sur celles des Nations-sœurs. Nous ne devons pas oublier que la culture celtique que nous prônons en Bretagne est une œuvre commune.

A côté de cette action culturelle nous avons aussi l'intention de développer une action d'ordre général, qui consistera essentiellement dans une œuvre d'information auprès du peuple breton : il s'agit de poser le problème breton, qui n'est pas uniquement culturel, devant l'opinion bretonne. Ainsi donc, par dessus les œuvres bretonnes spécialisées dont l'existence est nécessaire, ainsi que nous en faisons la remarque dans notre précédent numéro, nous devons créer un organisme chargé plus particulièrement de cette œuvre d'information dont l'urgence s'impose. Nous demandons donc l'appui de tous les Bretons loyaux et sincères car ce n'est pas en faisant simplement de la littérature comme des dilettantes que nous sauverons la Bretagne qui se débat à l'heure actuelle dans une crise qui lui sera mortelle si nous n'intervenons.

Notre premier devoir donc est l'action : il nous faut absolument sortir de l'ornière où a été enlisé le mouvement breton pendant si longtemps. Nous devons aller au peuple breton et le convaincre de se sauver. Car, ce n'est que le jour où nous aurons fait du mouvement breton le mouvement d'un peuple entier que le gouvernement français donnera satisfaction à nos justes demandes. Mais ce n'est certainement pas en restant à nous morfondre, désunis et infirmes, que nous atteindrons ce but. Et c'est ce que vous, militants bretons, vous devez savoir. En 1946 nous avons posé les bases d'une nouvelle action bretonne. Avant la fin de 1947 nous devons avoir construit la maison d'où nous pourrions regarder l'Avenir avec sérénité.

AVEL AN TREC'H.

## La Librairie de Bretagne

17, Quai Chateaubriand, Rennes

**FAIT REPARAITRE SON CATALOGUE  
DE TOUS LES OUVRAGES  
CONCERNANT LA BRETAGNE**

Demandez-le  
en joignant si possible 2 timbres

## A propos de Kened

NOTE. — Nous faisons paraître avec plaisir la réponse pittoresque de Arzel Even à la critique de « Kened » parue dans notre dernier numéro, et qui n'était elle-même qu'une réponse aux reproches adressés à nos cahiers par Arzel Even. Cette mise au point de notre camarade, que nous publions volontiers, ne change d'ailleurs absolument rien à la question : nous affirmerons de nouveau que nos cahiers sont une publication d'action bretonne, que tous les textes n'engagent que leurs auteurs, — nos cahiers n'ont pas de personnalité, — que si certains articles sont écrits par des catholiques, il est normal que leur nuance soit catholique ; que nous sommes prêts, par ailleurs, à publier des textes de toute nuance, pourvu qu'ils soient objectifs et en dehors de toute polémique, et que si nous n'avons publié aucun article protestant ou cadiste, c'est tout simplement parce qu'on ne nous a rien envoyé. Mais nous les lirions avec plaisir, car nous avons l'esprit large. Nous ferons d'ailleurs remarquer que l'on nous a déjà reproché amèrement de caresser un peu trop « l'Ours moscovite » sous prétexte que nous avons publié des extraits de la Constitution de l'U.R.S.S., ou que nous nous sommes intéressés, dans deux ou trois articles, à la vie culturelle des Républiques soviétiques. Et pourtant, nous ne sommes pas d'obéissance communiste. Par ailleurs, nous trouvons qu'il est normal de ne pas passer sous silence la persécution que subit l'Eglise catholique ukrainienne, non seulement comme hommes, parce que nous pensons que la liberté d'opinion doit être complète, mais comme nationalistes, la destruction de l'Eglise catholique ukrainienne étant avant tout une tentative d'assimilation. D'autre part, j'avoue que je n'ai jamais été choqué le moins du monde en voyant des Gallois s'intéresser au succès des missions méthodistes en Bretagne. Rien n'est plus normal, et Ambrose Bebb ne m'a nullement ennuyé dans le chapitre de Llydaw qu'il consacre à ce sujet.

A Avel an Trec'h on a l'esprit beaucoup plus large qu'on ne pense, et nous avons l'intention de faire paraître une étude sur le développement de l'idée socialiste au pays de Galles depuis 1789.

Chers compatriotes,

Je répugne profondément à employer à votre égard des procédés de concierge qui ne devraient pas être de mise entre Bretons. Mais je ne saurais tolérer qu'on mélange les torchons et les serviettes et qu'on me prête des propos que je n'ai pas tenus. Soyez sévères — je le suis moi-même — mais soyez justes.

Tout d'abord, si en réunissant les deux premiers numéros de KENED vous trouvez autant de fautes que dans une seule page d'AVEL AN TREC'H (sic), je vous paie une génisse blanche à oreilles rouges ! J'aimerais du reste savoir ce qui peut bien vous empêcher de corriger vos épreuves. Mais ceci est un détail secondaire.

Je n'ai jamais dissimulé mes convictions « cadistes », comme vous l'écrivez bizarrement, mais je vous mets au défi d'en trouver l'écho dans aucun de mes articles de KENED. Je ne vous aurais pas reproché, dites-vous, une profession de foi kadiste ?

Mais je ne vous aurais pas davantage reproché une profession de foi catholique **franche**; tout au contraire, je vous blâmais de n'avoir pas déclaré sincèrement que vous entendiez rester dans une ligne spirituelle chrétienne, ce qui est parfaitement votre droit. Ceci n'est pas, comme vous semblez le croire, bien que je ne l'aie point dit, pour préserver « la foi des cadistes candides »; grâce aux Dieux, l'honneur de la Croyance Celtique est de se refuser d'exiger de ses tenants la pratique de la « sainte anerie » de Giordano Bruno, et de ne posséder aucun organisme rappelant de près ou de loin la Congrégation de l'Index. Mais j'estime que l'étiquette doit indiquer la nature de la marchandise. Quant à proclamer KENED supplément trimestriel (?) de KAD, elle est bien bonne, et quelques-uns de nos communs collaborateurs, bons fils de notre Sainte Mère, vont être bien épatés de se trouver embarqués malgré eux dans la galère druidique ! Je conçois votre dépit de voir que le dragon de Saint Pol n'est plus un petit toutou bien sage, qu'il regimbe et menace de bouffer le dompteur, mais, de grâce, gardez votre bile pour les adversaires de la cause bretonne.

Par ailleurs, quand je prétends que vous rasez le lecteur avec vos histoires de progrès du catholicisme en Galles et de persécutions de l'Eglise catholique ukrainienne, je suis sûr de ne pas exprimer qu'une opinion personnelle, mais, il y a plus grave. Je voudrais bien voir quelle tête vous feriez si **Y Faner** publiait un article se félicitant, chiffres en main, des progrès de l'Eglise méthodiste en Bretagne... Alors, mettez-vous à la place de nos amis gallois.

Quoiqu'il en soit, je vous serais reconnaissant de vouloir bien à l'avenir : 1° tant que KENED conservera sa stricte neutralité, ne pas brouiller les cartes en mélangeant littérature bretonne et philosophie druidique; 2° vous mettre en tête une chose que vous paraissez ne pas comprendre jusqu'ici : que KAD n'a **rigoureusement rien à voir** avec ce qu'il est convenu d'appeler « le mouvement breton ».

Ceci dit sans rancune, je vous prie de croire à mes plus cordiaux sentiments bretons — et je prie les lecteurs d'AVEL AN TRECH (**resic**) d'excuser les coquilles qui ne manqueront sans doute pas d'égayer ma pauvre prose.

Arzel EVEN.

## Le Congrès Fédéraliste du Luxembourg

Le 14 octobre, dans la capitale du Luxembourg, se sont tenues les sessions d'un Congrès International qui a réuni les délégués des associations fédéralistes de plus de vingt pays. Ce Congrès avait pour but de préparer la constitution d'un groupement international qui réunirait tous les fédéralistes du monde. A cet effet, il a été décidé de créer deux secrétariats, l'un américain et l'autre européen. Le premier aura son siège à Paris, le second à New-York.

Résumant ses travaux et définissant l'orientation de son action, le Congrès a rendu publique la déclaration suivante :

« Considérant que tous les peuples veulent la paix, nous, Fédéralistes des diverses parties du monde, réunis à Luxembourg en octobre 1946, décidons de créer une association internationale groupant toutes les organisations qui se proposent de se vouer à la création d'un gouvernement fédéral mondial. De nombreux fédéralistes parmi nous préconisent comme une étape vers ce but la formation d'Unions Fédérales régionales, et particulièrement celle des Etats-Unis d'Europe. La nouvelle association portera le nom de « Mouvement pour un Gouvernement Fédéral Mondial ». Elle aura son siège permanent sur le Continent de l'Europe et des branches dans chaque pays.

« Conscients des périls grandissants et de l'incompétence fonctionnelle où se trouve « l'Etat à souveraineté illimitée » de résoudre les difficultés, nous nous adressons aux hommes et aux femmes de toutes les parties du monde pour qu'ils se joignent à nous dans cette campagne pour la création d'un gouvernement fédéral mondial. »

(D'après Euzko Deya, n° 249.)

**LA FEDERATION REGIONALISTE DE BRETAGNE** (Unvaniez Arvor) organise les concours ci-après :

**PRIX LE GONIDEC.** — Mille francs à l'auteur du meilleur manuel d'enseignement de la langue bretonne (concours réservé aux membres des enseignements public ou libre).

**PRIX LUZEL.** — Mille francs à la meilleure pièce de théâtre en l'un des dialectes bretons (drame ou comédie).

**PRIX PIERRE LANDAIS.** — Mille francs à la meilleure étude consacrée à la reconstruction intellectuelle ou économique de la Bretagne.

**PRIX LANCELOT.** — Mille francs, en accord avec les « Compagnons de Merlin », à la meilleure pièce de théâtre écrite en l'un des parlers populaires de Haute Bretagne.

Pour renseignements s'adresser Unvaniez Arvor, 21, rue Saint-Louis à Vitry. Manuscrits ou textes imprimés en 1946 remis avant le 15 juin 1947.

### LIBRAIRIE CELTIQUE

108 bis, rue de Rennes  
Litré 54-08, Paris-Montparnasse

Vient de paraître

### KOU LE CORBEAU

roman, par

Tanguy MALMANCHE

1 volume in-8..... 90 frs

**DOCUMENTATION**

Article sur la question bretonne  
paru dans

« DE STIM FAN FRYSLAN » n<sup>os</sup> 788 et 789  
des 23 et 30 Août 1946  
sous le titre « De swire sile fan 'e Bretons ».

**“La lourde tâche du Peuple Breton”**

Le Monde a beaucoup changé pendant ces dernières années. Cependant, la question des minorités reste toujours d'un grand intérêt. Il nous manque actuellement les profondes considérations des théoriciens allemands sur ce sujet : nous ne savons plus rien des problèmes de l'Europe centrale et orientale, malgré l'intérêt profond que nous y portons. Quelles ont été les influences des importants transferts de population sur les minorités qui sont allées à l'intérieur du Reich ? Quant à ce qui se passe plus à l'Est, on en est sans nouvelles.

Cependant, nous désirons voir les choses de la Frise dans un cadre plus large, et pour cela nous sommes obligés de tourner nos regards vers l'Occident en ce moment. Nous n'y avons peut-être pas assez pensé auparavant, mais le développement des nationalités de l'Europe Occidentale peut nous apprendre beaucoup. Nous trouverons ici des exemples satisfaisants comme en Suisse, en Angleterre avec le Pays de Galles, en Norvège, en Islande. Mais avec la France, nous avons l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire aux Pays-Bas. Voici d'après notre première information sur la Bretagne (circulaire de Ker-Vreiz) quelques renseignements sur le peuple breton.

Les Bretons sont venus en Bretagne, d'Angleterre au V<sup>e</sup> siècle. C'étaient des Celtes tout comme les autochtones, qui eux, toutefois, étaient romanisés. Les nouveaux arrivants ont apporté leur civilisation et leurs légendes que nous connaissons tous comme l'histoire du Roi Arthur et les Chevaliers de la Table Ronde. Ces Celtes ont toujours dû se défendre contre les attaques des Francs, de sorte que le pays put rester un Etat libre sous le gouvernement d'un Duc jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Mais alors la puissance des Rois de France devint trop forte. La Duchesse Anne fut contrainte à un mariage, et en 1532 les deux Etats étaient unis par un traité. Des droits très étendus étaient donnés au pays de Bretagne, droits qui ne furent pas toujours respectés, mais qui existèrent jusqu'à la Révolution française. A ce moment on sacrifia l'autonomie de ce pays au nom de l'Unité française.

Présentant maintenant la Bretagne actuelle et la lutte nationale qui y est menée, nous devons considérer qu'il y a au fond deux Bretagne. Elle couvre une superficie égale à celle des Pays-Bas, nommée Haute et Basse-Bretagne, divisée en cinq départements avec 3 millions d'habitants. Le gouvernement français n'a pas beaucoup de considération pour cet ensemble. C'est ainsi qu'il n'existe que deux lignes de chemins de fer à voie normale, les autres étant démodées et souvent à voie étroite.

75 % du surplus de cette population doit émigrer, et cependant la population augmente à cause d'une forte natalité. Ce pays se sent uni par une histoire commune, par exemple la lutte des Chouans pendant la Révolution française, et même les patois français que l'on y parle dans une grande partie de la Haute-Bretagne ont une influence celtique et diffèrent sur plusieurs points du français de France.

Mais il existe un autre aspect de la Bretagne : la Basse-Bretagne, qui est formée par trois départements. C'est ici qu'habitent les Bretons bretonnants (qui parlent le breton). Cette langue celtique, apparentée à celle du Pays de Galles, était parlée vers 900 dans la plus grande partie de la Bretagne. Mais dans les siècles suivants jusqu'à 1636, elle a dû disparaître de la Haute-Bretagne. Plus tard, la limite linguistique continua de reculer, mais fort lentement. Il est difficile d'évaluer le nombre des bretonnants. Une statistique linguistique est quelque chose d'inconnu en France. Certains estiment à un million le nombre des bretonnants, mais des évaluations plus probables les fixent à 1.200.000, ce qui est tout de même une quantité considérable !

De ces gens, 10 % ne savent pas le français. La langue bretonne a une place à part au foyer, à l'église, au catéchisme et au prêche. La langue bretonne lutte pour devenir une langue culturelle qu'on puisse utiliser dans tous les domaines. Mais la lutte pour acquérir le rang de langue culturelle est très pénible. Les Bretons ont affaire aux Français, qui sont entièrement fermés aux questions nationales. En France, on considère l'action bretonne comme un attentat à l'Unité. Et ainsi la cause est entendue. Trois faits le démontrent : d'abord le décret du Gouvernement Révolutionnaire en 1792 déclarant que le français doit devenir la seule langue de toutes les parties du territoire ; ensuite, à l'école, les enfants étaient punis quand ils s'exprimaient en breton ; puis, en 1925, le ministre de l'Education nationale de Monzie a dit en inaugurant le Pavillon breton à l'Exposition des Arts décoratifs « que pour l'Unité de la France la langue bretonne doit disparaître ».

Pour bien comprendre cette situation, on doit songer que la lutte pour la langue existe dans toute la partie bretonnante, mais que l'on lutte aussi d'autre part pour des droits économiques et politiques. L'autre partie de la Bretagne joue aussi son rôle et on a même raison de dire que les Gallos sont les plus violents. Ils sont d'accord pour la reconnaissance des droits de la langue bretonne qu'ils ne parlent pas. Toutefois on ne peut pas toujours séparer ces deux courants.

Le mouvement breton a commencé très prudemment. En 1850 l'Association Bretonne ne peut être nommée que Régionaliste. Elle avait pour but de propager dans le peuple la conscience de la nationalité, mais elle s'occupait aussi de problèmes économiques. Peu à peu on commença à demander des changements dans le gouvernement et on peut très bien imaginer que les Français firent la sourde oreille à l'idée du nationalisme breton. Le Parti National Breton créé en 1911 était séparatiste. Après la dernière guerre, il y eut une nouvelle phase : les Bretons ne désiraient que l'autonomie, mais une

(Suite page 13)

# MORELLA



gant Edgar A. Poe.  
diwar ar saozneg : Per Denez.

Don, hogen iskis, e oa ar garantez am stage ouzh va c'heneilez Morella. Adal ar wech kentan ma oa c'hoarvezet din en em gavout ganti, bloavezhioù ha bloavezhioù a oa abaoe, em boa santet o virvin em ene un tan manet dianav din belekhen ; hogen ne oa ket c'hoant Eros e oa an tan-se, ha tra c'hwerv-meurbet, enkrezus-meurbet e voe d'am spered dont da veizan tamm-ha-tamm e oa die'hallus-kreñn din rein ur ster d'e lusk souezhus, pe badelezh d'e nerzh arvarus. Kevret en em gavjomp, avat ; ha dirak an aoter e voemp creet ; ha biskoazh ne zeuas komz tener war va gweuz, pe sonj karantezus em spered. Hi, avat, a dec'has diouzh darempred an dud all hag, o'n em ouestlan din hepken, am lakaas eürus. Un eurvad eo estlammin, un eurvad eo hunvreal.

Gouiziek-bras e oa Morella — divoas he donezonoù-natur, divuzul he galloudeziou-spered. Se a santen hag'evit meur a dra e teuis da vezan he diskibl. Pezh a gare ar muian lakaat dirazon, en abeg marteze d'an doare-deskadurezh he doa bet e Presburg, a oa ar skridoù kevrinel-se hag a vez sellet outo, peurliesan, evel ar gwashan hag an disteran todenn eus hen lennegezh C'hermania. Seurt levrioù — evit pe abeg n'hellan ket lavarout — a rae prizetan danvez he studi ; ha diwar he skouer, koulz ha diwar ar boaz, e teuis d'o c'harout me ivez.

Ret hel lavarout, ne gave ket din e oa levezonet va spered gant kevrinelezh va studioù ; ker yac'h ha gwechall, d'am meno, e chome va meizerezh hag evel araok e kendalc'he ar poell da ren ennon. Rak-se, dizaon e lezis va gwreg d'am blenian ha pennek e ris hent dre greiz milendall he studioù. Ha neuze — neuze, pa santen, stouet va fenn war bajennadoù berzet o c'hevren, luskoù berzet o flamm o sevel ennon — e lakae Morella he dorn yen war va hini hag ec'h advevae, ouzh o zennan eus ludu ur brederouriezh varv, gerioù izel hag iskis a vane o ster espar enlouchet war va spered. Ha neuze, eurvezhioù hag eurvezhioù e chomen en he c'hichen da hirselaou outi, betek d'he mouezh kemer un hesonerezh dreistdouaret a rae d'in skrijan ha koll va liv gant ar spout. Hag evel-se ez ae trumm al levezon da vraouac'h hag ar gened da hakreded, e-giz ma troas Hinnon da c'h-Gehenna.

Didalvoud din klask disklerian doare ar prederadennoù awenet ennon gant al levrioù emañ o paouez menegin, hag a reas, e-pad keit amzer, danvez an holl zivizoù etrezon-me ha Morella : d'an dud a zo gouiziek war ar pezh a c'hellfed envel uhelzoueedoniezh e vezo aes o meizan, ha d'ar re ziouziek int tonket da venel digomprenadus. Hollzoueadelezh Fichte, *Palliggevesia* Puthagoradiz, ha dreist-holl kredennoù Schelling a-zivout ar bersonelezh a bourchase ar lonnusan danvez da faltazi Morella. Ar bersonelezh, hervez Locke, a zo anezhi emskiant ar boud speredek ; hi eo a ra deomp en em santout ni bon-unan, en em santout dishenvel diouzh ar re all. Hogen ar *principium individuationis* — ar bersonelezh en he donan *hag a zo pe n'eo ket kollet da viken pa varver* — setu ar gudenn a roe ar muian preder d'am spered ; neket en abeg d'he fouez evit hon amzer-da-zont met kentoc'h abalamour d'ar strafuilh ha d'an trefu a lakae da sevel e Morella pa gomze-hi war he divout.

A-benn an diwezh, avat, e teuas doareoù kevrinus Morella da voustran warnon evel breoù. Ne voen ket mui evit gouzanv flourig he bizied dinerzh, na kan izel he mouezh heson, na sked he daoulagad melkonius. Ha kement-se a ouie-hi, hogen ne reas nep tamall ; hanvalout a rae degemer va c'hemm en he c'henver evel tra tonket. Hanvalout a rae ivez anaout un abeg, din-me dianav, d'ar yender am pellae diouti, hogen ne roas nep diskleriadur. Ur vaouez a oa anezhi, avat, hag a zeiz da zeiz e tizerias. Roz e teuas he divjod da vezan gant an derzhienn, hag he gwazhied da goenvin glas war he zal. Gwech e save truez ennon hogen kerkent ha ma paren va selloù war he daoulagad skiantleun e vezevelle va ene gant mezevellidigezh unan a zo e sellout e-barzh un islonk braouac'hus e zonder.

Hag en e rankan lavarout e teuis da hiraezhin, gant holl nerzh va c'hoant, d'ar mare ma varve Morella ? Ar youl-se n' em boe ken. Hogen e-pad devezhioù e tale'has an ene blin d'e chomva pri, e-pad devezhioù — e-pad sizhumvezhioù, ha mizvezhioù hegasus — ken e teuas va nervernoù merzheriet da gemer o c'hrenv war va spered, ken e teuis da fulorin ha, diaoulet va c'halon, da vallozhin an devezhioù, hag an eurvezhioù, hag ar munutennoù c'hwerv, a ziskoueze hiraat a-feur ma wenne he bubezig flour — e-giz skeudoù p'eman an deiz o'vervel.

Hogen ur pardaez diskaramzerel, pa vane sioul an avelioù en oabl, e tec'halvas Morella ac'hanon en he c'hichen. Un niwlenn arwenn a c'holoe an douar, mogidelloù tomm a save diouzh an doureier ha dre greiz deliaoueg flamm miz Here

e oa, moarvat, kouezhet ur ganevedenn diouzh an nenv.

« — Un deiz dreist an holl zeizioù eo hennezh », emezi pa dostais, « un deiz dreist an holl zeizioù, pe da vevan, pe da vervel. Un deiz kaer eo evit mibien an douar hag ar vuhez — ha kaeroc'h un deiz c'hoazh evit merc'hed an nenv hag an Ankou ! »

Pokat a ris d'he zal, ha hi ha kenderc'hel :

« — O vervel emañ, ha padal e vevin. »

« — Morella ! »

« — Biskoazh n'eus ket ennout karantez ouzhin, hogen honnezh ac'h eus kasat e-doug he buhez a gari dreist pep tra goude he marv. »

« — Morella ! »

« — Hel lavarout a ran adarre; o vervel emañ. Hogen ennon ez eus un testeni eus ar garantez — o ! bihanat ur garantez, siwazh — ac'h eus bet ouzhin-me, Morella. Ha pa yelo va ene diouzh va c'horf, e vevo ar bugel — da vugel ha va bugel, bugel Morella. Hogen da zevezhioù a vezo devezhioù a c'hilac'har — devezhioù leuniet gant ar glac'har-se hag a zo an hini padusan eus an holl drivliadennoù, e-giz ma' z eo ar siprez ar re c'houzanvusan eus an holl wez. Peogwir eo tremenet eurvezhioù da eurvad ; peogwir ne vez ket kuntuilhet al levnez div wech er vuhez, e-giz roz Paestum div wech ar bloaz. Biken ken, neuze, ne c'hoarii an Teian gant an amzer, hogen, dianav dit gwin ha meurta, e valei war an douar pakel ez linsel, evel Mahomediz e kêr-Vekka.

« — Morella ! » a c'harmis, « Morella . penaos e ouzout se ? » Distrein he fenn diouzhin a reas, avat, hag, ur gridienn o redek a-hed hec'h izili, e varvas, ha ne glevis mui son he mouezh.

Padal, evel m'he doa diouganel, he bugel — ar bugel ganet ganti en ur vervel, ar bugel a dennas e analad kentan dres pa laoske ar vamm he huanad diwezhan — he bugel, ur verc'hig, a vevas. Hag iskis e kreskas a gorf hag a spered, ken e teuas da vezan henvel-mik ouzh an hini varv ; hag he c'harout a ris gant ur garantez seurt na greden ket a c'hellfed kaout evit ur c'hrouadur eus an douar.

Kent pell, avat, e teuas oabl ar garantez c'hlanse da vorennin, hag a-goumouladoù e teredas warnan tristidigezh, ha spont, ha glac'har. Lavaret em eus e kreskas iskis ar bugel e ment hag e poell. Iskis, e gwir, e voe kresk he c'horf — hogen braouac'hus, o ! pegen braouac'hus ar sonjoù a leunie va fenn pa evezhien ouzh emdroadur he spered ! Hag en en defe gallet degouezhout a-hend-all pa zizoloen bemdez e

kentan menozioù ar bugel donan ha souezhusan prederioù ar vaouez en hec'h oad ? — pa gouezhe eus diweuz ar verc'hig lavaredoù leun a skiant-prenet ? ha pa verzen o skedin en he lagad sonjus furnez pe c'hoantoù an oad leun ? Pa zeuas kement-se da vezan anat din — pa n'hellis ket mui kuzhat kement-se ouzh va ene pe hen argas diouzh va spered — neuze, hag en ez eus da souezhin ma c'hanas ennon ar skrijusan arvariou, ma envoris kredennoù iskis ha danevelloù from-leun ar v-Morella enbeziel ? Kuzhat a ris ouzh selloù an dud ar verc'hig a oan tonket da garout ha, va unan-penn ganti em zi, e rois va amzer, merzheriet va c'halon, da evezhian ouzh va muian-karet.

Hag a-feur ma tremene ar bloavezhioù — ar bloavezhioù a roen da studian he dremm gunv, arouezius ha santel, pe he stummoù breman maouezel — e kaven liesoc'h henvelderioù etre ar bugel hag ar vamm, ar vamm velkonius a oa marv. Hag a eur da eur ez de tenvaloc'h ar skeudoù-se a henvelder, hag anatoc'h, ha spisoc'h, ha braouac'husoc'h, haz euzhusoc'h. Rak gouzant a c'hellen e tennfe he mouse'hoarzh da hini he mamm ; pezh a rae din skrijan, avat, a oa o c'havout ken henvel ma krede din, a-wechoù, e oa diweuz ar vamm a oa o vouse'hoarzhin ouzhin e gwirionez. Gouzant a c'hellen ivez e vefe he daoulagad hevelep liv gant daoulagad Morella ; hogen re alies e sellent e donder va ene gant he furnez trivlius. Hag en trolinenn an tal uhel, e kuchennadoù ar blevad flour, er bizied disliv o rodelle, en hesonerezh tristidik he mouezh, ha dreist-holl — o ! dreist-holl — e troioù-lavar an hini varv oc'h advevan war diweuz ar vuian-karet, e kaven boued evit an hirbreder hag ur spont am c'hase da get — evit ar brenvenn a grigne din va spered, ur brenvenn na oa ket da vervel.

Evel-se e tremenas dek bloavezh kentan he buhez ha dizant e chome va merc'hi war an douar. « Va bugel » ha « va c'harantez » a raen anezhi atav ha, pa ne zaremprede den all ebet, a-walc'h e oa. Mervel en doa graet anv Morella gant an hini hen douge. Eus ar vamm m'em boa komzet morse d'ar verc'h : dic'hallus e oa. Rak e-pad he buhez verr n'he doa ar plac'hig anavezet netra eus ar bed en diavaez d'hon ti. A-benn an diwezh, avat, e trois da sonjal e c'hellfe ar vadiant degas an disamm d'am spered trubuilhet. Hag e-tal ar maen-badez e chomis pell en arvar war an anv da rein dezhi. Ha meur a anv, bel brudet gant furien pe goantenned, en amzer gozh pe en armerioù nevez, em bro-me koulz hag er broioù all, a zeuas a-vostad war va muzell, gant

kalz ha kalz a anvioù tud vat, ha dous, hag etrus. Petra neuze, am dougas da zihunin envor an hini varv en he bez ? Pe ziaoul am broudas da zistagan ar ger-se, spontus a-walc'h d'ober d'am gwad ruz dichalan eus va fenn d'am c'halon ? Pe zroukspered a gomze eus don va ene pa c'hoarvezas din, e tenvalijenn an iliz, silan e skouarn an den santel ar silabennoù-man : Morella ? Pe ziaoul, pe washoc'h eget diaoul, a zisneuzias neuze dremm va bugel, a strewas warni livioù ar marv, pa c'hoarvezas dezhi, o skrijan ouzh an anv hiboudet-izel, trein he daoulagad dilufr etrezek an nenv hag eilgerian, kent kouezhan reut war daroù du kav-bezian hon tiegezh : « — Aman emañ ! »

Sklaer, sklaer ha yen e kouezhas ar gerioù eeun-se em skouarn hag ac'han, evel plomm war deuz, e ruilhjont sourrus e-barzh va empenn. Bloavezhioù — bloavezhioù a c'hall tremen, met koun ar pred-se — biken ne dremeno ! Dianav ne chomas ket din, e gwirionez, ar bleunv hag ar gwin — hogen skeud ar c'higid hag ar siprez eo a vqe warnon dalc'hat. Ha ne daolis mui evezh ouzh lec'h pe amzer, hag en oabl e tislivas stered va zonkadur, ken e teuas an douar da vout tenval, hag an dud warnañ da dremen e-bioù din evel skeudoù, unan hepken en o zôuez anat ha splann evidon — Morella. Gwentoù an nenv ne voudent mui nemet ur son em disvskouarn, ha da viken ec'h hiboude gwag ar meurvot — Morella. Mervel a reas, avat ; ha me va-unan he dougis d'an toull-bez ; ha gant un hir ha c'hwerv a c'hoarzhadenn e tirollis pa ne gavis nep roud eus ar vamm er c'hav e-lec'h ma lakais an eil Morella.

## ■ Kudenn an ober ■

### I

Alies ez eus bet tamallet d'ar gristenion chom hep ober forzh eus ar bed-man ha lakaat o holl freder er bed da zont. Damwir eo an tamall marteze evit kristenion zo evel Pascal gwechall — nemet mat e vije bet resizan n'eo ket d'ar gristenion hepken e c'heller hen ober hogen da gement den a dremen da zister an holl zarvoudoù peogwir n'int nemet touell ha skeud ; n'eo ket dre maz eus pe dre ma vo ur bed gwelloc'h eo dibouez hor bed-ni, hogen peogwir e ranko mont da get ne vern penaos evit rein lec'h d'ur bed

nevez pe d'an Netra. Henvel eo eta stad ar gristenion ouzh hini ar re all : ken aner eo strivoù an holl peogwir ne c'hellint degas netra stabil en diwezh. Gouzout a ran e fougas an digristenion da ober a-zevri wardro mad a vremen an denelezh peogwir n'eus nemet hounnezh a zo diogel, hogen fougaserezh didalvez ha damlu n'eo ken o hini, rak, goude holl, n'he deus ar reizhded a fell dezho diazezan ster ha talvoudegezh nemet maz eo gwriziennet en un Urzh grons ha dreist benniak ; pa gomzer avat eus Urzh er bed, da lavarout eo, eus mennad ur C'Hrouer war ar bed, emeur war dachenn an dregorfoniezh. Hag aman dres eo e verzer splann pegen emsav eo hor savboent deomp-ni kristenion. Rak pa c'houlennomp gwirioù Breizh, ne reomp nemet stourm evit ma ve doujet menoz Ragevezh Doue en deus krouet ar broadoù, hag hon ober en deus eta ur ster resis ; kempenn ar gevredigezh hervez raktres Doue ; ma nac'hfemp hen ober e tilezfemp hor galvedigezh a emsave- rion, kiriek e vefemp d'an droug a vefe desammet war bobl Vreizh hec'h unan, ha d'ar gwall a zeufe war an denelezh en he fezh dre varv ur vroad. Kredin a reomp e vefe displetaet ha disteraet holl izili pobl Vreizh, ma kollfent o broadelezh, nebeutoc'h « tud » e vefent, paouraez e vefent, hag erfin ne c'hellfent c'hoari er bed, evel Breizhiz ar roll a zleont c'hoari. Displeget em eus ar sonjenn-se meur a wech dija Kentan dlead ar c'hristen eo klask rein d' an dud, d'an gentan, leundel klok ar vuhez naturel. Kement-se zo hervez urzh Doue, rak evili eo e stourmomp en diwezh ; un dlead eo evitomp an ober, ha ne c'hellomp ket en em zigenvezan, rak n'eo ket ac'hanomp ni hepken omp kiriek.

### II

E gwirionez n'eo ket eno aman an dalc'h evidomp-ni oberourion gristen. Gouzout a reomp e lleomp stourm ; penaos stourm avat ha perak stourm ma c'hwiler en diwezh, setu ar goulenn nec'hus hon eus da respont.

Ar gudenn gentan a sav dirazomp eo gouzout hag-en e c'hellomp implijout atav an hevelep armoù ma ra ganto hon eneberion. An hini diaesan eo marteze, rak anat eo ne dalv ket un arm dre m'eo hervez ar vuhezouriezh pe gel. Hep menegin ar brezel hag a zo war un dachenn all, e c'heller kompren e rafe strolladoù zo gant gevier talvoudus dezho da c'hounit an dud. Un arm disleal all eo an tamall e gaou, hag ur skouer splann eus an doare stourm-se hon eus er vroadenn skignet gant tud al « Labour Party » a enep

d'ar vroadelourion e Bro-Gembre da vare an ad-dilennadegoù e 1946. War a hanval d'ar c'hentan sell e vefemp di-efisavet kalz ma ne rafemp ket gant hevelep armoù. Koulskoude e kav din e tleomp en despet da bep tra dere'hel pizh da reolenn eeun ar werinrenouriezh. N'eo ket hepken dre maz eo arm ar gaou da skouer un treuzarm a ra kement a zroug d' an hini hen implij ha d' an hini ma vez implijet a-enep dezhan ; hogen dre ma tleomp argas forzh penaos kement doare ober a lousa hag a zisleber an den, hag unan eus ar re-se eo ar gaou. Ne c'hellomp ket asantin d' en em vreinan dre garantezvro. Ma argasan ar brezel ivez eo dre ma aonan e vefe ken distresus all da demz-spered darn vuian an dud ha n'eo ket en abeg d'ar reuz materiel ha d' ar gwasterezh a zegas gantan : ne c'hellomp ket kontrolañ ar brezel hag hen ren egiz ma karfemp ; En eo hor c' has endro kentoc'h (1). Ar werinrenouriezh eta, hen adlavarout a ran, a zle chom hor reolenn stourm. Ret eo kaout fizians en hor gwir. Diskiantin betek implijout an nerzh ne dalvezfe nemet anzav gwanded hor stourm. Dre gaer eo e c'hounezet an dud, ha ne gredan ket e c'hell padout pell ur gouarnerezh m' eman ar sichenn anezhan er polis. Sed pezh a zlefe kounan ar C.Hallaoued breman ha perz a zleimp kounan en amzer da zont.

### III

Al lentegezh washan hag an digenboellded diotan a zleomp c'hwedin avat eo hini kristenion zo a anzav o deus Breizh hag ar brezhoneg ar gwir da vevan hag a nac'h gwelout ne c'hell ket ober hep divizoù zo. Bourran a reont o randonin o c'harantez ouzh ar yezh kozh, hogen ne fell ket dezho merzout ez eo ken kozh m' eman warnes mervel. Euzhin a reont ouzh ar vroadelourion hag

(1) Ne c'hellan ket asurin na vo graet brezel nepred evit dieubin Breizh, rak kement-se n' eo ket diouzhip hepken. Ma vra implij hor gelenion eus o nerzh evit hor sparlan hag hon ampalvarzhan pe m' en em harpout da viken war o soudarded hap o folised evit nac'han pep gwir ouzhip, eveljust ne c'hellomp respont eus netra. Ne gav ket din eta e vo ur brezel rakvennet e Breizh. Daoust din bezan bet dedennet kalz gwechall gant skouerioù Pádraig Mac Piarais ha Connolly e teuan da vezan yenoc'h ouzh o c'helennadurioù breman. Anza a zleam ne c'hell ket ar c'hristen bezan a-enep d'ar brezel reizh — in abstracto — ; tud drok a zo, hag en em zifenn outo a ranker, ne c'hellomp ket goulen burhudoù digant Doue, ha ma vefe sod kontan warnomp hepken e vefe ken nay all gortoz pep tra digant Doue. Hogen an dra-se ne dalv ket ne c'hellomp ket efedin anez brezelin, pe gaouin.

o c'hunujan bewech mā kavont tro ; koulskoude n' eus nemet ar re-se hag a saveteo ar brezhoneg, ha n'eo ket dre albac'henn e raint, evelto, hogen dre ma ouzont eo ar yezh koulz lavaret, ti ar vroad. (E ti an estren e rank chom ar vroad n'he deus yezh ebet).

Pep si a zo gouzanvus en den, nemet ar pilpou-serezh, hag ar si-se eo a damallan d'an dud-se : bez 'e fell dezho sioulaat o c'houstians — rak doujan a reont ar mad hag ar reizh — ha war un dro mirout ar rakvarnioù an treuz-sonjennou hag ar brizhhunvreoù o deus moumounet a-bed o buhez, hag a gas Breizh d'ar marv. N'int ket kalonek a-walc'h evit sonjal nag evit ober. Heugin a ran ouzh o frezegennou ma lavaront enno e karont Breizh pa ne reont netra a-zevri evit he savetein, pa n' int ket gouest da gomz ar yezh kenetrezo. Afer o deus ouzh ur c'hlanvour marnaoniet, ha kredin a reont, pe ober a reont neuz da gredin eo awalc'h rein dour dezhan evit e azbevaal. Ne fell ket dezho lazhan ar brezhoneg a-dra-sur : a-walc'h eo dezho e lezel da vervel. Bez e tlefant gouzout koulskoude n' eo ket gant komzoù hepken e saveteer ur bobl. Anat eo dezho eo reizh hon emgann ; hogen gwelloc'h eo ganto plegan d'ar gwasker, rak re a reuz a vefe o herzel outan.

### IV

N'eo ket hepken d'ar gristenion-se e tamallan bezan pilpouzion ha dinac'han « ober » ; kemen-dall a rebechan ouzh an hon — likourion zo dreistholl — hag a embann stourm evit ar yezh, pe ar sevenadurezh hepken (nemet e vefe dezho un doare-stourm evit Breizh). Ne fell ket mui deomp kaout e Breizh ar rannvroelourion loual-se na ouzont ket petra a vennont hag a ra kement a zroug da Vreizh dre chom hep lakaat splann ar gudenn ; touellan a reont an dud ; meskan a reont an traoù. En diwezh, an diskoulmoù a erhedont a zo gaouial ha diefedus. An dra-se eo dres na c'hellomp ket degemer ; rak kentan dever an oberour eo dres efedin, da lavarout eo gouzout petra a fell dezhan tizhout, ha dre belec'h mont betek ar pal. Aman ne lavaran tamm ebet eo mat an tu a gas d' ur pal mat. Bez 'e lavaran hepken e tle ar mezeg gouzout peseurt remed a zle degas endro a yec'hed d' ar c'hlanvour, anez bezan kiriek eus e varv. Ha n'eus nemet an dieubiezh a c'hell parea Breizh.

AN TREMENER.

Miz Du 1946.



# BARNEREZH HA REIZHDED

## I

Paour ha gaouiat en abeg da se, eo alies ar yezh e'hallek, ha n' eus droukveskerezh sterioù gwashoc'h enni eget an hini a gaver er ger « Justice » a dalvez e galleg, egiz ma ouzer, barnerezh ha reizhded war un dro. E gwirionez e ouzon mat tre eo dever ar barnerezh bezan reizh, ha rein da bep hini e zleed. Hogen c'hoarzhus eo d'am sonj gwelout tud o klask pouezan a-zevri kiriegezh un den, ha kemer lec'h Doue, hag i tud, ha tudigoù alies : nikun n'en deus ar gwir d'en em dremen da zoue ha gouleñ evitan un azaouez na zellez ket muioc'h eget n' eus forzh pe gargiad all eus mererezh ar stad.

Rak kefridi ar barnerezh n' eo ket bet ha ne vo biken rein da bep unan pezh a zo dleet dezhan ha ne gastiz ket un den peogwir en deus graet droug : Eman an droug war dachenn an dregorfoniezh. Diouzh ar barnerezh eo avat mirout an Urzh. Ma kastiz al laer n' eo ket dre m' en deus torret lezennoù ar vuhezourzh, hogen peogwir en deus lakaet en argoll bezoud ar Gevredigezh n'hell ket an den bezan den hepti. Gwashan pezh a zo eo e vez miret gantan en arbenn da se reoliadurioù mac'hus : gwarantet eo bet edoug pell gant al lezenn treuzgwirioù ar gevalavourion a c'houneze ar vicherourion. Ha bez' ez eus torfedoù politikel ha kevredigezhel, evel ma welimp diwezhatoc'h n' emaint dindan krog lezenn ebet.

Diglok tre ha di-spir eo alies al lezenn eta, ha kentan tra a c'hellomp dastum eo n' he deus mann da emellout gant ar reizhded rik. An tu nemetan d' he reishaat evel m' hon eus merket uheloc'hik, eo rein da garg dezhi dere'hel en he sav ar Gevredigezh : Houman avat he deus ezhomm eus an Urzh, hag an Urzh eus divizadurioù resis miret pizh.

Neuze n' eo ket mui bezan reizh a fell d'ar barnerezh : dere'hel war sav an Urzh a venn hep muiken. Evit se eo e ra gant ar c'hastizerezh. Neuziet dishenvel e teu da vezan ar gutenn eta. Rak ar c'hastiz difore'h diouzh ar vuhezouriezh ne c'hell mui bezan nemet sponterezh. Er grennamzer e oa splann tre ar perzh-se onnan, en Henamzer ivez, hag aes a-walc'h eo da zisklerian : tennoc'h oa spontan an dud neuze. Abaoe eo aet an dud war wakaat ha war sevenaat a-wechoù : sed m' eo bet dic'harvaet al lezennoù kastizian.

Ne vern ket kalz ahendall ; rak n'eo ket gwellaat an torfetour, nag e gastizian hervez ar reizh a c'hell ober ar barnerezh. Hogen mirout outan a noazhan. A-walc'h eo dezhan. Gwir eo he deus afer ouzh tud a vuhezgezh fall peurliesan. Hogen goude ma vent mat holl ha santel, — oc' hastizian a rafe henvel.

## II

Setu penaos e c'hellomp kompren treuzimplij ar barnerezh politikel. En ivez ne ra forzh eus madelezh pe falloni wirion an den. Ober a ra wardro gwarezin an urzh, met taolomp pled mat. n' eo ket an Urzh hec'h unan a zifenn, nemet ur stumm ispisial anezhi. Rak n' eo ket stourm ouzh tud a venn distrujan an Urzh a fell dezhi, hogen ouzh tud a glask hec'h adaozan. Eno eman avat e si gwashan : implijet eo gant dalc'hidi ur strollad pe ur renkad a gemer da zigarez diwall an Urzh evit mirout o dreistgwirioù. Alies a-walc'h eo c'hoarzevet seurt tra en istor, ha nevez zo hon eus ni brogarourion ranket reuzin ouzh hevelep barnerezh mac'hom. C'hoazh hor bije asantet aes a-walc'h d' ur gwaskerezh eeun ha dizolo. Ar pezh hon eus kavet dic'houzanvus avat eo ar pilpouserezh m' eo bet gwisket gantan : n' oa ket a-walc'h d' hon enebourion hon dizarbenn dre o barnerezh, ober o mad eus ar mererezh-se evit dismantran hor c'henurzhiadur ; fellet en deus dezho hor redian da anzav e oant reizh ouzh hen ober hag e oamp ni tud hakr meurbet kollet ganto o enor (!) — Ha brouezin ha kounnarin a raent pas nac'hemp o c'hredin, hag hor c'hastizian gwashoc'h a raent p' hen disklerieomp dezho : gwir eo ez eo bet talvoudus deomp o filpouserezh hag en abeg dezhan eo n' o deus ket kredet hor gwaskan betek ar penn. Goude holl n'o deus ket hol lazhet holl betek breman, n' eo ket ta ? Nemet me ' gred eo o aon rak ar gwallvrud ha n' eo ket a c'halon vat eo a rankomp brugarekaat. Ahendall o deus sonjet emichans e vijemp fastet diouzh an ober breizhek gant ar c'hastizoù pounner o doa lakaet warnomp. Ne dalve ket ar hoan hon drouklazhan eta. Braouac'het a-walc'h omp bet ganto evit kemer breman hent ar furnezh.

Bezan ur sponterezh eta eo a damallomp da gentan d'ar barnerezh politikel. Neira avat ne c'hell digarezin barnerien a gendaon tud oned n' o deus graet nemet stourm evit o menazioù. Gouzout a ran eo bet gwasket gant re all un deiz ar re hor mac'h hiziv : dialerezh kerkoulz ha sponterezh eo a barnerezh. Hogen torfedoù un

den n' int bet gwennet gwech ebet gant re e enebour. Hag en em venjin — gant reizh pe get — n' eo ket barn ervat eo (1).

### III

Estreget bezan direizh a rebechomp d' ar barnerozh-se ; dilezennel eo bet ivez. Daoust d' an diazlezenn eo bet graet divizadenn-stad 1938 n'eo bet kendaonet ganti brogarourion zo en emzer-se. Gwarantet e oa an dieuzieñ brudan gant an diazlezenn-se. E 1945 eo bet gwashoc'h an dilezennelezh. Kroget ez eus bet gant ar c'hastizerezh gant ur gouarnamant n' en doa da lezenn nemet e nerzh, ha na voe ket anzavet epad ur pennad mat a amzer gant ar broioù estren. Ar gouarnamant-se avat kefridiet e nep doare gant ar werin eo an hini en deus savet lezennoù evit barn ha kendaonin tud Diaes oa gouzout e gwirionez ha di-ziazlezennel e oant peogwir n'oa diazlezenn ebet d'ar mare-se. Marteze eo abalamour da se ez eus bet lakaet da dalvezout ganto reoliadurioù kastizant peurzireizh ha mezhus evel an harlu diabarzh : n' omp ket di-ensor evel ar C'Hallaoued ha sonj hon eus penaos a kasas Saozon ha Gallaoued d' ur mare droukvrudan Bro-Rusia en arbenn da seurt doareoù ober implijet ganti. Rak aman n' eus ket mui kont eus kastiz end-eeun ; hogen klask a reer mirout ouzh tud da gendere'het da stourm evit o uhelvennad : berzh a lakaer war ur menoz. Marteze e c'hell breman ar C'Hallaoued lezennelaat seurt reoliadurioù. O reishaat ne c'hellint biken avat. A-walc'h em eus lavaret evel-se diwarbenn ar barnerezh politikel rik a varn an dud en abeg da vezan skignet o menozioù hep muiken. Mat eo ivez, avat, spisaat hor savboent diwarbenn barnidigezh an dud o deus graet brezel evit o menozioù. Dre vras, ha n' eo ket ez resis e fell din komz ahendall. D' am sonj eo ur fazi stourm dre an armoù pa c'heller hen ober dindan al lezenn, ha resev a ran penn-da-benn reolenn ar werinrenouriezh. Kavout a ra din evelato e ve bet gwelloc'h trugarezin ouzh ar soudarded politikel gwirion n' o deus graet nemet en em gannan Kenderc'het a reer avat d'o lazhan evel gwechall, ha Padraig Mac Piarais. Soudard *gwiskamantet* evit e vro a

(1) Faltaziek ha froudennus a-walc'h eo bet doare kastizant ar varnerion c'hall. Hervez ar mare hag al lec'h e tarnaoujont ar c'hastizoù. Erfin, prosezoù evel hini ar gelaouenn barmdeziek renet gant Fouere pe hini Boparz Hemon ne oant nemet farserezh. Anat eo n' eo ket ar varnerion o unan a oa klriek eus ar farserezh se : tud onest int. Hogen n' oant ket peurzleub, ha ret e oa dezho sentin ouzh kemennadurioù peurzlot.

zo bet fuzuilhet 20 vloaz zo gant ar Saozon goude bezan en em gannez ez leal. Aze avat n' eus netra reizh na lezennel ez rik. Boazet eur a-viskoazh da lazhan an enebourien peurdrec'het. Daou vil vloaz zo e oad kustum da lemel ar vuhez digant an holl brizonidi vrezel n' oant ket mui gouest da dalvezout d' un dra bennak d' o zrec'hourion. Evit soudarded ar strolladoù peurflastret e talvez hiziv ar reolenn kriz-se eus ar c'hentlamzer-vezhioù. Setu holl.

### IV

Splannoc'h eo kudenn an torfedoù politikerezh ha n' eus mar ebet ez eo reizh o c'hastizant evel maz eus bet graet er prosez brudet diwezhan e Bro-Alamagn Reizh e oa ar prosez-se ma n' oa ket lezennel. En difetis eta ne c'hellomp nemet tuin a greiz-kalon. Dispar eo zoken ar reolenn engalvet : hini ar gwir etrevroadel a *warez dieubiezh ha buhez an holl vroadoù* a-enep d' ar stadoù ma'hom. Ha divurulellus eo ar sturienn a girieka ur c'hargiad abalamour da lakaat da dalvezout ul lezenn fall : rak en anv ar sturienn-se hag ar reolenn-hont e c'hellfemp geryel Bro C'Hall dirak ul lez etrevroadel da vezan torret hep digarez feuremglev 1532, da vezan klasket a-zevri bev hag a-ratozh-kaer lazhan hor yezh ha pep elfenn eus hor broadelezh. Met e gwirionez dav eo deomp goùzout n' hor bo ket ezhomm eus al lez-se en deiz ma c'hellimp ober gantan.

Kredin a ran eo peurzidalvoud ur barnerezh n' eo ket gouest da rakvirout ouzh an droug da c'hoarvezout. E politikerezh ahendall n' eus kenver ebet etre an den ha ment ar gwalennoù a c'hell dichadennan war ur bobl pe war an denelezh abezh. Daoust ha paeen a c'heller seurt torfedoù.

### V

Mat eo ar barnerezh dre vras en e anien, evel m' hon eus displeget, rak dere'het a ra ar Gevredigezh en he sav, mirout a ra an urzh, ha pan eo mat an urzh-se ne c'heller nemet e veulin. Keuz bras hon eus eta na vije ket bet gallet sevel hag embreger da vat kenlezenn ha kenwir ar broadoù, dezho galloud ha beli da savetein ar re vihan diouto diouzh gwall-wasketerezh ar re vras. An diwezhan prosez en deus kemeret lec'h ne c'helle hor c'halonekaat e nep doare : ma'homeion oa an holl varnerion ; gwaskan ar broioù ballek a ra Bro Rusia (peurgetket), Bro-Gembre Bro-Saoz, Breizh Bro-C'Hall. Gwir eo e plegfe aes a-walc'h broioù evel Bro Saoz dirak an nerzh a-du

gant ar gwir ken dre leziregezh ken dre vorc'hed, ar pezh na rafe ket broioù evel Bro-Rusia marleze. Pezh a zo diarvar ivez eo ez eo prest an holl vroioù-se da n' eus forzh pe dorfed evit gwarantn o surentezh. Peure'hlan e tlefe bezan avat ar barner.

Ahendall, ret eo merkan e vez divarrekaet alies barnerezh diabarzh ar stadoù gant sioù Mab-den. Gwellet hon eus penaos eo bet implijet evel ur benveg stourm a-enep deomp gant ar C'Hal-laoued : ho pet sonj avat ez eus bet graet henvel a viskoazh ouzh an dispac'herion n' int c'hoazh nemet ur bihanniver. Hag e gwirionez n' omp ket sabatuet na gourfeuket gant m' omp heskinet. Degemer a reomp zoken bezan mac'het gant ur barnerezh direizh, rak n' eo nemet dre c'houzant e tiskouez an den e feiz, ha ne greder nemet ar re a zo darev da vervel evit o menoz. Ar pezh avat na c'hellimp morse degemer eo ma vemp dismeganset gant ar barnerezh. Hol lazhan a c'heller, hogen hon doujan a zleer, muioc'h eget hor buhez e prizomp hon enor, ha dreist d' an droukgaou eo ar pal a bukomp. Ouzhpenn-se, ret eo d' ar varnerion sonjal n' eo ket o galvedigezh servijout un urzh fall, hogen an Urzh. Gwelloc'hi eo d' ar gouarnamant gall chom hep implijout e varnerzh a-enep deomp, rak goude holl, n' omp ket sent holl, ha warbouez hon hegasin hor pennfollor. Mat eo kounan se. Ahendall, muioc'h eget un lorfed, — ur fazi e vefe, rak krouin hengoun an dispac'herezh enep-gall e Breizh dre sotonioù seurt se a vefe gwashan diotach a c'hellie Bro C'Hall ober c'hoazh.

AN TREMENER

Miz Du 1946.

## Keleier eus Alba

Kalz buhezec'h eo an emsav e Bro-Skos eget e Breizh. Evelkent ez eus duhont evel en hor bro-ni, ur bern tud na ouzont ket ez int Skosiz. Hogen ar re a oar na dint ket Saozn o deus kalz muioc'h a frankiz egedomp Degemeret hon eus ur gelaouennig « The Scot Magazine of the U. S. N. A. » hec'h anv, embannet gant kelennerion ha studierion Skolioù-meur Alba.

Tennan a reomp eus ar gelaouenn-se un nebeut frazennoù a c'hellfe bout moulet aman e Breizh. Er pennand kentan « Echu eo ur brezel graet, war a lavarere, evit Frankiz ha gwerinelezh,

hag emeur o klask sevel ar peoc'h, ur peoc'h evit mirout reizh ar broadoù bihan hag o toujan palioù ar vroadelezh, n' eus forzh pelec'h. Ni e Bro-Alba, a zo ur vroad vihan, ha ne vefe nemet c'hoarzhin sevel ur peoc'h mar befe dianavezet hor gwirioù evel ma voent en amzer dremenet... »

En ur pennad gant ar c'helenner Deivar Gibb : « Lakaet eo Bro-Skos ermaez eus an dezo evit tredanan hentoù-houarn ». Ha pelloc'h « Mar dibabit lakaat ho feiz e tud o deus ken alies diskaret ho pro n' hoc'h eus d'ober nemet en em damall hoc'h unan ». ... « Tud n' o deus ket bevet e London ne ouzont ket-penaos eo dianavezet Bro-Skos gant Londoniz. Ha renerion eo holl Londoniz dre « advaherezh ». En ur pennad gant Douglas Hyde. An « henaourion », darn vuian eus renerion Skol-veur Alba a zo diouziek hag amgredik diwarbenn traoù Bro Skos danvezet ha speredel, ha re gōzh evit deskin gwelloc'h ».

...En ur pennad gant Oliver Braun « Ar Skosad a zo feal hogen n' eo ket d'e vro. Stourm a rafe betek ar marv evit digabestrant n' eus betek ar marv evit digabestrant n' eus forzh pe hini all, tra ma chom e hini etre daouarn renerion amgredik ha di-ouziek.

Echuin a raimp dre werzennoù George Campbell Hay :

« M'hoc'h eus un dezo bennak,

Marteze c'h eus c'hoant chaoserioù war ar Gered  
Hen larit d' ho kannad

Hag e vo divizet gant kamaraded saoz

Menegin a reomp deoc'h « Sgoil Eòlais na t-Alba » « Skol anaoudegezh Bro Skos ». Henvel a-walc'h eo ar skol-se ouzh « Ober » hogen ret eo paeen ar c'hentelioù. Kentelioù zo war gouezeleg Bro Skos, Enez Vanav hag Iwerzhon, hag ivez an Istor hag al lennegezh. Krouet e vo dizale ur skol vrezhoneg. Koustan a ra pep skol ul lur saoz. Evit kaout keloù skrivan da

THE SECRETARY GENERAL

Sgoil Eòlais na t-Alba

11, Staffat st.

Edinburgh. III

Embannet eo bet dre ar skol-se gant an ao. John Mackechnie ur varzhoneg e gouezeleg gant un droidigezh e saozneg « The owl strone » hec'h anv. Komzet e vo diwezhatoc'h diwar he fenn.

R. B.

**Traou ankounac'haet****PERINAIG**

(Perinaig o oa kariadez da Janed Arl. Evelli e voe devet gant ar Saozon. Sed aman kenavo Perinaig d'he bro Breizh.)

Pel diouzh ar vro a garer eo garv da vervel  
Allas ! ken pell da guzh-heol ha du-hont Breizh-  
[Izel

Ma bro kaezh (1) Breizh-Izel.

Ar valaneg zo ledan vel an oabl da greisteiz  
Lec'h e klemm (2) vel anaon an avel d'abardaez,  
An avel d'abardaez.

Dindan un troad radenenn ar gudon 'oa neiziel.  
Kouldri steuet gant kevnid mesk ar glizh alaouret,  
Ar c'hlizhenn alaouret.

Er c'hoadoù don ' zo pelloc'h, an noz a zo du-dall  
Eno emaint, al loened gouez, 'hed an noz o vlejal  
Hed an-noz o vlejal.

Hag ivez, tro-pad an deiz, eus al liorz h d'ar c'hoad  
Eman kludet en deizioù 'n evned o vegetal (3)  
Evned o vegetal.

Evurus 'vel an aelez ' tiskanant peb amzer,  
Strafulhet an nenv gante, 'vel 'ra bili 'n dour  
[sklaer  
Bili kouezhel en dour sklaer.

Pa save bannac'h (4) avel, bemnoz diwar ma dor,  
Sellen (5) ar goabr o ruzan vel listri war ar mor  
Al listri war ar mor.

E-barzh iliz ma farrez eo kaer an ofisoù,  
Hag ar c'hleier zo skiltrus... Kleier kaezh, kenavo!  
Kleier santel ma bro.

E pevar gorn (6) ar vered a zo savet (7) elfenn  
Ar groaz zo skourret ouzh skourroù 'n invinenn  
Skourr glas an invinenn.

Diwar tachenn ar vered grit sklintin ho c'hoari  
Hep aon ebet, bugale, ma hunig da derrin  
Grit sklintin ho c'hoari.

Ha banniel kaer ar pardon pa ray an dro pep bez  
Merc'hed kaezh ne gavot (8) ket en o zouez va  
[bez-me  
Ne gavot ket ma bez.

Hag eo gwir zo (9) ret din-me leuskel ma  
[yaouankiz  
Hep den da ouelan ganin na ' m dougen d'an iliz?  
Siwazh d'am yaouankiz !

Me garfe ur wechig c'hoazh gwelout ouzh kloued  
[ar porzh  
Ti ma mamm o vogedin hag azezin 'n liorz h,  
Ti ma mamm ! al liorz h !

Aotrou Doue, gwall garz, re c'harv (10) da vervel  
Pell ouzh ar vro zo karet, ken pell a Vreizh Izel  
Ma bro gaezh (1) Breizh-Izel !...

KELLIEN.

**Bezan Yaouank**

Ar yaouankiz n'eo ket ur mare eus ar vuhez.  
Ur dro-spered an hini eo, ganet diwar youl ha  
faltazi, un trivlierezh nerzhed, trec'h ar gadarn-  
ded war al lentegezh, trec'h ar garantez evit an  
avanturioù war ar garantez evit ar vuhez aes.

N'eo ket goude bevet gant unan un niver  
bennak a vloavezhioù e teu da vezan kozh, goude  
dilezet gantan e uhelvenozioù ne lavaran ket.  
Krizet e vez ar c'hroc'hen gant ar bloavezhioù,  
krizet e vez an ene diwar zilezel an uhelvenozioù.  
Ar prederioù, an etremar, an aon, an dic'hoanag  
a zo anezho enebourien hon laka tamm-ha-tamm  
da stouin ouzh an douar ha da vont da bouldrenn  
kent deomp mervel.

Yaouank eo an hini a vez gouest da souezhin  
ha da vaman. Ezhomm en devez a bep tra, evel  
ur bugel mac'hom. C'hoari a ra an heg ouzh an  
darvoudoù ha plijadur en devez o stourm er  
vuhez.

Ken yaouank hag ho feiz e vezit, ken kozh hag  
ho tizesper. Ken yaouank e vezit hag hoc'h emfi-  
zians, hag ho koanag, ken kozh hag ho faezhder.

Yaouank e chomet keit ha ma vlot degemerus  
d'ar pezh a zo kaer, mat ha meur, degemerus da  
gemenoù an natur, an den hag an didermen.

Ma c'hoarvezfe un deiz d'ho kalon bezan kroget  
enni gant an hollwashaouriezh ha bezan krignet  
gant ar giadegezh, ra deurvezje neuze gant Doue  
kaout truez ouzh hoc'h ene a gozhiad.

Jeneral MAC ARTHUR.

NOTENNOU. — N' em eus ket heullet doare skrivvan  
Kellien Neozh e lakaan notennoù ent disklerian traou zo.

(1) « Ma bro gaezh » a vefe reishoc'h.

(2) « Lec'h a glemm », a skriv Kellien : ur fazl eo.

(3) Begelat : getzlan.

(4) Bannac'h : banne.

(5) Sellen ar goabr : notennit ar gallekadur.

(6) Kemmadur poblek.

(7) Elfenn : « krenenn hervez kellen, « pupli » hervez  
Vallée.

(8) « Na gavfed » a skriv Kellien. Amzer da zont e doare  
Bro Dreger en I.

(9) Notennit fals implij zo.

(10) Gwall c'harv.

Reishet gant Ronan brug.

autonomie très large, ceci avec force. Le périodique Breiz Atao (1919), le Comité Central des Minorités Nationales en France, étaient créés en Bretagne (1929) et le Parti Autonomiste dans la même année.

En 1932, tandis que les unionistes célébraient l'Unité le monument érigé en l'honneur de cette unité était détruit la nuit. Les Français avaient devant eux une organisation secrète qui désirait faire connaître qu'il y avait une autre idée à propos du traité de 1532. Le Gouvernement français était assez prompt à faire appel aux Tribunaux, en Alsace et aussi en Bretagne, surtout à l'approche de la nouvelle guerre. La répression contre les idées autonomistes devint de plus en plus violente. Pendant cette guerre on a été jusqu'à brûler des exemplaires du dictionnaire breton et condamner à mort des chefs du mouvement nationaliste. Ceux qui purent s'enfuir déclarèrent que leurs compatriotes n'avaient pas le devoir de combattre côte à côte avec les Français et ont travaillé pour une séparation de la Bretagne et de la France.

Les avantages donnés par ce combat jusqu'en 1940 ont été minimes. Le seul que les Bretons aient obtenu est la création d'un cours de langue et d'histoire bretonnes à l'Université de leur province, aux environs de 1900. Il existait à Rennes et à Paris des chaires de langue et de littérature celtiques. Mais le mouvement national se plaint avec raison de ce qu'il n'y en ait pas beaucoup à cause du manque d'élèves, car entre la masse des Bretons de la campagne et les chaires universitaires il n'y a rien, rien à l'école primaire ni à l'école secondaire.

On doit tout faire soi-même. Une petite amélioration à noter : depuis 1930, l'Evêché de Quimper et Léon a l'enseignement obligatoire dans les écoles religieuses de l'histoire, de la géographie et de la langue bretonne, mais de la part de l'Etat, rien de semblable.

Ceci n'est pas de la faute des Bretons : une action pour l'enseignement du breton eut durant les années 1934 à 1938 l'appui des conseils généraux de trois départements et de plus de la moitié des communes (400). On peut donc dire que le peuple désire cet enseignement, mais sans résultat.

★★

Nous ne savons que très imparfaitement ce qui est arrivé en Bretagne pendant la guerre. Il est clair en tous cas que les éléments les plus extrémistes ont été obligés de collaborer avec les Allemands, suivant la logique des choses. Le gouvernement allemand a, de son côté, aidé ces nationalistes bretons. Le Gouvernement de Vichy a pris des résolutions favorables à l'enseignement de la langue et de l'histoire de Bretagne, mais le peuple breton ne voulait rien entendre des questions soulevées par les troupes occupantes et le national-socialisme, de sorte qu'il n'a pas voulu utiliser les possibilités ainsi offertes.

Maintenant que la France a été libérée, ce serait étonnant s'il y avait à présent quelque sympathie à l'égard des minorités en France, et quelque sympathie pour les collaborateurs. Le mouvement breton a le devoir de passer outre ces difficultés.

Cependant, très prudemment, il y a une certaine action. Les Bretons de Paris ont créé un nouveau centre « Ker Vreiz ». Ce groupe de Bretons à l'étranger a publié un manifeste. On y a très peur

de se compromettre, et c'est pour cela que l'on déclare que l'on ne doit surtout pas considérer cette action comme la même que celle qui demandait l'autonomie de la Haute et de la Basse-Bretagne. Nous avons affaire à des éléments purs, qui peuvent seulement arriver à quelque chose en se détachant de toute action de style politique antérieur. Ils se cantonnent uniquement dans le domaine culturel, et demandent maintenant un minimum : le breton comme sujet à tous les examens scolaires, et surtout pour l'obtention de diplômes universitaires.

Nous ne savons naturellement pas ce qui se passe en outre, dans les autres branches du mouvement breton, mais une nouvelle phase a débuté. On commence à parler très prudemment d'un minimum culturel dans une France chauvine !

Ce nouveau mouvement breton n'est pas encore à un stade extrémiste. Cependant il est assez réaliste pour considérer le bilinguisme comme une bonne chose. Le bilinguisme donne, selon lui, des avantages intellectuels considérables.

Mais même ces demandes très discrètes sont restées sans échos. Est-ce que la France nouvelle va se comporter plus largement que l'ancienne ?

L.H. BOUMA.

Traduction G. LE HUEDEZ.

## ENEZ VANAV

### RESULTAT DES ELECTIONS POUR LE GOUVERNEMENT MANXOIS

Doolish, le 10 Octobre.

Bien que l'Ile de Man soit pratiquement indépendante, les Manxois devant le danger de l'anglicisation de leur île ont créé un nouveau parti groupant les nationalistes et les indépendants favorables à la cause nationale. Ce parti « YN COHESHAGHT NY PHOBBLE MANNINAGH », le parti du peuple manxois, a obtenu un succès considérable et gagné 22 sièges sur 24 avec 36.000 suffrages. Le grand vaincu des élections est le Parti Travailleiste Manxois (YN COHESHAGHT LABORAGHT) qui n'a eu que 2 sièges avec 18.000 suffrages.

Dans 6 des 11 circonscriptions qui étaient représentées par 12 députés socialistes, un seul a été réélu. Parmi les « blackboulés » se trouve Walter Craine, Sud-Doolish (Douglas) qui siégeait depuis 20 ans.

Le maire de Doolish, la capitale de l'île, a été élu avec deux de ses conseillers municipaux tous trois du P.P.M. (MM. Quine, Cowin et Bolton).

Le premier ministre du Tywald (le Parlement) est de nouveau Mr. J.D. Qualtrough, le « Speaker of the House of Keys », homme très érudit et excellent patriote.

AN TIMEUR.

BLOAVEZH MAT D'HOL LENNERION

Bonne Année

à nos lecteurs et à la Bretagne

**Paroles à méditer....**

« On remarquera sans doute que j'ai accepté dans ce dictionnaire certaines formes que j'ai désapprouvées quand j'ai eu l'occasion d'exprimer sur elles mon opinion, comme *menso, fono, konkiri*, etc. Je n'ai point changé d'opinion, mais j'estime que toute question de langage est avant tout une question d'usage et de pratique, dans laquelle le point de vue scientifique, théorique et étymologique n'a qu'une importance fort relative, l'essentiel étant que tout le monde emploie les mêmes formes. Je n'ai donc point hésité à faire plier mes préférences individuelles devant l'autorité de Zamenhof ou devant les indications d'un commencement d'usage ».

E. GROSJEAN-MAUPIN.

Préface au *Dictionnaire complet Esperanto-Français*, 5<sup>e</sup> éd. 1937.

**Résoudre le problème breton**

par Robert PONTUAL

Jusqu'en 1789 l'acte d'Union de 1532, traité passé entre deux états souverains, avait réglé les conditions d'union de la nation bretonne sous un même roi. Cet acte fut répudié unilatéralement par la France en 1789.

Une protestation solennelle du Parlement de Bretagne demeura sans effet, le centralisme naissant s'imposait avec le concours du peuple français révolté contre le roi.

Depuis, jamais la communauté bretonne n'a eu le moyen de se faire représenter dans le gouvernement de la France comme entité nationale. — Une longue incompréhension gouvernementale a provoqué l'aggravation du malaise breton par l'inadaptation voulue des lois françaises aux conditions particulières de notre pays. Et pourtant le peuple breton fut présent en 1914-1918 et dans les rangs des F. F. L. et des F. F. I. qui ont rendu à la France ses libertés, libertés qu'elle refuse aux peuples minoritaires.

Avec un peuple aussi sensible et aussi peu communicatif le conflit était inévitable. Au début à vrai dire la population a adopté une attitude résignée coupée de brèves mais violentes réactions.

Après la Grande guerre, conscients de leur valeur militaire, les Bretons pensèrent que la France réviserait sa position à leur égard. Mais aucune démarche n'aboutit. Finalement le résultat le plus flagrant de cette attitude absurde à l'égard des justes revendications du peuple breton, fut la constitution d'un groupe séparatiste révolutionnaire. Il faut espérer que, enfin, l'on s'occupe un peu de la Bretagne à Paris. Il faut rendre à chaque peuple la possibilité de vivre : or, sous le régime actuel la Bretagne ne peut pas vivre ; lui rendre ses droits de nation, est le seul moyen de résoudre raisonnablement le problème breton. Nous y reviendrons plus tard.

Robert PONTUAL.

Paris, 2 aviz kerzu.

**HISTOIRE DE FRANCE**

E. barzh « Histoire de France » (Hanes Broc'habl) Micoelet e lenner :

...La pauvre et dure Bretagne, l'élément résistant de la France, étend ses champs de quartz et de schiste, depuis les ardoisières de Châteaulin près Brest jusqu'aux ardoisières d'Angers.

C'est là son étendue géologique. Toutefois, d'Angers à Rennes, c'est un pays disputé et flottant, un border comme celui d'Angleterre et d'Ecosse, qui a échappé de bonne heure à la Bretagne. La langue bretonne ne commence pas même à Rennes, mais vers Elven, Pontivy, Loudéac et Châtaudren. De là jusqu'à la pointe du Finistère, c'est la vraie Bretagne bretonnante, pays devenu tout étranger au nôtre, justement parce qu'il est resté trop fidèle à notre état primitif ; peu français tant il est gaulois ; et qui nous aurait échappé plus d'une fois, si nous ne le tenions serré, comme dans des pinces et des tenailles, entre Nantes et Saint-Malo, Rennes et Brest.

Et pourtant cette pauvre vieille province nous a sauvés plus d'une fois ; souvent lorsque la patrie était aux abois et qu'elle désespérait presque, il s'est trouvé des poitrines et des têtes bretonnes plus dures que le fer de l'étranger....

**De Roscanvel à Landavran**

par Jean CHOLEAU.

C'est à un pèlerinage à travers notre Bretagne que nous fait assister Jean Choleau dans une étude pleine de finesse des visages multiples de notre pays. Dans sa contemplation des paysages, dans la vision de la vie et des mœurs du paysan et du marin il a vraiment senti l'âme bretonne, le caractère de la race et l'harmonie poétique de chaque région bretonne. Certaines descriptions m'ont enchanté : les barques qui s'entrechoquent au bord du quai, secouées par la vague, les mille couleurs d'une mer capricieuse jouant par-dessus les rochers.

Un tableau qui m'a particulièrement plu est celui d'un Audierné que je connais depuis mon enfance et qui sous la plume de J. Choleau m'est apparu sous un jour nouveau.

Mais la première valeur du livre est celle à laquelle j'attache le plus d'importance c'est de nous révéler une Bretagne dégagée du conventionnel. « De Roscanvel à Landavran » n'est pas seulement une étude précise et un beau morceau de poésie. Le mérite capital que je lui trouve et la raison principale pour laquelle je conseille aux Bretons de le lire, c'est que toute l'âme de notre pays est renfermée dans ces pages à l'ambiance bien bretonne.

SANT-BRIAG.

De Roscanvel à Landavran. Unvaniez Arvor. Vitré.

**NOUVELLES**

(Radio-Luxembourg, mois de Novembre)

**Belfast.** — David Fleming, un des chefs de l'I. R. A., incarcéré à la prison de Belfast, en est à son 27<sup>e</sup> jour de jeûne. C'est pour protester contre sa détention que David Fleming s'astreint à la grève de la faim.

**Belfast.** — David Fleming a été reconduit à la frontière par une voiture d'ambulance. Là, il lui a été signifié qu'il était indésirable en Ulster. Le chef de l'I.R.A. semblait très fatigué à la suite des deux grèves de la faim qu'il a pratiquées pendant six mois passés en prison.

## AUTRES NOUVELLES

On nous prie d'insérer :

Le « Parti Pacifiste Internationaliste » vient d'être fondé. Il se propose de lutter pour l'entente internationale et le fraternalisme. Il fait appel aux hommes de bonne volonté, à ceux qui mettent la Paix et la Liberté au-dessus de tout. Répondez dès aujourd'hui à son appel, diffusez-le, adressez le montant de votre adhésion (cent francs par an) à la Trésorière générale Mme Vve Grégoire, « Ar Peuc'h », Le Tertre Aubé, St-Brieuc (C.-du-N.).

## Unvaniez Difennourien ar Brezoneg (U. D. B)

Sur l'initiative de M. Toulemont, président de Ker-Vreiz, s'est réunie jeudi 5 décembre, une commission composée des directeurs des différents groupements, des étudiants et des journaux bretons de la capitale.

Après une brève mise au point de M. Toulemont, M. Marzin, président des Artistes Bretons, expose le travail qui a déjà été fait dans ce sens et trace les grandes lignes du plan des activités de la nouvelle société qui, constituée conformément à la loi, prendra le nom de : « Unvaniez Difennourien ar Brezoneg » U.D.B. (Union pour la défense de la langue bretonne).

Le bureau est ainsi composé :

**Président :**

M. Marzin, président des Artistes Bretons.

**Vice-Président :**

M. Michel, président de la Fédération des Sociétés Bretonnes de Paris.

M. de la Tocnaye, délégué général de l'U.F.B.

M. Toulemont, président de Ker-Vreiz.

M. Valy, secrétaire des « Bretons Emancipés ».

Un membre des Etudiants Bretons (à désigner).

**Trésoriers :**

M<sup>me</sup> Jaffrès, vice-présidente de Ker-Vreiz.

M. Danion, trésorier de Ker-Vreiz.

**Secrétaires :**

M. Jacques Fournier, président des « Korollerien Plougastell ».

M. Poupinot, section économique de Ker-Vreiz.

Cette société, différente de Ker-Vreiz, réunit des Bretons de toutes opinions politiques et religieuses.

M. Toulemont annonce qu'il sera fait appel bientôt aux Sociétés Bretonnes et aux personnalités de Bretagne, afin qu'en face du combat à mener, il n'y ait qu'une seule volonté : celle des Bretons qui ne veulent pas qu'on leur arrache l'héritage de leurs aïeux auquel ils ont droit.

U. D. B.

## EN GALLES

Voici la traduction partielle d'une chronique consacrée au Pays de Galles, intitulée « Day to day in Wales » et publiée sur le quotidien « Liverpool Daily Post » lundi 25 novembre 1946. Il est à remarquer que ce quotidien ne fait pas spécialement profession de nationalisme et que sa largeur d'esprit serait à recommander à nos quotidiens français de Bretagne.

Dans la première partie de la chronique, l'auteur nous parle de deux charmantes Irlandaises en visite au pays de Galles et connaissant parfaitement outre l'Irlandais, le gaélique d'Ecosse, le Gallois, et le Breton, et connaissant les chants de ces différents pays celtiques dans leur propre langue. Puis il en vient au problème politique du Pays de Galles.

### LA SEULE ROUTE

Et maintenant voici l'Anglais. S'il avait vécu il y a quelques siècles il se serait trouvé lui-même dans la Tour pour exprimer des sentiments comme ceux-ci : « Votre colonne », m'écrit-il de Rhyf. « m'intéresse bien que je sois Anglais de naissance et d'éducation. Je peux expliquer ce qui peut vous sembler un manque en disant que je me suis marié dans une famille galloise. Je vis en Galles, et à ce pays mon cœur s'est aussi attaché.

« Je suis arrivé à penser qu'un secrétaire pour le pays de Galles n'est pas une solution au problème. Je me suis finalement rendu compte que seul le « Home rule » peut préserver la culture galloise. La préservation effective de tout ce qui est bon au pays de Galles ne pourra jamais venir de Westminster; elle est davantage dans la main des autorités locales et même à un plus grand degré dans la main des gens eux-mêmes. Jusqu'à ce qu'ils réalisent qu'ils sont une nation, ils sont vraisemblablement destinés à être opprimés dans leurs aspirations. Ici je me hâte de dire que je crois honnêtement que l'attitude actuelle de l'Angleterre à l'égard du pays de Galles provient plutôt de l'ignorance que d'une hostilité intentionnelle. »

Notre correspondant poursuit en protestant contre l'acquisition par le Ministère de la Guerre de terres de la campagne galloise pour les transformer en camp militaire et déplore l'application de la conscription aux jeunes Gallois, même en admettant qu'ils soient groupés dans des unités spéciales.

« Toutes ces choses », continue-t-il, « ne peuvent être réglées que par un gouvernement gallois. Je ne sais pas jusqu'à quel point vous pouvez m'accompagner sur la route que j'indique, mais je pense que vous serez d'accord avec moi sur un certain nombre de points. »

### DERNIERES NOUVELLES

A Aberdar doit avoir lieu le 9 décembre une élection complémentaire. Trois candidats se présenteront, respectivement ceux des partis Tory, Travailliste et Nationaliste Gallois. A l'heure actuelle nous n'avons pas encore eu de détails sur les résultats.

D'APRÈS Y FANER

## La Jeunesse Écossaise

En novembre 1945 fut formée une société ou parti de jeunes gens en Ecosse et qui vont « agir » pour l'Ecosse (de quelle manière, on ne dit pas) d'une manière dont ne s'est pas servi le Parti National lui-même. Ils sont démocrates pour ce qui est des convictions politiques; leur parti ne s'oppose d'aucune façon aux principes du Parti National Ecos-sais.

Jusqu'ici ils n'ont demandé aucune aide de l'ex-térieur. Ils ont trouvé de l'argent pour leur action en prélevant une somme de 1/6 par membre. Ils ont un local à Glasgow où ils se réunissent. Trois des membres ont visité à leurs frais le pays de Galles, l'Ecosse, la France et la Bretagne. Les ora-teurs ne manquent pas parmi eux et ils ont tenu plus de 60 réunions en 60 localités différentes au cours des derniers six mois. Ils soutiennent le Parti National Ecos-sais de toute manière c'est-à-dire qu'ils vendent le « Scots Independents » et au cours du mois d'octobre ils en ont vendu plus que toutes les sections du Parti National, autour de Glasgow.

Ils ont agi également au cours de l'élection complémentaire de Bridgeton. Bien qu'il n'eût que 11 jours exactement pour faire sa campagne, le candi-dat nationaliste indépendant qui se présenta obtint 2.575 voix, soit 1/7 des voix, grâce à l'aide que lui apporta le Parti des Jeunes Ecos-sais.

## A propos de pétitions

Il y a quelques mois le groupe « Korollerien Plougastel » faisait circuler dans les milieux bretons une pétition en faveur de la langue bretonne intitulée « Ar brezhoneg er skol ».

Accueillie avec scepticisme par les militants bre-tons tant soit peu expérimentés, cette demande a marqué le début d'une véritable campagne de pro-pagande soutenue par plusieurs journaux, revues ou sociétés bretonnes, entre autre Emlod, Celta, etc., et exprimée en dernier lieu dans la lettre-circulaire de la BAS. Sa particularité la plus mar-quante est le ton sur lequel elle a été formulée : les Bretons ne demandent plus qu'on leur accorde une faveur, mais ils veulent que le gouvernement reconnaisse un droit qui leur paraît essentiel. Ceux qui sont à l'origine de cette campagne savent bien qu'ils ont derrière eux la majorité du peuple breton dont la volonté s'est manifestée dans les vœux suc-cessifs votés par les Conseils Généraux de Basse-Bretagne et de très nombreux Conseils Municipaux. En 1901, 1904, 1917, 1930, etc., jusqu'à ces der-nières années, le Breton a demandé qu'on lui en-seigne sa langue. Le résultat a toujours été négatif et l'attitude actuelle du gouvernement ne permet pas d'entrevoir dans un avenir proche une amélio-ration quelconque. Au cours de l'année qui vient de s'achever le doyen de la Faculté des Lettres qui était intervenu personnellement auprès du Ministre de l'Education reçut une réponse catégorique anéan-tissant l'espoir que quelques-uns auraient pu garder

et prouvant une volonté plus déterminée que jamais d'ignorer le breton et le problème qu'il pose.

Il suffit de parcourir l'histoire contemporaine du mouvement breton pour voir la multitude de de-mandes, pétitions et autres prières adressées par le peuple breton ou ses représentants au gouvernement français sans que celui-ci ait daigné une fois leur donner réponse. L'on pourrait alors se demander pourquoi certains gardent leur confiance en un sys-tème aussi simpliste pour arriver à leur fin. Si ce genre de demandes stériles prouve la vitalité du mouvement et la vivacité du sentiment breton dans la masse, il n'empêchera pas la langue bretonne de mourir à petit feu et la Bretagne de se traîner à la queue des nations.

Dès le début de 1946, les bonnes volontés bre-tonnes se manifestaient dans toutes les activités. Chacun a travaillé de son côté sans lien avec per-sonne. Le moment est venu de rassembler tous ces efforts épars, de coordonner ces actions disper-sées, en un mot d'organiser le mouvement breton selon la meilleure formule qui lui donnera toute l'efficacité nécessaire. Nous en reparlerons dans un prochain article.

S-BRIAG.

Vient de paraître :

JEAN CHOLEAU

### De Roscanvel à Landavran

1 volume in-8° coquille de 240 pages, Couverture ill. ustrée en 3 couleurs.  
Nombreux dessins et photos ..... 200 fr.  
150 exemplaires numérotés et dédiés ..... 400 fr.

« ...poèmes en prose écrits dans une langue musi-cale et rythmée qui fait penser à celle d'Aloysius Bertrand... »

### De Vitré à la Baie du Mont Saint-Michel

(Avec les Ecrivains et voyageurs  
des XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>)

1 volume in-8° coquille de 264 pages, Dessins et photos.  
Nombreux hors-texte, cartes, plans ..... 400 fr.  
150 exemplaires numérotés ..... 450 fr.

« ...large érudition, grâce de style qui rend la lecture de ce livre fort agréable. »

### Questions Bretonnes des temps présents

administratives, économiques et sociales

2 volumes 550 pages, cartes et graphiques. Les 2 : 290 francs (trains en plus).

« ...Ces « Questions » pèseront d'un poids pré-cieux dans les projets d'aménagement de la Bretagne de demain... »

Toutes librairies et UNVANIEZ ARVOR — VITRÉ. — Catalogue franco sur demande.



# Avel an

# Trech . kelouenn emsav breizh .



CAHIER D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION BRETONNES

Rédaction-Administration: J. Ollivier, 49, rue Saint-Melaine, Rennes. — C. C. P. 873-09 Rennes  
125 francs les 6 cahiers

## Point de vue

NOTE. — Comme nos lecteurs ont pu s'en apercevoir, nous nous sommes efforcés dans nos cahiers, de leur donner une image objective de la vie des pays celtiques, et d'y laisser s'exprimer toutes les opinions sur l'action bretonne qui doit se réorganiser dans un proche avenir. Nous sommes heureux aujourd'hui de faire paraître cet article de Job Kersulec qui nous fera connaître à son tour sous quel point de vue il envisage la lutte que nous devons entreprendre pour que soient enfin accordés à notre pays ses droits élémentaires. Il est entendu que nous restons entièrement neutres, Avel An Trech n'étant l'organe d'aucun parti, et se contentant d'être une publication de documentation impartiale.

Mêlée de près à un gigantesque conflit, duquel elle a particulièrement souffert, tant moralement que physiquement, la Bretagne n'a guère eu le temps de penser à elle-même au cours de ces dernières années. Faisant preuve d'un désintéressement et d'un idéalisme bien celtiques, elle a pris au cours de cette guerre, avec force et détermination, le parti de l'Humanité et de la Liberté. Rares sont les peuples qui comme le nôtre, aient montré tant de courage et de volonté dans leur lutte contre le

nazisme. Aussi est-il de ceux qui ont le plus souffert: nos martyrs se comptent par milliers, le tiers de nos villes est détruit. Celle fois-ci encore, la Bretagne a payé un lourd tribut à ce fléau horrible qu'est la guerre. Ce tribut elle l'a payé pourtant, nous ne dirons pas de cœur joie, mais avec résignation, car elle espérait que les sacrifices auxquels elle consentait ne seraient pas vains, et, que de cette croisade sortirait un monde nouveau, débarrassé de toutes les oppressions et de tous les totalitarismes, et dans lequel enfin elle aurait sa place. Elle a fait le rêve qu'à si magnifiquement exprimé Kalloec'h à l'autre guerre dans son « Deuet Speread Santel ».

Et pourtant un malaise l'étreint aujourd'hui, comme après l'autre guerre. Kalloec'h lui aussi avait cru qu'il serait accordé à la Bretagne aussitôt le conflit terminé son minimum vital, c'est-à-dire l'enseignement de la langue, et un certain nombre de libertés indispensables. Et nous aussi nous avons cru qu'il suffirait de nous battre contre le nazisme pour que l'existence de la nation bretonne soit enfin reconnue officiellement par un certain nombre de mesures libérales dont les principales devaient permettre aux jeunes Bretons d'avoir une éducation bretonne. En un mot la première réforme qui s'imposait aussitôt après l'expulsion des Allemands de Bretagne, c'était l'introduction de notre langue nationale à tous les degrés de l'enseignement. Or, ceci, à l'heure actuelle, nous ne l'avons pas encore obtenu, malgré les pétitions de « Ar Fala », celle des étudiants, malgré la campagne de signatures organisée récemment par de jeunes militants bretons. Comment expliquer cet échec complet?

Notre erreur, je crois, a été de nous être imaginé qu'un droit est satisfait par le seul fait de son existence. Il faut aussi que ce droit s'appuie sur une force, comme le voulait Pascal. Toute l'opinion publique bretonne désire l'introduction du Breton à l'École et l'octroi d'un certain nombre de franchises économiques et administratives. Encore faut-il que cette opinion prenne corps dans un organisme avant que l'on puisse prêter l'oreille à ses doléances. Le problème capital qu'ont donc à résoudre les militants bretons est celui de la fondation d'une ligue quelconque qui puisse représenter la Bretagne celtique et soutenir ses revendications.

Certes, nous ne nous faisons pas d'illusions sur les difficultés de cette tâche. Mais, si grandes soient-elles, elles ne sont pas insurmontables, et de toute façon elles ne peuvent nous arrêter, car nous savons que si nous n'agissons pas la Bretagne est perdue. Ce n'est pas évidemment en un jour que nous organiserons cette ligue de défense des droits de la Bretagne et que nous lui donnerons toute l'ampleur et la force nécessaires. Il faudra, en effet, tout d'abord persuader, à cette opinion publique bretonne dont nous parlons, que son premier devoir est de mettre cette lutte pour la Bretagne au premier rang de ces préoccupations si elle veut qu'elle aboutisse. Jusqu'ici, en effet, un grand nombre de Bretons ont pu croire que la défense des intérêts bretons pourrait très bien s'inclure dans les programmes des différents partis politiques français. Mais l'expérience a démontré que le combat que nous devons mener pour notre pays ne peut avoir d'efficacité que si cette défense des intérêts bretons devenait elle-même un programme. Nous ne prétendons pas que l'ancienne méthode doive être absolument abandonnée, nous pensons seulement qu'elle ne peut suffire aujourd'hui. Il nous faut autre chose. Il nous faut axer notre vie politique bretonne parce que, pour nous Bretons, il est le plus urgent. Tous les autres problèmes qui se posent en Bretagne, tant sociaux qu'idéologiques, peuvent très bien être résolus dans le cadre de la Bretagne. Nous le démontrerons plus tard.

Lourde est donc la responsabilité qui incombe aux militants bretons à l'heure actuelle. D'eux dépend essentiellement le destin de la Bretagne celtique. Ils se doivent au cours des mois qui vont suivre de conserver tous leurs efforts à donner à notre pays l'instrument de lutte dont il a besoin pour voir triompher ses justes revendications. C'est ce que la Bretagne, délivrée du cauchemar nazi et libre de penser à elle-même, leur demande aujourd'hui. A cette mission ils ne sauraient faillir. Je sais que certains d'entre eux hésitent encore. L'habitude de vivre, pendant quatre ans avec la crainte perpétuelle d'être inquiétés pour leurs opinions ne les a pas quittés. Mais ils doivent se dire que le nazi est parti pour de bon, et que ce n'est pas la France d'aujourd'hui qui persécutera un homme pour ses opinions politiques ou religieuses, comme le faisait naguère Vichy. Je sais que l'incompréhension des gouvernants français successifs à l'égard du problème breton a inquiété bien des nationalistes bretons, mais il nous semble que cette incompréhension soit le fruit d'une information incomplète plutôt que celui d'une mauvaise volonté déterminée. Nous sommes assurés que le jour où la France comprendra exactement le problème breton elle ne pourra que lui

donner une solution équitable. Nous ne pouvons, nous nationalistes bretons, espérer moins de ce pays à qui l'Humanité doit beaucoup, et qui a contribué plus qu'aucun autre à l'établissement de la Liberté de penser et tout récemment à la défense de la démocratie contre les puissances totalitaires; et ce serait, croyons-nous, lui faire injure, que lui prêter l'intention d'instaurer en Bretagne un régime de police, injustifiable comme tout régime de police, qui la ravalerait au rang des pays nazis qu'elle a combattus. Cela, nous Bretons, nous ne pouvons le croire, car malgré tout, nous avons toujours confiance en son libéralisme et en son esprit de Justice.

Job Kersulec.

### Les souhaits de M. MILON, Maire de la capitale bretonne, et ses vœux en faveur de la langue bretonne.

« Mes chers compatriotes, le 19 août 1944, au cours de l'émouvante cérémonie de l'inauguration du poste libéré de Radio-Bretagne, je me suis adressé à vous... Bretons de race forte... « Bretoned tud kalet ! » pour vous lancer, avec une légitime émotion, les paroles de gratitude et d'espoir que vous pouviez attendre de votre capitale... »

« ...La Bretagne, où s'exerce plus spécialement notre activité, n'est pas un pays pauvre. Elle est riche, grâce à son sous-sol, qui renferme en quantité de nombreux métaux et surtout du fer. Ses côtes poissonneuses se prêtent mieux que nulle autre part au monde, à l'utilisation de la force des marées. Son sol est fertile et son agriculture florissante peut encore se développer à l'avenir. Notre terre est aussi riche en hommes durs au travail et courageux dans l'effort.

« Breiz, la bigarrée, se pare en été d'un manteau, où l'or des blés et le velours des prairies drues lient plus de place que les ajoncs et les bruyères des pâles bretonneries.

« Les lentes et patientes germinations d'un sol toujours rajeuni et vigoureux portent l'espoir des futures moissons et de fécondes sources de vie.

« Comme tous ceux qui se penchent sur la politique du relèvement du pays, nous devons mettre notre espoir dans la jeunesse, dans la jeunesse de notre Bretagne natale, en souhaitant, comme Renan, que la province, loin d'être un désert intellectuel, garde ses caractéristiques régionales culturelles. Nous souhaitons que la vieille langue bretonne puisse continuer à être parlée et cultivée longtemps encore, et qu'elle jouisse dans nos écoles des mêmes droits que les langues des pays voisins.

« En cette fin d'année, époque des bilans et des inventaires, mais aussi des vœux d'avenir et des projets, les faits, et surtout les possibilités, justifient non pas un optimisme de commande, fleurant trop les slogans et les propagandes tendancieuses, mais une robuste confiance, puisée dans les forces vives de notre pays et l'espoir de pouvoir vaincre, avec une vraie ténacité bretonne, les difficultés d'à présent.

« C'est donc avec espoir et confiance que nous devons aborder l'année nouvelle. Acceptez, mes chers compatriotes, ce message de la vieille et noble ville de Rennes, qui veut se parer d'une nouvelle jeunesse et grandir sans cesse, pour devenir plus accueillante et plus belle. Au nom de cette mamm-goz, toujours jeune malgré ses quelques 2.000 ans, je vous dis bien cordialement :

Bonne année ! Bloavez mat ! »

★★

Les temps sont-ils changés et est-ce bien M. Milon qui a prononcé ces paroles ?

Avant-guerre, on n'aurait pu faire une telle déclaration sans être appelé « fédéraliste » ou plutôt, comme ce mot n'était pas encore très connu, « autonomiste ».

Tel qu'il est, le discours de M. le Maire aura surpris agréablement bien des Bretons. Il serait à souhaiter que le gouvernement de Paris nous parle de la même façon. Il y aurait alors moyen de s'entendre.

## GALVADENN

Da bal d'he stourm he deus lakaet *Avel an Trec'h* bodan ar vrogarourien en ur strollad difenn gwirioù ar vro-Moarvat eo bet evezhiet gant ar re a zo deomp mignoned adal ar penn kentan penaos eo kresket an *Avel*, penaos eo dent da ziazezan e vuhez vateriel ha da drein muioc'h-mui ouzh ar studiadennoù politikel. Kalz labour a chom deomp d'ober, avat, kent gallout krouin ur gelaouenn boblet ha luskan un emsav po-blel.

Ar pezh a glaskimp ar muian ober en daou pe dri mizvezh da zont, a vo kreskin niver hor c'hounantidi, sevel kele'hioù-studi ha lakaat *Avel an Trec'h* da vezan ar gwir liamm etre an holl vrogarourien. Kalel eo hor stourm, avat ; ken en abeg da ziaesterioù danvezel ar mare, ken en abeg d'an diaesterioù savet a-ratozh a-enep d'an emsav breizhat. Hogen ne chomimp ket a-sav. Buhez ar Vro a zo stag ouzh hol labour.

Da gregin ervat gant hor stourm nevez, e c'houlennomp da gentan-holl kaout kannaded e pep korn-bro. Labour kannaded *Avel an Trec'h* a vezo : gwerzhan AAT dre niverennoù ; dastum koumanantoù ha diouzh rei, ingalat ar c'helaouennoù etre ar goumananterien ; gwerzhan al levrioù-brudan a vo embannet ganeomp ; kas keleier ha pennadoù d'ar greizenn ; bodan ar vrogarourien, a vareoù resis, en ul lec'h bennak da studian ha da labourat.

Spi hon eus e vezo klevet hor galvadenn hag e legemerimp un nebeut respontoù. Spi hon eus e vezo kroget a-vras gant al labour brudan hor c'helaouenn ; ma vefe kavet deomp 300 koumananter nevez e c'helltemp, war un dro, izelaat ar priz hag embann pep pemzektez ; ar pezh a zo hor c'hoant ober en haute-tem gentan ar bloavezh-man.

Dav dezhi eta, breudeur ! Bezomp kalonek evel ma he gwir Vreizhiz bezan ha, neuze, netra ni den ne vire ouzhimp a vont war-du ar pal.

AAT.

## Goulen a reomp pennadoù...

AAT a zle dont da vezan al liamm etre an holl vrogarourien. Ezhomm he deus eus ho kenlabour. Skrivit diazon : digor eo hor pajennoù deoc'h. Gant labour poellek ha pennek an holl yaouankizoù brogar e vezo gounezet silvidigezh ar vro.

## DINER AR VRO

Un nebeut donezonoù hon eus bet evit kef DaV.

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Eus Plouay . . . . .     | 500   |
| » Concoret . . . . .     | 700   |
| » Guingamp . . . . .     | 100   |
| » Gourin . . . . .       | 800   |
| » Morlaix . . . . .      | 100   |
| » Quimper . . . . .      | 600   |
| » Bourbriac . . . . .    | 100   |
| » Quimper . . . . .      | 500   |
| » Quimper . . . . .      | 100   |
| » Brélès . . . . .       | 400   |
| » Coutainville . . . . . | 100   |
| » St-Denis . . . . .     | 100   |
| » Paris . . . . .        | 100   |
| » Paris . . . . .        | 125   |
| » Tréguier . . . . .     | 125   |
| » Rennes . . . . .       | 100   |
| » Boësse . . . . .       | 100   |
| » Quimper . . . . .      | 125   |
| » Pont-de-Buis . . . . . | 1.300 |
| » Languidic . . . . .    | 1.000 |
| » Paimpol . . . . .      | 100   |
| » Le Faouët . . . . .    | 100   |
| » St-Marc . . . . .      | 1.000 |
| » Guisriff . . . . .     | 100   |
| » St-Brieuc . . . . .    | 100   |
| » Le Mans . . . . .      | 200   |

« Le « Journal Officiel » du 31 décembre a publié les résultats du dernier recensement. Nous y lisons avec satisfaction que Rennes se classe, par le nombre de ses habitants, la 12<sup>e</sup> grande ville de France, avec une population de 113.781 habitants, en augmentation de 15.243 habitants sur le recensement de 1936, qui avait indiqué une population de 98.538 habitants.

Pour l'ensemble du département, les chiffres de 1946 indiquent une population de 578.246 contre 565.766 en 1936, soit une augmentation de 12.480 habitants.

Rennes vient immédiatement après Paris (2.725.374) ; Marseille (636.264) ; Lyon (400.748) ; Toulouse (364.411) ; Bordeaux (253.751) ; Nice (211.165) ; Nantes (200.765) ; Lille (188.871) ; Saint-Etienne (177.966) ; Strasbourg (175.515) et Toulon (125.742).

Le recensement nous indique également que notre département abrite 2.794 étrangers contre 2.692 en 1936 et 4.042 en 1936.

O. F. 8-1-47.

La Bretagne va vers l'Avenir. La Bretagne est un peuple jeune.

## C'est toujours la même chanson...

(air connu)

C'est une anecdote qui vaut d'être rapportée tellement elle est la marque de l'état d'esprit de quelques parisiens et de leur attitude vis-à-vis de la Bretagne.

Ce que je vais vous dire paraîtra peut-être exagéré, pourtant c'est la vérité toute simple, toute nue.

Ceci se passait il y a quelques années dans la classe de Philo d'un lycée de la région parisienne. Des jeunes gens de dix-huit à vingt ans suivaient un cours de psychologie : le professeur avait abordé un sujet ayant trait à l'art de commander et il en vint à faire cette remarque assez discutable d'ailleurs et même équivoquée : « Vous pensez bien que vous ne commanderez pas de la même manière un noir du Sénégal et un breton de Quimper. »

Mais à peine avait-il achevé sa phrase que du fond de la salle un élève fit à haute voix cette réflexion :

« Pourtant ces deux races là sont à mettre dans le même sac ! »

Vraiment on ne peut être plus aimable ; qu'on n'aille pas croire que nous soyons indignés d'être comparés aux indigènes du Sénégal. Oh non ! nombre d'entre eux sont aussi intelligents que certains parisiens ; personne n'en doute plus aujourd'hui. Mais revenons à notre classe que cet incident avait rendue houleuse et où deux jeunes bretons menaçaient d'en venir aux mains avec celui qui avait été si courtois à leur égard. Le professeur parvint à rétablir le calme et s'adressa ainsi à notre « anti-breton » :

— « Vous venez de faire une réflexion injuste et blessante, tant à l'égard des Bretons que des Sénégalais. J'aurais bien des choses à dire à ce sujet mais je n'ai pas le temps aujourd'hui. Pourtant vous mériteriez une petite leçon. Quant à moi j'ai été professeur dans un lycée breton pendant quatre ans et je puis vous affirmer que je garde un excellent souvenir de la classe de Philo que j'ai eue là-bas. Les élèves étaient aussi intelligents que ceux des lycées parisiens. Je suis même resté en relation avec quelques uns d'entre eux qui ont aujourd'hui de brillantes situations. Pour ce qui est de la Bretagne dans son ensemble je n'ai pas à m'en plaindre. J'y ai passé quelques unes des plus belles heures de mon existence. Maintenant l'incident est clos. J'espère d'ailleurs ne plus être interrompu par des réflexions aussi stupides. Réflexions ne faisant pas honneur à un étudiant qui se prétend intelligent et cultivé. Je continue mon cours... »

Voilà. Ce fut bref, net et en peu de mots ce professeur qui n'était pas Breton et qu'on ne pouvait soupçonner de parti-pris remit à sa place celui qui aurait mieux fait d'y rester.

Certains penseront qu'il n'y a là rien de nouveau ni d'important. Cependant, je tiens à signaler que l'étudiant insolent dont nous avons parlé plus haut se destinait à l'enseignement et enseigne sûrement

à l'heure actuelle. Alors là c'est très grave. Car cet homme a pour tâche non seulement d'instruire des élèves mais de façonner leur esprit. Et comme il est instituteur, et qu'en Géographie il doit avoir à traiter malgré tout de la Bretagne, il doit agrémente son cours des remarques ironiques et aciculées que je vous laisse penser.

Mais n'allons pas généraliser et dire que c'est là la mentalité de tous les parisiens, de presque tous les Français. Non, heureusement pas. Mais vous avouerez qu'il serait tout de même temps que disparaisse cet état d'esprit, et qu'on n'entende plus ces réflexions qui ne font d'ailleurs guère honneur à leurs auteurs.

Jean CALMÉ.

**S. A. Y.**  
**S. A. Y.**  
**S. A. Y.**

FELLOUT A RA DEOC'H...

- deskin ur yezh keltiek, pe ar saozneg, pe ur yezh all.
- ober un enklask diwar-benn tra pe dra o tennan d'ar yezhoù-se (lennegezh, kelaouennoù, h.a.) ;
- kaout ul levr pe un niverenn gelaouenn, zoken diviet, evit aesaat ho studi ;

PE CHOAZH...

- lakaat trein e brezhoneg pe e galleg ur skrid keltiek pe saoznek ;
- lakaat sevel e brezhoneg pe e saozneg ul lizher, ur c'hele'hlizher, ul levrig-bruderezh, ur pen-nad-embanu, h.a.

HOGEN NE OUZOCH, NA PELECH  
GOULENN ALL, NA PENAOZ LAKAAT  
SEVEL AL LABOUR A CHOANTAIT.

N'EUS KET DA DERMAL...

SKRIVIT DIOUZHTU DA :

**S. A. Y.**

Studi ar Yezhoù

(brezhonek, keltiek, saoznek, h.a.)

78, rue de Fontenay, VINCENNES (Seine).

- o lakaat TRI dimbr UGENT REAL evit ar mizoù-respons.
- gant SAY e viot skoret raktal.

Nous faisons un pressant appel à nos amis afin qu'ils nous adressent toutes coupures de presses susceptibles d'intéresser nos rédacteurs ou d'être insérées dans *Avel an Trec'h*. Ne pas oublier de mentionner le nom, la date et l'adresse exacte du journal ou de la revue dont l'extrait est tiré.

Meret à l'avance.

Un lecteur nous écrit :

« Avez-vous lu, dans le n° 49 (16 mai 1946) de *Paysage*, la nouvelle de Danielle Rolland, dont le héros est professeur dans un lycée breton non précisé, celui de Brest tout probablement. Envisageant la négative, je transcris trois passages :

« Les élèves le regardèrent avec indifférence, pour la plupart, c'étaient des Bretons têtus, imbibés d'alcool depuis des générations, des faces plates de chat, sans expression, des cerveaux mornes aux réactions lentes. »

« Il devait être un as, ce professeur, car il tira de cette matière inférieure quelque chose d'appréciable. »

« Pourtant, la première année,... l'inspecteur général visita sa classe. Baptiste fut correct, sans servilité. Ayant procédé, la veille, à une répétition adroite, ses élèves répondirent bien. Les notes excellentes qu'il reçut le flattèrent... »

Plus loin :

« Il y eut... un vieux poète venu de Quimper, un barde à toison blanche, au nez couvert de fines veinules, très inspiré au troisième pernod-cassis. »

Plus loin encore, il s'est retiré avec sa femme à Landerneau. Parlant de l'enfant de leur domestique, l'auteur écrit :

« Ce Jeannot se révélait travailleur et stupide », ce qui n'empêche pas que le professeur « veut en faire un savant ». L'histoire ne dit pas s'il y parvint.

Et voilà !!

Peut-être trouverez-vous opportun d'aider à faire connaître aux Bretons combien leurs bons maîtres les apprécient. « C'est une belle chose, être toujours bien informé. » En tout cas, à lire cela l'on s'instruit en s'amusant ; cela aide à se connaître soi-même.

Puisque j'ai tant fait que de prendre la plume, voulez-vous une anecdote authentique ?

En juillet 1917, ayant pris le train à Toulon, avec un voyageur, un homme de condition moyenne, aimable, j'engageai une conversation qui devint bientôt sympathique. A sa demande, je lui fis savoir que j'allais en permission, à Brest. Alors, avec un sentiment non feint de commisération et un fort accent du pays : « A Brest ! Pauvre monsieur, qu'est-ce que vous allez bien pouvoir manger là-bas ? » Je l'ai rassuré quelque peu en lui affirmant qu'on se débrouillait. J'aimerais beaucoup le revoir.

Une jeune fille (vendeuse, je crois me rappeler), sachant ainsi que j'étais breton, me dit : « J'ai des camarades qui ont épousé des Bretons ; je voudrais bien avoir cette chance. » — « Cette chance, pourquoi, Mademoiselle ? » — « Ils sont gentils avec leur femme et aident bien à la maison. » Il s'agissait d'officiers-mariniers ; je ne sais si elle eût généralisé, ne connaissant guère que des marins. »

YEN-BAY

Pell, pell-bras, er Reter-Pella, he deus luc'het eur semterenn dre greiz ar raoskl. Ha dioustu, evel ar struskanval, an holl gelaouennou da guzat ar wirionez : « Emzao Komunist », a skriver e lize-rennou bras, ha ni, er C'hornog-Pella, da eilgeria dioustu-dak : « Emzao ar Frankiz, emzao broadel ! »

Lavarit gevier, mougit garmou ar vrogarourien, youc'hit, evel m'her grit evit an Elzas-Loren, « e chom feal d'eoc'h an dilennidi eus Hay-Fong, e chom feal d'eoc'h pobl Bro-Annam, ha n'he deus nemet eur vouez evit diarbenn seurt-taoliou-sporron » : ne c'hel'ot ket herzel ouz ar poblou da zihuni, ne c'hel'ot ket herzel ouz eur ouenn da zont en he roud d'ezi hec'h-unan en-dro — ha skleri-jennet ganeoc'h c'hoaz ! — na da glack an dro da zieuli he sevenadur.

En afer Yen-Bay-se, e kouezas Breiziz, hep mar ebet. Leun a zoujans e tennimp hon tog d'o relegou, d'an dud-veur-se, o deus kredet e oa mat ar pezh e zifennemp, hogen ni a lavaro d'ar re ma varvjont evito : « Komzit eus ho kodellou ; nann, avat, eus frankiz nag eus sevenadurez. Ar pezh oc'h deuet d'ober en Indez-Sina, evel ar Saozon e Bro-Indez, evel ar Rusianed er Mandchoukouo, n'eo ket lakaat ar frankiz, na kennebeut ar vadelez pe ar garantez da ren, peogwir e lezit gwir ziskibien ar C'hrist, ar visionerien d'en em ziluzia int-i o-unan, ha c'hoaz pa n'o heskinit ket ; dindan ar geriou bras « Araokaat » ha « Sevenadurez » eo e tastumit grignoliadou aour, e savit tellou : « Pax Romana », « Peoc'h ar Romaned » ! Tra dispar ! Ha dindan an ano-se e kuzit pep seurt gwaskerez ha poulladou gwad.

Peoc'h ar Romaned ! da lavaront eo : eur Peoc'h hervez Mussolini, Peoc'h an Tsared, ar Peoc'h dre an Nerz. N'eo ket hini ar Gelted eo, eur ouenn hag a gar ar Frankiz hag a red gwad republikan enn, na petra 'ta !

M'o dije gouezet ar c'halianed — hor c'hendirvi hag hon hendadou — chom hep p'ega morse, nag en em lezel da veza touzet, na gouzanv an enor da zont da veza Romaned, en dije en em ledet skourrou eur sevenadur holl-speredel hag holl-gaer war an douar a-bez ; a' Latined, dre o doareou, da lavaront eo doareou kriz ha gouez —, n'o dije ket desket d'ar bed ar ger-stur meur-man : « An Nerz dreist d'ar gwir » : Peoc'h ar C'hallaoned, Peoc'h ar Saozon, Peoc'h dudius ar Romaned. »

Gwelout a ran a-hont, avat, er c'hornog, eur banniel gwenn-ha-du o c'houteza en avel a zeu diouz kostez ar mor Bras ; eur bobl, a gave d'ar govig en dou he balzamet, hag hi o sevel hizio ar pikol maen a sielle he bez-gouan ?

Allelouia ! Eman Ke'tia o sevel !... C'hourit vud, grit fae, livit gevier, heskinit, grit merzerien, ha buan !... Hiviziken, netra ne harzo an hini a gave da bep unan e oa mouget da viken : Breiz !

Indez, Bulgaria, Skos, sevenadurioù eus an douar chomet a-sav ; er C'hornog eur banniel Gwenn-ha-Du o c'houteza en avel a zeu diouz kostez ar mor

Nous rappelons à nos lecteurs que nous disposons de drapeaux bretons en papier (24 x 16 cm.) au prix de 4 francs pièce. Tirage limité.

bras, eur sevenadur hollspredel ha nann savet war an arc'hant, eur sevenadur a vezo tamallet ivez da veza soviedel pe alamanek, eur sevenadur o sevel !

Er Reter, er C'hornog, er Tiz, er Sao-Neol, e sav o c'hen gouennou gwasket. Kenavezo, Peoc'h Roma !

Izenac'h, Ajier, mae 1930  
Aozet gant R. Pradig.

## Concours de traduction pour les candidats au "TREC'H MEUR" (deuxième texte)

### De l'horrible danger de la lecture

« Nous, Joussouf Chérîbi, par la grâce de Dieu mouphti du Saint-Empire ottoman, lumière des lumières, élu entre les élus, à tous les fidèles qui ces présentes verront, sottise et bénédiction.

Comme ainsi soit que Saïd-Effendi, ci-devant ambassadeur de la sublime Porte vers un petit état nommé « Frankrom », situé entre l'Espagne et l'Italie, a rapporté parmi nous le pernicieux usage de l'imprimerie, ayant consulté sur cette nouveauté nos vénérables frères les cadis et imans de la ville impériale de Stamboul et surtout les fakirs connus par leur zèle contre l'esprit, il a semblé bon à Mahomet et à nous de condamner, proscrire, anathémiser l'adite infernale invention de l'imprimerie pour les causes ci-dessous énoncées :

1) Cette facilité de communiquer ses pensées tend évidemment à dissiper l'ignorance, qui est la gardienne et la sauvegarde des états policés.

2) Il arriverait à la fin que nous aurions des livres d'histoire dégagés du merveilleux qui entretient la nation dans une heureuse stupidité. On aurait dans ces livres l'imprudence de rendre justice aux bonnes et aux mauvaises actions, et de recommander l'amour de la patrie, ce qui est évidemment contraire aux droits de notre place.

3) Il se pourrait, dans la suite des temps, que de misérables philosophes, sous le prétexte spécieux, mais puissable d'éclairer les hommes et de les rendre meilleurs, viendraient nous enseigner des vertus dangereuses dont le peuple ne doit jamais avoir connaissance.

Et pour prévenir toute contravention à notre ordonnance nous leur défendons expressément de penser, sous les mêmes peines ; enjoignons à tous les vrais croyants de dénoncer à notre officialité qui-conque aurait prononcé quatre phrases liées ensemble, desquelles on pourrait inférer un sens clair et net. Ordonnons que dans toutes les conversations on ait à se servir de termes qui ne signifient rien, selon l'ancien usage de la sublime Porte.

Donné dans notre palais de la stupidité, le 7 de la lune de Muharem, l'an 1143 de l'hégire.

VOLTAIRE (1765).

# KENSKRIVEREZH

Notenn — Resevet hon eus nevez zo al lizher talvoudus-man hag hen embann a reomp en hon dastumadenn.

Aotrou Sekretour,

Bellout a ra din skrivan d' « an Avel » un draig bennak, danvez ur brederiadenn a-gozh. Her fiziout a ran enni evit rein tro d' he c'has da vat ma c'hell.

Abaoe maz eus ac'hanon ur Breizhad emskiantek em eus klasket bepred unanin daou dra : sevenin va c'hefridi diouzhin va unan hep ober gaou ouzh glad va bro.

O vezan avat ma ne glot ket atav mad Breizh gant hini hec'h amezegez, n'eo ket aes lakaat dalc'hmat an daou dra da araokaat skoaz-ouzh-skoaz Diouzh troiennoù zo e ranker aberzhin pe war eil pe war egile.

Ra'z afent a-gevret evelato muioc'h-mui !

Ha setu e berr gomzoù dalc'h va frederiadenn : klask gouzout hag-en ez eus kenseurted, kenvroiz a genvicher — va hini a zo moraer — en emsav evit gellout merdein asamblez, mar befe se diouzh o grad ivez. Brezhonegerion-a vihanik pe c'hraet, hogen o strivan evit astenn kraban ar brezhoneg war un dachenn pe dachenn bennak, neuze e vefe dreist. Met goude ma ne vefe eus ar voraerion nemet Brezhoned emskiantek o klask servij o bro diouzh o gwellan dre zeskin pe glask deskin kentoc'h atav muioc'h, neuze e ve'e mat c'hoazh.

\* Kevredidi, kevredidi dalc'hmat, ar re danvez enno pe youl enno da nebutan da wellaat war hent an emsav, aze eman an dalc'h.

Ha se n'eo ket evit iriennan, evit gwean tra pe dra e kuzh enep den pe zen, strollad pe strollad, kevredigezh pe gevredigezh, pobl pe bobl ; nann, evit studian, labourat, barrekaat evel Breizhiz da gentan, ne lavaran ket.

Pep unan diouzh e gredenn bolitikel pe relijiel pe gevredadel, mar kar, hogen arabat e teufe ar gredenn-se da ziskar an emglev kenetrezo.

Un dra ziaes da dizhout a lavaro marteze neb-anneb. Hogen mar demaint eus an emsav ez eus enno an emskiant da vezan Breizhiz da gentan.

K'aoustre n'eus ket ur bern anezho etouez ar voraerion.

Ur ge'auenn a c'hell resisoc'h eget ar prevezriad respont, peogwir ec'h en em gav ouzh he darempredin tud eus a bep lec'h, eus a bep micher, eus a bep derez-stad. An eil pe egile a anavez marteze tud-a-vor hag en hent-se e c'hellont dont war sikour.

Kenskoazellerezh, na petra'ta, ra vezo un dra wir ha neket hepken ur ger goullou !

Kenskoazellerezh, evit ar gevredidi etre kenviche-rouion. N'eus meneg ebet aman a arc'hant n'eo ket ur galv d'an aluzonin, n'eus ket, me sonj, eus an emsaverion tud o c'hortoz, o truantin an aluzon evel reuzcudion nammet, nann, penn ha divrec'h o deus, hogen fel'out a ra dezho en em gevredadin tra ma kendalc'hent gant o micher ahendall, evit sevenin kudenn ar pezh a zo boutin dezho, d'an holl, kudenn Vreizh, he zra speredel da gentan benn.

« An Avel » a c'hello marteze 'ta disklerian daoust ha bezan 'z eus moraerion douget d'an emsav.

Ya, pet bennak a voraerion? Un niver dister a anavezher — Pelec'h emañ breman ar re-se ivez? War be vor ar voutlved emaint o redek marteze?

— Ur c'hwec'h bennak hag echu ar roll kazi sur. En ur gontan ar re na skrivont ket ez eus muioc'hig moarvat. Met pet eus ar re-man?

A-vec'h ur bagad pesketaerezh sardin a Zouarne-  
nez? pe dommed a Gonk-keinev?

Hep fazian re en holl e c'heller lakaat ez eo kevredigezh ar voraerion unan eus kevredigezhioù oc'h ober pobl Vreizh m'eman enni an dre-gant izelan a Vrezhonek emskiantek, dibikouzet.

Gouzout a ran n'eus ket da vezan chalet gant ar re na grogont ket en o fluenn. Nemeur a dalvoudegezh diouto evit ar mare-man, mar ro ar ragaozadur danvez da zeskin e sell d'an Dazont.

Met ar re all, al lenneion, ar re a domm mui pe vuioe'h ouzh traoù ar spered, petore pennkaoz lakaat ma n'int ket gounezet d'an emsav?

Disablanted? Enebiezh?

Kevringezh e'hall, dienez-ene breizhat a-dra-sur. M'o defe k'levet darn pe zarn eus ar c'halvedigezh vreizhat, daoust hag ez eo re kredin e c'hell'ent int-i ivez degas o maenig d'an ensavadur? hag ober vad?

« N'eus ket ul lec'h war an douar ha n'en deus ket ur gentel evidomp » a lavar R. H.

Ac'hanta!

Ha pet ez eus anezho a c'hellfe rein aer, rein buhez d'ar brezhoneg, degas ar yec'hed dezhan? Rak mar deo gwan ha klanvidik, n'eo nemet en abeg ma chom en dour-sac'h.

Evit gouzout hag ez eus anezho hag ober anaoudegezh gant unan pe unan da vihanan ra gelaouint « An Avel » evel m'em eus graet ha neuze marteze e vo gellet kas hor c'hudenn da vat.

...ha klozan a ran war se. Daoust ha roet em eus da vezan mat a-wa'e'h ar pezh a fistil'h em penn?

An taol esa am eus graet da vihanan; — goude termen pell ainzer —, ha war un dro unanin an daou dra.

Dorn ha dorn

J. M.

## FÉDÉRATION RÉGIONALISTE DE BRETAGNE

La « Fédération Régionaliste de Bretagne » — Unvaniez Arvor — met à l'étude de ses commissions pour 1947, les sujets suivants :

LANGUE BRETONNE. — Situation présente de l'enseignement dans les écoles primaires, secondaires et supérieures.

FOLKLORE DE LANGUE BRETONNE. — Rapport sur les travaux publiés depuis 1939.

BEAUX-ARTS. — La sauvegarde du patrimoine artistique dans la reconstruction des villes et monuments. — Les architectes bretons et leur rôle.

Initiatives et propagande en faveur des instruments de musique celtiques.

HISTOIRE. — Histoire du mouvement breton au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

GÉOGRAPHIE. — Manuels à l'usage des écoles primaires.

Quelques rectifications des limites départementales à l'intérieur de la Bretagne.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. — Rapport sur les ouvrages (prose et poésie) publiés depuis 1939.

FOLKLORE HAUT-BRETON. — Textes recueillis — Nouveaux textes écrits et publiés en parler populaire : chansons, théâtre, prose.

### ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE.

A) Agriculture. — Y a-t-il en Bretagne des cultivateurs sans exploitation? Si oui, vers quels pays les diriger?

Y a-t-il en Bretagne une exploitation sans tenancier?

Y a-t-il en Bretagne manque de main-d'œuvre agricole?

B) Marine. — Etat actuel des ports de commerce et de pêche.

C) Industrie, commerce, artisanat. — De l'achat par des personnes ou des sociétés étrangères à la Bretagne de fonds de commerce ou d'industrie dans le but de les supprimer et de transporter l'exploitation hors de Bretagne. — Mesures à prendre.

D) Hygiène, améliorations sociales. — Des moyens à employer pour éviter la propagation des maladies contagieuses pendant la période touristique.

E) Réforme administrative. — De la nécessité d'observer les usages locaux dans la législation du travail.

PROPAGANDE. — Rapport sur les publications (journaux et revues) traitant uniquement de la matière bretonne depuis 1939 (publications politiques exceptées).

Adresser double des études au siège de la Société : CHOLEAU, président, 21, rue St-Louis, Vitre, avant le 30 juin 1947.

## A propos de Radio

On a enfin accordé aux bretonnants une demi-heure d'émission en breton par semaine. Nous enregistrons cette concession, réclamée depuis si longtemps, avec satisfaction. Nous espérons d'ailleurs qu'elle ne sera que la première des mesures qui feront cesser en Bretagne un état de choses qui a été jusqu'ici la honte de l'Etat Français et qui a créé l'extrémisme breton : en particulier il faut que sans tarder la Bretagne cesse d'avoir le triste privilège d'être le seul peuple d'Europe dont la langue ne soit pas enseignée dans ses propres écoles.

Il est difficile de juger la nouvelle radio bretonne d'après une seule émission. Pourtant dès aujourd'hui nous pouvons souhaiter tout d'abord que le nombre d'émissions se multiplie. Il y a en Galles une heure d'émission en Gallois par jour. Une demi-heure de

breton par semaine est presque symbolique. Ensuite j'entends bien qu'on veut avant tout nous donner des émissions populaires : ce qui est bien, mais encore faudra-t-il faire attention à ne pas nous servir des paysanneries, dont les paysans se fatigueront vite eux-mêmes.

Je crois que nous pouvons faire ici une suggestion. En dehors des émissions artistiques et récréatives, on pourrait, à l'avenir, diffuser les nouvelles générales, aussi bien que bretonnes, chaque soir, de même que chaque soir, nous pouvons entendre un journal parlé en gallois, où nous est donné un panorama des principaux événements mondiaux et gallois : je me rappelle avoir entendu au cours d'une émission de juin 1944 l'exposé du développement des opérations de débarquement, et ensuite le compte-rendu d'un « Eisteddfod » local. Ces émissions seraient d'ailleurs particulièrement faciles à réaliser.

Autre desiderata. Il faut absolument augmenter la puissance du poste de Kimerch, de façon que les émissions soient entendues aussi bien en Haute qu'en Basse-Bretagne, non seulement parce que le breton est la langue de la Bretagne entière, mais encore parce qu'il se trouve en Haute-Bretagne pas mal de Bretonnants et en particulier un certain nombre de Bretonnants instruits auxquels il faut songer : nous parlions d'émissions populaires au début de cet article, et il est certain qu'une radio doit s'adresser à tous et plaire à tous. Mais il nous semble qu'à côté de ces émissions récréatives, si l'on peut dire, il serait bon d'avoir un certain nombre d'émissions artistiques, théâtre, etc. ou de vulgarisations (conférences sur l'économie bretonne, histoire de Bretagne, etc.) ; en un mot la radio bretonne doit devenir un instrument d'éducation populaire destiné spécialement aux Bretons. Remarquez d'ailleurs que nous ne demandons pas que toutes ces émissions soient faites en breton : nous exprimons simplement le désir que Radio-Bretagne, d'une façon générale, devienne un poste vraiment breton, dirigé par des Bretons et organisé en vue de leur intérêt et de leur plaisir.

Nous avons fait remarquer tout au début que la création d'une radio bretonne devait avoir pour corollaire l'introduction du breton à tous les degrés de l'enseignement en Bretagne. Et de fait nous ne pourrions avoir vraiment une radio complète en breton que le jour où tous les Bretons seront instruits dans leur langue : il existe une radio galloise complète, parce que la langue est enseignée à tous les degrés au pays de Galles. Une langue purement populaire ne peut être une langue de civilisation, et une langue qui n'est pas une langue de civilisation est condamnée à mort.

De toute façon nous conseillons à nos lecteurs d'écrire à Radio-Bretagne pour lui exposer leurs doléances et leurs désirs.

An Arvester.

## AR JENOFLENN RUZ

gant Pantcho Mihailov

Edomp el liorzh dirak ur werennad bier, me hag ar mezeg yaouank K. nevez-distro eus Germania.

Kalz e komze va c'heneil ; fililat a rae war e gador, saludin e vignoned pa dremenent, leuskel fentigel-loù hag, alies-tre, sevel a werenn gant ur « yec'hed » trumm ha dievezh.

« — Yec'hed deoc'h ! » Ha krenv a skois ouzh e werenn, a reas un trouz un lammig goloet, evel aonik.

Ur varc'hadourez yaouank a ginnigas deomp jenoll ruz ha gwenn en ur banerig krenn ; hep dibab e tapis unan ruz hag he rein d'ar mezeg.

« — Trugarez ! » Hag hir e c'hwesas he frond, ouzh he zrein hag he distrein etre bizied e zorn dehou.

Hep dezhan merzout, e tizelias ar jenoflenn, he bleunzelioù ruz o kouezhan war an traezh. Sonjus e savas e benn.

« — Arsa, petra 'zo ? »

Ne respontas ket diouzhtu ; un huanadenn a zeuas gantan, gwennoc'h un disterig ez eas zivjod hag ur skeud tenval a dremenas en e zaoulagad kaer liv an alamandez.

« — Petra 'zo ? »

Hag ar mezeg, goude evan ur banne bier ha harpan e zivskoaz ouzh kein e gador, da gontan din, goustad, gant un distidigezh sioul, ar pezh a zo da heul :

« C'hwil 'oar e ris va studioù e Gr.

Atav, war va hent d'ar skol-veur, e'n em gaven gant an hevelep plac'h : ur plac'hig — hogos ur bugel — munut ha disliv, hogen dezhi daoulagad leizh ha melkonius e-giz d'ur vaouez uvel ha feal.

Hag ar jenoflenn dizeliet-se, gant he frond soutil ha tristidik, a reas din sonjal enni — en he dargreiz, en he blev melen fonnus a rodelle a-zindan an togig, en he divronn bihan a grene da bep kammed, en he sellad difinv, c'hoantek, youlek...

Gouzout a ouien e oa a-ratozh e tremene dre ar straed a zarempreden, hag e heulie ac'hanon pennek dre he selloù.

Ur wech, zoken, ne gollas ket he zro d'ober anaoudegezh ganin. P'edon o sellout ouzh listri kaer, aour hag arc'hant, e stal ur bravigour, setu ma komzas :

« — Estren oc'h ? »

« — Ya, Bulgariad. »

« — Mignon deomp, neuze. » Hag eeun-tre, e-giz ur bugel, ec'h astennas he dornig.

Her stardan a ris.

Ha ni da ziskenn gant ar boulouard, o tivizout diwar-benn an dud war ar straed, ar c'hirri-tan, ar c'hiz diwezhan hag ar pezhioù nevez-displeget er c'hoariva Reinhard...

Goude-se e teuas bemdez da c'hortoz ac'hanon e-tal kael ar skol-veur, ganti ur bokedig jenofl a ginnige din, lentek a-walc'h, pa starde va dorn en un grenan.

E gwerzh e ti « Avel an Trec'h » drapoioù breizhat e paper (24x16). Ugent real ar pezh. N'eus ket kalz diouto.



O c'hemer a raen — hep plijadur, rak n'en em santen ket douget dezhi tamm ebet ; he zrugarekaal a raen gant ur mous'hoarzhig yen hag, o lavarout dezhi em boa kalz labour (en abeg d'un arnodenn pe d'ur vodadenn bennak) e kuitaen anezhi buan.

Goude-se ez aen tramek penn all kêr ha dianalet, marnaoniet, e sonen ar c'holc'hig ouzh un nor houarn du, hag e c'hortozen e-pad eurvezhioù hir, betek da unan, dre zarvoud, rein digor din.

Eno e vezen degemeret atav en un doare yen, dichek, goapaus... Ha c'hoazh ! Gwashoc'h a oa ! Kement-se a verzen, a santen, hag a c'houzanven rak eno e veve va muian-karel.

Rein a raen dezhi ar jenoff a oa bel profet din gant ar plac'hig disliv hag a-wechou, p'am beveze arc'hant (pezh na c'hoarveze ket alies) e prenen bleunioù all, bleunioù hag a blije dezhi, hogen balc'h o degemere.

« — Bleunioù adarre, ha perak 'ta ? » a c'houlenne gant ur vonezh skuizh hag enoet, en ur stlepel anezho forzh pelec'h.

Ha pa'z aen kuit e kounnaren ouzhi va-unan, e tauten va diweuz, hag alies e touen chom hep mont adarre e-barzh an ti milliget-se.

A-walc'h, a soujen, a-walc'h a vezhekadennoù, a ankenioù, a zichekadennoù.

Hag an deiz war-lerc'h edon adarre e-tal an nor du dihetus, er gambr vras ha sklaer, dirak an daoulagad kaer... kaer met yen ouzhi.

Un noz e oan a tistrein diwezhat, trist ha hurennek evel kustum.

Goustad e valeen dre ar straed didrouz ha poul-tremek, o stlejan va zreid hag o prederian, Birvin a rae va fenn.

« — Perak, perak 'ta e karomp ar re n'hor c'har ket... perak 'ta ar chif-se, e-giz ur villigadenn, en ene mab-den ? Hag en n'eo ket ur stumm eus ar youl-se, diwalc'hus ha peurdabus... ar c'hask eus Doue ? »

Evil doare, ken dalc'het e oa va spered m'am boa distaget va sonjoù a vouezh uhel.

Hag unan bennak a-dreñv din a c'harmas « ya », o kregin mignoniezhek em dorn.

Trein a ris...

Bez' e oa va flac'hig, Edo ganti pemp jenoffenn ruz erret arzel gant ur seizenn c'hlas.

Pell-pell e selljomp an eil ouzh egile hep rannan ur ger, hag en diwezh e komprenjomp e c'houzanvemp an hevelep glac'har.

« — Tremenoimp an nozvezh kevret », emezi aspedus.

« — Hogen... un arnodenn 'm eus arc'hoazh. »

« — Gouzout a ran. »

« — Neuze ? »

« — Nelra. Betek div eur, ha goude... » a hiboudas tener hag, hep echuin he c'hornz, e stardas va dorn.

Tomm e oa he dornig bihan feal.

Asantin a ris.

« — Mat... hogen ket en ho kambr ! »

Gant keuz ha tristidigez he klevas an dra-se.

« — Mat... ket em c'hambra... »

Mont a rejomp en ur c'hafedi bihan, gwan ar gouloù eñnan. Den ebet e-barzh. Goulenn a ris bier ha traoù da zehrin. Nemeur e komzen.

Hi, aval, a bare warnon daoulagad levezleun hag a starde va dorn dindan an daol ; a-wechoù e flour va bizied, a-wechoù palv va dorn, hag a hanvaled ken bras e-skoaz he bizied munut-hi.

En diwezh, aet skuizh, e tiskrogas diouzh va dorn, ken aes ha ma tiskrog ur bugel diouzh ur c'hoariell, war he muzell ur mous'hoarzhig, ar seurt mous'c'hoarzh a gemenn an daeroù.

« — Neuze, dispartial a reomp ? »

« — Ya. »

« — Da viken ? »

« — E-giz ma plij deoc'h. »

« — Nann... e-giz ma plij deoc'h-c'hwil. »

« — Ne vern din. »

« — Gouzout a ran. »

« — Neuze... »

Tenvalaat a reas he dremm.

« — Kenavo da viken ! » Stonn a reas, pokat d'am dorn, ha dilammat kuit.

N'he gwelis ken adarre. Ha petra 'oa, kig pe spered, ne ouzon tamm. Hag he c'harantez, ar vezh a c'houzanvas a-youl-gaer ?... Diwezhatoc'h e komprenis... re ziwezhat !

He jenoff end-eeun, hag int fresk c'hoazh ha ruz, a brofis da hounnezh a garen, da hounnezh na daole ket muioc'h a evezh ouzhi eget ouzh unan eus nozelemon he botoù.

Daou zevezh goude a kavis ar bleunioù e kambr ur c'hamarad, mesk-ha-mesk gant e levrioù, papereñoù ha kaieroù.

Dispourbellan a ris va daoulagad.

« — A belec'h e teu... »

« — Petra, ar jenoff ? »

« — Ya. »

« — O, klev. N'eo ket me o frenas. Hounnezh a vez atav o lont du-man... »

« — Atav ? »

« — Ya... a-benn ar fin ou aet skuizh. Hag en n'hall ket, pe n'oul ket, kompren ? Va hegasin a ran... arc'hoazh e sparlín an nor outi. Hag e rin ! » Hag en da c'hourvez war e wele, krizet e dal, e zaouarn sanket don en e c'hodelloù.

« — O, me 'gar ur plac'hig... daerou ha sonerezh, sed ez eo. » Skrivet em eus dezhi, aspedet anezhi, hogen ne respont ket... Hounnezh eleveziek, disliv... ha munut, gant un ene glan ha... daoulagad liezh. He gwelet em eus e-tal kael ar skol-veur... alies... er sizhunioù all... Ha breman... gortoz, ar bleunioù man a gasin dezhi... 'Gav ket dit e rin mat ? »

Tevl a reas ar mezeg hag adarre e krogas al laz da senin.

(brezhoneg gant Per DENEZ hevez un droidigezh esperantek, diwar ar bulgareg, gant Iv. H. KRESTANOV).

TIR NA N-OG, Rummad nevez, e brezhoneg hepken. Goulenn digant R. Huon, Roud ar Roc'h, Lannion.

## Les Iles Anglo-Normandes

On sait que le Royaume-Uni est composé de sept nationalités : cinq nationalités celtiques : Écosse, Ulster, Man, Galles et Cornwall ; la nationalité anglaise ; enfin un groupe d'îles de nationalité française, les îles anglo-normandes. Ce que l'on sait généralement moins, c'est que toutes les minorités, sauf le Cornwall, ont leur statut spécial.

Pour ce qui est des îles anglo-normandes, c'est même chaque île qui a son autonomie, Jersey, Guernesey, et ses baillages autonomes : Alderney, Sercq, Herm et Jethore.

Toutes ces îles ont pour langues officielles l'anglais et le français. Les Anglais font cependant tout pour supplanter le français et imposent peu à peu leur langue dans les villes. La population des campagnes parle un patois anglo-normand-celtes.

**JERSEY.** — 52.000 habitants. — La plus grande des îles a pour capitale Saint-Héliier. Elle a douze paroisses : St-Héliier, St-Sauveur, St-Clément, Grouville, St-Martin, La Trinité, St-Jean, Ste-Marie, St-Brelade, St-Pierre, St-Ouen et St-Laurent. Dans chacune de ces paroisses, il y a un seigneur maître de la terre, un élu du peuple et un juré. Le Gouverneur de l'île est nommé par le roi d'Angleterre. Le Parlement se tient à Saint-Héliier. Cette constitution date de l'époque pendant laquelle l'île revint à la France entre 1641 et 1644.

Jersey a 15 km. de long sur 8 à 9 km. de large. Elle est arrosée de petits cours d'eau qui vont du Nord au Sud. Ses côtes découpées sont flanquées d'anciens forts et de fortifications plus récentes construites par les Allemands. Un petit chemin de fer. Quelques agglomérations importantes telles que Saint-Aubin, Saint-Mathieu et Gorey.

*Coutumes ancestrales.* — Un propriétaire meurt sans enfants ; le seigneur de la paroisse garde l'héritage un an, avant de le rendre aux héritiers, et touche les loyers. Ainsi le seigneur de Saint-Héliier fit valoir ses droits sur le fort Régent, appartenant à la Couronne, quand le roi d'Angleterre Guillaume IV mourut sans enfants, et obtint de la nouvelle reine, Victoria, une somme importante.

Si un dommage est causé à quelqu'un, celui-ci fait appel à la justice en se jetant à genoux et en criant : Haro ! A l'aide, mon prince, on me fait tort !

Les vieilles églises catholiques sont passées aux mains des protestants, mais les catholiques ont construit de nouveaux sanctuaires.

*La langue populaire.* — Un proverbe de Jersey dit : « A Jersey, la terre ne parle pas anglais. ». En effet, le peuple de la terre parle breton et français. La langue bretonne s'explique par le fait que de nombreux Bretons sont venus s'installer dans l'île, surtout pour y cultiver la pomme de terre qui a un excellent rendement.

**RICHESSSES DE JERSEY.** — *L'Agriculture.* — En plus des pommes de terre les principaux produits sont : les choux géants de plus de 2 mètres, les fleurs, surtout l'hortensia, mises en valeur par les expositions des douze sociétés d'horticulture.

*L'Élevage* des petites vaches jersiaises au lait très crémeux.

*Le Tourisme.* — Nombreux sont les Britanniques et les Français qui viennent dans l'île. Les jeux de golf se multiplient sur les landes, et les promeneurs parcourent les chemins au milieu des petits enclos bordés de haies.

En 1940, le Parlement de Jersey décida de pas évacuer l'île, aussi les habitants subirent l'occupation allemande.

**GUERNÉSEY** ou Guernsey. — Un peu plus petite que Jersey, elle a 40.000 habitants. Sa capitale est Saint-Pierre-Port ou Saint-Peter-Port. C'est dans cette île que se trouve la Maison du Gouvernement ou « Gouvernement House » où siège le Lieutenant-Général Gouverneur de Guernesey et des autres baillages de Guernesey, Sir Philip Neame.

En 1940 le Parlement de Guernesey laissa aux habitants la liberté de choisir : la moitié évacua l'île, les autres restèrent.

**AURIGNY** ou Alderney. — Petite île au climat agréable. 6 km. 400 sur 1 km. 600. En 1940, la population était de 1.400 habitants. A la suite de la totale évacuation, les Allemands trouvèrent l'île vide. Actuellement, moins de la moitié des habitants a pu seulement regagner l'île.

La capitale est Sainte-Anne. Le juge French, bailli de l'île, représente le roi, sous l'autorité du Lieutenant-Gouverneur de Guernesey. Le premier Gouverneur de l'île fut Pierre Herivel (1066). Son descendant Bill Herivel est le « senior » des députés du peuple.

Le peuple très hospitalier d'Aurigny pratique surtout l'élevage. Avant la guerre, les champs étaient marqués par des bornes selon la coutume traditionnelle. Pendant la guerre les Allemands se servirent de ces bornes pour les fortifications. Aussi les habitants ont dû changer leur mode de culture.

Aujourd'hui, deux entreprises coopératives, c'est-à-dire deux fermes communales et une laiterie communale remplacent provisoirement l'ancien système auquel les vieux veulent revenir. Mais les jeunes veulent au contraire continuer les deux entreprises.

**SERCQ** ou Sark. — 6 km. sur 1 km. 800. 580 habitants. La capitale est Creux-Harbour, le port qui a le plus gros trafic du monde par rapport à sa taille (30.000 tonnes).

En 1565, Elisabeth d'Angleterre concédait l'île, moyennant une redevance de 40 livres sterling payable à la recette de Guernesey, au sieur Helier de Carteret, se reconnaissant féal de la couronne britannique.

Une cinquantaine de suzerains se sont succédés. Aujourd'hui Lady Hathaway est Dame de Sercq depuis 1928. Le roi d'Angleterre n'est pas venu la saluer lors de sa venue aux îles anglo-normandes parce qu'elle fut tolérante avec les occupants allemands. Beaucoup de ses sujets envisagent d'ailleurs son remplacement par un régime plus démocratique.

Il existe en effet des lois féodales. La Dame perçoit un pourcentage sur les récoltes, exige deux jours de corvée par an. Il n'y a pas de chien dans l'île parce que la fille du seigneur fut mordue en 1650. La circulation des engins à moteur est prohibée parce que le père de la Dame, Fred Collings, ne supportait pas les vapeurs d'essence.

A la tête de l'administration de l'île sont la Dame, le Sénéchal, le Prévôt, un Parlement de 52 représentants et 40 tenants armés choisis parmi les chefs de famille.

HERM a 100 habitants et dépend aussi de Guernesey, de même que JETHOU.

Cette étude est pour nous du plus haut intérêt, et pour plusieurs raisons.

D'abord, elle nous met en présence d'îles contenant de nombreux éléments celtiques dont certains parlent la langue bretonne.

Ensuite, elle nous permet de montrer la différence entre le libéralisme anglais et le jacobinisme centralisateur des gouvernements français.

Enfin, nous constatons que la plus petite des minorités ethniquement et linguistiquement française a une large autonomie administrative et culturelle, de même que les autres minorités françaises : le Canada français a son autonomie culturelle, le Val d'Aoste a l'autonomie provinciale en Italie, la Suisse Romande reçoit une culture française et la Wallonie également. Les Français trouvent cela très juste. Nous aussi. Mais ce qui est juste pour les cinq minorités françaises incluses dans le cadre d'autres États devrait l'être également pour la minorité celtique comprise dans le cadre de la France, de même que cela l'est, du moins partiellement, pour les autres minorités celtiques incluses dans la Grande-Bretagne.

## NOUVELLES DE L'ÎLE DE MAN

BALLAUGH. — La vieille église de Ballaugh était archi-comble à l'occasion d'un office en Manxois (Yn Cheshaght Ghailckagh) le dimanche 14 juillet 1946. Le prédicateur était le Rév. C.A. Cannan, curé de Michael. De vieux chants furent donnés par des étudiants, en manxois, et les prêches furent prononcés par M. David Craine, et M. Chas. Craine de Broughjairg.

★

Les 18 et 19 juillet 1946, en dépit du mauvais temps, se tint sur le Howtrake Golf Course, le premier concours international de chiens de Bergers qui se soit tenu depuis la guerre. C'est le deuxième qui ait eu lieu dans l'île. Les résultats de la première journée donnent le 1<sup>er</sup> prix à Mr. Hislop (Écosse) avec son chien Drift, le 3<sup>e</sup> à Mr. Miller (Écosse), le 4<sup>e</sup> à Mr. Mills (Galles), le 6<sup>e</sup> Mr. Hughes (Anglesey, Galles).

An T.

Lennit KENED, kele'hgelaouenn lennegel e brezhoneg hepken. Div niverenn embannet betekhen. Priz : 50 lur an niverenn (62, rue de Riaval, Rennes).

## Blea Cllath, Digwener 6 a viz du

D'ar gwener 22 a viz, et ti « An Cumann ealio », ez eus bet, e gouezeleg, ur gaer a brezegenn diwar-benn « ar c'hoariva er broioù keltiek », gant an Ao. Donn Piatte, a zo anavezet mat e anv gant an Emsaverien Vrezhonek. Un toulladig tud desket a oa deut da glevout ar prezegeuner, a zo ur mailh war al lennegezh hag ar yezhou keltiek. El lec'h uhelañ edo an Itr, de Valera he-unan. Kalz meuldiou a zo bet douget gant an Ao. Piatte d'ar c'hoariva brezhonek. Komzet en deus dreist-holl diwar-benn Tangi Malmanche hag evit echuñ en deus displeget, hogos dindan envor, arroudennoù eus « Gurvan ». An Ao. Donn Piatte a zo unan eus an Iwerzhoniz a anavez ar muñan hor bro, hor yezh, hag hol lennegezh.

ERWALL.

## NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec peine la mort de l'abbé Jean-Marie Sorre survenue subitement à Rennes, le 19 décembre 1946. L'abbé Sorre, professeur à St-Vincent, docteur en théologie et héros de la Grande Guerre, était aussi un ardent défenseur du breton et de la patrie bretonne. La Bretagne perd en lui un de ses fils les plus dévoués, dont chacun aura à cœur de garder le souvenir.

## Ar Fentigellerezh en Iwerzhon

Dulenn-Miz Kerzu.

Abaoe ar beure, hep paouez, e komezh an uzenn war gêr. A-varradoù, yen evel an Ankou, ur barrad-avel a zeu da razailhat ouzh ar mogerioù hag an dremendi.

E neim ar sko'veur, banniel triliv Iwerzhon a chom hanter-savet, evel evit dougen kanv da unan bennak. An Avel, emichans, dre forzh c'hoari gant ar c'herdin, he deus kavet tro da ziskoulman unan anezho.

En ur dremen a-dreuz da liorz ar skol-veur, ur studier yaouank a wel ar banniel er stad-se hag e sav c'hoant dezhan mont da c'houlenn digant ar porzhier piv a zo nevez-marv.

★

E'logig ar porzhier, eman un den o tiskuizhan hag o rambreal e don ur gador-vrec'h. An Ao. Keleñner O.K. eo, ar mezeg iwerzhonat brudet. Deuet e oa da c'houlenn un dra bennak digant ar porzhier ; heman, avat, n'edo ket er gêr hag ar c'heleñner a zo chomet sioulik ouzh an tan, da c'hortoz anezhan da zont.

Kozh eo an deiz ha tenvalik ar gambr.

★

A-dao'-trumm, ar studier a zamzigor an nor hag a c'houlenn :

— Piv a zo marv ?

Ar c'helenner, ken dic'hoarzh ha tra :

— Me a zo hanter-varv.

— O ! Plijus. Lavarit din eta, marplij, penaos emañ an traoù en tu all d'ar g'oued.

— N'eo ket ken fall hag a lavarar.

— Petra a-zivout ar flammou ? — Liv ebet anezho —

— Dispar ! netze e c'hellan adkregin gant va stou kozh ha kuit.

ERWALL.

## EN GALLES

Voici les résultats de l'élection d'Aberdar, qui a eu lieu le 10 décembre dernier. Le candidat travailliste, Mr. Emlyn Thomas a été élu avec 24.215 voix ; puis vient Mr. Wynne Samuel, avec 7.090 voix, candidat du Parti National Gallois ; enfin le candidat Torry a obtenu 4.146 voix. Nous rappellerons que Aberdar se trouve dans une province minière du Pays de Galles, dont la population, composée d'ouvriers principalement, avait été gagnée jusqu'ici au travaillisme anglais. La dernière élection montre une régression sensible de ce dernier parti, et une nette avance du nationalisme gallois dans la partie anglicisée linguistiquement et ouvrière du pays. En 1945, le candidat travailliste, Mr. Hall, avait eu 32.000 voix et avait été élu. Le candidat Torry avait obtenu 6.000 voix. Il est donc facile de faire la comparaison. Voici d'ailleurs comment les nationalistes gallois eux-mêmes apprécient les résultats de cette élection. Et tout d'abord les commentaires de Saunders Lewis dans « Y Fawr ». Nous ferons remarquer que les nationalistes gallois ont bien de se féliciter, par le fait qu'ils ont obtenu ce résultat en moins d'un an, dans une région qu'ils n'avaient guère prospecté jusqu'ici.

*Aberdar.*

Ces notes ont été restreintes à examiner les affaires galloises depuis quelques semaines. L'élection d'Aberdar était une raison pour le faire. Une élection au Pays de Galles avec un candidat posant devant les électeurs le problème des droits et des besoins gallois devrait être une affaire d'importance nationale. Or, au cours de la campagne électorale, il ne fut question que très rarement de l'élection d'Aberdar dans l'unique quotidien du matin publié au Pays de Galles. Ceci est absolument contraire aux principes d'un journalisme sain et honnête. On a parlé parfois d'avoir un journal quotidien gallois. Pour le moment on a grand besoin d'un journal en anglais loyal pour donner une juste idée de la vie galloise du sud du Pays de Galles.

On a expliqué précédemment dans ces notes que l'élection d'Aberdar était plus importante que les élections complémentaires ordinaires. On a appuyé

sur le fait que le gouvernement observerait attentivement l'évolution de la situation. Des députés, et même des membres du gouvernement ont été jetés en foule dans la bataille. Le Parti Travailliste a réussi à garder le siège. Mais les voix travaillistes, cette fois, n'ont pas une majorité égale à celle des élections générales. Le candidat élu du Parti Travailliste déclara, au cours d'une réunion à Trécyannon :

« Si les voix travaillistes diminuent de quelque façon, même à cause d'un climat défavorable, nos adversaires (c'est-à-dire les nationalistes) déclareront sans hésiter que le Parti Travailliste est en régression à Aberdar.

Il y a en perte de 10.000 voix, ce qui est substantiel. Mais ce n'est pas cela qui est important. Ce qui est significatif, c'est que Mr. Wynne Samuel a eu plus de 7.000 voix dans une élection où, en fin de compte, il n'a pas été souvent question du Pays de Galles auparavant. Les nationalistes gallois n'eurent pas beaucoup de raisons de se réjouir il y a un an au cours des élections générales. Cette fois-ci, nous pouvons justement le faire. Le chiffre des voix du Parti Gallois est assez élevé pour être un sérieux avertissement au Gouvernement anglais et influencer efficacement sur sa politique à l'égard du Pays de Galles. J'ose dire même que la campagne électorale elle-même a influencé le gouvernement. S'il n'y avait pas eu l'élection d'Aberdar et le puissant appel du Parti Gallois, on aurait reconnu très difficilement le Pays de Galles comme unité administrative sous la loi de la Santé Publique. Un éditorial du *Times* déclare aujourd'hui que c'est pour des « raisons politiques » que cela a été fait. Avec importance. Le nationalisme gallois commence à obliger le gouvernement à prendre en considération les justes droits du peuple gallois. Les voix nombreuses qu'a obtenu Mr. Wynne Samuel renforceront utilement cette tendance et montreront la route au Pays de Galles entier.

Voici maintenant d'après « *Y ddraig goch* » un aperçu de la campagne électorale :

« La lutte commença alors que le Parti Travailliste était en pleine possession du pays, tandis que le Parti Gallois n'avait que deux petites sections et un esprit de décision farouche. On n'avait pas tenu 5 ou 6 réunions que l'éloquence des orateurs du Parti faisait parler tout le monde dans la Vallée. Et devant la force de conviction des nationalistes, il y eut des personnes à s'inscrire au Parti au cours des soixante réunions qui furent tenues. A la première réunion, à Aberdar même, le premier à s'inscrire fut Mr. E. J. Williams, qui travailla vingt années durant dans le Parti Travailliste. Il fut suivi par plusieurs vingtaines de personnes. Dès le début, on trouva trente nouveaux membres au Parti et on fonda aussitôt une section dans cette localité. Partout il y eut des gens à s'inscrire et des sections seront mises sur pied sans tarder.

On ne finissait pas de louer les orateurs du parti. « J'ai fait de la politique depuis plus de 40 ans » dit un homme à la fin d'une réunion à Ynysybaw. « J'étais avec Keir Hardie tout au début ; je n'ai jamais assisté à une réunion pareille à celle-là. Je n'ai jamais assisté à une séance pareille à celle-là. Je n'ai jamais entendu de meilleurs orateurs que ceux que

j'ai entendu dans cette réunion. C'était Wynne Samuel, Myrddin Lloyd et Gwynfor Evans, les trois orateurs. Ils furent d'ailleurs appréciés de la même façon dans les autres réunions.

A la fin d'une réunion à Cwm Aman, après le discours de Wynne Samuel, et après que celui-ci eût répondu à quelques questions, on entendit un des interrogateurs murmurer à son camarade : « He is like a b — lexicon man ». Il n'est pas étonnant que les réunions furent presque toutes très suivies. Les réunions du Parti Travailleiste étaient loin de l'être autant, malgré toute sa propagande. « An M.P. will be provided », le Tory ne se trouvait pas dans le tableau. La réunion la plus nombreuse du Parti fut celle de la Chapelle d'Ebenezzer Trecynon, où 600 personnes réussirent à entrer. Au début de la campagne, certains zélés partisans du P. T. étaient venus avec l'intention de faire du désordre. Mais devant la force des discours et des faits, les contradicteurs étaient obligés de se taire : on ne rencontra qu'extrêmement peu d'interrupteurs (c'est à peine si le Tory pouvait parler). On répondait à chaque question avec efficacité. Avant la fin de la campagne, un ordre était venu du Bureau du Parti Travailleiste invitant ses partisans à s'abstenir de poser des questions au Parti Gallois. Evidemment les orateurs du P. T. attaquèrent le P. G. de leur manière absurde habituelle. « Isolacionisme » était leur grande accusation cette fois-ci. Mais ils ne purent résister aux arguments du Parti.

« On voyait des spectacles étonnants dans les réunions : des visages hostiles s'adoucissant rapidement et leur antipathie se changeant en sympathie ; certains venaient tout droit à la fin pour s'inscrire, pour offrir leurs services, pour prendre part aux frais de la campagne.

« La dernière soirée de la campagne, dans une réunion à Caper Soar en Aberdar, deux membres du Parti Travailleiste firent de l'opposition à propos de l'affaire du Service Militaire, alors que Wynne Samuel expliquait la politique du P.G. à ce sujet. Ils criaient : « Où étiez-vous ? Il faut se défendre. » Mais voici quelqu'un dans la réunion qui se lève et qui se tourne vers les deux : « J'ai été à l'armée autant que vous, et ça ne m'empêchera pas de voter pour Wynne Samuel. » D'autres se levèrent et déclarèrent qu'ils avaient été à l'armée et qu'ils étaient pour le Parti Gallois. Là-dessus voici une femme qui lève en l'air son garçon, au bout de ses bras et qui s'adresse aux deux Travailleistes : « Est-ce que vous avez besoin aussi de ce garçon pour aller à la guerre ? » Quelques secondes de silence. Puis applaudissements violents. « Cette dame, dit Wynne Samuel, a déjà perdu deux fils à la guerre. » De nouveau, profond silence. Les deux Travailleistes s'échappèrent de la Chapelle. »

## Resizadurioù diwarbenn ar stourm sevenadurel

### I

Gouzout a reer ez eus tud na fell ket dezho kemer perzh er stourm evit Breizh evit abeg pe abeg, evito da verzout ne c'hellor savetein Breizh da vat nemet

pa vo bet kenurzhiat en ur stad vroadel gant ar vrogarourion. Ar re-se a zispieg neuze e fell dezho en em enkan war dachenn ar sevenadurezh. Hag, e gwirionez, anzav a rin dichipot kaer eo mat a walc'h o arguzennoù a-wechoù : ne daly da netra rein da Vreizh renerion nevez ma n'o deus ar re-se deskadurezh vreizhek ebet, ma n'anavezont netra eus sevenadurioù ar broioù keltiek all c'hoarezed d'hon hini. Kavout a c'helled etre an daou vrezel da skouer renerion vroadel zo hag a oa dic'houest da dremen an Trec'h Meur. Kargidi zo eus strollad Broade! Breizh zoken epad ar brezel a oa ken distet all o deskamant breizhek, ha ken tanav all o anaoudegezh eus ar sevenadurioù keltiek all. War ur gelaouenn eus an emsav embannet epad ar brezel « Stur » e kaved pennadoù gouestlet d'ar pezhioù c'hoari displeget e Paris. Marteze e kave mat da rener ar gelaouenn moulan seurt skridoù evit diskouez pegen ledan a spered e oa. N'ouzon ket. Pezh a ankounac'hae avat eo n'heller ket ober ur C'Helt eus ur Breizhad a ya da gerc'hat peurvuian e lennadurioù e Bro C'Hall. N'em eus lavaret morse n'oa ket eus an dud-se a oa re duet da garout sevenadur Bro C'Hall servijerion vat eus Breizh. Nemet he servijout evel estrenion ha n'eo ket evel broiz eo a raent. Ha goude holl, eman ar gwir gant Roparz Hemon pa lavar e tleomp disonja' ar galleg, rak ar galleg eo a luzh Breizh, n'em eus diskleriet biskoazh e tleomp dizeskin a grenn ar galleg ha peurzianavezout ar sevenadur gall pa c'hellomp chom hep hen ober ; pezh a fell din merkan hepken eo e tleomp da gentan peuranaout hor bro hag ar broioù keltiek ; ha goude se ar broioù estren ; aes eo kompren perak ; warbouez darempredin un estren hepken e teuer da vezan henvel outan. Ha mar deo estren ouzh Breizh ar vrogarourion, daoust ha n'eo ket lu o ober ? Neuze eta eo reizh ar re a gav dezho eo ar stourm sevenadurel an hini pennan, pe ez perveshoc'h, an hini kentan : araok stourm evit Breizh, dav eo deomp dont da vezan Breizhiz hepken. Ha marteze ivez eo an hini pouezusan, nemet n'eo ket, me gred, en doare ma intentont-i. Emaon eta o vont da zisklerian penaos eo marteze ar stourm sevenadurel, ken ret hag ar stourm politikel, ha retoc'h marteze.

### II

Da gentan e resizin n'eo ket evidon skrivvan e brezhoneg oberennoù a lennegezh rik stourm evit Breizh war dachenn ar sevenadurezh. Meneget em eus dija e sigur Bro-Brovans n'oa ket a-walc'h embann levrioù evit savetein ur bobl. A-dra-sur ne nac'han ket eo talvoudus al lennegezh rik d'ar re a stourm evit ur vro. Met pezh ma tlefe skrivagneron ur vroad trec' het evel Breizh sonjal ennan eo emaint war var da skrivvan evito o unan hepken. Ha kaer en devo Roparz Hemon arguin, ne zeuio abenn morse d'am c'hendrec'hin n'eo ket pa' kentan ar skrivagner eo ar c'hengomz gant e genvroiz da gentan, hag e gendud da c'houde. Mar he deus pouez hol lennegezh uhel a vremen evelato eo en abeg ma vo Breizh dieub un deiz, ha ma vo stummet speredegezh ar Vrezhoneg da zont gant studi ar skrivagnerion vrezhonek a vremen dianav da bobl Vreizh hiziv. Hogen skrivvan evit 500 den d'ar muian, daoust ha talvezout a ra ar boan ? Evel

m'eu eus merket endeo, sevenadurezh evit skrivagnerion ne c'hell bout nemet hini ur « c'helc'had » ha n'eo ket hini ur bobl ; ha neuze didalvez eo.

Eman diskouezet eta n'hell ket ur skrivagner e Breizh bezan un arzour hepken. E zlead kentan e-se, buzhpenn skrivan, eo stourm evit ma tenuio ar sevenadur a grou da vezan hini e bobl. Ne dalv ket displegan an doareoù-ober a c'heller implijout ; ar pal a chomo bepred an hevelep hini : daskorin d'ur vroad e beadra speredel hag addeskin dezhi sonjal drezi hec'h unan.

Ne c'hellimp kas da benn seurt mennad avat nemet dre ober gant ar bruderezh, ha gouzout a ouzer eo ar bruderezh pennan benveg ar stourm politikel. A-benn neuze avat n'eo mui ar stourm sevenadurel nemet ur skourr hag ar stumm eus ar stourm politikel ; da gentan kefridi o deus o daou addihuni emskiant vroadel Breizh.

### III

Bez ez eus avat un doare stourm sevenadurel a zo pouezusoc'h e'hoazh eget an doareoù meneget ulie-loc'hik : ret eo deomp a-benn breman krouin ar skolveur ar advrezhonekay Breizh. Kement se ne dalv ket e rankimp hen ober a-dra-sur, hogen ne vo ket a-walc'h. Kefridi gentan stumman ha kelec'h ar muian ma vo gellet a vistri-skol hag a dud barrek da ober skol pe da gentelien e brezhoneg. Ne sonjan ket hepken aman er re a blede gant ar vugale vihan. E ve'just e vo pouezus labour ar re-se : nemet ret eo lavarout e vo aes a-walc'h o furman pa garimp dez pe zeiz. Sonjal a ran dre's holl er re a ge'lenno er skollajoù pe er skolioù ohel. Kroget ez eus bet d'o stumman edoug ar brezel. Bez e oa da skouer e Roazhon ur Skol-Uhel Emil Ernod. A-dra-sur ne voe ket dispar he berzh marteze ; koulskoude, er penn-kenan, e voe skedus a-walc'h he buhez. Ne vern aman pezh a c'hel'er tamall dezhi, — chom a ra ar Skol-Uhel-se ur skouer eus ar pezh a vo d'lec' ober en amzer-da-zont e pep ker eus Breizh. Unan eus palioù ar Skolioù-se a vo deskin d'hor paotred yaoutank kelec'h e brezhoneg. Ur pal all e vo o broudan d'al labour ha d'ar studi : ret e vo dezho en em varrekaat war an dachenn-man-tachenn, pe vedisinerzh pe wiraouriezh, pe lennegezh rik. Niverus tre eo ar strizh-kefridioù a c'hellint dibab. Ret e vo dezho kevezan ar ouizieion c'hall e kement skiant zo. Neuze hepken e c'hellimp sevel ur skolveur gwir vrezhonek (1), ha diouerin ar skolveur c'hall. Ha dav eo meizan pegen dreistpouezus eo ar pal-se da zirac'h : ne c'hell'o morse Breizh bezan yac'h keit ha ma chomo ur skolveur c'hallek enni. Ra sonjor pegen mantrus eo stad Iwerzhoniz karo-yezh gant ur skolveur saoznek a gendalc'h daoust da bep tra da skignan ar spered saoz dre ar vro : a-baon m'eo gwelloc'h ar yezh gant an dieubiezh. Ha penaos e c'hell'o bout pan eo debret gant ar c'hriugn-bev-se, ur skolveur saoznek a gelenn ar peurvuian eus br'entinion ha sternatacion ar vro ? Ar reuz a rafe ur skolveur c'hallek en ur Vreizh dishual a vefe ken gwazh. Drezi e padfe buhez Vro C'Hall d'en em fennan e Breizh ha da vougan hini hor bro. Hor c'hentan mennad eta a zle bezan he distrujan ar buanan ar gwellan : ne c'hellimp

hen ober avat nemet pa vimp gouest da lakaat ur skolveur vrezhonek kou'z hag hi en he lec'h. Divent dreistmuzul eo al labour a chom dirazomp da sevenin : hogen, evel m'hon eus hel lavaret, dibriz eo, ha ne c'hellomp ket kilan razan hep traizan Breizh, ha dreistholl hep en em douellan hon unan rak sevel ur vreizh c'hallek ne vefe nemet dioterezh put ha fo'lenetezh rik. Ha Breizh a chomfe gallek hep ur skolveur vrezhonek.

### IV

Fazi kalz tud etre an daou vrezel eo bet ober ur c'hemm re c'hrons etre ar stourm sevenadurel hag ar stourm politikel. N'eo ket dres rebech outo en em ouestlan kentoc'h d'an oberenn-man-oberenn eo e ran, hogen tamall a ran dezho da gentan bezan lezet da ober wardro ar stourm politikel tud am-varrek pe n'o doa ket a-walc'h a zeskadurezh vrezhek pe keltiek evit bezan dileuridi ha renerion ur vro go'tiek. D'an eil e tamallan dezho ivez bezan stourmet evit ar sevenadurezh en ur implijout doareoù-ober ar rannvroelourion : glac'harus ha c'hoarzhus oa o strivoù da ziskouez d'ar C'Hallaoued na raent nemet wardro ar yezh diouzh ar vro. N'eus emgann mezhusoc'h evit ur vro eget an hini a zo bet renet e Breizh evit ar brezhoneg. N'eus ket brasoc'h truez eget lenn ar goulennadegoù *aner* a zo bet kaset d'ar gouarnamantoù gall hag a zo bet taolet bewech d'ar blodoù ; ar pezh a zo ur gwir grons a aspeder d'hen rein evel pa vije un trugarez. Hag evit chom hep feukin ar Mestr ne gaver netra gwelloc'h eget kunujan ar vrogarourion a deus lakaet en argol o dieubiezh hag a-wechoù o buhez evit savetein o bro. Kement-se eo na c'hellomp ket gouzanv. N'eo ket hepken dre m'eo dismegansus evit Bro-Vreizh a-bezh seurt doare goulenn, hogen ivez dre m'eo di-c'fedus : petra-zo disoc'het hiziv diouzh kement a c'houlennadegoù ? Netra. A-walc'h eo d'o barn.

Dever ar vroadelourion eta eo kemer penn a-c'houez d'an holl ha dindan o anv eus an emsav sevenadurel hag eus an emsav politikel. Bez ez eus daou abeg pouezus evit ma rafent evelse. Da gentan ne c'heller disrannan e gwirionez an daou emsav-se : unan eo ar stourm evit Breizh ha n'omp ket ar re gentan ouzh hen asurin. Diskouezet hon eus ahendall penaos ar stourm sevenadurel n'eo nemet ur skourr eus hor bruderezh broadel. D'an eil ret holl eo d'ar re o deus dastumet ar muian deskadurezh vrezhek ha keltiek bezan e penn ar stourm evit ar vro, ha warc'hoazh e penn ar vroad. N'eo ket d'an dud a gendalc'h da c'hallekaat eo ren Breizh. Ne brou ket ur Breizhad e garantezvro dre gasaat Bro C'Hall hogen dre ober anezhan e unan ur gwir Vrezhon. En ur ger berr, blienierion speredel ar vroad, ar re a zle gourc'hemenn hiziv war ar stourm sevenadurel kerkoulz hag an hini politikel, a zle bout Kelted ken a galon ken a spered. Ha ne gredan e c'hellan den fougasin da vezan ur C'He't pa vez divarrek da ober eus ar brezhoneg e wir yezh. Ne fell ket din asurin eveljust e ranker nac'han skoazell ar Vretoned n'o deus ket desket o yezh dre ziegi pe zioner a amzer, egiz ma lavaront. Ur c'hemm a ranker ober avat etre ar re-man hag

ar re gentan. Rak goude holl n'eo ket a-walc'h karout Breizh na zoken stourm eviti evit bezan dellezek ha gouest d'he ren.

AN TREMENER  
miz kerzu 1946

**Notenn.** — Ne vale ket mat d'au sonj kroun ur skolveur vrezhonek e-kichen hini Roazhon a vanfe galek evel m'eu-  
bet graet en Iwerzhon. Riskl a vefe dezho padout da viken  
evise. Gwelloc'h e vefe brezhonekaat tamm ha tamm holl  
gevrennoù Skolveur Roazhon ha kaout hounnezh hepken. Evit  
kaout kelennerion a-walc'h, er penn-kentan, ma ne c'he h'emp  
ket karout an holl e Breizh e vefe dav deomp pedin estrenion  
desket so a zeskfe huan ar yezh hag a vefe gouest da gelenn  
enn hep dale, graet es bet kementad er broioù baltek da  
skouer hag a zo hanter bihanoc'h eget Breizh. Arabat e vo  
argilan d'hen ober, rak ar Skolveur hepken — brezhonek  
a-berzh stad evel m'eo gallet hiziv — a c'hello brezhonekaat holl  
vitez kevredigezhel Breizh, ha savec'h Breizh en diwezh —  
Notomp ahendal, eo kudennoù an embann a zo an diaes an  
deomp, rak hennezh a zo diouzh niver al lennerion ; dav eo  
deomp moulan evel just ar muian a oberennou a le, negezh  
hag a ouiziegezh. Ret eo kaout tud evit o benn avat, Ret eo  
ivez eta, diouzh un tu kroun hor skolioù ni. — egiv re  
Ober — ha diouzh un tu af ober bruderezh etouez ar bobl  
evit pedin ar gouarnamant da zigerin doriou ar skolioù d'a  
brezhoneg. Muioc'h mui e vo diaes dezhañ nac'h an amzer  
da zont. — Tamm ha tamm ahendal eo e teu mp a-benn da  
advrezhonekaat Breizh dre an hent-se, ha dav e vo deomp  
evejust damaotin ouzh an dud. — Evit meizan mat pezh a  
m'entomp dre « Stourm sevenadure » hag ar pouez a roomp  
dezhan, eus nemet adlenn pennad R. A. ebarzh, « Ur Breizh al  
oc'h adkavout Breizh ».

R-enep d'ar vroadelouriezh rik

I

Tud zo ne seblantont ket kompren ervat perak ne fell ket deomp klask bodan an holl vretoned endro d'ur strollad hepken. Un abeg mat hon eus koulskoude : dic'hallus a-grenn eo. Emaomp o vont da zisklerian perak.

Gouzout a reer n'eo bet ganet da val emsav Breizh evel hini Kembre nemet e tro brezel bed kentan an ugentvet kantved. Aes eo jedin an dale a zo etrezan hag emsaviou evel re Tchekia pe Iwerzhon hag a oa bey buhezek dija e kreiz an XIX<sup>vet</sup> kantved. Pa n'hor bije nemet an diskleriadur-man evit poellan perak n'eo ael hon emsav ni keil se warraok e vefe a-walc'h deomp. Hogen n'eus ket nemet an diskleriadur-man : Stourm Iwerzhon n'eo ket bet dreistho' l stourm ur vroad dismegansel, er penn-kentan da vihanan, hogen hini ur renk-ad-tud gwasket en abeg d'e relijion. Hag ar relijion-se eo he deus roet tu d'ar Vroidi dere-hel sonj eus o broadelezh. Ne voe kont avat eus gwir vroadelouriezh nemet da vare Piarais hag ar « Gaelic league ». Ma vije bet Iwerzhoniz sujel d'an hevelep lezenn saoz egiz saozon ha kosiz, eo gwirhenvel ire e vijent bet hevelekaet dres egiz kembreiz-ha skosiz. Forzh penaos, darn muian Iwerzhoniz araok an dieubidigezh o doa disoujet o yezh. Daoust ha graet o dije m'o dije miret un emskiant vroadel penyac'h ? Ne gredan ket. Ahendal me ho ped da verkan an diforc'h bras a gavomp aunan etre kudenn Vreiz ha kudenn Iwerzhon : Bez'ez eus a-dra-sur ur gudenn gevredigezhel e Breizh deut diwar he bout stag ouzh Bro C'Hall. Nemet da gentan n'eo ket ken splann ha ken dizole ar gudenn-se hag ar gwir gwaskerezh a oa hewel d'an holl en Iwerzhon. Ha d'an eil n'o deus ket pouezet a-walc'h warni brogarourion Vreizh

nemet epad ar brezel diwezhan marteze. Gouzout a roomp e ra herz breman strollad Kembre dre ma pled da gentan gant gouli an dilabour deut diwar ar roudadurioù saoz e Kembre. Ra vo se ur gentel evidomp — Deomp breman da gudenn ar relijion e Breizh. Breman eo diaes komz anezhi, peogwir ez a Breizh muioc'h-mui evel peurrest Bro C'Hall war zigristenaal. Nemet bez ez eus bet anezhi e derou ar c'hantved-man, hag asurin a c'hellomp o dije gallet katoliked Vreizh miret ar c'henurzhadur evit ar skolioù damhenvel ouzh hini Elsassiz — m'o dije en em savet ouzh Gouarnamant Bro C'Hall evel Breizhiz ; bez e c'hellent neuze diogelin e oa ar gatoligiezh kredeñ vroadel Breizh. N'o deus ket graet peogwir e oant re c'henaouek ha re laosk. Gwazh a se evito : n'em eus truez ebet ouzh ar c'henaouion hag an dud digalon. Marteze n'eus ket kement-se da geuzian, rak o c'hatoligiezh a oa dreistholl un heugoun politikel, ha n'eo ket gant hounnezh omp dudiet. Dre ziegi marteze ivez eo e talc'hent dezhi, ur stum eus o mirouriezh e oa ; ha dre se eo e oa lonket da vezan trec'het. Rak ne zeu an tu kreuz eo diwezh nemet gant an dispac'herion. O lagan e trec'her ha n'eo ket o'nem zifenn. Ha fazi katoliked vreizh eo bet hen kredin. N'o deus ket merzet c'hoazh n'eus chans eus berzh ha buz nemet ma leont da gener ar perzh pennan er stourm evit adsevel Breizh. Rak ma n'emaint ket er renk kentan evit emgannan, ne vinl ket kennebeut ar re gentan er vro dishual.

En diwezh, setu dres war betra e fell din degas evezh Breizhiz : n'eus ket mui hiziv en Europa a vroadelouriezh hag a bolitikezh rik, da nebeutau n'eus ket e Bro C'Hall. An holl strolladoù breman a ra dreistholl, da gentan penn wardro ar gudenn gevredigezhel : da gorf ar vroad e fell dezho komz, micherourion dreistholl breman, peogwir int kemit- zhiel evel micherourion. Marv eo da vat ar c'hoste- zennou na c'hellent dudian nemet bouc'hizion. Tao- lomp pled mat avat : daoust ha n'eo ket hon emsav araok ar brezel tamallus aman : war a seblant ne c'helle ket dedennan pobl Vreizh dre vras. N'o deus ket e renerion gouezet meizan gant petra oa prede- rion hor gwerin. N'eo ket gant ar yezh emichans, na kennebeut gant un istor, pe ar sevenadurezh. Lod muian ar C'Hallaoned ne reont ket muioc'h a forzh anezho, ha diskouezet en eus penaos bruderon c'hall Londrez edoug ar brezel ne afizent ket ar garantezvro hogen kasoni an dud marnaoñtel ouzh o naonerion. N'eo ket dre ma kredan ez eo didalvez kreñ en em harpan an damgarantez o deus ar Vre- toned ouzh o yezh hag ouzh o bro hec'h man, ho- gen n'eo ket a-walc'h seurt damgarantez evit o lus- kan da ober : N'eus ket en ur vro kudenn ar vroad- elezh hepken : en diwezh pezh a dregas ar muian an den boutin hiziv c'hoazh eo an arboellerezh. Ha kement se a rankomp gouzout ma fell deomp e rafe berzh hor bruderezh. Hogen n'eo ket an den boutin den ar werin hepken a fell deomp gouñt. An des- kiad a fell deomp kendrec'hin ivez. Hennezh avat n'eo ket gant kudennoù an arboellerezh hepken eo chulet. Hoalel eo kentoc'h gant ar sevenadurezh ; ha dezhan e gwirionez e c'hellomp displegan gwir neuz kudenn Vreizh : meizan ervat a c'hello eus petra ez eus anv. Koulskoude e kammsonjenn ma kredimp eo kudenn ar sevenadurezh an hini dalvoudusan evit pep deskiad : pell a se. N'on tamm ebet a-da gant Roparz Hemon pa lavar en e bennad « Ar vroadel-

lezh hag ar stad, ez eo echu marevezh ar brederouriezh en istor Muioc'h eget bishoazh eo renet hennezh gant ar menozioù damreliziel, gant ar c'hevri-nadegezhioù. En he donan eo ar gomunistiezh ur meizadur eus ar bed, hag en abeg da se eo he deus gallet dehoalan kalz deskidi n'o doa ket kement se a garantez ouzh an davanteion. Ur strollad evel an M.R.P. da skouer a zo bet savet da gentan evit difenn ur c'homprenadur eus ar bed dishenvel krenn diouzh hini ar varksourion. Hag evit stourmerion ar strollad-se en-ober gant ar re-se war dachenn an arboellerezh hag ar gevredigezh e chomont tostoc'h da strolladoù all a ginnig programoù diforc'h mat er c'henver-se Kemendall a c'heller merkan e-kenver ar strolladoù socialist ha komunist. Unanet mat int gant o marksouriezh. Gouzout a reer ahendall e klaskas tud zo e broioù zo treuzfurman o broadelouriezh en ur brederouriezh : ober a rejont anezhi gouennelouriezh. N'hon eus ket d' he burutellan aman. Un arouez eo avat ar c'hoant-se da stagan ar politikerezh ouzh ur Peurc'hronn bennak. Evel-se, me gred, e lle ivez broadelourion Vreizh chom hep bezan nep-tu ken war dachenn ar gevredigezh ken war hini ar vedveizadurezh. Ma n'hon eu program resis ebet da ginnig d'ar vicherourion, e c'hellor lavarout ne reomp forzh anezho : brav eo disklerian n'he devo pobl Vreizh da ober nemet dibab hec'h unan ar stumm-gouarn a garo warlerc'h an dieubidigezh. Mat e vefe ma rafemp brezel, ken n'hor befe ket amzer da bledin gant kudennoù all Hogen ne fell deomp stourm nemet er peoc'h : n'eo ket a-walc'h eta kinnig ur stad ; c'hoazh e ranker displegan penaos emamp e sonj he neuzian. En hevelep doare e vefe fall chom hep bezan stag ouzh ur brederouriezh etrevroadel bennak. Da gentan evit an hevelep abeg hol laka da bouezan kement da nebeutan war ar gevredigezhelouriezh ha war ar vroadelouriezh : *ouzhpenn kudenn ar vroadelezh a zo en ur vro*, evel m'hon eus lavaret endeo. Ha d'an eil e vefemp war var da gouezhan en naziouriezh, er ouennelouriezh : bez e fellfe deomp sevel ar Strollad Nemetan ; ne c'hellfemp hen ober avat nemet dre an nerzh. Mont a rafemp da vac'homerion ; ne c'hellfemp ket savetein hor pobl a-benn ar fin, rak en em sevel a rafe ouzhip darn eus hor c'henvroiz. Kreden start a ran eta eo ret d'ar vroadelouriezh bezan dreist-pepra un ere etre Breizhiz. N'eo ket gant broadelourion rik e vo saveteet Breizh ; dinatur eo stumm spe-red seurt tud. Gant broad e lourion katolik, marksist h.a. unanet eo e vo saveteet.

*miz Kerzu 1946.*

AN TREMENER.

## Keleier a gembre

Da heul botadeg Aberdâr hag a ziskouezas anat ar berzh a ra Strollad Broadel Kembre dre ar vro a-bezh, e seblant gouarnamant Lunden bezan en raksonj ober un dra bennak evit Kembre.

Eman ar Gouarnamant Saoz o studian da vat unvanidigezh Gogleiz (Norzh) ha De (Suz) Gembre e-kenver arboellerezh. A-benn derou ar bloaz a zeu e vezo diazezet an unvanadur-se a-zevri.

Ar menoz, oc'h unvanin Gogleiz ha De Kembre ez arboellerezhel, n'eo ket ober eus Kembre un unanenn arboellerezhel distag-krenn eus peurrest ar bed, hogen krouin un ananenn arboellerezhel kompouezet-mat (ar Gogleiz dindan gounid-douar hag an De dindan ijinerezh ha gounid-glaou) a c'hello gwelloc'h a se kaout muioc'h a dalvoudegezh e kenarboellerezh veur ar bed. Dizunvaniezh arboellerezhel Kembre a veze sellet outi betek-hen evel ur skoilh bras ouzh emrenezh politikel ha melestrouiezhel ar vro.

D'an 8 a viz Kerzu ez eus bet e Lunden ur voadeg eus « Strollad Parlamantel Kembre » (ennan hol' gannaded Kembre) henvel ouzh ar « Bagad parlamantel da zifenn interestoù Breizh » ha « Komite Talbenn Breizh » o oa en Breizh o vodan kannaded ar vro kent ar brezel. Strollad parlamantel Kembre a c'houlennas grons en o bodadeg ma vije savet gant ar Gouarnamant ur gevrenn a ratozh evit kreskin ha studian : 1) servij an trenioù hag ar c'hirri-boutin ; 2) an tredanerezh ; 3) servijoù karr-nij boutin ; 4) raktres evit implij ar re zila-bour e Kembre.

Daou gannad a Gembre a weladennas Ministr Raktres-an-Adsevel. Heman a c'hrataas teurel pled kaer ouzh goulennoù Kembre.

Tri c'hannad all a Gembre a weladennas Ministr ar Brezel evit sevel ar c'hlemm-man heul : « Kembreiz o servijan el lu a rank kaout o bezennoù evito o-unan. »

Notomp e oa bet nac'het (miz Du 1946) ouzh Strollad Parlamantel Kembre e c'houlenn evit ur « Sekretouriezh » evit Kembre, evel ma'z eus unan endeo evit Bro-Skos.

Da eo c'hoazh gouzout e oa bet kaoz gant penna-durezhioù al lu saoz kemer Cadair Idris — ur menez 3000 troatad uhelentez hag unan eus kenedvaoù brudet an Gogleiz Kembre — evit ober anezhi ur c'hamp-embregerezh evit ar RAF.

Diwarlerc'h k'lemmoù stank kevredigezhioù ha prevezidi e-leizh o deus ranket ar Saozon plegan da Gembreiz. Cadair Idris a chomo ur c'henedva.

Les Régionalistes de France viennent de perdre leur animateur en la personne de Jean CHARLES-BRUN, fondateur et délégué de la Fédération Régionaliste Française.

Le Comité Directeur de la F.R.F. a décidé de constituer une société des Amis de CHARLES-BRUN, qui aura pour mission de perpétuer son souvenir et de poursuivre son œuvre.

Tous les régionalistes auront à cœur de participer à la souscription qui, d'ores et déjà, est ouverte en vue d'assurer au regretté Maître une sépulture digne de lui au cimetière du Père-Lachaise.

Adresser les fonds au Trésorier de la Fédération Régionaliste Française : M<sup>r</sup> Bernard APPERT, 10, rue de Sèvres (Mandat postal ou chèque bancaire) ou au C.C.P. de la F.R.F. Paris 1636-86.

### IRLANDE.

La Chambre des Communes de l'Irlande du Nord a rejeté par 33 voix contre 11 une motion nationaliste demandant la création d'un Etat irlandais indépendant unifié.



## ESPERANTEG

Laouen omp bet o kaout un nebeut lizheroù da heul hor pennadoù diwar-benn an esperanteg.

Al levrioù-man a erbedomp :

— da zeskin :

*L'Espéranto en 12 leçons*, 80 lur.

*Dictionnaire complet Esperanto-Français*, 100 lur.

— da lenn :

*La Jundo de l'mizero*, 20 lur.

*La Interrompita kanto*, 20 lur.

O Gouleun digant :

M. Pierre Delaire, 2, rue de Vauquois, Orléans (Loiret), C.C.P. Delaire, 271-69, Orléans.

pe :

Librairie Centrale Espérantiste, 41, rue Descartes, Paris (V°).

---

## Disciples de St-Enda

Je n'ai pas l'intention de vous faire un résumé de la vie du grand héros national irlandais que fut PADRAI GMAC PIARAI, vie si bien écrite par L. N. LE ROUX. Mon but est de vous montrer comment le gouvernement DE VALERA a mis en pratique le système d'éducation élaboré à St. ENDA, et qui peut se résumer ainsi :

— donner des principes d'éducation et non un simple système d'enseignement ;

— former des éducateurs à la fois gaéliques et moralistes et non des maîtres qui préparent aux examens ;

— combattre l'utilitarisme anglo-saxon qui ne mène qu'à la décadence ;

— aimer profondément les gaëls pour en faire des héros et des saints ;

— appliquer l'idéal irlandais : « La force dans les bras, la vérité sur les lèvres, et la pureté dans les cœurs. »

Examinons donc les mesures prises pour le développement de la langue irlandaise dans les écoles primaires, nous étudierons par la suite ce qui concerne les écoles secondaires et professionnelles.

Dès l'instauration du gouvernement national irlandais, l'attention fut portée sur l'importance à attacher tant à la langue nationale, qu'à l'histoire, la

musique, la littérature, la religion, les arts et la tradition dans les nouveaux principes d'éducation.

Une des premières mesures publiques (1-2-1922) prises par le nouveau gouvernement, prévoyait pour l'emploi du gaélique soit comme enseignement, soit comme moyen d'instruction, un minimum d'une heure entière par jour dans toutes les écoles primaires où se trouvait un maître ayant une parfaite connaissance de la langue. Le programme dressé par la conférence nationale de 1922 fut accepté comme devant être le programme officiel d'instruction dans les écoles primaires ; ce programme insistait sur la langue, l'histoire et la géographie de l'EIRE comme parties essentielles des cours.

La position de la langue nationale dans les écoles fut révisée plus tard par la 2<sup>e</sup> conférence nationale (1926) et les projets de cette conférence formèrent la base des cours du programme primaire jusqu'en 1934, date à laquelle divers amendements furent introduits.

Le programme de 1926 prévoyait une graduelle extension de l'irlandais comme moyen d'instruction et comme méthode d'enseignement. Aussi, pour les classes enfantines et pour les classes moyennes, le gouvernement fit appel à des maîtres qualifiés de façon à atteindre rapidement le but cherché, à savoir la gaélicisation totale de l'enseignement.

Le succès que l'enseignement en irlandais devait remporter de façon graduelle et progressive fut l'œuvre du Département d'Education, grâce à ses nombreuses circulaires. De plus, des instructions furent données de temps en temps aux Inspecteurs, les informant que l'enseignement d'autres sujets irlandais serait encouragé dans la mesure où seraient établies de façon certaine et la compétence des instituteurs dans l'accomplissement de leur tâche et la compréhension facile de la langue chez les élèves, afin de bien profiter de cet enseignement. Une révision du programme primaire, entrée en vigueur en 1935, éclaira la situation sur certaines choses, laissant ainsi plus de temps valable pour le développement de l'irlandais dans les écoles.

La plus grande difficulté rencontrée quant à l'extension de l'irlandais comme moyen d'enseignement dans les écoles vint du manque de professeurs qualifiés. Pour y faire face, le Département décida d'améliorer les connaissances en irlandais des instituteurs existants au moyen de cours spéciaux donnés pendant les vacances d'été. La présence à ces cours fut d'abord obligatoire, mais plus tard devint uniquement volontaire. L'instruction y était gratuite et les professeurs-étudiants en présence pouvaient bénéficier des indemnités pour frais de voyage et de séjour. Des examens furent institués par le Département d'Education pour la délivrance des diplômes indicatifs des divers niveaux de culture en langue irlandaise.

Le résultat ne se fit pas attendre, et la grande majorité des stagiaires fit de très grands progrès dans l'étude gaélique. Ces cours existaient encore 7 ans après l'instauration du gouvernement national, mais depuis 1929 ils ont été suspendus et à leur place, des facilités spéciales ont été accordées afin de permettre aux instituteurs de passer leurs vacances dans des districts gaëls (GAELTACHT) en vue d'étendre leur connaissance de la langue.

Une des premières décisions prises par le Département d'Éducation à l'égard des nouveaux candidats au service de l'enseignement primaire fut de relever le niveau d'instruction requise pour l'entrée dans les écoles normales primaires sur le modèle du certificat de sortie des écoles secondaires. En même temps, des dispositions furent prises pour améliorer la position de l'Irlandais en réservant une substantielle proportion des places vacantes aux écoles normales à ceux qui, en plus de l'aptitude à l'examen d'entrée, étaient jugés bons gaëlicisants.

En vue d'obtenir un nombre constant d'élèves-maîtres, des écoles préparatoires furent créées par l'État, où, durant une période de 4 ans, les élèves reçoivent une éducation secondaire efficace, entièrement donnée en irlandais. De ce fait, à l'heure actuelle, tous les étudiants qui entrent dans les écoles normales ont une parfaite connaissance du gaëlique, et les travaux de ces écoles sont réalisés uniquement en cette langue. Pour résultat de ces mesures, une très grande proportion des candidats à la fonction enseignante est maintenant qualifiée pour traiter les divers sujets du programme au moyen de l'irlandais.

Pendant l'année 1943-1944, tous les sujets du programme furent enseignés uniquement en gaëlique dans 601 écoles primaires, et partiellement dans 2190 autres. Parmi les facteurs qui opèrent contre la renaissance de la langue comme langue parlée, citons :

— le nombre de professeurs qui considèrent la langue comme un simple sujet scolaire, et

— le non-usage de l'irlandais comme moyen habituel de conversation entre élèves et maîtres en dehors des heures de cours.

Mention peut être faite ici de deux organisations volontaires qui coopèrent avec le Département d'Éducation pour le développement de l'usage de l'irlandais parmi les élèves des écoles primaires :

COISDE na bPAISDI (Comité des enfants) fut créé à DUBLIN en 1934, dans le but de préparer des bourses de vacances dans les GAELTACHT (districts gaëlicisants) pour les élèves âgés de 11 à 14 ans, dont les parents n'ont pas les moyens de supporter les frais engagés. Cette organisation est administrée par des comités locaux, et reçoit de l'État un don annuel d'une somme qui est proportionnelle à l'apport d'argent recueilli par les divers comités dans leur circonscription. La période d'un mois ainsi passée dans les GAELTACHT a prouvé être un moyen très efficace pour aider les enfants à devenir des gaëlicisants parfaits.

— La ligue des théâtres scolaires (CUMANN DRAMUICHTA na SCOL) est un comité volontaire, créé en 1934, dans le but de développer l'intérêt pour le théâtre gaëlique chez les enfants d'âge scolaire et incidemment d'accroître leur facilité dans l'usage de la langue nationale. Chaque année, un festival dramatique se tient à DUBLIN, sous les auspices de la ligue, auquel des pièces sont présentées par les groupes théâtraux de la capitale et de la province. Un petit don annuel est accordé par l'État en vue d'aider à couvrir les dépenses de l'organisation.

FANIG MILIN.

## Nouvelles de Mannin

— Man possède maintenant un « Conseil Exécutif » ou « Cabinet ». Cela permet au gouvernement Manxois en majorité nationaliste (22 sièges sur 24) de progresser dans son indépendance.

— Le 9 novembre s'est tenu un meeting des deux principales Sociétés Manxaises : Yn Cheshaght Gailek et « Yn Aeglagh Mannin » Monsieur J. D. Quailtrough, premier ministre de Man est le président de Yn Cheshaght Gailek. Notre correspondant de l'île de Man, Yann Kaine, membre de Yn Ch. G., assistait au meeting.

— Man a retrouvé son calme ; les innombrables touristes anglais ont quitté l'île qui avait plus que doublé sa population durant les vacances.

An Timour.

## Y graihoil irree-yn-laa

Iesh Ean y Caine

Haink y moghrey kiune as glen  
Haink y madran oor agh treih  
Gys y thaloo feayr as follym  
Gys mar vaanee foddey-veih  
Gys yn obbree ayns y valley  
Haink y soilshey bane as cheh  
Millish-hooral 'sy shieau as coan  
Haink y graihoil irree yn laa

EAN Y CAINE.

## Le lever-du-jour aimé

par YANN KAINE (poème en Manxois)

*Le matin est venu, calme et net  
L'aube est venue, fraîche mais pâle  
Sur la terre-froide et déserte  
Sur le genre humain absent.  
Sur le travailleur, dans la ville  
La lumière est venue, blanche et chaude  
Répandant des parfums dans la montagne  
[et la vallée,  
Le lever du soleil aimé est venu.*

YANN KAINE.

## Un exemple de coopération interceltique

Nous avons trouvé dans le numéro du 4 décembre d'*Y Faner* un article intéressant sur la façon dont les Irlandais immigrés au pays de Galles collaborent au renouveau national gallois, et qui montre aussi à quel point les Gallois sont loin d'avoir l'esprit sectaire qu'on leur prêterait assez volontiers, puisqu'ils sont capables de s'intéresser, bien que protestants, au renouveau catholique qui se manifeste au pays de Galles.

## L'achat de l'Abbaye de Llanfarnam

par Hwytw.

« Tandis que Mrs Butlin et Cie cherchaient à s'assurer du camp de Penychen Yn Llyn, on faisait l'achat dans le sud d'un autre lieu auquel est lié bien des événements historiques. Cette fois-ci les acheteurs ne s'appuyaient pas sur la politique ni l'argent. Leur unique arme était la prière. C'est la prière qui vainquit, et de même qu'une compagnie anglaise était en train d'introduire son influence étrangère et matérielle au pays de Galles de langue galloise, on a vu un ordre de religieux, l'ordre de St Joseph d'Annecy relevant le vieil autel et rendant à l'Abbaye de Llanfarnam sa fonction propre dans la province galloise de Mynwy de langue anglaise. (Suit l'histoire de l'abbaye).

## Les Gallois et l'Eglise de Rome

« On peut regarder cette affaire comme intéressant spécialement les Catholiques et les féliciter d'avoir réacquis un lieu consacré à leur foi. On connaît bien le travail de Gallois, bien en vue aujourd'hui, qui se sont convertis à l'Eglise catholique récemment, qui ont formé un cercle catholique et qui ont édité les « Etudes catholiques ». On connaît aussi le travail de traduction des manuels de l'Eglise, faite par le Père Barrett Davies et le Père Crowley; mais peu nombreux sont ceux qui voient là une participation importante et durable à la vie et à la culture galloises.

## L'appel de l'Archevêque

« Pourtant cette participation de l'Eglise est extrêmement importante et de grande valeur. Nous ne parlons pas maintenant de la valeur des traductions citées plus haut, mais de l'appui constant qu'a prêté l'Eglise à la culture galloise dans les régions de langue anglaise du pays de Galles. Sur ce point la participation de l'évêque de Cardiff, Mc Grath, est évidente. Il fait constamment allusion au pays de Galles et à sa langue dans ses allocutions, exhortant des auditoires entièrement de langue anglaise à s'instruire de la culture galloise. Ses lettres pastorales sont aussi pleines d'allusions à l'histoire du Pays de Galles. Mais il y a plus : son influence favorable aux choses galloises se montre surtout dans les Ecoles Catholiques de la ville. Dans chacune d'elles on enseigne le Gallois maintenant et la seule école de Cardiff où le Gallois soit obligatoire, est l'Ecole Supérieure Catholique de Heathfield House. On se rend compte que c'est de la ville de Cardiff qu'il est question et cela au moment où la Galloisité de la famille disparaît en une génération et que l'avenir gallois des chapelles galloises cause du souci à beaucoup.

## Comment on apprécie notre culture

« La même appréciation de la culture galloise se montre chez les religieux de l'Ordre de St Joseph d'Annecy, qui sont en train de faire de l'abbaye de Llanfarnam le centre de formation de leurs novices. Dès maintenant le Gallois fait partie de la préparation de beaucoup d'entre eux. Les Gallois de Cardiff connaissent les deux religieux qui sont des auditeurs fidèles des cours de Mr Gniyu Daniel, et l'un d'eux suit en plus un cours supplémentaire du Collège Universitaire de Cardiff en vue de préparer un diplôme.

« Quand l'on se rappelle que l'Ordre s'occupe d'écoles dans le Sud et que c'est en vue de ces écoles que les religieux suivent cette préparation, on voit la signification de cet intérêt qu'ils prennent à la langue et à la civilisation galloise. Car ce qui est important, c'est que des différences nationales aussi bien que religieuses séparent les Catholiques du corps de la Nation Galloise. Ce sont des Irlandais ou des descendants d'Irlandais, ils se sentaient étrangers et ne cherchaient à rattacher ni leur religion ni leur vie au passé catholique du pays de Galles. Voici maintenant que leurs dirigeants s'efforcent, avec ténacité, de les unir à ce fonds si riche et de faire d'eux des Gallois de langue galloise. On ne devrait pas mépriser cet effort, ni le négliger.

## Le problème de la langue

« Qu'on se rappelle les avantages matériels du mouvement. Les catholiques sont nombreux, on en compte 6.000 dans la paroisse de St-Pierre et en s'assurant de leur coopération le problème de la langue galloise serait résolu et son avenir serait sûr. Et ceci pour une raison suffisante. Les gens raisonnables savent que ce n'est pas le manque de professeurs, ni le manque d'enfants qui fait perdre du terrain au gallois, mais l'hostilité d'une minorité et l'indifférence de la plupart. Avec l'appui des catholiques, on finit de traiter de la langue comme d'un problème de minorité. On pourrait regalloiciser le Sud.

« Faisons attention aussi à ces « impondérables ». Selon Belloc, l'activité constante des catholiques et leur attachement à leur religion et à leur manière de vivre : l'union de la vie du pays de Galles et de la vie de l'Irlande. Par dessus tout, souvenons-nous de la foi et de la vaillance que donne cette croyance à ses tenants, que c'est elle qui a permis à la Pologne et à l'Irlande de rester des Nations à travers des siècles de dure sujétion quand ils n'étaient plus que des noms pour le reste de l'Europe.

« Voici l'intérêt de l'achat de l'Abbaye de Llanfarnam. Au matin de sa vie le pays de Galles fit le don complet de son esprit et de sa religion à sa voisine l'Irlande. Sur ce don là ont été basées la beauté et la douceur de la civilisation irlandaise du VIII<sup>e</sup>. Le pays de Galles est maintenant payé de retour. Quand des étrangers et des Gallois à la foi faible sont en train de déchirer le pays, voici les Irlandais « qui viennent à la rescousse et qui se dressent avec nous sur la brèche, afin que soit gardée la pureté d'autrefois. »

« Voici la signification de l'Abbaye de Lanfarnan. On voit surmonter des siècles de persécution et de sujétion dans la reconstruction d'un vieil autel national. Quand Bullin est en train de menacer la vie galloise du Nord, voici que l'on reprend contact avec une partie de l'Histoire et de la tradition vraiment galloise, et cela au milieu du pays de Galles de langue anglaise, comme un exemple à nous tous. »  
 « Il se peut que ce soit du pays de Galles de langue anglaise que viendra l'espoir du pays de Galles et que c'est dans le Sud que l'on verra sauver le Nord. »

## Bon sens ou propagande nazie ?

En Bretagne, deux indigènes, dans un car. On s'en va faire un tour, au marché de Quimper. On regarde la campagne humide. On « cause ». De la pluie et du beau temps.

« Quel malheur !... Quel temps pourri !... De la pluie jour et nuit.

— « Oui dame !... Cela devient une calamité. Les rivières débordent. Les ruisseaux inondent prés et prairies.

— « Le plus fort, c'est qu'après cela on nous coupe l'électricité. Faute d'eau !... qu'on dit.

— « Oui, évidemment !... mais, il ne faut pas oublier que la majeure partie du courant que nous utilisons nous vient d'ailleurs. De pays secs, peut-être... »

— « Dans ce cas, vous admettez, comme moi, que nous aurions avantage, nous, pays humide, à posséder un réseau électrique autonome... »

— O-oui... Autonome ?... Hum !...

— Oh. Pardon !... »

Les deux interlocuteurs se dévisagèrent un instant. Et la conversation s'éteint.

HACHE.

## « LES ÉDITIONS DE BRETAGNE »

### « SKRIDOU BREIZH »

ont l'honneur d'avertir les lecteurs d'*Avel An Trec'h* qu'elles sont transférées à La Baule.

Pour tous renseignements, écrire : Boîte postale 45, La Baule.

BRETONED, harpit ar re a labour evit hor yezh

### « SKRIDOU BREIZH »

o deus adkroget gant o labour embann levrioù brezhonek.

Evit kaout diskleriadurioù skrivan :

B. P. 45 La Baule Liger Izelan

Plusieurs abonnés n'ont pas reçu les numéros que nous leur avons envoyés. Que ceux qui ont payé leur abonnement et n'ont pas reçu leurs numéros nous écrivent.

# EMLED

Reflet de la Bretagne moderne

PREMIER MAGAZINE BRETON

Abonnement pour trois mois : 100 francs

## BRETONS DE PARIS !

Adhérez à l'

# Union Fédérale Bretonne

15, Faubourg Montmartre — PARIS

LISEZ TOUS

# Vent d'Ouest

HEBDOMADAIRE DE LA VIE BRETONNE



Abonnement : six mois, 150 francs

# CELTA

Revue du Centre d'Etudes Littéraires,  
Touristiques et Artistiques de Bretagne



Directeur : Alain Le Diuzet

33, rue Paul-Bert — SAINT-BRIEUC

# Avel an

# Trec'h . kelouenn emsav breizh .



CAHIER D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION BRETONNES

Rédaction-Administration: J. Ollivier, 49, rue Saint-Melaine, Rennes. — C. C. P. 873-09 Rennes  
125 francs les 6 cahiers

## LUTTE CULTURELLE

« Il n'est point besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer ». Ces paroles de Guillaume Le Taciturne, bien des Bretons gagneraient à les méditer. En effet nombreux sont nos compatriotes qui se sentent nationalistes mais qui ne font rien pour approfondir ce sentiment et le faire partager autour d'eux. Leur inaction vient généralement de leur manque de personnalité bretonne qui n'a pas su se dégager par une connaissance approfondie du problème breton, de l'enseignement officiel, des mots d'ordre gouvernementaux répandus par la presse, la radio, le cinéma et des préjugés de toutes sortes en un mot de leur complexe d'infériorité. Ils sentent confusément qu'ils sont Bretons car 150 ans d'annexion n'ont pas réussi à étouffer complètement le sentiment national mais ils ont habitué les Bretons à penser français en les mêlant à des querelles politiques dont l'enjeu prétendu est l'intérêt supérieur de la France et en les entraînant dans des guerres, toujours dans l'intérêt supérieur de la Civilisation. Dans tous les cas il n'est jamais question de l'intérêt supérieur de la Culture bretonne, du peuple breton, de la Bretagne. Les Anglais d'ailleurs ont également agi de la même façon en Irlande lors de la guerre 14-18. C'est en leur parlant d'intérêt supérieur de la civilisation qu'ils ont réussi à ranger la majorité des Irlandais de leur côté et n'eût été la révolution de pâques 1916 on peut se demander quel serait aujourd'hui le statut de l'Irlande et l'état de sa langue et de sa culture.

Dans « Avel an Trec'h » nous essayerons de donner à ceux qui sentent breton les éléments nécessaires pour leur permettre de prendre conscience de leur personnalité bretonne. Nous leur donnerons les arguments qui justifieront leur sentiment nationaliste et leur permettront de répondre aux adversaires du mouvement ou de convaincre les hésitants. La question de l'enseignement du Breton sera étudiée et développée. Mais nous savons très bien que si la langue a cédé c'est parce que la conscience nationale a été étouffée. C'est pourquoi nous ne négligerons pas l'histoire des Celtes et de Bretagne grâce à laquelle ils pourront voir la persistance de l'idée nationale à travers les siècles. Nous savons également que pour qu'une culture se développe et s'épanouisse dans le peuple il faut que ce peuple jouisse d'un minimum de bien-être. Aussi la vie économique bretonne et le relèvement social de notre peuple nous intéressent au plus haut point. Nous savons de même l'importance de la vie politique sur la culture, sur une langue : Le Francien ou dialecte de l'Île de France qui est devenu le Français n'a prévalu sur les autres dialectes romans : normand, picard, provençal, etc... que pour des raisons politiques. Nous devons constater que ce sont les régimes fédéralistes qui respectent le plus les particularismes linguistiques : Le Pays Basque était avant la prise du pouvoir par Franco autonome dans le cadre fédéral de la République espagnole. L'Eus-Kuara était langue officielle. L'Impérialiste Franco en centralisant à outrance a supprimé l'enseignement du Basque. Il en fit de même pour le Catalan. La Suisse fédérée en cantons organise officiellement l'enseignement des quatre langues

parlées sur son territoire. L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques reconnaît de multiples langues. La Démocratie anglaise a compris, après l'expérience irlandaise, qu'on ne pouvait sans danger opprimer une langue. C'est pourquoi sans doute le Gallois est enseigné à tous les degrés dans les écoles du pays de Galles. Les jacobins français centralisateurs à outrance ne font rien moins — dans le domaine linguistique — que Franco en Espagne. C'est une injure aux principes démocratiques ! Nous devons constater également que, si les régimes fédéralistes respectent les langues minoritaires, la Liberté complète pour un petit peuple n'a jamais nui à sa langue. C'est en particulier le cas de l'Irlande qui s'est détachée par la force de l'Angleterre. C'est aussi le cas de la Norvège et de la Suède qui se sont séparées d'un commun accord.

Notre tâche est immense nous le savons. Nous faisons donc appel à tous les militants bretons pour nous soutenir par leur action et nous aider de leurs deniers. Le succès rapide du mouvement breton est en grande partie une affaire d'argent. Le mouvement culturel breton doit être une force de développement et non de stagnation. Une vie intellectuelle bretonne ne peut être qu'un combat et à notre époque « la langue bretonne doit disposer de toute notre force de parti-pris. Avec elle se joue notre sort tout entier ». Nous avons de nombreuses raisons d'espérer pour entreprendre car le mouvement breton a ses apôtres, des individus relativement peu nombreux certes mais totalement dévoués à la cause. Or de tous temps ce sont des élites qui ont exercé une action décisive dans les moments graves. Je ne vous citerai qu'un cas et c'est à Gwalarn que je l'emprunte. C'est celui de Grundvig qui pendant 50 ans lutta seul pour la langue et la culture danoises méprisées des gens instruits incompris des paysans assoupis. Cependant il a réussi, et vous voudriez, vous qui portez le beau nom militants bretons, après seulement quelques années d'actions, quelques mois peut-être pour certains, voir se réaliser dès aujourd'hui vos aspirations les plus chères ? Le succès se mérite durement.

RIWALL.

## A propos du « Vagabond des Bruyères »

« Alan ar Baleer Bro »

de Pierre OMNÈS

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Pierre Omnès (est-ce un pseudonyme ?), mais je dois lui avouer que son fameux « Vagabond des Bruyères » m'a, après lecture, profondément déçu. Les premières pages de son livre me trouvèrent dans des dispositions que je qualifierai de favorables : la suite... hélas !

Il y a, à propos de cet ouvrage, tout un état d'esprit à dénoncer, à clouer aux portes, à marquer au fer, un état d'esprit dont on a vu s'épanouir les premiers germes aux temps révolus de la gloire d'un

homme qu'il m'est pénible mais nécessaire d'évoquer ici : Théodore Botrel. Je ne saurais douter du profond amour qu'eut pour la Bretagne, ce grand seigneur de la chanson, mais aimer et comprendre peuvent parfois s'opposer à tel point qu'ils s'éliminent l'un l'autre. Botrel n'a jamais rien compris à notre pays... c'est dommage !

Or donc, on s'est aperçu un beau jour que la Bretagne pouvait être pour la littérature, un excellent terrain de prospection. Il y avait chez nous tant de choses intéressantes à voir, à exploiter ; curiosité bien légitime au fond ! seulement la plupart de ceux qui se sont ainsi emparés des multiples formes de notre patrimoine national, n'y ont vu que prétexte à une bonne affaire d'ordre essentiellement commercial : c'est original donc cela plaît... Et le livre de Pierre Omnès est du nombre, qu'il le veuille ou non, de ces bonnes affaires...

Son « Al an Baleer Bro » (pourquoi ce sous-titre breton ?) rentre lui aussi dans l'aimable catégorie de nos « inutilités bretonnes ». L'œuvre est joliment écrite, certes, son style agréable et facile, un point c'est tout.

Ce livre n'est pas même un roman, l'intrigue est nulle, les personnages falots, inexistantes ; une série d'images d'Epinal, plus ou moins bien coloriées... plutôt mal que bien... Une note égrillardes de temps à autre au milieu d'une longue coulée de romantisme fla-fla pour couventines... Non ! l'art est autre chose, et notre susceptibilité est d'autant plus agacée qu'il s'agit ici d'un livre que beaucoup liront peut-être et qui contribuera, encore une fois à leur donner de notre pays une idée fautive, ridicule même.

Alan Kergoat, sabotier à ses heures, poète et musicien surtout, s'éprend d'une jeune fille, Jeanne, éduquée à la ville et riche, Alan est évidemment beau, sombre et solitaire aussi, mais il est pauvre ; c'est là son malheur. E conduit, il s'enfuit, et, des années durant, il courra les chemins jusqu'au jour où son destin le ramènera vers son premier amour. Jeanne a subi moult avatars : on se retrouve donc, on regrette ses erreurs, on pleure ensemble, et on se réconcilie.

Il n'y a pas grand mal à tout cela, je placerais donc ma critique sur un autre terrain : Il semble et j'en suis sûr, que l'auteur se soit senti la prétention d'écrire un roman spécifiquement Breton : donc de deux choses l'une : ou il se moque de nous, ou il ignore tout de l'âme bretonne en particulier et de la Bretagne en général, et ceci est grave. Son histoire n'est qu'une pauvre « bécassinade », une lamentable sauce de noms bretons, de genêts, de bruyères, de crêpes et de cidre doux ! pimentée d'allusions traditionnelles à nos mœurs maritimes ou campagnardes. Rien n'y manque, du barde errant au rebouteux, en passant par le retraité de la marine ; compilation méthodique de racontars et de biniouseries. Pierre Omnès s'est donné beaucoup de mal pour rien. Je regrette d'être dur, c'est là mon devoir ; en atteignant Pierre Omnès j'en effleure une quantité d'autres, à qui je réserve d'ailleurs bientôt l'honneur de ces colonnes. Je dois dire que Pierre Omnès n'en est pas à son coup d'essai : le banal roman feuilleton lui conviendrait mieux, car il ne manque pas d'imagination. Cependant s'il aspire à cette consécration populaire qui est le symbole essentiel de la réussite, je lui conseille de s'atteler immédiatement

à une étude approfondie de l'âme véritable de notre peuple, ou alors qu'il aille planter des choux et qu'on n'en parle plus.

AR BURUTELLER.

Activités du Cercle Celtique de la Baule : « AR VRO WENN »

## SKOL AN TRISKELL

Monsieur Jean Sicard, président du Cercle Celtique « Ar vro wenn » nous annonce qu'il vient de fonder un cours par correspondance se proposant de donner un enseignement breton :

- 1°) Histoire de la Bretagne.
- 2°) Géographie et Economie.
- 3°) Littérature bretonne.
- 4°) Art breton.
- 5°) Folklore.
- 6°) Rédaction en langue bretonne.

Nos lecteurs apprécieront l'intérêt de cet enseignement qui fait totalement défaut. L'élite intellectuelle et étudiante bretonne trouvera là les éléments indispensables d'une culture bretonne et d'une connaissance approfondie de notre beau pays.

Dés diplômes seront délivrés en fin d'études aux élèves qui l'auront mérité. Ce cours porte le nom de SKOL AN TRISKELL.

Renseignements et inscriptions : Skol An Triskell, Villa « La Mouette », plage Benoit, La Baule (L.-I.).

## La crise bretonne et son remède

Nous avons plus d'une fois dans ces cahiers, insisté sur la nécessité d'une action immédiate. J'entends bien que le mouvement breton ne reste pas complètement inactif, loin de là, et que son activité au contraire dont les journaux et les revues sont le témoignage le plus évident, se manifeste dans tous les domaines. Pourtant il est bon de ne pas nous laisser illusionner par la portée pratique de cette activité : celle-ci est avant tout purement intérieure ; c'est si l'on veut une espèce de circuit fermé. Au point de vue action extérieure nous en sommes encore au stade embryonnaire : aucune organisation n'existe dont la mission soit de lutter pour la Bretagne, sa langue et les intérêts bretons. Et ce qui est grave c'est que bien des militants en sentent à peine le besoin. Une certaine paresse les a saisis depuis qu'ils ont été réduits à l'attentisme forcé, et ce qui est à craindre c'est que cette paresse ne se transforme en paralysie. A ce moment la cause bretonne serait perdue. Car l'état de crise où se trouve la Bretagne ne nous permet plus de temporiser. Le Pays de Galles d'ailleurs se trouve dans une crise analogue, et peut-être aussi grave, bien qu'il jouisse depuis un certain nombre d'années de privilèges que ne connaît pas la Bretagne. A plus forte raison par conséquent les paroles de Saunders Lewis dans *Ciers*

*y bid* de *Y Faner* doivent-elles être un avertissement à nous bretons. Voici un passage en particulier de l'article du grand journaliste gallois. « Je suis porté à penser que c'est au cours des trois prochaines années, les trois dernières années de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle que sera décidé le destin de la langue galloise et de la nation galloise. Les deux ensemble s'entend, car il est complètement impossible au pays de Galles de subsister tout en perdant sa langue. Je crois que la moitié du siècle verra régler l'affaire. C'est-à-dire, il faut que le peuple de Galles et ses dirigeants se décident avant 1950 pour le gallois et la civilisation galloise, qu'ils se décident de les poser comme bases de toute l'instruction au pays de Galles et de prendre des mesures révolutionnaires pour l'assurer, et ensuite poursuivre leur chemin pour leur donner la même dignité dans la vie publique du pays de Galles. Ou, si elle ne le fait pas, le pays de Galles disparaîtra comme nation, la littérature galloise disparaîtra aussi et la langue galloise sera réduite avant 1970 à l'état d'un « patois » qui ne sera qu'un mauvais mélange de gallois et d'anglais et qui subsistera uniquement dans les parties les plus inaccessibles de la campagne ».

On voit par conséquent que les Gallois sont loin d'être optimistes. Saunders Lewis explique d'ailleurs son pessimisme par les conditions nouvelles de la vie moderne : au pays de Galles comme en Angleterre, tous les jeunes gens doivent en pratique aller jusqu'à 16 ans à l'école. Mais que l'on n'oublie pas que la langue de l'éducation est là-bas uniquement l'anglais. Il faut se souvenir aussi que la loi sur la conscription passera probablement : l'armée sera surtout une sorte de super-école anglaise où les Gallois désapprendront complètement ce qu'ils savent encore de gallois, — et où on leur inculquera de plus une mentalité anglaise. Et Saunders Lewis a raison de penser qu'il suffit à ce compte-là de deux générations pour transformer, ou plutôt pour tuer un peuple.

Il est facile pour les militants bretons de faire la comparaison avec leur pays. La situation n'y est pas plus brillante, elle est peut-être même pire. A eux de la regarder en face et de ne pas se décourager. Il faut se mettre au travail. Celui-ci est divers comme la constitution de deux organismes, l'un d'eux étant chargé plus spécialement de la lutte culturelle : il s'agit de créer une université populaire bretonne. L'autre organisme devra se consacrer spécialement à une œuvre d'information auprès du peuple breton : il faut absolument qu'il se rende compte du danger qu'il court. Autrement nous ne pourrions jamais le sauver.

AVEL AN TREC'H.

## THÉÂTRE

Nous lisons dans *France Soir* du 3-2-47 :

« Depuis le début de l'année, l'Irlande, la Russie, les Etats-Unis, l'Angleterre s'affrontent en une composition théâtrale... »

C'est aussi son caractère documentaire qui confère son réel intérêt à l'Œuvre d'un *France Soir*, de M. Sean O'Casey, délégué par le vaste Eriu au

théâtre Charles-de-Rochefort : car nos compatriotes (les Français) ignorent à peu près tout de l'Irlande, bien qu'elle soit celle comme notre Bretagne et catholique, comme « La fille aînée de l'Eglise ». A l'intrigue qui développe tardivement un épisode tenu de la Libération Irlandaise en 1920, on préférera la révélation de ce peuple au patriotisme fanatique, au goût profond de la poésie, à la piété presque enfantine, au merveilleux humour, bien supérieur à l'anglo-saxon, qu'exprime un excellent dialogue : cette pièce mérite d'être vue... »

\*\*

Depuis que l'Irlande a pris conscience d'elle-même et s'est libérée de la tutelle britannique qui la dégenérait, ce pays misérable est devenu prospère et témoigne actuellement d'une personnalité intellectuelle et d'un renouveau économique qu'il n'avait pas connus depuis sa lointaine indépendance.

L'Irlande maîtresse chez elle est devenue une nation majeure capable de rivaliser avec les vieilles civilisations déclinantes aussi bien qu'avec celles des pays neufs.

L'Irlande libre sera-t-elle à l'avant-garde d'une nouvelle civilisation celtique ?

S. B.

## Politikerezh rannvroel pe disrannouriezh

### I

Skrivet em eus politikerezh rannvroel ha n'eo ket rannvroelouriezh, rak hounnezh n'eo nemet ur stumm spered, un trivierezh, damhenvel ouzh ur c'hatar dizrouk, ha n'hon eus ket da ober war he zro amañ. Afer ar mezedeg eo, n'eo ket hon hin. Bez' e fell din disklerian hepken perak ne fell ket deomp ober gant ur politikerezh rannvroel da stourm evit Breizh, ha petra a sonjomp dres eus kudenn an disrannouriezh. An danvez kentan am eus meret endeo, nemet mennout a ran endonan ervennoù zo eus an destenn ha n'oant bet nemet finouc'hellet ganin.

Merkan a rin da gentan ez eus broadelourion eus ar re a stourm evit Breizh hiziv gant ur politikerezh rannvroel, da lavarout eo, kredin a ra an dud-se ez eo Breizh ur vro, hag ez eo ar vro-se hini ar Vrezhoned. Splann eo kement-se, ha den n'hen nac'h Koulskoude e kred ar « rannvroelourion » (aesoc'h eo ober gant an anv-se evelato) e c'heller diogelin da Vreizh buhez ha gwirioù ur vro hep menegin zoken, gwech ebet, ez eus anezhi ur vro. Stourm a reont evit Breizh dre guzh, hag evel mezhek int ouzh hen ober. Peseurt abegoù o deus eta da vont gant an hent-se ?

Marteze eo en tamalloù a ra deomp ar rannvroelourion e c'hellomp an aesan mierzout pe evit pal e ra ar re-se gant hevelep doareoù-ober. Hogen rebec'h a reont ouzhimp da gentan feukin ar C'Hallaoued ha bezan dizampart : ret eo loavan ar C'Hallaoued, ret eo o c'hlufanin, o moumouan, o cheri-

san evit o lakaat da rein hor gwirioù deomp. Gwan omp, neketa : arm ar re wan eo al loaverezh. Ne c'heller ket dislavarout ar re foll, dreistholl pan int hor mistri. Ma-empennont en o alfo ez eus Gallaoued eus Breizhiz, arabat lavarout ar c'hontrol : nac'han a rafent aotren deomp un hanter eurvezh brezhoneg bep sizhun e skolioù hor bro. Mervel a rafe ar yezh diouzh an taol-se. Sonjit e peseurt torfed a rafec'h. Rak c'hwi an hini eo a vefe kiriek d'an dra-se. Arabat eo kennebeut diskouez d'ar C'Hallaoued ez eo difennet gant kenwir ar broadoù lazhan Breizh hag ar brezhoneg : da gentan n'hen kredint ket, ha d'an eil e vint fuloret, ha n'ho po ket da souezhin ma vezit taolet en toullbac'h ganto. Pep gwirionez n'eo ket mat da zisplegan. Deskin a ra deomp ar furnezh ez eo « abegoù ar vistri ar re wellan bepred ». Dav eo bezan akuit eta, ha chom hep goulenñ grons netra : aspedin ha lenvan a zere hepken ouzh ur vroad sklavez evel hon hini.

Siwazh, aon am eus na ve ampartz ar « rannvroelourion » netra nemet spont. Frouezh ar spont eo ar gaou, ha si ar sklav eo ar gaou. Rak pezh a garezan start d'ar re-se eo dres stourm evit Breizh evel ma rafe sklaved. Mat eo dezho kredin e c'heller degas un diskoulm kaer da gudenn Vreizh : hen kredin a reomp-ni ivez broadelourion a c'houez d'an holl, hen lavarout a ran adarre. Hogen ur c'hamm-sonj eo dezho faltazian ez eo o doare-ober an hini gwella evit efedin : ne vez roet e c'houlenn d'an den nemet pa vez krenv. Ne selaouer ket ouzh an aspederion, rak n'o doujer ket. Bezent krenv ha kriz eta. Neuze n'o devo nemet komz evit kaout. Ma n'hen gouzont-i ket c'hoazh, hen gouzomp-ni abaoe pell. Ur vroad eo Breizh ahendall, hag evel pep broad he deus hec'h enor — ne vern pegen izel e ve krouzhet breman. N'eo ket gant tud aonik a zouj gouzanv bac'h pe gwall-vrud e vo saveteet Breizh ; gant harozed eo e vo, gant tud meizet ervat ganto e pegen bras riskl en em gav Breizh, ha graet start o sonj ganto d'he savetein koustet pe gousto. Biskoazh ne voe marc'hadmat salvedigezh ur vro, ha ne brener ket he dieubiezh gant gerioù hepken egiz m'em eus diskleriet endeo ; gant poan, glac'har ha doan ne lavaran ket. Argas a rankomp ken brezel ken politikerezh rannvroel evit an hevelep abeg : pep a zistresadur dishenvel a zegasont da demz spered an den : ne aspeder ket ur gwir grons, ha ne c'heller ket gaouin evit savetein ar vro. Bezomp doujans ouzhimp hag ouzh hor bro. Ne c'hounezer ket un trec'h gant mezh.

Ar pezh a zo fentus a-walc'h eo an disfizians a ziskouez ar rannvroelourion kaout ouzh ar C'Hallaoued (hag a zo tud ken mat hervez a lavaront). Ar re-se n'int ket nazied evelato, evel ma reont-i van da gredin. Ledan a spered int, ha c'hwi'or ervat na lakaint barn biken un den en abeg d'eo venozioù (eveljust, a responto ar « rannvroelourion », da vihanan hep bezan graet « irienn » anezho).

### II

Hogen tamalloù all a ra deomp ar « rannvroelourion » : da skouer bezan disrannourion, an dud euzhus-se a glask diframman ar vammvro vihan diouzh ar vammvro vras. Ahendall gouzout a reer n'omp anvet nemet evel-se ganto. Merkan a rin da



gentan eta-ar pezh a zo kentan goulenn ar c'hatekiz-  
ne dalv ket broadelouriezh bepred disrannouriezh.  
Un diskoulm da gudenn Vreizh eo an disrann, unan  
eus an diskoulmoù a c'heller rein dezhi (ne c'heller  
ket ober un diskoulm eus program ar « rannvroelou-  
rion ») me' gred ahendall e fell d'ar re-se dreistholl  
diskouez ne garomp ket Broc'hall, pa reont ac'ha-  
nomp « disrannourion »: ouzh hon tamall e kredont  
en em wennan. Aman avat e reont grevusoc'h fazi  
Rak rein a reont da gredin da dud hag a zo re  
dechec'h d'hen ober ez eo pec'hin chom hep karout  
Broc'hall — egiz pa vefe se diouzh hor youl — pe  
veizan en doare-man-doare kudenn Vreizh. N'eus  
ket da welout avat hag-en e kar ur Breizhad Broc-  
c'hall pe get, hogen ha paean e dailhoù ha mirout  
reoliadurioù all ar stad c'hall a ra. Netra ken.  
Ahendall ez eo keodedour gall, hag evel keodedour  
gall en deus ar gwir da gaout e ali diwarbenn poli-  
tikerezh ha da skignan e venozioù hervez reolenn  
ar werinrenouriezh. Bez' e c'hell bout disrannour,  
ma kar: ur politikerezh evel un all eo an disrannou-  
riezh. Ar gwir da zibab o zonkadur o deus ar pobloù,  
ha war ar gwir-se eo diazezet ar disrannouriezh.

Anzav a reomp n'eo ket ar politikerezh-se hon hini  
evit an ampoent. Aes eo disklerian perak. A-du omp  
gant un emglev gant ar gouarnamant gall. Nemet  
anavezout a reomp e rakvarnioù, e stultennoù hag  
e spontoù: Eman atav e dalc'h an aon. Lavaret em  
eus endeo eo dre ma toujent bezan aloubet gant re  
all o deus ar broioù bras taget ha sujet ar broioù  
bihan. Dre berzh ar reolenn-se o deus ar C'Hallaoued  
sklavaet Breizh. Hiziv avat eo gwashoc'h c'hoazh:  
ouzhpenn aonin a ra ar C'Hallaoued Touellet int  
gant kelennadurezh ar « Frans » gall, ar « C'Halia »  
c'hall. C'Hoazh e c'hellimp trec'hin war o lore'h.  
Nemet ne c'hellimp chom hep ober forzh eus o aon  
anez brezelin. Ha diouzh se e fell deomp mont.  
Neuze ar pezh gwella da c'houlenn evit ar mare  
eo ur statud henvel ouzh hini an dominionoù pre-  
denek. N'eus tu ebet d'en em glevout breman anez  
kaout kement se da vihanan. Diwezhatoc'h e vo  
gwelet.

Rak sellout a ran ouzh an diskoulm se evel ouzh  
un diskoulm da c'hortoz: s'pletin a ra ouzh stad ar  
bed breman, ma ren ennan dalc'hmat disfizians,  
kasoni ha lore'h nemet ur brizh-diskoulm eo evelato.  
Kemeromp skouer ar Vietnam hiziv. Fellet en deus  
d'ar C'Hallaoued sioulaat o c'houstians ha mirout  
o gounidoù ha n'oant ket reizh atav marteze: anat  
eo n'eo ar Vietnam nemet da Vietnamiz ha n'o deus  
ar C'Hallaoued aloubet ar vro-se nemet gant an  
armoù. Elec'h fiziout a-grenn e Vietnamiz o deus  
mennet kontrolan youlvat ar re-se. Kendisfizians zo  
deut diwar se, ha gwelout a reer an disoc'hoù  
anezhan hiziv. E Breizh ivez e c'hoarvez kemendall  
en un doare all. Ne fell ket d'ar C'Hallaoued dege-  
mer ar brezhoneg er skolioù betegoù na rofent lans  
d'ar vroadelourion e Breizh, ar pezh a zo gwir.  
Kavout a reont gwell lakaat gouli Breizh e go, ha  
kontan war doareoù-ober an Nazied evit mirout ouzh  
Breizhiz kar-o-bro da ober. An aon rak ar vroad-  
elourion eo o ren. Diaoust avat ha ne vefe ket furc'h  
fiziout ar re-se, ha tremen hep o REDIAN da vezan  
enebourion? E gwirionez n'eus nemet un tu d'ar  
C'Hallaoued da ziskoulman kudenn Vreizh: anzav  
Breizh evel ur vroad. N'eus ket Gallaoued eus

Breizhiz hogen Breizhiz. Nemet gwallzalc'h eo  
bepred ar C'Hallaoued gant o c'hlenved kozh. Bez' e  
fell dezho e vefe trec'h o yezh hag o sevenadur er  
vro-man. Dre lore'h eveljust' n'eo ket evit mad  
pobl Vreizh, peogwir ne dermont ket da gas d'al  
lzhva 250.000 eus he bugale pan eus ezhomm. Ne  
damallont ket deomp bezan emrenerion pe disran-  
nourion, met bezan Breizhiz. Darev a-walc'h e  
vefent marteze da adaozan melestradur ar stad  
c'hall ha d'he c'hevredadin, da rein zoken emvere-  
rezh da Vreizh, ma vefent sur e ve Gallaoued evelto  
eus ar re a vefe e penn anezhi. Nemet gouzout a  
reont e vefe blienet ur Vreizh emren gant disrannou-  
rion dre ar galon, na c'hellfent ober nemet ur mar-  
c'had ganto.

Bez e fell avat d'ar C'Hallaoued bezan karet  
zoken dre heg ha pa reont droug: unan eus o alba-  
c'henoù eo. N'eo ket dianav dezho n'he c'haromp  
ket: anavezout a reont an droug o deus graet d'hor  
Breizh keltiek. (Ne vefe ket pareet an droug-se  
diouzhtu gant an dieubiezh. Peuslazhet o devo hor  
yezh kent rein hor gwir deomp. Plijet gant Doue  
n'he lazhfent ket da vat.) Neuze e ouzont e tal-  
vezfe rein Breizh etre daouarn tud eveldeomp he  
c'holl da vat. Eman an disrann er spred da gentan.  
— Ret holl e vo dezho hen ober deiz pe zeiz gwir  
eo dre gaer pe dre heg. Nemet ne gav ket din e vefe  
fur, pa asanto ar C'Hallaoued d'en em glevout  
ganeomp, d' o re-feukin, ma c'hellomp ober egizall  
hep noazhan ouzh hor bro. Peursod e kavan brezel  
diabarzh Iwerzhoniz goude o zrec'h.

An dalc'h n'eo ket kaout ur Vreizh peurzishual  
diouzhtu; petra a dalvezfe se deomp ma vefe renet  
gant tud hevelebekaet? Ar pezh a zo a-bouez eo e  
vefe embreget Breizh gant BREIZHIZ. Ne lamm  
ket an istor. Ha ma c'houlenn Broc'hall, dre aon rak  
ar broioù all, ur gwarant bennak evit he surentezh,  
reizh e vo deomp hen rein dezhi, gant na wall-leve-  
zono ket kement-se buhez Vreizh e nep doare egiz  
m'em eus resizet. Diwezhatoc'h pa vo steuziet pep  
roud a gasoni hag a zisfi etre ar broioù, e ray Broc-  
c'hall evel pep bro, adkavout he c'hempouez dizao-  
nin, ha sederaat: peogwir ne vo ket mui riskl a  
vrezel — ne c'hell ket mui ar brezel bezan gant ar  
vombezenn elvtarzhuz, pe neuze an hini kentan a  
vo an hini diwezhan — n'he devo mui ezhomm eus  
gwarant ebet. N'eman ket diskoulmadur kudenn  
Vreizh en istor Broc'hall ha Breizh hepken, hogen  
en istor ar bed a-bezh. Dont a ray ur mare ma vo  
anzavet ha degemeret gant an holl stadoù bras kozh  
o deus ar broioù bihan bet peursujet kement gwir  
d'an dishualded klok hag ar broioù bihan a int bet  
kabetret gwech ebet, evel Norvegia, Sveden pe  
Danmark. Mat e vefe ahendall d'ar C'Hallaoued  
prederian diwarbenn istor an div vro-se, Norvegia  
ha Sveden, a zo en em isrannet a-grenn hep mor-  
c'hed ebet, hep dispac'h, hag a youl kaer: a-walc'h  
oa dezho fiziout an eil en egile. Ha koulskoude e  
oant kar nes dre ar ouenn ha dre ar yezh. Setu ur  
skouer dispar eus pezh a ranko bout darempredoù  
ar broioù warc'hoazh, pa vint bet distultennet  
diouzh lore'h ha c'hoantegezh an impalaerelourion.  
Degasomp da goun ivez e sonje Lenin o doa holl  
vroioù bihan an Impalaeriezh kozh ar gwir d'en em  
zispertian diouzh Rusia.

E gwirionez n'eus ket eus kudenn an disrann politikel krenn. P'o devo asantet ar C'Hallaoued da Vreizh *bezan renet gant Breizhiz* e vo reizhet an afer. Ne vern ket neuze ar gwarant surentezh diavaez a roimp d'ar stad c'hall. Gant istor ar bed o trein e kollo seurt gwarantou pep talvoudegezh : n'o devo da ober nemet mont da get. Me gred e savo a-walc'h a fizians hag a vignoniezh etre rummadoù Breizhiz ha Gallaoued an amzer da zont evit ma chomint hep kaout ezhomm eus gwarantou disme-gansus a-wechoù. Kemm a ra ar speredoù ahendall. Ma rankomp hiziv kontan gant rakvarnioù ar C'Hallaoued, n'eo ket sur e kavo hon nized vihan an hevelep skoilhoù hon eus ni kavet diwariet e vo bet kalz a dreuz-kenvenozioù skignet hiziv er broioù bras. Awalc'h eo gortoz. (2)

## III

Arabab eo kredin e fell deomp dispartian evit dispartian. N'eo ket rannan da viken a vennomp : unanin ne lavaran ket. Nemet ne gav ket deomp e c'hello broadoù ar bed en em gevredin en ur c'henurzhiadur bennak araok ma vo bet pareet diouzh ar c'hriegoù-bev-se a anver stadoù bras hag a zo bet savet gant impalaerelouriondrugarez da dorfedoù politikerezh ha brezel diniver Gwall-strivoù ar re-man da samman o unveli war choug ar bed eo en deus krouet ar c'hasonioù euzhus a rog ar pobloù hiziv. Disonjet o deus ne unvaner ket dre heg. Ne dalv ket ar boan lakaat a stok korfoù, ma n'en em stardont nemet evit en em vout. Da betra e talv kemmeskan Breizh gant Bro C'Hall er stad c'hall, maz eus Breizhiz hag a gasa Bro C'Hall. Ur fazi a ra ar C'Hallaoued o chom hep ober forzh eus an dra-se : tiez-bac'h hag ur gestapo o deus diouzh ezhomm neketa Elec'h brovezin avat e rafent gwelloc'h o klask gouzout piv ha petra' zo kiriek d'an dra-se. E gwirionez e ankounac'haont n'eus nemet ar garantez a zegas an unvaniezh ha n'eus nemet an eeunded a zegas ar garantez. N'o deus nemet mont gant an eeun ouzhimp, ha diouzhtu e vo tu d'en em glevout. Ne c'hellomp karout nemet ar re a ra vad d'hor bro, ha n'eo ket ar re he-lazh. Petra' zo disouezhusoc'h eget se ?

Me gred ahendall e kammgemerer an traoù pa venner rein re a bouez da frammoù diavaez an unvaniezh. N'eus ket broioù en em glev gwelloc'h eget ar broioù skandinavek. Ha koulskoude n'o deus bet ezhomm biskoazh da sinan ur feur-emglev bennak e sell brezel. Keneiliez ar broioù keltiek sklav c'hoazh an darn vuian anezho n'he deus ket dober eus raktresoù imparaelourion a garfe o unanin evit o lakaat da sujan ar bed : un hunvre eo ha n'eo ket zoken un hunvre gaer. Rak, en diwezh, ne unaner en ur framm nemet a-enep d'un enebour bennak, hag aman e adkouezhomp e klenved a broioù a zo deut e dalc'h an impalaerelourion : an aon. Anv'zo bet epad ur mare eus *Unvaniezh ar U Hornog* : eus petra eo diwanet ar sonj anezhi nemet eus ar spont rak nerzh Soviediz. An dreiststad zoken a hiraezher dezhi evit reizhan ha ranjennan ar stadoù mac'hon a hiziv ne vefe nemet ur benveg a-enep d'un enebour bennak c'hoazh : ar stad a garfe sevel an

dreist-stad-se eviti hec'h unan. Anzav a rin di-zael kaer eo gwelloc'h din an degouezh kentan : gwelloc'h eo kaout meur a vestr eget ur mestr hepken. Nemet an diskoulm-se n'eo ket dispar, rak en diwezh n'he deus an unvaniezh netra da emellout gant an nerzh, hag ar re a brezeg a-du gant ar garantez hag an unvaniezh e sell ar *galloud* ne reont nemet brattellat an dud, evel ar re a wisk gounidoù ar gapi-talourion, ha dreist-holl re an dreist-kapitalour a anver stad-vras, gant gerioù brav seurt-se : brasoni ha c'hoantegezh ne c'holoont ken a-wechoù.

Arabab eo deomp eta bezan treuzdedennet gant touellwel an dreist-stad. An direizhded eo ar gloaz kentan da brederian : ne c'hello na fizians na karentez nag unvaniezh ren er bed kent ma vo distrujet a-grenn hounnezh. Pa vo bet graet kement-se e sonjo broadoù ar bed da gen-urzhian ha da gen-embreger o arboellerezhioù ; marteze e savint un dreist-stad evit se (1) ; marteze ne raint ket, ha kenderc'hel a raint da vevan kenetrezo evel ma ra ar broadoù skandinavek hiziv : rak elec'h ez eus kentizians n'eus ezhomm eus gwarant ebet. (3)

AN TREMENER,  
miz Genver 1947.

NOTENN. — (1) En dreist-stad-se e tlefe pep ezel kaout gwirioù kevatal : personed eo an holl vroadoù, hag an dellid anezho n'eo ket diouzh ar vent. Ingal a rankfe bout an holl izili. Ahendall maz eus kevredadoù e diabarzh an dreist-stad-se, e vefe peurzereat ouzh Breizh bezan kenklet ebarzh hini ar broioù keltiek, ha n'eo ket ebarzh hini ar broioù latin. Kement-se am eus merket endeo.

(2) E politikerezh ahendall, an neb a c'hell kaout an nebeutan a c'hell ivez kaout ar vuian. Ne groger da reizhan ur gudenn nemet pa c'hell ar glemmerion he diskoulman en un doare krenn drezo o unan. Kement-se a ziskouez pegen diziazez eo lentegezh ar rannvroelourion a gred e roer aesoc'h ur goulenn didaer hag uvel.

(3) N'emaon ket a-enep d'un dreist-stad keltiek, eveljust ; ma ranker c'hoazh en em zifenn er bed da zont, e vo ret hen sevel, ha marteze e rankfe an dreist-stad keltiek-se bezan sterniet en ur c'henurzhiadur brasoc'h evit bezan gwarezet ha diwallet diouzh kenurzhiadurioù all ma vefe pelloc'h diouzh hor re o sturvenozioù politikerezh ha buhezouriezh da skouer. Hogen anat eo n'eo ket kement-se ar pezh gwellan a zo da hetin.

## Création d'une Université Galloise populaire

Voici ce que nous venons d'apprendre par les journaux gallois et en particulier par *Y Faner* du 8 janvier et *Y Ddraig Goch* du mois de janvier.

Il s'agit de cours de correspondance, uniquement en gallois sur toutes les matières qu'enseigne, par exemple, « l'Ecole Universelle » en France.

Voici d'ailleurs ce que nous dit *Y Faner*, à ce sujet :

« Intéressante et importante est la nouvelle qui nous est parvenue selon laquelle on vient de fonder une nouvelle Université (exactement collègue d'Université) au pays de Galles, l'Université de Glyndwr, Cardiff.

Cette Université dispense ses cours par correspondance, et son enseignement s'étend à environ 30 disciplines, l'Histoire de l'Europe, l'Administration locale, l'Histoire du pays de Galles, comment parler en public, les langues des pays celtiques et continentales et d'autres disciplines variées.

Le Directeur de l'Université Glyndwr est le professeur G. J. Williams Cardiff. Le Secrétaire permanent H. P. Richards, et les membres du bureau des études sont le Dr. T. Gwynn Jones, le Dr. Gwenan Jones, M. D. Myrddin Lloyd, le Rev.-pfr Oliver Stephens, le Dr. D. J. Davies, M. Davies Jenkins et M. D. Gwenall Jones.

Le but de cette université est de répondre au besoin d'un enseignement dans les foyers sur des bases propres.

Pour avoir le programme complet, il suffit d'écrire au secrétaire, Université Glyndwr, Cardiff.

*Communiqué.* — Nous pouvons à AAT donner à ceux qui le désireraient des cours de Gallois par correspondance. Ces cours seront d'ailleurs mis sous le patronage d'une société culturelle qui ne tardera pas à être fondée.

Pour renseignements, écrire à l'adresse des cahiers.

### **Gwerzh war al levriou brezhonek**

Kemenn a reer ez eo bet gwerzhet an holl skouennou a oa bet tennet eus levr *Yeun ar Go* « Grassù ». Kement se a ziskouez evelato n'eo ket marv ar yezh.

## Où va la France ?

**par Guénolé ROSMEUR**

Depuis la libération, une agitation artificielle est entretenue savamment dans le peuple par les partis et la presse à leur dévotion. A l'aide de slogans simplistes et dérisoires, chaque parti, spéculant sur l'ignorance de la foule et son absence à peu près totale de formation politique, essaie d'attirer dans sa clientèle, vaste ou réduite, la masse grégaire des électeurs. Qu'ils soient de droite ou de gauche, ces partis, dans leurs journaux, sur leurs affiches, s'élançant avec entrain vers la lune qu'ils essaient de décrocher à l'usage de ces grands enfants que sont les électeurs.

— « J'ai du bon tabac, dit l'un, dans ma tabatière ».

— « J'ai du chocolat, dit le second, dans ma chocolatière ».

L'hypocrisie mène le grand jeu. Tous les moyens sont bons qui puissent discréditer l'adversaire — calomnies, exploitation de scandales, escroqueries à la résistance, mauvais calembours (l'esprit ne perd pas ses droits) — ou le faire disparaître définitivement par l'assassinat. Le minimum d'honnêteté et de loyauté requis dans cet appel au peuple pour choisir les meilleurs représentants qui auront la responsabilité du bon fonctionnement de la « Cité », s'efface dans ces âpres luttes qui rappellent plutôt le pancrace ou le catch. Le peuple, lui, prit goût au début, à cette vaste mise en scène, adaptation moderne des jeux de cirques antiques. Puis, on le flattait, l'aurolait. Populo est roi. Mais dans ce vaste tintamarre où chacun donne son accord, le plus dissonnant possible de celui de son voisin, on a fini par le rendre stupide, de la sorte qu'il ne répond plus que morne aux sollicitations de ses pace-makers.

En haut lieu, dans les sphères dirigeantes, l'atmosphère est irrespirable. Sous les dehors corrects de la légalité, et dans l'imbroglie des textes réglementant toute activité, se trament de vastes combines qui enrichissent sans dangers leurs auteurs et les margoulins qui les entourent. La concussion semble régner à tous les échelons. A-t-on affaire à la canaille dorée du Directoire, ou sont-ce les imitateurs des proconsuls véreux de l'Empire Romain déclinant ? Dans le désordre régnant, l'état-major de chaque parti se délimite une chasse gardée dans l'Etat, y place ses séides qui ne sont que les serviteurs du Parti, non ceux du pays qui les emploie. Les privilégiés sont rétablis en faveur de leurs clients, et tous se trouvent d'accord pour masquer par un demi-silence complice le mauvais emploi qu'ils font du pouvoir. On est donc en présence du paradoxe suivant d'un état anarchique à allure directoriale, ou plutôt, dictatoriale. Le binôme liberté-autorité, qu'un gouvernement digne de ce nom doit résoudre par un accord de ses termes, est désarticulé en ses deux facteurs extrêmes.

En outre, ce pays où fleurissaient jadis, la raison et la modération, voit surtout s'épanouir à l'heure actuelle, le byzantinisme. Voilà où même trop d'intellectualisme, trop de culture hellénistique. Ce ne sont que développements nuancés sur le mythe de Sisyphe ou brillantes allégories du personnage d'Electre. Mais malheur ! on passe rapidement d'Athènes à Alexandrie, puis à Byzance. Ces jeux de l'esprit en vase clos, appuyés sur une dialectique étincelante et le feu fascinant du style, au lieu d'aboutir à des normes universelles valables, tombent facilement dans le domaine du gratuit, le jeu d'école et le confusionnisme spirituel.

La politique prend modèle là-dessus. Il a fallu un an de querelles interminables dans le huis-clos des commissions ou au grand jour de la Chambre pour établir une constitution si mal venue que personne finalement n'en est satisfait. Le compte-rendu sténographique des séances — si du moins il existe — doit dépasser en arguties, en gloses, en sophistications tous les exercices en formalisme de la Scolastique décadente ou de la Cabale hébraïque. Nous sommes en pleine querelle de l'« Omoios » et de l'« Omoiosios ». Le comble, l'ahurissant, est de

vouloir faire le peuple juge de ce monstre d'hermétisme — incompréhensible aux plus doctes professeurs de droit constitutionnel — dans un referendum.

La politique devient donc un enjeu et un jeu. Les crises ministérielles assez nombreuses en ce temps du provisoire, sont l'occasion de magnifiques prouesses où chacun tient au plus près la corde de façon à distancer l'adversaire. Tout l'art militaire de la stratégie et de la tactique y passe. Les états-majors tiennent séance dans leurs conseils directeurs, leurs comités centraux, etc... Bref, c'est un chassé-croisé d'exclusives, d'appels du pied. Et finalement tout s'arrange dans une sorte d'hégélianisme empirique où se fait la synthèse des contradictoires où du moins leur juxtaposition.

\*\*

Ce tableau que nous avons fait volontairement assez bref, semblera peut-être un peu poussé, voir caricatural. Ce n'est là nullement notre intention. Il nous paraît résumer sincèrement l'ambiance dans laquelle baigne la France et en donner un raccourci à deux dimensions.

Il nous faut aller plus loin et sous cette coque superficielle, retrouver les éléments internes de la désagrégation que nul esprit, s'il est un tant soit peu réfléchi et loyal, ne nie désormais.

\*\*

Il est une gloire à laquelle les Français attachent la plus grande importance : c'est d'être considérés comme les héritiers et les continuateurs des Grecs et des Romains. La plus belle réussite, pour eux, dans le domaine de l'esprit, est celle qui prit naissance à Athènes et ses environs, au 4<sup>e</sup> siècle avant notre ère et fut marquée par l'apparition extraordinaire de chefs d'œuvre d'art et de littérature. De même, à leur sens, dans le domaine de la politique, ce sont les Romains qui surent donner le maximum d'efficacité à leur administration directe des pays soumis à leur autorité : par la présence de leurs légions armées, par l'assimilation lente des populations elles-mêmes quand elles étaient jugées suffisamment façonnées à l'image du citoyen. C'était paraît-il, si l'on croit l'histoire, telle qu'elle nous est racontée, une distinction que briguaient avec avidité toutes les provinces de l'Empire. De la sorte, Rome se transportait avec son Forum, ses Thermes, son Cirque et ses dieux lares aux confins de l'Empire, sur les bords du Tigre et aux monts Grampians.

A l'instar de cette double réussite, il existe en France une éthique et une philosophie politiques, d'essence gréco-latine. C'est la seule qu'aient cherché à faire prévaloir partout ses dirigeants dans ce qu'il est convenu d'appeler l'Empire Français, actuellement l'Union Française. Cet héritage gréco-latin est un fardeau lourd à porter. C'est beaucoup pour de faibles épaules que de vouloir en même temps concrétiser l'administration pesante des Romains et la civilisation brillante des Hellènes ; et, par le moyen de l'une, vouloir imposer systématiquement l'autre.

Vu sous cet angle, dans l'esprit des Français il n'existe pas au sens strict de problème colonial. Toutes les terres, soumises par la conquête à l'auto-

rité de la France, sont au même titre des parcelles de cette France une et indivisible ; et, les populations qui les habitent, qu'elles soient de race nègre ou jaune, sont également des Français. La France, dit-on couramment sans faire les restrictions nécessaires, est un pays de cent millions d'habitants. Aussi, les lois qui régissent la métropole, uniformes pour tous, doivent être appliquées aux contrées les plus lointaines et, si des difficultés insurmontables existent, elles ne sont différées que momentanément. Comme l'évolution de ces populations, leurs civilisations si différentes ne leur permettent pas encore la plupart du temps de se conformer spontanément à « l'esprit des lois », on leur applique le système de l'administration directe. Paris leur envoie gouverneurs, administrateurs, chargés de tenir en main tous les rouages, depuis le centre jusqu'aux cercles les plus reculés, les administrés ne conservant que les emplois subalternes et faisant office de main-d'œuvre plus ou moins servile. Il est bon d'ajouter que le maintien de l'autorité est garanti par la présence de troupes coloniales. Les écoles, dirigées par des maîtres français, emploient également la méthode directe pour l'enseignement de la langue et des rudiments de culture. Tout est mis en œuvre pour l'assimilation patiente de ces populations d'outre-mer. Et le but final doit être d'y ériger un certain nombre de départements absolument identiques à ceux de la métropole. C'est ce qui vient de se faire pour la Guyane et quelques vieilles possessions insulaires.

La méthode ne varie pas. Les manuels de géographie proclament assurément pour bien montrer la variété des procédés en usage suivant les populations auxquelles on a affaire, qu'il existe des pays sous protectorat et des colonies proprement dites. Encore qu'on ne voit pas la raison profonde, pourquoi l'Annam est un protectorat et le Tonkin une colonie, cette distinction n'est qu'un leurre. Si l'on a maintenu les cadres autochtones dans certains endroits, on y a juxtaposé une hiérarchie d'origine métropolitaine qui possède en fait tout le pouvoir et qui est calquée intégralement sur celle en honneur dans les colonies. Je ne pense pas que la présence de l'empereur d'Annam ou celle du bey de Tunis, modifiât en quoi que ce soit l'administration française dans ces pays. Ce sont, ou plutôt c'étaient de belles potiches abstraites derrière lesquelles s'abritaient l'autorité réelle et qu'on balladait de temps en temps à Paris, flanquées de redingotes et d'argousins, pour l'ébahissement du badaud.

\*\*

Jusqu'à quel point, la France peut-elle se féliciter d'avoir réussi son plan ? Et peut-elle à l'heure actuelle se vanter d'avoir instauré la « pax gallica » dans tous les territoires dépendant de son autorité, à l'instar de la Rome ancienne installant la « Pax romana » sur l'étendue de ses conquêtes ? Les indigènes, en déhissant leurs pagnes et leurs gris-gris pour revêtir le complet-veston européen, ont-ils adopté par le fait même les postulats de l'éthique et de la politique françaises au point de s'identifier complètement avec la mère-patrie ? Il est permis d'en douter.

Ce fut une grosse désillusion pour le Français moyen, lorsqu'à l'issue de cette guerre se posa de-

vant lui le problème inquiétant de l'émancipation des colonies, depuis l'Indochine jusqu'à l'Afrique du Nord en passant par Madagascar. Ce n'est pas assez de parler de désillusion, ce fut franchement une stupéfaction douloureuse devant un mouvement aussi généralisé. Habitué à se bercer dans le conformisme officiel qui lui montrait l'indigène balbutiant avec ferveur le nom de la France et prêt à se sacrifier spontanément sur ses autels — n'était-ce pas là le signe du dévouement le plus filial ? — il fut pris subitement de panique et comprit aussitôt, mieux que nombre de ses dirigeants, que la partie n'était pas loin d'être perdue.

En Indo-Chine, surtout, « ce fleuron de l'Empire », le problème se pose avec le plus d'acuité. Cependant quels journaux, quelles revues, du temps heureux du colonialisme où l'on affectait le silence le plus méprisant, furent assez courageux pour exposer sincèrement les exigences du mouvement de libération nationaliste indochinois ? Jusqu'au nom de Vietnam lui-même sous lequel les nationalistes englobaient les pays dissociés par la colonisation, il était inconnu. Les rares mouvements de rébellion, dont on avait eu connaissance, avaient été présentés comme le fait de gens sans aveu, de crapules, hôtes ordinaires du bagne de Poulo-Condor. Ils furent, sans doute, les commensaux de ce bagne, comme ils furent relégués à Madagascar. Ainsi l'on écrit une certaine histoire. Mais des temps encore tout récents nous ont appris que dans les geôles des prisons, dans les camps de déportation il pouvait y avoir d'autres hôtes que des bandits de droit commun. Et les Vietnamiens, ayant goûté aux joies de l'indépendance relative, du temps de l'occupation japonaise, ne tenaient nullement à revoir l'administration oppressive des Français, même ornée de tous les attributs de la culture et de la civilisation. Car je croisais volontiers que cette dernière forme d'impérialisme, l'impérialisme culturel, est ce qui rebute le plus les élites « coloniales », parce qu'elle leur donne l'impression d'un vol par effraction de leur âme.

Le Cambodge, lui aussi, dont les habitants passent pour être indolents et pacifiques, est le théâtre de coups de mains, de guerillas, opérés par les partisans de l'indépendance cambodgienne, mouvement animé par un très proche parent du roi régnant. L'espoir des Cambodgiens semble se tourner du côté de leurs frères de race, les Siamois, plus heureux qu'eux en tant que jouissant de leur liberté.

A Madagascar, les Hovas, peuple d'origine malaise, n'oublie pas le souvenir de la Reine Ravalomanana, déportée en Algérie, après avoir lutté vainement contre le corps expéditionnaire Gallieni pour maintenir l'indépendance de son île. Aux élections du collège indigène, chargé de nommer des représentants à la Constituante, puis à l'Assemblée Nationale, ils portèrent leurs suffrages à une majorité écrasante sur les candidats « autonomistes », dont le chef, le Dr Ravoangy passe pour être un descendant de l'ancienne dynastie régnante. L'Eglise catholique, d'ailleurs, semble prendre les devants au cas où l'île échappe à la domination française. Elle s'empresse d'établir, malgré les déboires, une hiérarchie autochtone qui soit rattachée directement à Rome. Cette politique papale, qui est une politique à longue vue, n'est pas spéciale à Madagascar.

En Afrique du Nord, la situation assez tendue par moments, risque d'exploser du jour au lendemain. Déjà le soulèvement de Sétif en 1945, qui fut brutalement étouffé dans une mare de sang, en est un signe avant-coureur. Les nationalistes nord-africains groupés dans différents mouvements tels que le néo-destour en Tunisie, le parti populaire de Messali Hadj, le parti du manifeste de Ferhat-Abbas en Algérie, l'Istig'ial au Maroc, se sentent soutenus par la ferveur de leurs correligionnaires en Islam et par les différents pays arabes indépendants groupés dans la ligue Arabe. La citadelle du Caire, du haut de laquelle a été amené le pavillon britannique, pour être remplacé par la bannière frappée du croissant, est devenue le symbole vers lequel sont tendus irrésistiblement les regards des Musulmans encore sous la domination étrangère. Hier, c'était la Syrie et le Liban qui s'émancipaient. Il est vraisemblable que d'autres essaieront demain de suivre le même chemin. La lutte sera d'autant plus âpre que le Coran, livre sacré des Musulmans, est non seulement le contenu d'une religion, mais à la façon de la Bible pour les Hébreux, un code et une constitution politique, de telle sorte que le fanatisme religieux s'allie chez ses fidèles à un fanatisme politique.

\*\*

Force est de se rendre à l'évidence que l'Empire français tel qu'il était conçu jusqu'à ce jour et tel que continuent à le concevoir de nombreux esprits, se disloque aux quatre vents de la révolte. Le « pax gallica », n'aura pas eu la durée de la « pax romana » ; et ses résultats, non niables dans le domaine matériel, demandent l'épreuve du temps pour être jugés dans le domaine culturel. Il est à prévoir que lorsque les « légions blindées » auront disparu de ces territoires, l'influence spirituelle française se réduira en fin de compte à peu de chose, parce qu'elle aura été le signe de l'oppression matérielle.

Devant cette faillite, il a fallu reviser en toute hâte les principes qui régissaient la politique française, si l'on voulait maintenir la présence de la France dans ces territoires. Les bases en furent jetées à Brazzaville par le général de Gaulle. Le concept d'Empire français — qui n'avait été qu'un mot sonore — fut remplacé par le concept de l'Union française. On fit une allusion peureuse au système fédératif, seul moyen de garder dans l'orbite française des pays si divers, les uns en possession d'une civilisation particulière très ancienne, d'autres ayant à peine dépassé le stade de la pierre taillée. Le Général de Gaulle est revenu sur ce sujet plus franchement à Bayeux, dans un de ses discours « surla montagne ». Il ne semble pas que cette prise de position du général ait eu dans la presse l'importance qu'on était en droit d'attendre, tant est que cette conception est éloignée des esprits français, en ce qui les concerne.

Encore faudrait-il se mettre d'accord sur ce fédéralisme. Pour le moment ce n'est qu'un phantasme inconsistant que nulle éminence ni aucun parti n'a pris la peine de définir. Il suppose avant tout une organisation spéciale bien assise dans chacune des fédérations, jouissant déjà de leur vie propre, de leur autonomie et que viendrait coiffer une instance supérieure. Où en est-on ? Le seul essai qui ait été tenté — essai à la vérité, un peu forcé — l'a été au

Vietnam. Il est devenu rapidement caduc parce que le pouvoir central n'a pas voulu se dessaisir de prérogatives jugées exorbitantes par les Vietnamiens. En général, il a semblé qu'il suffisait d'une représentation indigène modeste au Parlement pour remplir son rôle fédérateur. C'est peu. C'est proprement mettre la charrue avant les bœufs, à moins qu'on ne veuille nourrir des arrières pensées peu louables.

L'action de partis n'est pas pour faciliter un travail constructif. Il y a, grosso-modo, dans l'arc-en-ciel politique, le parti du Mouvement et le parti de la Résistance, dont les divergences, par trop absolues, ne permettent pas l'établissement d'une pensée vraiment directrice. La droite, et, par cette appellation on peut bien entendre les radicaux que ne distingue de la droite proprement dite que la laïcité, donne l'impression de jeter du lest devant la poussée des événements et des hommes. Elle s'accommode volontiers de l'Union Française mais vidée de toute substance. Pénétrée d'un nationalisme chauvin, elle s'acharne à vouloir conserver coûte que coûte — en particulier par l'emploi de la force armée — un système périmé. Dans son sein, se rencontrent ceux qu'on appelle d'un terme assez péjoratif, les colonialistes. Chez eux, nul effort de pensée pour réaliser le « dépassement » du concept unitaire de la France. Leur influence qui s'étend à une couche imposante de la population est encore fortifiée par l'appui que leur apporte l'armée dont les cadres supérieurs, imbus de la politique du prestige et de la grandeur pratiquent volontiers la manière forte. Ces derniers ne veulent à aucun prix oublier que « l'Empire Français » fut le fruit de conquêtes militaires qu'il y a lieu de « pacifier » contre toute velléité d'affranchissement.

La gauche manifeste plus d'audace dans le maniement des idées « progressistes », voire des idées tout court. Habitée, depuis de longues années à revendiquer contre un gouvernement bourgeois les libertés politique et syndicale et à se recommander des « droits de l'homme et du citoyen », sa tournure d'esprit s'oriente par une pente naturelle vers la défense de tous les opprimés — compatriotes ou indigènes —. Volontiers antimilitariste, elle s'élève contre ceux qui font du colonialisme un but et admet que le terme final de l'action colonisatrice doit être l'acheminement rapide des peuples colonisés vers l'émancipation et la liberté totales. Il semble malheureusement que lorsque le pouvoir lui échoit elle s'empresse de mettre ses pas dans les pas de ses adversaires politiques tant et si bien qu'il y a lieu de croire que ses variations sur la liberté ne sont finalement que des modulations habiles sur des thèmes dialectiques. (On en a d'autres preuves).

Dans ces conditions, l'Union Française, mal définie, risque de demeurer à l'état de querelle verbale entre les partis. En même temps l'armée — qui veut redorer son blason dans des luttes inégales — sert à maintenir le vieux système colonisateur sous un autre nom. Voilà la réalité.

\*\*

Faisons maintenant litière de toutes ces critiques et supposons la France s'acheminant loyalement vers un fédéralisme décentralisateur, quel est l'avenir de ce système ? En un mot, la France va-t-elle pouvoir, grâce à une nouvelle disposition moins

oppressive à l'égard de ses colonies, demeurer un pôle d'attraction suffisamment attirant pour maintenir dans son champ ces territoires ?

C'est douteux.

Lorsque les diverses fédérations constituant l'Union française bénéficieront d'une autonomie personnelle, il s'élaborera dans chacune d'entre elles un travail de différenciation de plus en plus poussé. D'une matière informe, protoplasmique en quelque sorte, naîtra, par divisions successives, un organisme vivant, aux contours bien limités, qui aura tendance à se parfaire, en vivant uniquement de sa vie propre, et à expulser les éléments hétérogènes inclus dans son sein, à la façon de corps étrangers. La maturité s'en suivra. Et à ce moment-là, aucune possibilité de compénétration d'une civilisation dans l'autre, parce qu'elles reflètent des façons de penser, de vivre, totalement différentes et qu'il n'existe plus entre elles de point de contact. L'on se trouve en présence de cristaux aux arêtes dures que nulle alchimie ne peut modifier au point de les combiner. Sans heurt, d'une façon naturelle, le cordon ombilical, unissant la fédération à la mère-patrie, se dessèche et se rompt comme étant devenu un organe inutile. Quoi qu'on veuille, quoi qu'on fasse, la séparation totale est l'aboutissement du fédéralisme de l'Union française.

Mais alors le fédéralisme est-il donc dépourvu de toute efficacité et n'est-il que le premier pas vers le séparatisme ? Il faut s'entendre. Nous croyons au contraire que sa vertu est plus grande quand il est appliqué loyalement dans un Etat où se trouvent diverses civilisations en présence, civilisations assez proches toutefois l'une de l'autre, capables de se comprendre, de s'épauler mutuellement. Il ne s'agit pas que l'une d'entre elles, profitant de sa force d'expansion et des ressources de l'Etat, s'impose au point d'étouffer et de faire disparaître devant elle les autres. Il peut exister entre elles une harmonie satisfaisante permettant aux unes et aux autres de se développer et par le fait même accroître la valeur humaine qui y est attachée, ce qui est en fin de compte leur but. Seul le fédéralisme permet cette harmonie en consacrant la pluralité des cultures et en reconnaissant leurs droits. Droits politiques ? Assurément. Pourquoi le breton, par exemple, resterait-il un article de folklore et de musée ? C'est le meilleur moyen de le tuer, ou en tout cas, de lui enlever toute vie naturelle pour le confiner dans l'artificiel.

Il faut avouer que ce fédéralisme part d'une conception différente de la vie et de la valeur humaine que celle qui a cours dans la plupart des grands états mammoths modernes. Ceux-ci tendent à ressusciter l'esprit des grands empires asiatiques de l'Antiquité qui fleurissaient sur les bords du Tigre et de l'Euphrate du temps de la splendeur des Assyriens. Teglath-Phalasar ou Assurbanipal sont leurs modèles par la perfection dans l'anonymat et l'esclavage dans lesquels ils maintenaient leurs sujets, par leurs cruautés indicibles à l'égard de leurs vaincus, par leurs transplantations massives des peuples tombés dans leur sujétion. La main-d'œuvre qui édifia les jardins suspendus de Babylone était à bon marché. Tristes revers de la politique de grandeur qu'accompagneraient inévitablement la férocité et la haine, ainsi que la dégradation de la personne humaine ! Et que

reste-t-il de toutes les manifestations de cette civilisation fondée sur l'asservissement de l'homme ? Le souvenir d'une période atroce, des ruines, des terrains de fouille pour archéologues distingués, coiffés d'un casque, en chemise Lacoste et en slip, remuant du bout d'une canne indifférente la poussière de briques millénaires.

Maintenant que la France est éliminée définitivement du rang des puissances impériales, son avenir ne devrait pas se fermer pour autant sur une extase morbide de son passé. Il devrait se situer dans une compréhension plus ouverte des diversités vivantes qui se manifestent encore dans sa métropole par l'éclatement de son centre dévorant et la projection dans son espace d'autres centres de vitalité. Au lieu de s'assoupir dans une banale uniformité d'origine bureaucratique, qu'elle prenne un visage moins maussade et moins terne en accordant à ses extrémités de se vivifier dans leurs particularismes ethniques et culturels. A ses dirigeants de saisir que la période issue de la Renaissance est révolue et par un saut aventureux dans le temps, par delà quatre siècles d'histoire, de retrouver le chemin de la véritable libération dans une sorte de néo-féodalité. Le mot ne doit pas faire peur si on recherche au-delà des épouvantails verbaux la pleine réalité d'une civilisation fructifiant différemment à la cour des ducs de Bourgogne ou dans les pays occitans.

Nous autres, Bretons qui avons la nostalgie de nos libertés perdues au profit d'un centralisme desséchant, nous reprenons dans notre conscience le combat que menaient nos aïeux pour la défense de leurs « privilèges », qui n'étaient en vérité que la défense de leur personnalité. Dans cette conception de la vie qui est nôtre, le séparatisme est « dépassé » comme étant uniquement un mode négatif d'opposition. Notre vie est beaucoup plus riche, beaucoup plus intense pour se contenter des mesures stériles. Hommes de bonne volonté, ayant subi plus qu'admiré l'éthique gréco-latine, nous sommes à même par notre vertu, notre détachement d'aider la France à reconsidérer sa voie dans le sens d'une magnifique restauration.

31-12-1946.

## A méditer

« Tous les efforts d'un peuple conquérant pour faire disparaître les restes d'autonomie des peuples conquis et englobés, lorsqu'ils n'emploient pas les moyens violents de l'expulsion du territoire, ou de l'introduction d'éléments contraires (germanisation, slavisation, etc...) portent sur la destruction du langage. Si ces efforts réussissent, ce qui reste d'indépendance est perdu ; s'ils échouent en partie, et ils réussissent difficilement, car le langage est tenace, tout espoir n'est pas perdu de la résurrection du peuple vaincu. Le langage se réfugie souvent au fond des campagnes ou sur les monts, comme en des lieux inexpugnables. Parfois il en redescend. On peut le comparer à cette rose de Jéricho qu'un peu d'humidité fait revivre, à ces graines trouvées dans les pyramides qui traversèrent, dit-on, les siècles sans avoir perdu leur vertu germinative. Aussi, lorsque

des patriotes veulent faire revivre une race qui n'est plus consciente d'elle-même, leur premier soin est de ressusciter la langue. Ils la cultivent en serre chaude, et lorsqu'elle s'est développée, la répandent partout, l'ornent d'une littérature nouvelle, d'abord artificielle, et remettent en souvenir les traditions et le vieux folklore qui suivent le langage. Telle est l'importance ethnique de celui-ci, importance que nous ne pouvons qu'indiquer en ce moment et sur laquelle nous reviendrons ».

RAOUL DE LA GRASSERIE,  
Lauréat de l'Institut,

dans « Essai d'une psychologie  
du peuple breton » (1905) p. 18.

## Dans l'ombre de la "PLUS GRANDE NÉERLANDE"

...Du procès de la « Ligue Flamande » à l'Union Economique Belgo-Hollandaise...

Le procès de la Ligue Flamande (Vlaamshe Verbond) s'est terminé le 28 décembre dernier à Lille, après presque 3 semaines de débats, par une série de condamnations : la mort par contumace à Convain ; 20 ans de travaux forcés par contumace à Vandebosche ; 4 ans de prison à Jacques Florin ; 2 ans de la même peine à Henri Blankaert et 2 ans à Albert Van Hoyveghem ; enfin 5 autres condamnations de moindre importance.

La dissolution du Vlaamsche Verbond a été prononcée.

L'abbé Gautois condamné à 5 ans de travaux forcés avait réussi à échapper à l'un de principaux chefs d'accusation invoqués contre lui. On l'accusait en effet d'être l'auteur d'un livre signé « Van Bylved » demandant le rattachement de la Flandre Française à la plus grande Néerlande, et ceci nous ramène à un autre événement un peu antérieur qui semble avoir échappé à l'attention du grand public.

Il y a un peu plus d'un mois les gouvernements Belges et Hollandais ont décidé l'unification économique et douanière de leurs deux pays. Cette union entre les deux principaux tronçons du peuple thiois ne peut être que le prélude d'une union politique de plus en plus étroite. C'est l'acte de naissance de la plus grande Néerlande comme le Zollverein fut celui de l'Allemagne moderne. Cette union n'entrera effectivement en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 1948. Le temps nécessaire aux deux pays pour adapter leurs économies.

Ainsi la grande Néerlande que les événements militaires semblaient avoir reléguée dans l'ombre resurgit à nos yeux. On sait que le rêve thiois est de renormier en un seul état tous les individus de race néerlandaise (dont une partie se trouve encore sous la domination allemande). Ce mouvement est soutenu à l'extérieur par l'Union Sud-Africaine dont plus de la moitié des habitants blancs sont d'ascendance et de langue hollandaise et le maréchal Smuts dans ses récents discours s'en est fait le promoteur.

Ainsi sans bruit vient-il de s'accomplir un événement d'une importance très grande pour l'Europe entière et pour Nous.

La Hollande et la Belgique Réunies, sans parler du Luxembourg comptent aujourd'hui, malgré la guerre, près de 15 millions 1/2 d'habitants. Une des populations les plus industrieuses et les plus prolifiques du vieux continent et du monde, qui pèsera de tout son poids sur la carte de l'Europe de demain. Événement d'une importance très grande pour nous Bretons. Les origines de l'amitié britto-flamande se perdent dans la nuit des âges. Au cours des siècles, nous avons sans cesse resserré cette vieille alliance avec les différents peuples néerlandais. Notre espérance est dans leur espérance.

J. M. BOUËSSEL DU BOURG.

AZ PET SONJ...

Az pet sonj ac'hanon pa vin aet kuit,  
Kuit pell du'hont e tirioh ar sioulder ;  
Pa n'helli mui va derc'hel dre an dorn,  
Pa n'hellin ken hirnezin ez kichen.

Az pet sonj ; ganit ne vo ken galloud  
Kemm va dazont hervez youl da galon ;  
Az pet sonj, tramuiken ; re anat dit  
Vezo aner koulz kuzul ha pedenn.

Padal ma c'hoarvez dit ankounac'haat  
Hag envorin da c'houde, laz ar c'heuz ;  
Rak ma vefen, ha me marv, da lezel  
Ez askre glan sonj falloni pe reuz,

Gwelloc'h neuze ankounac'h ha mousc'hoarzh  
Get an envor, gant daeroù war da jod.

hervez C. G. ROSSETTI.  
(brezhoneg gant P. Denez).

## La B. A. S.

**est-elle la Société la plus importante de Bretagne ?**

Parmi la floraison de sociétés (cercles celtiques, Y.A.B., Union pour la défense de la langue, Celta... etc.) qui depuis 1945 atteste la reprise de l'activité bretonne, la Bodadeg Ar Sonerion mérite une mention spéciale, tant pour son objet particulier que pour la place primordiale qu'elle occupe dans le mouvement. Fondée dans la résistance, en 1943, par quelques jeunes Bretons décidés et clairvoyants, elle devint bientôt, sous l'impulsion de Dorig Le Voyer, un des groupements les plus actifs de Bretagne. Et son président allait même dernièrement dans une lettre-circulaire jusqu'à le considérer comme la première de toutes.

La Bas mérite-t-elle vraiment ce titre et peut-on actuellement la regarder comme la société la plus importante de Bretagne ?

Avant de répondre à cette question, voyons d'abord ce qu'est la Bas, quels sont ses buts et ses moyens d'action, et surtout quelle est son influence auprès des jeunes.

La Bodadeg Ar Sonerion ou Assemblée des Sonneurs dont le but est de recréer une musique populaire nationale rassemble sous son égide tous les sonneurs, jeunes ou vieux, professionnels ou amateurs, virtuoses ou débutants qui ont l'amour de la musique bretonne, et en particulier du biniou et de la bombarde qui en sont les instruments les plus spectaculaires. Il n'y a pas si longtemps la régression continuelle du biniou et de nos danses nationales devant l'accordéon et les danses nègres laissait prévoir à brève échéance leur disparition totale. En quelques années, la situation s'est heureusement retournée, et, sans chasser les danses modernes, le biniou qui est la condition sine qua non de la danse bretonne revient à l'honneur. Et remontant dans l'estime des jeunes, il connaît depuis peu un succès pour le moins inespéré. Ceci explique le développement de la société qui en rassemblant les sonneurs concrétise la renaissance musicale en même temps qu'elle prend l'allure d'un véritable syndicat. Partant du principe que seul ce qui est cher est estimé, le bureau de la B.A.S. a institué pour ses membres une sorte de professionnalisme obligatoire, et établi des tarifs correspondant avec ceux des autres orchestres de danses.

Mais il ne suffit pas de rassembler les sonneurs et de leur faire payer une cotisation. Il faut que chacun puisse se perfectionner que les plus doués deviennent des maîtres susceptibles de former de nouveaux élèves, et que tous soient capables de faire danser jeunes gens et jeunes filles de toutes régions. C'est pourquoi chaque « pays » a été divisé en « kevrennou » placées chacune sous la direction d'un « Soner Seizhen » ou maître-sonneur. Chaque semaine, ont lieu des réunions où les élèves-sonneurs, en même temps qu'ils s'exercent à accorder leurs anches, apprennent les rudiments du solfège et les principaux airs de danses et de marches. Les sonneurs, c'est-à-dire ceux qui ont passé avec succès le premier examen nommé Hanter-Drec'h, perfectionnent leur doigté et approfondissent leur connaissance de la musique celtique en étudiant des morceaux irlandais, écossais et bretons qu'ils déchiffrent sur les partitions musicales. Et là encore apparaît le rôle important de la B.A.S. dont chaque membre a pour mission de recueillir et de transcrire les innombrables airs populaires oraux.

Pour réunir les sonneurs de toutes les Kevrenn, B.A.S. a organisé en 1946 avec le concours de la Fédération des Cercles Celtiques un grand camp d'été à Argol, qui a connu un grand succès. Pendant quinze jours, des jeunes venus de tous les coins de notre pays et de France apprirent à se connaître en même temps qu'ils se perfectionnaient sous la direction des grands maîtres de la musique bretonne contemporaine : Jef Le Penven, Dorig Le Voyer, Polig Montjarret, Raoul.

Mais le clou de la saison, et, si l'on peut dire, l'apothéose de la Bodadeg Ar Sonerion a été l'imposant défilé à la fête inter-celtique de Brest où la gliche de biniou, bombarde et tambours a mon-



tré que la musique bretonne atteignait l'échelon international et serait bientôt capable de rivaliser avec les fameux sonneurs écossais.

Et serait-ce là sa seule utilité, elle vaudrait vraiment la peine que les Bretons y consacrent une partie de leur activité car elle est un des éléments qui permettront à la nation bretonne de se créer un prestige qui lui sera indispensable pour faire sa place au soleil.

Le rôle de la B.A.S. exposé, et vous admettez qu'il est important, voyons maintenant le succès remporté auprès des jeunes. L'effectif se monte à près de quatre cents membres, ce qui n'est pas mal, car imaginez 400 ou même 200 sonneurs défilant dans les rues de Saint-Brieuc, au cours du Congrès Interceltique qui doit s'y tenir cette année. Quelle société pourrait actuellement rivaliser avec la dynamique Assemblée des Sonneurs ?

Reconnaissons-lui donc la première place en lui souhaitant de garder auprès des jeunes la faveur dont elle jouit actuellement et de devenir un trait d'union supplémentaire entre les pays celtiques.

★★

Voici la composition du Comité Directeur :

Président : Dorig Le Voyer, luthier.

Secrétaire : Polig Montjarrret.

Trésorier : Robert Marie.

Censeur : Jef Le Penven.

Membres : Iffig Hamon, Robert Faucon, Efflam Cuvén, Ronan Therciquel, Ronan Tanguy, Maurice Hamon, Jakes Konnan, Yann Ar Foll, Louis Raoul.

SANT-BRIAG.

## Le sous-sol breton recèle-t-il des richesses minières ?

L'étude géologique du Massif Armoricaïn pour si peu poussée qu'elle ait été permet de supposer l'existence de gisements divers.

Certains indices à la surface ont déjà permis l'exploitation de terres de poterie, kaolins. Il est à présumer qu'une exploration en profondeur permettrait de trouver du charbon, des minerais susceptibles d'une exploitation industrielle.

On sait aussi que l'utilisation de la force des marées peut entraîner des transformations profondes de l'économie bretonne.

C'est en vue de provoquer les recherches et mises au point nécessaires que la création d'un Comité d'Initiatives est envisagée.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître soit au Secrétariat de la Chambre de Commerce de Quimper, soit à l'Inspection de l'Enseignement Technique, avenue de la Gare, Quimper.

Incessamment un conférencier viendra répéter à Quimper pour toute la Bretagne une causerie qu'il doit faire à Londres en février sur cet important problème.

(Ouest-France, 26-1-47).

# ADRIGOOLE

GANT PEADAR O'DONNELL

## PENNAD VI

Kentrat e lavarjod ar chapeled er pardaez-se, ha diouzhtu goude e voe kaset an holl vugale da gousket, da Hughie da gaout un nozvezhiad vat a ziskuizh. A-wechoù e tabute ar vugale kenetrezo pa vezent daveet da welein ken abred-se, unan o lakaat e dreid yen war kein egile, pe o sachan al linseriou diouzh e du, pe o plegan a zivesker ; an noz-se, avat, ker sioul ha logod e voent holl : e oa Hughie da vont kuit antronoz-veure.

Cormac ha Sorcha ne dejont ket da gousket. Bez' he doa Sorcha da beurgempenn ar dilhad a lakafe Hughie an deiz war-lerc'h. Abalamour da weladenn an enseller e oa aet ar paotr d'ar skol — ar mestr en doa kaset kemenn dezhan da zont hep mank — hag evel-se he doa ranket Sorcha e wiskan gant e draou mat, e-lec'h e virout er gêr gant kozh tammou pilhoù war e gein. Hag en ur wriat ar c'houzougenn ouzh ur roched, e kontas ar vamm kement en doa ar mestr lavaret dezhi : ar c'hentan e oa bet Hughie da genver an enselladenn hag, ouzhpenn respont d'ar goulennou graet ouzh e glasad-en, aet e oa betek eilgerian brav da atersou o doa lakaet bout an diskibled koshan ; ha traoù all a oa c'hoazh en e benn, en doa lavaret ar mestr, na oa ket bet goulennataet war o divout. Pizh e sellas Sorcha ouzh chupenn ha lavreg Hughie, ha gant un nebeut krafaoù e startaas an nozelennoù. Evit Cormac, ne ziskoueze ket kaout c'hoant da vont d'e wele : chom a rae koazezet en e gorn, oc'h ober netra nemet selaou e wreg. N'eo ket lavarout e oant nec'het gant disparti Hughie, rak ne oant ket ; hogen trumm e save c'hoant dezho o-daou komz diwar e benn. Da noz, evel-se, o doa komzet alies eus hini pe hini ag o bugale, peurliesan eus hennezh a oa krog da vale pe da gaozeal. Met bloavezhioù 'oa abaoe n'o doa bet tamm diviz a-zivout Hughie. E-se e chome Cormac da selaou tra ma labourte Sorcha en ur fiistilhan izel.

Pa voe echu pep tra hag int prest da welein, ez eas Cormac da deurel ur sell er-maez. Dispak an oabl. Izel a tiskenne ur blokad kourmoul du war skoaz ar gree'hienn ; e deon ar glen e lufre poulladoù tenvallijenn e-mesk ar reier ; mogidelloù arwenn a save diouzh torioù arwenn an Errigal ; er staol e tianale trouzus ar chatal moredet.

« — Dalv ket mui ar bonn mont da gousket », a hiboudas Sorcha diwar an treuzoù. « Sevel a rankomp d'an eur ma vezemp boas da bennadin hon hent evit ar Mision warlene. Pa vo ar steredeg a-zioc'h ti Brennan e vo poent e c'hervel ».

Serrin an nor a rejont hag azezan e-tal an tan. Dilavar. Er gambr e skrignas ur bugel e zent e-kreiz e hun. (Eoïn an hini eo ; ar c'hos zo gantan, mar-teze, eme Sorcha outi hec'h-unan). Dindan kador Cormac e speunias ar c'hi dre e hunvre.

« — Tao! anezhan er-maez », eme Sorcha. « C'hwen en deus an diaal a loen-se ». Ha hi ha stouin ha sellout ouzh an tantad.

Div wech e lakaas Cormac taouarc'h en oaled.

« — N'eur ket nec'het pa'z eo Hughie hag a ya kuit », eme Sorcha. « Dibaoit al lec'hiou na oufe ket Hughie ober e dreuz enno ».

A-nevez e komzjont a vouezh izel ; hag adarre e tavjont, o c'hortoz, dirak an tan, hep ur ger. Kanan 'reas ur c'hilhog yaouank, ha Sorcha er-maez. N'he doa ket fizians-bras er c'hilhog : ul labous yaouank-flamm e oa, anat diouzh e vouezh, divarrek-krenn d'ober an diforc'h etre ar c'hreiz noz hag an tarz-deiz. A-benn ur pennadig e troas etrezek diabarzh an ti hag e-c'halvas Cormac, izel he mouezh. Hag o-daou da studian doare an oabl. Diaes e oa lavarout resis a-benn pegeit e strinkfe ar goulou. Niverusoc'h-niverusan e lintre ar stered. En diabell a hinnoas un azen.

« — Gwell dezhan sevel abretoc'hik eget tarzhan e galon o redek », eme Sorcha.

« — Bremaik e skleuro an deiz », eme Cormac.

Mont a reas Sorcha da gaout ar gwele, lakaat he dorn war penn Hughie ha hejan ar paotr goustadik. Ur sell a reas outi, e zaoulagad o tivalvenn. Neuze a wignas gant e benn. Sevel a reas didrouz — ar re all n'e glevjont ket — ha dont e-barzh ar gegin en ur bakan lost e roched en e vragez. Dihun-mat e oa. Gwale'hin a reas e zremm — a-ratozh e oa aet an tad er porzh da gere'hat dour diouzh ar bailh bras — hag he sec'hin goude-se gant un naet a sac'h bleud. E-lec'h an nozeleñ vihan du a oa bet ouzh gouzoug e chupenn betek-hen, e santas, dindan e vizied, unan olifant. An dra-se, hag an dour yen war e fas, hag ar brikoloù nevez war e gein, a reas dezhan kavout e oa fichet. Da verenn en doe ur vi, ha konfitur da zebrin gant e vara (kement tra graet gant b'leud a vez anvet bara, nemet krapouezh e vije). Hogen, e gwir, ne c'hellas ket Hughie debrin kalz. Da derrin e naon a-hed'an hent e voe roet dezhan teir gwispidenn toull-didoull konfituret-brav hag e tilammas er-maez. Gouzout a ouïe mat dre belec'h mont : war-eeun etrezek krec'hienn Brocca hag ac'han, dre an ode er menez, tramek hent ar Pole. Pellaat a reas d'ar piltrotig, e bakad ruz o lammat war e gein. Goude ur frapad mat e reas un ehan da dronsan e vragoù, a-benn redek buanco'h. Ur wech all e chomas a-sav war brienn uhel an hent : goude ma vefe diskennet en tu all d'ar vrienn-se e vefe e di e-maez gwel. Dindan e gazel e silas ur sellad. Edo e dad o pignat ar prad gant ur bal war e skoaz. Evit e vamm, e oa war ar maen bras dirak an talbenn : sevel a eure he dorn d'ober kenavo dezhan. Anouz gantan bezan tapet o sellout trema 'r ger e reas ul lamm a-dreuz an hent ha tec'hout a-dizh ; pa wile'hatas e zaoulagad ouzh an heol a save ruz-flamm dirazan, avat, e tiruilhas daeroù gant e ziyjod.

(diwar ar saozneg : P. DENEZ).

## Disciples de St-Enda

(suite)

Après avoir passé dernièrement en revue les décisions prises par le Département d'Education en faveur de la renaissance du gaélique dans l'enseignement primaire, examinons aujourd'hui celles, sensiblement identiques, qui concernent l'éducation secondaire du jeune irlandais, enfin libre de toute oppression culturelle anglo-saxonne.

La position de la langue irlandaise dans les écoles secondaires a également subi une opération de développement sous les auspices du gouvernement national. En 1924, le Département d'Education pourvut au paiement d'une prime spéciale accordée aux écoles où l'irlandais était employé comme moyen d'instruction. Cette prime eut la forme d'un pourcentage ajouté au « Capitation Grant » ou concession pour chaque élève, égal à une augmentation de 25 % dans le cas des classes utilisant l'irlandais comme moyen habituel d'instruction en tous sujets (l'anglais excepté). A l'heure actuelle, de telles écoles reçoivent une prime égale à une augmentation de 20 % du budget ordinaire. Les écoles où l'irlandais est employé pour les 3/4 de l'instruction donnée reçoivent une augmentation variant entre 10 et 12,5 %. L'année 24-25, on enregistra seulement 2 écoles pour les hautes classes et 19 pour les basses. Mais le nombre des écoles secondaires utilisant l'irlandais comme méthode d'enseignement n'a cessé de croître d'année en année, et en 1943-44, sur un total de 377 écoles, 100 utilisaient l'irlandais comme moyen d'instruction habituel, tandis que 113 écoles l'utilisaient partiellement, ce qui porte à 213 le nombre des écoles gaéliques et bilingues.

Les règlements établis par le Département d'Education assurent la place de la langue gaélique dans les cours de l'école secondaire. L'irlandais a été désigné comme sujet primordial des cours d'étude approuvés pour tous les élèves admissibles aux examens d'entrée, aux certificats intermédiaires et de sortie de ces écoles. En vue de relever le niveau de l'irlandais, langue parlée, et pour encourager les élèves à utiliser leur idiome national comme le moyen ordinaire de conversation en récréation et dans leurs activités sociales aussi bien que dans le travail intellectuel, deux blasons — un pour les garçons et un pour les filles — furent mis chaque année en compétition parmi les écoles parlant le gaélique.

Des médailles d'or et d'argent pour l'excellence en composition irlandaise sont décernées chaque année d'après les résultats des examens du certificat. La production de pièces en irlandais est fortement encouragée et une société théâtrale a été désignée par le Département dans le but d'assister les directeurs d'écoles et les professeurs dans leur tâche.

L'une des difficultés qui ont empêché les écoles secondaires de faire un usage de l'irlandais aussi complet qu'elles le pensaient, fut l'absence d'une collection complète de livres de textes en gaélique. Pour y remédier, le Département entreprit la direction d'un plan pour l'édition de livres de textes convenables. Aujourd'hui une centaine de ces manuels ont été publiés.

La liberté est une conquête et un progrès de tous les jours et il ne faut rien mépriser ni perdre de ce qu'on a déjà acquis.

Afin de permettre au personnel enseignant du second degré de perfectionner sa connaissance de la langue, des cours d'été ont été organisés par le Département portant sur des lectures en idiome maternel, la phonétique pratique et la poésie irlandaise. Le conseil d'enregistrement qui contrôle l'admission au poste de professeurs secondaires a décrété que, à partir du 1<sup>er</sup> février 1942, tous les candidats devaient mettre en évidence leur compétence en langue gaélique avant d'être admis à la fonction enseignante.

D'après les règlements établis par le ministre de l'Education, des bourses sont accordées chaque année aux étudiants originaires des districts gaéli-cisants. Ces bourses sont tenables dans les écoles secondaires, supérieures et les Universités, et peuvent s'étendre aux études post-scolaires. De plus, le Département offre quelques bourses pour la formation de monitrices d'économie domestique, après concours entre les filles natives des Gaeltacht qui ont déjà obtenu des bourses de l'enseignement secondaire dont nous venons de parler.

FANIG MILIN.

## Doue d'e bardono...

Le 11 janvier est décédé à Paris M. Anatole de Monzie.

Il y a de cela une vingtaine d'années, ce Monsieur déclarait : « Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître ».

Monsieur de Monzie est mort.  
La langue bretonne vit toujours.

## Nouvelles de Mannin

Le Conseil Exécutif manxois comprend 5 hommes : le Gouverneur, Sir Geoffroy Bromet, érudit cornique aimant beaucoup sa nouvelle petite patrie. Il siège à Doolish (Douglas) ; 4 hommes élus le la Maison des Keys.

A propos de cette maison des Keys, un mangas d'informations nous a fait traduire dans un article sur le Tynwald (A. n. T. n° 2) le mot Keys, par Clefs. En réalité le mot Keys n'est pas un mot anglais. C'est même un mot presque intraduisible : il vient du vieux scandinave Keesh qui signifiait *choisi* ou *Homme choisi*.

AN TIMEUR.

Le Dom J. Duchauchix, vient de paraître :

### « POUR LES FUNERAILLES »

Compositions en Français adaptées à des Mélodies Grégoriennes.

1. Ange des lumineux parvis (Subvante).
  2. O Jésus, Fils du Tout-Puissant (Prière).
  3. Au fond du gouffre obscur (De Profundis).
  4. Délivre-moi, Seigneur (Libera me).
- Librairie Adam, place des Terreaux, Belle (Ain).

## Dans la Presse...

Le rugby en Irlande est un sport de deuxième zone, et c'est le gallic, un jeu où le rugby et le football sont étroitement confondus qui est le sport roi.

Ainsi les 35.000 spectateurs d'Irlande-France furent battus le lendemain par les 45.000 qui assistaient à un match de gallic de la ligue d'Irlande à Croke Park et opposant Dublin à Offoly.

Et la finale du sport national irlandais réunira en avril 80.000 spectateurs comme d'habitude.

## A PROPOS

### d'une revue parisienne

Un magazine parisien a publié dans le courant de janvier un reportage sur les Bretons de Paris. Il est inutile de dire que l'article, émaillé de grossières erreurs orthographiques, attestait un manque évident de documentation et contenait les inepties que les indigènes de la capitale française ont l'habitude de débiter sur nos compatriotes.

Le journaliste, qui de par sa profession devrait être le mieux informé, présente le Breton sous trois aspects étriqués excluant sa véritable personnalité : le Breton plouk, le Breton séparatiste et pour terminer un cliché usé de biniouseries.

A l'entendre, s'il y a 300.000 Bretons à Paris, les 300.000 sont servantes ou manœuvres. Il est certain que le nombre des Bretons domestiques est assez grand et ils sont d'ailleurs considérés comme les meilleurs serveurs, ce qui est flatteur pour nous car obéir exige plus de capacités et de qualités que commander. Mais si le reporter avait étudié la question sous un angle moins obtus, il aurait dû reconnaître que les Bretons occupent chaque jour plus nombreux des places importantes. Les Français s'apercevront que nos compatriotes sont capables de remplir de hautes fonctions, ce dont certains doutent encore, quand ils occuperont tous les postes.

La deuxième partie de l'article traitait naturellement des autonomistes, ou séparatistes, en général le Français moyen est incapable de faire une différence et cette ignorance est d'ailleurs soigneusement entretenue par le gouvernement. D'après le reporter qui, par principe doit renseigner exactement ses lecteurs, le mouvement extrémiste breton aurait été suscité par l'occupant nazi. Faut-il lui rappeler que le mouvement extrémiste moderne date de 1932 et que le P. N. B. qui est une section modérée était constitué bien avant la guerre ? Quant à la rumeur, qui, paraît-il, commence à se manifester, à qui la haute ? Depuis la libération, la Bretagne ne s'est-elle pas vue refuser les plus légitimes de ses revendications et les plus impérieux de ses droits. Si durant l'occupation, la présence de l'Allemand a pu faire hésiter un grand nombre de Bretons, quel avantage leur offrirait-on maintenant pour les empêcher de défendre leurs vrais intérêts et de se libérer d'un gouvernement qui depuis plus de deux ans que

nous nous disons libres a montré le mépris ou l'indifférence qu'il affectait envers notre langue et ignoré les prières, demandes, pétitions ou revendications qui lui ont été adressées par tout un peuple qui ne veut pas se laisser dépouiller. Il serait regrettable que, par étroitesse d'esprit et petitesse de jugement d'un fonctionnaire, nous revenions aux excès que nous avons connus. N'y aurait-il pas intérêt, en cette époque de troubles, à essayer de calmer les esprits plutôt que de laisser se développer dans une nation qui est peut-être la plus jeune et la plus vivante de l'Union Française un désordre qui ne peut qu'être préjudiciable aux deux parties.

Quant à la partie bretonnerie de l'article, elle est tout à fait classique et le journaliste parisien, en relisant sa prose, devait être fier d'avoir terminé sur une note si bretonne à son sens, persuadé d'avoir bien renseigné le lecteur sur nos compatriotes.

Etonnons-nous après cela que le Français nous considère de façon souvent fort désobligeante pour ne pas dire plus, au point que des Bretons de pure race ont pu avoir honte de leurs origines. Mais avant d'essayer de nous faire priser un peu mieux par les Français, il est indispensable de rendre aux Bretons l'estime de leur propre langue et de leurs traditions, et cela n'arrivera que le jour où la langue bretonne devenue l'égal du français sera parlée avec autant d'amour par l'élite que par le peuple. Espérons que ce que l'un appelle la classe dirigeante saura reconnaître ses vrais devoirs et remettre en honneur une langue que ses ancêtres avaient abandonnée il y a quelques années.

RELOC'H.

## Pays de Galles et Bretagne

Y FANER, 22 janvier 1947.

Au cours d'une réunion du Conseil de U. C. F. (Union du Pays de Galles de l'avenir) où il fut question de problèmes intéressant surtout l'avenir de la langue galloise, il fut traité aussi de l'aide que pouvaient apporter les Gallois à leurs co-nationnaires celtiques de Bretagne. Voici comment s'exprime le journal gallois :

« On dénonça la déception qu'on avait éprouvée du fait que le Conseil central de l'Union ainsi que le Conseil de l'Eisteddfod national n'avaient encore réussi à se décider au sujet du moyen de secourir les Bretons obligés de fuir ainsi que leurs familles qui sont dans la misère en Bretagne. On demande au Conseil central de se réunir pour traiter de l'affaire et d'ignorer complètement les côtés politiques de la question ».

## LU...

...À l'exposition « Les Peuples de l'U. R. S. S. » organisée à la Mairie de Rennes au mois de février par l'Association France-U. R. S. S. :

« L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques est un état fédéral constitué sur la base de l'union librement consentie de républiques socialistes soviétiques égales en droits ».

Constitution de l'U.R.S.S., art. 123.

« Le Soviet Suprême de l'U.R.S.S. a adopté la résolution d'octroyer aux Républiques fédérées le droit de former des unités militaires et d'avoir leurs plénipotentiaires dans le domaine des relations extérieures ».

Simple question : Les Français membres de l'Association France-U. R. S. S. pensent-ils que les principes valables en U. R. S. S. ne le sont pas en Occident ?

## Fédéraliste ou Centralisateur

### Progressiste ou Rétrograde

Mardi 11 février a eu lieu dans la salle des Beaux-Arts de Rennes une conférence organisée par la « Fédération », centre d'études institutionnelles (9, rue Auber, Paris, 9<sup>e</sup>). M. Bazin de Jouy, délégué du Comité Central, exposa les principes du Fédéralisme. L'auditoire, composé principalement de militants bretons, n'était pas loin de 50 personnes, ce qui est un succès pour la reprise des réunions du Mouvement breton.

Ce conférencier insista particulièrement sur les côtés économique et social de la question et délaissa un peu trop le point de vue culturel et politique qui est l'objet principal du mouvement breton. Aussi la discussion qui suivit fut-elle animée. Les contradicteurs insistèrent surtout sur les questions langue, armée et police et plusieurs autres points délicats que M. Bazin, qui semblait découvrir le mouvement breton, résolut selon ses théories.

Les Bretons qui ont eu quelques raisons de se méfier des Parisiens accueilleront peut-être avec suspicion ce mouvement fédéraliste issu de la capitale française. Mais je crois qu'il est de l'intérêt de tous les militants bretons de soutenir ce groupement qui ne saurait être suspecté de séparatisme.

Et pour conclure je ne saurais mieux faire que citer la phrase d'un contradicteur qui souleva les applaudissements : « Il est normal qu'un Breton soit nationaliste et autonomiste, mais qu'un Parisien en soit arrivé là, ça c'est formidable ».

N.-B. — Nous tâcherons d'expliquer un peu la théorie fédéraliste dans notre prochain numéro.

S. B.

## La Mission d'Ar Falz

par R. PONTUAL

Le numéro spécial d'« Ar Falz », en nous présentant ses vœux de nouvel an, nous donne un article très justifié sur la différence faite entre le provençal et le breton. En effet de tous temps les dialectes latins de l'Occitanie obtinrent des satisfactions que les parlers nordiques se virent refuser.

Les cours de provençal, dit Ar Falz, sont non seulement autorisés mais encouragés, reconnus et inaugurés officiellement. Notre confrère se laisse impressionner par le caractère officiel donné à l'inauguration des cours de provençal dans les écoles. Pour nous, peu nous en chaut. Ce qui importe, c'est de voir à plus bref délai le breton enseigné dans toutes nos écoles, le breton, parler national d'un peuple, élevé au rang de seconde langue en Bretagne; ce qui est logique et naturel. Pour cela nous ne devons pas compter avec ce qui est officiel, mais lutter au contraire contre les officiels qui, jugeant bon d'enseigner certains langages, croient nécessaire d'en laisser d'autres mourir, tout cela pour satisfaire je ne sais quel préjugé anti-nordique de la France pourtant héritière des premiers chefs francs, germains comme leurs frères d'outre-Rhin et nordiques comme nous-mêmes.

Mais la langue bretonne se doit de demeurer libre et non pas selon certains journaux se faire le véhicule d'une manière de penser, de voir et de juger.

Vouloir restreindre le champ d'activité du breton serait lui interdire tout avenir.

Nous aimons Ar Falz, nous avons connu un peu Y. Sohier avant son départ pour un monde meilleur. C'était un grand apôtre, un héros du brezoneg.

A cause de cela, nous dirons à Ar Falz :

« Tu peux rassembler autour de toi les futurs maîtres de l'enseignement breton, tu dois œuvrer dans ce sens, et nous serons à tes côtés dans cette action d'intérêt national, mais il ne faut plus que tu te laisses aller à rêver à un idéal qui n'a rien à voir avec celui d'un patriote breton. Il faut que tu fasses abstraction de tes préférences politiques, que tu ne voies dans le mouvement breton que l'unique moyen de rassembler le peuple breton autour d'un but commun, la libération de sa langue rude et barbare enchaînée depuis des siècles par les gouvernements français qui se sont succédés.

Robert PONTUAL.  
Paris, miz C'houevrer.

## “ KOU LE CORBEAU ”

de Tanguy MALMANCHE

Tanguy Malmanche nous offre, cette fois, sous le titre de « Kou le Corbeau », un recueil composé de trois nouvelles, de valeur inégale certes, mais participant toutes de cette manière si personnelle, qui donne à Malmanche une place bien à part au sein de notre littérature d'inspiration bretonne.

Qu'il me soit permis de préférer, cependant, « Kou » aux deux autres. Sa lecture, en effet, m'a procuré cette impression de contentement parfait, né si j'ose dire, de l'introduction sans heurts, presque fraternelle, d'un personnage nouveau, dans la somme déjà vaste de mes amitiés littéraires.

Kou « fils de putain » se faisant d'ailleurs gloire de l'être, dut s'en aller un jour au hasard des chemins gagner de quoi remplir la besace de ses vingt ans... il ne s'agissait pas là de l'envolée d'un enfant de chœur... Il s'en allait donc, espérant se louer à

quelque riche fermier... Hélas ! on n'eut guère besoin de ses services et c'est tout crevant de faim, mais lourd de bonne volonté, qu'il aboutit enfin à Landerneau où sévissait la terrible peste... Kou y fit une rencontre qui devait décider de toute sa vie : un médecin le gagea pour enterrer les morts, et c'est ainsi que Kou, devint « Kou le Corbeau »...

La personnalité de Kou m'a été instantanément amicale, parce qu'elle porte en elle une exceptionnelle vitalité... On dira de lui quel gaillard ! On n'en fera jamais un sadique, pas même un stupide ivrogne, car ses tendances ne sont que manifestations normales d'un naturel admirablement équilibré. Il ne songe que très peu ou pas du tout à la portée morale de ses actes, il enterre les morts avec autant de plaisir qu'il en éprouve à boire un pichet de vin, à engloutir une cuisse de cochon ou à coucher avec la femme de son défunt collègue... et cette inconscience ne vient que de la parfaite simplicité de son âme, Kou est naïf, myshomane et craignant Dieu... il est profondément honnête, il épousera sa maîtresse devant M. le Recteur... beau prétexte à bombances.

Et cette nouvelle est écrite dans le ton qui convient. T. Malmanche a le mérite excellent d'avoir su camper son personnage, de fort belle manière, et cela sans avoir recours aux moyens habituels : on ne sent pas là-dedans la présence de l'auteur qui présente, analyse, construit... Kou se présente lui-même, sa personnalité naît en quelque sorte de la succession des « actes » qu'il produit ; et c'est ce qui lui confère ce caractère d'authenticité, de vie réelle... Kou est avant tout un garçon qui a faim, et qui, mu par cette idée et par elle seule, nous offrira peu à peu les différents aspects de son « Moi », rudimentaire sans doute, mais extraordinairement plaisant...

De plus, Tanguy Malmanche a eu le rare bonheur de savoir adapter son style au climat même de son sujet, son expression serre d'aussi près que possible la réalité ; son esprit ne spéculé pas sur un acte, l'acte est là sous nos yeux, tout palpitant... Le style de Malmanche et la vérité sont tout un. On a encore l'impression, nette souvent, d'être en présence de la traduction française d'une pensée en Breton, et la seule critique que nous puissions formuler est que nous ne possédions pas encore le texte breton de « Kou le Corbeau »...

Nous parvenons, en tout cas, avec regret, au terme de la nouvelle...

Les deux contes qui suivent, « Le Monstre de Landouzan », et « Suzanne Le Prestre », présentent un intérêt moindre, et partant ont l'allure de bouche-trous, fort bien dits d'ailleurs, fort habilement construits... mais nous aurions préféré rester sous le charme de « Kou le Corbeau ».

AR BURUTELLER.

## EURED

Klevet hon eus gant plijadur ez eo bet euredet Noela Olier hag Alan al Louarn en iliz Itron Varia Roazhon d' ar 17 a viz c'hwevrer 1947.

Graet e voe ur brezegenn e Brezhoneg gant an sotrou Beleg Floc'h a euredas anezho.

Hor gwellañ gourc'hemennoù d' an dud nevez.

C'est avec plaisir que nous avons appris le mariage de Mademoiselle Noëlle Ollivier avec Monsieur Alain Le Louarn.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans l'intimité en l'église Notre-Dame de Rennes, le 17 février 1947.

Monsieur l'abbé Le Floc'h prononça à cette occasion une allocution en Breton.

*Avel An Trec'h* adresse toutes ses félicitations et ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

## DOCUMENTATION SUR L'ÉCOSSE

Voici une liste de livres traitant de la situation de l'Écosse et du mouvement d'émancipation national Ecossais :

TOWARDS FREEDOM, par Sir Alexander Mac Ewen, *A candid survey of fascism, communism and modern democracy*. Editeur : William Hodge and Company.

Du même auteur : THE THISTLE AND THE ROSE (Ed. Oliver and Boyd).

SCOTLAND IN ECLIPSE, par A. D. Gibb.

MODERN SCOTLAND par Cicely Hamilton J. M. Dent and Sons).

THE LION AND THE UNICORN par Eric Linklater (Routledge).

THE SCOTS TRAGEDY par Colin Walkinshaw (Routledge).

MY SCOTLAND par A. G. Mac Donnell (Jarrolds).

THE KINGDOM OF SCOTLAND RESTORED, ALEDONIA OR THE PICTURE OF THE SCOTS, ainsi que

SCOTLAND THAT DISTRESSED AREA par George Malcolm Thomson.

SELF-GOVERNMENT FOR SCOTLAND par le duc de Montrose.

SCOTTISH NATIONALISM par Charles Stewart Black.

SELF-GOVERNMENT IN PRACTICE (Rapport d'une délégation du Parti National Ecossais à l'Etat libre d'Irlande du Nord ainsi qu'à l'Ile du Man).

SCOTTISH RECONSTRUCTION, par Alexander Mac Ewen, J. M. Mac Cormick et T. H. Gibson.

SCOTLAND'S DILEMMA, PROVINCE OR NATION par John Torrence (Belhaven Press — Oliver and Boyd).

SCOTTISH HERITAGE par Rex Welldom Finn (Heinemann).

Il est possible que certains de nos lecteurs puissent se procurer ces ouvrages dans certaines bibliothèques particulièrement bien fournies.

Tous ces livres ont été publiés avant 1938.

## “ SKOL AR VRETONED ”

11, Siraed an Arzoù kaer — PARIS (6<sup>vet</sup>)

a vez dalc'het bep merc'her d'an noz da :

8 eur nemet 1/4—

9 eur

ha

10 eur.

## BRETONED PARIS

Lavaret eo bet,

e iliz ITRON VARIA AR MAEZIOU

d'ar **SUL 9 A VIZ C'HWEVRER**

Un **OFERENN** en envor d'ar re eus hor mignoned aet da anaon en amzerioù diwezan, en o fenn :  
an Aotrou Markiz an ESTOURBEILLON

Doze d'o fardono

## “ L'ILE SOUS CLOCHE ”

Traduit du Breton

**APERÇU D'UN MONDE NOUVEAU**

par l'écrivain breton bien connu

**X. DE LANGLAIS**

Prix : 120 frs

## ART BRETON

Ancien et Moderne

Ameublement - Céramiques - Costumes

Spécialité :

Lits-clos et Meubles anciens de Basse-Bretagne

□ □ □

## M. R. TANGUY

40, Rue du Champ-de-l'Orme, 40

Carrefour : rue de l'Alma - boul. J.-Cartier

RENNES

# E SIGUR LIKOURIEZH

I

Eman ar c'helaouennoù o paouez kemenn n'eo ket mui nep-tu ar stad turk war dachenn ar relijion hag e anzavo hiviziken ar vuzulma-degezh e Turkia. Gouzout a reer e oa bet diskleriet lik stad Turkia e derou ar c'hantved-man. Dont war e giz a rafe eta gouarnamant Turkia hiziv. Ne spleit ket imboure'hin aman ha mat pe fall eo an divizadur-se : dic'hallus eo deomp barn ma ne ouzomp ket penaos e vo lakaet al lezenn nevez da dalvezout. N'eus ket da gredin e vefe rediet tud ha n'eus ket Mohamediz anezho da zeskin ur relijion ha n'eo ket o hini. War a seblant, avat, e klaskfe renerion Turkia sikour ar relijion vuzulmat n'eo ket dre maz eo gwir, hogen kentoc'h dre ma roio muioc'h nerzh d'ar spered broadel : evel un tu eo implijet eta ar relijion er vro-se. Ne lavaran ket eo peurfall sonj azerion al lezenn nevez : bez e c'hell brogarourion kenstagan ar garantez o deus ouzh o bro hag an hini a vagonit ouzh relijion gozh o gourdaoù. Kemendall a ra, e doareoù dishenvel, ar gadourion ha katoliked zo e Breizh. Nemet pezh a vefe fall put eo meizan ar relijion evel ma ra Maurras ha kalz Gallaoued hiziv, evel un hent hepken da adsevel ar vro en he splannan hag en he c'hrenvan. Piv en hon touez n'eo ket bet feuket gant sarmonioù beleion c'hallekaet zo e Breizh ha na ouzont ket mui prezeg diwarbenn relijion hep hec'h eren ouzh meurded Vro C'Hall ? Ne ehanont ket a orogellat n'eus nemet ar relijion a c'hell savetein Bro C'Hall. O c'hengompren a ran ervat ahendall : an dud n'anavezont mui ha ne azeulont mui nemet un idol hiziv, Bro C'Hall an hini eo, ha ret eo tremen dre an idol-se arak mont da Zone : N'eo ket Bro C'Hall a zo graet evit Doue, hogen Doue a vez evit Bro C'Hall : setu da belec'h eo degouezhet kristenion zo eus ar vro-se hiziv, ha dionzh peseurt fankigell e ranko diwall kristenion zo eus Breizh en amzer da zont.

Bez e c'hell empennion al lezenn rakveneged e Turkia kaout ur sonj all ivez : uhelaat buhezgezh an dud dre rein dezho ur relijion resis. Gwelout a raimp e c'heller, hervez divizoù zo, difenn ar sonj



**DANVEZ BROADEL**

se. Koulskonde n'eo ket dav prederian pell evit merrzout e c'hell bezan breinet o mennad gant an hovelep treuzehoant hon eus graet aav anezhan uheloc'h : hini darbaria servijerion welloc'h d'ar stad hepmurken. Ne wellaer buhezgezh an dud nemet evit o lakaat gouestloc'h da dalvezout d'ar stad. Adkouezhan a reomp en hevelep gwariadur.

En diwezh eta ne c'hellfe ar stad — diouzh savboent ar relijion rik — kemer warni skoazellan ar c'hredennou a genvez war he zacheun nemet evit un abeg : ret eo d'an dud bezan tud klok, ha ne c'hellont ket bezan tud klok hep emskiantin o denelezh ha meizan ar gudeun a zo savet gant hounezh. N'eus nemet ar relijion, pe ur brederouriezh a c'hell hen ober avat. Merkil mat avat hon eus aman un afer distag a-walc'h diouzh an hini hon eus graet kont anezhan a-ziaraok : Platon ivez a grede e oa kefridi ar stad kelenn ha stumman ar dud (kv. ar « Gorgias »). Hogen ar « reizhded » a erbede n'he doa ket he sichenn ez ret en un tu-hont bennak. N'eus nemet lenn e ziviz « Eulufon » evit en em rentan kont. Hag ahendall e livenie a-grenn mojennou zo a-zivout stad an anaon peogwir e c'hellent digalonekaat an dud : rak ret eo dezho bezan kalonek (kv. 3<sup>e</sup> levr, « Politeia »). Kefridi ar relijion eo avat stumman an dud e sell un dregorfoniezh bennak. Ar « reizhded » a erbede d'an dud neuze n'eo ket denel hepken. Daoust avat hag e c'hell ar stad emellout er gudeun-se ? Setu dres pezh a nac'h al « likourion » e Bro C'Hall, ha bez e ouzer o deus bet diskibion e-leizh en hor bro. Diogelur a reont e rank ar stad bezan nep-tu, ha ne c'heller ket degas gwirioneziou dregorfoniezhel e buhez ar stad. O menoz eo a fell din burutellan aman ha diforc'han an tamin gwir hag an tamin faos a zo ennan.

## II

Ha da gentan daoust ha digemman krenn a c'heller ar gwirioneziou dregorfoniezhel diouzh ar gwirioneziou politikel pe arboellerezhel ? Nemet gouzout a ouzer eo ar re-se diouzh lezenn an niver : hervez ma plij gant an darn vuian e vezont lakaet da ziazez ar stad hep daimantin ouzh an niver vihan. Hag alies eo tostoc'h ar politikerezh rik ouzh buhez bemdez an dud eget ar relijion : ur gouarnerezh komunist a rafe gant madoù an dud hep goulenn o ali. Neuze ma tivizfe lod vuian tud ur vro ober ur stad kristen, muzulmat pe n'eus forzh petra, ne welan ket piv a c'hellfe hen tamall dezho, na perak gant ma rofent eveljust pep dieubiezh d'an holl gredennoù all). Hogen gwashoc'h a zo : hiziv an deiz en Europa, e kornog Europa, ez eus broioù hag o deus ur gredenn a-berzh-stad giz nevez ma rank an dud en em gentsumman outi. Awalc'h e vo deomp kemer 2 skouer. E Rusia e kavomp da gentan ur stad komunist, da lavarout eo ur stad a zegemer da wirionez dregorfoniezhel an dizoueadegzh. Du-se eta an hini na resev ket menoziadur Marks eus an istor ne c'hell ket bout ur c'heodedour mat rak n'eo ket ur c'ho-munist mat. E gwirionez gwaomp kadz tostoc'h ouzh ar grenn-amzer eget na gredomp. E Bro C'Hall eo dambenvel an traou : bez e kavomp da gentan menoziadur ar *Frans gall*, hag an hini na gred ket er relijion-se ne c'hell ket kennebent eveljust bezan ur gall mat. Un « idol » eo deut da vezan Bro C'Hall, ar garanteziou ur relijion, dezhi he beleion he merzherion, hag ivez he filpouziou. Hiziv e ranker e Bro C'Hall digabellin dirak ar banniel tridiv evel ma ranked ober gwechall dirak Sakramant an Aoter : arouez an doue nevez eo, ha ken sakt hag en. Meur a wech en o buhez eo rediet broadelourion Vreizh da ober egiz ma karjent Bro C'Hall, evel ma vije Bro C'Hall o bro : da eo dezho bezan sondarded en arme c'hall, « servijan » Bro C'Hall, saludin he banniel. Evurusamant omp boazel ouzh ar gaou. Ar pezh fallan zo eo e ran-

komp ni brogarourion Vreizh aberzhan hor buhez zoken d'ar vrizh-kredenn-se, d'ur « wirionez » divizet gant hor mistri (1). Ne gav ket din e c'hell bezan ur mac'homerezh gwashoc'h eget hennezh : rak goude holl e tlefe an den kaout ar gwir da vihanan da vevan ha da vervel evit pezh a gar hag a gred.

## III

Estreget gwirionez ar *Frans gall* a zo skoazellet gant ar stad c'hall a hiziv : bez ez eus ivez hini al likouriezh. Gouzout a ran e tiogel al likourion ez eo nep-tu ar stad a zo en o dalc'h breman : sanset e vefe meur a gostezenn en o zouez ; bez e c'hellfent sonjal pezh a garont diwarbenn dregorfoniezh ; nemet pezh a sonj ar grietenion eveljust (Hogen evit ar re-man eo hevel : diwarbenn traou zo ivez e c'hellont sonjal pezh a blij dezho). E gwirionez ez eus ur strollad eus al likourion dres evel maz eus unan eus ar gristenion : an dieubiezh sonjal ne da ket pelloc'h ennan eget er strolladoù all. Bevennet eo gant pal krouidigezh ar strollad. Klevel em eus ur wech ur gall socialist oc'h asurin e c'hellfe ar strollad socialist mont da gristen ma tivizfe un deiz evelse darn vuian e stourmerion (d'alc'hmat lezenn an niver). Hogen d'ar mare-se n'en defe ket mui ar strollad socialist abeg ebet da vezan ha n'en defe mui nemet mont da get, hag en em gevredin gant ar M.R.P. da skouer — E wirioneziou hag e zogmennoù en deus eta strollad al likourion e Bro C'Hall, ha warno eo en deus staljet ar stad c'hall a anavezomp breman. E benn-dogmenn peurziarvar eo houman : peursur eo ez eo faos an holl relijionoù, ha peurgetket an hini gatolik (Evel dres, rak ahendall e tleket bezan a-berzh-stad). Rak-se eo ne vez sikouret e Bro C'Hall nemet ar skolioù a zegemer an dogmenn-se. Daelan a ra al likourion eveljust e c'hell ar gerent deskin er gêr pezh a garont d'ar vugale : ne brezeger a-enep da netra en o skolioù, ar pezh a zo gwir peurliesan. Hogen n'eo ket reizh redian ar gerent da rannan buhez ar vugale : bed an tiegezh ne zle ket bezan distag ha dishenvel krenn diouzh hini ar skol : ar pezh a zo ar pep pouezusan er gêr ne zle ket bezan tremehet da netra er skol. Ret eo sonjal eo ar skol ahendall he deus ar vuian a levezon war ar bugel. Ha peurliesan ar gerent n'o deus ket goar da ober a-zevri wardro o vugale : ret eo o rein da re all da ziorren. Eveljust ma ne rafe ar skol nemet choukan na nebent anaoudegezhioù e penn ar bugel, ha ma ne emellfe ket e-holl vuhez koulz lavaret, e vefe un afer aral : trac'h d'ar skol e vefe an tiegezh, ha bez e c'hellfe er skol eta bezan nep-tu (1). Hogen n'eman ket evelse an traou c'hoazh. Sonjomp ahendall e kredenn ar brezhoneg : chom hep deskin ar brezhoneg d'ar vugale a dalv hen dizeskin dezho ha tremen hep komz eus istor Breizh dezho a zo gwashoc'h eget komz a-enep d'an istor-se : o nac'han ur gudeun hen meneger evelato. Eveljust e c'hell ar gerent deskin brezhoneg, istor Breizh hag ar relijion gristen, da skouer, d'o vugale : hogen gouzout a ranker e vo dinesoc'h d'ar re-se peuranavezout anezho peogwir e kollint o amzer marleze o teskin er skol traou didalvesoc'h e sell ar gerent : aman c'hoazh e vo dishenvel krenn bed ar skol elec'h e keheler Bro C'Hall diouzh hini an tiegezh elec'h e karer Breizh.

AN TREMENER.

(A suire).



Avel  
AN

Trech

kelaouenn  
emsav breizh.



CAHIER D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION BRETONNES

Rédaction-Administration: J. Ollivier, 49, rue Saint-Melaine, Rennes. — C. C. P. 873-09 Rennes  
125 francs les 6 cahiers

**NOTE.** — Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs une étude de Job Kersulec sur la question bretonne. Nous rappelons que cette étude avait été amorcée dans un article du même auteur parue dans notre Cahier N° 4. Nous précisons également que cette étude est toujours un « Point de Vue », et que AVEL AN TRECH n'entend nullement prendre parti dans le débat ouvert par Job Kersulec.

En particulier nous serions heureux d'avoir l'avis de nos lecteurs sur la possibilité d'instaurer maintenant ou à l'avenir une vie politique bretonne qui aurait pris ses racines dans la vie politique française de la Bretagne actuelle.

Nous publions par ailleurs l'opinion d'un lecteur bretonnant sur cette question.

## TOUR D'HORIZON

Au moment où le mouvement breton désorienté un moment, commence à se ressaisir et à réaliser la lourde charge qui l'attend au cours des prochaines années, il est peut-être bon de préciser les buts qu'il poursuit et de définir nettement la route qu'il entend suivre pour les atteindre.

Né au début de ce siècle, le mouvement breton n'est pas contrairement à ce que certains s'imaginent, un cas isolé ni en France, ni en Europe. Il existe actuellement sur le territoire de l'Etat Français par exemple, un parti nationaliste basque, frère du mouvement national basque espagnol, parti qui a

d'ailleurs présenté une liste au cours des élections de 1945, et il suffit de parcourir l'Histoire de l'Europe au cours de ce siècle et du siècle dernier pour se rendre compte qu'elle est dominée autant par la question nationale que par la question sociale. Le mouvement breton s'inscrit donc dans le cadre d'un vaste courant de pensée qui a redonné une vie nouvelle aux anciennes Nations de l'Europe, et a ressuscité des peuples qu'on croyait morts et anéantis.

D'une façon plus proche, le mouvement breton s'apparente aux divers mouvements des Nations minoritaires de l'Europe occidentale, Catalogne, Pays Basque, Flandre, et plus étroitement encore aux divers mouvements nationaux Celtes. Un peu plus jeune que le mouvement Ecossais qui l'a peu influencé jusqu'ici, un peu plus vieux que le mouvement Gallois auquel il a donné naissance dans une certaine mesure, mais qui par la suite a adopté une ligne d'action assez divergente de celle qu'il suivait à la même époque, le mouvement breton a subi pendant assez longtemps l'attraction fascinante de ce qu'on pourrait appeler « la mystique Irlandaise », dont des hommes comme PEARSE était le symbole et dont on connaît l'aboutissement. Certains peuvent le déplorer, et de fait il faut avouer que l'on doit considérer cet esprit « révolutionnaire » — au sens de guerrier — qui a animé l'aile marchante du mouvement breton pendant la période d'entre les deux guerres, comme une preuve de vitalité certes, mais aussi comme un manque de sang-froid, manque de sang froid provoqué il est vrai, aussi bien par la persécution maladroitte et absurde dont il fut l'objet de la part du Gouvernement Français que par le

refus systématique qu'opposa ce même Gouvernement aux demandes les plus modérées concernant la langue par exemple. Mais ce « manque de sang froid » reste à notre avis regrettable, car de plus en plus il devient évident que seules les méthodes démocratiques de libre examen et de libre propagande peuvent apporter une solution positive et **raisonnable** au problème breton.

★★

Car il existe un problème breton, et personne ne songe à se faire d'illusion à ce sujet aujourd'hui. Caché pendant longtemps, ni systématiquement et passionnément par certains, déformé par d'autres, non admis par les Autorités officielles, et par cela même cause du « malaise breton » de plus en plus aigu, le problème breton est le fait qui a nuancé la vie politique bretonne des vingt dernières années et qui la dominera de plus en plus à l'avenir jusqu'à sa solution finale. Il serait utile par conséquent de définir exactement en quoi consiste ce problème breton. Il se pose donc un problème breton tout simplement, parce qu'il existe un peuple breton qui outre sa langue qu'il possède depuis trois mille ans a aussi une histoire que beaucoup ignorent ou veulent ignorer, mais qui n'en est pas moins réelle, et que ce peuple, par le fait qu'il existe, a le droit comme tout peuple de s'organiser en vue de son seul intérêt qu'il soit culturel, politique ou économique. Les « **droits** » de la Bretagne, qui constituent le fonds du problème breton, sont ceux d'une « personne », car la Nation, comme l'a dit le Français MICHELET, est une « personne », et c'est en tant que personne qu'elle a des « droits ». Si la Bretagne n'est pas une Nation, toutes nos revendications sont vaines : une province n'a pas de droits car elle n'existe qu'en fonction de la Nation et pour elle. Et ce qui nous distingue justement nous, Nationalistes, d'autres groupements bretons qui poursuivent à peu près les mêmes buts que nous, c'est le caractère « moral » que nous donnons à nos demandes. Notre Nationalisme breton n'est pas un programme fixe et immuable, c'est avant tout une doctrine.

★★

Nous avons pourtant un programme et ce programme est défini par les buts mêmes que nous voulons atteindre : perpétuer le peuple breton en tant que Nation et race distinctes. Nous voulons conserver notre « race » bretonne, non pas parce que nous la croyons supérieure aux autres races, mais tout simplement parce qu'elle est **notre** race, et que nous pensons qu'en tant que race elle a une mission à remplir dans le monde. C'est en effet parce que nous estimons que la Nation bretonne a une vocation à laquelle elle doit répondre sous peine de faillir que nous nous refusons à la laisser se dissoudre aussi bien physiquement que moralement.

Le premier point de notre programme est donc la défense de l'éthnie bretonne.

Le second point de ce programme est le combat pour notre langue nationale, le breton, expression de notre culture ; et c'est ici peut-être un des objectifs les plus importants de notre lutte. Un peuple sans culture nationale en effet n'est pas digne de vivre, et de fait ne peut réellement pas vivre. Ce n'est pas ici simplement l'intérêt du peuple breton : il est évident, en effet, que seule une culture autochtone créée par lui-même peut élever le niveau intel-

lectuel du peuple breton entier qui a été privé jusqu'ici de ses meilleurs intellectuels au profit de la France et principalement de Paris. Mais de plus il est clair que cette culture nouvelle que créera le peuple breton redevenu conscient et libre, enrichira aussi le patrimoine intellectuel de l'Humanité. On ne peut donc détruire une nation sans appauvrir l'humanité entière. Tuer une nation, par l'assimilation, c'est-à-dire le mensonge ou le massacre, peu importe, est un crime commis contre la Société des Nations elle-même et relève de la loi internationale.

Nous savons que d'autres groupements que nous, ont inscrit à leur programme la défense de la langue bretonne. Leurs arguments sont principalement d'ordre pédagogique. C'est évidemment un point de vue défendable. Pourtant nous pensons que pratiquement la solution qu'ils proposent pour le problème de la langue, le bilinguisme est absolument inefficace. Ce problème, en effet, ne peut être résolu qu'en même temps que celui de la Nation Bretonne : le bilinguisme, c'est-à-dire le breton enseigné aux Bretons comme langue étrangère, en français, basé sur la conception de la Bretagne province ne peut que retarder la mort du breton. L'exemple du pays de Galles où le bilinguisme est appliqué depuis plus de 60 ans dans les écoles est là pour nous prouver l'inanité d'un tel système pour la conservation d'une langue ; l'état du gallois en tant que langue populaire est aussi critique que celui du breton. Il n'existera jamais de peuple bilingue. Or nous voulons à tout prix conserver notre langue, non seulement parce qu'elle est le moyen d'expression de notre culture mais aussi parce qu'elle est le témoignage le plus évident de notre Nationalité que nous aient légué quarante générations de Celtes. Mais nous devons savoir que nous ne pourrions la conserver que si les Bretons eux-mêmes considèrent le breton comme leur langue nationale. Ce n'est, en effet, que le jour où le peuple breton sera convaincu qu'il doit conserver le breton parce que c'est **sa langue** et uniquement parce que c'est **sa langue**, ce n'est que le jour où il sera instruit dans sa langue, où toute sa vie sociale s'exprimera dans sa langue, que l'avenir de la langue bretonne sera assuré ! Pas avant.

Seul le nationalisme breton, en dehors de tous les moyens politiques qu'il peut proposer pour résoudre le problème de la vie de la langue, peut, dès maintenant, en vivifiant la conscience nationale bretonne, sauver le breton. Seul aussi, d'ailleurs, le postulat de l'existence d'une nation bretonne peut justifier moralement la défense de la langue bretonne. Un homme ne peut et ne doit parler que la langue de son pays. En dehors de cette règle il n'y a que mort pour les nations. Si les Bretons font vraiment partie de la Nation Française, ils doivent parler français. Mais s'ils forment vraiment une Nation à part, ils doivent parler leur langue. Rien ne nous permet de sortir de ce dilemme.

Voici donc une partie du programme que nous avons à réaliser. Mais le problème que pose la Bretagne n'est pas uniquement et purement culturel, non seulement parce que la culture d'un peuple dépend essentiellement de sa situation économique et politique, ce que nous oublions trop souvent, mais aussi et simplement parce qu'un peuple a le droit d'être maître aussi bien de sa vie politique que de son économie, et d'être entièrement responsable de sa propre destinée. Nos revendications sont ici encore

basées tout d'abord sur le postulat de l'existence d'une nation bretonne ayant le droit de gérer elle-même son économie, mais sont appuyées également sur des faits évidents : l'étouffement de notre économie ayant pour corrolaire l'appauvrissement de la Bretagne, appauvrissement relatif évidemment, car même dans l'état actuel des choses, notre pays reste riche depuis que notre peuple est tombé entre les mains d'une administration étrangère.

Nous verrons que le danger que court la langue est le plus spectaculaire. Mais le mal dont souffre notre économie, venue le plus souvent au pouvoir des capitalistes étrangers et entravée par des lois absurdes faites souvent et uniquement en vue de favoriser certains trusts français, n'est pas moins grave. La fortune du peuple breton a été dilapidée, et nous avons une preuve de la mauvaise gérance de notre économie dans le fait de l'émigration ; la Bretagne, pays riche malgré tout, la guerre l'a surabondamment démontré, devrait être capable de nourrir tous ses enfants. Or nous avons pu constater depuis le début de ce siècle un très fort courant d'émigration des Bretons dirigé principalement sur Paris. Cette émigration non encadrée, n'a eu pour cause que la mauvaise organisation de l'économie bretonne. Est-il besoin par ailleurs d'appuyer sur le fait que la Bretagne paie en proportion deux fois plus d'impôts que le reste de l'Etat Français, qu'elle ne touche qu'une proportion dérisoire de subventions, tandis que le midi de la France est particulièrement favorisé à ce point de vue, que des lois douanières entravent notre commerce extérieur, que bien des sources de richesses bretonnes restent inexploitées par l'inertie ou la mauvaise volonté des bureaux français. Nous reviendrons plus tard sur ces questions. Quoi qu'il en soit, il apparaît nettement qu'il est plus que temps de réagir et de réorganiser la vie économique du peuple breton en vue de son seul intérêt. Il faut faire cesser cette exploitation du peuple breton au profit d'intérêts étrangers. Les richesses de la Bretagne n'appartiennent qu'aux Bretons, et elles appartiennent à tous les Bretons sans exception : l'établissement d'un Socialisme breton, basé sur les principes analogues à ceux du « distributisme » et du « coopératisme » gallois et écossais, tel est le programme que nous nous proposons en matière sociale. Encore faudra-t-il qu'avant, le peuple breton soit redevenu maître de son destin.



Car en fin de compte nous ne voyons d'autre solution au problème breton que nous venons de poser, que l'octroi d'un « Home rule » le plus large possible à la Bretagne. Cette solution semble la plus normale, la plus simple et la plus juste à l'époque actuelle où l'idée du fédéralisme se répand de plus en plus en Europe ; il est inutile de rappeler par exemple que l'Etat Yougoslave s'est organisé sur la base fédérative, que l'Etat Espagnol de demain sera une confédération des diverses nations Hispaniques, Pays Basque, Catalogne, Castille, que l'Etat Anglais lui-même, qui il y a 25 ans accorda le « Home rule » à l'Irlande, restituera bientôt leurs droits aux peuples britanniques — les immenses progrès que font en ce moment les partis nationaux de Galles et d'Ecosse laissent prévoir qu'une confédération des nations britanniques sera établie avant 20 ans d'ici — que l'Etat Soviétique enfin est un Etat plurinational dont la

constitution reconnaît les droits des diverses nations qui le composent. Seul un Etat militariste nazi et impérialiste a « besoin » de la centralisation et de l'unification. Il nous semble donc qu'il serait bon de reviser également la conception de l'Etat Français, et de le réorganiser dans le sens d'une fédération des divers peuples « gallois » qui, à la suite de la politique de conquête des rois de France se sont trouvés inclus dans les limites de l'Etat Français actuel. Conserver une conception aussi anti-historique de la France que la conception jacobine serait agir de la façon la plus nuisible à l'intérêt de l'Etat Français lui-même.

Ainsi donc fédéralisme, ou plus exactement pour employer un mot que les Celtes britanniques affectionnent particulièrement, « dévolution » à tous les peuples de l'Etat Français, telle est pour finir la solution du problème breton, solution à laquelle une voie est ouverte, puisque le statut de pays membre de l'« Union Française », correspondant à peu près au statut de « Dominion » que réclament le Pays de Galles et l'Ecosse, est prévu dans la constitution française actuelle. De toute façon, il n'est pas normal que la France ne reconnaisse pas dans le cas de la Bretagne un cas analogue à celui de la Catalogne et du Pays Basque Espagnol dont elle protège aujourd'hui contre Franco les leaders politiques. Nous ne lui demandons que d'être logique avec elle-même, d'autant plus qu'en s'attachant à une idéologie périmée que la plupart des Etats démocratiques de l'Europe ont rejetée ou s'apprêtent à rejeter, elle commettrait une erreur dont les conséquences seraient incalculables. Elle risquerait de s'embarquer dans une politique de répression, toujours inefficace comme toute politique de répression, et déshonorante. La France ne doit plus avoir à l'égard du mouvement breton de ces réactions maladives qu'on ne peut guère qualifier que de nerveuses, dénotant un manque de sang froid et d'un défaut de sens critique inquietant ; il vaudrait beaucoup mieux pour le gouvernement français d'avoir par exemple affaire à un parti nationaliste légal et loyaliste qu'à un mouvement révolutionnaire et anti-français parce que persécuté. Ceci est évident et il est à peine besoin d'y insister. Il est bon de savoir en effet que les militants bretons sont absolument convaincus de la justice de leur cause : les persécuter sous quelque prétexte que ce soit serait faire d'eux des martyrs, non seulement aux yeux des mouvements nationalistes celtes britanniques à la cause desquels la leur est liée, et aux yeux de tous les mouvements nationalistes du monde, mais encore à leurs propres yeux, ce qui est tout aussi dangereux. Ce serait en un mot favoriser l'extrémisme, envenimer une question qui demande une solution raisonnable et non une solution totalitaire en fin de compte des ennemis d'hommes sincères et ardents et qui aspirent à l'entente par dessus tout. Nous estimons en effet que les Nationalistes Bretons étant des citoyens Français comme les autres, ont le droit d'exprimer leur opinion et de combattre selon les méthodes démocratiques pour leur idéal, comme les autres citoyens Français, de même que les Ecossais et Gallois peuvent en toute liberté et en toute sécurité organiser leur lutte pour leurs droits respectifs. Rien ne donne le droit à un Etat de persécuter un homme pour ses idées politiques ou religieuses. L'intolérance politique de laquelle nous avons eu tant à nous plaindre nous Nationalistes Bretons, est aussi

inique et plus hypocrite peut-être que l'intolérance religieuse tant décriée et dénoncée avec tant d'insistance par les Jacobins Français.

Il nous reste d'ailleurs à nous, Nationalistes Bretons, avant de poser le problème breton à Paris devant le gouvernement, à le poser en Bretagne même devant l'opinion publique qui aveuglée par une presse abretonne ou anti-bretonne ne connaît pas la question, ou la connaît mal, ce qui est encore pire. Nous devons surtout, à l'heure actuelle, convaincre nos compatriotes de l'urgence et de la gravité de la situation ; la Nation Bretonne se débat actuellement dans une crise où elle peut sombrer à jamais. Nous avons un indice de cette crise dans l'état d'alarmant où se trouve la langue bretonne qui a jusqu'ici été vouée à l'anéantissement par tous les gouvernements français successifs. Nous devons aussi apprendre au peuple breton quels sont ses véritables intérêts, à lui ouvrir les yeux sur l'immense abus de confiance dont il a été victime de la part d'un Etat Français mal organisé et dirigé presque toujours par des gens qui ne connaissaient absolument rien des questions minoritaires qui se posaient aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières françaises. Mais éclairer une opinion n'est pas assez : il nous faudra aussi lui donner un corps, la grouper, la mener à la lutte pour l'obtention de nos franchises nationales. Résolument et sincèrement démocrates, nous voyons dans la constitution d'un ou plusieurs groupements politiques derrière lesquels s'uniront tous les Bretons conscients de leur nationalité et désireux de défendre la vie et les intérêts de la Bretagne, le moyen de faire triompher en fin de compte nos justes demandes. Remarquez bien que nous ne souhaitons pas de voir se fonder un seul groupement politique nationaliste ; il est sûr qu'il devra y avoir un groupement spécialisé et que ce groupement devra avoir un programme économique et social en plus de son programme culturel et politique ; comme nous l'avons dit, tous les Bretons conscients veulent l'instauration d'un Socialisme breton qui restituera au peuple breton lui-même tous les moyens de production dont dispose la Bretagne et dont l'ont dépouillée les capitalistes français. Mais il existe en Bretagne d'autres genres de socialisme que le nôtre, il existe des socialismes marxistes qui représentent aujourd'hui une fraction importante de l'opinion bretonne. Nous nous devons, tous en les guidant vers le nationalisme, c'est-à-dire exactement vers la conception de la Bretagne nation, de les aider à constituer des groupements spécifiquement bretons.

Ce que nous désirons, en un mot, c'est réorganiser la vie politique bretonne dans le cadre breton, l'axer sur le problème breton, enfin la baser sur l'existence de la Nation Bretonne. Il nous faudra à l'avenir un parti travailliste breton, un parti communiste breton, de même qu'il existait en Catalogne un parti catholique catalan, un parti socialiste catalan et un parti communiste (2), de même qu'au Parlement de Dublin est représenté toute l'opinion Irlandaise. Nous repoussons donc tous les totalitarismes ; le « Sauvetage » de la Nation Bretonne, pouvons-nous employer un autre mot, doit être l'œuvre de tous les Bretons sans exception, quelles que soient leurs opinions.

En résumé, le mouvement breton a un seul but : sauver le peuple breton en tant que peuple celtique conscient et organisé ; donc lutte à outrance contre toute tentative d'assimilation ; comme moyen, l'ob-

tention pour la Bretagne dans le cadre de l'« Union Française » d'un statut de « Home rule » justifié par sa nationalité distincte, réorganisation par conséquent de l'Etat Français dans un sens fédéral ; comme méthode de lutte, éclairer l'opinion bretonne et la grouper dans la demande des droits essentiels de la Nation Bretonne. Notons que ce programme peut être réalisé peu à peu, par réformes successives, et que la première réforme à faire serait l'institution d'un régime spécial de l'Instruction publique en Bretagne.

C'est à vous maintenant, mes camarades, que je veux m'adresser, à vous qui comme moi n'avez pu et ne pourrez jamais vous dérober à l'« impératif catégorique » qui vous ordonne de consacrer votre vie à la défense de la Nation Bretonne. Ce qui nous fait agir ce n'est pas seulement l'amour passionné de ce peuple breton trahi par ceux qui avaient pour mission naturelle de le protéger, exploité sans vergogne en temps de paix, saigné à blanc pendant les guerres, trompé et dupé par des politiciens étrangers, c'est aussi une foi que rien ne peut ébranler dans les destinées de la Nation Bretonne comme peuple celtique. Je sais qu'à l'heure actuelle vous êtes indécis et que plus d'un parmi vous est dans le doute. Pourtant l'heure n'est plus au rêve ni à l'hésitation : il est temps, grand temps de faire quelque chose sérieusement pour notre pays. Agir ou mourir, tel est notre mot d'ordre. Depuis un certain moment l'action bretonne, effacée dans le bouleversement d'un cataclysme mondial, a paru endormie ; aujourd'hui il n'existe aucun organisme consacré à la défense de la Bretagne. Je sais que depuis deux ans bien des efforts se sont manifestés. Mais le moindre de leur défaut, c'était d'être dispersés et de ne porter aucun fruit. Le mouvement breton a assez longtemps vécu en vase clos ; le moment est venu aujourd'hui d'aller au peuple. Nous savons à quel point est tragique la situation de notre pays actuellement. L'état de la langue est peut-être le plus symptomatique de la « crise » qu'il traverse : le breton est la seule langue aujourd'hui parlée par un peuple civilisé qui soit proscrite des écoles. Le résultat est patent : notre langue se meurt, elle en a, en mettant les choses au mieux, avec le système français actuel, pour 70 ans d'existence. Voilà les faits, ils parlent d'eux-mêmes ; Est-ce que vous croyez que c'est en se croisant les bras que nous sauverons la Bretagne ? Il est bon peut-être, comme le font certains, de compter sur certaines organisations culturelles internationales comme l'U.N.E.S.CO., pour attirer l'attention de l'opinion publique internationale sur l'acuité du problème culturel breton. Il n'est pas absurde non plus d'escompter la bonne volonté finale du gouvernement français. Mais il est évident qu'en dernier ressort, le sort de la Bretagne dépend avant tout du travail des militants bretons, travail privé (créations d'écoles de culture bretonne), aussi bien que public (Information de l'opinion). Peut-être ne verrons-nous pas tout de suite le fruit de nos efforts, du moins espérons-nous, sinon récolter la moisson, du moins la voir se lever, et promettre cent pour un aux lutteurs bretons qui nous remplaceront demain sur la brèche quand nous serons tombés.

Novembre 46.

Job KERSULEC.

(1) Voir cette idée développée par l'écrivain et philosophe Français Jean LE BON, et l'écrivain Breton MEVEN MORDIER, Predernadannou passim.

(2) Ce qui ne dépend malheureusement pas uniquement de nous.

# L'Opinion politique bretonne de 1932 à 1946

par G. LE HUEDEZ

Avant de commencer cette étude, on notera que les comparaisons ont été établies d'après le **pourcentage** et non d'après les chiffres réels à cause des différences de modes de scrutin en 1932-36 et 1942-46 (scrutin d'arrondissement, les hommes seuls votant contre représentation proportionnelle et suffrages de tous les citoyens hommes et femmes âgés de 21 ans). De cette manière, la solution de continuité est assurée avec le minimum d'erreurs. Naturellement, pour 1932-36, on n'a utilisé que les voix exprimées au premier tour seulement. On se rappelle qu'à ces époques, tous les partis ne se présentaient pas ensemble dans un secteur donné.

Enfin, dans nos pourcentages, nous tenons toujours compte des abstentions, contrairement à la règle générale. Nous y avons même ajouté les bulletins blancs ou nuls, toujours assez faibles. Il est généralement reconnu que les abstentions sont absolument normales jusqu'à 8 %, si l'on tient compte des personnes empêchées pour différentes raisons valables : maladie, voyage, etc... Le surplus est donc « l'abstention volontaire » dont il faut toujours tenir compte soit comme d'une protestation, soit d'une indécision, aucun candidat n'étant jugé satisfaisant. Enfin, les abstentions sont généralement des voix modérées, les extrêmes de droite ou de gauche étant toujours disciplinés.

La Libération ayant arbitrairement effacé certaines étiquettes, pourtant toujours vivaces, nous appelons par commodité « conservateurs » les anciens indépendants. Union républicaine démocratique et les agraires, auxquels correspondent en Bretagne les actuels P.R.L., et Union Gaulliste ; « modérés » les ex-démocrates populaires, républicains de gauche et radicaux indépendants, aujourd'hui rassemblés dans les formations M.R.P. Les « centristes » sont toujours les radicaux socialistes, et les marxistes les Socialistes S.F.I.O., les communistes et les trotskystes de la IV<sup>e</sup> Internationale.

### Variations 1932-46 dans toutes la Bretagne

|                     | Abs. | Cons. | Mod. | Cent. | S.F.I.O. | Com. |
|---------------------|------|-------|------|-------|----------|------|
| 1932. . . . .       | 20   | 25 5  | 28 5 | 12 5  | 12 5     | 1    |
| 1936. . . . .       | 21   | 24    | 28   | 9     | 15       | 3    |
| 1945. . . . .       | 24   | 10 5  | 27   | 9 5   | 15 5     | 13 5 |
| 1946 (J.) . . . . . | 18 5 | 8 5   | 34   | 7     | 15 5     | 16 5 |
| 1946 (N.) . . . . . | 21   | 9 5   | 31 5 | 7 5   | 12 5     | 18   |

La guerre a causé en Bretagne, comme dans presque tous les autres pays un décalage très net vers l'extrême gauche, d'autant plus important ici que ce phénomène amorcé en France en 1936 avec le Front Populaire n'avait pas eu d'effet en Bretagne : R.S. + S.F.I.O. + Communistes = 27 % contre 26.

On assiste à une énorme poussée marxiste et à un effondrement de la vieille droite traditionnelle, tandis que les groupements modérés et de gauche stationnent plus ou moins. Il sera toutefois bon de noter qu'à l'intérieur d'eux-mêmes, il existe un mouvement incessant par « grignotage ».

Ainsi la Bretagne qui s'était toujours représentée comme un pays modéré, d'un républicanisme sincère si l'on ne s'attaquait pas à la religion, a au-

jourd'hui une tendance très nette à affirmer une volonté extrémiste, relative parce que localisée, mais indéniable. En effet, malgré la nouvelle position des Rad. Soc. contre la fraction socialo-communiste, dont ils avaient considérablement aidé la victoire en 1936, cette partie de l'opinion est passée de 27 % en 1936 (Rad. Soc. + Soc. + Comm.) à 30,5 % en 1945 (Soc. + Comm.), à la suite d'une action communisante, alors qu'en France de 45 % elle est descendue à 35 %.

### Côtes-du-Nord

|                     | Abs. | Cons. | Mod. | Cent. | S.F.I.O. | Com. |
|---------------------|------|-------|------|-------|----------|------|
| 1932. . . . .       | 18 5 | 17 5  | 38 5 | 18 5  | 6        | 1    |
| 1936. . . . .       | 21 5 | 23 5  | 19 5 | 22 5  | 8 5      | 4 5  |
| 1945. . . . .       | 21 5 | *     | 26   | 14    | 17       | 21 5 |
| 1946 (J.) . . . . . | 17 5 | 4 5   | 28 5 | 7 5   | 18 5     | 23 5 |
| 1946 (N.) . . . . . | 20 5 |       | 29   | 10    | 15 5     | 25   |

Ce département qui est le plus agité de Bretagne, économiquement et socialement, donne une action politique plus violente qu'ailleurs, son républicanisme est ancien, mais fut toujours d'avant-garde, aussi la fraction socialo-communiste, représente-t-elle déjà la moitié des voix exprimées du département (proportion inconnue dans tous les départements de l'Ouest semblable à celle des régions industrielles des Flandres !).

Il semble incontestable que l'émigration pauvre (la plus forte de Bretagne), l'anéantissement de la pêche et la récente transformation agricole y soient pour beaucoup. On remarquera que les bretonnants sont sensiblement plus à gauche que les gallos, dont la pratique religieuse est d'ailleurs plus rigoureusement observée.

Autre fait notable, tandis que dans l'ensemble de la Bretagne (et de la France) les socialistes stationnent ou reculent sur leur position de 1936, et que le gain « à gauche » semble uniquement l'œuvre d'une poussée communiste ; ici la lutte socialiste n'a pas perdu de sa vigueur, bien que son ancienne prépondérance soit passée au parti « frère ».

Suivant la normale des choses, nous assistons à la disparition de la vieille droite qui n'a pourtant pas dit son dernier mot, aidée par des républicains populaires mécontents en s'unissant aux Rad. Soc. en délicate posture, illustrant l'adage indiquant que les partis trop longtemps au pouvoir perdent de leur vitalité.

### Finistère

|                     | Abs. | Cons. | Mod. | Cent. | S.F.I.O. | Com. |
|---------------------|------|-------|------|-------|----------|------|
| 1932. . . . .       | 24 5 | 17 5  | 17 5 | 20 5  | 17       | 3    |
| 1936. . . . .       | 25   | 28    | 20   | 11    | 11       | 5    |
| 1945. . . . .       | 24   | 8 5   | 27 5 | 4 5   | 17 5     | 18   |
| 1946 (J.) . . . . . | 18   | 5     | 33 5 | 5     | 18 5     | 20 5 |
| 1946 (N.) . . . . . | 21 5 | 4 5   | 35   | 4     | 12 5     | 22 5 |

La politique finistérienne apparaît mieux équilibrée que dans le reste de la Bretagne; la poussée communiste, issue de l'arsenal de Brest, a successivement entraîné les marins-pêcheurs, les ouvriers des usines de conserves et quelques petits paysans.

L'échec du Front Populaire de 1936 devant une rare union des Modérés n'a pas empêché le glissement général « à gauche » pendant la guerre, pour des raisons identiques à celles des C.-du-N. (sauf la question maritime), mais moins violentes. Les trois grands partis se taillent la part du lion ; l'action catholique, si vivace et si bien adaptée, favorise les

Républicains populaires, au détriment des Conservateurs qui s'effondrent devant ce torrent républicain, jadis protégé et encouragé par le Pape Léon XIII et habilement guidé par un clergé adroit et jaloux de son influence.

Deux autres écroulements sont significatifs : celui des Rad. Soc. jadis détenteurs du 1/4 des voix exprimées et celui des S.F.I.O., eux aussi très influents avant guerre mais qui subissent aujourd'hui une désertion considérable pour un parti de gauche.

On notera que l'esprit anarchiste et violemment revendicateur, caractérisant les populations côtières a fait éclore des sections de la IV<sup>e</sup> Internationale (Trozkysme) qui sont parmi les plus importantes de France et dont les maigres résultats quantitatifs ne sont tout de même pas sans inquiéter gravement les communistes moscoutaires, dont la belle place obtenue aujourd'hui le fut par l'adoption d'un maintien analogue au trozkisme vis-à-vis du socialisme...

#### Ille-et-Vilaine

|                     | Abs. | Cons. | Mod. | Cent. | S.F.I.O. | Com. |
|---------------------|------|-------|------|-------|----------|------|
| 1932. . . . .       | 16   | 18 5  | 44 5 | 7     | 18       | 1    |
| 1936. . . . .       | 18 5 | 17    | 43   | 5 5   | 13 5     | 2 5  |
| 1945. . . . .       | 23 5 | 14 5  | 33   | 4     | 15       | 10   |
| 1946 (J.) . . . . . | 19   | 7     | 40 5 | 5 5   | 15 5     | 12 5 |
| 1946 (N.) . . . . . | 19 5 | 7     | 39   | 5 5   | 14       | 14   |

Après avoir été longtemps un champ de batailles entre les troupes républicaines et les chouans, l'Ille-et-Vilaine est devenu un département à vie politique restreinte essentiellement agricole. Les problèmes qui s'y posent ne sont pas de ceux que la politique verbale violente est capable de résoudre.

Le républicanisme y fut tardif et très prudent. L'action marxiste récente ne joue que dans l'enceinte des centres animés par quelques industries ou le chemin de fer. La campagne, méfiante et peu enclinte au changement reste passivement dans l'orbite des modérés. L'aide du clergé aux républicains populaires a porté un coup sensible aux conservateurs, comme partout ailleurs.

D'autre part, la rivalité socialo-communiste anime un peu l'arène politique. On a ici la vivante illustration que le manque de grosse industrie est suffisant pour opposer un frein au marxisme, incapable de s'adapter à la mentalité paysanne, qu'il n'aime guère, mais dont il apprécie néanmoins les suffrages.

#### Loire-Inférieure

|                     | Abs. | Cons. | Mod. | Cent. | S.F.I.O. | Com. |
|---------------------|------|-------|------|-------|----------|------|
| 1932. . . . .       | 16   | 41    | 22   | 4     | 17       | 1    |
| 1936. . . . .       | 15   | 30    | 23   | 3     | 28       | 1    |
| 1945. . . . .       | 24   | 29 5  | 12 5 | 8     | 15       | 9    |
| 1946 (J.) . . . . . | 19 5 | 28    | 22   | 12 5  | 12 5     | 10 5 |
| 1946 (N.) . . . . . | 22 5 | 23    | 18 5 | 15 5  | 9 5      | 12   |

Avec ce département, le plus « réactionnaire » de France, on se trouve devant une situation assez spéciale pour la Bretagne, mais non dans l'Ouest français. La position des Conservateurs, bien que réduite presque de moitié est cependant encore extrêmement forte, puisqu'elle domine l'arène politique départementale ; les modérés, malgré des oscillations, se maintiennent aussi. C'est vers la gauche que l'on observe les plus curieux mouvements, ainsi les Rad. Soc. jadis peu nombreux au temps de leur apogée, ne cessent de progresser... Les Socialistes, grands vainqueurs de 1936 et forts de l'unanimité de la classe

ouvrière, sont en complète liquéfaction et deviennent actuellement le plus modeste de tous les partis. Enfin la poussée communiste, constatée partout ailleurs, présente ici moins de force et s'est récemment fractionnée en deux par l'apparition d'un agissant groupe trozkyste. Ainsi, pas de tripartisme.

Cette curieuse situation peut se faire admirer par sa stabilité et par le souci d'utilité qui la caractérise. C'est un reflet de la « vie nantaise » avant tout préoccupée de réalisations « vitales » et non « verbales ».

Cette représentation qui peut sembler archaïque et ainsi empêcher de la montrer en exemple politique, n'en permet pas moins cependant de souligner la parfaite harmonie qui règne dans le département breton le plus industriel, bien que très agricole, doté des plus grands centres urbains, comme de nombreux anciens bourgs ruraux. Il est plaisant d'y constater que l'harmonie économique peut se retrouver en sagesse politique.

#### Morbihan

|                     | Abs. | Cons. | Mod. | Cent. | S.F.I.O. | Com. |
|---------------------|------|-------|------|-------|----------|------|
| 1932. . . . .       | 20 5 | 27    | 27 5 | 13 5  | 10 5     | 1    |
| 1936. . . . .       | 22 5 | 20 5  | 37 5 | 2     | 15 5     | 2    |
| 1945. . . . .       | 27   |       | 40 5 | 8     | 13 5     | 11   |
| 1946 (J.) . . . . . | 21   |       | 43 5 | 7 5   | 13       | 15   |
| 1946 (N.) . . . . . | 20 5 | 9     | 36   | 5     | 12       | 17 5 |

Vieux pays chouan par excellence, coupé en deux par la langue celtique, comme les C.-du-N., et comme elles, plus religieux dans sa partie gallote, le Morbihan conserve sa vieille empreinte et cultive aussi farouchement les nouvelles tendances. Le caractère celtique et égalitaire favorise les modérés, au détriment des conservateurs pour les opinions de droite. La régression des Rad. Soc. suit la morale.

Dans ce département les socialo-communistes subissent le même mouvement qu'ailleurs. Mais à la différence du proche Finistère, ce sont les terriens qui s'adonnent aux théories marxistes extrémistes, car la pratique de la pêche, différente, ne forme pas de sujets aussi favorables aux revendications sociales.

#### LES PARTIS

On a vu plus haut que nous considérons l'abstention comme une position (regrettable diront les partis politiques), dont il faut tenir compte. Dans l'ensemble, depuis 1932, elle est assez stable et toujours élevée, puisqu'elle oscille entre le 1/5 et le 1/4 des électeurs. Evidemment, nous ne pourrions pas dire ce que ces abstentionnistes pensent, mais on peut à bon droit supposer que nombre d'entre eux se désintéressent des problèmes soi-disants « vitaux » qu'on leur pose et on doit avouer, sans leur donner entièrement raison, qu'ils n'ont pas tout à fait tort. Enfin, l'autre partie est constituée des éternels indécis que l'on retrouve partout ailleurs. La Loire-Inférieure pourrait, dans une certaine mesure, illustrer la première position, et le Finistère peut-être la seconde.

#### Les Conservateurs

Ils ont longtemps bénéficié de l'hostilité bretonne à la République, dont l'établissement ne fut pas toujours suivi d'une amélioration sensible auprès du peuple. Il est donc normal qu'avec le temps ils aient diminué, les jeunes générations ne voyant pas le problème sous le même angle.

Comme, d'autre part, il se produit un constant glissement vers la gauche, on ne saurait affirmer que les Conservateurs ont disparu de la Bretagne, car l'aile droite des Modérés sont d'authentiques Conservateurs placés ailleurs, suivant un subtil jeu d'étiquettes, qu'il convient de ne jamais sous-estimer.

On peut cependant déceler leur point d'appui : la Loire-Inférieure, sauf la zone côtière, et les bords de la Loire, ainsi que la limite est de l'Ille-et-Vilaine, vaste zone où les chefs influents ne sont pas les membres du clergé, mais les anciens nobles terriens, nombreux, résidents, riches et respectés, car ils sont toujours restés près des paysans, auxquels ils se sont constamment intéressés, améliorant leurs conditions chaque fois qu'ils le pouvaient.

Dans le reste de la Bretagne, ces Conservateurs sont plus typiquement les derniers survivants d'une archaïque conception. Ils ont contre eux, en plus des erreurs personnelles souvent nombreuses, l'hostilité d'un peuple foncièrement égalitaire, qui leur ôte l'appui d'un clergé issu de ce peuple et jaloux de ses prérogatives.

On se gardera toutefois de conclure de leur prochaine disparition en Haute-Bretagne. En Basse-Bretagne, ils bénéficieront de l'appui des Modérés en rupture de banc avec direction parisienne du M.R.P. et des alliances tactiques avec d'autres minorités. Exemple : les 16.200 voix conservatrices des C.-du-N. ont permis à M. Pléven de récupérer un siège, tandis que le P.R.L. reprenait un siège au M.R.P. en Ille-et-Vilaine. Même exemple dans le Morbihan aux dépens du M.R.P.

#### Les Modérés

Ils forment la grosse masse compacte des Bretons et depuis 1932, ils augmentent sensiblement leur position. Politiquement ils sont cependant assez « tirailés ». Ils doivent être suffisamment éloignés de la droite pour garder les éléments sincèrement républicains qui forment le fond de leurs troupes, mais tout flirtage inconsidéré avec les marxistes est susceptible de leur aliéner une importante fraction de leur aile droite au bénéfice des actuelles formations P.R.L. comme ce fut le cas aux dernières élections.

Néanmoins, c'est incontestablement le grand parti (non pas breton !) mais de Bretagne, et à qui un avenir considérable semble être dévolu de par sa constitution interne : masse paysanne (les ruraux sont les 3/4 de la population bretonne) et masse catholique (80 % des habitants).

Les secteurs foncièrement modérés sont le centre et le nord de l'Ille-et-Vilaine, l'ouest du Morbihan et des Côtes-du-Nord et en Finistère la Cornouaille intérieure.

#### Le Centre

Essentiellement Radical-Socialiste, il fut longtemps le grand parti républicain des campagnes. Il a subi un net recul en Bretagne, mais bien moins important ici que dans le reste de la France. En Côtes-du-Nord et en Finistère il a cessé de jouer un rôle de premier plan. En Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan, où il n'a jamais été très considérable, il arrive aujourd'hui en queue, mais par contre, dans la Loire-Inférieure, il semble avoir actuellement plus de chance s'il n'éparpillait pas ses voix en trois listes concurrentes.

Son futur rôle en Bretagne n'apparaît aussi certain que celui des conservateurs dont il se rapproche cependant par l'effectif numérique — car il n'a

l'appui d'aucun groupe extérieur dissident — Seul l'esprit calculateur qui lui valut jadis sa prépondérance au Parlement et sa position manœuvrière dans la III<sup>e</sup> République, peut encore lui permettre ici et là de conquérir un siège... mais on ne construit pas avec la seule opportunité électorale.

#### Les Socialistes

Vieux parti ouvrier connu en Bretagne depuis le début du siècle, sa caractéristique la plus curieuse est sans aucun doute d'avoir maintenu un nombre de suffrages aussi important en novembre 46 qu'en 1932 ! alors que dans la France entière il subit un effondrement. Toutefois ce n'est pas suffisamment positif puisqu'en politique « qui n'avance pas recule ».

Sa situation à l'heure actuelle est peut-être une des plus tragiques de toutes car ce parti « ouvrier » maintient à grand peine ses voix en Basse-Bretagne grâce à un apport paysan considérable et à une petite bourgeoisie évoluée, palliant à la déficience des « prolétaires ». En Haute-Bretagne : tandis qu'en 1936 il connaissait l'éclatant succès de la Loire-Inférieure lui donnant 28 % des voix ouvrières sur les 29 qu'elles totalisaient, il lui en reste aujourd'hui 9,5. !

Aussi est-il difficile de prévoir son avenir en Bretagne. Ses adhérents ne sont plus ceux qu'il lui faut pour progresser suivant sa doctrine. Il s'em-bourgeoise alors qu'à l'origine il groupait essentiellement les éléments « revendicateurs » grâce à une savante démagogie aujourd'hui délaissée. Ces éléments sont aujourd'hui dans le « parti frère » qui eut l'astuce de reprendre à son compte cet opportunisme délaissé. C'est pourquoi nous n'entrevoions pour le parti socialiste qu'une certaine influence due à ses éléments intellectuels restés fidèles à une doctrine avancée mais légal.

#### Les Communistes

Avec le Parti communiste, nous arrivons au groupement le plus dynamique de Bretagne, à tous les points de vue. De 1 % du corps électoral breton en 1932 il arrive aujourd'hui à 18 %. Un tel résultat n'a pas besoin de longs commentaires. Avec sa direction, composée de personnes astucieuses et arrivistes, toutes les opportunités électorales et morales ont été utilisées avec un évident résultat pour l'instant. Jusqu'à quand cela durera-t-il ? on ne saurait le prévoir. Au milieu d'un peuple idéaliste comme le Breton, capable de troquer aisément une foi pour une autre, il n'est pas impossible que la désaffection de la mystique chrétienne soit remplacée dans une certaine mesure par celle de l'U.R.S.S., seul état sorti avec prestige de la dernière guerre.

Mais malgré tout, le Breton est trop malin pour ne pas se laisser mettre les ceillères « de la Ligne », et une prise effective du gouvernement par les communistes serait peut-être plus néfaste qu'opportune en Bretagne à cause du caractère foncièrement antimarxiste de cette population. Tant qu'il s'agit de revendiquer, la progression reste compréhensible, mais seulement jusque là.

Il est à craindre pour les communistes qu'une organisation aussi astucieuse ne réussisse un jour à piper une partie des voix du P.C. en utilisant les mêmes moyens que les communistes eux-mêmes, qui semblent avoir, largement fait leurs preuves. Le

Parti Communiste Internationaliste le sera-t-il (il est trop tôt pour répondre assurément), et il manque à ce dernier le prestige d'un état ayant réussi quelque chose avec ces méthodes comme c'est le cas pour les communistes moscouitaires avec l'Union Soviétique). En tout cas il est significatif que sur 102 circonscriptions électorales en France, le P.C.I. qui présentait 14 listes seulement en ait placé une dans le Finistère et une autre en Loire-Inférieure qui ont recueilli autant de voix que le parti communiste de Moscou en 1932 !

### L'IDEE BRETONNE

Cette rapide revue des partis ne serait pas complète si on n'examinait pas leur position, donc leur utilité, vis à vis des problèmes intérieurs de la Bretagne.

Ce n'est pas ici ni le lieu ni le moment de parler du problème politique de la Bretagne généralement connu sous le nom de « Séparatisme », aussi nous nous bornerons simplement à indiquer qu'un candidat autonomiste avait obtenu en 1950 dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Guingamp 349 voix sur 18.668 exprimées ; et qu'en 1936 un autre candidat nationaliste obtint dans la première circonscription de Morlaix 2.680 voix sur 16.821 exprimées.

Indépendamment de cette action, sur l'initiative de différents groupements régionalistes bretons, un programme très modéré de défense des intérêts bretons avait été établi et proposé aux candidats, programme qui fut présenté sous l'étiquette de « Front Breton » pour signaler qu'il se tenait hors des fronts « national » et « Populaire » qui se partageaient la France.

Ce programme ne fut cependant pas accepté par tout le monde. Certains l'adoptèrent en entier (E), d'autres en partie (P), enfin d'aucuns le modifièrent fondamentalement (M).

Voici la répartition des candidats du « Front-Breton » suivant leurs appartenances :

|                           | Cons. | Mod. | Cent. | Soc. | Com. |   |   |   |   |
|---------------------------|-------|------|-------|------|------|---|---|---|---|
|                           | E     | P    | M     | E    | P    | M | E | P | M |
| Côtes-du-Nord. . . . .    | 5     | 2    |       | 1    | 2    | 1 | 1 |   |   |
| Finistère. . . . .        | 5     | 1    | 3     | 1    |      | 1 | 2 | 1 | 1 |
| Ille-et-Vilaine. . . . .  | 1     |      | 3     | 2    |      |   |   |   |   |
| Loire-Inférieure. . . . . |       |      |       |      |      |   |   |   |   |
| Maine. . . . .            | 3     | 2    | 1     | 1    |      |   |   |   |   |

Et furent élus :

|                          | Cons. | Mod. | Cent. | Soc. | Com. |   |   |   |   |
|--------------------------|-------|------|-------|------|------|---|---|---|---|
|                          | E     | P    | M     | E    | P    | M | E | P | M |
| Côtes-du-Nord. . . . .   | 1     | 1    |       | 1    |      |   |   |   |   |
| Finistère. . . . .       | 2     | 1    |       | 1    | 1    |   |   |   |   |
| Ille-et-Vilaine. . . . . |       | 3    |       |      |      |   |   |   |   |
| Maine. . . . .           | 2     | 1    |       |      |      |   |   |   |   |

Ainsi parmi les dix candidats élus et ayant approuvé sans réserve ce programme minimum de défense des intérêts bretons, cinq appartenèrent au groupe conservateur et autant aux modérés. Parmi ceux qui l'avaient approuvé en partie, on ne relevait que deux élus, un centriste et un socialiste, enfin parmi ceux qui l'avait modifié, trois élus : un conservateur et deux modérés.

En 1937, à la suite de manifestations d'agriculteurs sacrifiés par la politique gouvernementale, qui eurent lieu à Tréguier, Paimpol et Saint-Malo notamment, on vit se former à la Chambre des Députés un

« Comité parlementaire de défense des producteurs bretons » groupant :

|                           | Cons. | Mod. | Cent. | Soc. | Com. |
|---------------------------|-------|------|-------|------|------|
| Côtes-du-Nord. . . . .    |       | 1    | 1     | 1    |      |
| Finistère. . . . .        | 2     |      |       |      |      |
| Ille-et-Vilaine. . . . .  |       | 1    | 1     |      |      |
| Loire-Inférieure. . . . . | 2     |      |       |      |      |
| Maine. . . . .            | 1     |      |       | 1    |      |
|                           | 5/18  | 2/13 | 2/6   | 2/7  | 0/0  |

Il nous déplairait foncièrement d'enfermer le problème breton dans un cadre étroit et de le lier à une formation politique quelconque plutôt qu'à une autre, mais on est en droit de déplorer par les chiffres cités plus haut que les candidats modérés et de gauche n'aient pu admettre l'urgence des problèmes particuliers au pays.

De plus nous constatons actuellement que les conservateurs, les centristes et les socialistes sont les formations qui sont sorties appauvries de la guerre et de luttes électorales récentes. Or ce sont justement celles-là qui s'étaient intéressées le plus (quoique bien vaguement) aux questions nous préoccupant.

Il y a là un problème à résoudre, et l'on ne peut — que l'on soit pour ou contre — s'empêcher de penser que l'accroissement des forces M.R.P. et Communistes en Bretagne ne semble pas améliorer cet état de chose.

Il aurait été souhaitable de voir la répartition de ces diverses tendances plus profitables au pays dont nous pensons que l'idée est toujours aussi absente dans la plupart des cervelles des candidats, cette fois choisis par les comités directeurs centraux des partis siégeant bien entendu à Paris.

Avant que des actes précis ne viennent éclairer notre lanterne, nous continuerons à penser qu'il est infiniment regrettable de voir que les votes politiques, en plus de l'habitude traditionnelle de voter « contre » et non « pour » quelqu'un, sont trop souvent le fait non pas d'idées murement réfléchies, mais de pressions extérieures diverses et d'un « bourrage de crâne » effroyable, sans aucun résultat pratique satisfaisant naturellement.

Quel avantage un Breton peut-il avoir à voter marxiste « contre la réaction renaissante » ? ou radical-socialiste « contre le tripartisme malfaisant » ou P.R.L. « contre la manifeste trahison M.R.P. avec les communistes » ?

Il s'agirait enfin de savoir pour une autre fois si oui ou non ce sont les conservateurs, les modérés ou les marxistes qui amèneront le progrès et ses bienfaits en Bretagne, car jusqu'à maintenant on n'a guère vu les uns ou les autres faire un pas dans ce sens.

La Bretagne « résistante » qui lutta avec énergie pour nous débarrasser du militarisme prusso-nazi et pour établir une meilleure situation sociale et économique est-elle satisfaite des millions d'heures passées à voter tous les six mois pour des choses qui en valent si peu la peine ?

Car si nous ne nous trompons pas il s'agit, maintenant que le premier objectif, chasser les Allemands est atteint, de satisfaire à nos besoins les plus immédiats qui sont :

— Reconstruction raisonnée de St-Nazaire, Lorient, Brest, Nantes et Saint-Malo ;



- Rééquipement des ports de pêche suivant les derniers perfectionnements connus et construction d'une flotte de pêche apte à redonner à la Bretagne une place qu'elle n'aurait jamais dû perdre ;
  - Une politique agricole qui en soit vraiment une ;
  - Une amélioration sociale pour les jeunes classes laborieuses qui se traduit autrement que par la démagogie officielle dont tout le monde souffre ;
  - Et enfin une énergique solution aux questions causées par l'émigration.
- Ne pensez-vous pas qu'il serait bon de se rendre compte de tout ceci si ce n'est déjà fait ?

G. LE HUEDEZ.

N.D.L.R. — La direction d'AVEL AN TREC'H laisse la responsabilité de cette étude à notre collaborateur G. Le Huedez et n'entend s'engager en rien dans la délicate question que constitue toujours une étude sur l'opinion politique.

L'objectivité dont a essayé de faire preuve notre collaborateur, et son impartialité témoignent en ce sens ; aussi est-ce avec plaisir que nous recevront les observations des personnes intéressées par ce sujet.

## SKOL AR VRETONED

E doug ar vodadenn dalc'het ar merc'her 5 a viz c'hwevrer, e :

« SKOL AR VRETONED »  
11, Straed an Arzoù-Kaer- Paris (6<sup>vet</sup>)

eo bet savet ar roll-labour a zo da bleustrin warnan evit ar brud da ober en dro d'ar Brezhoneg.

### ROLL-LABOUR

1. — *Deskin ha Kelenn — Skolioù*  
— dont da « Skol ar Vretoned » ha d'ar skolioù all  
— heulian ar c'hentelioù dre lizher « Ober »  
— kavout diskibien nevez  
— kavout kelennerion  
— Sevel skolioù nevez  
— Ober kentelioù unan hag unan.
2. — *Dastum ha Skrivan — Embann*  
— Klask lakaat pennadoù e pep kelaouenn ; war skritelloù, paperioù hag all...  
— Tiez kenwerzh : dastum an enskrivadurioù graët dija, o lakaat difazian ma'z eus tu...
3. — *Skignan — Kelaouennou —*  
— an holl gelaouennoù oc'h embann brezhoneg : kavout koumanantoù pe gwerzhan anezho...  
— skignan levrioù brezhonek.  
*Gouelioù- Bodadennou.* Lakaat ober implij eus ar Brezhoneg, hag ober implij eus ar Brezhoneg e pep lec'h, er skridoù h.a ;
4. — *Enklaskou—*  
a) ar skolioù ha kentelioù brezhonek e Paris ha tro war dro- Pelec'h e vefe tu da ober reoù all ; gant piv ? peseurt deiz ? piv gwelout ?

- b) — an enskrivadurioù (gwelout 2) tiez kenwerzh ha lec'hioù all.
- k) — gouelioù- bodadennou- lec'h ar brezhoneg- d) an tiegezhioù oc'h ober gant aa brezhoneg- Pet ? Piv ? -o bodan-
- e) — *Goulenmadegoù.* Lakaat sinan er c'helc'hioù ha gant an dud all, ar goulenmadegoù evit ar brezhoneg er skol.  
Pena'os eo bet degemeret ar goulenmadegoù-se, gant pep den : renerion kelc'hioù ; kargidi, h.a.

Setu ur skouer eus pezh a c'hell bezan graet adal breman ez prevez war dachenn ar stourm sevenadurel. Elec'h klemm bepred abalamour na da ket an emsav war-raok ha ma kil ar yezh e vefe gwelloc'h d' an dud sevel un dra bennak *jetis*. Mezh eo pa sonjer n'eus ket bet digoret nep skol vrezhoneg gant nep brogarour e Breizh ha c'hoazh nebeutoc'h e Breizh Izel (hag er c'helc'hioù keltiek zoken eus Goueled Breizh nemet hini Gwengamp n' eus ket bet aozet kentelioù war ar yezh na war an istor). Ha souezhin ha brouezhin a reer goude se maz a ar yezh da goll hag ar vro da get pa ne gaver ket ur brogarour (!) ne lavaran evit risklan pep tra — nemet evit labourat a-zevri evit Breizh. Poent eo deomp fichal, me gred, anez se ne vo da damall nemedomp-ni hon unan unan ha n' eo hon enebourion maz a Breizh da get.

## Le Général Marshall définit la démocratie :

- Respect des droits civils.
- Respect des droits des partis politiques.
- Respect des droits des syndicats.
- Respect de la liberté de la presse et de la radio.
- Libre circulation des personnes et des marchandises.

## HOROSCOPE

Période du 19 au 25 mars

« Une orientation importante de la voûte céleste laisse entrevoir un esprit de fédéralisme qui va prendre essor cette année ».

Inter.

COMMERCANTS BRETONS,  
confiez-nous votre publicité

Demi-tarif aux Abonnés

Largeur : 1 colonne.

PRIX POUR UN NUMÉRO :

|               |       |
|---------------|-------|
| 1 et 2 lignes | 100 » |
| 3 et 4 »      | 200 » |
| 5 lignes      | 300 » |
| 6 »           | 350 » |
| 7 »           | 400 » |

— Pour 2 numéros, majorer de 80 %. Pour 3 numéros, de 150 %.

## Pour un enseignement breton

Il est parfois navrant de constater l'ignorance dans laquelle de nombreux jeunes Bretons se trouvent des questions essentielles de culture qui font la personnalité intellectuelle et morale de leur Patrie bretonne. Sur les bancs de l'école, ils ont appris que leurs ancêtres « s'appelaient les Gaulois et leur pays la Gaule ». Ils connaissent la liste des rois de France d'une façon parfaite, et les fastes de la cour de Versailles n'ont plus de secrets pour eux. Ils sont capables de réciter d'affilée une dizaine de fables de La Fontaine ou de Florian, connaissent l'évolution de la littérature Française de la Chanson de Roland aux Symbolistes, etc... Evidemment cela est très bien, et il n'est pas dans mon intention d'entamer une critique de la culture française, culture qui s'est révélée comme une des plus raffinées au long des siècles passés et qui fit l'admiration et le ravissement des Nations de l'Europe. Mais que devient dans tout cela la culture propre à notre Bretagne celtique ? Quelle est la place qu'on lui fait dans l'enseignement donné à la jeunesse bretonne ? Ici encore, se font sentir douloureusement les effets néfastes d'une centralisation aveugle et intrinsèque.

Je me souviens qu'au Collège on accordait généreusement trente minutes par semaine à l'enseignement de l'Histoire de Bretagne ; ce cours, facultatif évidemment, disparaissait souvent sous l'abondance des « matières du programme », et d'ailleurs, les maîtres aussi bien que les élèves accueillaient avec un certain agacement cette demi-heure qui leur tombait, disons-le, « comme un cheveu dans la soupe ». Et ceci était le cas, je pense, de toutes les écoles de Bretagne.

Est-il sur terre une Nation où, comme chez nous, on refuse aux enfants le droit de connaître leurs propres origines et celle de leur Patrie ? Il est aussi ridicule d'enseigner à un jeune Breton qu'il descend des Gaulois que d'apprendre à un Esquimau qu'il a pour ancêtres les sujets de Ramsès II.

Nos saints, nos héros et nos rois, ceux qui ont fait la Bretagne de leur esprit, de leurs luttes, de leur sang et dont les cendres reposent sous une grossière croix de granit dans chaque canton de notre Patrie, n'ont pas de place dans nos écoles. Honorer de pareils souvenirs serait trop dangereux bien sûr, et risquerait de développer chez les Bretons un sentiment national qui dérangerait quelque peu l'harmonieuse unité de l'Indivisible. Et pourtant, quoi de plus légitime ? Il me semble que c'est la plus élémentaire des libertés qui puisse être donnée à un peuple que celles qui lui permettent d'étudier sa propre Histoire.

La Bretagne a son Histoire ; qu'on l'enseigne aux Bretons.

J'entends déjà l'objection que vont élever certains esprits posés et bien pensant : mais si chaque province s'avise de réclamer un programme d'enseignement particulier, c'en est fait de l'unité culturelle de la France. Evidemment. Mais est-il besoin de rappeler que la Bretagne n'est pas une province comme les autres, que sa langue, son Histoire, sa culture particulières lui donnent un caractère bien national, et qu'elle ne peut accepter d'être englo-

bée dans le cadre de l'Union Française que sous la réserve de quelques libertés essentielles, et en particulier celles qui lui permettent de développer sa propre culture. L'enseignement de Bretagne doit d'abord être un enseignement breton.

Les Français, avec leur esprit de logique et leur sens de la justice, ne peuvent pas méconnaître la légitimité de nos aspirations. Nous espérons qu'un jour ils les comprendront mieux et qu'ils sauront en quel sens orienter leur conduite à l'égard des Bretons. Cela est très souhaitable, même pour la France. « L'ennui naquit, dit-on, de l'uniformité ». Qu'on donne donc à la Bretagne le droit de développer son originalité ; elle réalisera pleinement les aspirations de son génie celtique et en même temps enrichira le patrimoine culturel de l'Union Française qui l'encadre.

TALMOR.

## Réflexions d'un lecteur sur « Avel »

Nous reproduisons ici quelques extraits d'une lettre que nous a envoyée un abonné de notre journal. Nous imprimerons avec plaisir les considérations de tout autre lecteur qui serait d'un avis différent.

« J'ai vu avec plaisir, juste avant le mien, l'article de J. Calmé, chacun étayant l'autre, comme vous l'avez sans doute voulu. Comme Calmé, j'admets qu'il ne faut pas généraliser, mais il ne faut pas davantage considérer comme exceptionnels les Français nourrissant haine et mépris pour nous. Le plus lointain souvenir de ce genre que j'aie conservé est celui d'un camarade de lycée me disant un jour : « Vous, Bretons, n'êtes même pas (sic) français ». Quelle réponse aussi cinglante de sens que modeste de forme il recevrait aujourd'hui ! Plusieurs personnes de ma connaissance ont entendu les mots de « sales Bretons » à leur adresse.

« M'ont bien intéressé aussi tous les articles sur les revendications bretonnes et leur succès. « Même ces demandes très discrètes sont restées sans écho », écrit Bouma. Il y a là, à mon avis, une erreur de jugement : c'est justement à leur discrétion qu'il faut imputer leur échec. « Demandez et il vous sera accordé », dit l'Écriture qui n'envisage que Dieu. Pour étendre ce principe aux cas où la demande s'adresse à des humains, il faut savoir demander, et cela varie avec le caractère du sollicité.

« Après la grande guerre », écrit Ponthual, « les Bretons pensèrent que la France réviserait sa position à leur égard ». La naïveté de la majorité de mes compatriotes me peine. Peut-être celle que montre Job Kersulec dans son excellent article, au dernier paragraphe, n'est-elle que diplomatique ; je le souhaite. Saint-Briag, lui, ne paraît pas nourrir d'illusions. Pour apprécier le libéralisme français, il suffit de repasser rapidement ses souvenirs historiques en les envisageant de ce point de vue : quelle tolérance naturelle, au cours des âges, en matière de religion et de politique, surtout ! Seul l'intérêt peut amener la France à changer de conduite à notre égard ; la justice de notre cause restera inefficace. Nos demandes ont le succès que mérite la façon de

les présenter. Le Conseil Général des Côtes-du-Nord, l'an dernier, n'avait-il pas cru devoir faire suivre la sienne (au sujet du breton) de l'assurance de son « indéfectible attachement à la France » ? (d'après le Télégramme). Assurée de ne courir aucun risque de voir cet attachement défaillir, pourquoi la France nous donnerait-elle une satisfaction qu'elle croit susceptible de l'inquiéter ? « Ar Falz », « Vent d'Ouest » contribuent à cette assurance. Ce dernier ne se déclare-t-il pas « farouchement anti-séparatiste » ? Que ne se disait-il simplement non séparatiste ? Nous eussions pu être amis ; devraient l'être tous ceux qui mettent au premier plan les intérêts de notre pays. Pourquoi une déclaration d'inimitié à l'égard de gens qui, désespérant de voir jamais la France devenir une amie, ne voient, avec beaucoup de regret, j'en suis convaincu d'autre solution que la séparation ?

« Dernière réflexion : reconnaissons que la conduite de la France envers les Bretons lui a supérieurement réussi. Le mieux étant l'ennemi du bien..., concluez ! »

E. B.

E sigur pennadoù AN TREMENER e skriv deomp ul lenner :

«... E tuhont da se penaos intent ar frazenn ziwezhan man « Gant broadelourion katolik, mark-sist h.a. unanet hag all eo e vo saveteet » ?

Kompren a ran n'hell ket an den bezan ur broadelour pur ; ret eo dezhan harpan e gredennoù hag e venozioù broadelour war ur brederouriezh pe un ideoloji bennak... Met war betore tachenn e vo gallet ober an unvaniezh être katoliked ha marksourion ? War ar vroadelouriezh ? Ret a vefe neuze disklerian en un doare sklaer ha resis petra eo se « ar vroadelouriezh » evit ur c'hatolik hag evit un diskibl da Garl Marks. Daoust ha gallout a ra bezan un dachenn emglev entre daou « gomprenadur » eus ar bed kontrol bev an cil d' egile... Rak evel ma verkit ker sp'is ez eo ar « gomunistiezh » ur meizadur eus ar bed. Ur meizadur danvezel a-grenn ez eo. Aon am eus na ve gallet skoulman un emglev etre ar relijion gatolik hag ar gomunistiezh. Daoust hag e c'hell ar gomunistiezh bezan broadel e gwirionez ?

Eveljust en o fropaganda e klask ar gomunisted en em dremen da vrogarourion ; met ar relijion gomunist a zo ur relijion esoterik na vez displeget war he hed nemet d' an dud gounezet a-grenn d' o ideoloji... Evit ar bobl ez eo ur gont all... Ne bouez eta ar gomunisted war garantez ar vro nemet a kement ha ma c'hell kement se o skoazellan da dizhout o fal. Rak-se e c'heller kaout diouzh un tu komunisted c'hredus hag a stourm — dre zindan — da ziskar un urzhiadur kevredigezhel ha broadel a zo o ren, ha diouzh an tu all komunisted hag a zo c'hoazh broadelourion, a gar o bro, dre n' o deus ket intentet penndabenn uhelvennad ar gomunistiezh.

Setu eta ar pezh a zegouezho : stourmad ha marteze stourmad gwadek etre daou veizadur eus

ar bed ; meizadur ar gomunisted ha meizadur ar gristenien. Ne gomzan ket eus a re all a yelo en tu pe du diouzh ma c'hwezho an avel pe diouzh m' o devezo c'hoant da virout o c'hroc'hen didoull hag o yalc'h diroufenn !

Un dra all breman. Azivout kudenn ar relijion. Gwir eo siwazh ! ez a Breizh war zigristenaat, ha c'hwi hag a zo katolik n' emaoe'h ket moarvat hep santout ho kalon gwasket en abeg da se. Evel ma livirit o dije gallet ar gatoliked e penn kentan ar c'hantved-man lakaat ar gouarnamant da rein dezho o gwirioù evit ar skolioù h. a.

Met daou abeg a zo bet d'an emsavadeg da c'hwitan : 1) dija e oa klouaraet-mat spered broadel ar Vretoned. En em sellout a raent evel Fransizien ha ne vije ket deuet war o spered gouleñn terrin al liammoù o stage ouzh gouarnamant Pariz. 2) O renerien eo a zo bet laosk ha digalon ha n' eo ket ar gatoliked o unan. Rak ar gatoliked o doa savet o mouezh drehol hag enebet e pep lec'h ouzh paotred ar gouarnamant. N' eus nemet lenn kaieroù parrez an amzer-se evit gwelout se. Meur a soudard a voe gloazet, meur a archer gouliet, ha meur a brefed pe a isprefed a yeas d' ar gêr bronduet ha kignet e benn ha diwerennet e wetur. Met... ! Ya... ! met... An eskibien c'hall hag a oa o c'houarnin hor bro a roas urzh da blegan ; trawalc'h e oa evito an trouz hag ar brotestadeg a oa bet.

Egiz De Mun, e Kastell Paol (a gav din) : Ober a eure ur brezegenn enep ar mac'homerezh dirak ur bobl tud o vervin gant ar gounnar ha gant ar c'hoant da derrin o genoù d' ar « baotred vras ». Ha neuze da echuñ e lavaras De Mun kannad ar Finister d' ar c'houlz-se d' an dud-se plegan... Hag e rejont ! Hag e lezjont ar soudarded hag an archerion da voutan al leanezed ermaez eus o zi.

Peadra a vefe da skrivan levrioù en enor da Vrezhoned ar mare-se hag e mez'h d' o renerien aonik ha gallar — daoust da bep tra feal da vere'h henan an Iliz.

...Ne gomprenan ket mat ar ger « hengoun politikel a lakit da gredenn gatoliked. Un tamm eus se a zo manet, gwir eo, e menozioù an dud pa gomzont eus : chouanted, republikaned, reoù ruz, ar reoù gwenn h. a.

Met hep mar ebet ne oa ket ar relijion un hengoun hepken ; ar vro a oa kristen, ar gevredigezh en he holl renkadoù — (daoust ma ne oa ket difazi, daoust ma ne oa ket divlam pep hini na pep tra) — a oa kristen hag a gomprenne hag a veve ar relijion... Ur stern kristen a oa war ar vro... Ha setu aze endeeun ar pezh a glasker adarre ober dre an « abostolerezh katolik ». Daoust ha n' eo ket sevel ur gevredigezh en ur bed modern eo e klask stourmerion an oberezh katolik, da lavaout eo rein ur stern kristen d'ar bed ?

Aman e Breizh avat e vez ahelet pep tra war ar rod vras m' eo Paris ha Bro C'Hall. En oberoù katolik eus Breizh ez eus ivez ur menoz broadel, hogen ar vroadelezh-se ez eo hini... (ne dalv ket ar boan lavarout !) En deiz all, war « Renouveau » ur gazetenn sizhuniek katolik eus St-Brieg e oa ur rentan kont eus ur gouel Y. K. A. M. e Bear... Ur vezh ! hag ar skrivagner a gloze e bennad evelhen : En Y. K. A. M. e vez savet ha stummet brogarourien vat, Fransizien c'hwec' ».

Pelec'h ez eot gant ar seurt tud-se ! Me 'oa bet evit respont met... »

**L'U. N. E. S. C. O. agira-t-elle ?**

La lettre suivante a été adressée au Directeur Général de l'U. N. E. S. C. O. et aux délégués des pays représentés à l'U. N. E. S. C. O.

Paris, le 12 février 1947.

Monsieur le Directeur Général  
de l'U. N. E. S. C. O.

Monsieur le Directeur Général,

La création de l'U. N. E. S. C. O., qui s'est donné pour tâche de répandre la culture et de veiller à ce qu'un enseignement honnête de l'histoire soit donné dans tous les pays, a fait naître en Bretagne de grands espoirs.

La Bretagne est en effet privée à la fois de l'enseignement de sa propre langue et de son histoire.

Depuis 1870 pétitions sur pétitions, émanant de groupes divers, de toutes opinions politiques et religieuses et demandant l'enseignement de notre langue dans les écoles, ont été transmises au gouvernement français, — mais toujours en vain. Les Conseils Généraux de trois départements bretons, représentant politiquement plus de 2.000.000 d'habitants ont adressé la même demande au gouvernement peu de temps avant la guerre : ils n'ont pas eu de réponse. Les Conseils Généraux des Côtes-du-Nord et du Finistère ont renouvelé cette demande depuis la fin de la guerre : mais ils n'ont pas eu l'audience du gouvernement français, pas plus que les étudiants de Rennes, pas plus que les professeurs de la Faculté des Lettres de Bretagne, et nombre d'associations.

Le breton, numériquement la première des langues celtiques, est donc la seule de ces langues qui ne soit pas enseignée.

L'histoire de Bretagne est également bannie de nos écoles ; seule l'histoire de France est enseignée à nos enfants, deux, trois ou quatre heures par semaine.

Nous estimons en conséquence que la situation de l'enseignement en Bretagne est l'une de celles qui doit retenir au premier chef l'attention de l'U. N. E. S. C. O.

Nous savons que l'U. N. E. S. C. O. s'interdit de s'immiscer dans les affaires particulières des différents Etats. Mais nous estimons aussi que fermer les yeux sur le cas breton serait faire violence aux principes mêmes qui ont présidé à la naissance de l'organisme que vous dirigez avec votre haute compétence.

Nous prenons la liberté de vous suggérer, Monsieur le Directeur Général que, au cas où le gouvernement français se refuserait encore à assurer au peuple breton l'enseignement honnête auquel il a droit, l'U. N. E. S. C. O. intervienne pour faire ouvrir dans un certain nombre d'écoles primaires et secondaires de Bretagne, des cours de langue et d'histoire que sanctionneraient des diplômes pour lesquels le patronage même de l'U. N. E. S. C. O. serait une garantie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

AR STOURM EVIT AR BREZHONEG

(La lutte pour le Breton)

AR BREZHONEG ER SKOL.

(Le Breton à l'école).

Le Sang du Pauvre, Léon Bloy — Stock 1932

P. 29 Chap. I

**LA CARTE FUTURE**

J'ai, sous les yeux, une chose de cauchemar, une carte « hypothétique » de l'Europe future qui pourrait être l'Europe de demain, publiée par une revue à l'occasion des tremblements de terre qui ont détruit Messine et Roggio. Scientifiquement, strictement, implacablement, il est déduit ou supposé que l'Europe est désignée pour des bouleversements géologiques, prochains peut-être, inévitables et prodigieux.

« Nos côtes du Midi s'effondreront les premières jusqu'à ce que la Manche soit réunie à la Méditerranée ». De toute la France Orientale, il ne restera plus que des lambeaux alpestres ou jurassiques. Le Rhône aura son embouchure dans le département de l'Ain et c'est à Cologne ou Mayence que le Rhin se précipitera dans... l'Atlantique. Plus de Seine, plus de Loire, plus de Garonne. Un gouffre de mer séparera des Pyrénées quelques débris de la France Occidentale. Notre Bretagne, toujours indomptée, sera une île et, de l'orgueilleux royaume britannique, submergé comme une Atlantide, subsistera seulement l'Ecosse et de misérables rochers d'Irlande ».

**E SIGUR LIKOURIEZH**

(Kendalc'h)

Ret eo anzav ahendall ez eo dibaot seurt degouehioù : ne ra ar gerent nemet c'hoantaat e ve desket brezhonég pe ar relijion gristen d' o bugale. Seurt tud ne c'heller ket gwaskan kalz e gwirionez, egiz m' em eus merket en ur pennad all. Bez e tlefe avat ur gouarnamant gwir zemokratel rein tu d' ar gerent -se da sevenin o c'hoant : bez' e tlefe ar gouarnamant gall magan ar skoliou kristen ha brezhonek kerkoulz hag ar re all, gant ma youlfe ur re bennak a dud kas o bugale d' ar skoliou -se. Dleet en dije kenderc'hel da baen Kerlann (2) gant m'en defe desket e brezhonég d' ar vugale an hevelep danvezioù a oa desket er skolioù gallek : re-vellouezh, douaroniezh h. a. Nemet Broc'hall n' eo ket ur vro demokratel. Ha n'eo ket nep-tu zoken he skolion : rak e Breizh e vez desket d'hor bugale azeulin an idol elec'h karout o bro (Ha siwazh ma c'hellfe c'hoazh al likourion asurin ez' eo neptu ar skol e -kenver relijion e Breizh) Ne c'hellont ket evelato hol lakaat de gredin na ra forzh eus ar vroadelezh : savet eo bet ar skol e Breizh evit skignan ar vroadelezh c'hall war un dro gant ar yezh c'hallek. C'Hoazh ma vefe ar vroadelezh c'hall hon hini : hogen ur relijion faos eo hini Vro-c'Hall e Breizh. Harak-se ne vimp biken evit he degemer Merkomp ahendall he deus far skol gristen e Breizh ivez klasket en em zizuan dre brezeg an hevelep falsaviel eus ar stad c'hall.

IV

E gwirionez e ranker merzout evelato ez eo liam-met start likouriezh ha gallazeulouriezh gant an hevelep hengoun : hini filosofed c'hall an XVIII<sup>vet</sup> kantved. Krouet eo bet kelennadurezh ar Frans gall gant dispac'herion 1789 : — Gwir eo na rae ar re-se nemet klozan : Degouezh diwezhan istor hag em-droadur Bro C'Hall eo bet dispac'h 1789. Neuze e wiskas ar vro-se ar stumm he deus miret abaoe hag a viro betek he marv, kredapl eo, hini ur stad digristen ha gall. Ur fazi eo lavarout ez eo Bro C'Hall hiziv ur vro gristen : kristenion a zo enni, setu holl. Hogen ar re -se n' o deus ket muioc'h a bouez a-berzh-stad eget muzulmiz. Ken faos eo asurin ez eo ur vro liesgouenn : ar « gall » hepken en deus gwirioù, n' eus nemet yezh ha gizioù ar gall a ro tu deomp da vevan ha da c'hounit hor buhez. Ret eo deomp en em henvelaat ouzh ar Gall evit kemer perzh e buhez ar stad c'hall. Kement se holl avat, evel ma verken, a zo diouzh hengoun nemetan ar filosofed c'hall. Hen anzav a ra dichipot kaer an dalc'herion anezhan. Ret mat eo deomp-ni kristenion ha Breizhiz hen gouzout : ma fell deomp mirout ur Vreizh vreizhek ha kristen, e rankomp diframman an hengoun-se diouzh hor bro. Bez e c'heller degemer mat tre e vije un hengoun lik breizhat e Breizh, nemet pezh a zo sur evit an ampoent eo n' eus hini ebet hag a vefe henvel e nerzh ouzh hini an hengoun gall en deus savet ar Vro C'Hall a hiziv. Bez a c'heller hetin e kreskfe e Breizh un hengoun lik brogar hag a « rafe » (fazi ar gadourion eo dres chom hep en em veskan er politikerezh ha menel ermaez eus an emsav) — Ret e vefe dezhan avat tremen hep bezan kasonius ha diseven ouzh ar relijion gristen evel m' eo bet an hini gall edoug keit all a amzer (ar pezh a c'heller disklerian aes gant m' eo bet handeet al likourion c'hall o unan gant ar stad c'hall pa oa kristen : n' eus nemet an heskinidi a c'hell bezan heskinerion. Nemet e Breizh n' o defe al likourion abeg ebet da gaout an hevelep droukrans) Forzh penaos eo anat na c'hellomp ket degemer e nep doare hengoun lik ar Vro C'Hall a vremen anez asantin da varv Breizh.

V

N' eo ket evel Breizhad hepken e tinac'han al likouriezh c'hall. Bez' e kaver enni da gentan, evel m' em eus resized, un aliv peurzisplijus : ar gasoni ouzh ar relijionoù, un doare diboellded hag arlouperzh kredenn. Gouzout a ran e kav d' al likourien e c'hellont kasaat gant reizh ar « speredoù kamm ». Ret a vefe dezho evelato mirout o skiant. Hogen n' eo ket se ar pezh gwashan. Eman elec'hall o si : Nac'han ne ra ken al likourion c'hall. Nac'han avat n' eo ket a-walc'h. Dav eo termenin ha resizan. Ret eo sevel. N'en em glevont nemet evit enebin ha gwir eo ez eo ken start o unvaniezh neuze ma ra anezho ur gwir strollad. Nemet penaos e c'hellont bout kelennourion ur vroad ma n' o deus netra da gelenn dezhi, da gentan penn ? Ha d' an eil daoust ha n' eo ket mezho menout bezan neptu en ur gudenn na c'heller ket anez kuzhat ha golein ? Ne venegont gwech ebet kudenn tonkadur Mabden, pe neuze ne roont diskoulm ebet dezhan. Ar pep diziouerusan a wallegont. Lu eo. Ar re a zeskont

n'int ket tud a gwirionez : n' o deus gouezet morse e oant tud, n' o deus emskiantet biskoazh o stad den. N' eo ket dianav din e vez desket « buhezouriezh » e skolioù ar stad c'hall. Ober anezhi ur youlreizherezh hepken a garfed avat. Hogen ne boanier ket da riskouez petra a dalv ar youl. « Reizhded » a veneger ivez ; hogen hep disklerian petra eo. Egiz ma c'hellfed karout ur ger hepken. Pep gred a lazher ha pep spi a vouger. Enkan an den d' ar bed a reer, hag a bennaskan outan ; hag a zizenelaat en diwezh. Gwell eo ganin c'hoazh ur Vreizh komunist ha rusiat eget ur Vreizh « neptu » ha gall. Rak neuze da vihanan e « kredfe » en un dra bennak.

E gwirionez ne gredan ket e c'hell neptuegezh ar C'Hallaoued spletin ouzhimp-ni Breizhiz. N'eo hounnezh en diwezh nemet ur benveg brezelin a-enep da venozioù zo : gwelloc'h e vefe deomp un untuegezh dizolo hag eeun, eget un untuegezh dic'hizet e stumm an neptuegezh, rak, goude holl, egiz m' em eus merket ez eus ur strollad eus al likourion. Elec'h diazezan ar stad war falsentezh (3) an holl relijionoù pe brederouriezhoù e vefe kalz akuitoc'h he diazezan war ar wirionez anezho holl. Elec'h stourm ouzh an holl e tlefe ar gouarnamant harpan an holl. Da lavarout eo, bez e ranker degemer elec'h neptuegezh ar stad — ha n' eo nemet ur gaou — al LIESTUEGEZH anezhi. Aman hon eus ur stumm ispisial eus ar gevredadelouriezh politikel (ober eus ur stad rann meur a ouenn : 3.200.000 a geodedourion c'hall ha n'eo ket Broad Vreizh eo a zo dileuriet er Gambr c'hall) Hervez al liestuegezh e c' hellfe prevezidi sevel skolioù komunist, muzulmat, katolik, neptu — pe skoloù ha skolioù-meur — ha bezan skoazallet gant ar stad, gant ma vefent sur da gaout a-walc'h a skolidi evit ar skolioù o defe savet. Ne rafe ar stad o rein skor dezho nemet anzav ez eo an den muioc'h eget ezel ur gevredigezh : ur « gour », dezhan ar gwir da vezan diorret ha desavet gant mistri a zesko dezhan emskiantin pouez ha ster e zenelezh. Gwirionez ar relijionoù evit ar stad liestu n' eman ket dres en o dogmennoù, hogen en dra-man : ezhomm en deus an den evit bezan den da deurel evezh ouzh kudenn ar bed hag e vezoud-en, pegen dister bennak e ve e zeskadurezh ahendall. Henezh a zle bezan spered lezenn 1944 e Breizhveur diwarbenn kelennadurezh ar relijion er skolioù a-berzh-stad (Iskis eo penaos n' eus bet graet meneg ebet eus al lezenn-se e nep kelaouenn gatolik breizhat) Ha kredin a c'heller n' o deus graet Turkiz nemet trevezan ar Saozon.

VI

En diwezh setu penaos e vezomp ni kristenion ha Breizhiz yaouank a vremen ar sturienn gozh « Feiz ha Breizh » Evel m' em eus merket endeo, ne gredan ket ez eus un ere grous etre ar feiz hag vroadelezh e Breizh. Bez e c'heller mat tre empen-nan ur Vreizh digatolik. Eveljust enep-kristen eo ar galloud a gas Breizh d'ar marv hag a laz hor yezh. Nemet bez e c'hellfe Breizh evelato bezan saveteet gant digristenion hepken ha neuze koll ur feiz hag a zo gwall-horjallet dija, ha mirout he broadelezh. Sklaer eo. Betek hiziv ne hanval ket e c'hellfe se c'hoarvezout, rak an digristenion vreizhat ha brogar zoken a gaver duman

ne stourmont ket a-zevri evit Breizh er mare-man. Evidomp-ni ahendall ne fell ket deomp ober eus ar relijion un tu da savetein Breizh (ul louzou hepken da adsevel meurbed Vro C'Hall, eme ar c'hallgourion : ar relijion) N' eo ket kefridi ar gristeniezh servijan ur vro, hogen kentoc'h hini ar broioù eo servijan ar gristeniezh (diouzh sayboent ur c'hristen eveljust) Tuet e vefemp kentoc'h eta da sonjal he deus Breizh ur c'halvedigezh a-berzh Doue hag e vefe kristen ar c'halvedigezh-se. Ne dalv hor sonj nemet evidomp-ni eveljust : ne reomp nemet unanin hon daou uhelennad en hevelep youl, ar pezh a zo reizh. Bez' e c'hellomp fazian ivez, rak hon trec'hin a c'heller, hogen ne c'heller ket evelato rein brall d'hor bolontez da stourm evit Breizh : peursur omp eo reizh hon emgann. Ha gouzout a reomp ivez ez eo Iwerzhon kristen hiziv dre m' o deus stourmet eviti tud evel Mac Piarais. Diouzhimp-ni kristenion eo da Vreizh sevenin he galvedigezh kristen en amzer da zont. A-walc'h e vo deomp kemer ar muian perzh en dieubidigezh hag en adsavidigezh anezhi. Ha ne gomprenomp nemet evelse ar ger-stur « Feiz ha Breizh ».

#### AN TREMENER

Miz C'Hwevrer 1947.

*Notennoù* (1) E gwirionez eo diaes tre d' ur mestri skol chom hep diskulian e venoz mui pe vui o verat kudennon zo. Diaes tre eo dezhan bezan nep-tu a-grenn p'eman o kelenn.

(2) Aman eo ez eo anat eo gwelloc'h d' ar stad c'hall stourm ouzh ar sevenadurezh rik kentoc'h eget rein laus da venozion zo. Anat eo da skouer eman ar skoliou-meur katolik e Bro C'Hall o sikour ar sevenadurezh dre vras. Koulskoude ne vez roet skoazell ebet dezho gant ar stad c'hall. En hevelep doare, ma vefe savet ur skolveur vrezhonek e labourfe forzh penaos evit ar sevenadurezh rik. Nemet kavout gwelloc'h a ra ar C'Hallaoued mirout ouzhimp d' he sevel ha klask hen distrujan diwezhatoc'h ma teuomp a-benn d' hen aozan kentoc'h eget aotren da Vreizh bezan Breizh.

(3) Kompren a reer perak eo ken arloupet ar stad a-wechoù da argas menozioù zo : « kredin a ra re en he gwirionez ». Ac'halese he fazi. Pell eo Europiz da vezan kollet ar spered o doa da vare ar brezelioù relijion. E gwirionez e tlefont sonjal ez eus kenvadou ma c'heller en em glevout diwar o feun : da skouer ne c'hell bezan den uhel hep dezhan bezan meizet e stad den. Ha bez' ez eus ivez ar sevenadurezh. Gallaoued zo a grede e c'hellfed lakaat houman elec'h ar relijion : uhelaat ar spered a c'hell al lennegezh ober, hogen ne c'hell ket bezan ur reolenñ vevan. N' eus nemet ur relijion da lavarout eo ur wirionez tregorioniezhel a c'hell hen rein d' an den.

Envoyez-nous des coupures de journaux, des réflexions personnelles ou entendues. Même si nous ne publions pas, elles nous sont toujours très utiles.

## En Écosse

### “ The Lion Rampant ”

Une nouvelle revue nationaliste écossaise « The Lion Rampant » vient de paraître. Le premier numéro est paru au mois de novembre 1946. Très bien présentée avec une couverture cartonnée, cette nouvelle revue est écrite en grande partie en anglais et contient quelques nouvelles mais surtout des études littéraires, économiques et même scientifiques.

Pour préciser le terrain sur lequel « Le Lion » se place, je ne peux mieux faire que de citer un extrait de l'introduction :

« The National Ideal. — *The Lion Rampant* will be more concerned with philosophy and the traditional national ideal, than with temporary material advantages, knowing that only a sound national philosophy and ideal can ensure happiness and prosperity to our people. That is to say, that we take a long view. We know that Scotland cannot be reconstructed till she governs herself. In the drive to achieve this government, we feel that the greatest motive power is not necessarily the pricks of material injustices under which we suffer, but the sense of loss of the dignity and oneness that was built up over a long period of development and which was partly shattered at Flodden and has been almost destroyed by the Treaty of Union ».

## L'ÉCOTTE

### Premier État Celtique indépendant

par Robert PONTUAL

« Quand nous aurons donné l'Irlande aux Irlandais, nous aurons posé les assises sur lesquelles se bâtira la Nation Irlandaise. Nous ne serons pas satisfaits avant d'avoir détruit le dernier chaînon qui nous lie à l'Angleterre. »

PARNELL ».



Pendant sept siècles, les Anglais se sont efforcés d'imposer leur domination aux Irlandais, de langue, de race, et de religion différentes. L'Histoire de l'Irlande n'est qu'une suite de meurtres, de famines, de déportations et de révoltes noyées dans un flot de sang.

Il a fallu plus de trois cents ans pour que les envahisseurs Anglo-Normands conquérissent un « Pale » de quelques dizaines de lieues autour de Dublin pour donner à l'étranger l'impression que l'Irlande s'était soumise, mais l'intérieur du pays ne fut jamais pacifié et continua à haïr les tyrans Britanniques qui s'attaquaient à ses traditions les plus chères et à sa religion, et pendant deux autres siècles au temps d'Elizabeth et du dictateur Cromwell, les Irlandais se virent expulsés par milliers et

leurs terres distribuées à des aventuriers sans foi ni loi, vivement annoblis, ennemis jurés des Gaëls.

Les Irlandais se virent retirer leurs droits politiques, économiques, sociaux et même familiaux, ils devinrent inexistantes aux yeux des Anglais.

Pour compléter ce chef-d'œuvre d'anéantissement d'une race, qui dans la douleur s'adonna vite à l'alcool, afin de réduire ce peuple délicat au rang d'esclaves prêts à accepter toutes les humiliations, l'Angleterre fit signer à un Parlement qu'elle avait créé de toutes pièces, le fameux acte d'Union de 1800.

L'Irlande était rayée de la carte en tant que Nationalité, elle devenait la plus pauvre et la plus abandonnée des provinces du Royaume, l'Irlandais désormais n'était plus qu'un objet de railleries ou une bête de somme.

Longtemps l'Ile martyre endura sa misère en silence, mais des hommes croyaient contre tous à sa renaissance et nous vîmes à Pâques 1916, le drapeau d'Espérance s'élever au sommet de l'Hôtel des Postes. Ce fut le signal de la guerre de Libération Nationale. L'ivresse de liberté gagna tout le peuple et les héros de L. Laster Week, James Connolly, Thomas Mc Donagh, Clarke, J. Mc Bride, fine fleur de la race, symbole de la liberté, prouvèrent au monde entier que l'Ile n'était pas soumise.

Certains journaux Anglais s'élevèrent contre les procédés Anglais, mais sauf les Etats-Unis où une forte minorité Irlandaise agissait, aucun pays ne se rangea aux côtés des Irlandais. Tous oublièrent que la guerre qu'ils menaient avait pour but essentiel la fin de l'oppression des peuples minoritaires.

L'année 1918 marqua un point important dans la lutte engagée par toute une Nation, ce fut l'époque de la honte anglaise. Les bandits des « *Black and Tans* » se livrèrent aux pires atrocités et torturèrent les patriotes Irlandais en dignes précurseurs de la gestapo nazie. Cork fut ravagée par le fer et le feu, on pendit Kevin Barny et Terence Mac Swiney se laissa mourir de faim pour protester contre la brutalité anglaise.

Le rusé renard Gallois Lloyd Georges offrit en 1921 à De Valera de signer un traité qui donnerait à l'Irlande un statut de Dominion.

A Dublin le Dail siégea pour la première fois, les députés sortaient presque tous de prison.

Les Ministres Irlandais se virent obligés de signer le traité proposé par les Anglais devant les menaces de guerre totale. A leur retour dans l'Ile, De Valera, Président du Dail refusa de ratifier ce traité qui amputait l'Eire de l'Ulster malgré la forte minorité Gaélique du Nord de l'Irlande, et la guerre civile éclata entre les partisans du traité et les Républicains fanatiques alliés à De Valera.

Certes le Président eut pu éviter les atrocités qui suivirent, et il s'en aperçut un peu tard. Une liberté sous tutelle était tout de même préférable à l'esclavage. De Valera se rangea à l'avis des partisans du traité et la guerre civile s'acheva quelques mois plus tard.

Le serment d'allégeance à la couronne fut supprimé par la suite et aujourd'hui on peut dire que l'Irlande trempée par sept années de guerre a pris place au lieu des Nations libres, où elle apporte un souffle de pureté et de désintéressement.

R. PONTUAL

## Vers un resserrement officiel des relations interceltiques ?

M. Gruffydd, professeur de celtique à l'Université de Cardiff et représentant de l'Université Galloise à la Chambre des Communes a été fait docteur Honoris Causa de l'Université de Rennes pour sa contribution à la littérature celtique. Il annonce son intention de venir à Rennes, le grade lui ayant été conféré jusqu'ici en son absence.

Nous ne pouvons que féliciter ici la Faculté de Rennes d'avoir pris cette initiative. Elle nous montre une fois de plus qu'elle est entièrement acquise au mouvement culturel breton, et que le problème breton serait résolu depuis longtemps s'il n'avait dépendu que de leur bonne volonté.

## Nouvelles de MANNIN

par An Timeur

L'Association Politique du Peuple Manxois qui fut fondée l'année dernière au début des élections générales où elle devait obtenir le plus complet des succès a tenu son premier meeting annuel le 28 janvier dernier. Un programme politique et social fut décidé.

Les membres du bureau furent élus : Président : M. T. C. Cowin ; Vice-Présidents : MM. Quine et Bull ; « Chairman » : M. Bolton ; Secrétaire : M. Gallagher ; Trésorier : M. Hunter ; MM. les membres du Conseil Exécutif et ceux du Comité Social.

L'Exécutif a pris la résolution de préparer des meetings réguliers durant les mois d'hiver, et d'encourager la discussion publique d'importants sujets politiques et domestiques.

Le département à l'Education projette de subvenir aux frais de délégués des « Manx Boy Scouts » qui participeront au Jamboree Mondial de Paris en août prochain.

*Amble Manco-Ecossaise.* — Après une période de cinq ans, les membres de la Société Calédonienne de l'Ile de Man se sont réunis, le 25 janvier dernier, reprenant ainsi leurs traditionnelles rencontres annuelles, afin de célébrer le 18<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du grand barde écossais Burns.

M. Howie montra surtout l'ardent patriotisme de Burns et son influence sur le regain d'esprit national écossais.

Le Docteur manxois Cowley parla à son tour de l'Ecosse et de son caractère, rappelant que certains de ses fils avaient contribué à la bonne administration de l'Ile.

Ainsi cette réunion fut un nouveau gage de bonnes relations entre les Pays Celtes.

Tout Breton doit avoir chez lui le drapeau de son pays (4 frs l'exemplaire)

Les « Services Aériens Manxois » ont assuré depuis leur création en 1937 le transport de 137.359 passagers sur 4.827.950 kilomètres aériens sans déplorer la perte d'aucune vie humaine. Sans l'avis du gouvernement Manxois, ils ont dû cependant accepter, le 1<sup>er</sup> février, la nationalisation anglaise, sous peine de se voir écrasés par la formidable concurrence des Services Officiels Britanniques. C'était la seule façon de sauvegarder quelques-uns des intérêts manxois. Le représentant anglais déclara d'ailleurs cyniquement que de toutes façons la Société Manxoise aurait été contrainte de s'incliner devant les services anglais.

## AU PAYS WALLON

Une délégation du groupe « Enseignement Wallon » section de l'A. W. P. S. P. a été reçue par M. Vos, Ministre Belge de l'Instruction Publique. La délégation conduite par MM. Winand et Dotreppe a attiré l'attention du Ministre sur les griefs que les Wallons comme les francophones de l'agglomération bruxelloise formulent en matière d'enseignement.

En Wallonie, le Département de l'Instruction Publique exerce sur les directions d'établissements moyens une pression, qui compromet, au profit du Néerlandais, la liberté de choix de la seconde langue, cependant formellement reconnue par la loi. De plus des Inspecteurs du cadre flamand continuent à contrôler des Etablissements Wallons.

Dans l'agglomération bruxelloise, de nombreux Etablissements moyens à régime linguistique mixte sont administrés et respectés par des fonctionnaires du cadre Flamand, bien que leur population scolaire soit en énorme majorité francophone. Enfin dans l'Enseignement primaire, une interprétation abusive de la loi écarte, des écoles à régime français, les instituteurs Wallons et francophones.

Le Ministre Belge a promis d'examiner avec une attention toute particulière ces griefs.

E. K.

On nous prie d'insérer :

Un de nos amis, M. E. Boisecq, d'Alger, a conçu le projet d'ériger un calvaire à son retour en Bretagne, au Golfe du Morbihan.

A cet effet il a créé 4 types de médaillons valant chacun 100 francs, somme qui servira à construire le calvaire.

Les 4 médaillons sont les suivants :

- 1° Le Breton défenseur de la foi ;
- 2° Saint Erwan ;
- 3° Anne, Duchesse de Bretagne ;
- 4° Georges Cadoudal, défenseur des libertés bretonnes.

Que tous ceux qui le peuvent contribuent à l'érection du calvaire en commandant un ou plusieurs médaillons.

Adresser commande et argent à M. E. Boisecq, 68, avenue Malakoff, Alger. C. C. Postal 219-20, Alger.

A tous, merci d'avance.

## Députés minoritaires en Italie

Parmi les députés italiens se trouvent 4 représentants du « Mouvement de l'Indépendance Sicilienne » qui continue toujours, depuis 1945 sa lutte contre l'oppression italienne, et 2 membres du « Parti d'Action Sarde », plus pacifique, mais non moins nationaliste.

An Timeur.

Un lecteur des Côtes-du-Nord nous communique :

De « *Hes Publica* » (revue internationale des idées et des faits) n° du 5 octobre 1946. — 52, rue Turbigo, Paris (3<sup>e</sup>).

Titre : *Courrier d'Italie*.

## Les Autonomies Régionales (1)

Avant d'aborder la question des rapports entre la Sicile et le reste de la nation italienne, il nous semble nécessaire d'esquisser le tableau d'un autre problème étroitement connexe au premier : le problème des autonomies régionales. Lorsque dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Italie acquit son unité, les populations des diverses régions du pays se rattachèrent par des plébiscites au royaume de Sardaigne, qui comprenait le Piémont et la Sardaigne sous le sceptre de la Maison de Savoie. On assista ainsi, plutôt qu'à la formation d'un nouvel Etat, à l'épanouissement du Royaume de Sardaigne qui, seulement par la suite, prit le nom de Royaume d'Italie.

Dès sa naissance, le nouvel état fut constitué en un régime rigidement centralisé avec la formation de plusieurs petites divisions territoriales, les provinces, dont les chefs, les Préfets, étaient nommés par le gouvernement central. Par conséquent, les régions : la Lombardie, la Toscane, le Latium, la Campanie, etc... devinrent de simples expressions géographiques.

Cette structure a soulevé, dès son instauration, bien des critiques de la part de ceux qui avaient rêvé d'un nouvel essor des institutions locales étouffées par l'exiguïté et l'arbitraire du Cadre Provincial. Régionalisme et décentralisation sont deux courants déjà anciens dont les aspirations sont, peut-être, en train d'être satisfaits après les travaux remarquables qui ont été consacrés à ces problèmes.

Il faut rappeler ici que pendant le « Risorgimento » une organisation tout à fait fédéraliste de l'Etat avait été conseillée aux Italiens par ses Républicains tels que Cattaneo et Ferrari, et même par Proudhon, qui voyait dans la Fédération le moyen le plus convenable pour sauvegarder les droits de la liberté sous un état puissant. Cependant la préoccupation d'écartier tout danger de rupture de l'unité territoriale du pays, encore si récente, orienta la plupart des hommes politiques de l'époque non seulement contre le fédéralisme, mais aussi contre une organisation basée sur l'autonomie économique-administrative des régions. Parmi ceux qui déclarèrent contraires au fédéralisme, il y avait Alessandro Mauzoni, le plus grand romancier italien qui déjà en 1848 avait déclaré : « Entre la belle



utopie de l'Unité et celle de la Fédération, moi je suis pour la belle utopie ». En effet, un projet, présenté en 1861 par le comte de Cavour pour la constitution de régions administrativement autonomes dans le cadre de l'Etat Italien, fut repoussé par le Parlement, qui sanctionna ainsi la conformation étroitement unitaire et centralisée de l'Italie, maintenue jusqu'à présent.

Aujourd'hui, après plus de quatre vingts ans, ce souci de garder à tout prix l'unité territoriale du pays, si compréhensible qu'il fut alors, s'est montré assez exagéré. On s'accorde à penser qu'une autonomie limitée, octroyée aux diverses régions, non seulement leur aurait été très utile au point de vue économique, mais aurait aussi contribué à écarter les méfiances et les incompréhensions qui ont séparé, bien des fois, les populations du sud de l'Italie et celles du nord. Car il n'y a pas de doute, maintenant, que cette rigide structure centralisatrice a joué surtout en faveur des régions du Nord, déjà très avancées (mais là aussi on observe des inégalités et des différences sensibles entre une zone et l'autre) tandis que les intérêts de l'Italie méridionale ont été trop et trop longtemps négligés par le gouvernement de Rome. Tout cela a été observé par des hommes politiques tels que Colajanni, Nitti et Sturzo, dans des travaux remarquables consacrés à ce sujet.

C'est ainsi que, après une trentaine d'années d'apparente apathie, le mouvement pour le régionalisme et la décentralisation a repris de plus belle depuis la chute du fascisme ; il est actuellement soutenu par la plupart des hommes politiques et par la quasi généralité des partis, depuis les démocrates chrétiens jusqu'aux communistes. Il faut ajouter que le premier qui a parlé, dans le programme d'un parti, des droits de la « Région » a été Don Sturzo, quand en 1919, il lança l'appel pour la constitution du Parti Populaire Italien.

\*\*\*

On peut relever dans le régionalisme l'existence de trois tendances.

La première, la plus conservatrice, voit dans l'organisation générale un système visant à réaliser une simple décentralisation administrative. Ses adhérents souhaitent une région avec des fonctions exclusivement administratives, soumise à la tutelle et au contrôle du gouvernement central et même de la préfecture. Cette thèse, qui, d'ailleurs, n'est appuyée que par une minorité, est incomplète, puisqu'elle résout un point seulement d'un problème complexe : la décentralisation des organes et des fonctions, sans se préoccuper de la question fondamentale : le self-government local.

Un deuxième courant, plus avancé, voudrait faire des régions de véritables Etats, souverains et distincts, chacun ayant son statut particulier, capable de se gouverner et même de légiférer en toute matière : ces régions devraient, toutefois, être associées entre elles par un lien fédéral pour que la continuation de l'unité italienne soit assurée. Ce projet est séduisant, mais il aurait le défaut d'être appliqué trop en retard. Sans doute ses auteurs s'inspirent-ils de l'exemple de la Suisse, qui est aujourd'hui un Etat Fédéral avec une conscience robuste et une structure unitaire. Mais, ainsi que l'ont révélé quelques écrivains, le processus historique italien est bien différent de celui de la Confédération

Helvétique. Il faut se souvenir du fait que la Suisse avant d'être un état fédéral (Bundesstaat), était, en 1848 encore, une fédération d'Etats libres (Staatenbund) : c'est bien pour cela qu'elle a pu se transformer en Etat fédéral. L'Italie aurait pu, elle aussi, former une fédération d'Etats et de là procéder (ou non) vers l'Etat fédéral : elle ne le fit pas. Pour entreprendre aujourd'hui sa transformation en Etat fédéral, il faudrait commencer par admettre la liberté de décisions de ses diverses régions ; d'où le danger du séparatisme. Ces considérations déconseillent l'adoption de la thèse fédéraliste intégrale, qui n'a reçu que très peu d'adhésions jusqu'à présent.

Il y a enfin une troisième tendance, qui recueille le consentement presque général : elle soutient la création de la région autonome, basée sur un self-government local avec des pouvoirs politiques et administratifs limités, avec une assemblée élue, ayant d'amples attributions législatives en matières économiques et financières, dégagée presque totalement du contrôle du gouvernement central (on supprimerait, en effet, les provinces et les préfectures). Dans l'ensemble, ce courant aboutit à la formation d'un Etat à base régionale, mais tout de même unitaire.

On s'accorde à penser que cette dernière solution résout tous les aspects du problème, toutes les exigences d'une organisation démocratique, inspirée de la tutelle des intérêts locaux et des intérêts généraux de la nation. Et c'est bien sur ces lignes qu'on a façonné le projet du statut de la région Sicilienne dont nous allons parler.

Le mouvement séparatiste, dont on a tant discouru est récent : il représente une sorte de dégénérescence de la tendance vers un régime d'autonomie locale, tendance qui en Sicile, a des origines très anciennes. Les méthodes du régime fasciste, auquel la population de l'île fut fortement opposée et ce contre-coup de la défaite ont exaspéré ses sentiments anciens. Les fauteurs du mouvement séparatiste ont voulu exploiter la tendance à l'autonomie en la poussant à ses extrêmes conséquences et en encourageant des exigences incompatibles avec l'unité nationale et avec les positions politiques les plus saines de l'île.

Le premier manifeste séparatiste fut lancé le 10 juillet 1943, c'est-à-dire le jour même du débarquement des troupes anglo-américaines en Sicile. Comme toute nouveauté, le séparatisme — dont le chef connu est l'ex-député et ancien sous-secrétaire à la guerre, M. Andrea Finocchiaro-Aprile, que les autorités militaires laissèrent agir — obtint un certain succès initial ; il atteignit le sommet de sa popularité en 1944 ; mais l'insistance avec laquelle il affirmait d'une façon intransigeante, le détachement absolu de la Mère-Patrie et la nécessité de l'indépendance totale de la Sicile, même dans la sphère des rapports internationaux, détermina le commencement de sa parabole descendante.

Aujourd'hui on peut considérer que le séparatisme, comme mouvement politique, est entré (il l'était même avant l'arrestation en automne 1945 de Finocchiaro-Aprile, libéré ensuite en 1946) définitivement dans une phase de déclin, la preuve en est le grand nombre de séparatistes qui abandonnent le mouvement pour se rallier à la thèse de l'autonomie.

Quant aux désordres provoqués par des bandes armées en janvier et février 1946, ils n'ont rien à voir avec le séparatisme, car ils sont le fait de délinquants vulgaires : les dirigeants séparatistes ont publiquement tenu à refuser toute solidarité avec eux.

Les anciennes aspirations des Siciliens à une réforme ont été satisfaites enfin par le gouvernement de Rome. En effet, l'Assemblée Consultative a approuvé, avant de clore ses travaux, le « Statut de la Région Sicilienne », dont le Président du Conseil, Alcide de Gasperi, a annoncé à Palerme, le 26 mai 1946, l'imminente entrée en vigueur.

Ce statut qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Constituante prévoit la constitution de la Sicile en région autonome, douée de la personnalité juridique, dans le cadre de l'Etat italien.

L'Assemblée, la Junte et le Président régional forment les organes de la Région, dont le gouvernement est assuré par le Président régional et par la Junte.

L'Assemblée Régionale se compose de 90 députés, élus pour 4 ans au suffrage universel, tandis que le Président et les adjoints de la Junte sont élus par l'Assemblée.

L'Assemblée Régionale peut légiférer en matières d'intérêts locaux (finances, agriculture, travaux publics, instruction élémentaire, etc...), en certains cas particuliers même en matières de législation sociale et de crédit), toujours dans le cadre des lois constitutionnelles de l'Etat.

Le Président est le chef du gouvernement régional et représente la région au Conseil des Ministres National. Il représente aussi dans la région le gouvernement de l'Etat Italien.

La police dépend du gouvernement régional ; mais l'Etat peut intervenir en cas de nécessité publique. L'Assemblée régionale peut être dissoute par le gouvernement central de Rome.

Telles sont, en abrégé, les lignes essentielles de l'autonomie accordée à la Sicile. Il s'agit d'un événement de la plus haute importance, car ce statut pourrait bien, avec les amendements suggérés par les diverses situations particulières, être appliqué aux autres régions, dont se composera ainsi l'Etat Italien renouvelé.

Alberto MITIGGA.

Rome — Septembre 1946.

(1) Note de *Res Publica*. — Cette correspondance nous est parvenue avant la conclusion de l'accord — négocié entre M. de Gasperi, chef du gouvernement italien, et M. Grüber, ministre des Affaires Etrangères Autrichiennes — pour l'autonomie du Haut-Adige.

L'application du principe de l'autonomie à cette région — que l'Autriche réclamait et qu'elle ne réclame plus désormais — a été saluée, on le sait, comme une initiative heureuse pour la paix, dans tous les pays libérés.

(2) Note personnelle. — Il est à noter que les Siciliens, comme vous le savez, parlent un dialecte italien, que leur langue littéraire, celle de leurs journaux est la langue nationale italienne, et que

depuis plusieurs siècles leur île était unie à tout le sud de l'Italie avec Naples, sous le nom de Royaume des Deux-Siciles (capitale Naples) état qui a duré depuis le moyen-âge jusqu'à 1860 environ.

Par ailleurs, l'hebdomadaire français *Concorde*, en date du 20 février 1947, donne un court écho en sa 3<sup>e</sup> page, au sujet de la future constitution italienne, entrefilet que je recopie en partie :

« On élabore lentement à Rome la Constitution de la République italienne. Le projet s'inspire à bien des égards de la nouvelle Constitution française. Il y aura deux Chambres : la première élue au suffrage universel et la seconde qui ressemblera quelque peu à notre Conseil de la République mais gardera le nom de Sénat. Ce Sénat sera élu, pour les deux tiers directement par le peuple, et pour un tiers par les « Conseils Régionaux. » Car la Constitution prévoit la création de 22 régions autonomes. Le Président de la République devra avoir au moins 45 ans. Il sera élu par les deux Chambres ainsi que par les Présidents des Conseil Régionaux... »

☆

### Considérations par S. B.

En passant en revue l'attitude des différents pays d'Europe envers le fédéralisme, il apparaît que la France jadis à l'avant-garde de la civilisation tend à se ranger parmi les nations retardataires, au point de vue administratif tout au moins. La Russie dont la dernière guerre vient de montrer la formidable puissance est une union de Républiques fédérées. En cela, nous n'apprenons rien à personne. Tout le monde connaît également la très large constitution de la Suisse, où quatre langues au moins sont enseignées officiellement, sans nuire pour autant à l'unité et à la prospérité de ce petit pays. Les libertés dont jouissent l'Ecosse et le Pays de Galles prouvent le sens politique et la faculté d'adaptation aux conditions sociales modernes de la Grande-Bretagne. L'idée d'une Grande Néerlande est dans l'air et sa réalisation n'est qu'une question de temps. De même en Allemagne où le fédéralisme est tout à fait à l'ordre du jour. L'Italie est déjà bien avancée dans cette voie, ainsi que le prouve l'article de *Res Publica*, et l'autonomie de la Sicile n'est qu'une étape dans la modernisation sociale du vieux pays romain. Quant à l'Espagne, dès qu'elle aura chassé Franco, elle s'organisera selon les principes fédéralistes les plus avancés.

Ainsi dans toute l'Europe, la société évolue dans le sens de la Fédération, dans toute l'Europe sauf en France où l'on ignore le fédéralisme et où un autonomiste est considéré comme un criminel. Une fois de plus nous répéterons que le séparatisme n'aurait pas trouvé de partisans parmi les autonomistes, aussi bons français que bien des centralisateurs à outrance, si le gouvernement avait été à leur égard plus compréhensif.

Nous demandons aux abonnés qui changent d'adresse de nous faire connaître aussitôt leur nouveau domicile.

## La Bretagne fait appel à l'UNESCO

La lettre suivante a été à l'origine d'une véritable campagne épistolaire dans le journal New-Yorkais *New-York Herald Tribune*, Paris.

Friday, February 28, 1947.

### THE BRETON LANGUAGE

To the Editor, European Edition

I have read of late in various papers that U.N.E.S.C.O. was going to draft its program for the present year in the very near future. I am not apprised of what is on its agenda but I wonder whether something could not be done for our language.

Breton is the most extensively spoken Celtic language. Welsh, Irish and Scottish Gaelic are the other Celtic languages extant: in the countries where they are respectively spoken, they are all the natural medium of instruction. Irish is now the official language of Eire.

Breton is not the medium of instruction of Brittany, not even a part of the curriculum in our schools. Its teaching has been repeatedly demanded — always in vain. The « Conseils Généraux » of Côtes-du-Nord, Finistère and Morbihan (representing politically 2.000.000) asked it before the war; so did numberless associations, both previous to 1939 and since 1944.

Seeing that *Unesco* has been created to further culture, and that we do not enjoy the least opportunity of giving our children a normal education, it seems that *Unesco* cannot abstain from tackling the matter.

Hervé LE FUR, Rennes.

February 26, 1947.

Le lendemain paraissait une lettre de M. Fleuriot de Paris, appuyant la réclamation de M. Le Fur, et rappelant en particulier que l'arabe, le russe, le norvégien, etc... étaient admis au baccalauréat, mais non le breton.

Le 3 mars, c'était une lettre de M. A. Kerler, de Paris, qui citait un fait personnel de la chasse faite au breton: une lettre qu'il avait envoyée en écrivant sur l'enveloppe An Ao. au lieu de Monsieur le reste étant en français, lui avait été retournée avec mention « Adresse en breton interdite ». M. Kerler terminait en faisant également appel à l'Unesco, et en rappelant que 240.000 Bretons étaient morts pour la France en 1914-1918.

Dans le numéro de février du *Welsh Nationalist* un article a été consacré à la mise en liberté conditionnelle du Président du Gorsedd Breton, Taldir Jaffrenou. Arrêté en août 1944, Taldir fut condamné à 5 ans de prison et à la confiscation de ses biens. Des personnes éminentes des différents pays celtiques protestèrent auprès de M. Teitgen qui refusa de le relaxer pour des « raisons strictement

électorales ». Après le changement de gouvernement Taldir fut relâché sous condition et avec interdiction de séjour. Et le journal gallois s'élève contre le fait qu'il n'ait pas le droit de quitter sa résidence sans l'autorisation de la police et qu'il soit obligé de se faire pointer deux fois par semaine au poste de police le plus proche.

## EN ALGÉRIE

Depuis déjà bien longtemps, les Algériens veulent retrouver leur indépendance et vivre à nouveau libres. Ils en ont assez d'être sous la domination de certains gros colons qui ne connaissent qu'une chose: s'enrichir aux dépens des autres. Là comme ailleurs, la France n'a pas su remplir la mission colonisatrice qui lui était dévolue. Petit à petit, les peuples se sont instruits, ils ont compris, et maintenant ils ne parlent que de leur émancipation. Au moment où le canon gronde à nouveau en Extrême-Orient et où le sang breton coule une nouvelle fois pour le patrimoine français, voyons quelle est la situation en Algérie.

Il existe actuellement deux partis nationalistes: l'**Union du Manifeste Algérien** et le **Parti du Peuple Algérien**.

Le premier a récemment exposé son programme, dont voici les lignes principales:

Evolution de l'Algérie dans le cadre du Fédéralisme français, séparation du Culte et de l'Etat.

Pour la langue, il est bien précisé que la langue arabe devra être langue officielle au même titre que le français et sa connaissance devra être exigée de tous les titulaires des fonctions publiques. Elle devra être enseignée comme langue principale, dans tous les établissements d'enseignement public, y compris les universités.

Parlement et Gouvernement algériens seuls compétents pour toutes les questions, sauf les relations étrangères qui seront du ressort d'un gouvernement fédéral.

La Constitution dont sera dotée l'Algérie sera soumise par référendum à l'approbation du peuple algérien.

Destruction de la féodalité terrienne et des trusts industriels. La réforme agraire se fera en restituant aux fellahs les terres que la colonisation européenne a arrachées à leurs ancêtres.

Le **Parti du Peuple Algérien** demande, lui, une Constituante algérienne souveraine élue dans les conditions de liberté d'expression absolue par un suffrage universel et direct. A cette Assemblée seule peuvent appartenir les droits de déterminer du régime politique du pays, d'établir la forme de gouvernement qui en sera l'expression, de définir les droits politiques et sociaux des citoyens d'une nation algérienne jouissant des attributs de la souveraineté, de fixer le caractère et l'étendue des rapports avec les autres nations.

Reste à voir maintenant la position du **Parti Communiste Algérien** qui lui, est d'accord sur: nation algérienne, gouvernement algérien, parlement algérien, mais veut y adjoindre « union avec la France », ce que le **Parti du Peuple** ne veut à aucun prix.

Ces trois partis sont très puissants et ne cessent de se développer. Une chose reste donc bien évidente, c'est que l'Algérie veut devenir une nation autonome. Comment cela se fera ? Par voie diplomatique ou bien comme en Indochine, par la guerre ? Nul ne le sait ! la Ligue Arabe continue à demander de son côté à l'O.N.U. que le principe de la libre détermination soit appliqué à l'Afrique du Nord Française. La France voudra-t-elle ? Ce n'est pas sûr du tout ! En tout cas, l'Algérie est bien représentée à l'Assemblée Nationale et elle pourra faire entendre sa voix, tout comme Madagascar qui a envoyé à Paris trois députés nationaux L...

Serait-ce l'émancipation des peuples coloniaux ? Peut-être, et d'ailleurs, avouez qu'ils n'ont pas tort !

ERWAN KERLOAGUEN.

## "FÉDÉRATION"

Nous avons reçu ces derniers temps une revue française nouvellement fondée **Fédération**, organe des Fédéralistes français. Il faut avouer que nous avons été agréablement surpris à la réception de cette revue : on sait que c'est devenu un lieu commun parmi les militants bretons de répéter qu'il n'y avait rien à espérer de la part du gouvernement actuel, qu'aucune entente n'était possible, étant donné que notre conception de l'état différait essentiellement de celle qu'en avaient les dirigeants de l'Etat Français. Celui-ci s'est toujours refusé systématiquement comme l'on sait à accorder à la Bretagne le moindre de ses droits au nom du dogme de l'Unité et de l'Indivisibilité. Aussi est-ce avec joie que nous saluons la parution de la revue « Fédération » qui nous apporte la preuve concrète que l'on trouve enfin en France des gens capables de comprendre tout le mal qu'a fait l'étatisme jacobin, non seulement à la Bretagne, mais aussi à la France elle-même brisée dans un cadre trop étroit qui étouffait sa vie spontanée et profonde. Il semble donc que, à l'avenir, les militants bretons pourront attendre plus de bienveillance et plus de compréhension de la part des Français qui auront eu à lutter eux-mêmes pour sauver leur propre pays de l'étreinte étouffante d'un état inhumain. Car nous ne méconnaissons pas l'urgence du danger qui menace la France elle-même : c'est celui du totalitarisme et c'est le pire qui puisse menacer un peuple. Or en réalité, entre l'état dit démocratique actuel et l'état dictatorial, il n'y a qu'une différence de degré. (Que l'on lise le numéro 21 de la revue, Janvier 1947, l'article de Daniel Rops.).

C'est donc pour la France elle-même que nous souhaitons que l'idée fédéraliste se répande le plus rapidement possible dans ce pays, car elle seule peut le renouveler et le sauver finalement de la barbarie totalitaire qui menace toujours l'Europe. Ce que nous espérons aussi c'est que grâce à une communauté d'idéaux, une entente féconde se fasse à l'avenir entre la Bretagne et la France enfin libérées du carcan de l'« Etat Français » actuel et unies au sein de la Fédération Mondiale des Peuples, fédération à laquelle tous les peuples adhéreront « librement » et qui sauvera la Paix.

\*\*\*

La Fédération, 9, rue Auber, Paris (9<sup>e</sup>)  
C.C.P. Paris 4147-48. — Abonnement d'un an : 200 frs.

Nous conseillons à nos lecteurs de lire attentivement l'article d'An Tremener : « E sigur Kevredadelouriezh » qui traite justement de cette question.

Il reste encore seulement quelques exemplaires des numéros 10, 11 et 12 de la première série *An Avel*.

## E SIGUR KEVREDADELOURIEZH

I

Bez ez eus tud breman e Bro C'Hall hag a embann ez int a-du gant ar gevredadelouriezh. D'ar c'hentan sell e seblant an dra-se bezan souezhus, rak brudet a-walc'h eo ar C'Hallaoued da vezan kreizennourion touet. Koulskoude n'eus mar ebet : bez e kaver un toullad Gallaoued a vefe prest da adaozan Bro C'Hall hervez penn-venezioù ar gevredadelouriezh ma reomp-ni kement a drouz endro dezhi. Eveljust ne c'hellomp nemet bezan a-du gant an dud-se ha tuin d'o menozion a-greiz-kalon : ken bamet omp zoken gant ledanded spered ar C'Hallaoued-se maz omp anaoudek outo : Ne c'hoarvez ket bemdez ganeomp kejout gant estrenion eus ar broù bras hag a vefe gouesl d'hor c'hengompren.

Arabat es deomp evelato alterin gant al levezeh ha disklerian n'eo ket mui dav « stourm » peogwir ez eo ar C'Hallaoued darev da rein hor goulennoù deomp. Da gentan n'eus nemet un niver vihan tre digenurzhiadur betek hen eus ar C'Hallaoued-se.

Ila d'an eil ne weler ket mat tre penaos e c'hellfent bezan trec'h un deiz hep traisan dres ar pennvenezioù ma engannont evit o sevenin : bez e fell dezho dre-stholl hervez o c'helaouenn « **Fédération** » peuradaozan ha peuradnevezin gant diazezoù nevez buhez politikel Bro C'Hall. War a seblant, en diwezh holl, ne vefe mui ezhomm eus ar strolladoù politikel bras e kaver bodet an dileuridi anezho er mare-man e Paris, rak kenurzhiet e vefe buhez politikel ar vro ebarzh frammoù bihan ha distag. Ar c'humun eo a gemerfe darn vrasan eus galloud ar stad a hiziv. Un darn all eus he galloud a vefe roet ivez da frammoù all, evel ar m'cherioù h-a. Ar pal pennan eo tizhout ar werinrenouriezh wirion : ar bobl hec'h unan ha war-eeun a zlefe kontro'an ha kaout ar veli. Dilenn dileuridi a dalv nac'han ar werinrenouriezh. Gevelout a reer ahendall petra'zo c'hoarvezet nevez zo e Bro C'Hall : ar gannaded o deus degaset d'ar gouarnamant ur strollad trec'het ha nac'het gant ar bobl. Daoust ha n'eo ket kement se goaperezh ? Gwir eo n'eo ar werinrenouriezh neuze, evel m'em eus merket, netra nemet un arsav brezel : kaout ar veli e unan penn evel an Nazied, evit sevenin e vennad da val, hep skoilh ebet, a venn pep strollad gall ober. Ne fell ket dezho ober gant an nerzh evit an ampoent. Setu holl. Ahendall ez int peushenvel ouzh ar strollad nazi. Hogen reizh eo ar gelaouenn « **Fédération** » o lavarout n'eo ket kement se gwerinrenouriezh ; n'eo nemet ur brezel gwenn etre strolladoù dispac'herion hag a glask lakaat an ari-grap war ar stad evit gellout kas da wir a-benn ar fin o uhelvennad. Nemet setu pezh a zo nec'hus aman evit ar gevredadelourion c'hall : enepstadelourion int ; hogen evit tizhout o fal e rankint kemer ar galloud, hag implijout ar stad e doare pe zoare evit he distrujan Gouzout a reer e oa ivez eus

Lenin un enepstadelour : kredin a rae an den-se e c'hellje an dud en diwezh bezan sevenaet a-walc'h evit tremen hep ar stad. Da c'hortoz mervel ez eo ar stad en he yac'han e Rusia, siwazh d'an dud a rank plegan dindan he yev. E gwirionez eo damhenvel emgav ar gevredadelourion c'hall ouzh hini ar booc'hkarourion ; ne c'hello ar re-se sevenin o sonj da vat nemet en deiz m'o devo lazhadeged pe dic'halloudet dre heg holl vrezelgarourion ar bed. Ret eo lavarout ez eo un degouezh iskis evito. Afer o deus ahendall ar gevredadelourion c'hall ouzh dispac'herion evel ar gomunisted a venn koustet pe gousto lakaat o frogram da dalvezout e Bro C'Hall Ha da gredin ez eus e tizhint o sonj en diwezh, evit brasan damant ar re na vint ket a-du ganto. Rak penaos e c'hello ar gomunisted — a venn efedin — asantin da vezan diberc'hennet diouzh ar stad na c'hellont ober netra hepti, zoken dre gaer ? Ret e vefe dezho ko'l o feiz. Hogen peur e raint ? Dav e vefe gortoz ma vefent breinet ha « bourc'hizaet » gant o berzh. Neuze zoken e rank'ed doujan aon emgar ar re a rafe o mad eus ar stad komunist -se hag a biaoufe ur veli diharz. — Ar pezh a fell din merkan en diwezh eo ez eo diaes da werinrenourion wirion bezan feal d'o sturiennou p'o devez afer ouzh « dispac'herion » hag a zo holl « naziourion » mui pe vui. Evit trec'hin enebourion e ranker en em henvelaat outo. Nemet, siwazh, neuze e koll ar stourm e ster.

Ret mat eo spisaat ivez n'he deus ar gevredadelouriezh c'hall netra da emellout war-eeun gant kudenn broadelezhioù ar stad c'hall a hiziv. Bez e c'heller lenn penndabenn niverenn diwezhan « Fédération » hep kavout an disteran meneg pe damveneg e vefe meur a vroad e « Bro C'Hall ». Bez ez eus peurgetket enni ur pennad gant Daniel Rops elec'h e reer anv eus Bro C'Hall evel eus ur vro. E nep lec'h ne gaver linenn ebet o rein da gredin o deus ar gevredadelourion c'hall ur program bennak evit broadelezhioù ar stad c'hall. Marteze o deus. Nemet betek hiziv ne c'hellomp ket gouzout. Forzh penaos n'eo ket ret en em chalan evit se. Da gentan e c'heller kredin n'eo ket gant ar C'Hallaoued-se hor bo darempred evit reizhan kudenn Vreizh, siwazh. Ha da c'houde diouzh hon nerzh hag hor youl, — muioc'h c'hoazh eget diouzh youl vat hon eneberion a hiziv eo salvedigezh Vreizh. Nemet hetin a zleomp evelato e rafe berzh huan ar gevredadelourion e Bro C'Hall, ral, daoust pe zaoust, prestoc'h ha gouestoc'h da vezan hor goulennou eget ar re all e vefent.

II

Ne vern petra a sonj ar gevredadelourion c'hall diwarbenn Breizh, ret eo anzav e c'heller kavout un arouez mat hag ur skouer en o emsav. Re emellet omp marteze e Breizh gant hor stourm evit ar vro, ha re dechet marteze, evel m'em eus resizet em pennad a-zivout peoc'helouriezh, da implijout doareoù ober a c'hell hon dizenelaat : ar brezel a gas d'ar stad dispac'hel, hag honnezh a zo diazezet war ar gwaskerezh. Souezhus eo he defet gallet stad Iwerzhon mont diouzh an danger-se. Ne vern penaos un dra eston eo deomp-ni Breizhiz kredin ez eo ar stad c'hall skouer ar stad, hag e tlefe an hini a savimp un deiz bezan benet diwar ar patrom-se. Klemm a reomp ablamour d'ar Jakobinelezh c'hall. Hogen e gwirionez ne damallomp dezhi nemet bezan gall. Fall tre eo ar c'hreizenerezh eveljust, — nemet ma vefe

lakaet da dalvezout e Breizh a du gant ur Vreizh keltiek. Evit lavarout ar wirionez krenn ha krak, meizan a reomp Breizh dres evel ma vez ar C'Hallaoued o bro : an istor politikel eo a ra Breizh evel Frans ar Jakobined. Ha gwir eo ez eo koshoc'h kalz hon istor eget hini « Bro Frans » ha gwir eo ivez ez eo hor breizhadelezh un dibab dreist pep tra : ma n'eus ket eus Breizh ur vroad, n'eus broad ebet, ha ma ne garomp ket Breizh ne c'hellomp karout bro ebet. Nemet, evelato, me gred e rafemp mat o chom hep menozian Breizh de henvel ouzh Bro C'Hall, evel m'o deus graet Breizhiz zo etre an daou vrezel O.M. en o zouez. Hennezh eo a lavare e tlee Breizh dont da gaout tregont milion a geodedourion a-benn 105 vloaz da skouer. Ahendall, a ouzpenne O.M., e vo Breizh aet da get. Anat eo en doa prederiet war gwerzennoù Göthe

Du musst steigen oder sinken  
.....  
...Hammer oder Amboss sein

Nemet evel m'em eus merket, ar wir vroad ne c'hell ket kreskin re e vent anez kollhec'h anien. Ar vroad vras a chomo atav evidon an euzhvroad pe vreizhat ne c'hall a vefe. Ahendall tremenet eo marevezh ar broadoù kresk-digresk hervez an degouezhioù politikel hag ar brezelioù. Evel dres e rank ar vroad kaout ur c'horf, un douar hag ur stad evit bezan. Met ar c'horf-se ne zle ket bezan ur c'hriagn-bev na dont da vout ar spered. Dre ar spered eo e vev ar vroad ; en em gemmeskan a ra hounnezh mui pe vui gant he speredegezh, hay hounnezh a zo dreist-holl skiant prenet ur ouenn a-hed an istor, evel m'em eus lavaret endeo : pep a weladurezh eus ar bed o deus ar pobloù kozh a-walc'h dija evel Breizh pe Iwerzhon (mat eo kounan ez int kalz azaouezusoc'h eget broadoù nevez evel Roumania, pe ar broadelezhioù diniver dizoloet en Rusia). Kement se a ziskouez n'eman ket haelded ar pobloù en o finvidigezh pe e niver o foblans, pe e galloud o arme, hogen en o fealded d'o galvedigezh. Hag ar c'halvedigezh-se ne c'hell bout nemet sikour ha skoran ar wirionez, — pouezan marteze marteze war ur stumm ispisial anezhi — nemet difenn ar wirionez a chomo bepred o dlead. Anat eo ne vez ket ar broadoù evito o unan.

Gwir eo eta n'eo ket gant ar stad e tle bezan hor pennan preder. Rak ma c'hell hounnezh bezan ur benveg a verzh hag a vuz, pa ne vez implijet nemet gant ur strollad trec'h, e c'hell bezan, ivez andon a reuz p'en em zrailh kenetrezo strolladoù enep evit he ferc'hennan hag hec'h embreger evito o unan hepken. Biken ne lavarimp kement se alies a-walc'h. Empennan a reer mat tre, da skouer, e ve unapet an holl Vreizhiz war dachenn ar vroadelouriezh. Ha neuze e komprenner mat tre ivez e implijent ar stad vreizhat evit azbevaat ar vroadelezh hag ar sevenadur breizhek en hor bro, peogwir e vefe an holl a-du gant kement-se. Hogen ahendall e vefe reuzius da Vreizh marteze bezan tennet-didennet etre rummadoù dispac'herion hag a glaskfe implijout galloud ar stad vreizhat evit doarean Breizh hervez o c'hoant : war var da vezan goueledet en ur brezel diabarzh e vefe Breizh, rak siwazh, da heul dalc'hidigezh ar vro gant an estren edoug keit all, eo bet torret da vat hec'h unvaniezh speredel. Ar gwellañ da ziogelin stabilded ha nerzh ar stad a vefe eta he lakaat ermaez eus an tabutoù politikel, ha kaeañ ar poli-

tikerezh ebarzh framm ar c'humun. Hemañ a vefe komunist pe kristen, pe n'eus forzh petra, hervez youl an darnvulan, peogwir an niver (pe an nerzh, ma karit) eo a ray atav al lezenn. Bez hor befe aman un talvezadur nevez eus al lavarenn gozh « *cujus regio, hujus religio* ». Anzavomp hep chistrrou n'eo ket gwall frealzus en em gavout dres en hevelep enkadenn a waske Europa 4 c'hantved zo, hiziv an deiz, goude bezan fougaset kement da vezan diazezet en diwezh an Damantiz. Evelse eman an traou avat, ha ne dalv da netra klemm. An diskoulm a ginniger da vont diouzh ar brezel diabarzh, hag en brizheun marteze d'ar c'hentan sell, a zo koulskoude emsavoc'h eget na greder. Daelet e vo eveljust n'eo ket gwelloc'h bezan gwasket gant ur galloud strizh e gelc'h'ad eget gant unan ledanoc'h e hini. Eveljust, Nemet pezh a fell din ho lakaat da evezhian eo ez eo kalz aesoc'h kaout an unvaniezh en un dachenn vihan eget en un dachenn vras, ar pezh a zo anat a-walc'h ahendall. Ha gouzout a rit ne c'heller gouarn da vat nemet paz eus unvaniezh : skouer Bro C'Hall hiziv hen diskouez ervat, egiz m'em eus merket Ouzhpenn-se ez eus un dra vat all. D'an neb na vefe ket a-du gant an niver vrasan e vefe aes digerien ha mont d'ur c'humun all elec'h e kavfe kenveizidi dezhan. Eveljust e vanfe bepred kumunou ma vefe rannet an dud anezho etre rum-madou kevatal : neuze e rankfe ar c'humun bezan liestu evel ar stad a renfe war-eeun war ur vro elec'h na vefe mui a unvaniezh. Dalc'homp sonj, forzh penaos, e vefe kalz diaesoc'h d'ar c'humun mac'han an dud, eget d'ar stad : pell e vefe ar c'humun neuze a gaout ar galloud he deus hiziv ar stad (arme, polis, h. a.) Ne zalc'hfe ket lec'h ar stad, ne vefe ket ur stad vihan, ha n'eo ket dres d'ar c'hladdale'helezh e tefemp endro : (henvelderioù zo eveljust, d'ar c'hentan gwel, etre gladdalc'helezh ha kevredadelezh) : kontrolet e vefe ar c'humun gant ur stad gwir nep-tu, (pe liestu ma kirit) hag a warantfe o gwirioù d'an holl geodedourion.

Skrivet em eus kement a zo araok en doare-divizout peogwir ne ouzon ket e gwirionez peur na penaos na pegen pell e c'hell ar raktres-se bezan lakaet da dalvezout. Un dra a ranker lavarout diouzhtu eo n'eo gallus hen sevenin nemet ma vez embreget an arboellerezh en un doare dishenvel krenn d'ouzh breman. Displeget em eus dija er gevrenn gentan ne c'helled ket kas da wir ar program-se araok kaout asant ar gomunisted, ha n'eo ket gwirhenvel hen rofe ar re-se un deiz n'eo ket hepken en abeg d'o relijion varksiat na c'hellfent ket skignan ken aes hep ar stad na zoken marteze hep un dreiststad, hogen ivez en arbenn d'o menozioù diwarbenn arboellerezh : pep perc'henniezh a-bouez a zle distrein d'an holl, da lavarout eo, d'ar stad, lakaomp, an ijinerezhioù pounner, hag a sell ouzh kenvad ar gevredigezh. Ha marteze n'eo ket di-ziazez o sonj : degemer a ray an holl, kevredadelourion hag all, e tle servijoù zo evel an hentou honarn, ar postou bezan meret gant ar stad hec'h unan. Ha keit ha ne vo ket distrujet stadou bras an impaerelourion e ranko an holl vroioù kaout un arme d'en em zifenn. Gwelout a reer ivez e rank ar stad saoz hec'h unan en em emellout war-eeun en arboellerezh ar vro, divizout d'al labourerion douar petra a zleint kennerc'hin, ed pe chatal, dezougen micherourion (pe sonjal hen ober) eus ur rannvro d'eben hervez an ezhomm (damhenvel eo o doare

ober aman ouzh hini an Alamaned edoug ar brezel) peogwir e rankont kaout an danvez-man-danvez da zavaezan abenn adkempouezan o mounreiz gwallvrallet gant ar brezel E Bro-Rusia ivez ne c'hell ket an hinienn atav dibab ar vicher a garfe. Implijet e vez gant ar gevredigezh hervez m'he deus hounnezh dober. Aman avat omp degaset da verzout un dra da sabatun : n'eo ket hepken na kement se en abeg da venozou ez eo moustret an den hiziv, pe kentoc'h, alies, ne vez heskinet ar menozioù gant ur stad nemet dre ma lakaont en argoll he raktresou arboellerezh, da lavarout eo, he bezans en diwezh, peogwir e lenn ar stad he galloud eus pinvidigezhioù ur vro piaouet ganti (I). Anat e teu da vezan neuze e ranker tizhout daou bal araok diazezan ar gevredadelouriezh : da gentan kas da get pep riskl a vrezel etre ar stadou. Lavarout a ra ar gevredadelourion eveljust hor ho sevenet ar mennad-se p'hor bo diazezet ar gevredadelouriezh. Ne gredan ket avat e asanto **ur stad a vremen** gant an aergelc'h etrevroadel a zo o ren, da vezan gwannaet gant ar gevredadelouriezh. Kredin a ra an holl stadou c'hoazh er brezel, ha pezh hen diskouez anat, eo e klask ar stad saoz lakaat ar servij soudard dre ret war ar Saozon. N'ouzomp ket ha dont a ray a-benn. Arouezius eo hec'h emzalc'h avat. Bez e tleer eta distrujan spered ar brezel, abarzh gellout degas hini ar gevredadelouriezh en e lec'h. Bez' e tleer hen distrujan ivez evit kas da get an arme, rak hounnezh a zo bet a viskoazh ur benveg mac'han spontus. Hen distrujan a ranker ivez peogwir ne c'hell an arboellerezhioù kent pe goude brezel (e Bro-Alamagn pe Bro-Rusia araok ar brezel — ha Bro Saoz breman warlerc'h ar brezel) nemet diaezan ha diaesaat buhez an dud. Ha dreistholl n'eo ket un dra natur e vefe gant, ar stad ken bras galloud, evel an hini a zeu diwar he renerezh war an ijinerezh pe zoken al labour douar. Honnezh a zo deut d'hen kemer peogwir e oa ret dezhi e sell d'ober brezel. Setu ma rank ar c'hevredadelour bout ur peoc'helour da gentan.

Ne c'hell eta bezan kevredadelezh wirion ebet anez urzhian en un doare all an arboellerezh. Evel ma rank an dud en ur stad kevredadel kaout krog ez-eeun er politikerezh, e tleont ivez merat ha kontrolan o unan an arboellerezh. Ar stad a dalv « an holl » a-dra-sur ; hogen « an holl » a dalvez ivez « nikun » : ar pezh a zo d'an holl n'eo da nikun. Elec'h kaout meur a vestr kapitalour, n'en deus mui ar micherour nemet unan ar stad. Ne ra nemet kemm mestr, rak piv a viro ouzh ar stad d'ober gounidou diwar labour ar vicherourion (maz a fall ar bed ganti da skouer) Eveljust e talvezo ar gounidouse d'ar stad, da lavarout eo, d'an holl. Aes eo c'hoari gant ar gerioù e gwirionez. Nemet merzout a reer aman arvar ar stad hollc'halloudek : lak'at an ungapitalouriezh elec'h al lieskapitalouriezh.

— Kement se ne c'hell ket kennebeut eta bezan un uhelal. N'eus tu d'ar micherour da vont diouzh an d'berc'henniezh nemet ma c'hell heman piaouan e unan binvioù al labour, ha gwerzhan evitan e unan ar frouezh anezhan. Ret eo resizan ez eus da betin en em ledfe muioc'h-mui an ijinerezhioù skanv en hor bro, rak ar re-se a c'hell bezan aesoc'h e dalc'h ar vicherourion. Evit ar re all ez eo un afer all, egiz m'hon eus merket endeo, nemet arabat e vefe evelato o lezel re vuan hag a-grenn etre daouarn ar stad : re grenv e vefe ar stad, da re bell ez afe

he levezon. E gwir n'eo ket dres e vefe krenv ar stad a zo fall. Ma vefe neptu, ne vernfe ket kalz. Nemet tentet e vo atav tud ar strolladoù dispac'hel d'hec'h aloubin keit ma chomo ur benveg re nerzhus da furman ha da verat an engroezioù. C'Hoantaat a zleomp eta e vefe enket ar stad, ar muian ma vo gallet, d'he c'hefridi natur : harpan buhez kevredigezhel ur vroad hep en em emellout en he buhez speredel : rak houman eo an hini uhelan hag an hini bouezusan, hag ar stad ne z'e he gwarian e nep doare : Breizh a vo kristen pe varksiat, hervez ma vo kristen pe varksiat darn unan he renerion speredel skrivagnerion pe arzourion ; ne vo ket avat abalamour ma vo al liv-man-liv gant ar stad. Dreist d'ar c'hostezennou, a lle bout houman.

Aman e kavomp marteze un diskoulm da gudenn ar stadelouriezh am boa diskleriet en ur pennad all (2). (Gant ma vo degemeret gant an holl eveljust ha peurgetket gant ar gomunisted). Diskleriet em boa er, pennad-se na c'hellomp ket adsevel ar vreizhadelezh hep ar stad : ur c'henurzhiaour prevez bennak en defe an hevelep pal a zefe en em henvelstumman ouzh ar stad evit trec'hin. Ni ivez hon eus hon dogmenn ahendall : bezans broad Vreizh ; ha ma ne gredomp mui enni, ha ma ne reomp mui diouti, e kollo hon ober pep talvoudegezh. Mont a ra da get ar brezhoneg ahendall dre maz eo bet gallekaet buhez kevredigezhel Breizh. Hogen bez e ouzomp ez eo dres kefridi ar stad ober wardro buhez kevredigezhel ur vroad. Setu eta na c'hellomp advrezhonekaat hounnezh hep advrezhonekaat ar stad da gentan ! ne c'heller ket adsevel hep ar stad ar pezh a zo bet distrujet ganti. Ahendall ma tierbedomp ar stad « tueb » n'eo nemet pa ne c'heller ket kaout an unvaniezh klok enni hag emeur war var neuze da waskan reoù zo eus ar geodedourion. Nemet, dre ziviz e vo krouet stad Vreizh gant broadourion m'eo o uhelvennad uheloc'h adaozan ur Vreizh keltiek egiz m'hon eus resizet : ne vo ket enni a lec'h a-berzh-stad evit Gallaoued pe Italianed, pe n'eus forzh pe vroiz all evel ma n'eus ket a lec'h e Bro C'Hall evit Breizhiz pe Tchec'hiz, pe e Bro-Danmark evit Alamaned. — Goulakaat a ran ivez — daoust n'eo ket sur e c'hoarvezo — e vo saveteet Breizh gant tud a bep liv politikel ha relijiel : gouzout a ran e c'hell ur c'homunist degemer — hervez Lenin — o deus ar broadoù bihan ar gwir d'en em zisrannan diouzh ar stad vras mac'hom m'oant stag outi, ha gouzout a ran ouzhpenn e kaved ur strollad komunist broadel e Katalounia da skouer. Neuze n'eo ket evel komunisted e c'hellfe komunisted Vreizh herzel ouzhip ; evel Gallaoued ne lavaran ket. Respont a raor din na gar ket komunisted Bro C'Hall o bro ; me gred kentoc'h n'he c'haront ket egiz o zamallerion. Met gwir eo, forzh penaos, e lakaont dreist da bep tra o menozadeg komunist. (Setu pezh a laka diwirhenvel ivez e kemerfe perzh bras ar gomunisted e dieubidigezh ar vro, rak anav eo dezho e vefe d'ar vroadelourion evelomp-ni da « astenn an dorn » dezho ; ni eo hon eus staget gant an ervenn, ha betek ar penn emichans e renimp ar c'hrogad. Hogen disfizians o deus ar Gomunisted ouzhip, ha neuze ne vefent tuet d'hon harpan, nemet ma vefent sur d'hon eren).

Petra bennak, lakaomp e vefe adsavet Breizh gant tud o c'hredennoù dishenvel hag enebet zoken. Penaos mont diouzh ar brezel diabarzh, ha mirout

ouzh kendrailhadegoù ar strolladoù gall d'en em gavout adarre en hor bro ha d'he drastan ? N'eus nemet un ode : ober eus stad Vreizh ur stad kevredadel. C'Hoazh e ranko an holl Vretoned bezan a-du ganti, ha dreistholl ar Gomunisted. Pe neuze en em gavomp en hentdall ma sko wardu ennan ar gevredadelourion c'hall : penaos redian ar strolladoù d'en em genurzhian e framm ar c'humun, o enkan da vezan relijiounou hepmuiken, — pa ne c'hell ar gomunisted lakaat o meizadurioù da dalvezout nemet e stern ar stad, da skouer ?

Di'hallus eo goulenñ kement se digant ar strolladoù evit an ampoent a-dra-sur. Nemet ur spi a chom evelato : marteze ez aio ar c'hoantegezhioù politikel war zislanan en amzer da zont. Diskoulmet e vo ar gudenn gevredigezhel rik, ha marteze, e vo gant tud na vo ket marksourion anezho, daoust ma tegemerint al louzoù arboellerezhel aliet gant ar gomunisted. Neuze avat e teuy ar gomunistiezh da vezan un doare prederouriezh pe speredegezh, ha ne vo ken hoalus d'an engroezioù : ar re-man a skuizho ahendall, ha deiz pe zeiz a legouezho ur c'hempouez politikel bennak a roio peoc'h d'ar speredoù hag a aotreo sonjal e kudennoù nevez. En deiz-se avat e c'hello ar gevredadelouriezh ober berzh ha trec'hin. Hogen ne gredan ket e c'hellfe ober a-ziagent. Ne vern penaos e c'hello pourchas deomp un tu da dec'hout diouzh an dizunvaniezh speredel a c'hellfe bezan e Breizh dieub. Darbarin a c'hell ivez ul louzoù da gudenn ar broadelezhioù a greske hag a rankje divroan : bez e c'hellfed degemer o defe tud ur vroadelezh dishenvel ar gwir d'en em vodan ebarzh kumunou dezho, gant o skolioù hag o lezennoù broadel ma vefent niverus a-walc'h. An harzoù neuze n'o defe ket marteze kement a bouez ; ha setu emichans e petra e sonje Roparz Hemon en e bennad diwarbenn ar vroadelezh hag ar stad, pa asure e tlefant bezan distag en amzer da zont. Hogen ret eo lavarout evelato e rankfe ar vroadelezh forzh penaos kaout un « oaled » — Anez se ne c'hellfe ket padout. Ha pezh a fell deomp sevel da gentan ni Breizhiz, evel ar yuzevion, eo hon oaled broadel, ma c'hello hor gouenn en em skignan dioutan. Nemet ermaez eus Breizh e rankfemp asantlin eveljust d'ar vreizhadelezh bezan un dra brevez ha na c'hellfe talvezout nemet e framm ar c'humun. Kenvevan a rafe evelse kichen ha kichen broadelezhioù dishenvel evel e bro-Helvetia. Un diskoulm a vefe degaset evelse diwezh ha gudenn ar vroadelezh hag ar relijion e buhez ar gevredigezh a hiziv. (3)

AN TREMENER

d'ar 26 aviz C'Hwevrer 1947.

(1) Anat eo e nac'h gouarnamant Bro Saoz anzav ar vroadelezh kembreat. peogwir dreistholl he deus ezhomm eus kembren en he raktres arboellerezhel goude brezel Re a zizurzh hag a drubuilh a vefe diwar sevel ur stad kembreat distag.

(2) E sigur ar stad nep-tu. Skrivet em eus em pennad n'he doa bet ar stad da lezenn da gentan nemet he berzh hi. Ret eo gouzout koulskoude ne oa ket dres nep-tu ar stad en hennamzer : hengounloù ar vojenneg latin-gresian a oa stag ouzh ar stad roman. Ar pezh a fell din merkan eo na sonje ket an eneberion — ar gristenion da skouer — en un doare spis hag emskiantet en implijout ar stad roman evit skignañ o relijion. Er grennamzer e voe danhenvel an traoù. N'eo nemet nevez a-walc'h zo ez eo bet meizet an aloubin ar stad evel un doare-emgann talvoudus-tre.

(3) Dav e vefe deomp degemer diouzh hon tu e c'hellfe estrenion en em genaozan e Breizh war dachenn ar c'humun. Stourm a vefe c'hoazh etre ar broadelezhioù ma karer, hogen ar broadoù ma ve'e stank ar vugale enno eo a drec'hfe en diwezh. Eveljust e ranker degemer e vefe dav kaout ur vevenn hag ur reolenn evit reizhan kement se, evel evit reizhan kevrederezh ar menozadegoù e diabarzh pep stad.

**Adnotenn**

N'eo ket diouzhtu e teuy al lans gant ar gevredadelouriezh. Komzet em eus meur a wech eus Bro Saoz e-kerzh va fennad. Hogen hounnezh he deus kaset da gel e 1929 an emvererezh lec'hel a chome c'hoazh e Breizhveur betek neuze. Gwir eo e oa aet war yreinan an emvererezh-se. Nemet tu a vije bet d'hen adaozan elec'h hen distrujan. Mat eo gouzout ivez e puez kalz ar vroadelourion gembreat war ar gouarnerezh lec'hel « y llywodraeth leol » gouez dezho ; broadelourion Alba a ra ivez (kv. leor Alexander Mac Ewen *Towards Freedom*).

**Eil Adnotenn**

Bez ez eus un dra dalvoudus meurbet evidomp en emsav ar gevredadelourion c'hall : hennezh n'eo ket gall ez ispisial. Er c'hontrol, darn eo eus un c'hen-emsav etrevroadel a vo ken bras e levezon marteze hag hini ar gomunisted breman. Mat e vefe deomp sur mat, bezan harpet gant ur c'henurzhadur etrevroadel, ma kavfed skourrou anezhan er broioù bras zoken ha peurgetket e Bro C'Hall. Anat a-walc'h eo ar sikour a zo deut da Vietnamiz ken a-berzh komunisted ken a-berzh kristenion zo eus Bro C'Hall : kavout a raed etouez Vietnamiz tud o doa da feiz ar gomunistiezh pe ar gristeniezh.

Ahendall, egiz m'em eus merket, bez e c'heller mat tre ,ez difetis, lakaat ar gevredadelouriezh da dalvezout e diabarzh Breizh warc'hoazh. Ha da c'hortoz ma trec'h'o da vat ar gevredadelouriezh er bed a-berzh e c'hellimp kontan war youl vat ha marteze skoazell ar C'Hallaoued hag a vo a venoz ganeomp war ar poent-se.

Evel dres, ret e vo deomp derc'hel dreist pep tra d'hon dieubiezh ober ha barn evel broadelourion.

D'ar 17 a viz C'Hwevrer 1947 e Roazhon, en Iliz an Itron Varia eo bet euredet Nouela Olier hag Alan al Louarn. Graet e voe an holl lidoù e Brezhoneg penn-da-benn ; an ao. beleg Floc'h a ziskouezas d' an dud nevez er brezegenn vrezhonek a zistagas pegen meur ha pegen hael eo an dimezin kristen. Ur bern brezhonegerion a oa deut d' an eured ha ne voe klevet tost da vat nemet brezhoneg.

En souscription

Pour paraître prochainement

## HISTOIRE DE CHATEAULIN et LÉGENDES CASTELLINOISES

par Yves GESTIN, *Instituteur à Châteaulin*

Un volume de 130 pages, illustré par M. Emile HAMON, Directeur d'école honoraire.  
Imprimerie Ed. MENEZ, Quimper.

En souscription : 75 fr. (franco : 80 fr.)

Le prix de vente en librairie sera de 90 francs

*Conditions habituelles à MM. les Libraires*

Adresser le montant de la souscription à :  
M. Yves GESTIN, Instituteur à Châteaulin.  
— C. C. 27.292, Rennes.

Sur beau papier : 100 fr. ; sur Japon : 150 fr.  
(numérotés de 1 à 50).

**Communiqué très important**

Pour concrétiser le renouveau breton, grouper les volontés bretonne, unifier les efforts et donner par là au mouvement plus de puissance d'action, les principaux écrivains et dirigeants bretons de l'après-guerre ayant pris contact avec les militants bretons les plus actifs et examiné la situation grave où se trouve actuellement la Bretagne, ont reconnu la nécessité de fonder une société destinée principalement à lutter pour la culture bretonne en danger.

Un Comité, chargé d'organiser et de lancer cette société de défense des droits bretons a été constitué et rédigera prochainement les statuts qui paraîtront vraisemblablement dans le courant du mois de Mai au Journal Officiel.

Le siège de la société sera fixé provisoirement 49, rue Saint-Melaine, Rennes (1).

L'adhésion est fixée à 100 francs et donne droit au service du bulletin intérieur, qui sera *Avel An Trec'h* et qui contiendra des conseils d'action et des nouvelles des sections locales. Les feuilles d'adhésion paraîtront dans *Démocratie Bretonne*, en même temps que des précisions supplémentaires.

\*\*

*Avel An Trec'h* deviendra donc l'organe de la nouvelle société. A sa place paraîtra une revue de combat mensuelle, bi-mensuelle si possible par la suite, qui devait avoir un format journal. Les prix élevés de l'impression nous obligent malheureusement à remettre à plus tard ce projet. La nouvelle revue sera intitulée « *Démocratie Bretonne* ».

Pourquoi changer une fois encore de nom, diront certains. La première et même l'unique raison, c'est qu'*An Avel*, puis *Avel An Trec'h* ont atteint le but que nous nous étions fixé : tenir haut le drapeau breton et entretenir l'ardeur du mouvement breton. Nous croyons y avoir réussi. Maintenant que le rassemblement breton va devenir effectif, il apparaît indispensable de prospecter et d'étendre notre champ d'action dans le grand public et pour cela le mettre en vente le plus possible. Mais auparavant il était indispensable de lui donner un titre en langue française qui ne choquerait personne dès le premier abord, et un format commercial, ce qui, nous l'espérons, ne tardera pas. (Il suffirait que chaque abonné nous trouve un nouvel abonnement). Nous avons longuement hésité et pesé le pour et le contre, mais cette solution nous a paru nécessaire. Nous espérons que les fidèles abonnés d'*An Avel* et d'*Avel An Trec'h* nous feront toujours confiance.

\*\*

De plus amples renseignements paraîtront dans le premier numéro de *Démocratie Bretonne*.  
J. O.

(1) Nous serions reconnaissants à qui nous ferait avoir une pièce quelconque dans le centre de Rennes pour y installer nos bureaux.



# Avel an

# Trech



kelaouenn  
emsav breizh.

BULLETIN INTÉRIEUR DE L'ENTENTE POPULAIRE BRETONNE

Rédaction-Administration: J. Ollivier, 49, rue Saint-Melaine, Rennes. — C. C. P. 873-09 Rennes

## ÉDITORIAL

### Les objectifs de notre action

Avant de nous décider à créer un organisme d'action bretonne, nous avons beaucoup réfléchi et hésité assez longtemps. Nous avons demandé conseil à plus d'un et nous avons tenu compte des objections que nous ont opposées aussi bien membres du mouvement breton que gens de l'extérieur. Sans leur dénier toute valeur, nous n'avons pas cru cependant devoir nous y arrêter, car toutes se bornaient en fin de compte à recommander l'attentisme, c'est-à-dire l'inaction, et nous savons parfaitement que c'est l'inaction qui nous tuera.

Plus spéciaux étaient les arguments de ceux du Mouvement breton qui nous conseillaient de fonder un organisme purement culturel. Nous y avons pensé sérieusement un moment, mais nous nous sommes finalement rendu compte que nous allions nous engager dans une impasse; tout d'abord cette ligue culturelle n'aurait pu être que provisoire; ensuite il existe déjà dans la Fédération des cercles celtiques un cadre tout prêt pour cette ligue; enfin et surtout le problème breton n'est pas uniquement culturel. M. Pierre Hervé et des journaux comme *Vent d'Ouest* le reconnaissent eux-mêmes. Or nous voulons, nous militants bretons, le résoudre en entier, et si nous avons pensé au cours de ces derniers mois à nous consacrer plus spécialement à la

question culturelle, c'est qu'elle était la plus urgente, et que d'elle dépendait surtout la solution entière du problème. Forcé nous a été cependant de nous rendre à l'évidence qu'une propagande efficace et populaire ne pouvait exister sans être basée sur les soucis les plus pressants du peuple breton; or, ceux-ci sont surtout d'ordre économique. Une libération culturelle complète ne peut d'ailleurs pas être envisagée sans une libération économique préalable.

Notre but est donc en fondant cette Association de l'« Emsav Pobl Breizh », de donner un corps aux aspirations bretonnes, et quand nous leur aurons donné un corps, de présenter au Gouvernement français un programme de réorganisation administrative qui permettra de solutionner équitablement et raisonnablement le problème breton.

Nous n'entendons pas tant en effet faire de l'E.P.V. un organisme de lutte politique qu'un instrument d'information. Nous avons parlé des aspirations du peuple breton. Elles sont réelles; mais le plus souvent aussi vagues: C'est à nous qu'il appartient de les concrétiser et leur donner une forme précise. Nous ne saurions donc avoir un programme déterminé; ce sera à l'opinion bretonne organisée de demain de le formuler. Notre principal objectif pour l'instant est de persuader les Bretons qu'ils doivent mettre l'action bretonne au premier rang de leurs préoccupations politiques, de leur montrer que les problèmes bretons sont des problèmes vitaux. Une fois que le peuple breton s'en sera rendu compte, il saura lui-même le demander. Pour l'instant nous ne saurions parler en son nom.

De même l'E.P.V. n'aura pas de doctrine officielle ; des militants de toute nuance s'y rencontreront, et y collaboreront ; leur seul but en effet sera de fixer l'attention de l'opinion bretonne sur le problème breton, qui est un fait, et point n'est besoin de doctrine politique pour le faire. Nous estimons de même inutile de faire de déclaration de loyalisme à l'égard de l'Etat Français comme l'éprouvent certains. Il va de soi que nous sommes de bons citoyens et que nous n'avons en vue que le bien de notre pays. Nous estimons d'ailleurs que ceux qui font ces déclarations de loyalisme plus ou moins agressives, compromettent le mouvement breton devant l'opinion. Elles donnent lieu à croire qu'il suffit de s'occuper de la Bretagne pour être suspect. Nous savons d'où vient ce préjugé, mais nous voulons aussi qu'il disparaisse, et le meilleur moyen d'y arriver est à notre avis de ne jamais faire d'excuses et de ne jamais nous comporter en coupables lorsque nous exprimons une revendication ou une doléance bretonne quelconque. Voilà notre règle. Le Mouvement Breton est au-dessus

de toute injure et de toute calomnie, et répondre à certaines insinuations mensongères, c'est leur donner plus de poids qu'elles n'en comportent.

Voici exposé en peu de mots le principal objectif de notre action. En résumé, nous devons, nous militants bretons de toute tendance, créer partout où il sera possible en Bretagne, des centres d'information sur le problème breton envisagé sous tous ses aspects. Nous ne cacherons pas que l'aspect culturel est le plus important à notre point de vue, et que chaque « Skourr » qui sera créé à l'avenir dans chaque bourg de Bretagne devra consacrer une bonne partie de son activité à la lutte culturelle en organisant des cours de langue bretonne ou bretons en général. C'est par ce travail positif là surtout que nous sauverons la Bretagne. Nous y reviendrons d'ailleurs.

Quant à notre position à l'égard des différents organismes non bretons en Bretagne et à notre ligne politique en général, nous la ferons connaître au cours d'articles qui vont suivre.

Job KERSULEC.

## APPEL

### à tous les Membres du Mouvement Breton

Nous demandons à tous ceux qui le peuvent et proportionnellement à leurs ressources de nous apporter une aide pécuniaire sans laquelle nous ne pouvons que végéter.

### L'argent est le nerf de la guerre

Et c'est une véritable guerre que nous livrons pour sauvegarder nos libertés. Quelques-uns donnent leur temps pour la Bretagne. Les autres doivent donner leur argent et ne pas hésiter à prendre sur leur superflu le billet de 100, de 500 ou de 1.000 francs qui permettra à J. B. d'éditer quelques pages de plus ou à l'U.P.B. d'agrandir le format de ses affiches.

Il est temps, grand temps que la Bretagne reprenne sa place dans la vie politique française.

**DINER  
AR  
VRO**

(Kendalc'h)

**Le  
Gouvernement  
contre  
l'enseignement  
du Breton**

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| Eus Concarneau ..... | 500 frs   |
| » Pontivy .....      | 1.000 frs |
| » Concoret .....     | 500 frs   |
| » Vieux-Marché ..... | 150 frs   |
| » Lorient .....      | 100 frs   |
| » Vannes .....       | 100 frs   |
| » La Croixille ..... | 125 frs   |
| » Concarneau .....   | 1.200 frs |
| » Scrignac .....     | 100 frs   |
| » Carantec .....     | 400 frs   |
| » Surzur .....       | 100 frs   |
| » Suresnes .....     | 100 frs   |
| » Le Mans .....      | 100 frs   |
| » Nantes .....       | 100 frs   |
| » Saint-Brieuc ..... | 400 frs   |
| » Cracouville .....  | 100 frs   |

Nos lecteurs excuseront le retard prolongé apporté à la parution de ce présent Bulletin. Nous nous sommes heurtés à des difficultés de tout ordre que, heureusement, nous avons pu finalement surmonter. Nous espérons désormais pouvoir assurer un service régulier du Bulletin à tous nos adhérents.

« Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître. »  
A. de Monzie.

Au cours du mois de février 1947, M. Praud a envoyé au ministre de l'Education une lettre demandant l'admission du breton dans l'enseignement. Nous faisons paraître ci-après la réponse du ministre et la mise au point de M. Praud. Comme on le verra, depuis de Monzie rien n'est changé pour nous au Gouvernement français.

\*\*\*

République Française

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Paris, le 20 Février 1947.

Le Ministre de l'Education Nationale  
à

Monsieur le Président du Cercle Celtique  
de la Table Ronde,  
32, avenue Léon-Bollée — Le Mans.

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'Enseignement du Breton dans l'Académie de Rennes.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à tous les niveaux d'enseignement du breton, se pose un problème d'ordre général : la difficulté de tirer un profit

réel d'une langue dialectale qui se présente sous plusieurs formes très différentes, réparties en zones géographiques limitées et dont l'unification ne peut être réalisée que par un procédé entièrement artificiel.

Par ailleurs, la littérature bretonne d'origine est assez pauvre. Enfin des questions élémentaires, comme celle de l'orthographe, sont encore fort débattues; l'Université et l'Académie de Rennes se sont trouvées dans l'obligation de choisir une orthographe dite « unifiée », le K.L.T.; selon laquelle a été ainsi publié le bulletin « An fost » sous les auspices de la Délégation Régionale à la Jeunesse de Rennes.

Il n'est donc pas possible de créer actuellement à Rennes un centre d'Etudes Celtique. Je vous en exprime mes regrets.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

M. E. NAEGELEN.

★★

Le Mans, le 28 Février 1947.

Le Directeur de  
« K'ELC'H K'ELTIEK AN DAOL GRENN »  
32, avenue Léon-Bollée — Le Mans,  
(Sarthe)

à Monsieur le Ministre de l'Education  
Nationale

Monsieur le Ministre,

Je dois d'abord vous remercier de la lettre (C.A.B./G.C., n° 697 du 20-2-47) que vous avez bien voulu m'adresser, en réponse à la question que je vous posais et par laquelle j'essayais d'attirer votre attention sur l'enseignement du Breton dans l'Académie de Rennes.

Le problème d'ordre général que vous m'opposez me paraît ne pas être un obstacle infranchissable. De par son non-enseignement de ..... toujours, notre langue s'est en effet scindée en différents dialectes. Mais les formes n'en sont pas très différentes. Et aujourd'hui, grâce à la presse, à la librairie, aux rapports multiples entre bretonnants de toutes régions, on peut ramener les dits dialectes à deux : le Breton du Nord (Cornouaille Léon, Tréguier) et le Breton du Sud (Vannes). Les zones géographiques qu'ils occupent craquent un peu de toutes parts. Quant à leur unification totale (langue littéraire), on peut dire qu'elle est actuellement réalisée et non pas par un procédé artificiel, mais en partant d'une donnée connue : le dialecte léonard, le plus pur de tous. Il n'y eut qu'à normaliser certains aspects de la langue, en prenant dans les autres dialectes ce qu'il y avait de meilleur qu'en Léonard et ce travail n'a pas été fait à la légère. Et nous prétendons posséder aujourd'hui une langue de culture répondant à tous les besoins de l'esprit, et pouvoir en tirer un profit réel et immense.

Je puis vous affirmer que les différences dialectales entre le Sud et le Nord sont pratiquement inexistantes si l'on compare simplement les dialectes du Nord et du Sud de la France. Or, cela a-t-il été un obstacle à l'enseignement du Français littéraire unifié? Si c'en est un pour le Breton, c'est donc signer son exclusion définitive de l'école : vous en savez les conséquences.

Plus loin, vous dites que notre littérature d'origine est assez pauvre. Je dis que l'effort littéraire de

notre langue est proportionnel au nombre des bretonnants de toutes les époques et que la production est parfaitement normale. Qu'exiger de plus d'une langue batouée, bannie de la vie officielle? La forme **très pure** dans laquelle elle nous est parvenue n'est-elle pas une preuve suffisante de sa valeur?

Quant à l'orthographe — une des plus rationnelles qui soit — elle ne peut être battue en brèche que par la mauvaise volonté ou des considérations tout à fait hors de raison. L'orthographe actuelle n'est autre que celle établie par Le Gonidec, au siècle dernier, perfectionnée par les travaux de nos linguistes. Quant à l'Université et à l'Académie de Rennes elles ont bien été obligées d'accepter l'orthographe K.L.T. pour rédiger « AN EOST ». Sinon, quelle orthographe auraient-elles adoptées? Celle du moyen-breton?

D'ailleurs, à tout prendre, l'orthographe est une chose assez secondaire. C'est le vêtement d'une langue; et rien d'autre. En dessous, elle garde toute sa valeur. Or, si vous avez un ami, auquel vous tenez beaucoup, que vous aimez et qui se trouve momentanément en difficulté et vous appelle au secours, vous laisserez-vous aller à des considérations vestimentaires ou pécuniaires pour lui tendre la perche? Je ne le crois pas. Sinon, c'est que vous ne l'aimez pas, que vous ne tenez pas à l'aider et, le cas échéant, à le sauver. Ainsi, si le Gouvernement Français tient vraiment à nous aider dans la lutte pour le salut de notre langue, il ne doit pas s'arrêter à des détails aussi insignifiants. Il a du reste favorisé, encouragé officiellement la création d'un Centre d'Etudes Occitanes : or, il y a plus d'un dialecte occitan, depuis le moudino des Pyrénées jusqu'à l'Auvergnat du Massif Central, et plus d'un système orthographique. L'« Obstacle » a été surmonté. Nous faudrait-il à notre tour regretter cette différence de traitement?

Il est trop tard maintenant pour essayer d'enrayer le mouvement irrésistible qui nous pousse à faire pour notre langue tout ce que nous pouvons légalement. Nous voyons ce qui se passe ailleurs et nous concluons. Nous avons généreusement payé un lourd tribut au cours des deux guerres sanglantes dont un des buts a été, dit-on, la reconnaissance des droits de tous les peuples, culturels en particulier. Pour nous, cela se traduit par notre volonté de voir notre langue honorée, respectée, cultivée. Un seul moyen efficace et urgent : son introduction est à l'école, à tous les degrés. Ce n'est pas une faveur, c'est un droit que nous demandons, et que l'Angleterre, en vraie démocratie, a accordé aux Gallois, nos frères de race et de langue.

Voici d'ailleurs les principes adoptés récemment par le Gouvernement Anglais et réalisés (ceci à titre d'information) :

« 1° Il n'est pas question de donner aux enfants une connaissance égale des deux langues, gallois et Anglais, mais bien d'enseigner à fond la langue maternelle de l'enfant, anglais ou gallois.

2° L'autre langue sera enseignée comme langue complémentaire pour sa valeur pratique et culturelle. Il est bien précisé que là où le gallois n'est pas parlé, il doit être enseigné dans les écoles primaires comme langue secondaire.

3° Dans les zones mixtes, les autorités scolaires locales doivent prendre un soin particulier de ne pas

sacrifier la minorité linguistique et ouvrir, si besoin est, deux écoles parallèles dans les localités bilingues....

Tous les Gouvernements Allemands ont refusé catégoriquement aux Wendes et aux Frisons le droit que nous demandons. Un pays comme la France ne peut pas ne pas mettre en pratique chez elle les grandes idées démocratiques et modernes qu'elle a toujours eu faire respecter chez les autres. Une attitude contraire est indigne d'elle.

Voilà les quelques remarques que je me suis permis de vous adresser, en toute confiance et simplicité, espérant qu'elles seront accueillies aussi favorablement que ma première lettre.

NETRA NA DEN NE VIR OUZIMP KERZOUT  
VARDU AR PAL.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments bretons les plus distingués.

\*\*

Nous n'ajouterons que quelques lignes. Le refus de M. Naegelen n'est pas l'expression d'un parti pris personnel. Il n'est que la continuation obstinée de la politique mesquine et d'ailleurs maladroite des Gouvernements successifs, à l'égard de la Bretagne. Que les militants bretons ne se fassent pas d'illusion: avec tout autre ministre de l'« Education » (avec un L majuscule), la réponse eût été la même, ou peut-être n'y en aurait-il pas eu du tout. En toute sincérité, nous pouvons remercier M. Naegelen de sa franchise et de son courage, car il en faut pour avancer d'aussi piètres arguments.

Un autre service que nous aura rendu M. Naegelen est d'avoir montré aux pâles régionalistes qui avaient confiance dans un Gouvernement centralisateur et qui, il a quelques mois, criaient victoire et clamaient à tous les échos que l'enseignement du breton n'était plus qu'une question de mois ou même de semaines, de leur avoir montré que l'« on » se moquait éperdument d'eux et de leurs « demandes respectueuses », malgré toutes leurs protestations de fidélité à la R. publique Une et Indivisible. Nous avons toujours été sceptiques sur la bonne volonté du Gouvernement et nous avons toujours dit que la langue bretonne ne pourrait être sauvée que par les Bretons eux-mêmes. M. Naegelen nous a, une fois de plus, donné raison.

S. B.

## Bretagne et dirigisme

Au moment où l'on commence seulement à s'apercevoir que la situation économique est tragique et ne peut pas être résolue avec des mots, les milieux politiques n'ont plus à la bouche que le « dirigisme ». On en fait le procès, on le défend farouchement, on essaie d'en doser la part légitime et la part nuisible, on affirme, on démontre, on dit tout ce qu'on sait et surtout ce qu'on ne sait pas, mais on parle du « dirigisme ». Il y a quelque temps encore le seul fait d'aborder ce sujet aurait conduit à se faire traiter de « réactionnaire »... Car tout l'art de la politique en France consiste à jouer sur des équivoques, à entretenir des confusions, à se faire une arme de mots qu'on s'abstient soigneusement de définir. Mais

depuis qu'un orateur du parti le plus avancé s'est permis à la Chambre de stigmatiser avec sa fougue coutumière le « dirigisme envahissant », on peut se permettre d'exposer le point de vue breton sans trop risquer d'être immédiatement catalogué dans une de ces formations parasites qui devraient nous laisser bien indifférents car on se demande bien comment les Bretons peuvent s'intéresser aux querelles de ces gens qui se soucient aussi peu les uns que les autres de la Bretagne).

Ainsi donc le dirigisme trouve des adversaires dans tous les partis, et l'on me croira peut-être si je dis que je le critique sans avoir de sympathie pour aucun parti, que je considère seulement la question de mon point de vue de Breton.

Je ne crois pas qu'aucune des communautés régionales dont se compose la France ait le moindre intérêt au système qu'on nous impose actuellement, à l'exception des grands centres industriels, dont les capitalistes tiennent les ficelles de la Bureaucratie. Et encore sont-ce là plutôt des intérêts particuliers que des intérêts régionaux ! Mais en tout cas ce que je puis affirmer, et affirmer avec force, c'est que la Bretagne n'a rien à gagner et tout à perdre au dirigisme. Depuis cent cinquante ans nous avons appris la valeur du mot « liberté ». Les partisans les plus farouches des méthodes autoritaires n'ont eux-mêmes que la liberté à la bouche. Et nous sommes d'autant mieux capables de connaître le prix de cet inestimable trésor que nous en avons été privés depuis quatre ans sous le joug odieux d'occupants inhumains. Depuis un siècle et demi les Français sont épris de liberté par dessus tout chose... Mais il y a beaucoup plus d'un siècle et demi que les Bretons portent ce sentiment au plus profond de leur cœur : il est inhérent à notre race celte. Depuis toujours le Celte cultive l'amour de l'indépendance et le sens de l'égalité entre les hommes. Notre histoire nationale en offre plus d'un exemple, depuis les luttes pour l'affranchissement jusqu'aux révoltes sociales comme celle du papier timbré. Le dirigisme qui est un moyen d'oppression s'oppose donc fondamentalement aux aspirations de notre peuple tout entier.

Dans l'application pratique nous nous trouvons encore beaucoup plus lésés. Car le dirigisme consiste à décréter par voie gouvernementale l'ordre de priorité entre les différentes activités économiques. Il y a donc nécessairement des catégories de producteurs et des catégories de consommateurs qui se trouvent sacrifiées par rapport aux autres. Au sein d'un même secteur de production il y a également des entreprises nettement défavorisées par rapport aux autres. A quels mobiles obéiront donc le Gouvernement et tous les rouages administratifs dont s'accompagne le dirigisme pour opérer cette planification de l'économie ? On me répondra « à l'intérêt général ». Quelle belle phrase ! Mais il faudrait d'abord le déterminer, cet intérêt général... Ce qui supposerait des techniciens d'une valeur supérieure, et s'il en existe en France on peut être assuré qu'ils ne font partie ni du Gouvernement, ni du Parlement, ni de l'Administration. Il faudrait que ces techniciens fassent preuve d'une élévation de pensée leur donnant une vue dominante de l'ensemble des questions qui se posent, il faudrait qu'ils aient une documentation très complète et soient informés au moment même de tous les facteurs qui entrent en ligne de compte dans la vie économique d'un Etat de 42.000.000 d'ha-

bitants, il faudrait que leur objectivité scientifique et leur souci du bien public soit en dehors de la commune mesure. Qui pourrait prétendre à la réalisation de conditions aussi peu compatibles avec la nature humaine et l'organisation bureaucratique ? Que trouve-t-on en effet pour mettre en œuvre les principes du dirigisme étatique ? Un Gouvernement composé d'arrivistes beaux-parleurs et incapables, soucieux uniquement de leur réélection, un Parlement qui n'a d'autre idéal que de conduire habilement le jeu politique, sans souci de la vie réelle, et une pléthore de fonctionnaires sans responsabilité, à cheval sur les règlements, désireux d'en faire le moins possible, et embrouillant systématiquement les questions les plus simples pour justifier l'existence de leurs postes, de ces sinécures de parasites.

Ce n'est donc pas l'intérêt général qui peut réellement guider des gens incapables de le discerner, et préoccupés d'abord de leur portefeuille ou de leur charge. Ils sont nécessairement amenés à subir des influences diverses et contradictoires, et à se soumettre à celles qui ont le plus de poids. Voilà où nous sommes lésés, nous autres Bretons. Individualistes comme nous le sommes (et faut-il nous en faire grief ? cela témoigne de notre fierté et de notre absence d'esprit moutonnier) nous n'avons jamais su unir nos forces pour conquérir la puissance que d'autres ont su conquérir. Les influences décisives dans un système dirigiste ce sont celles des groupements pantagruéliques, trusts, cartels, banques, groupements d'industriels. Or les industriels qui détiennent le pouvoir réel par l'union de leurs intérêts, la main-mise sur les banques et une partie de la presse, ce sont les gros industriels du Nord et du Centre, et quelques affairistes douteux de Paris. La Bretagne, pays des petites initiatives individuelles, est désarmée devant eux, et il ne viendrait à l'esprit d'aucun homme politique et d'aucun fonctionnaire de considérer les répercussions dans notre péninsule des mesures qu'ils se proposent de prendre. On ne pense à la Bretagne que pour envoyer ses fils à la boucherie, pour réquisitionner ses productions agricoles ou pour couler ses industries.

Si l'on considérait l'intérêt général, comme on voudrait nous le faire croire, on s'empresserait de donner à nos ports un essor formidable, car ils sont une porte ouverte sur le Nouveau Monde, et bénéficieraient avec la Loire d'une voie de pénétration capitale vers le centre de l'Europe. Seulement... seulement Saint-Nazaire, Nantes, Brest et Lorient n'intéressent pas du tout les industriels du Nord. Et l'économie dirigée consiste à diriger le trafic maritime sur Le Havre et Marseille, Saint-Nazaire pourrait doter la flotte marchande française d'unités susceptibles de lui faire retrouver une grande partie de sa puissance passée. Mais comme Saint-Nazaire n'intéresse pas le Gouvernement de Paris, les bateaux de commerce sont commandés à l'étranger ou mis en chantier à La Ciota, où ils coûtent infiniment plus cher et rendent infiniment moins de services parce que la main-d'œuvre provençale ne sera jamais la main-d'œuvre briéronne... Qu'importe ? Les Bretons ne sont pas des gens intéressants, le Gouvernement s'abstient soigneusement de passer des commandes aux Chantiers de la Loire et de Penhoët, et lorsqu'il en a passé une, se dispense d'attribuer les matières premières nécessaires pour son exécution.

La planification intégrale peut encore se concevoir en ce qui concerne la grosse industrie, dotée de moyens puissants, à forme monopolique et facilement contrôlable. Lorsqu'il s'agit d'un éparpillement de petites entreprises, l'emprise étatique implique un ensemble de mesures vexatoires inadmissibles : atteinte à la liberté de l'exploitant par l'imposition d'un programme de production nécessairement inadapté à la situation particulière de son exploitation, intervention d'organismes centralisateurs, contrôle policier. Or la Bretagne connaît à peine la grosse entreprise. Sa structure est faite surtout de petite industrie, d'artisanat, de petit commerce de pêche, et surtout d'agriculture. L'exploitation agricole où le fermier n'est pas maître chez lui n'est pas viable. C'est pourtant le rêve de notre législateur. Il veut imposer au producteur agricole un pourcentage obligatoire pour chaque culture, même dans les fermes où certains produits ne peuvent pas être rentables. Il ambitionne d'assujettir le cultivateur à des organismes bureaucratiques et de le soumettre au contrôle odieux de tous ses inspecteurs. Plus que toute autre région, la Bretagne, nation agricole, doit souffrir de cette conception.

Si l'on m'objecte — et on me l'objectera certainement — que nous ne vivons pas en période normale et qu'aux grands maux il faut de grands remèdes, que par conséquent on doit considérer le dirigisme comme un mal nécessaire et passager, je répondrai : en logique pure, peut-être... en fait non ! La raison d'être et la justification de la planification c'est la possibilité d'adapter exactement la consommation à la production, la production aux besoins, et les besoins aux possibilités. C'est aussi la possibilité pour les hommes qui ont une vue d'ensemble sur la situation économique de tout le pays, de savoir à chaque instant où l'on en est, d'ordonner le présent, de préparer l'avenir, de connaître avec précision ce que l'on peut faire le jour même, ce que l'on pourra faire le lendemain, et les mesures qui s'imposent pour maintenir constant l'équilibre. Un seul mot fera ressortir la faillite complète de ce système, c'est le mot « pain » ! Comment ? Dans un régime qui a pour but de permettre de conserver un juste équilibre et de savoir où l'en va exactement, on s'aperçoit un beau jour qu'il ne reste plus rien de cette denrée primordiale, la farine. Manque de prévision là où tout repose sur la prévision ! Le dirigisme ne se justifie moralement, politiquement et dans les faits que si la « soudure » s'opère, non pas avec un décalage d'un jour en avance ou d'un jour en retard, mais au jour dit. Si l'on s'était aperçu une ou deux semaines avant la nouvelle campagne qu'on était à la fin des stocks nous avions le droit de crier que la prétendue planification qui nous est offerte est une erreur. Mais ce n'aurait rien été : on arrive au bout des réserves quatre mois avant la date fixée. Alors il n'y a pas coordination, organisation, il y a seulement une horrible gabegie dont on prend prétexte pour asseoir une oppression d'autant plus dangereuse qu'elle est anonyme.

On sent bien que je m'en vais arriver maintenant au point névralgique de mon exposé. Ce que tous mes lecteurs attendent c'est la réflexion suivante : la Bretagne est un pays suffisamment riche et diversifié pour pouvoir pratiquer une autarcie relative telle que l'économie dirigée lèse forcément ses intérêts en la vidant de ses produits qui pourraient la

faire vivre, sans rien lui offrir d'utile à la place. C'est là qu'on m'attend. Eh bien je n'hésite pas une seconde à faire cette réflexion. La Bretagne, si on la laissait libre de se diriger elle-même en ce domaine serait une des régions du monde les plus heureuses. Ce ne serait pas l'abondance, bien des choses lui manqueraient en l'état actuel, mais elle aurait à sa disposition toutes les denrées les plus nécessaires à l'homme, avec même un potentiel d'exportation suffisant pour se procurer par échanges le plus important de ce qui lui manque. Ici l'on va crier à l'égoïsme : « vous envisageriez, vous Bretons, de ne manquer de rien pendant que les autres Français manqueraient de tout ? » Pardon ! pardon ! Il convient certes d'aider les autres, et la Bretagne — toujours la première au sacrifice — saurait le faire. Mais « charité bien ordonnée commence par soi-même ». Nous avons le droit, et même le devoir, de n'aider les autres que lorsque nous aurons assuré la vie de tous les travailleurs, de toutes les femmes, de tous les enfants et de tous les vieillards de notre Bretagne. Voyons ! Un Français peut-il admettre que la France ravitaillait en beurre les régions d'Europe qui en manquent, alors que cette denrée primordiale est à peu près disparue de sa table ? Eh bien, malgré les vieux préjugés, les rapports de Bretagne à France sont les mêmes que ceux de France à Europe. « Les Bretons sont-ils Français ? » demandent certains. La question n'a pas plus de sens que si l'on demandait « les Français sont-ils Européens ? » La Bretagne (et avant elle la paroisse) est une entité comme la France est une entité, comme l'Europe en est une... Elles ont toutes leur valeur. Ce serait du sectarisme de la part d'un Breton de nier la valeur de l'entité France, comme c'en est une de la part de la majorité des Français de n'accorder aucune valeur au concept Europe.

Messieurs les « patriotes français » estimeront que parmi toutes les communautés territoriales concentriques auxquelles nous appartenons par la force des choses, la communauté française est placée sur un plan très différent et mérite un amour d'une toute autre force et d'une toute autre nature que la « province » ou le continent. Car, disent-ils, la France est une Nation. La France, c'est la Patrie. Il est visible que ce raisonnement est le résultat de confusions et de préjugés qui aveuglent totalement l'esprit critique et le simple bon sens. Confusions et préjugés qui ne sont pas dus au simple hasard. L'ambition qui a animé tous les gouvernements de la France, qu'ils aient été monarchiques, impériaux ou républicains, les a poussés à asseoir leur puissance sur une adhésion irréflective et sentimentale des populations qu'ils ont soumises. Mais si l'on réfléchit sérieusement, on constate de toute évidence que la France est un Etat, tandis que la Bretagne est une Nation. Quant à la Patrie, c'est une notion tout à fait différente : j'appellerai cela une notion décroissante. Elle décroît à mesure qu'on s'étend dans l'espace. Ma vraie Patrie, au sens le plus fort du terme, c'est ma paroisse. La Bretagne est une Patrie, et une Patrie digne d'un amour ardent. Ce qui n'empêche pas la France d'être aussi une Patrie, à un moindre degré déjà, mais une Patrie qui mérite qu'on l'aime. L'Europe aussi... mais oui ! nous parlons encore de l'Europe comme le Comte de Foix ou le Duc de Berry pouvaient parler de la France au Moyen-Age, c'est-à-dire comme d'une chose sans intérêt. C'est la marque d'un esprit

singulièrement retardataire, qui n'est pas — heureusement — celui des Bretons. L'Europe est une Patrie...

Ainsi donc nous dépendons de l'Etat Français, en souhaitant toutefois d'en dépendre bientôt par l'intermédiaire d'un Etat Breton, qui serait une des Républiques Françaises Unies ; nous appartenons à la Patrie Française, mais nous appartenons d'abord à la Patrie Bretonne et enfin nous ne pouvons parler de Nation Française que lorsqu'il s'agit d'opposer les traits de civilisation communs à tous les citoyens français à ceux d'un autre pays, tandis que nous pouvons toujours parler de Nation Bretonne. La nationalité est un ensemble de souvenirs historiques, une façon de penser, une façon de vivre... Bref, toutes ces considérations légitiment du point de vue moral la défense des intérêts économiques bretons contre les intérêts du reste de la France.

Elles nous imposent d'être en tant que Bretons de farouches adversaires de l'oppression étatique réalisée par le dirigisme... et de faire comprendre à tous nos compatriotes des cinq départements bretons que l'attachement à la patrie française est une chose mais que l'acceptation de son gouvernement en est une autre.

Yann AR GOUEZ.

---

## DISCIPLÈS DE ST-ENDA (Fin)

---

### Ecoles professionnelles

L'organisation des classes irlandaises pour adultes et jeunes personnes ayant cessé de suivre l'école fut spécialement aidée en 1923 par un dispositif inclus dans l'acte du gouvernement local (provisions temporaires) qui autorisait les conseils de comtés à lever un impôt spécial pour l'instruction en irlandais en plus de l'impôt habituel perçu pour l'instruction technique.

En conséquence, l'année 1924-25, 29 comités de l'instruction technique furent tenables pour passer le produit de cet impôt sur des systèmes spéciaux pour l'enseignement du gaélique, et plus de 23.000 étudiants furent enrôlés dans les classes irlandaises de 213 centres établis à travers le pays.

Le département adressa à tous les comités locaux en août 1923 une circulaire organisant les classes irlandaises sur une base d'instruction de 3 ans. Ultérieurement, un memorandum portant sur des questions telles que la préparation et la solde des professeurs titularisés fut adressé aux comités.

La levée de l'impôt spécial pour l'irlandais eut pour résultat important, la prévision de bourses qui devaient mettre à même les étudiants reçus de passer un mois et plus dans les Gaeltacht et d'y suivre les cours spécialement organisés. Ce plan n'a cessé de s'étendre d'année en année, et il est maintenant partie reconnue du programme annuel de chaque comité d'éducation professionnelle. L'année de finances 1944-45, environ 600 de ces bourses furent décernées par de tels comités.

Avant 1923, la question des études en gaélique pour professeurs de matières autres que l'irlandais ne fut pas considérée lors de l'établissement des salaires selon les plans de l'instruction technique. Pratiquement tous les genres de professeurs titulaires nouvellement salariés par les comités d'éducation profes-

sionnelle sont maintenant invités à avoir une connaissance suffisante du gaélique pour être à même d'enseigner par ce moyen. On prêta une attention particulière à la question de prévoir des professeurs dans les régions gaélicisantes pour donner une instruction sur des sujets techniques au moyen de l'irlandais.

Depuis 1932, l'instruction sur les sujets généraux de l'« Education Continuation » fut entreprise de façon progressive par les premiers professeurs d'irlandais. Quant à l'économie domestique, on prêta grande attention à l'instruction en irlandais à l'école normale primaire d'économie domestique du département d'éducation, et dès avant 1930, il y a eu une sérieuse recherche de professeurs (parmi eux bon nombre de gaélicisants de naissance) pleinement compétents pour donner l'instruction au moyen de l'irlandais, et alors en activité dans les Gaeltacht. Pour l'instruction commerciale dans de tels districts, on employa des bacheliers ès-commerce ayant des qualités convenables en irlandais. Pour l'instruction manuelle, surtout pour le travail du bois, une grande difficulté existait pour trouver des professeurs qualifiés en irlandais aussi bien qu'en boiserie. Pour remédier à ce défaut, des cours spéciaux ont été menés par le Département d'Education et réservés aux maîtres qui sont des gaélicisants de naissance ou qui possèdent déjà une très large connaissance de la langue.

Quant aux professeurs exerçant dans les districts non gaélicisants, des règlements formulaient qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1934, une haute compétence de l'irlandais oral devait être exigée chez les professeurs de commerce, science, économie domestique et art, désignés pour la première fois aux postes permanents. Ceci fut suivi d'une nouvelle décision et à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1936, tous les maîtres titularisés dans ces catégories devaient faire preuve de compétence pour enseigner leurs sujets respectifs au moyen de l'irlandais.

En mars 1941 le département de l'Education institua, en guise d'expérience, un cours spécial en vue de former un type nouveau de professeurs pour l'enseignement de la langue irlandaise dans les écoles professionnelles. Le cours visait à préparer des maîtres pour coopérer activement dans les diverses fonctions. Par exemple :

- 1<sup>o</sup> Poursuivre le travail fait en faveur de l'irlandais dans les enseignements primaire et secondaire.
- 2<sup>o</sup> Favoriser l'art gaélique : musique, théâtre, danse et jeux et organiser les activités culturelles et sociales qui conviennent à une communauté rurale.
- 3<sup>o</sup> Etablir un « Feis » local et aider à la création d'un « Feis » de comté.
- 4<sup>o</sup> Coopérer avec les sociétés gaéliques en vue de favoriser le mouvement national.

Deux professeurs furent désignés pour conduire les cours et on employa des spécialistes auxiliaires pour instruire en : éducation physique, musique, théâtre, prise de notes et démonstration au tableau. Des leçons spéciales furent aussi pourvues à des sujets traitant par exemple du gouvernement local, géographie économique, archéologie, jeux nationaux et organisation de Feiscanna.

Pendant ce cours, qui dura six mois, on imposait les méthodes modernes d'enseignement, et l'enseignement pratique pour écoles primaires et techniques locales fut prévu à l'école normale. Un examen eut

lieu à la fin du cours et la majorité des étudiants recrus sont maintenant employés par les comités d'éducation professionnelle à travers le pays.

Le succès du cours expérimental précéda un convaincu le département de la nécessité de pourvoir spécialement des maîtres professeurs pour être sûr que la langue nationale deviendra un facteur essentiel dans la vie des jeunes gens suivant les écoles professionnelles. Un nouveau cours semblable à celui déjà décrit fut conduit par le Département pendant la période octobre 1943-juin 1944. De nouveau on imposa des méthodes modernes d'enseignement et on prêta attention à l'organisation des nombreuses et variées activités récréatives gaéliques.

En plus de l'assistance au cours journalier habituel de 28 heures par semaine, les étudiants pratiquaient la « Céilidhe » (danses nationales irlandaises) une soirée par semaine, et assistaient à l'école d'art dramatique attachée au théâtre de l'Abbaye, à Dublin, deux autres soirées par semaine pour se familiariser avec les méthodes modernes de production artistique.

Comment devons-nous conclure cette courte étude sur les réformes pédagogiques entreprises par le gouvernement national irlandais aux divers degrés de l'enseignement scolaire depuis sa libération de l'utilitarisme anglo-saxon ?

Ces réformes dont les bases furent posées à St-Enda et pour lesquelles Padraig Mac Piarais et Eamon de Valera menèrent le glorieux combat de l'Easter Week doivent, il me semble, nous inciter à deux choses :

- 1<sup>o</sup> Admirer le travail fait par le Département d'Education dans le domaine culturel gaélique.
- 2<sup>o</sup> Agir dans le même sens en Bretagne, une fois acquis le « Home Rule » et ceci en faisant prendre conscience à nos compatriotes que, non seulement la langue bretonne n'est pas morte, mais qu'elle a un brillant avenir assuré s'ils nous accordent leur confiance, à nous, nationalistes convaincus de l'importance de notre patrimoine pour le bien de l'Humanité.

Nous dirons alors à nos frères de race, ce que Pearse clamait de St-Enda :

« Si je meurs, c'est de l'exès d'amour que je porte aux Gaëls... et ils ne seront pas trompés, car ils seront devenus Hommes ! »

## HISTOIRE DE FOUS

Au cours d'un entretien avec un adjudant « moco », je vins à parler d'autonomies régionales. Bien que ne s'étant jamais rendu en Bretagne, il admirait sa richesse, sa langue, ses coutumes... mais malgré tout il lui préférerait l'Alsace.

— Cette province est la seule en France qui puisse se suffire et vivre indépendante, dit-il !

— Vous m'intriguez, répliquai-je, car la Bretagne est encore plus riche que l'Alsace.

— Peut-être, mais elle ne possède pas de pétrole (sic) !

Le pétrole ou l'uranium sont-ils donc des facteurs nécessaires et suffisants pour admettre l'idée de Nation ?

Contagion de la politique moderne ou ignorance de l'histoire des peuples ?

Le scoutisme français aime beaucoup organiser des camps dans notre vieille Armorique. Je n'en discute pas. Mais savez-vous comment les jeunes remercient

les Bretons de leur trop courtoise hospitalité ?

En prétendant que notre pays est le plus sale de France, qu'il y a partout de la m... jusqu'aux genoux, que l'état des locaux laisse à désirer, que les habitants sont des « crevards », que la terre n'est pas riche...

Et ils trouvent tout naturel qu'on les ravaille de notre mieux ! Cela n'est-il pas vrai, gens de Ploudalmezeau ? Ne vous souvenez-vous pas des scouts de Valenciennes ?... Et ils ne sont pas les seuls !

Fanig MILIN.

## A propos du pain

« Les attributions de farine vont être diminuées ou supprimées dans les départements mauvais livreurs » (*Les journaux*).

C'est ainsi que dans le Finistère et le Morbihan la ration de pain est descendue à 200 gr. Certaines communes en sont même totalement privées.

Le Finistère mauvais livreur ? Il est possible que dans ce département la production en blé soit moins forte que dans certains autres, mais oublie-t-on que sans lui la France serait privée de pommes de terre de semence et de conserves alimentaires (pois, haricots, poissons, etc...) qui représentent l'un et l'autre les deux tiers de la production française ?

Si les Bretons étaient les maîtres chez eux ils diraient à leurs exploitants actuels : « Vous voulez des patates, des conserves ? D'accord. Donnez-nous du blé ». Il serait d'ailleurs inutile de leur demander du blé, car nous en produisons suffisamment en Bretagne. On pourrait leur demander en échange du vin, par exemple, ou encore du charbon. Car le vin aussi va nous être supprimé. Nos wagons de patates descendent vers le Sud pleins à craquer, mais reviennent, hélas, à vide. Té, mon bon, les pôvres, il faut bien faire ça pour eusses !

« Evel an amzer dremenet : memes tra, memes tra ! »

Les Bretons en ont assez, messieurs de Paris, de votre incapacité et de votre ingérence dans l'administration de notre pays. Les Bretons en ont assez d'échanger leurs marchandises contre des coups de trique. Ils n'aiment pas les méthodes nazies, et ils l'ont suffisamment démontré en se levant en masse contre l'occupant pendant les années noires. Ne reprenez donc pas ces méthodes si vous tenez à leur loyalisme.

Y. ar W.

ADHÉREZ A L'

### ENTENTE POPULAIRE BRETONNE

Remplissez la feuille d'adhésion et adressez-la au secrétaire-général en joignant le montant de votre adhésion (C.C.P. Y. Ollivier, 873-09, Rennes) :

Membres actifs : 50 frs.

» adhérents : de 100 à 500 frs.

» sympathisants : 500 frs et au-dessus.

L'ENTENTE POPULAIRE BRETONNE

a été déclarée le 23 septembre 1947 à la Sous-Préfecture de St-Nazaire. Elle a paru au J.O. du 5 octobre 1947.



A l'heure actuelle, on s'aperçoit avec une certaine joie, que la Bretagne reprend peu à peu une place de choix au sein du sport français. Aussi ne manque-t-on pas d'applaudir aux exploits d'un Robic glanant ça et là d'importants succès internationaux en vélocross ou les succès de nos vaillantes équipes de football du F.C. Nantes et du Stade Rennais, qui en Championnat de France réussissent d'excellentes performances. On n'oublie pas, non plus, d'encourager tel ou tel espoir, qui pourra devenir demain une vedette de la route ou du stade.

Mais il est une question dont on omet bien souvent de faire allusion et qui pourtant est d'importance dans notre région, c'est celle de l'aménagement sportif de la Bretagne.

Car, si au point de vue économique, administratif et linguistique, comme l'a démontré « Avel An Trec'h », notre pays est lésé, il l'est également en ce qui concerne la question sportive.

En effet, malgré les brillants succès que ne cessent de remporter nos champions, il faut bien reconnaître que l'équipement sportif de notre pays laisse particulièrement à désirer. Ce n'est pas de la faute des dirigeants des sociétés sportives bretonnes qui s'emploient avec ardeur à tout mettre en œuvre pour défendre la noble cause du sport ; mais cela vient de l'incompétence, dirons-nous, de certains services administratifs. Nous en sommes là comme dans presque tous les domaines d'ailleurs. De ce fait, l'Etat n'a pas pu ou n'a pas voulu accorder les crédits nécessaires pour équiper convenablement chaque région.

Evidemment, il y a là aussi des privilégiés dans le partage des maigres crédits octroyés et c'est en comparant l'organisation sportive de telle région à la nôtre qu'on s'aperçoit que nos stades sont trop petits, que les tribunes pour le public ne sont assez nombreuses, que l'état du terrain, en particulier Rennes, laisse en général beaucoup à désirer. Il en va de même pour les piscines, tout comme pour les vélodromes. D'ailleurs ce sujet est important, nous tâcherons de le développer pour nos lecteurs, en attendant que le problème de l'aménagement sportif soit enfin résolu.

Que tous les sportifs intéressés par cette question nous envoient leurs suggestions, en nous précisant l'équipement sportif de leur localité respective, voire même des environs immédiats. Cela nous facilitera notre tâche et nous permettra de constituer un « cahier des revendications sportives de la Bretagne ».

Tous à vos plumes !

E. KERLOAGUEN.



Le billet de Robert PONTUAL

## Le Breton ne veut pas mourir

L'hebdomadaire parisien « La Bretagne à Paris » publie en réponse à M. Naegelen, le rapport adopté le 30 juin 1937 par la Commission de l'Enseignement à la Chambre, qui invitait le Gouvernement à étudier et à réaliser de façon progressive l'utilisation du breton parallèlement à celui du français, à tous les degrés de l'enseignement. Cette commission était composée des membres des partis les plus représentatifs du moment, son rapport déclarait que le breton était assez riche d'une littérature ancienne et moderne pour être considéré comme langue de culture, que l'influence de la littérature celtique au moyen-âge s'étendait à tout le monde civilisé et qu'elle inspira les plus beaux chefs-d'œuvres de Wagner, que ses poètes et ses prosateurs donnèrent des œuvres immortelles et que Calloc'h avec sa « prière du guetteur » sentit le mieux la détresse du soldat. Le rapport concluait que la connaissance du breton était pour les bretonnants une supériorité que nul n'avait le droit de leur ôter.

Ce rapport n'a pas perdu de sa valeur puisque rien n'a changé et en le reproduisant, notre confrère, généralement trop confiné dans les chiens écrasés, fait œuvre utile pour la défense de notre langue.

Nous n'avons pas l'impression en demandant que l'on enseigne le breton, de créer une division entre les membres de la Métropole française, rien n'empêche les autres minorités de combattre pour leur parler propre et leur culture, sans pour cela désagréger la France.

Nous suivons l'évolution des peuples, les mots d'ordre lancés aux quatre coins du monde par les Français épris de liberté, nous ne pouvons nous résoudre à voir notre peuple parler mal une langue qu'il lit, et ne pas lire sa propre langue. Ce n'est qu'une question de bons sens.

On nous oppose les difficultés présentées par l'unification du breton, mais les dialectes sont assez apparentés pour que le K. L. T. puisse être compris de tous ; ce n'est qu'une question de mise au point et de ténacité. Il faut laisser de côté les rivalités de clocher et nous dire que si nous voulons que le breton ne meurt pas délaissé et appauvri, il doit se mettre au niveau des grandes langues de culture le K.L.T. leur offre les moyens d'expansion nécessaires.

La France vit un tournant tragique de son histoire, elle hésite entre un système plus libéral et plus humain : la décentralisation politique, économique, culturelle et administrative et l'antique centralisme qui autrefois fit sa force, mais ne peut aujourd'hui que l'achever.

Les autres pays se tournent vers le fédéralisme ; nous pensons que le caractère individualiste de la majorité des peuples qui composent la France ne peut qu'être satisfait d'un tel mode de gouvernement.

Ne serait-ce pas la plus sage des solutions et la forme la plus moderne de la civilisation qu'un Etat fédéré en communes et en provinces, base d'un univers fédéraliste.

On va crier à l'utopiste, nul n'est prophète en son pays, mais le jour viendra et ce sera peut-être le plus beau jour de l'histoire de notre vieux peuple.

Par's miz Ebrel 1947.  
R. PONTUAL.

## NANTES, Clé de la Bretagne

Nantes est la Clé de la Bretagne. C'est la méconnaissance d'un tel fait qui a été l'une des principales causes des malheurs du pays et qui sera une des plus grandes raisons des échecs du Mouvement breton.

Nos ennemis, eux, savent bien à quoi s'en tenir. Leur plus grande victoire, maintenant comme autrefois, c'est non pas d'avoir détaché le Pays Nantais de son milieu naturel, mais c'est d'avoir convaincu des Bretons, des Rennais, et même plus fort, des Nantais, que ce pays n'a rien à voir avec la péninsule.

Le plus beau tour de « passe-passe » qui ait permis d'en arriver là c'est la concentration de tous les pouvoirs à Rennes, comme première base du régime d'autonomie, alors qu'aucune tradition de la Bretagne indépendante ne le justifiait.

Le succès de cette politique séculaire de la France, à l'égard de notre pays, est tel qu'il a créé dans les générations actuelles des habitudes d'esprit qui semblent même enracinées dans les tenants les plus dynamiques de notre relèvement.

Cependant, essayons, une fois de plus, de chasser, voulez-vous, ces nouveaux préjugés qui endorment notre MÉFIANCE, et ouvrons bien les yeux résolument, pour ce problème parmi tant d'autres.

Prenons notre livre d'Histoire. Nous ne pouvons rester sans être frappé de l'extraordinaire rôle que Nantes a joué dans le passé. Et que, peut-être, par la force des choses, le sang nantais a coulé plus que tout autre, pour défendre la petite Patrie.

Si Nantes a toujours été la position-clé que tout ennemi a pris comme objectif, c'est que la ville commande le seul passage naturel de pénétration en Bretagne : la vallée de la Loire. L'examen de la carte nous convaincra davantage. Aux autres points de la frontière historique il n'y a rien d'aussi praticable. On peut même dire que le Couesnon, les nombreuses forêts et aussi, paraît-il, le plan axial des anticlinaux, ont été extrêmement rebutants.

Donc, la ville de Nantes prise, c'est la porte ouverte pour une marche vers l'embouchure de la Vilaine, Vannes, Auray et les régions de l'intérieur.

Il n'y a rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que les premiers Bretons insulaires se soient assurés la Loire, selon la thèse solide de mon ami Kalondan. Ils y auraient formé une puissante confédération, dont le plus illustre chef aurait été le fameux Riothime, dont parle Sidoine Apollinaire.

La puissance de cette confédération aurait été par la suite contre-battue par le fort noyau de Gallo-Romains qui s'y trouvaient déjà en vertu des mêmes lois naturelles et des mêmes intérêts. Cette situation instable aurait permis aux Francs de prendre le Pays Nantais, de limiter ainsi la force d'expansion de l'émigration bretonne en Armorique, de tenir, somme toute, la position principale de la nouvelle entité géo-politique et de menacer constamment son flanc.

Nominoë se chargea bien de clarifier la situation. Quand il eut gagné la bataille de Ballon, il savait bien qu'il ne pouvait en rester là. La question du Pays Nantais était à régler, non seulement comme condition géographique d'un tout, nécessaire à la viabilité de la nouvelle Nation celtique, mais aussi parce que cet espace appartenait, comme et même avant le reste, et dans les mêmes conditions, aux émigrés bretons qui avaient été brusquement séparés de leurs frères.

Il y eut mieux. Pour s'assurer contre le plus ou moins de faiblesse stratégique de la vallée inférieure de la Loire, Nominoë conquît des marches constituées par l'Anjou, le Poitou et plus loin... dont bénéficièrent Erispoë et Salomon.

Par la suite, la longue oppression des Normands, la libération de leur joug, les luttes interminables des Maisons de Rennes et de Nantes, la guerre de Succession, les combats désespérés de François II et d'Anne de Bretagne pour ne parler que des périodes les plus importantes de l'Histoire illustrent cette thèse sur l'importance de la Loire et de sa position-clé : Nantes.

En résumé, Chateaubriant, Ancenis, Champtoceaux, Clisson firent leur devoir de forteresses-frontières, mais elles furent souvent débordées. C'est pour cela que Nantes, tantôt menacée, tantôt assiégée, tantôt prise, tantôt délivrée, fut de toutes les guerres, de tous les assauts. Si elle cédait et après elle, Plain, Derval, Pontchâteau, etc... on voyait l'ultime espoir des Bretons se fixer sur la Vilaine, quand ils ne demandaient pas à Questembert et Vannes d'opposer une dernière résistance.

L'envie de donner des précisions particulièrement épiques sur cette question, ne me manque pas. Mais il faut me limiter ; cet exposé n'a pas l'importance d'une thèse que je compte d'ailleurs mettre au point en d'autres lieux. Ceux qui me lisent voudront bien faire l'effort personnel nécessaire.

Nous envisagerons par la suite le rôle de Nantes dans le domaine de l'économie, de l'art, des idées et de l'histoire politique. Et après une *re-justification* sur l'authenticité bretonne de Nantes et du Pays Nantais, nous en tirerons les conclusions nécessaires avant de demander qu'une politique bretonne s'oriente plus résolument vers ce centre vital d'énergies qui, à toutes époques de l'Indépendance et de l'Autonomie, a tenu farouchement. Car, si Nantes a été le principal point d'appui d'une offensive toujours progressante du monde latin, il faut, qu'en retour, elle soit, de même, le principal point d'appui d'une contre-offensive bretonne. Sinon, le pays Nantais sera perdu et il perdra la Bretagne avec lui. Puisse l'appel des patriotes nantais être entendu !

ALDRIG A NAONED.

## Diskleria durioù

Kavet em eus mat embann lizher dudius ul lenner evit kaout tro va unan da rein un nebeut d'skleriadurioù a-zivout menozioù zo arn eus displeget ebarzh pennadoù araok.

Anzav a rin da gentan n'eo ket sklaer tre marteze stumm dezrevell ar pennad « A-enep d'ar vroadelouriezh rik ». En em zigarezin a ran. Koulskoude ne gav ket din e vefe ennan dislavarezh. Marteze e

c'hello al lennerion hen meizan p'hor bo resizet stergeriou zo.

Evit kompren dres petra a felle din displegan e kevrenn diwezhan ar pennad-se e ranker adlenn ur pennad all a zo deut ermaez e m'iz Du diwezhan « Penaos embreger hor stourm en amzer da zont » (An dibenn dreistholl.) N'em eus graet nemet adverat hag addisplegan an hevelep menoz : un doare a-soc'h ha buanoc'h marteze da c'hounit ar Vretoned a zo e dalc'h strolladoù ha menozioù estren eo prezeg ar vroadelouriezh dezho war un dachenn voutin-etrezo ha ni. N'eus ket tu marteze da gemm menozioù ar stourmerion gomunist pe socialist e Breizh. Nemet evel ma kredan n'eo ket ar c'hallgarouriezh a ya d'ober ar pep pennan eus o menozioù, em eus spi d'o degas da stourm evit o uhelvennad war dachenn Vreizh. En ur ger berr ne fell ket din ober anezho en araok enebourion deomp, (ha sonjal a raen ivez e skouer katalounia) Merzet em boa o doa kalz Bretoned disfizians ouzh ar vroadelourion en abeg ma seblant ar re-se chom hep ober forzh eus kudennoù pouezus tre evito, evel relijion, pe kevredigezhelouriezh h. a. N'eus nemet mad ar vro a gont evito ; ar peurrest a zo disterdra, ha n'eo ket dav en em chañan gantan. Ne c'hellent nemet herzel ouzhimp, rak kredin a raent na vije plas e Breizh da zont nemet evit broadelourion rik egiz ma oad e diwezhan ar maread 1918-1939. (O.M. sonj hoc'h eus a glaske degas ar ouennelouriezh e Breizh) An disoc'h splannan eo e nac'he darn vuian ar Vretoned degermer ar vroadelouriezh er stumm-se. hag e oant prederiet gant kudennoù all (An XIX<sup>vet</sup> kantved eo a zo bet kantved ar vroadelouriezh ; degouezhet omp-ni avat brogarourion Vreizh ha broioù kettek Breizhevour en ur prantad diaes evidomp, hini ar gevredigezhelouriezh Neuze eo ret deomp klask eren hor broadelouriezh ouzh techoù sonjal a hiziv eus hor c'henvroiz, o vezan ma n'emaomp ket en ur vro hag he defe miret un emskiant vroadel yac'h. Ahendall, eve just, e vefe dishenvet. Rak ar politikerezh hon eus erbedet a zere ouzh ur vroad klanvidik ha na c'heller ket dihunin en un taol) Un abeg all am eus : mont diouzh ar brezel diabarzh e Breizh ar pellan ma vo gallet, rein tro d'ar muian a Vretoned ar gwellan da dremen hep bezan treitourion. Gounit warno en em ouestlan da savetein Breizh daoust dezho bezan kontammet o spered gant menozioù gall. Da vitanan e c'hell'imp lavarout gant reizh n'hor bo ket o rediet da vezan enebourion da Vreizh, egiz m'em eus merket un tammig uheloc'h, ha ne vimp ket bet kiriek d'ar brezel diabarzh a zegouezho un deiz ma chom Bretoned zo a du gant an estren a lazh hor bro.

Breman e gwirionez, n'ouzon ket petra a zisoc'ho eus ar c'hinning a ran aman. Evit ma taolfe frouezh e vefe ret ma vefe henc'het ha kelennet Kleiziz Vreizh gant tud eus o zù a-dra-sur nemet komprenet mat ganto don kudenn Vreizh (hag ur gudenn vroadel eo) ha broadelourion da gentan penn. An dalc'h a chom gouzout hag asantinn a rafe socialisted ha komunisted Vreizh da c'horren o brogarantez dreist d'o feiz kozh, ha da zilezel hengounioù gall zo, evel al likouriezh-savet gant filosofed an XVIII<sup>vet</sup> kantved. Neuze avat ne vefe ken o socialistiezh pe o c'homunistiezh netra nemet un arliv, evel m'eo un arliv ar gatologiezh evit ar gristenion a zo broadelourion hiziv.

Pezh a zo, eo ne c'heller ket gortoz adaozan ur vuhez demokratel e Breizh egiz maz eus unan e Bro C'Hall kent d'ar socialisted h.a. bezan deut da vezan broadelourion kendrec'het. Nemet kement se ne c'hell ket c'hoarvezout anez da Gleiziz mont diouzh arrouden an hengoun gall, evit krouin o hengoun breizhat dezho o unan. Ha pezh a zo sur, me gred, eo na glasko ket diouzhtu ar re-se pa vint deut d'ar vroadelouriezh sevel strolladoù distag, ma vez re start ar stourm evit Breizh. Eveljust em eus spi e vo tu da c'hounit an emgann e peoc'h, ha neuze e vo gellet deiz pe zeiz sevel strolladoù breizhat demokratel. Nemet ahendall e vo neuziet dishenvel krenn buhez politikel Breizh dreist-holl ma pad pell ar c'had. N'eus nemet gwelout pezh a zo c'hoarvezet gant Connolly : n'en deus ket renarvriet e venozioù socialist eveljust ; hogen e vrogarouriezh he deus e gaset da genvervel evit Iwerzhon gant tud digenfeiz dezhan e pep kenver a-wechoù nemet e-kenver broadelouriezh. Un dra bennak gwir a zo eta e menozioù O.M. (Ret e vo hen spisaat un deiz). Un hent da zieubin Breizh eo ar vroadelouriezh rik ; nemet tamall a ran dezhan bezan erbedet re un hent diaes ha risklus. Bez ez eus skouer Iwerzhon eveljust. Nemet bez ez eus ivez hini katalounia. Hag arabat eo deomp dic'houzout hounnezh. Ret eo deomp klask ar muian ar gwellañ un ode d'en em glevout gant reoù zo eus hor c'henvroiz touellet ha trellet gant an estren. Deiz pe zeiz e teuio deomp an diskoulm klok hor bo ranket gourzezan keit all — Ret eo deomp savetein da gentan broadelezh ha bezoud Breizh. Ha mar deo gwir e rank ur bobl kaout un unded spredel bennak evit sevenin he c'hefridi ez eo ken gwir all ivez a tleer diazezan an unvaniezh daoust d'al liesded abarzh tizhout an unded-se. En hon darempredoù gant ar C'hallaoued e tleomp ober gant an hevelep damantiz : ma n'eo ket hor rummad-ni a

zilizio da vat kudenn Vreizh e ray an hini a zeuio war hol lerc'h. Gwelloc'h eo amzerin eget ober digoulz, ha degas reuz hep ezhomm.

Nemet kement-se holl, hen adlavarout a ran, a zo diouzh un diviz hollret : asantin a zle Marksiz Vreizh diouzhtu da stourm evit Breizh evel evit ur vroad. Ahendall n'o devo plas ebet e Breizh warc'hoazh. Dezho da zibab, pe mont a-du gant an estren pe sikour o bro, hag an abretan a vo ar gwellañ, rak p'en devo kemeret lans an tu all, an hini kristen — hag a zo a-enep d'ar gapitalouriezh hag a-du gant ar gevredadelouriezh e Breizh — e vo diaes tre dezho stardan an dorn a vo astennet dezho. Ret eo dezho gouzout ez omp ar strollad dispac'herion nemetan e Breizh, hag e vo eilpennet ha peuradstumm Breizh ganeomp. Evit ar wech kentan abaoe kantvedoù ez eo Breizh o vont da vevan ur reveulzi hag he nevez a-grenn. N'eman ket hon nerzh en hon niver hogen en-hor youl, hag hounnezh zo divent, egiz m'em eus lavaret ur pennad amzer zo. Ne zalc'himp kont pa vimp trec'h nemet eus ar re o devo labourer evit Breizh. Ne c'houlennomp ket digant tud zo dilezel menozioù zo hag o deus diwarbenn tra pe dra, nemet goulenn a reomp diganto stourm evit Breizh forzh penaos Kounent.

En diwezh setu penaos e c'hell bezan diskoulmet kudenn Vreizh.

I) Pe gant broadelourion rik stadelourion, digristen, evel maz eus bet un dornad anezho etre an daou vrezel. Ar re-se ne raent ket gant ar werinrenouriezh, da lavarout eo, gant ar bruderezh etouez ar bobl : rediet e oant da c'hedal un taol dispac'h bennak a skubfe ar renerion c'hall hag ar rummadoù tud a roc harp dezho. Goude ma vije bet diac'hubet an dachenn e savent ur stad vreizhek krenv, kreizennet egiz hini Vro C'Hall, a-du gant un impalaereliourezh vreizhat, diouzh ma c'hallfe, ha diazezet da gentan war laoskentezh hag aon darn vuian Breizhiz. Araok ar brezel e oa ret d'ar vroadelourion-se en em skoran war menozioù estren zo.

II) Pe gant broadelourion a-du gant ur gelennadurezh etrevroadel bennak pe kristen pe marksiat (sonjomp er pezh a c'hoarvez breman er Vietnam elec'h eman lod muian ar vroadelourion a-du gant ar varksiadegezh, ha sonjomp en Iwerzhon a voe dieubet gant kristenion evel Padraig Mac Piarais). Emichans e rafe ar re-se gant ar werinrenouriezh epad ur pennad evit gounit o fobl d'o menozioù. Nemet ma vefent rediet en diwezh gant ar gouarnamant gall da skouer da ober gant an armc'h, ha ma vefent o unan penn o trec'hin, splann eo e rofent ul liv ispisial d'ar vro. Resizomp ahendall, koulskoude, ez eo ledan a-walc'h tu ar gristenion kevredadelourion hag enep-kapitalourion, « socialisted », a c'heller kavout en o zouez. Strishoc'h eo an tu marksiat, peogwir o deus ar re-se ur program arbocherezhel resis Pezh a ranker merkan hepken eo he defe Breizh un dregorfomezh bennak a-berzh-stad koulz lavaret. Marteze e vefe kostezennoù all, nemet n'o defe ket kalz a levezon war ar vro, peogwir n'o defe ket kemeret perzh bras en he dieubidigezh.

(Aman c'hoazh ne vefe nemet ur strollad o stourm hag o trec'hin : goude ma vefe tud a bep seurt liv ennan, ne vernfe ket kalz, rak ar rener ha darn vuian an izili eo a gontfe neuze).

III) Pe neuze gant Marksiz ha kristenion, broadelourion, o kenstourm en un talbenn, hogen kenurzhiet

## “ L'ENTENTE POPULAIRE BRETONNE ”

(“ EMSAV POBL VREIZH ”)

est fondée

Elle entend défendre dans le cadre de l'Union Française toutes les libertés bretonnes. Son programme de base est le fédéralisme qui acquiert dans l'Europe entière des partisans chaque jour plus nombreux. A l'exemple du Parti National Gallois, elle s'efforcera, dans la légalité, d'obtenir pour les Bretons le droit de décider seuls de toutes les questions bretonnes.

L'action de l'E. P. B. repose sur le postulat de la **Bretagne-Nation**.

La composition du Comité d'Organisation est la suivante :

Président : Yann Ar Gouez, directeur de « Skol an Triskell », Villa « La Mouette », Plage « Benoit », La Baule.

Vice-Président : Pierre Bodenan, 1, rue Penn-ar-Steur, Quimper.

Secrétaire général : Yann Ollivier, 49, rue St-Melaine, Rennes.

Trésorier : André Hemlin, chemin du Plessis-Gautron, Nantes-Chantenay (L.-I.).

e strolladoù dishenvel. Neuze eveljust ne vefe ket kenetrezo an enebiezh a gaver breman etre ar strolladoù gall, dreistholl m'o defe ranket ar strolladoù breizhat kenstourm pell amzer. Lies e vefe Breizh neuze. Rannet e vefe he buhez politikel, ha c'hoari ar strolladoù a gendalc'hfe egiz gwechall. Ar pezh a ranktemp diwall dioutan neuze eo ar brezel diabarzh. Marteze e c'hellfe ar gevredadelouriezh rein deomp u node, gant ma vefe degemeret gant an holl ; ar werinrenouriezh « *eeun* » ivez a c'hellfe. Nemet ur c'hoari danjers eo. Ret eo lakaat ar stad dreist d'ar c'hevzadegoù politikel. Implijout ar stad ne c'heller nemet paz eus unvaniezh.

Setu erfin un diskleriadur diwezhan diwarbenn div lavarenn a ziskouez en em enebin ebarzh ar pennad « Burutellerezh ».

Skrivet em eus he defe Breizh en amzer da zont kredenn ar re o defe stourmet ar muian evit he dieubin. Eveljust, en un Europa a lezfe pep bro dieub d'en em aozan egiz ma karfe. Hogen un degouezh all a zo : Breizh a c'hello bezan kenklet en ur rannved hag a vo unneuziet he menoziadeg : Lakaomp trec'h ar gomunisted en Europa. Ar pezh a chom gwir atav ahendall eo ez eo diaes da Vreizh kaout ur gredenn ispisial krenn dezhi, ha kement se a felle din evezhian.

AN TREMENER,

d'an 3. a viz Meurzh 1947.

« En Algérie, comme en France, on a le droit d'exprimer toutes les opinions, à l'exclusion de l'appel au meurtre et à la violence ».

(M. Depreux, O.F. 10 avril 1947).

## «Après une conférence de Pierre Hervé»

C'est sous ce titre que l'hebdomadaire *Vent d'Ouest* nous donne un compte-rendu de la conférence faite par M. P. Hervé à Ker-Vreizh. Pour un journal dit d'informations, nous aurions aimé plus d'objectivité (les arguments de M. P. Hervé nous intéressent, mais également ceux des contradicteurs que l'on ne donne malheureusement pas) et plus d'impartialité. Nous ne pensions pas que *Vent d'Ouest* faisait de la politique et à notre avis ce journal d'informations n'avait pas à prendre parti, ni pour, ni contre les opinions émises par M. P. Hervé.

Nous avons été heureux d'apprendre que M. P. Hervé croit qu'il est nécessaire de perfectionner l'outillage de notre « Région » afin d'y développer le progrès économique, de favoriser l'art breton et d'enseigner la langue bretonne. Nous espérons que M. P. Hervé ne l'oubliera pas, en demandant à la Chambre « où l'on parle tant pour agir si peu », disait déjà Pitre-Chevalier, que cela se fasse au plus vite. Mais nous avons souri en lisant la phrase de *Vent d'Ouest* : « Il n'existe pas de question nationale bretonne, parce que la Bretagne ne saurait prétendre dans la France nouvelle à une existence de Nation ». Je m'imagine très bien Franco écrivant une phrase de ce genre ! « Il n'existe pas de question nationale basque parce que l'Euskadi ne saurait prétendre dans l'Espagne nouvelle à une existence de Nation ». Ce qui en bref équivaut à dire : « Je ne veux pas que la Bretagne ait une existence de Nation : donc il n'y a pas de question nationale bretonne ». Je crois volontiers que M. P. Hervé confond d'ailleurs l'opi-

nion généralement admise avec la réalité. Une erreur même collective n'enlève rien à la vérité. Il est des erreurs collectives qui ont duré des siècles tant au point de vue scientifique (ex. : croyance en la non-rotation de la terre, en la génération spontanée, etc...) qu'au point de vue historique, social, politique ou national. N'a-t-on pas cru pendant des siècles que la Lettonie, l'Esthonie, la Lithuanie étaient bien mortes. Après sept siècles d'occupation, elles ont recouvré leur Liberté pendant la guerre 14-18 (elles l'ont reperdue à cette guerre).

On a plus d'une fois sonné le glas pour l'Eire, l'Euskadi, la Finlande, pour la Pologne, pour l'Austriche, comme on a parlé au siècle passé des « derniers Bretons ». N'a-t-on pas cru pendant des siècles que la participation de la classe ouvrière à la gestion des entreprises ou de l'Etat était chose impossible ? L'histoire récente a démontré le contraire et si demain une majorité de Bretons décidait d'avoir des libertés dans l'Union française ou même la Liberté tout court, on serait obligé d'admettre qu'il y a une question nationale bretonne et que par conséquent l'opinion générale de notre époque était erronée, tant il est vrai que ce sont les hommes qui créent l'Histoire, et que nul ne peut se targuer d'être prophète.

Le mouvement national breton ne plaît pas à M. P. Hervé. Aussi a-t-il cité des extraits d'une revue « nazie » publiée en Bretagne avant guerre. A ce sujet, il est bon de rappeler à M. P. Hervé qu'une hirondelle ne fait pas le printemps et que par conséquent une revue bretonne, qu'elle soit de tendances ou de convictions communistes, nazies, catholiques, protestantes ou autres n'est pas et ne peut pas être tout le mouvement breton. Elle n'engage que ses partisans. D'ailleurs nous savons très bien que tous les communistes ne sont pas antinationalistes bretons. Marcel Cachin lui-même n'a vraisemblablement pas la même conception que M. P. Hervé sur le fédéralisme et la Bretagne, et j'en connais plusieurs parmi les communistes qui sont partisans d'une République Socialiste Soviétique bretonne et qui avant-guerre, comme depuis, ont prêté leur concours aux revues et journaux bretons. Je crois d'ailleurs que si le Parti de M. P. Hervé tenait en mains le mouvement breton, il serait sans doute un ardent défenseur de cette cause. La Russie n'est-elle pas fédérée en République et l'appui au moins moral que le Parti Communiste français donne aux mouvements nationalistes dans les colonies le donne à penser. Les communistes ne sont-ils pas de plus partisans d'un gouvernement autonome pour l'Ecosse ? (Nous donnons en note un curieux article à ce sujet extrait de *Action*, que M. P. Hervé connaît bien).

« S'en tenant aux caractères matériels de ce qui constitue selon lui (M. P. Hervé) une nation, il affirme qu'au point de vue de la langue, de la géographie, de l'histoire, de l'économie et dans la mesure où cela existe de la race, il n'y a pas de nation bretonne », écrit Montfort dans *Vent d'Ouest*. M. P. Hervé veut bien reconnaître que les habitants des cinq départements bretons ont des caractères communs, des aspirations communes, qui en font un « peuple ». Je m'imagine mal un peuple ne constituant pas une nationalité. Le « vouloir vivre en commun » dont parle Renan, suffit d'ailleurs pour qu'un peuple se constitue en Etat : c'est le cas de la Suisse, par exemple, et s'il n'en était pas ainsi je pourrais

affirmer alors qu'il n'existe pas de Nation française, car la France n'a pas « les caractères matériels » réclamés, ou en tous cas ils sont pour la plupart récents, incomplets et variables pour elle comme pour les autres nations. Au point de vue langue d'abord, le français, si elle est la langue dominante, par suite d'ailleurs de raisons politiques, n'est pas la seule en usage sur le territoire : Le Breton, le Basque, le Flamand, l'Alsacien, le Catalan, le Provençal, etc... sont parlés quotidiennement par plusieurs millions de personnes. Géographiquement, les frontières sont élastiques. Au fur et à mesure des conquêtes elles se sont éloignées et parler de « frontières naturelles » quand on pense qu'il y a quelques siècles la France n'était grande que comme quelques départements d'aujourd'hui, est une plaisanterie aussi désarmante que de raconter aux petits enfants d'Afrique que leurs premiers parents s'appelaient les Gaulois. Pour ce qui est de l'Histoire (nous ne parlons encore que de la métropole !) il n'y a pas si longtemps qu'elle est commune. L'Alsace a été annexée en 1648, perdue de 1871 à 1918, période d'histoire non commune. La Flandre « française » n'est rattachée que depuis 1668. La Corse a été achetée en 1768 et une partie du Comté de Nice et la Savoie sont devenus français en 1860 et depuis la libération, la France vient d'acquérir quelques villages sur l'Italie (Tende). En ce qui concerne l'économie, il est certain que, naturellement, la France est un pays riche (mais il ne faut pas oublier l'apport colonial). Cependant, actuellement (et cela même avant cette guerre), la France, pour de multiples raisons que nous n'avons pas à étudier ici, est devenue un pays pauvre, insuffisamment industrialisé, et l'Agriculture, qui plus est, manque de bras, est en train de périr. Ainsi elle est obligée pour pouvoir manger et vivre, de faire venir et des capitaux et des machines et des agriculteurs de l'étranger. La France a de grandes possibilités, mais faute d'enfants, elle est en train de perdre l'un de ses « caractères matériels » de nation en devenant une colonie des « sans terre » de tous les pays d'Europe et d'ailleurs. Point n'est besoin de faire de grands discours pour démontrer, d'autre part, que les Français n'ayant pas une origine commune, il n'existe pas de race française. Le Celte de Douarnenez n'a rien de commun avec le latin de Marseille, pas plus qu'un Basque avec un Alsacien. Le type, les réactions physiologiques, le tempérament différent.

Pour la Bretagne, il n'en est pas tout à fait de même que pour la France. Il n'y a pas une si grande multiplicité de langues : la Bretagne n'est que bilingue. La Bretagne n'a pas eu pour défendre et répandre sa langue un Etat comme a eu la France pour aider et étendre la sienne et il est vraisemblable que si la Bretagne avait eu cet Etat depuis 1532, la langue bretonne serait aujourd'hui la langue de culture et du foyer de tous les Bretons. Nous avons le tort à *Avel an Trech* de ne pas faire comme les « Français » qui ont préféré et préfèrent encore la langue de leurs vainqueurs, les Romains. Si les Français ont renié la langue gauloise, nous n'avons, nous, aucun désir de renier la nôtre. Les Français ont rougi d'être celtes, nous ne rougissons pas de l'être et nous ne l'oublions pas. Nous estimons donc qu'il y a une question nationale bretonne car, comme l'a si bien marqué Job Kersulec dans son

dernier article : on ne peut sauver la langue bretonne sans admettre le postulat de l'existence de la nation bretonne. Cette langue est d'ailleurs notre espoir : « car qu'un peuple sur terre tombe esclave, s'il tient la langue, il tient la clé qui de ses chaînes le délivre » a dit Mistral... et c'est aussi pour la sauver que nous réclamons des libertés.

L'Histoire de Bretagne ne commence pas en 1789. La Bretagne est plus vieille que la France. Ses origines sont différentes, son histoire également. Que ce soit dans le domaine religieux, artistique, littéraire, économique ou politique, on voit à travers l'histoire le particularisme breton se manifester ainsi que la persistance de la pensée et du sentiment national. Je pense revenir longuement un jour sur cette question, mais déjà j'invite mes lecteurs à étudier leur histoire de Bretagne et ils verront que la Bretagne a vécu en bref mille ans d'indépendance, deux cent cinquante ans d'autonomie, et qu'elle n'est rattachée que depuis cent cinquante ans. Evidemment M. P. Hervé n'a pas, comme les autres Bretons, étudié à l'école française l'histoire de son pays et c'est regrettable pour ses compatriotes. Dans le domaine de la géographie on a toujours parlé de l'isolement de la Bretagne et on le donne comme une des raisons qui ont favorisé le maintien du particularisme celtique. La Bretagne est une presqu'île et sans « frontière » commune avec la France coïncide à peu près avec la ligne qui unit les extrémités de cette presqu'île.

La Bretagne est un pays pauvre, nous a-t-on appris à l'école. Il y avait peut-être autrefois une part de vérité dans cette phrase, mais ce qu'on a oublié d'ajouter c'est que si le sol est généralement de nature plutôt aride, la Bretagne est devenue riche par le travail de ses enfants, et d'un peuple comme le nôtre on peut tout espérer. Le mauvais équipement de nos campagnes a entravé la mise en valeur des possibilités bretonnes et le travail de ses enfants. A qui la faute si nos campagnes sont insuffisamment électrifiées, si nos ports sont mal aménagés, mal desservis par chemins de fer ? « En ce domaine la IV<sup>e</sup> République doit faire mieux que la III<sup>e</sup> » dit P. Hervé. Nous sommes sceptiques et à juste titre, car à juger d'après ce qui a été fait depuis la Libération, les résultats sont plutôt maigres. Enfin, soyons satisfaits, puisqu'il faut l'être, la première pierre a été posée à St-Malo par ex. ! L'économie bretonne, elle l'a montré et le montre encore malgré le dirigisme, malgré la paperasserie, qu'elle est capable de merveilles, mais à condition que la Bretagne devienne un jour administrée par des Bretons compétents, qui sauront l'électrifier, l'industrialiser, la moderniser tout en sachant lui conserver sa personnalité.

De race pure bretonne, il n'en existe certes pas. Cependant le type breton est bien plus accentué que le type français. Je ne suis pas raciste et je n'attache donc pas grande importance à ce caractère. Mais il faut reconnaître que le climat nationalise et que s'il existe exactement plusieurs « races » en Bretagne, elles sont comme le reconnaît M. P. Hervé des aspirations communes.

Enfin si l'on s'en réfère aux critères de M. P. Hervé, je crois qu'il n'existe pas en Europe de nation ayant les caractères matériels requis pour être une nation. En Russie, en Suisse, en Belgique, en Irlande, en

Angleterre on parle plusieurs langues. Les frontières naturelles sont pour la plupart des mythes, ce sont le plus souvent des frontières légales : Tchecoslovaquie, Yougoslavie, etc... si l'on veut citer des exemples, on en trouvera suffisamment. A vrai dire, le Portugal comme l'Euskadi et la Catalogne forment un tout dans la péninsule ibérique. La République Espagnole, plus démocratique que la République Française, a promis l'autonomie complète de l'Euskadi et de la Catalogne après la chute de Franco.

Economiquement aucun pays ne peut se suffire à lui-même, on a d'ailleurs suffisamment reproché à l'Allemagne de vouloir vivre en Autarcie. Et le « dans le monde où nous sommes nul ne peut se vanter de se passer des hommes » est aussi vrai pour les individus que pour les nations. Si l'on invoque l'Histoire, on a la partie belle. Des pays qui ont vécu 700 ans sous la tutelle étrangère renaissent subitement de leurs cendres comme le phénix. Des morceaux de pays passent des mains d'un vaincu aux mains du vainqueur du jour et cela à titre de revanche. Quant à la race, rares sont les pays où elle est pure. C'est l'évidence même.

Nous pouvons donc affirmer sans être « turbulent et agressif » que la Bretagne est une nation et on n'a pas plus le droit de tuer un être vivant ayant perdu connaissance que de profiter de l'inconscience momentanée d'une nation pour achever de la tuer. Nous ne sommes pas les pères du nationalisme breton même moderne. Ce sont les La Villemarqué, les Brizeux, les Luzel, les Pitre-Chevalier, les Mgr Le Joubiou, les La Borderie, etc... Leur avis vaut bien celui de M. P. Hervé et je ne veux pas terminer sans vous citer au moins l'un d'eux, La Borderie, qui, dans son discours d'ouverture d'Histoire de Bretagne à la Faculté des Lettres de Rennes, déclarait : « La Bretagne est mieux qu'une Province. Elle est un peuple, une Nation véritable et une société à part, parfaitement distincte dans ses origines, parfaitement originale dans ses éléments constitutifs. Qui donc a jamais songé à saluer nos voisins du nom de « nation angevine », « nation poitevine » ou « nation normande » ? Et si quelqu'un s'avisait de parler du « peuple manceau » ou du « peuple berrichon », il obtiendrait peut-être du succès, mais ce serait, je crois, un succès d'hilarité. »

« Chez les Bretons, au contraire, nous trouvons les principes de l'originalité nationale. La Bretagne, notre Bretagne, c'est une langue, la langue sacrée de nos aïeux. La Bretagne, c'est un caractère, un caractère national, bien tranché, bien trempé ; par là-même c'est un peuple, non pas seulement une province, mais une nation, qui a eu son existence propre, originale, indépendante. Et la Bretagne c'est aussi une histoire et une poésie, une poésie dans le présent et dans le passé ».

L.-M. RIWALL.

## AL LIAM

REVUE INTERCELTIQUE

publiée en breton, gallois, gaélique.

Format cartonné 15x30

200 frs l'abonnement. M. Pierre Le Bihan, 6, rue du Maréchal-Joffre, Versailles (S.-et-O.).

## Aux militants Bretons

Afin d'utiliser au mieux les moyens réduits dont dispose actuellement le mouvement breton et compte tenu de l'unité de vues qui se manifeste entre les divers responsables, il a été décidé de centraliser tous les efforts sur quelques organes de presse absolument indispensables et qui doivent bénéficier de la confiance et de l'appui des militants bretons.

1) Un organe aperiodique *Avel an Trec'h*, bulletin interieur de l'« Entente Populaire Bretonne », dont le développement coïncidera avec celui de *Entente*, étant donné que le service en est fait uniquement aux adhérents.

2) Deux organes bi-mensuels indépendants — *Al Liamm* et *Tir-Na-Nog* dont la fusion est envisagée, entièrement en breton.

3) Un organe mensuel également indépendant, *Le Peuple Breton*, destiné à tenir la place primitivement prévue pour *Démocratie Bretonne*. A la suite d'un accord, il a été décidé d'élargir considérablement la formule et l'équipe de rédaction et de confier la direction de la revue à M. Martray. Celle-ci sera pour le moment le principal organe d'information du mouvement breton dans son ensemble. Elle restera d'ailleurs parfaitement indépendante.

Nous demandons à tous ceux qui veulent contribuer au relèvement de la Bretagne, de soutenir — sans exclure pour autant les autres initiatives spécialisées — ces organes primordiaux, et notamment de s'y abonner.

## COMMUNIQUÉS DE PRESSE

*HORIZON*, revue des Lettres, présente dans son dernier n° 7, des poèmes inédits de Jean Cocteau, des textes de Jean Sarment, Marcel Arland, Michel Robida, prix Fémina 1946, Bernard Roy, René-Guy Cadou.

Les chroniques traitent de Segalen, de Patrice de La Tour du Pin, de la peinture, de l'actualité musicale, des Lettres celtiques, etc...

En outre, comme à l'habitude, il est donné un compte-rendu très détaillé de l'actualité littéraire.

\*\*

## Prix Horizon

*HORIZON*, revue des Lettres, 3, allée Jean-Bart, Nantes, crée un Prix littéraire, le « Prix Horizon », d'un montant de 50.000 francs, qui sera décerné à une œuvre en prose de langue française, qui se situe dans les grandes traditions de la Littérature de l'Ouest.

Le Prix Horizon sera décerné en deux temps :

Un Comité littéraire, composé de La Varenne, Paul Fort, Bernard Roy, Henry-Jacques, Jean Sarment, Théophile Briant, sélectionnera deux des ouvrages présentés par les Editions *Aux Portes du Large*.

Un jury composé des cinq cents premiers lecteurs d'*Horizon* qui en feront la demande, choisira alors le lauréat.

Les résultats définitifs seront proclamés le 15 octobre 1947. Tous renseignements complémentaires pourront être demandés au Secrétaire de *Prix Horizon*, 3, allée Jean-Bart, à Nantes.

## SUMMER SCHOOL

Le Parti National Gallois tient, comme chaque année, une école d'été où sont cordialement invités tous les membres des partis nationaux celtiques, en particulier les militants bretons.

L'école d'été aura lieu à Denbigh du 1<sup>er</sup> au 5 août : le sujet des conférences en sera « Les Petits Peuples ». On s'attend à recevoir une forte délégation d'Ecosse, d'Irlande et des pays scandinaves.

Après l'Ysgol-Haf, il y aura un camp d'été à Colwyn.

Nous invitons tous les jeunes Bretons désireux de se rendre en pays Cymru, à l'occasion de la 22<sup>e</sup> école d'été du Parti National, à écrire sans tarder à :

J.-E. Jones, Swyddfa Plaid Cymru, 8, Queen Street, Cardiff.

## CYD-CYLTIAID

A oes chwant arnoch ohebu gan Lydawyr ieuainc ? Ysgrifennwch yn union at « swyddfa'r Avel An Trec'h » 49, rue St-Melaine, Rennes, Brittany.

Os dymunwch cael llyfrau llydaweg a llydewig yn gyfnewid i lyfrau cymraeg neu gymreig ysgri fennwch atom hefyd.

## NOUVELLES de MANNIN

(Mars, Avril, Mai)  
par T. AN TIMEUR

Nous avons annoncé la nationalisation des Services Aériens Manxois par l'Aviation Britannique sans l'avis du Gouvernement de l'île. Grâce à la réaction énergique du Lieutenant-Gouverneur, du Deemster Cowley et du secrétaire du Gouvernement, le Gouvernement Manxois pourra prochainement racheter l'aérodrome de Ronaldsway. En effet, les principes de propriétés et d'administrations personnelles des aéroports des Colonies et des Iles Anglo-Normandes sont également valables pour Mannin. Les accords techniques et financiers seront réglés entre le ministre de l'Air anglais et le gouvernement du Tynwold.

Ceci prouve qu'une petite nation peut faire valoir ses droits légitimes vis-à-vis d'une grande nation qui reconnaît loyalement ses devoirs dictés par le souci de respecter l'autonomie qu'elle lui a octroyée. Cette autonomie n'est donc pas un mythe officiel, mais une réalité.

\*\*\*

Humour ou superstition ? Mr. J.-L. Quine suggéra au Parlement Manxois, à sa réunion du 20 mars, que le chemin de fer électrique de Man aurait pu avoir plus de prospérité si les os d'un ancien tombeau n'avaient pas été exhumés quand la voie fut construite ! Il proposa que ces restes d'un ancien chef Viking, maintenant au Musée, soient décemment enterrés dans un cimetière. Le Deemster répliqua plaisamment que ces restes ne comprenaient que trois dents et un os, exposés dans leur cercueil à la curiosité du public.

\*\*\*

L'île de Man (52.000 h.) s'apprête à recevoir cet été environ 500.000 visiteurs.

\*\*\*

On annonce que l'Association des Manxois du Nord de l'Amérique tiendra un Congrès, du 6 au 8 août prochain, à Toronto. Une délégation de l'île de Man (une quinzaine de personnes) traversera l'Atlantique pour y assister.

\*\*

Le meeting annuel de l'Association des Manxois émigrés dans le Monde s'est tenu à Doolish le 9 avril. Cette Association groupe toutes les sociétés manxaises d'Outre-Mer, qui ont pour but d'aider et de diriger leurs compatriotes à l'étranger. Elle fut fondée, il y a 36 ans, par son président actuel, Mr. Richard Cain et par MM. William et W.-C. Cubbon. L'Association a décidé de publier un certain nombre de lettres inédites du poète T.-E. Brown, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. La séance se clôtura par des chants nationaux.

## Une heureuse initiative

Les Airs du Folklore Breton tiennent une place de tout premier plan parmi l'ensemble Folklorique de nos Provinces. On les entend d'ailleurs fréquemment à la Radio.

Les Pianistes pourront désormais les interpréter : Les Editions du Menestrel Breton (Ets Gaudu, Saint-Brieuc) venant de publier la Collection « En passant par la Bretagne » que, dans une présentation facile et originale le Compositeur J. René Quignard vient d'écrire.

Sont parus : *Le Bro Goz Ma Zadou — Kousk Breiz Izel — An Tour Dantelezet.*

Nos lecteurs pourront se les procurer, aux Ets Gaudu, St-Brieuc, et dans les principales Maisons de Musique.

## Plaid genedlaethol cymru

8, Queen Street,  
CARDIFF  
Pays de Galles.

Avril 1947.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-dessous, aux fins de publication éventuelle, le communiqué que nous venons d'adresser à la presse des Iles Britanniques :

**D'ÉMINENTES PERSONNALITÉS GALLOISES  
DEMANDENT L'AMNISTIE POUR  
LES NATIONALISTES BRETONS CONDAMNÉS**

Seize éminentes personnalités Galloises viennent d'adresser un appel au gouvernement français, lui demandant de concéder une amnistie générale aux patriotes Bretons.

L'appel indique que « quatre à cinq cents Bretons appartenant aux mouvements régionaliste et nationaliste ont été condamnés à de lourdes peines de travaux forcés, de prison et d'indignité nationale depuis la libération de la France. »

Les signataires ajoutent qu'il leur apparaît que, dans la plupart des cas, ils ont été condamnés en raison de leurs activités bretonnes, culturelles et politiques beaucoup plus que pour tout autre motif. »

Parmi les seize personnalités signataires de la lettre figurent notamment M. Rhys J. Davies, député travailliste à la Chambre des Communes, M. Mac Grath, archevêque catholique de Cardiff, Gwynfor Evans, président du Welsh Party, Gwyn Daniel, secrétaire de l'Union nationale des professeurs du Pays de Galles, D. Jenkins, secrétaire du Conseil économique Gallois, ainsi que d'éminents professeurs, écrivains et hommes de loi.

(Traduit de l'anglais).

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire Général :  
J.-E. JONES.

## A Madagascar, ça remue aussi !

Lors de la libération de Madagascar, une explosion de sentiments nationalistes éclata dans l'île. En effet, les plus grands espoirs étaient nés peu après les déclarations des Nations Unies et des accords de Hot Springs. Aussi les nationalistes malgaches s'employèrent-ils à tout mettre en œuvre pour coordonner très rapidement leurs efforts jusque là assez dispersés.

Un grand parti fut alors constitué, la direction en fut confiée à Raseta et à Ravoalangy. Une propagande formidable fut ensuite organisée, leurs journaux furent lus attentivement par une population assoiffée de liberté et qui espérait enfin obtenir l'émancipation.

Par la voie de ses journaux, Raseta déclara que la France n'accorderait jamais l'indépendance de l'île et de ses habitants, qu'elle considérait comme ses esclaves, et aussi que Madagascar ne pourra se réaliser que par l'indépendance. La campagne électorale qui suivit accorda trois sièges aux nationalistes. C'était donc un succès, puisque l'île n'avait droit qu'à trois députés pour le collège indigène.

Les journaux français firent alors de grandes enquêtes pour savoir ce qui se passait dans la Grande Île. Et ce fut un concert bien orchestré de toute la presse, qui traita les nationalistes de fous, et les accusa d'avoir truqué les urnes. Certains allèrent jusqu'à dire qu'il y eut des menaces de mort si les gens ne votaient pas pour Raseta. On avait déjà entendu cela au sujet des élections du Viet-Nam en Indochine, c'est l'éternelle rengaine.

On accusa même les trois députés nationalistes d'avoir été à la tête d'un projet de révolte en 1914-1918. On essaya par tous les moyens d'arrêter la progression nationaliste. Mais quoi qu'on puisse en dire le mouvement reste très puissant à Madagascar et la France sera bien obligée un jour de reconnaître la légitimité des revendications malgaches. Des incidents ont déjà eu lieu contre M. de Coppée, gouverneur, lors de son arrivée : d'autres risquent de suivre. Madagascar réclame un statut spécial, lui sera-t-il accordé ? C'est là une question que l'avenir résoudra !

Indochine, Algérie, Madagascar, l'empire français semble s'effriter. Les colonies réclament l'application des accords signés en re les Nations Unies au cours de la guerre, tout comme la Bretagne espère voir un jour reconnaître officiellement ses revendications si souvent formulées.

E. KERLOAGUEN.

LU...

dans la Voix de l'Ouest du 5 mai 1947.

L'article suivant vient appuyer ce que nous avons dit dans le n° 6 d A.A.T. au sujet du progrès du fédéralisme dans toute l'Europe. Les autonomistes ne sont naturellement pas considérés par la presse française comme des criminels ou des exaltés.

## LES WALLONS réclament leur autonomie dans le cadre de la Belgique

Namur 4. — Le Congrès wallon, réuni à Namur, a réaffirmé, dans une résolution, son désir d'aboutir à l'autonomie de la Wallonie dans le cadre de la Belgique. Un projet d'organisation fédérale est déposé à la Chambre dans ce sens.

Plusieurs délégués au Congrès ont exposé des thèses nettement extrémistes, notamment l'écrivain Charles Plisnier, qui déclara que la résolution adoptée n'était pas une supplication, mais un ultimatum, et qui rappela les termes de la constitution de 1830, selon lesquels « quand un peuple est opprimé, l'insurrection n'est pas seulement un droit, elle est un devoir ». Cette affirmation lancée avec fougue, déclenchait l'enthousiasme d'un public chaleureux.

D'une manière générale, deux tendances s'affrontent dans les congrès wallons : l'une est favorable à un rattachement à la France (elle ne s'est ralliée que par raison au projet fédéraliste actuel !) ; l'autre veut l'autonomie de la Wallonie dans l'Etat belge.

On prévoit que la question wallonne entraînera des difficultés pour le gouvernement Spaak, les ministres wallons pouvant être amenés à démissionner.

\*\*\*

Voici quelques titres de journaux français :

LE FIGARO, 6 mai. — « Le Congrès Wallon de Namur a adopté une motion autonomiste. L'écrivain Charles Plisnier, champion du rattachement de la Wallonie à la France ».

COMBAT. — « Le Congrès national wallon réclamera aujourd'hui pour le royaume de Belgique une Constitution fédéraliste ».

L'ÉPOQUE, 4 mai. — « Le III<sup>e</sup> Congrès wallon se prononce en faveur d'une Belgique fédérale ».

\*\*\*

Du journal LA CROIX, mardi 6 mai 47 :

« Dans l'article en page 2 donnant connaissance du Congrès wallon de Namur, il est parlé du projet de Fédéralisme Belge, projet déposé à la Chambre des Représentants.

Le projet prévoit :

2 Etats associés : Flandre, Wallonie.

1 district fédéral : Bruxelles.

Chaque Etat ayant son Assemblée législative.

Le Pouvoir fédéral constitué de

1<sup>o</sup> Sénat : 75 Flamands — 75 Wallons.

2<sup>o</sup> Chambre des représentants ;

Réunion des deux Assemblées législatives (celle de Flandre et celle de Wallonie).

Le principal obstacle étant la Constitution actuelle qui déclare qu'un changement de constitution ne peut survenir au cours d'une Régence (la Belgique ayant un Régent en attendant que soit statué sur le sort du Roi en exil).

Le Gérant : J. OLLIVIER.

Imp. Réunies, Rennes.



# AVEL AN TREC'H

Bulletin intérieur de l'EMSAV POBL VREIZH

==== (ENTENTE POPULAIRE BRETONNE) ====

Secrétaire : Jean OLLIVIER, 47, rue de la Pilate, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (Ille-et-Vilaine).  
Trésorier : André HEMLIN, Chemin du Plessis-Gautron, CHANTENAY (L.-I.). — C. C. P. 918-78 Nantes.

## Action pratique

A peine fondée l'E. P. V. a commencé à manifester son activité qui, si elle n'a pas été spectaculaire au cours de ce dernier mois de novembre, n'en a pas moins été réelle en particulier à Rennes et à Nantes où des sections ont été fondées. Par ailleurs d'autres sections doivent être incessamment créées dans les autres villes de Bretagne, en particulier dans le Finistère. Ceci d'ailleurs n'est qu'un travail préliminaire. Il est évidemment bon de grouper les militants bretons et de leur faire prendre contact ; il sera encore meilleur de profiter de ces réunions pour leur donner une culture bretonne suffisante qui leur permettra de jouer leur rôle de militant avec efficacité. Mais il ne faut pas oublier que ce rôle consiste justement à être des propagandistes de l'idée bretonne. Ils devront donc partout où ils se trouveront faire connaître le problème national breton, et aider les Bretons à prendre conscience du contenu réel de leur sentiment breton. Pour cela, point n'est besoin d'user de discours : le mieux est de procurer des adhésions comme adhérents au début au seul organisme politique breton qui existe actuellement : l'« Emsav Pobl Vreizh » ; ceux qui ne se sentent pas convaincus pourront étudier sa doctrine dans son organe A.A.T. qu'ils recevront comme membres.

Comme nous l'avons déjà dit et comme nous le répéterons souvent par la suite, aucune forme de propagande ne doit être négligée, et en particulier nous devons insister plus particulièrement sur la valeur de propagande de la culture bretonne : vendre des livres sur la langue ou la question bretonne en général est une méthode d'action bretonne particulièrement indiquée. Des sorties dans ce but devront être organisées par les sections : le fait que l'on ait réussi à vendre en Haute-Bretagne, presque sur la frontière, des manuels pour apprendre le breton doit être une indication et un encouragement.

Même si au début l'on n'envisage pas pour la section une activité intense, il ne faut hésiter malgré tout à la fonder. Ce qui importe c'est qu'il y ait partout une vie bretonne organisée : si aucune sortie, pour une raison ou pour une autre n'est possible, l'on devra tout de même réunir les militants ; des séances d'études devront être tenues, au cours desquelles les jeunes militants pourront se familiariser avec les divers aspects du problème breton, et pourront se préparer à une action prochaine. Il serait bon, dans le cas où aucun cours de breton n'existerait par ailleurs, dans la ville ou dans le bourg, d'en organiser un au nom de l'E.P.V.

— Quant à la politique de l'E.P.V. elle reste jusqu'à présent la neutralité la plus absolue à l'égard des différents partis et organismes politiques français. Il semble que certains pencheraient justement pour une prise de position devant la crise française qui se prépare. Nous pensons quant à nous que pour l'instant il convient d'être prudent en cette matière. La crise française peut tout d'abord se résoudre pacifiquement et la démocratie a encore quelques chances de subsister en France. Or une prise de position ne peut avoir de sens que dans l'hypothèse de l'établissement d'un régime autoritaire en France. Nous ne pouvons baser notre politique sur cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, il est dangereux d'aliéner sa liberté pour éviter l'interdiction, et il semble bien que le mouvement breton n'ait quelque chance de réussir légalement que si l'État français reste démocratique. Et notre seul devoir en ce moment est de créer la force bretonne qui doit nous procurer la reconnaissance de nos droits. Toute politique extérieure ne peut être décidée que par les cadres du Parti réunis en congrès. Et la convocation de ce congrès ne pourra être décidée avant quelques mois d'ici, quand un travail effectif aura été réalisé.

A.A.T.

## Le problème de nos Éditions

Comme nos lecteurs s'en rendent compte, le dernier numéro de « A.A.T. » n'est pas très épais. A ceci, comme au retard avec lequel il est paru, il y a une explication bien simple : le manque de fonds. En effet, ceux-ci — qui proviennent des adhésions — ont dû être employés à mettre sur pied la nouvelle organisation, qui par elle-même à l'avenir demandera des frais de plus en plus lourds : il nous faudra bientôt ouvrir des permanences, dont le loyer sera coûteux ; il nous faudra même avoir des fonctionnaires dont il faudra assurer la subsistance. Enfin, nous envisageons la création d'un véritable organe de presse qui sera l'expression directe du parti, tout en ayant une administration et une vie indépendantes, car il faudra que ce journal bimensuel, et hebdomadaire finalement, subviennne de lui-même à ses besoins. Nous ne sommes pas prêts d'ailleurs d'atteindre ce but, car il nous faudra d'abord avoir posé des bases solides à notre organisation, recruter un personnel qualifié et rétribué, et par ailleurs avoir des attributions de bons de papier et avoir rassemblé des fonds permettant le lancement.

En attendant, nous devons nous contenter d'un bulletin intérieur qui ne sera pas tant d'actualité que de doctrine, étant donné qu'il est destiné principalement aux membres de l'« Emsav ». Nous voulons que ce bulletin subsiste et se développe, car nous estimons importante la formation des militants. Or, nous n'avons plus d'abonnements, mais des adhésions dont nous ne pouvons employer tout le montant pour « A.A.T. ». Nous ouvrons donc une souscription destinée à couvrir les frais d'impression du bulletin et permettant de lancer d'autres éditions de propagande : « Histoire populaire de Bretagne », « Histoire du mouvement breton ». Nous demandons donc à nos adhérents, surtout à ceux d'entre eux qui sont plus aisés que d'autres, de nous verser au moins 150 francs tous les six mois en vue de soutenir l'effort que nous devons fournir dans le domaine de l'édition. Il est évident qu'il suffira d'être adhérent pour recevoir le bulletin ; mais les membres de l'« Emsav » doivent se rendre compte des difficultés nouvelles que nous rencontrons devant la montée des prix, et du fait des obstacles qu'on a accumulés contre nous. N'ayant pas encore d'autorisation de bons de papier, nous ne pouvons ni mettre « A.A.T. » en vente, ni recevoir d'abonnements à proprement parler.

Ils auront à cœur, en se montrant généreux, de faciliter la tâche de ceux qui ne ménagent ni leur temps, ni leur fatigue, pour permettre à l'« Emsav » de vivre et de croître, et de remplir son rôle dans la défense de la Bretagne (1).

(1) Selon les fonds reçus, « A.A.T. » paraîtra tous les deux ou trois mois sur 16 ou 24 pages.

### THEMES DE PROPAGANDE

(du secrétaire de la section d'Evreux)

#### Partie culturelle.

Montrer les avantages à tirer de l'enseignement du breton. Parler de l'exemple donné par les autres grands pays : Angleterre, Russie... Dans ce dernier, le fédéralisme est loin d'être un simple mot pour les questions linguistiques. Il existe des journaux imprimés dans la langue des diverses minorités par les soins du gouvernement central et qui sont expédiés par avion. Dans chaque république existe une Université où la langue locale est traitée sur le même pied d'égalité que le russe. (Tiré des « Nouvelles Soviétiques ».)

#### Partie économique.

Traiter des avantages du sol tant au point de vue industriels qu'agricole. Etudier les questions des voies fluviales et ferroviaires (difficultés pour atteindre certaines parties du Morbihan).

A quel point en est l'électrification en Bretagne ? Enfin, une question très importante : celle de la reconstruction. La reconstruction à Evreux marche à plein rendement. Que faisons-nous chez nous ?

★

Toutes ces questions que pose le secrétaire de la section d'Evreux peuvent donner lieu à des discussions au cours des réunions des diverses sections de l'Entente. Mais ces quelques idées n'épuisent pas le sujet, et nous demandons aux secrétaires de nous

communiquer les arguments inédits qui jailliraient au cours des réunions des sections locales. Chacun doit apporter sa pierre à la construction de l'édifice breton.

## La vie de l'Emsav

Nous donnerons plus de détails dans notre prochain numéro. Pour l'instant on peut noter une très vive activité dans le pays nantais grâce au dynamisme de jeunes militants qui peuvent être donné en exemple aux timorés : c'est Nantes qui jusqu'ici est au premier rang pour le nombre d'adhésions recueillies, jouant ainsi un véritable rôle de capitale. De même à Rennes, bien que l'activité soit plus restreinte. Là comme à Nantes, des sections ont été fondées, et déjà se pose le problème des permanences. En Basse-Bretagne, les adhésions augmentent régulièrement, et sans tarder une organisation sera mise sur pied. En somme, rien de spectaculaire, mais un développement lent et régulier dont nous verrons sans tarder les premiers fruits. On pense déjà à l'« Ecole d'Eté », et en attendant, pour les militants de la Loire-Inférieure, il y aura une « Ecole » de quelques jours à Pâques ; ce sera, semble-t-il, une expérience très intéressante. Nous en parlerons dans notre prochain numéro qui paraîtra justement quelque temps après Pâques.

Comme on le voit, on peut compter sur la réussite, sinon rapide, du moins sûre, et qui apparaîtra surtout d'ici quelques mois quand bien des militants, qui sont occupés par ailleurs, viendront prendre du service dans le seul organisme qui ait osé depuis 1944 défendre les droits imprescriptibles de la Bretagne envers et contre tous.

### Comment fut fondée

### l'Amicale des Cercles Celtiques de Cornouailles

Le jeudi 1<sup>er</sup> mai s'est tenue à Quimper une réunion privée groupant les représentants des divers cercles celtiques de Cornouailles : cercle de Concarneau, Fleurs d'Ajoncs de Pont-Aven, Genêts d'Or de Bannalec, Kanfarted Rosporden, cercles de Quimperlé, Moëlan, Scaër, Fouesnant, Alc'houderienn Kastellin et dernier né : le cercle de Quimper. Réunion dont le but était d'étudier ensemble les problèmes intéressants tous les participants, d'adopter une ligne d'action commune à l'égard de certaines questions, de resserrer enfin les liens d'amitié unissant les membres de ces cercles en créant une association régionale dite « Amicale des Cercles Celtiques de Cornouailles », devant s'intégrer à son tour dans la Fédération des Cercles Celtiques.

La séance s'ouvre en présence de 22 délégués et l'ordre du jour est aussitôt abordé. L'accord se fait à l'unanimité sur la résolution de s'abstenir à toute participation aux fêtes exclusivement organisées ou mouvement politique. Mais il n'en est pas de même au sujet de la fixation d'un forfait journalier à réclamer par les cercles pour dédommagement de leurs

frais de déplacement et de location de costumes lorsqu'ils prêtent leur concours à l'organisation d'une fête. Dans l'impossibilité de trouver un terrain d'entente, chaque groupe conservera son entière liberté, mais en cas de participation collective à une même séance, il est demandé à ces cercles de se concerter.

Mais ce qui doit surtout retenir notre attention, c'est l'étude par l'assemblée des questions spécifiquement culturelles ; il ne s'agit pas en effet de perdre de vue que le but fondamental d'un cercle celtique est de donner à ses membres une formation culturelle bretonne, de leur faire connaître le riche patrimoine de la civilisation celtique, c'est-à-dire de combler dans la mesure de ses moyens les lacunes laissées dans l'esprit de la jeunesse de chez nous par l'enseignement dispensé dans une école qui, systématiquement, continue à tout ignorer du passé et du présent de notre pays. C'est ainsi que l'Amicale demande à ses adhérents d'organiser des conférences et causeries ayant trait à la Bretagne et aux autres pays celtiques ; elle prévoit la possibilité pour les conférenciers de se déplacer, à l'occasion, d'un cercle à un autre.

Le problème linguistique est également posé. L'assemblée prend connaissance du refus catégorique opposé par Paris à une récente pétition d'un cercle en faveur du breton. Faut-il se rallier au point de vue du ministre de l'Education « nationale » et laisser désormais de côté l'étude du parler de notre peuple ? Non, certes, car la langue étant l'expression de la culture d'une nation, notre désintéressement à son égard serait criminel, enlèverait aux cercles leur plus noble raison d'exister et risquerait de faire d'eux de simples troupes théâtrales.

Après le point de vue exposé par les énergiques défenseurs de la langue, l'Amicale demande aux différents cercles de faire un effort pour créer dans leur sein des cours de breton. Les débuts seront sans doute difficiles, les jeunes étant très peu attirés par ces cours et le manque de professeurs qualifiés se faisant sentir dans certains coins, mais néanmoins en groupant les bonnes volontés on doit arriver à un résultat concret.

Une fête annuelle à laquelle participeront tous les cercles de l'Amicale aura lieu en juillet à Quimper.

Après fixation de la cotisation à 200 francs pour chaque groupe, il est procédé à l'élection du bureau de l'Amicale, et la séance est levée.

Cette réunion aura ainsi réalisé une victoire supplémentaire de la Bretagne moderne sur l'esprit du clan celtique qui a été si nuisible au passé de notre peuple.

P. BOD'ENAN.

## LE FÉDÉRALISME LIBÉRATEUR

par R. PONTUAL

Une séparation entre la Bretagne et la France serait, tant au point de vue économique que politique, une grossière erreur, car un pays situé comme le nôtre à l'avant-garde du continent deviendrait vite la proie d'un impérialisme étranger.

S'il est exact que notre peuple constitue une entité nationale distincte de la nation française, il est non moins vrai que la France fut longtemps le premier

pays d'Europe et que nous ne devons pas mésestimer son importance. Elle peut reprendre une place prépondérante dans le concert des nations européennes, si des hommes sincères et soucieux de ses intérêts travaillent à son relèvement. Et nous devons concilier ce relèvement avec notre désir d'indépendance. Il est de notre intérêt de ne pas avoir à l'Est un voisin affaibli en proie aux lules intestines, vite entraîné à la remorque d'un des grands. Notre indépendance ne peut être totale, non pas parce que nous ne pourrions suffire à nos besoins, mais parce que nous quitterions une domination étrangère pour retomber sous une autre peut-être plus brutale. Ce n'est pas du jour au lendemain qu'un pays asservi pendant des siècles peut se permettre, devenu libre, d'imposer sinon le respect, du moins la crainte aux autres nations.

Il nous faut apprendre l'usage de la liberté, donner au mouvement breton une base sérieuse par l'attachement du peuple à la cause nationale, lui montrer qu'il est breton avant d'être quoi que ce soit, que les partis français ne peuvent défendre ses intérêts, qu'il ne doit compter que sur lui-même, c'est-à-dire sur le mouvement breton, pour obtenir de la France la solution du problème breton.

La liberté se mérite ; elle ne tombe pas du ciel comme certains visionnaires le croient. Notre pays est demeuré privé d'industries par la faute d'intérêts étrangers ; il nous faudra lui en donner. Pour cela entreprendre une lutte contre tous ceux qui s'opposent à l'industrialisation de la Bretagne. Lorsque nous serons parvenus à produire les objets industrialisés les plus nécessaires et à réorganiser notre agriculture, nous pourrions envisager l'avenir sans crainte et songer à exposer par le monde les productions de la Bretagne, à faire rayonner sur la terre le nom sacré de notre patrie.

« Notre indépendance ne peut être totale » avons-nous écrit. Nous serons donc éternellement un peuple mineur, quel que soit le système de gouvernement instauré en Bretagne ? Non point ! Car nous envisageons la solution la plus moderne pour résoudre les questions minoritaires : le *Fédéralisme à la base communale*.

Le Fédéralisme des communes fédérées en régions fédérées elles-mêmes en Etats, qui à leur tour se fédéreraient en une « République Fédérale ».

Les républiques fédérales seraient le prélude à une forme mondiale de gouvernement. La question des minorités ne se poserait plus, chaque peuple serait libre de son gouvernement propre et assuré par ce système d'alliance naturel de voir ses intérêts défendus par les co-participants de la République Fédérale.

La loi du « Un pour tous et tous pour un » ne serait plus un mythe, mais une nécessité vitale, et peut-être assisterions-nous à un assagissement des hommes, à un changement total de la vie : la mort du fer et du feu, la fin des bains de sang périodiques...

Quel utopiste vous faites, nous diront les lecteurs d'« A.A.T. ». Nous espérons pour tous que notre utopie soit d'ici quelques années une réalité, car les fédéralistes qui, voici dix ans, se comptaient sur les doigts de la main, se rassemblent aujourd'hui pour le « Grand Œuvre » d'humanité et de fraternité des peuples de l'Univers.

Nous ne devons pas envisager seulement la question bretonne ; à l'heure actuelle, l'interdépendance des peuples est un fait irréfutable. Nous devons faire comprendre autour de nous que si nous obtenions l'indépendance totale brusquement par le fait d'un effondrement de la France ou d'une autre manière, nous serions un petit pays manquant d'industries, ravagé par la guerre et l'occupation, ne pouvant compter avant longtemps que sur ses ressources agricoles, obligé de se soumettre à l'asservissement économique des U.S.A. ou d'une autre grande puissance, c'est-à-dire une Islande de plus sur la carte mondiale.

Alors qu'une France fédéraliste, régénérée par le retour à la liberté des petites nations qui la composent, offrirait la solution idéale à la sécurité pour notre race qui, loin de mourir, sortirait du profond sommeil où l'a plongée voici quelques siècles une fée malfaisante assoiffée par l'esprit de conquêtes.

Robert PONTUAL.

Dinard, 18 a viz Ebrel.

## ADSEVEL

### I

Setu ouzhpenn 6 miz e oa bet harzet A.A.T. Gouzout a ra hol lennerion pe dro-widre o deus implijet ar gargidi c'hall evit mirout ouzh hor c'helaouenn da zont ermaez : sanset abaoe miz Meurzh ez eus gwir da embann ur gelaouenn hep aotre, — nemet evit he moulan e ranker kaout tikedou paper hag a roer da neb a garer. Deut eur eta da gounan deomp, warlec'h niverenn 6 hon eil rummad, n'hor boa ket an tikedou paper-se hag e oa dav deomp o goulenn e Paris. Da lavarout eo e oa ret deomp gortoz 6 miz da vihanan, — ha marteze en aner 'en diwezh, — abarz gellout embann A.A.T. endro. Lavaromp diouzhtu n'omp ket bet re nec'het gant an « ukase » nevez : deut e oamp da vare an ehanou, ha bez e felle domp dreistholl embann A.A.T. aberzh ar strollad a oa da vezan savet. Hogen ne zeujomp ket abenn da gavout tud ar bagad-ren araok fin miz Eost. Kelaouenn brevez ar strollad e vo A.A.T. breman eta ; ne c'hell ket bezan gwerzhed ; ha n'eus nemet un tu d'hor mignoned d'he bevan : kavout izili niverusoc'h-niverusan da « Emsav Pobl Vreizh ». Ahendall hon eus kavet gwell en em glevout gant tud all evit lakaat da zont ermaez ur gelaouenn a oa da vezan skignet ha gwerzhed e pep lec'h (1) : kredin a ran e vo frouezhus ar c'henlabour nevez-se, rak diazezet eo war genlalded, ha prometet ez eus bet din e vije broadel forzh penaos spered ha displegerezh « Le Peuple Breton ». Setu gouestl sklaer ar rener. N'hon eus abeg ebet d'e ziskredin, gouzout a reomp ez eo ur brogarour hag anavezout a reomp e ompartiz kelaouenner. Aet eo faezh hiziv gant ar politikerezh rannvroel ; netra n'e zisram diouzhip et. Mat e vo harpan « Le Peuple Breton » gant ma ray ul labour orvadel yac'h.

E sigur difenn trumm ar pennadurezhioù gall da embann A.A.T. N'eus ket kalz a addisplegou da ober. Farsus awalc'h e oa an digarez o doa kavet, ha lu dreistholl, ret eo hen anzav. Diaes eo rein un abeg resis d'o menoz. Marteze aon ; se klast gounit

amzer : m'hor bije gellet stagan gant ar bruderezh a-zevri hor bije gellet stourm marteze en dilennadegou diwezhan. Ne gav ket din o doa kement se c'hoant, da derrin lans an emsav da vat ; doareou all garvoic'h o dije dleet kemer, ha ne gredent ket ober. Hogen bez'e kredan hentoic'h e felle dezho kepten dalean hon emled. Ha dam-spi o doa ivez hor bije fallgalonet. Warbouez nebeut tre a dra ez eo buhez an emsav er mare-man : awalc'h e vefe da unan eus ar baotred o deus sammet warno levian adarre politikerezh Breizh wardu ar vroadelouriezh digalonek aat evit ma vefe goueledet an emsav-se, ha marteze da vat. Rak stad ar brezhoneg ne c'hell ket gouzav gourzez. Ahendall, marteze awalc'h e voe divizet an difenn gant kargidi isderez, ha n'o doa mennad spis ebet, nemet bezan direbech aberzh gouarnamant Bro c'Hall. Daoust ma tiskouezer hon disprizout a reer kalz war hon tro. Ha manstrus eo e vije deut ar spiarez zoken un ensavadur aberzhstad e « bro ar Frankiz ». N'hon eus ket lec'h aman da gomz eus an enklaskou a zo bet graet e Kernev diwarbenn stourmerion zo hag ar c'helc'hiou keltiek dre vras edoug an hanv-man. Mevelion ar gouarnamant a zo bet spontet ivez gant berzh an hevelep kelc'hiou. Frouezh o c'hounnar hag o aon eo bet ar pennadou fuloret, droukyoulek ar stumm anezho, hag a zo deut ermaez nevez zo war an « Télégramme ». E gwirionez n'eus netra nevez e kement-se. Brudou iskis a zo bet lakaet ivez da redek epad miziou kentan ar bloaz-man : gortoz a rae ar bolised un dro vat evit hor bac'han. H.a... M'hor bije selaouet ouzh kement gourdrout a zo bet graet deomp he dije « An Avel » paouezet a zont ermaez adal an niv. 4-5. Ne reomp ket kalz a forzh eus kement se. Ar pezh doanusan a zo, avat, eo n'hon eus ket kavet ar skor hor boa ar gwir da gaout aberzh an emsaverion d'ar mare-se. Reou zo o deus hor pismiget en abeg m'hor boa diskouezet re splann e oamp Bretoned, ha n'eo ket Gallaoued. N'eo ket un dra de lavarout evelato, dreistholl p'emeur war var deiz pe zeiz da vont d'an toull-bac'h en abeg da-se. Nouspet gwech hon eus klevet an hevelep diskan : Ret eo lavarout gevier rak n'omp ket krenv awalc'h. Hogen n'eus ket fellet deomp plegan, rak kentan diviz eus frouezhusted un emgann eo anaoudegezh ar pal. Warbouez touellan en em doueller. Rak-se ne c'hell nep bruderezh breizhat bezan efedus, ma ne laka ket anat ez eo evit Breizh hor bro, hag hor bro nemeti, eo e stourmomp. Gouzout a reer na c'hell ket Breiz bezan saveteet hep emskiant vroadel : hor pal pennan eo he dihunin — ne vern aman an doareou-ober ; — ha pezh a zo sur eo na vo ket adnaouet an emskiant bobl-se etouez Breizhiz ma anza-vomp, pe ma reomp van da anzav, e eo Breizh ur rannvro c'hall. Diaes e kavan distrein war an « egwyddor »-man, hogen ret eo hen ober hiziv c'hoazh, rak bez'e c'hellfe tud klastk adarre sevel kazett ennou gant arc'hant broadelourion evit asurin ez eo Breizh rann eus Bro C'Hall. Egiz m' em eus lavaret meur a wech n' eo ket gant gevier e saveteer ur bobl.

### II

Rak-se eo hon eus savet hiziv ur strollad breizhat nevet m'eo e bal diskleriet stourm evit Breizh, hor broad, hag he savetein hep klask en em guzhat nag en em zigarezin. Tud nevez, yaouank flamm darn anezho, dianvav c'hoazh, hag hep skiant prenet evit

ar poent eo ar renerion anezhan. N'int bet degaset da gemer ar c'harou-se — ha pounner int — nemet dre garantevreizh. Anaoudegezh vat a zleomp rein dezho, ha muioc'h eget kement -se, — sikour, ha sikour gwirion ha fetis, n'eo ket avelaj ar c'homzou hepken. Rak heptomp ne raint netra, — ha ni muioc'h egeto c'hoazh eo a ray ar strollad, ni eo a lakay ar strollad da greskin ha Breizh da drec'hin. Ingal ha kevatal eo kiriegezh pep stourmer er strollad ha dleout a raimp deskin dres en amzer da zont pouez hor roll hag hor galloud e salvedigezh Vreizh. Kement -se a rankan kemenn da galz tud barrek da gemer perzh e buhez ar strollad, — a zo muioc'h, — na c'hello ket ar strollad ober berzh hep o skoazell, hag a vefe re dechet da blegan d' o diegi pe d' o noualantiz, — ne venegan ket aon ha laoskentez, rab neb a bleg dezho n' hell bezan ur « Brezhon ». Peogwir ez eus bet roet deoc'h eta ur benveg dieubin Breizh, ret eo deoc'h hen implijout; rak ahendall e vo bet foranet hor poan, dispignet hon nerzh en aner, ha lezet Breizh en hec'h argoll ur wech ouzhpenn.

— Mennad ar strollad hon eus displeget meur a wech : krouin ur vuhez politikel breizhat, evelse adsevel emskiant pobl ar Vretoned, erfin dre -se lakaat Breizh en he flomm endro. Lakaat a reomp adsividigezh un emskiant pobl yac'h etouez ar Vretoned er c'hentan penn, rab ezhomm hon eus ag ar varrenn-luskan -se evit sevenin hor pal pennan. A-dra-sur e van bev c'hoazh ar vreizhadezh hag ar garantezvro e kalonou dan vuian ar Vretoned, ne vern a be gornbro pe a be renkad e vent. « Santout » a ra ar Vretoned da vat ez int Bretoned. Hogen dav eo deomp rein un dalvoudegezh resis d' ar pezh a santont, da lavarout eo deskin dezho n' o deus nemet ur vro : Breizh an hini eo. Pa vo graet kement -se, e vo saveteet pep tra. Ha setu aman kefridi gentan ar strollad en amezr da zont tostan.

Evit he sevenin avat emeomp e sonj dreistholl da implijout doare-stourm kembreiz : bruderezh dre ar wash, bodadegoù kelaouin ha sklerijennan, dilennadegoù. Daelet ez eus bet ouzhipp nevez zo e oa fall diskouez pegen nebeut a « vroadelourion » a zo e Breizh — en deroù da vihanan. Hervez ar re -se — hag a asur bezan brogarourion — ahendall, e vefe awalc'h evit kaout holl wirioù Breizh, ha marteze zoken an emrenerezh, kinnig ur program breizhat da zanveziou kannaded ar strolladoù « Gall » en hor bro. Burutellet hon eus endeo meno an dud-se. Awalc'h e vo deomp spisan hiziv ne deo ha ne vo biken ar strolladoù « gall » e Breizh nemet strolladoù estrenion, hag an aliesan enebourion. Gwelloc'h eo anzav n' eus k tu ebet da savetein Breizh eget kinnig seurt hini d' hen ober. Feiz o deus an holl strolladoù « gall » en unded hag e digevrennusted Vro C'Hall. Neuze petra a c'hortozont c'hoazh? Evel dres eo anat, hag hen merket em eus a-ziagent, e rankor ober gant an « talbenn breizhat » adarre. Nemet ret eo ivez stourm en dilennadegoù; anez bréc'hin enno ne c'hellimp kaout netra da vat evit Breizh; a zo gwashoc'h, ne vo tu ebet d'en em zifenn ouzh an heskinerezh, ma vez dav un deiz, ar pezh na gredan ket hiziv, keit ha n'o devo ket Breizhiz diskouezet o fizians ennomp. Forzh penaos ez eo ret deomp bezan degemeret gant Breizhiz. A-dra-wir e vo ar strollad a zo bet savet ergentaou pennher an emsaviou breizhek all o deus dalc'het Breizh bev betek hiziv. Met dishenvel e vo e zoare evelato, diouzh hini

Pontkalleg pe hini La Rouerie da skouer. Rak neuze e va awalc'h kaout skoazell un nebeut tud, bourc'hizion ha noblansou, evit kemm penn d'ar varzh e politikerezh ur vro. Hiziv an deiz avat ne c'heller netra hep ar werin; ne c'heller ket gwellaat he stad ma ne gar ket. Implijout ar werin o deus graet an emsaviou enepdemokratel o un. Dre ma anavezomp kement -se eo ez omp ni « gwerinrenourion » (hag a c'hell kaout ur ster « oberiant » e brezhoneg) kredin a reomp ez eo moged klask savetein Breizh en despet da Vreizhiz, hep ma oufant zoken ez eus ur vroad -se o bro. Evit dezho diskouez e kredont er vroad-se, ret eo dezho hon dileurion e Paris. Ne bad brientelezh ebet ma n' eo ket gwriennet don er werin.

Bez e kaver tud all avat evit abegin hor mennad da stourm en dilennadegoù en arbenn da draoù all. Hervezo e tleomp lakaat an emgann enep-komunist er penn-kentan, ha neuze e vefe arabat disteraat e nerzh hag e efedusted dre rannan ar mouezhiou. Mat e vo d'ar re -se hag a asur bezan broadelourion teurel evezh d' an div anatenn-man. Hiziv an deiz n' eo ket ken stank an enepkomunistourion dre ma lakafe ar gomunisted en argoll ar feiz kristein, da skouer, ha kement uheltalvoud a zo bet legadet deomp ganti, hogen dre m' o deus aon rak an dizurzh pe evit o finvidigezh. Hag ar re a zo ouzh o broudan n'int nemet gallrelourion trelatet ha na damallont d' ar gomunisted nemet chom hep kehelan o idol Broc'Hall evel ma reont-i : Ar re-se eo a harpas an Nazied dre ma estlammont ouzh o c'helennadurezh diwarbenn brogarouriezh (un ger all a vefe reishoc'h implijout aman avat). E servij an dud-se eo en em lakafemp éta, pa ouzomp ervat ne anza-vint biken bezoud hor bro, hag e vefent prest d' hor bac'han ma karfent tro, evit brasan mad Bro C'Hall. A-dra-sur e kredan e tleer stourm evit ar sevenadur kristein. Hogen heman ne c'hello bezan saveteet e gwirionez nemet gant kristenion, ha n' eo ket tud n' o deus nemet o bro evel doue.

Touellus eo ahendall ar stourm enep-komunist. Ne seblant ket e c' hellfe ar gomunisted trec'hin dre an dilennadegoù hepken; ne c'hellint ket kaout muioc'h a bratioù eget n' o deus breman er stad c' hall. Arallneuzian a ray ar gudenn a-grenn ma klask ar gomunisted kemer ar galloud dre heg. Hogen keit ha ma chomo an emgann war dachenn al lezenn ne vo abeg ebet da « genlabourat » gant enebourion Vreizh war nep dogarez. Ni eo an dispac'herion nemeto er vro-man ha n' eo ket nac'hus hepken o mennadoù hag a zo gouest da « sevel » un dra ben-nak. Ma tle bezan man saveteet ar feiz hag ar sevenadur kristein er vro ne c'hello bezan nemet gant an emsav, ma chom kristen e unan. Dav eo deomp anavezout hon dreistelezh ha chom hep he gwastan. Evit klozan ahendall e lavarin ne c'hellomp herzel ouzh ar gomunistiezh nemet dre m' eo enep-kristein, hag evel kristenion, ha d' an eil ouzh ar gomunisted c'hall, diouzh ma fell dezho mirout meizadur Bro C'Hall eus paotred 1789. Ahendall dont a rin endro ur wech all war ar gudenn-se.

III

Hogen un dra hag a zo sur eo na vo ket al labour politikel an hini nemeti er bloavezhioù da zont. Er c'hontrol div labour ken pouezus all a vo da gas da benn : da gentan kelennadurezh prevez ar brezhoneg.

enni daou gevrenn kenstag, an embann, ha stumman ar stourmerion yaouank. Pouezusoc'h marteze eget ar bruderezh dre vras eo furman ar « frammatæion » yaouank a warc'hoazh, ar re a vlenio Breizh. Ne daly ket ar boan hir aradennat diwarbenn-se. Sklaer eo avat na c'hellomp fiziout war hini ebet tra n'en devo ket graet eus ar brezhoneg e yezh nemeti. Bez e oar an holl ahendall no vo ket assur dazont broad Vreizh keit ha n' hor bo ket « gwrivoudaet » ur sevenadur ma vo endalc'het ennan ur speredegzh gouest da entanan kalon ar Vretoned yaouank hag a adnevezo Breizh a-grenn en diwezh. Kement -se am eus merket dija. Ar c'hammed brasan hor bo graet wardu ar pal-se p'hor bo « rediet » ar gouarnamant er skol. Rak dre an hent -se hon eus spi dreistholl da ec'honaat kelc'hiad hon dibab sevenadurel. Re strizh eo c'hoazh hiziv evit bezan barrek adal breman da advrezhonekaat Breizh.

Un dra all a rankimp kep dale mui plediñ gantan a-zevri eo ar yaouankiz, da l'eo dreistholl ar c'helc'hiou. Enno ahendall ur benveg luskan dispar hag un druez vras e vefe e lezel da gouezhan etre daouarn tud ar strolladou estren e Breizh, evel ar gomunisted, war a lavarere. Nevez zo ez eus bet klasket atizan kasoni au dud ouzh ar c'helc'hiou. Diskouez daou dra a ra kement-se : da gentan e roer pouez bras d'ar c'helc'hiou ha d'an eil ez eus aon na vefe implijet ganeomp — ni ar vro adelourion evit kas da benn hor mennad. Aon hon enebourion a zle hor c'halonekaat da vont betek penn an ervenn hon eus boulc'het eno. Bez 'e' tleo ar c'helc'hiou bezan savet ha renet gant broadelourion. Ne vo ket dav dezho eveljust ober labour strolladou all, hogen ret e vo dezho, dreist peptra, henchan an dud yaouank wardu karantez Vreizh, o c'helenn war draou Breizh, en ur ger berr rein dezho un deskadurezh vreizheh. Rankout a reomp ansav er c'henverse ez omp pell diouz bezan tizhet hor mennad : e Kernev, da skouer, elec'h ez eus kelc'hiou eus ar stankou ne oa ket e penn an darn vuian anezho renerion ha dezho ur spered breizhat awalch evit bezan barrek da ober brogarourion emskiantek eus ar re yaouank a zeue d'o c'havout. Ne c'hell an dansou eta bezan nemet un tu. Arabat dreistholl komz eus « folklore ». N'eo ket furlukined paotred ar c'hoarilec'h eo ez omp. Diaes eo a-dra-sur lakaat an dud da bleustrin hentou Breizh, hogen ma ne zeuer ket abenn da ober eus ar c'helc'hiou skoliou brogarantez eo kerkoulz deomp o dilezel evit ober ur labour all talvoudusoc'h. N'em eus ket da zisklerian eveljust penaos e c'heller breizhekaat ar c'helc'hiou. Nemet bez e c'hellan lavarout pezh a zo bet esaet ober e Kernev abaoe miz Ebrel diwezhan. Savet ez eus bet, egiz ma ouzer, ur c'hevredad evit kelc'hiou keltiek ar rannvro-se. Preder pennan ar re a vlenias ar vodadeg diazezan hag a oa Bretoned emskiantek, a voe lakaat renerion ar c'helc'hiou-se da zegemer e tleent bezan estreget muzikerion goueliou poblel. Peogwir ne oa ket awalc'h a dud desket war draou Breizh e pep kelc'h e voe divizet ez afe prezegerion d'ober kaozeadennou ha prezegonnou dilorc'h diwarbenn an danvez keltiek ha breizhek en eil kelc'h warlerc'h egile. Evelse e voe graet prezegonnou diwarbenn Bro-Gembre e kelc'hiou Konk, Kastellin, Bannaleg. Spi a zo c'hellout kenderc'hel gant al labour man ekerzh ar bloavezh-skol nevez a zo o paouez kregin : klevet em eus e oa bet graet div

brezegenn e kelc'h Konk nevez zo, unan diwarbenn an — Eisteddfod — gant un ezel eus ar c'helc'h hag a oa bet eno, hag un all diwarbenn ar brezhoneg gant un ezel all. Setu eta ur skouer eus pezh a c'hell bezan graet. En diwezh e ranker dont abenn da aozan kenteliou reoliek war Istor Breizh ha war brezhoneg evel maz eus hiziv an deiz e Kemper.

Ur gudenn all a zo e sigur sevel kelc'hiou keltiek. Tud zo o deus kavet paotred ha plac'hed yaouank hag a oa laouen da zont da zeskin « dansal ». Nemet holl gwitibunan a oa eus ar gostezenn dehou pe kleiz. Ha neuze peogwir e rank ar c'helc'h bezan neptu en deus paouezet an hini a rae war o zro d'o c'hentelion war an dansou. Kengompren e sonj a c'heller : Ret eo diskar ar voger a zo bet savet gant ar C'Hallaoued etre rummadou Bretoned zo. Dav eo distrujan an drougiezh hag an disfizians a zo bet savet en hor bro gant an estren. Hogen goude degemer kement-se e ranker goulenn evelato digant tud an emsav klask gounit o c'helc'hiadur da vibanan, ma ne c'hellont ket pleustrin war an holl renkadoù Breizhiz a gaver hiziv : ar pezh a zo kazans n'eo ket e vefe savet kelc'hiou etouez ar gomunisted, hogen e vefe savet ar re-se gant komunisted evit degas an dud d'ar gomunistiezh hepken. Kemendall a zo gwir diwarben ar strolladou all. Ar gwir da vezan komunisted pe kristenion pe forzh petra o deus ar Vretoned, nemet pa reont wardro ur c'helc'h e rankont, araok pep tra klask gounit an dud d'an emsav.

## IV

An ali a fell din enklozan en diskleriadur emañ o paouez rein uheloc'h diwarbenn kelc'hiou h. a. eo e tleomp ober ne vern penaos, hag ez eo gwell c'hoazh marteze treuzober eget chom hep ober netra. Abaoe m'hon eus savet ar gelaouenn-man hon eus pouezet e pep niverenn war an arvar m'eman Breizh ennan. Nouspet gwech hon eus adlavaret, hon eus ranezennet, koulz lavaret, e rankomp ober pe vervel, ha n'eo ket gant ar bluenn e vo saveteet Breizh, ha n'eo ket dav bezan arzourion pe skrivagnerion hepken pa zleomp bezan stourmerion. Merzet em eus re alies e kemmesket Bretoned zo, dispar o menoziou ahendall, oberiantiz ha difretezh, hag e talvezent o diegi lor a hiziv gant treuzfaltazi diwarben brezilin evit Breizh : tud o deus lennet re a romantou, hag a zeu da gredin ez eo Istor Breizh ur romant. Aes eo d'an den padout ouzh un arvar pell, hag e zaeen hep e anavezout, margan ur gadarnet lorc'hus marc'hat mat ha gwalc'hus d'ar fouge. Hogen n'eo ket henezh a saveteo netra : an hini a gred kemer al lec'h hag al labour disteran er stourm eo a ray ; an hini a gren marteze, hogen a chom hag a zalc'h. Henezh eo a zoujomp, rak henezh eo a drec'ho. Ne ray ket avat paotr-ar-bluenn, paotr-ar-gambr-studi, ne ray ket al lazhour kennebeut, an hini a anver soudard, dre gomz vray, hag a zo kement enoret e Bro C'Hall, hag en holl vroioù o deus perzh en herelezh an Impalaeriezh roman.

Skuizh omp ivez o klevout kan an « Hunvreou kaer ». Kaer pe get, ne garomp ket an hunvre, rak n'eo ket hunvreerion eo ez omp hogen sevenourion. Ha maz eus lorc'h ennomp, ne zeu henezh nemet eus pouez hor c'hefridi emskiantet ganeomp. Rak gouzout a reomp ez eo tonket d'an emsav en amzer-dazont deskin adarre da vreizhiz prest d'hen ankounac'haat ez int « tud ». Muioch eget ur vroadelezh

a fell deomp mirout e Breizh : « denelezh » hor c'henvroiz hec'h unan ; bez'e tleo hon emsav, evel hini Kembreiz rein al lec'h kentan da benn-talvoud-gezh ha da benndellid Mabden : e spered hag e ene, ha stourm evit mirout dezhan e giriegezh hag e zieubiezh.

Setu c'hoazh pezh a laka emsav Breizh hiziv dishenvel diouzh kement emsav all a zo, hag a voe en hor bro. Kemm a-grenn penn d'ar vazh a fell deomp, ha peurdreuzfurman Breizhiz, ober ur reveulzi wirion, eu ur ger-berr. Rak-se ivez ne c'hellomp ket dilezel hor galvedigezh. N'eo ket hor faltazi hor ren, n'eo ket al lorc'h broadel, evel ma c'hoarvez gant hon amezeion. Hogen anaoudegezh ar reizhded, ar c'hoant d'hen adsevel en hor bro, hag ar youl da servijout ha da uhelaat hor breudeur.

Gwaien, 9 a viz Gwengolo 1947.  
AN TREMENER.

### A propos de la question de la langue

## Dilettantisme et réveil national

« Il n'existe pas en Europe de nationalité moins instruite de son histoire, moins attachée à sa langue, moins consciente de sa personnalité, plus disposée à admettre la supériorité en tout de la nation qui la domine, que la Bretagne actuelle ». Ces paroles de Fanch Gourvil sont toujours vraies et certes, comme l'écrivait *Avel an Trec'h* dans son éditorial n° 3 : « Ce n'est pas en faisant de la littérature comme des dilettantes que nous sauverons la Bretagne qui se débat à l'heure actuelle dans une crise qui lui sera mortelle si nous n'intervenons pas ». Nous ne sous-estimons pas l'importance de la littérature pure dans le renouveau actuel et si certains par goût ou par tempérament se cantonnent dans ce domaine, libre à eux de le faire. Leur travail est utile naturellement car plus belle sera notre littérature, plus magnifique son essor, plus nous aurons confiance dans l'avenir de notre langue. Mais à quoi servira cette littérature pour notre peuple breton, si elle n'est lue et comprise que de quelques dizaines de personnes sans influence sur le peuple et ne cherchant pas en avoir ? — L'étude de la langue bretonne ne doit pas être une spéculation frivole tout juste bonne pour quelques savants ou quelques initiés. Le Breton est la langue de plus d'un million d'hommes ; la littérature bretonne ne doit pas être le privilège d'une caste, elle doit appartenir au peuple sans lequel il n'y aurait aujourd'hui ni langue ni littérature bretonnes. Les écrivains bretonnants gagneront d'ailleurs à avoir derrière eux un public nombreux pour les lire et les soutenir. — Je me souviens à ce sujet, d'une anecdote sur Tanguy Malmanche racontée je crois par Abeozen, aux cours du soir du Cercle Celtique de Rennes. Vraie ou pas, elle illustre bien ma pensée : Après avoir écrit ar « Baganiz », Tanguy Malmanche, pessimiste, disait qu'il y aurait à peine cent cinquante personnes pour le lire. Il en eut bien davantage car on connaît le succès mérité de l'œuvre, mais on peut se demander si le manque de lecteurs n'est pas la raison pour laquelle cet auteur est resté longtemps sans produire. Le jour où les écrivains de langue bretonne pourront vivre de leur talent (ils ne peuvent pas compter sur l'aide financière du gouvernement

français, et les mécènes généreux se font rares), c'est-à-dire le jour où les bretonnants sauront lire et écrire leur langue, ce jour-là nous aurons de nombreuses œuvres. Le jour où nous aurons obtenu l'enseignement du Breton à tous les degrés, il est certain que les lecteurs bretonnants seront plus nombreux et évidemment, les écrivains de même. La Pallice n'aurait pas mieux dit. Nous aurons l'occasion de revenir sur la question de la littérature bretonne. Cette littérature est encore la littérature d'une langue vivante ; si nous ne militons pas, elle deviendra la littérature d'une langue morte.

Tout en reconnaissant l'importance du Breton pour la propagande orale en Basse-Bretagne — valeur démontrée par le succès de radio Quimere'h je prétends que nous devons nous servir du Français comme langue de propagande dans les revues et journaux. Ceci me semble évident, car le Breton bretonnant lit peu ou pas la langue qu'il parle tous les jours. Ce n'est pas de sa faute, mais c'est ainsi et il faut en tenir compte. Et puis il y a la Haute Bretagne. On ne peut tout de même pas l'exclure de la communauté bretonne. La Haute Bretagne a droit à notre respect. Je crois par expérience les Hauts-Bretons plus patriotes en général que les Bas-Bretons. Ils l'ont en tous cas été avant nous. Cela vient vraisemblablement de l'Histoire qui a contribué à maintenir la conscience nationale bretonne en Haute-Bretagne autant et même plus que ne l'a fait la langue en Basse-Bretagne. Un La Borderie a fait autant à mon avis pour la patrie bretonne qu'un écrivain bretonnant quelqu'il soit. D'ailleurs les Hauts-Bretons, s'ils se cantonnent de préférence dans les questions historiques, économiques, sociales ou politiques ne délaissent pas pour autant la langue nationale. Nombreux sont les exemples de ceux qui ont appris le Breton et milité pour son enseignement. Le nom de Yann Sohier suffirait à lui seul pour prouver ce que j'avance. La question langue ne peut, me semble-t-il, être traitée et réglée à part que très difficilement. Elle fait partie d'un tout et les non-bretonnants en défendant les questions économiques, sociales, politiques, historiques — dans un sens breton — servent indirectement la cause de la langue, car ils contribuent au Réveil de la Conscience nationale. Or réveiller la conscience nationale est, je le pense, la tâche la plus urgente. Car c'est le seul moyen de sauver la langue, mais aussi toute la vie du peuple breton. Notre idéal ne peut pas être seulement d'ordre littéraire ou culturel, il doit être aussi économique, social ou politique. Une langue dite minoritaire ne peut pas être sauvée par des dilettantes. Elle ne peut résister que dans la mesure où elle fait corps avec un idéal — presque toujours nationaliste — et elle ne peut progresser que par la réussite de cet idéal. L'Histoire est là pour nous donner des exemples : l'Irlandais ne serait plus parlé aujourd'hui si l'Irlande n'était pas libre et le Cornique ne serait pas mort si les Cornouaillais avaient été nationalistes.

Les moyens de réveiller la conscience nationale sont divers. La langue, l'histoire, la politique y contribuent à différents degrés c'est certain. Mais il ne faudrait pas oublier l'importance de l'économique et du social. Le jour où les nationalistes bretons auront créé des organismes qui défendront fermement et avec succès les intérêts matériels bretons, le jour où ils seront des chefs d'entreprise à l'avant-

garde du progrès, le jour où ils auront donné au peuple le bien-être auquel il aspire et auquel il a droit, ce jour-là ne croyez-vous pas que le peuple sera fier du travail qu'il aura accompli sous la direction de compatriotes et fier par conséquent d'être Breton ? Le peuple sera avec ceux qui le feront vivre. Il faut persuader les gens — par des réalisations — que « nous ne voulons pas faire la Bretagne revenir quelques siècles en arrière ni faire les gens brouter de l'herbe comme autrefois (!) ». Être pratique et moderne tout en restant Breton, c'est être un exemple vivant de la Bretagne que nous voulons créer, c'est répondre aux critiques qui veulent nous faire passer pour des réactionnaires, des conservateurs.

Ce n'est pas en faisant de la littérature comme des dilettantes que nous résoudrons les problèmes économiques et sociaux qui se posent à nous.

Heureux d'ailleurs ceux qui ont le temps dans cette époque troublée de ne penser qu'à leur violon d'Ingres et qui peuvent se retirer dans leur tour d'ivoire. Il y a chez ceux là une grande part d'égoïsme et de peur. La peur de l'effort à accomplir.

Un homme comme R. Hemon a donné l'exemple. Ce n'est pas son œuvre d'écrivain qui est la plus importante à mon idée, mais le fait qu'il a doté la Bretagne d'une langue de civilisation et créé l'Ensavadur Breiz et le Framm Keltiek, essayant ainsi de résoudre une partie des problèmes bretons. Nous ne pouvons citer meilleur exemple et nous faisons appel à tous les dilettantes, à tous les amateuristes pour qu'ils sortent de leur coquille et se penchent sur notre peuple. Ecrire une belle poésie d'amour en Breton c'est très bien. Résoudre la question du pain quotidien pour le peuple c'est mieux et plus utile.

Si nous ne le faisons pas nous ne gagnerons pas la confiance de notre peuple, nous serons dépassés par les événements

L.-M. RIWALL.

### HOR POANIOU

Hor c'henvroad Andrey Hémelin, tenzorier an Emsav, a drugarek an holl Vretoned o deus kemet perzh en e boan p'ne deus marvet e vamm. Mignoniezh e geneiled a zo bet ur frealz evit e galon e kreiz e c'hlaç'har.

### KELEIER

Noela Olier hag Alan Al Louarn a zo laouen o kemenn da lennerion Avel An Trec'h ez eo ganet dezho ur mah

### TANGI

e ano, d'ar 1<sup>er</sup> a viz kerzu 1947.

Buhez hir d'ar Breizhadig nevez, ha ra labouro mat evit ar vro. Hor gourc'hemennou d'ar gerent.

\*\*\*

Klevet hon eus gant plijadur e timezo hor sekretour Yann Ollivier gant Janed Haméon d'ar 1<sup>er</sup> a viz Ebrel 1948 e iliz Sant Stephan Roazhan da 11 eur.

D'an daou bried yaouank a zo o vont da sevel un tiegezh breizhat e hetomp eürusted ha kalz a Vretoned vihan ivez evit labourat evit o Bro.

## BIBLIOGRAPHIE

### REVUES BRETONNES :

*Al Liam*, tout en breton, Pierre Le Bihan, 6, rue du Maréchal-Joffre, Versailles.

*An Amzer Keltiek*, en irlandais, gallois, anglais et breton ; éditeur : Nic Mhatuna, St Ann's House, Fort Street, Cork (Eire).

*Kad*, philosophie celtique, dir. R. Tullou, 3, rue de Clisson, Rennes.

*Le Pays Breton*, bulletin intérieur de l'Unvaniez Arvor et des Compagnons de Merlin. Dir. J. Choletau, 21, rue St-Louis, Vitré (Hte Bret.).

*Le Peuple Breton*, politique, social, économique, international. Mensuel. Dir. J. Martray, avenue de Paris, La Baule (L.-L.).

*Sked*, scouté catholique. Adm. J. Fournier, 42, rue Falguières, Paris (15<sup>e</sup>).

*Skol*, en dialecte de Vannes. Dir. M. l'abbé Le Marouille, professeur, Petit Séminaire, Ste-Anne-d'Auray.

*Tir-Na-N'Og*, revue littéraire en breton. Dir. R. Huon, Roud Ar Roc'h, Lannion. C.C.P. 64408 Rennes.

### REVUE FRANÇAISE :

*Kédération*, revue de l'ordre vivant. Dir. Max Richard, 9, rue Auber, Paris (IX<sup>e</sup>).

### LIVRES :

Nous avons reçu :

*Il faut choisir la nuit*, d'Alain Guel, édité aux éditions Le Portulan. — 180 frs.

*Martha du Prisonnier*, d'Alain Guel. Roman édité par les Editions Robert Laffont. — 185 frs.

*Les Amours jaunes*, de Tristan Corbière, édité par la Librairie Celtique, Paris. Volume de 300 pages (nouvelle édition établie sur le texte de 1873, édité chez Glady Frères, à Paris, à l'occasion du centenaire de la naissance de Tristan Corbière).

*L'Homme de la Mer*, de Jean Merrien, édité aux Portes du Large, Nantes.

*La Langue Bretonne et ses Combats*, de R. Hemon, aux Editions de Bretagne, La Baule.

*Le Problème Breton et la Réforme Administrative de la France*, de J. Martray, aux Editions de Bretagne, La Baule.

*Yezhaour Bras Ar Brezhoneg*, gant Kervella.

*L'Herbe de la Vierge*, traduit par Youenn Dreten Youen hag e leue, gant Youenn Dreten.

### Entendu dans un établissement scolaire

« ...Il n'y a aucune raison pour que la Culture Celtique soit délaissée au profit de la Culture Latine, en Bretagne.

« Comment ? Vous reniez donc vos origines latines !... »

Cette réponse scandalisée était celle d'un « lettré » d'origine bretonne ! On m'avait dit au collège que la culture latine élargissait l'esprit. Il n'y paraît pas, quand on entend un produit de cette culture émettre une telle énormité.



# AYEL AN TREG'H

Bulletin intérieur de l'EMSAV POBL VREIZH (Entente Populaire Bretonne)

Secrétaire : Jean OLLIVIER, 47, rue de la Pilate, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (Ille-et-Vilaine)  
Trésorier : André HEMLIN, Chemin du Plessis-Gautron, CHANTENAY (L.-Inf.). — C.C.P. 918-78 Nantes

## MOT D'ORDRE...

Comme on le voit par les quelques notes que nous avons rassemblées ici l'E. P. V. a développé son action au cours de ces dernières semaines. En même temps qu'un encouragement ces renseignements seront une indication sur l'endroit où doivent porter nos efforts au cours de cet été.

Tout d'abord il y a un petit fait intéressant à noter : les progrès les plus spectaculaires ont été accomplis dans l'Est de la Bretagne, en particulier dans la Loire-Inférieure, grâce au dynamisme de notre camarade Hemlin ; Les résultats sont aussi satisfaisants parmi les émigrés. Nous espérons que la cadence se maintiendra dans ces régions. Mais il faut que les militants de l'Ouest du pays sachent qu'ils ont un retard inexcusable à rattraper ; nous ne pensons pas que l'Ouest de la Bretagne soit plus essentielle que l'Est ; mais il n'est pas admissible que les régions où notre langue nationale est actuellement parlée, restent dans cette inaction relative.

Nous espérons d'ailleurs que tous les militants et en particulier ceux de Cornouaille, Léon, Vannetais et Trégor prendront conscience, pendant la prochaine réunion générale de l'Emsav qui sera organisée au cours d'un des mois prochains, du devoir national qui leur incombe aussi bien qu'à leurs camarades des marches. Au cours de cette réunion les militants prendront un certain nombre de décisions importantes concernant l'élection des divers responsables, l'organisation financière de l'Entente, et la politique à suivre à l'égard de l'Etat Français et des partis.

En un mot il s'agira de définir les grandes lignes d'un programme à soumettre au peuple breton. Ce sera à chaque militant de prendre ses responsabilités.

Nous voulons, comme nous l'avons toujours préconisé depuis les premiers jours, que la règle démocratique soit à la base de l'Emsav Pobl Vreizh. Rien ne leur sera donc imposé, et ils ne feront finalement que ce qu'ils auront décidé de faire. Qu'ils n'oublient pas qu'entre leurs mains se trouve le destin de la Bretagne, et que la première condition pour sauver son Pays est de vouloir son salut et d'en prendre les moyens.

A. A. T.



L'un des « Hauts-Lieux » de Bretagne :  
LE MONT SAINT-MICHEL DE BRASPARTS

## L'INSIGNE DE L'ENTENTE

E.  
P.  
V.

Pour permettre aux membres de l'entente de se reconnaître et pour apporter une preuve extérieure de l'activité de l'Emsav, il avait été décidé d'éditer un insigne d'après un dessin de « Sant Brieg », (double triskell entouré d'un soleil, couleurs : blanc, vert et or).

Il vient de sortir et est à la disposition des adhérents.

Nous demandons à chacun d'adresser au plus tôt les 100 francs (prix de l'insigne) au C. C. P. de l'E. P. B. 918-78 Nantes.

## ...LIVRES, REVUES, ÉDITIONS

### MUR-DE-BRETAGNE ET SA REGION

par E. LE BARZIC, instituteur à Mûr.  
Monographie vendue au profit du S.I.  
de la région de Mûr. 50 francs.

OO

### Kroaz Breiz

(« Feiz ha Breiz » hag « Ar Vuhez Kristen » kendeuzet) miziek, skeudennet, golo livet 20 pajenn. Koumanant ordinal 200 l. Abbé Bleunven, Plomelin, Fin. C.C.P. 21.802 Rennes.

OO

### Histoire de Bretagne

Abbé Polsson, 22, rue Saint-Louis, C.C.P. 8.0307 Rennes. 400 pages (300 fr. + 25 fr. de port, en souscription) paraîtra fin juin. Ouvrage à mettre entre les mains de tous.

OO

### CAHIERS DE BROCELIANDE

Recueil breton indépendant de littérature et d'art. 54, rue Poullain-Duparc, Rennes. (6 tomes, 500 fr.).

OO

### A Handbook of modern breton

embannet gant Dr W.F. Hardie eus Liverpool.

Le Dr Fardie est un savant de l'industrie chimique doublé d'un linguiste éminent. Bien des Bretons seront curieux de lire ce livre qui donne un tableau complet de la littérature bretonne... Un conte populaire est donné en breton avec des annotations... L'auteur conclut... que cette langue malgré le mépris des sphères gouvernementales reste la langue celtique la plus parlée (extrait d'une lettre).

Embannet gant « Universite of Wales Press », Cardiff. Goulenñ digant Smith and Son. 248, r. Rivoli, Paris.

OO

### AN AIMSIR CHEILTEACH

Sraid an Dùin. Corcaigh-Eire. Lenn a reomp war niverenn miz pnae : « Breton Youth Easter week camp » A number of youths from the Emsav Pobl Vreizh assembled in a camp in the province of Noaned near the French border during Easter Saturday, Sunday and Monday. Studies wrestling bouts and lectures about the Irish Easter Week rising took place. The black and white flag of Brittany was raised and saluted each morning and night. This was a reply from the youth of the Naoned province which the French want to withdraw from the west of Brittany as a basis for a Breton « Ulster ».

OO

### « AL LIAMM-TIR NA N-OG »

niv. 7. Meurzh-Ebrel 48. Tost da 100 pajenn.

Lennegezh, barzhonegoù, c'hoariva, prederouriezh, gwerioniezh, keleler etrekeltiek, h. a. Kt ordinal 400 lur. P. Le Bihan, 6, r. Mal Joffre, Versailles (St-et-O.). C.C. 5349-06 Paris.

OO

### Un Médaillon de Y.-V. PERROT

Céramique en relief. 20 cm de diamètre, a été édité par Brittia. 51, rue La Fontaine, Fontenay-aux-Roses (S.). Cette œuvre réalisée par une artiste écossaise est du plus heureux effet. (900 fr. l'exemplaire).

### Le Sentier

Mai 48. Bulletin de l'enseignement libre du diocèse de Quimper. 19, rue Penn ar Steir, Kemper.

Une partie importante : *Chronique Bretonne* consacrée à une très bonne étude « APERÇU RAPIDE SUR LES PAYS ET LES LANGUES CELTIQUES ».

Eude très intéressante sur le Gallois, sa littérature, son enseignement, sa radio, etc...

Cette partie se termine par cette conclusion :

«... Tout Breton averti et cultivé se devrait de posséder de solides notions de gallois et de gaélique qui lui ouvriraient les deux portes du monde d'outre-Manche. »

OO

### Me a Zalc'ho

Mae 43. Ar C'Hembraeg Eeun. gant R. Hemon.

Les Gallois préconisent aussi l'emploi du Gallois simplifié pour la diffusion de la littérature galloise.

Les Bretons doivent également consacrer toutes leurs forces à la rédaction, l'édition et la diffusion de livres en Brezhoneg Eeun.

De nombreux articles. Ar c'han. Ar sonerezh. Ar c'hoariva. h. a.

OO

### Kenstrivadegou ar Bleun-Brug evit ar Skoliou

I. Lenn.  
II. Displegaf.  
III. Kan.  
IV. Prezegerezh (evit an dud yaou-ank). Evit gouzout hiroc'h. — gwelout « Le Sentier » miz mae.

Lakait anvioù ho pугale war ar rolloù, skrivit diouzhtu.

OO

### Pezhiou c'hoari Berr

gant Abherri

Six pièces de théâtre :  
« Kér an Douar-bras »  
« Ar Gouriz Aour »  
« Ti al Lanneg »  
« Ar Spurmant »  
« Ar C'habiten Mezv »  
« An Treizhour 'Estren ».

Sont annoncées comme devant paraître très prochainement à « Skridoù Breizh » B. P. 42, La Baule.

Elles sont accompagnées d'une version française. Conçues en Vannetais mais écrites en orthographe unifiée elles pourront la plupart du temps être données en breton.

Chapiteau de l'Abbaye de Landévennec





# AVELAN TREG'H

Bulletin intérieur de l'EMSAV POBL VREIZH (Entente Populaire Bretonne)

Secrétaire : Jean OLLIVIER, 47, rue de la Pilate, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (Ille-et-Vilaine)  
Trésorier : André HEMLIN, Chemin du Plessis-Gautron, CHANTENAY (L.-Inf.). — C. C. P. 918-78 Nantes

## QUESTIONS A RESOUDRE

La réunion des membres actifs de l'E. P. V. qui aura lieu au cours des mois prochains aura un programme de travail assez chargé et comportant un certain nombre de questions à résoudre. Il s'agira tout d'abord d'élire un bureau directeur chargé de la gestion de l'Emsav jusqu'à la prochaine année : il sera élu, ainsi qu'il est entendu, par les membres actifs, qui, eux-mêmes auront le droit de poser leur candidature. Il se peut d'ailleurs que les résultats du vote ne soient pas connus tout de suite si les candidatures ne sont pas posées dès maintenant, car il est possible que tous les membres actifs ne puissent venir, et qu'ils désirent voter par correspondance.

Il faudra par ailleurs aux membres actifs décider quelle genre d'activité ils envisagent pour l'E. P. V. Considèrent-ils qu'il doit se livrer à la propagande l'idée nationale uniquement c'est-à-dire être un instrument d'éducation nationale pour la masse de notre pays, soit qu'il doit se proposer en même temps un but politique, comme les autres partis, c'est-à-dire envisager la lutte électorale en vue d'envoyer des députés pour le représenter à la Chambre et faire nommer des membres ou sympathisants dans les conseils municipaux et généraux ?

Enfin il devra trancher la question de la politique extérieure de l'E. P. V. l'« Entente » peut-elle s'allier à d'autres organismes et partis politiques et autres ou doit-elle au contraire garder une indépendance et une neutralité absolue. Ce sera encore aux militants de prendre ici leurs responsabilités.

Le programme de l'E. P. V. est clair dans son principe : la remise aux Bretons de la gestion de leurs propres affaires et de leurs propres intérêts. Il est évidemment prématuré de discuter sur les modalités selon lesquelles ce programme peut être réalisé : il nous faudra d'abord être une force avec laquelle on puisse parler.

C'est pourquoi nous répétons et nous répèterons toujours que le moment n'est plus de parler mais d'agir, et de faire de l'« Emsav » un véritable mouvement populaire qui pourra parler au nom de la Bretagne.

A. A. T.

Un projet d'organisation financière et administrative de l'E. P. V. sera étudié et mis au point par un comité de techniciens et présenté aux délégués.

## L'INSIGNE DE L'ENTENTE

E.  
P.  
V.

Pour permettre aux membres de l'entente de se reconnaître et pour apporter une preuve extérieure de l'activité de l'Emsav, il avait été décidé d'éditer un insigne d'après un dessin de « Sant Brieg », (double triskell entouré d'un soleil, couleurs : blanc, vert et or).

Il vient de sortir et est à la disposition des adhérents.

Nous demandons à chacun d'adresser au plus tôt les 100 francs (prix de l'insigne) au C. C. P. de l'E. P. B. 918-78 Nantes.

## DOCUMENTS...

### L'UNION BRETONNE DES FEDERALISTES

49, Rue de Nantes - Rennes

a pris position vis-à-vis du  
Problème Breton au Congrès  
Fédéraliste de Paris (11-13 Juin)  
par une déclaration que nous  
publions ci-après :

#### DÉCLARATION

A l'heure où le fédéralisme apparaît de plus en plus comme la seule doctrine permettant de résoudre les problèmes politiques, économiques et humains du XX<sup>e</sup> siècle, il importe que la Bretagne, dont la vocation fédéraliste est aussi ancienne que profonde, prenne toutes ses responsabilités dans un mouvement qui doit aboutir partout à une véritable libération de l'homme.

Le rôle de la Bretagne consiste en effet à souligner de façon toute particulière que le fédéralisme est une méthode complète d'organisation de la société, tant sur le plan interne que sur le plan externe.

Elle doit rappeler que toute association humaine qui repose sur des nations étatisées engendrerait des maux pires encore que ceux auxquels elle a mission de remédier. Il est en conséquence indispensable de mener le combat fédéraliste sur tous les fronts : l'organisation fédérale de la société dans chaque Etat. — et notamment en France, — est d'autant plus urgent que l'unité européenne se précise de jour en jour.

C'est pourquoi les fédéralistes de Bretagne ont tenu à définir clairement leurs positions afin de prendre la tête chez eux d'un mouvement qui, en adoptant l'ensemble de la doctrine européenne telle qu'elle résulte notamment du programme de l'Union Européenne des Fédéralistes, marque ses incidences bretonnes.

Ils ont conscience, ce faisant, de contribuer de façon efficace à l'édification d'une large fédération internationale qui ne saurait elle-même exister que le jour où les Etats auront, chacun en ce qui les concerne, réformé leur structure interne dans l'esprit du véritable fédéralisme. En conséquence, les fédéralistes de Bretagne publient la déclaration suivante et lancent un appel à tous ceux qui veulent construire avec eux une Bretagne prospère et rajeunie, dans une France réformée, au sein d'une Europe unie et d'un monde pacifié.

#### QUE SOMMES-NOUS ?

Des hommes venus de tous les horizons politiques, philosophiques et religieux.

— Conscients qu'il importe, devant l'insuffisance des partis, d'effectuer un regroupement sur des bases entièrement nouvelles ;

— Persuadés que ce regroupement ne doit tenir aucun compte d'affinités ou de divergences politiques ou artistiques, mais qu'il doit réaliser au contraire, suivant la doctrine fédéraliste, l'union de tous ceux qui, au sein des mêmes communautés naturelles, sont aux prises avec les mêmes difficultés et les mêmes problèmes ;

— Constatant que la Bretagne forme toujours, malgré un siècle et demi de centralisation, un ensemble économique, géographique, culturel et humain qui en fait une communauté exceptionnellement homogène, communautaire renforcée par les souvenirs d'une longue histoire ;

— Affirmant que le moment est venu de sonner le rappel pour obtenir la reconnaissance officielle de la Bretagne, aujourd'hui disloquée entre cinq départements et pour réaliser son relèvement économique, social et culturel dont aucun organisme n'a la

charge de se préoccuper ; décidés à défendre devant les pouvoirs publics les solutions politiques et administratives qui permettront au peuple breton de protéger ses intérêts souvent méconnus, de développer ses richesses inexploitées, de résoudre ses problèmes sociaux particuliers, de sauver sa vie culturelle menacée par un système d'enseignement qui ne correspond pas, sur tous les points, à sa formation et à ses besoins.

— Proclamant que dans un siècle où les notions de frontières sont elles-mêmes dépassées et où les pays ne peuvent se sauver qu'en s'unissant, toute idée de séparatisme se trouve vieillie et condamnée ; que la formule de l'avenir réside dans une large fédération de toutes les communautés et de tous les peuples libérés du carcan des Etats-Nations ; que les peuples celtiques, auxquels la Bretagne est attachée par les liens d'une particulière fraternité, ont un rôle important à jouer dans cette nouvelle organisation mondiale ;

— Partisans d'une France fédérale où toutes les richesses qui devraient faire sa richesse et sa variété trouveraient leur plein épanouissement, au lieu d'être étouffées, comme aujourd'hui, sous la dictature d'un pouvoir central étatique, aveugle, lointain et bureaucratique ;

— Résolus à porter enfin le problème devant les masses populaires.

#### QUE DEMANDONS-NOUS ?

L'application du fédéralisme sur le plan qui nous est propre et par conséquent :

— Sans attendre une réforme d'ensemble de la France, constamment remise, la reconnaissance officielle du cadre administratif breton correspondant aux actuels départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure et du Morbihan ;

— La désignation d'une assemblée bretonne représentant toutes les opinions et toutes les forces vives du pays, dépositaire non seulement d'un droit de consultation, mais du pouvoir de décision en toutes questions administrative, économique, sociale et culturelle qui intéressent l'ensemble de la population bretonne, sans préjudice des prérogatives normales du pouvoir central ;

— La révision de l'organisation administrative de la Bretagne tendant à la suppression du cadre départemental et au développement des circonscriptions administratives correspondant aux réalités : arrondissements, cantons, communes. Cette réforme permettra de mettre fin aux pouvoirs excessifs des préfets et des administrations centralisées et de rendre les pouvoirs réels aux maires et aux assemblées locales. Les libertés communales devront être garanties de façon toute particulière.

C'est lorsque ces conditions politiques et administratives auront été réalisées — et alors seulement — qu'il sera possible, sans attendre la décision de bureaux lointains et irresponsables, de développer en Bretagne un vaste programme de mise en valeur, d'équipement et de reconstruction, et d'adopter les réformes sociales et culturelles indispensables, en même temps que de défendre en toutes circonstances les intérêts bretons.

Nous n'avons pas la prétention de présenter ici ce programme de façon complète et définitive, mais nous croyons intéressant de rappeler, dans les domaines essentiels de la vie bretonne, quels sont les plus urgents besoins.

(Suite page 2)



# EMSAV POBL VREIZH

---

## GOULENN EMEZELAN

---

*“ Brezhon a ouenn hag a galon e c’hoantaan bezañ ezel eus  
EMSAV POBL VREIZH  
evel ezel ..... (1) ha disklerian a  
ran e kavan mat statudoù ha palioù ar gevredigezh-se.”*

Anv .....

Kentanvioù .....

Ganet d’ar ..... e .....

Micher .....

Chomlec’h .....

Aet e kred .....

Evit an izili oberiant, eo ret resizan pezh a reont dreist pep  
tra : skrivan er gelaouenn, darnaouin skridou bruderezh,  
gwerzhan lennegezh ar strollad ober prezegennoù, h. a. ....

..... (2).

*E* ..... *d’ar* ..... 194

Sin :

---

(1) Oberiant, 50 lur; harper, 100 lur; a-du, 500 lur,

(2) Diverkan ar pezh n’eur ket.

# ENTENTE POPULAIRE BRETONNE

(EMSAV POBL VREIZH)

## DEMANDE D'ADHÉSION

*“ Breton de race et de cœur, je désire adhérer à  
L'ENTENTE POPULAIRE BRETONNE  
en qualité de membre ..... (1) et  
déclare approuver les statuts et les buts de la dite association.”*

Nom .....

Prénoms .....

Date de naissance .....

Lieu de naissance .....

Profession .....

Adresse .....

Pour les membres actifs, spécialités : rédacteur du journal,  
distributeur, vendeur à la criée, conférencier, diverses.....  
..... (2).

*A* ....., le ..... 194

Signature :

Parrains : M ..... à .....

et M ..... à .....

(1) Actif, 50 fr. ; adhérent, 100 fr. ; sympathisant, 500 fr.

(2) Barrer les mentions inutiles.

# EMSAV POBL VREIZH

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### I. — TITRE. OBJET. SIEGE SOCIAL

ARTICLE PREMIER. — Entre les Bretons de race et de volonté ayant adhéré aux Statuts de l' « ENTENTE POPULAIRE BRETONNE », il est convenu que le présent Règlement complète ces Statuts, élaborés dans une forme et une terminologie familières à l'Administration.

Voici donc le Tableau de Concordance entre les termes des Statuts et ceux du présent Règlement :

| STATUTS                                 | REGLEMENT INTERIEUR                                                                  |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Entente Populaire Bretonne</i> ..... | <i>Emsav Pobl Vreizh</i><br>(en français et en langage courant : <i>L'Entente</i> ). |
| Conseil d'Administration { Bureau ..... | Comité Central } Supérieur.                                                          |
| { Administrateurs .....                 | Bureau Fédéral } Conseil                                                             |
| Assemblée Générale .....                | Congrès.                                                                             |
| Membres d'Honneur .....                 | Membres d'Honneur.                                                                   |
| Membres Actifs .....                    | Cadres.                                                                              |
| Membres Adhérents .....                 | Adhérents.                                                                           |
| Membres Sympathisants .....             | Sympathisants.                                                                       |

ARTICLE 2. — L'activité de l'Entente s'étend à toute la Bretagne historique, aux Bretons émigrés et, par extension, aux autres Pays Celtes. Elle a pour but la rénovation bretonne.

ARTICLE 3. — Le siège social est établi à La Baule, Villa « La Mouette », Plage Benoît.

Il pourra être déplacé sur simple décision du Conseil Supérieur et, en cas d'urgence, sur celle du Comité Central.

### II. — ANNEE SOCIALE

ARTICLE 4. — L'année sociale part du 1<sup>er</sup> octobre pour se terminer au 30 septembre de l'année suivante. Ces dates pourront être modifiées si à l'expérience elles s'avèrent peu pratiques.

### III. — ADMISSION DANS L'UNION

#### Membres — Cotisations

ARTICLE 5. — Pour être admis dans l'Entente il faut :

- 1° être présenté par deux parrains membres de l'Entente;
- 2° être admis par le Conseil Supérieur qui, à ce sujet, pourra déléguer ses pouvoirs aux échelons subalternes.

L'admission entraîne l'adhésion au présent Règlement.

ARTICLE 6. — L'Entente comprend : des Membres d'Honneur, des Cadres, des Adhérents, des Sympathisants.

**Membres d'Honneur** : Est Membre d'Honneur toute personnalité appelée à ce titre par le Conseil Supérieur. Le Membre d'Honneur ne participe pas à la vie de l'Entente et ne saurait être tenu responsable de sa gestion et de son activité.

**Cadres** : Fait partie des Cadres toute personne qui participe activement au fonctionnement de l'Entente. Des examens pourront être organisés pour déterminer la valeur de chacun d'eux.

**Adhérents** : Est Adhérent toute personne qui approuve les buts de l'Entente et en suit les directives sans prendre part activement à son fonctionnement.

**Sympathisants** : Est Sympathisant toute personne qui se tient au courant de l'activité de l'Entente sans s'engager à en suivre les directives. Le Sympathisant ne participe pas à la vie de l'Entente et ne saurait être tenu responsable de sa gestion et de son activité.

ARTICLE 7. — Tout Membre de l'Entente paie une cotisation fixée annuellement par le Conseil Supérieur. Les Membres d'Honneur sont exemptés de cette cotisation.

ARTICLE 8. — La qualité de Membre de l'Entente se perd par : le décès, la démission, la radiation.

Dans tous les cas les versements effectués restent acquis à l'Entente.

La démission doit être envoyée au Président de l'Entente et doit être acceptée par le Conseil Supérieur. Si celui-ci croit devoir la refuser il peut prononcer la radiation.

La radiation peut également être prononcée contre tout Membre et ce, soit d'office, soit sur toute demande justifiée pour motif grave laissée à l'appréciation du Conseil Supérieur, seul compétent à cet effet. La décision du Conseil est sans recours.

Toutes paroles ou actes en contradiction avec le programme ou le Règlement intérieur de l'Entente et toute indiscipline pourront entraîner des sanctions diverses : blâme, destitution de fonctions, exclusion temporaire ou définitive infligées par le Conseil Supérieur constitué en Conseil de Discipline.

ARTICLE 9. — Un Membre de l'Entente ne peut accepter aucune candidature politique ni poursuivre aucune propagande électorale sans autorisation ou mandat du Comité Central.

ARTICLE 10. — Tout Membre qui n'aura pas payé sa cotisation depuis un an sera considéré comme démissionnaire d'office.

### IV. — RESSOURCES. DEPENSES

ARTICLE 11. — L'actif de l'Entente comprend toutes cotisations des Membres, tous dons et legs, toutes subventions et, généralement, toutes ressources qu'elle pourra se procurer en vue de son objet.

ARTICLE 12. — Le Conseil Supérieur a toute compétence pour gérer les fonds de l'Entente et établir toute réglementation à ce sujet.

### V. — CONSEIL SUPÉRIEUR. COMITÉ CENTRAL. FONCTIONS

ARTICLE 13. — L'Entente est dirigée par un Conseil Supérieur composé de 3 à 15 Conseillers élus par le Congrès pour une durée de 3 ans et renouvelable par tiers. Dans sa première réunion, le Conseil tirera au sort les 3 séries. Tous les Conseillers sont rééligibles.

Le Conseil reste seul juge du nombre des Conseillers entre 3 et 15. En cas de vacance ou lorsque le nombre n'atteint pas 15, le Conseil peut se compléter par cooptation, sauf ratification par le prochain Congrès.

ARTICLE 14. — Le Conseil Supérieur a compétence pour tout ce qui intéresse l'Entente, à l'exclusion de ce qui est spécialement réservé au Congrès. Il s'occupe de la gestion d'ensemble et fait, en un mot, tout ce qui lui semble favorable à la bonne marche de l'Entente et à sa réussite.

Il a toute latitude pour déléguer tout ou partie de ses pouvoirs pendant le temps qui lui conviendra.

ARTICLE 15. — Le Conseil Supérieur élit le Comité Central composé de : un Président, un Vice-Président, un Secrétaire Général, un Trésorier.

ARTICLE 16. — Le Président assume la direction générale de l'Entente avec les pouvoirs les plus larges. Il représente l'Entente dans tous les actes de la vie civile.

Le Vice-Président remplace le Président dans ses fonctions.

Le Secrétaire Général assume les fonctions administratives et le Trésorier les fonctions financières de l'Entente.

Les trois membres du Comité Central peuvent se déléguer leurs fonctions suivant les circonstances.

ARTICLE 17. — Le Conseil Supérieur se réunit chaque fois qu'il est convoqué par le Président de l'Entente.

La convocation aux réunions du Conseil Supérieur doit être envoyée aux Conseillers quinze jours au moins avant la réunion et mentionner le lieu, la date et l'heure de la réunion, ainsi que les questions à l'ordre du jour.

La présence de plus de la moitié des Conseillers est nécessaire pour la validité des délibérations. Au cas où ce chiffre ne serait pas atteint, il faudrait convoquer les Conseillers à une deuxième réunion où le Conseil pourrait délibérer sans la nécessité d'aucun quorum. En conséquence, si, à l'heure indiquée, le nombre des Conseillers est insuffisant pour la validité des délibérations, la deuxième réunion prévue aura lieu une demi-heure plus tard.



Tout Conseiller absent qui ne se serait pas excusé à l'avance et par écrit auprès du Président sera considéré comme « absent non excusé ». Cette mesure ne sera pas appliquée au Conseiller absent de son domicile quinze jours avant la réunion ou gravement malade.

Tout Conseiller qui aura été « absent non excusé » à trois réunions sera considéré comme démissionnaire.

Les votes se font au scrutin secret, s'il est demandé, et à la majorité des présents.

ARTICLE 18. — Le Conseil Supérieur a tous pouvoirs pour créer des organismes demandés par les circonstances.

## VI. — CONGRÈS

ARTICLE 19. — Le Congrès ordinaire est convoqué par circulaire quinze jours au moins avant sa date. Il réunit les Cadres à égalité de droit de vote. Ils pourront déléguer leur droit de vote et devront avoir payé leur cotisation pour pouvoir prendre part au Congrès.

Le Comité Central est le Bureau du Congrès.

Le Congrès délibère valablement quel que soit le nombre des présents. Il a pour objet :

1° Le rapport des Cadres sur leur activité pendant l'année écoulée.

2° Le rapport du Secrétaire Général sur les actes du Comité Central pendant la même période;

3° L'exposé du programme d'action proposé par le Conseil Supérieur pour l'année à venir et l'examen des vœux des Cadres;

4° Les élections des Conseillers Supérieurs;

5° L'examen du rapport financier.

Tous autres objets sont de la compétence du Conseil Supérieur.

ARTICLE 20. — Des Congrès extraordinaires pourront se réunir sur décision du Président de l'Entente ou à la demande de la moitié au moins des Conseillers Supérieurs ou à la demande de la moitié au moins des Cadres. L'ordre de jour de ce Congrès devra être porté à la connaissance des Cadres dans la convocation même qui leur sera obligatoirement adressée quinze jours avant sa date. Ce Congrès pourra avoir pour objet la modification des Statuts ou la dissolution de l'Entente soit par disparition, soit par fusion. Ce Congrès décidera définitivement quel que soit le nombre de ses membres.

Toutes ses décisions seront prises à la majorité des présents.

## VII. — DISSOLUTION

ARTICLE 21. — Au cas de dissolution ou de fusion, toute liquidation se fera par les soins du Comité Central alors en exercice. Le Congrès pourra seulement indiquer la destination de l'actif.

---